

L'homme d'outre-mer



PAUL OTTINO

**Les économies
paysannes malgaches
du Bas-Mangoky**

BERGER LEVRAULT

**LES ÉCONOMIES
DU BAS MANGOKY**

L'HOMME D'OUTRE-MER

Collection publiée

*par le Conseil supérieur des Recherches scientifiques outre-mer
et par l'Office de la recherche scientifique et technique d'outre-mer*

Nouvelle série : N° 7

Paul OTTINO

Docteur ès sciences économiques

Docteur en Ethnologie

Chargé de recherches à l'ORSTOM

LES ÉCONOMIES paysannes malgaches DU BAS MANGOKY

Avec 6 cartes, 19 croquis et 18 photographies

PARIS

ÉDITIONS BERGER-LEVRAULT

5, rue Auguste-Comte (VI^e)

1963

© by *Éditions Berger-Levrault, Paris, 1963*

Tous droits de traduction, reproduction, adaptation réservés pour tous pays.

Transcription adoptée

L'orthographe adoptée est l'orthographe officielle malgache, le *o* conformément à l'usage se prononce *ou*, le *e* : *é*.

Quelques difficultés se sont présentées dès qu'il a été nécessaire de transcrire des sons qui n'existaient pas dans la langue officielle c'est-à-dire dans le merina de la région centrale de Madagascar.

Les mots vernaculaires ont été cités sous leur forme dialectale, le plus souvent Masikoro. Le terme général au dialecte de l'ouest : *Fokonolo* a été préféré au terme merina *Fokon'olona*.

Le son *o* du français inexistant en merina mais fréquent dans les dialectes de l'ouest est transcrit au moyen de la lettre *o* surmontée d'un accent circonflexe : *ô*.

Le *n* surmonté d'un tilde : *ñ*, transcrit le *n* vélaire. *ñ* est différent du *g* prénasalisé avec lequel il forme une opposition phonologique, c'est ainsi que *taña* : main, s'oppose à *tanga* : variété de palétuvier.

Pour le dialecte Vezo, le phonème *ndr* de l'ensemble du sud et de l'ouest, est réalisé en *nj*. C'est ainsi que le mot *vondro* qui en dialecte masikoro désigne une variété de roseau poussant dans des marécages devient en Vezo *vonjo* ; *an-driaka* (à la mer, en mer) se transforme de la même manière en *an-jiaka*. Toujours en Vezo, le signe ' correspond à l'occlusion glotale.

Dans l'ensemble des dialectes sud-ouest les sons *a*, *e* et *i* (transcrit *y* à la fin des mots), ne paraissent pas toujours pertinents en position finale. Le terme « lignage » peut être prononcé et écrit indifféremment *tarika* ou *tarike*, tandis que le mot qui désigne le devin-guérisseur est prononcé *ombiasa* ou *ombiasy*.

D'une manière générale au *tr* merina correspond le *ts* des dialectes du sud-ouest.

L'ETHNOLOGIE ET LA SCIENCE ÉCONOMIQUE

Les données ethnographiques relatives aux économies paysannes malgaches du Bas Mangoky, ont été recueillies dans le sud-ouest de Madagascar entre Morondava et Tuléar, au cours de deux années de travail de terrain. En tenant compte des travaux antérieurs et des interruptions, les enquêtes effectuées par les chercheurs (géographes et ethnologues) de l'Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer, dans le delta et la basse vallée du fleuve Mangoky et dans les régions avoisinantes, s'échelonnent de 1957 à 1961. Les documents bruts qui servent de base à cette étude, ne se prêtent que très imparfaitement aux efforts de conceptualisation. Cependant, dans une étude qui, de par son sujet, relève de l'économie, ils ont le mérite de faire ressortir l'importance que revêtent les facteurs extra-économiques ou non directement économiques.

Si l'on ne prend pas en considération les conditions particulières de travail dans les régions sous-développées de la zone tropicale, il est permis ainsi que l'écrit M. Barre, de se « demander dès l'abord, s'il appartient à un économiste d'envisager ces aspects. Ne suffit-il pas que celui-ci s'attache à déterminer les caractéristiques de structure et de fonctionnement d'une économie sous-développée? » M. Barre estime toutefois, après avoir posé la question, que l'économiste ne saurait se désintéresser de ces aspects essentiels, notamment de l'importance du contexte et des relations entre les structures économiques et ce qu'il appelle les structures d'encadrement : structures sociales, politiques et mentales (1). Cette prise de position nécessaire, si elle implique une révolution

(1) M. BARRE, *Le développement économique : analyse et politique*, Cahiers de l'I. S. E. A. particulièrement le chapitre II, Aspects extra-économiques d'un pays sous-développé, p. 21, 22 et 23, Paris, février 1958, série F, n° 11.

dans les méthodes et techniques de la science économique, n'est pas, par elle-même, susceptible d'aplanir les difficultés.

Les faits, tels qu'ils se présentent, sont souvent déconcertants. Un témoignage rapporté par H. Lavondès, fait ressortir l'étrangeté des situations réelles. Dans le sud-ouest de Madagascar, notamment dans le delta du Mangoky, les Vezo pêcheurs remontent, dans leurs pirogues à balancier, les chenaux des palétuviers jusqu'à l'orée des villages Masikoro pour échanger du poisson sec contre des produits agricoles, le plus souvent des épis de maïs. A une occasion, dans le village de Bekoropoka, les prétentions des Vezo furent telles que les Masikoro en vinrent à estimer que les termes de l'échange leur étaient défavorables. Après de longues délibérations auxquelles l'ethnologue assistait, il fut décidé que l'échange n'aurait pas lieu et qu'également, des gardiens seraient placés devant les cases des femmes non mariées de manière à interdire aux Vezo qui campaient sous les voiles des pirogues en bordure des mangroves, de les approcher. Ce fait, qui apparaît saugrenu et inattendu aux yeux de l'observateur occidental, montre que l'échange poissons secs contre épis de maïs ne peut être séparé d'un échange plus large qui l'englobe et comprend d'autres prestations et services; les relations nouées à l'occasion d'une transaction déterminée, et apparemment séparables d'autres activités, n'en sont pas moins globales. Dans le cas rapporté, les prétentions excessives détruisent toute réciprocité. Il est préférable d'expliquer de cette manière le refus des services sexuels plutôt que d'y voir une simple mesure de rétorsion. Les comportements économiques sont difficiles à isoler, en parlant à la manière de nombreux économistes, ils sont placés entre le système socio-culturel et les structures économiques et se ressentent du jeu des interactions.

Avant d'aller plus loin, il serait nécessaire de préciser ce que signifie l'expression « structures économiques ». Qu'y a-t-il d'économique dans une société traditionnelle, ou d'une autre manière dans quelle mesure est-il possible de distinguer entre les activités apparemment économiques au sens occidental du terme, et d'autres activités qui, de par leur ampleur et l'intérêt qu'elles suscitent, sont à la fois économiques et beaucoup plus que cela? Si un tel effort n'est pas fait, tout risque de manquer de rigueur. Dans la plupart des sociétés étudiées, et en particulier dans les sociétés du Mangoky, de nombreux comportements et activités, qui examinés séparément peuvent sembler irrationnels ne doivent pas être séparés de l'ensemble dont ils font partie, et compris seule-

ment en fonction des phénomènes de réciprocité qui lient les groupes dans les villages et s'expriment en prestations échangées.

« L'échange est le commun dénominateur d'un grand nombre d'activités sociales en apparence hétérogènes (1). » Marcel Mauss fait remarquer que les groupes et les individus qui constituent les sociétés traditionnelles sont la plupart du temps liés entre eux par des systèmes et des obligations de prestations et de contre-prestations qui ressortent à des faits économiques aussi bien que moraux, religieux ou esthétiques (2). Cl. Lévi Strauss, présente un exemple privilégié emprunté à une société polynésienne où le mariage fait intervenir des échanges de biens et de services qui s'expriment en une trentaine de prestations, entre cinq lignées, liées entre elles par des rapports constants. Ces relations supposaient l'existence ou le maintien d'un certain état de production à faible technologie, ce qui ne permettait pas une trop grande accumulation de biens. Ces conditions ont changé. Néanmoins, il est nécessaire afin de comprendre le climat dans lequel se produisent les phénomènes économiques, de conjuguer les approches relevant de l'économie et des différentes sciences humaines. Cette conjonction ne s'est encore pratiquement jamais faite, bien qu'en ce qui concerne la seule ethnologie, de nombreux ethnologues aient procédé à des études qui intéressent au plus haut point l'économiste. B. Malinowski pour les Mélanésiens des îles Trobriands en Nouvelle-Guinée et à sa suite, R. Firth en Malaisie (3), ont étudié les incitations et sont parvenus pour des peuples non européens, à une profondeur d'analyse rarement atteinte dans les études menées dans les pays occidentaux. A leur suite, les économistes ont fait grand état de ces problèmes, il est inutile d'insister sur la place qu'ils tiennent dans le système Keynesien.

Cependant, les ethnologues continuent à s'occuper d'économie en dehors des économistes et manifestent beaucoup de défiance envers la science économique, ignorant que cette dernière a suivi une évolution qui, de plus en plus, tend à lui faire délaissier les controverses de doctrine et les constructions théoriques que condamnait fortement E. Durkheim (4). Cl. Lévi-Strauss fait état

(1) Cl. LEVI-STRAUSS, Introduction à l'œuvre de M. Mauss, *Sociologie et anthropologie*. Presses universitaires, Paris, p. xxxv.

(2) M. MAUSS, *Essai sur le Don*. *Op. cit.*, ci-dessus, p. 147.

(3) B. MALINOWSKI, *Argonauts of the Western Pacific*, Londres, 1922 et R. FIRTH, *Malay Fishermen*, Routledge and Kegan Paul, Londres, 1946.

(4) E. DURKHEIM, *Les règles de la méthode sociologique*, onzième édition, 1950, p. 24 à 27.

de cet étrange paradoxe et l'explique en remarquant que, si « toutes les recherches ont montré que la théorie ethnologique découvre grâce à l'analyse des faits économiques, quelques-unes des plus belles régularités dont elle puisse faire état... », la défiance signalée tient à ce que « l'atmosphère même où s'est développée la science économique, devait rebuter l'ethnologue : pleine d'après conflits entre les doctrines, imbue de morgue et d'ésotérisme. D'où le sentiment que la science économique se payait surtout d'abstractions. Quel rapport pouvait-il y avoir entre l'existence concrète de groupements humains réellement observables, et des notions telles que la valeur, l'utilité ou le profit? » (1). Notions que M. Stœtzl, professeur de psychologie sociale, avoue « continuer à ne pas comprendre ». L'évolution de la science économique oublieuse de ses sources, son abstraction constante fondée sur des démarches logiques et sur une psychologie mécaniste devaient, peut-être, rebuter encore plus le chercheur de terrain. Quoique se voulant concrète, dégagée des querelles de méthodes, l'économie est encore fort abstraite. Les longues chaînes de raisonnements logiques dont se défiait A. Marshall, conduisent très aisément à oublier la réalité. Ces travers gênants en pays occidental ou industrialisé, laissent l'économiste singulièrement en porte-à-faux dès qu'il veut s'intéresser aux problèmes des pays sous-développés.

Pourtant, sous bien des rapports, les économies des peuples vivant au-delà des mers sont semblables aux économies occidentales. M. J. Herskovits, se référant plus particulièrement à des sociétés sans écriture, écrit : « *Whether we consider the motivations underlying the economic activities of primitive peoples, or the institutions that are the framework of primitive economic systems, it is clear that they are directed towards the same ends, as do peoples who are equipped with writing, and superior technologies of historic societies* (2). » Ces ressemblances, dans une certaine mesure, contribuent à accroître l'irritation des économistes à l'égard des ethnologues et du traitement que ces derniers font subir à l'économie comprise comme la satisfaction des besoins

(1) Cf. LEVI-STRAUSS, *Anthropologie structurale*, Plon, 1958, p. 327 et également dans le tome I, nos 1-2, de la revue *Tiers Monde*, janvier-juin 1960, article de Michel DEBEAUVAIS servant d'introduction au compte rendu du colloque international de Paris qui, du 9 au 18 décembre 1959, a été consacré à la planification de l'éducation et à ses facteurs économiques et sociaux, p. 27 et suivantes, en particulier p. 31 à 35.

(2) M. J. HERSKOVITS, *Economic Anthropology*, réédition de *The Economic Life of primitive peoples*, p. 447, dans le chapitre de conclusion : « Some problems, and points of view ». New York, Alfred A. Knopf, 1940.

(wants). Les travaux de trop nombreux ethnologues consistent le plus souvent à réfuter les données d'une économie à laquelle les économistes de leur génération ont cessé de croire et à en dénoncer l'inconséquence (1).

La contribution de l'ethnologie à la science économique peut cependant être très importante, et permettre de mieux connaître et de mieux comprendre les agents économiques pris et agissant dans divers environnements socio-culturels et dans différentes situations. Les attitudes et les comportements varient dans les différentes cultures en fonction des différentes échelles de valeur et des modèles qui dans certains cadres culturels poussent les sujets à rechercher le succès, le prestige et la puissance. Les études de Max Weber bien connues des économistes montrent que les grands moments de développement économique sont ceux dans lesquels les systèmes de valeur valorisent les comportements économiques de production. Avant lui, A. Marshall insistait sur les vertus cardinales que devaient présenter les peuples « capitalistes ».

L'apport de l'ethnologie peut être considérable, car selon les termes de P. L. Reynaud (2), il est vraisemblable que « l'avancement de la science économique arrivée à un moment critique de son développement s'accomplira plus spécialement grâce à des recherches analytiques, microscopiques et psychologiques, de préférence à des méthodes globales, macroscopiques et sociologiques ». Cette opinion, plus qu'une querelle de disciplines voisines, pose la question du niveau d'observation et des voies d'approche qui risquent de se révéler les plus adéquats et fructueux.

La préférence donnée par P. L. Reynaud à la psychologie sur la sociologie s'étend implicitement à l'ethnologie qui souvent sous sa forme américaine (*Cultural Anthropology*), apparaît comme une ethnologie psychologique différentielle. La tendance actuelle qui pousse de nombreux économistes vers la sociologie et qui fait que l'économie devient sociologisante, ne doit pas faire oublier aux économistes qu'ainsi que le déclare brutalement F. Braudel (3) la sociologie universitaire française à laquelle ils se réfèrent « vient de la philosophie et y reste ». G. Gurvitch disait au Colloque de

(1) Chapitre de R. Firth, consacré à la contribution de B. Malinowski à l'anthropologie économique, dans l'ouvrage dédié à l'œuvre de Malinowski, *Man and Culture*. Routledge and Kegan Paul, Londres, 1960, p. 217.

(2) P. L. REYNAUD, *La psychologie économique*, suivie d'observations de G. Katona, A. Lauterbach et J. Stœtzl. Librairie Marcel Rivière, Paris, 1954.

(3) F. BRAUDEL, chapitre « Histoire et Sociologie », dans l'ouvrage collectif publié sous la direction de G. GURVITCH, *Traité de sociologie*, tome I. Presses universitaires, Paris, 1958, p. 97.

Royaumont (1) : « Il n'y a dans aucun pays du monde une véritable jonction entre les conceptualisations sociologiques et les recherches empiriques. » R. K. Merton dans ses *Éléments pour une méthode sociologique* (2) insiste longuement sur ce phénomène. Il semble que l'étude en terme de groupes, de grandes catégories, l'étude des environnements ne soit pas suffisante. Les sociologies wagnériennes qui s'étendent au monde africain, très intéressantes sur un plan intellectuel, sont loin d'être à même d'offrir les instruments opératoires que demandent un peu naïvement les planificateurs.

Dans l'étude des sociétés traditionnelles, l'obstacle essentiel provient de la difficulté de maîtriser le donné phénoménologique. Le danger des formalisations et plus encore d'une axiomaticque de départ qui, sous prétexte d'économie de temps et de moyens, voudrait éviter la phase obligatoire du recueil d'inventaire, tient au principe de sélection. L'inconvénient est dû à ce que dans toute recherche, il n'est pas possible de savoir a priori quels faits sont intéressants et quels faits ne le sont pas (3). L'expérience a montré qu'il faut accepter les coûts et les efforts qui par la suite se révèlent inutiles. Le danger des théories à enchaînement d'hypothèses tient à ce que les faits collectés suivant ces cadres risquent de donner lieu à des formalisations rigides qui resteront sans lendemain, dès que de nouvelles méthodes de recherches exigeront la prise en considération d'un plus grand nombre de variables dont certaines auront été écartées comme non pertinentes, à un moment donné de la recherche et de la pensée scientifiques. La position qui apparaîtra implicitement dans la suite des chapitres exclut une sélection trop arbitraire et s'inspire, dans la mesure du possible, de l'attitude « proustienne » de G. Condominas dans son ouvrage sur les Mngong Gar de la région de Dalat au Viet-Nam central (4). Malheureusement, les nécessités du genre ne permettent pas de fournir les mêmes documents bruts, qui en dépit de leur intérêt, paraîtraient inacceptables. Il a été nécessaire de centrer davantage les éléments collectés, et souvent de laisser dans l'ombre des faits peut-être plus significatifs qu'il n'apparaît actuellement. La présentation des éléments observés sous une forme brute, tout en évitant de préjuger de l'avenir et des progrès futurs des sciences sociales, n'interdit nullement de proposer à leur suite une théorie susceptible de présenter une certaine valeur relative. La recherche

(1) *Cahiers internationaux de sociologie*, volume XXVI, 1959.

(2) R. K. MERTON, *Éléments pour une méthode sociologique*, Plon, 1953.

(3) Lucien GOLDMANN, *Sciences humaines et philosophie*, P. U. F., 1952, p. 6.

(4) G. CONDOMINAS, *Nous avons mangé la forêt...*, chronique d'un village Mngong gar. Mercure de France, Paris, 1955.

des « explications intégrales » est vaine et présomptueuse. Un demi-siècle après leurs publications, les études de B. Malinowski effectuées aux Trobriands, permettent aux théoriciens d'établir à partir des méthodes les plus actuelles, le schéma complet des systèmes familiaux des Mélanésien de ces îles. Ce qui a été possible pour les systèmes de parenté peut l'être pour les systèmes économiques, qui ne sont après tout, qu'un autre système de communication entre les hommes (1).

Une étude menée au niveau de la sociologie telle qu'elle est actuellement comprise en France ne permet pas d'expliquer les attitudes, les motivations et les aspirations qui sont à la racine des décisions et des actes. Dans les pays non occidentaux, ces attitudes, motivations ou incitations ne prennent elles-mêmes un sens qu'en fonction du cadre culturel. Le R. P. Lebret pose le problème de la manière suivante :

Le sociologue, introduit comme auxiliaire dans une étude de développement avec une formation universitaire qui le prépare à observer correctement les faits sociaux en pays développé, se trouve pris de court, à moins qu'il ne soit inconscient, devant la réalité sociologique d'un pays à développer dont il ne comprend pas, ou mal, les langages et dont les traditions et la civilisation sont si différentes des siennes. Les réalités sociologiques d'un pays à développer ne peuvent être cernées par les méthodes occidentales d'analyse sociologiques pratiquées telles quelles. Ici, le sociologue doit suivre de près tout le travail de micro-analyse en même temps qu'il procède à l'analyse générale des forces en alliance ou en conflit... les ethnologues devraient, eux, intervenir. Le recours à leurs travaux s'impose, quand ils existent. S'ils n'existent pas, on n'atteindra les populations sous beaucoup d'aspects qu'en superficie sans comprendre assez les raisons de leurs comportements devant l'évolution économique à laquelle ils doivent s'adapter (2)...

(1) Cl. LEVI-STRAUSS, *Anthropologie structurale*, op. cit.

(2) R. P. LEBRET, *La dynamique concrète du développement*, Éditions sociales, Paris, 1961, p. 300. En cette matière, sur un plan plus général, il faut remarquer que même dans le domaine ethno-sociologique, les théoriciens sont beaucoup plus nombreux que les chercheurs de terrain et notamment, ce qui est évident, que les chercheurs spécialisés dans une région définie du monde. Les équipes d'enquêteurs formées hâtivement ne sont pas prêtes d'y suppléer. D'un autre côté, les difficultés d'approche, dès qu'il s'agit d'entrer de plain-pied en relation avec des hommes très éloignés par le mode de vie, la langue, la culture, sont telles que parmi les chercheurs compétents, peu apparaissent capables d'établir un contact réel, au-delà des relations formelles qui risquent de faire illusion au moins à l'une des parties. Sur les difficultés que présentent les enquêtes en milieu non occidental et dans les sociétés non cumulatives, isolées et aborigènes dans leur propre pays, sur les accès de découragement qu'ont connus tous les ethnologues, voir les écrits de B. Malinowski, d'Evans Pritchard, de Schapera de Mead, ou en français de G. Condominas, notamment les écrits relatifs à son expérience chez les Mnong Gar du Viet-Nam central. Également l'ouvrage de V. L. GROTTANELLI, *Pescatori dell'Oceano Indiano*, Cremona, Roma, 1955.

L'ethnologue se place au niveau des individus, qui seuls expriment leur culture et leur société, et des groupes qui les mettent en acte, distribuant les statuts et les rôles. Il n'est pas question de vouloir opérer une réduction en niant la sociologie, celle-ci se situe simplement à un autre niveau. Il est évident que les sociétés globales et leurs structures, les conjonctures dans lesquelles elles se trouvent ne sont pas sans influencer grandement les groupements particuliers même les plus isolés. L'ethnologue rencontre des hommes réels qui, dans leur personnalité, leurs attitudes, conduites et aspirations, dans les rôles qu'ils assument, mettent en œuvre des modèles sociaux et culturels. Les normes socio-culturelles guidant les conduites n'apparaissent et ne s'expriment que par les réponses que les différents membres d'une même société donnent aux différentes situations (1).

Les réponses devant être socialement approuvées, ne sont pas toujours parfaitement adaptées aux nécessités objectives des situations. L'attente sociale détermine les conduites, de la même manière qu'elle détermine les formes et les contenus des comportements. A l'intérieur d'un cadre culturel donné, les individus suivent des modèles préétablis dont il leur est très difficile de s'écarter. Le conformisme social et le manque de l'essentiel qui, limitant l'horizon économique des sujets, s'oppose à une prise de conscience, ont pour effet d'amener les hommes à assumer les conduites attendues.

Les comportements économiques ne se différencient aucunement des autres comportements sociaux. Dans ce domaine, le facteur culturel présente une importance considérable. La conscience aiguë des diversités culturelles conduit l'ethnologie à ne recevoir les concepts élaborés par les économistes occidentaux dans le cadre d'une civilisation occidentale que sous bénéfice d'inventaire et à combattre l'ethnocentrisme latent qui entache un grand nombre de concepts et de postulats, les rendant en grande partie inopérants.

Des notions que l'on retrouve dans la plupart des ouvrages traitant des problèmes du développement économique et social, telles que celle du désir fondamental d'amélioration et d'aspiration au progrès, devraient donner lieu à une analyse réellement scientifique et approfondie en fonction des différents cadres socio-

(1) R. LINTON, *Le fondement culturel de la personnalité*. Traduction de *The Cultural Background of Personality*. Dunod, Paris, 1959, notamment p. 25 et suivantes et p. 85 à 105.

culturels et même à l'intérieur de ces cadres, en fonction des différents groupes sociaux reconnus ou latents. Si ce désir fondamental doit être compris comme le désir d'éviter de la peine et d'obtenir un résultat au moindre effort, il ne s'agit que d'une conduite rationnelle qui, en circonstance normale et non cérémonielle, se produit toutes les fois que les hommes, cherchant à atteindre un but, mettent en œuvre un modèle technique. Si cela entend signifier que les hommes désirent dépasser leur situation actuelle et accroître, au prix d'efforts consentis, leur niveau économique ou leur situation matérielle, il s'agit alors d'un tout autre problème qui devrait être précisé et étudié dans les situations concrètes.

D'autres motivations peuvent exister et les efforts peuvent se tendre vers des objectifs différents, tout aussi moteurs par les incitations qu'ils suscitent. Selon qu'il s'agit de l'économie tendant à la satisfaction de besoins matériels ou de l'économie dirigée vers la satisfaction du désir de prestige (Herskovits) (1), les motivations apparaissent différentes aussi bien par leur intensité que par les moyens qu'elles mettent en œuvre.

L'enquête visant à déceler les déterminants socio-culturels, et à expliquer les incitations, est d'autant plus délicate que, souvent, les motivations et les besoins sont au moins en partie inconscients. Les individus qui ne parviennent pas à réaliser leurs désirs, ont le sentiment d'une gêne, d'une désaffection, mais n'ont pas une conscience claire du phénomène. La notion du besoin, elle-même trop vague, imprécise et complexe, pour constituer une notion opératoire, apparaît plutôt comme la résultante d'un ensemble de facteurs psychologiques (2). Les besoins insatisfaits, parce que mal définis, n'en engendrent pas moins des tensions, et tendent à s'exprimer d'une autre manière. Les exemples de déplacements, de projections et de transferts abondent; de nombreuses aspirations bloquées du côté économique s'épanouissent, sublimées dans une autre direction. L'insatisfaction peut également, suivant le cas, donner naissance à une agressivité ou simplement conduire à déprimer les individus et les cultures. Les déterminants tenant aux facteurs extérieurs, en particulier au milieu écologique des géographes, ne s'imposent en fait jamais

(1) M. J. HERSKOVITZ, *Man and his Work*, chapitre XVII : Economics and the Fulfilment of Wants, p. 269 : « ... most societies have a dual economy, one for the satisfaction of material needs, and one that is directed toward satisfying the desire for prestige. » Alfred A. Knopf, New York.

(2) Observations de J. STÆTZEL, notamment la section 1 relative aux besoins, ouvrage cité de P. L. Reynaud, p. 169 et suivantes.

directement, mais seulement médiatement au travers des images et des représentations que les membres d'une société donnée s'en font. Seules ces représentations sont motrices et servent de guide aux comportements. Dans ce domaine, l'établissement de fastidieuses typologies paraît vaine. Il semble qu'en matière humaine, les mêmes causes sont loin de produire toujours les mêmes effets, d'autant plus qu'elles n'atteignent les individus et ne déterminent leurs réactions qu'au travers de la culture que ceux-ci ont élaborée et dressée tel un écran entre eux et le milieu naturel. Des sociétés placées dans des environnements géographiques en tout point semblables, peuvent réagir de manière différente. L'âpreté du milieu naturel pouvant tout aussi bien décourager les hommes et les sociétés que les inciter, au contraire, à réaliser des prodiges. Cet exemple met une fois de plus en lumière l'importance des facteurs culturels.

Ce travail ne constitue qu'une étape indispensable. Il a paru impossible d'étudier les différentes questions dans toutes leurs dimensions, les matériaux assemblés au cours de deux années ne seraient pas suffisants. Les seules incitations devraient faire l'objet d'une recherche spéciale qui, à l'origine, ne pouvait pas être entreprise faute d'une connaissance suffisante du milieu et des hommes. L'étude en profondeur permettant de parvenir à un niveau explicatif ne peut être envisagée qu'à partir du moment où les connaissances ethnographiques apparaissent complètes.

Les données et les faits observés et recueillis suivant les méthodes et les techniques de l'ethnologie, ont été présentés dans le cadre d'une analyse de la situation économique actuelle qui, sur le Mangoky, résulte de l'emprise d'une économie de traite asiatique sur les économies traditionnelles de subsistance. C'est à cette occasion que de nombreux obstacles au développement social des populations se manifestent avec le plus de netteté. Il aurait été possible de présenter les mêmes éléments dans une perspective différente, en évaluant les obstacles matériels et socio-culturels à l'innovation et au changement. Ce point de vue n'a pas été retenu pour deux raisons essentielles : d'une part la présentation du sujet aurait été beaucoup plus psycho-sociologique, d'autre part le sujet lui-même aurait demandé à être précisé davantage. L'innovation n'offrant qu'un cadre mal délimité, il aurait été nécessaire pour rester sur un plan économique d'étudier soit le changement dans les techniques agricoles ou dans les modalités de gestion des exploitations, soit le changement dans les formes de

consommation, d'épargne ou d'investissement. Enfin, une telle recherche gagnerait à être comparative et devrait pour ce faire, être réalisée à partir d'un ensemble plus large que l'ensemble étudié.

La perspective choisie offre l'avantage de permettre d'aborder des questions qui, à Madagascar, sont au cœur des problèmes que pose le développement économique et social des populations rurales de l'Ile et plus particulièrement des populations des régions périphériques. Les conditions rendant possible la création et le maintien d'une emprise économique sévère sont dissemblables, mais se rattachent en dernière analyse aux caractéristiques essentielles des économies traditionnelles malgaches, d'autant plus vulnérables qu'elles sont démunies de réserve dans tous les sens du terme. Cette absence de réserve susceptible de jouer le rôle d'un volant de sécurité oblige les cultivateurs à vendre leurs produits au moment où sous l'effet des stratégies, les cours sont le plus bas. Le Malgache actuel, même l'homme vêtu d'un simple pagne, qu'il arrive de rencontrer dans les solitudes de l'ouest ou du sud, est tenu de se procurer des signes monétaires qui lui servent à acquitter ses impôts. Le montant de l'imposition, dérisoire pour le bourgeois nanti de Tananarive, est considérable pour le malheureux Mahafaly ou Antandroy qui abrite sa cabane au milieu des épineux. En dehors des impôts, quelques disponibilités sont nécessaires pour se procurer les biens manufacturés indispensables qui ne sont pas distribués par les circuits trocs. Les biens d'importation, dans le même temps qu'ils entraînent une rapide régression des techniques connues, accroissent la dépendance du cultivateur, d'autant plus fortement que de larges secteurs de l'économie demeurent autarciques. Le paradoxe actuel tient au fait qu'en dépit des apparences, le plus grand nombre de communautés rurales restent enfermées dans le cercle d'une économie de subsistance et de rareté.

La faiblesse des marges excédentaires, le manque de terre, de matériel ou de crédit, constituent tout un ensemble de facteurs limitatifs qui maintiennent la production agricole à son niveau le plus bas. Ces faits facilitent partout à Madagascar l'établissement de rapports de dépendance qui, sous diverses formes, se rencontrent dans l'ensemble de l'Ile et quelquefois sont juridiquement établis par la répartition de la propriété du sol. Si dans de nombreuses régions périphériques le cadre de la domination est constitué par un appareil commercial contrôlé par des intérêts

étrangers et étroitement couplé sur l'économie agricole stagnante, ailleurs, notamment en Imerina et sur les hautes Terres, il se confond avec les structures sociales, dès que celles-ci apparaissent quelque peu stratifiées.

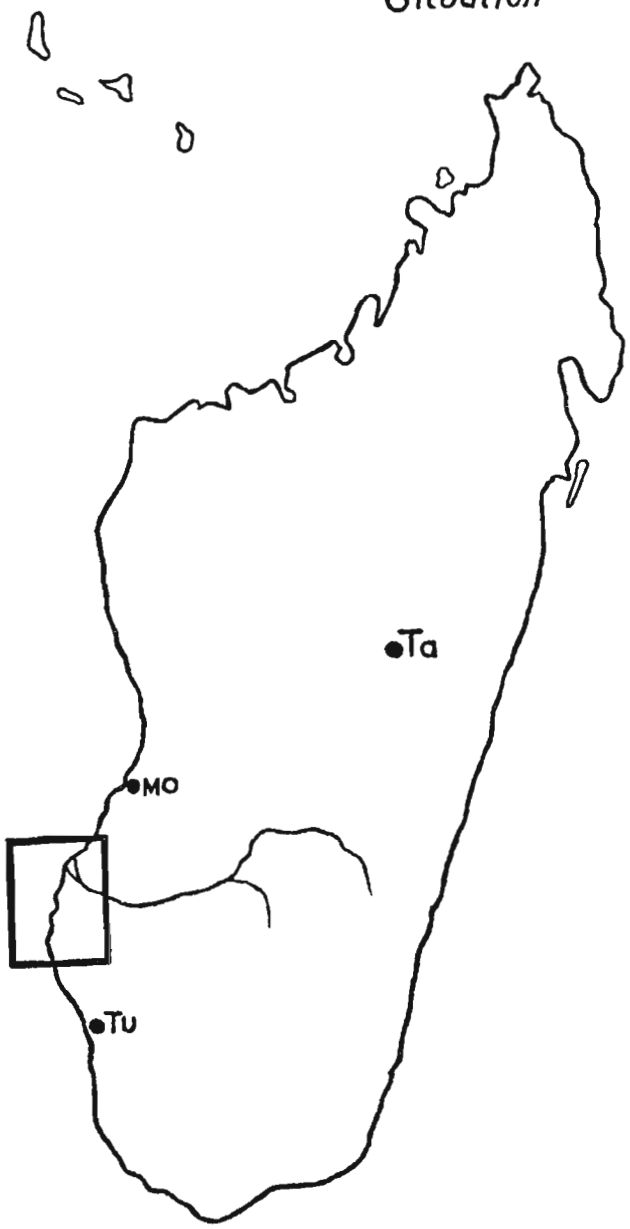
La domination ne se présente pas en effet de la même manière dans les régions de l'ouest et sur les hautes Terres.

Dans l'ouest elle apparaît brutale, il est superfétatoire de l'expliquer en termes sociologiques, l'économiste peut la saisir sans sortir de sa spécialité et comme le remarque ironiquement F. Perroux, il serait, en qualifiant les analyses de sociologiques, sociologue à trop bon marché. Cette domination toutefois, pourrait aisément être contournée et supprimée, si une action était entreprise en ce sens. Jusqu'à une date récente son efficacité résultait d'une conjonction fortuite et de correspondances dans les comportements et attitudes opposées et complémentaires des protagonistes qui n'attachaient pas la même importance aux mêmes valeurs. L'établissement de réseaux de dépendances auxquels travaillaient fébrilement les commerçants pakistanais était d'autant plus aisé qu'ils intéressaient des domaines qui, du point de vue des dominés, n'étaient pas essentiels et souvent même secondaires. Ce dernier point sera développé.

Sur les hautes Terres la domination tient à des attitudes fondamentales et à des raisons historiques et culturelles. Elle est inscrite dans la structure de la société et dans des différenciations qui ont été sociales avant d'être économiques. Seule l'histoire permet de comprendre les situations actuelles. L'analyse de cette domination à partir de l'intérieur, qui revêt des formes plus insidieuses, met en cause de nombreux intérêts légitimes et la totalité des croyances et des idéologies qui la soutiennent et qui tendent à faire apparaître toute modification du statu quo comme une entreprise très hasardeuse, intéresse davantage le sociologue. Les faits de domination sont accompagnés d'un étonnant complexe de dépendance de la part des masses, complexe culturellement nourri et entretenu qu'il paraît difficile de déraciner sans une mise en question résolue de la totalité des structures et des valeurs.

L'étude suivante restreint son champ à la région du bas Mangoky où, en comparaison, l'emprise économique, quoique très sévère, apparaît imposée de l'extérieur et somme toute facile à démanteler par une action concertée.

REGION DU BAS MANGOKY
Situation





La région du Mangoky présente une physionomie particulière il suffit de survoler le sud-ouest en avion pour se rendre compte que les étendues de sables, les plages calcaires surchauffées, les savanes alternant avec une forêt sèche à baobabs ne constituent pas un milieu particulièrement favorable.

A l'intérieur, du sud au nord, s'étendent les pays Mahafaly, Masikoro et Sakalava; sur la côte, limitée par une frange de dunes, par des mangroves ou encore par des étendues salées, le pays Vezo s'étire du sud de l'Onilahy jusqu'au delta du Manombolo. Dans ces étendues sèches, la vie se concentre à proximité de l'eau. Les basses vallées alluviales, les deltas ramifiés constituent des zones privilégiées où les hommes se groupent. Chacune de ces basses plaines tend à se constituer en unité régionale isolée, séparée des plaines voisines par des brousses souvent vides d'hommes qui constituent toutefois des terrains de parcours pour les troupeaux de bœufs. La plaine deltaïque du Mangoky est la plus vaste de ces unités régionales, elle couvre environ 2 000 km² de terres alluviales et s'élargissant progressivement de l'amont vers l'aval dessine un grossier triangle traversé du nord-ouest au sud-est, sur 80 kilomètres par le Mangoky.

Le delta et la basse vallée sont limités, au nord-ouest par des étendues pierreuses recouvertes de forêts denses ou de savanes arborées qui séparent la plaine fluviale de la région de Manja. A l'est une cuesta éocène parallèle au littoral constitue une barrière ininterrompue, limite du pays Bara. Dans la région deux percées notables, celle du Mangoky à Nosy Ambositra ouvrant un passage vers la région d'Ankazoabo, et celle de la vallée tourmentée de la Sikily. Ces passages ne sont possibles qu'une partie de l'année; pendant la saison des pluies, la crue des fleuves, la submersion des dépressions interrompent toute communication. Le sud-est, la plaine de Befandriana offre la seule voie de passage aisé vers les plaines de Befandriana-sud, de Basibasy la région de Manombo et vers la vallée du Fiherenana et Tuléar. Un paysage ouvert de prairies à termitières ne s'oppose pas à la circulation.

Sur toute la façade maritime, des étendues de mangroves, la brousse à xérophile à l'arrière des dunes littorales, interdisent pratiquement toute communication. Sur le delta quelques rares établissements humains : Andranopasy au nord, débouché de la rive droite, centre de goélettes apparaît important. Au milieu des palétuviers, Ambohibe, partiellement détruit et ensablé par

un cyclone en 1922, a été délaissé au profit de Morombe. Ambohibe constituait autrefois le premier établissement important, centre administratif et commercial duquel ne subsiste qu'un village important, un cimetière européen et une cocoterie. En dehors de ce village, quelques petits centres Vezo dont l'insignifiance contraste avec la densité des villages de pêcheurs établis au sud de Morombe et du cap Saint-Vincent à l'abri des récifs et des pointements rocheux (1).

Les traditions orales recueillies dans la région du Mangoky donnent l'impression de communautés étroitement fermées et font état de guerres incessantes, intestines ou dirigées contre les voisins Mahafaly, Bara ou Sakalava. Afin de conserver leur potentiel humain, les souverains Masikoro interdisaient sous peine de mort à leurs sujets de quitter le territoire ; de la même manière, craignant des infiltrations, ils fermaient la plaine aux étrangers (2). Vers le nord où aucun obstacle majeur n'entravait la circulation, le Mangoky à la différence des autres fleuves de l'ouest, constituait une barrière et non un lien.

Aux raisons historiques s'en ajoutent d'autres. Alors que la basse Tsiribihina est sans cesse sillonnée de pirogues monoxiles molanga, entre Bevoay et le Mozambique, il n'existe que quatre points de passage. Ces faits sont d'autant plus étonnants que le Mangoky est peuplé d'éléments divers. L'observateur le moins attentif circulant entre les montagnes du pays Bara et la côte du

(1) Pour une étude géographique de la région du bas Mangoky, se reporter à l'étude à paraître de J. P. Trouchaud.

(2) Sur l'aspect historique se reporter à G. CONDOMINAS, dans *Perspectives et programme de l'étude sociologique du bas Mangoky*, ORSTOM, Paris, 1959, pages 4, 5 et suivantes, qui à partir de travaux sur le terrain et des ouvrages de A. et G. GRANDIDIER (*Ethnographie de Madagascar*), de E. BIRKELI (*Marques de bœufs et traditions de race*, Document sur l'ethnographie de la côte occidentale de Madagascar, Oslo Etnografiska Museum Bull., n° 2, Oslo, 1926), et de DE THUY (étude historique sur la Province du Tuléar) écrit : « Du point de vue ethnographique le bas Mangoky est la zone d'habitat des Masikoro et des Vezo. Ceux-ci n'en occupent que la frange côtière... Sur le plan traditionnel, le Mangoky servait de frontière entre les royaumes Masikoro du Fiherena et Sakalava du Menabe. La raza Andraivola gouvernait le Fiherena, alors que les Maroserena dirigeaient le royaume du Menabe... D'après Birkeli, l'histoire de la côte ouest peut se diviser en deux périodes. La première voit vivre côte à côte des tribus diverses dont celles « primitives » des Mikea et des Vazimba, ainsi que les Vezo. C'est sur ce substrat qu'est venue se superposer la double migration conquérante Masikoro et Sakalava qui ouvre la seconde période, qu'il appelle « période sakalava »... Les Masikoro — les « Machicores » de Flacourt — étaient signalés dès le XVII^e siècle dans le sud de la grande Ile. C'est de cette région occupée aujourd'hui par les Antandroy qu'est partie leur grande migration qui aboutit à la conquête du Fiherena. »

Voir également pour une étude plus complète H. DESCHAMPS, *Histoire de Madagascar*, Berger-Levrault, 1960, p. 96 à 105 et E. FAGERENG, *Histoire des Maroserana du Menabe*, *Bulletin de l'Académie malgache*, 1947-1948, p. 115-135.

Mozambique ne pourrait qu'être frappé par la diversité des populations et par l'importance des groupes allogènes. L'installation des éléments Antesaka, il y a une cinquantaine d'années dans la région d'Ankiliabo, constitue un cas spécial. Au regard des Sakalava, du Menabe et des Masikoro de la rive droite, les Antesaka dont les princes descendent d'un souverain Sakalava enseveli à Ibengy, à proximité du fleuve Mangoky, sont des alliés. Venus dès avant la conquête française, les Antesaka, désignés ainsi que l'ensemble des ethnies du sud-est sous le terme de « Tañala », ont bonifié, aménagé, mis en valeur les dépressions humides qui ne présentaient que peu d'intérêt pour les Sakalava, cultivateurs de terrains de décrue et de brûlis.

En dehors des Antesaka venus dès avant la conquête, de nombreux groupes Betsileo se sont installés au début du siècle dans la plaine de Befandriana. Ces mouvements de migrations ont été réamorçés à la suite de l'installation de colons européens notamment à Mangolovo. Plus récemment, la destruction des cactées, raketa en Androy a provoqué après les famines et disettes successives, une forte émigration Antandroy. Des villages se sont constitués dans la plaine de Befandriana. Ce mouvement spontané a été accéléré à partir de 1955 après la création d'une station expérimentale de culture de coton à Tanandava, sur la rive gauche du Mangoky. Aux contingents Antandroy sont venus se joindre des Mahafaly de plus en plus nombreux et des Tanosy immigrés installés depuis près d'un siècle autour de l'Onilahy. Ces migrations se trouvent encore accélérées par l'actuelle désertification de l'extrême sud, et un sévère assèchement de la plaine de Befandriana, plus grave d'année en année. Le Mangoky plus que jamais devient un lieu privilégié où convergent les pistes. Des enquêtes menées sur le terrain en 1958-1959 et en 1961 ont permis de recenser des propriétaires de terrains résidant normalement à Ampanihy et venant s'installer deux mois sur le Mangoky au moment de la récolte des pois du Cap.

L'ensemble de la population de la région étudiée, limitée au district de Morombe et aux deux cantons de la rive droite du Mangoky (Ankiliabo et Andranopasy) doit atteindre en 1961, 50 000 habitants. D'après le recensement administratif de 1959, dans les deux cantons de la rive droite ressortissant au district de Manja, pour 10 000 Sakalava et (Vezo), il apparaît 6 500 immigrés, soit plus de la moitié de la population. Les Tesaka sont d'ailleurs en majorité dans le canton d'Ankiliabo. Pour le district de Morombe, les chiffres donnent environ 29 000 Masikoro et Vezo, ces derniers étant à peu près quatre fois moins nombreux

que les Masikoro, 2 600 Antandroy, 2 000 originaires du sud-est et 1 200 Betsileo. Les immigrés ou descendants d'immigrés auxquels il faut ajouter 5 à 600 Tanosy et Mahafaly représentent sensiblement le quart de la population. Cette population par l'effet de son dynamisme propre et de l'intensification actuelle des mouvements de migration tendra à augmenter. Il est vraisemblable que le doublement s'effectuera en moins d'une génération (1).

Les classifications réconfortantes opposant les Sakalava pasteurs, les Vezo pêcheurs, et les Betsileo planteurs de riz ont cessé d'être valables; les Vezo ont laissé leurs pirogues aux voiles carrées pour devenir paysans au côté des Sakalava ou des Masikoro qui n'ont jamais cessé de l'être. Dans le schéma simplifié que l'on retrouve dans les écrits de maints auteurs et dans la plupart des monographies établies par les chefs de district, il est fait allusion au lent recul des Sakalava, à l'installation des industriels Betsileo descendus des hautes Terres. En fait, la réalité est infiniment plus complexe. Le Betsileo est le plus souvent né dans le pays, le Betsileo des plateaux hésite à le reconnaître comme l'un des siens, ses comportements, ses techniques mêmes lui paraissent fort différentes et relâchées. Quant aux Sakalava et Masikoro, leurs différences culturelles sont très faibles, les derniers apparaissent simplement plus rudes que les précédents.

Dans ce milieu déjà différencié, le fait essentiel a été la conquête française qui devait inévitablement condamner les cultures traditionnelles et leurs expressions les plus manifestes. La suppression de l'esclavage, la diminution des vols de bœufs, causes profondes des guerres tribales devaient briser le pattern traditionnel conçu en fonction de la guerre et des valeurs guerrières. L'idéal qui visait à faire de tout adolescent un guerrier valeureux s'est trouvé brutalement sans objet. Ce malaise profond sur le Mangoky a été ressenti encore plus sévèrement dans l'ancien royaume sakalava du Menabe. La conquête supprime l'appareil politique des souverains locaux, les mpanjaka, ou ampanito massacrés à Ambiky à proximité de la Tsiribihina au milieu de leur peuple, dans des circons-

(1) *Population et économie paysanne du bas Mangoky*. Documents du Conseil Supérieur des Recherches Sociologiques Outre-Mer, Paris. ORSTOM, Paris, 1958, ronéotypé, 77 pages, comprenant une étude de géographie humaine de R. Battistini et une étude démographique de S. Frère. Celui-ci, p. 68 à 70, calcule pour les différentes ethnies le taux d'accroissement des populations qui s'établit à 2,55 pour les Betsileo, à 2,39 pour les Antandroy immigrés (contre 1 en Androy) et à 2,32 pour les Masikoro, ce dernier taux apparaissant supérieur au taux d'accroissement Sakalava. La moyenne pondérée des différentes ethnies donne un taux d'accroissement de 2,6 par an, ce qui d'après l'auteur, est certainement surestimé et ne peut valoir que comme simple approximation.

tances incompréhensibles, ne sont pas davantage cautionnés sur le Mangoky (1). Les institutions sociales, l'ébauche de la féodalité guerrière désormais sans signification ne pouvaient que s'affaïsser, il s'ensuivit dans tous les pays du centre et du sud-ouest une longue période de stagnation dont dans une certaine mesure les communautés ne sont pas encore sorties. Dans cette atmosphère, les conduites collectives et les rites magico-religieux se conservent un certain temps quoique coupés de tout substrat. Au milieu du désarroi des valeurs et des symboles, l'agressivité ne pouvant être dirigée vers l'extérieur, se libère à l'intérieur des groupes et donne lieu à une recrudescence de la sorcellerie et des empoisonnements. Le groupe sentant sa cohésion menacée, réagit. Ses réactions se traduisent par une recrudescence des fêtes traditionnelles, garantes de la solidité des ensembles sociaux dont l'accomplissement mobilise les énergies et, dans un pays qui ne parvient avec peine qu'à résoudre ses problèmes de subsistance, absorbe le peu d'excédent disponible. A l'occasion d'une circoncision, tel notable d'Antaly sur la rive droite sacrifie cent onze bœufs, alors que la valeur de trois bœufs représente le revenu annuel de la plupart des participants. Le système colonial qui refuse aux élites tout rôle, accentue ce phénomène et fermant certaines directions d'évolution, favorise le repli sur soi-même et le développement d'activités parallèles qui s'exercent en marge et restent méconnues des autorités.

Il semble, toutefois, qu'une restructuration se dessine. Depuis l'indépendance, les Masikoro sortent lentement d'une désaffection interprétée souvent comme de la torpeur. Cette évolution selon de nouvelles normes est rendue difficile du fait de l'implantation d'un système économique interdisant actuellement la constitution d'un excédent susceptible d'être investi et de permettre le déclenchement d'un processus cumulatif. Dans la région étudiée, les Masikoro sont conscients de cet état et souhaitent rompre le cercle d'une économie qui, quels que soient leurs efforts, reste une économie de pénurie. La sorte d'indifférence qui se marque parfois s'explique par le sentiment qu'en l'état actuel des choses, il ne leur est pas possible sans aide extérieure de briser ce cercle, encore qu'une très rapide évolution se soit produite à cet égard depuis trois ans. Les élites Masikoro acceptent actuellement les responsabilités administratives et communales. Le phénomène des hiérarchies parallèles,

(1) DE THUY, *op. cit.*, p. 109, écrit en 1902, au sujet des royaumes Masikoro : « La confédération de fait existant entre ces chefs n'était cimentée par aucun lien traditionnel et, lorsqu'il s'est agi de lutter pour l'indépendance, il a suffi de quelque fermeté dans l'action et de prudence dans les négociations pour morceler la résistance et provoquer des soumissions séparées. Cette multiplicité de petits rois confinait beaucoup à l'anarchie. »

révélateur d'une méfiance instinctive à l'égard du système extérieur, tend à disparaître. L'indépendance en dépit des à-coups a permis de surmonter le mur de méfiance consécutif dans l'ensemble de Madagascar au soulèvement de 1947 et ayant abouti à une dérobade devant les responsabilités qui, de quelque ordre qu'elles soient, aboutissaient à mettre en contact les représentants des populations et l'administration.

D'un autre point de vue, les stéréotypes tiennent mal à l'épreuve des faits; dans la plaine du Mangoky, il est possible d'enregistrer toutes les gammes d'activités. Les Masikoro ont prouvé qu'ils sont susceptibles de s'adapter à des genres de vie très différents, en dehors des communautés denses de planteurs du pois du Cap, ils se rencontrent tout aussi bien dans les groupements de pasteurs suivant leurs troupeaux, que dans les régions rizicoles où ils pratiquent la culture du riz en rizières irriguées.

Les Vezo constituent un élément intéressant dans la perspective d'un développement du sud-ouest. Autrefois les Vezo sillonnant la côte depuis le sud de l'Onilahy jusqu'au-delà du Manombolo étaient réputés pour leur grande mobilité, il semble actuellement, en dehors des marins des goélettes qui atteignent l'extrême nord de l'île sans toutefois franchir le cap d'Ambre, que l'amplitude des mouvements diminue. Les groupes se stabilisent sur des portions de côte, au sud de Tuléar, entre Tuléar et le Mangoky, entre le Mangoky et Morondava et au nord de Morondava. L'activité traditionnelle, la pêche, était au dire des pêcheurs peu rentable depuis cinq ans. En 1960 toutefois une année plus favorable aurait freiné le mouvement de désaffection pour l'activité longtemps ressentie comme essentielle. Le passage à l'agriculture s'effectue rapidement, les villages Vezo du delta du Mangoky vivent aussi bien des activités de la mer que des activités de la terre. Les Vezo du sud de Morombe qui, lorsqu'on parle de leurs champs désignent la mer, font allusion aux Vezo an-tety, am-potaka, Vezo de la terre, de la boue par opposition aux Vezo an-jiaka, Vezo de la mer, des eaux agitées. Les Vezo qui possèdent souvent des terrains dans les zones inondables du Mangoky cultivent également du riz, soit suivant les techniques habituelles de la rizière inondée et du repiquage, soit d'une manière très originale, en utilisant à l'instar des Sakalava et des Antesaka du delta de la Tsiribihina le jeu des marées dans le delta du Mangoky.

Il y a seulement un peu plus d'une dizaine d'années, les Vezo des villages situés au sud de Morombe évacuaient chaque année, par le Mangoky, la totalité des productions de la région de Beroroha. Le transport sur le fleuve était assuré par des pirogues de

mer jumelées ou triplées qui remontaient lentement à la perche le Mangoky en deux ou trois semaines pour, au retour, amener en quelques jours les produits de Beroroha à Ambohibe dans le delta d'où ils étaient chargés sur des goélettes à destination de Morombe. A l'origine autour de 1932, les Vezo évacuaient de cette manière les productions de tabac, dont les feuilles comprimées constituaient des ballots de 100 kilos. A partir de 1936, la Mission des Tabacs se faisant plus exigeante, les planteurs européens du haut Mangoky ont changé de spéculation, commençant à planter des haricots, sur les baïboho : terrains inondables du fleuve. Cette production devait rapidement atteindre un millier de tonnes et le trafic Vezo sur le Mangoky a pris une très grande importance. Par la suite, les Vezo ont graduellement élevé leurs prix, jusqu'au moment où il devint plus avantageux pour les producteurs d'évacuer la récolte par camion sur Tuléar. Outre les frets fluviaux trop élevés, l'évacuation par le Mangoky se soldait par des pertes sérieuses qui pouvaient pour certains planteurs atteindre près du vingtième de la production. A partir de 1947, le trafic Morombe-haut Mangoky s'est trouvé complètement suspendu. Cet arrêt s'est soldé pour les Vezo par une sévère diminution des revenus et, d'un autre point de vue, la fin de l'intense mouvement qui de mai à novembre animait le Mangoky a eu pour effet d'orienter économiquement Beroroha sur Tuléar. Actuellement la production de haricots est achetée sur place par des commerçants pakistanais venus de Tuléar, qui déduisent le fret du prix de l'achat.

Ce fait a indirectement favorisé l'expansion de la culture des pois du Cap. Actuellement, si de nombreux Vezo continuent à effectuer quelques transports : bois de Bevato, fruits de la région de Manombo, mais également de l'intérieur du delta et des villages en bordure des mangroves, l'essentiel des revenus est fourni par les activités du port de Morombe et par les emplois liés au commerce d'exportation. Le pois du Cap reste la spéculation centrale. Outre les revenus qu'offrent au cours de l'année la commercialisation des pois, le triage, la mise en sac, le chargement et le déchargement des goélettes qui assurent les transports entre le delta et Morombe et à Morombe les opérations de batelage entre la plage et les cargos anglais ou norvégiens, font vivre une grande partie des Vezo de ce centre et des villages du sud.

A Morombe comme à Ambohibe, Ankilifaly et à Andranopasy la population se fait manœuvre — kibaroa — et assure à dos d'homme la manutention des 15 000 tonnes qui représentent la production de l'aire économique de Morombe. Ces activités temporaires sont d'un grand profit.

Aux populations originaires Vezo et Masikoro, les premières représentant un fond plus ancien, s'ajoutent les immigrés : gens du riz, Antesaka, et Betsileo, cultivateurs Tandroy pratiquant les cultures sèches.

Les éléments Antesaka et Betsileo d'origine paysanne possédant des techniques sûres pratiquent dans leur pays la culture du riz en rizières inondées. Dans l'ouest ils ont procédé à l'aménagement de larges zones déprimées mettant en place chaque fois que cela a été possible un système d'irrigation ou au contraire parvenant par un quadrillage de diguettes et de drains à assurer la maîtrise de l'eau et à bonifier des terrains marécageux primitivement couverts d'étendues de joncs sauvages, vondro. Ces communautés installées à demeure tendent sinon à s'intégrer aux groupes locaux, du moins à entretenir des relations étroites avec eux.

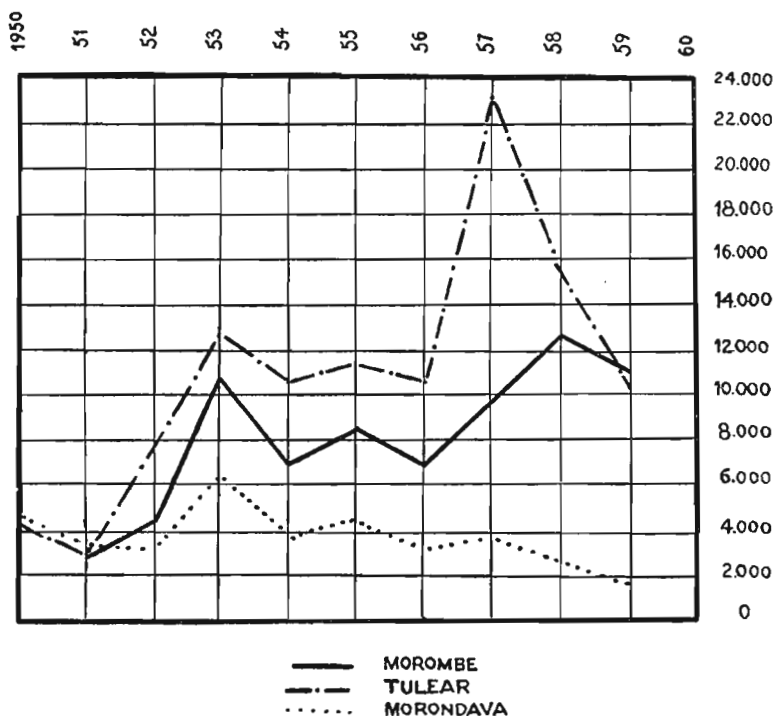
Il en va autrement des gens du sud au sens large du terme, venus des longues plaines arides des plateaux Bara, Mahafaly et Tandroy qui tendent à vivre isolés en groupes fermés et endogamiques. Leur installation autrefois précaire se stabilise, il se produit des mouvements de va-et-vient entre le Mangoky et les régions d'origine. En dépit de la proximité qui facilite le maintien des contacts, il est probable que la fixation définitive de ces immigrants ne tardera pas à se produire. La création, il y a une vingtaine d'années, de villages Antandroy dans la plaine de Befandriana semble l'attester. Les Antandroy et les Mahafaly pratiquent une agriculture de même type que les Masikoro et en particulier cultivent le maïs de saison de pluie sur brûlis forestiers. Les feux itinérants font rapidement disparaître la forêt sèche du sud-ouest de l'Onilahy jusqu'au-delà de la Tsiribihina. Ces pratiques brutales qui détériorent le capital sol, s'opposent aux efforts patients et aux techniques intensives des riziculteurs.

Du point de vue humain, l'implantation d'éléments extérieurs ne pouvait que marquer les communautés locales. La présence de fortes minorités d'étrangers propose de nouveaux genres de vie. L'exemple des Betsileo et des Antesaka offre un modèle différent d'adaptation de l'homme au milieu. En dehors du passage de communautés Masikoro à la riziculture, la culture des pois du Cap mettant en contact les premiers occupants du sol et les étrangers, constitue un profond élément d'intégration. Les rapports économiques établis avec des étrangers deviennent rapidement des rapports sociaux. Les Antesaka acquièrent des terres de baiboho, dans le même temps les propriétaires Masikoro font appel à d'autres Tesaka, Betsileo ou Antandroy qui travaillent chez eux en qualité de journaliers et très souvent de métayers à moitié.

* * *

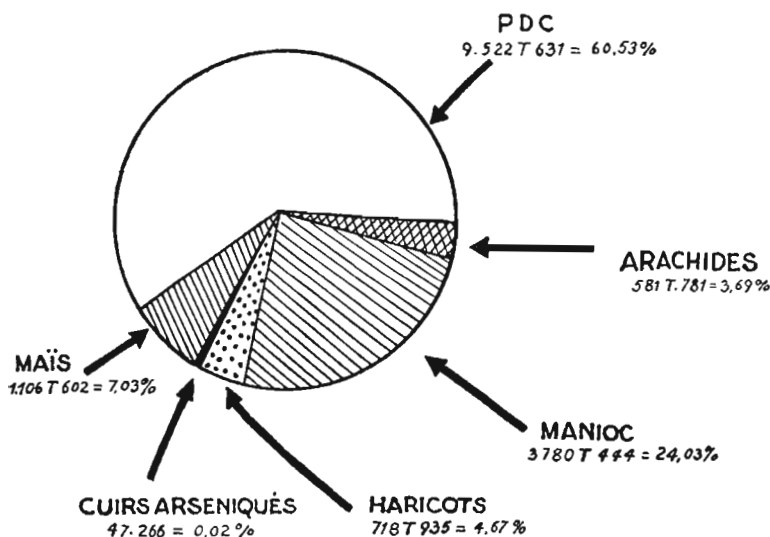
Cet aperçu rend compte d'une certaine complexité. Le milieu humain apparaît très différencié, les activités isolées ne sont pas forcément complémentaires et un passage rapide dans la basse vallée du Mangoky donne l'impression de petites communautés rurales autarciques vivant sur elles-mêmes. En fait, les cultures commerciales et en particulier le pois du Cap, constituent le principal élément d'intégration de la région. Le système commercial pakistanais dont le centre était jadis Ambohibe s'est transporté à Morombe et constitue l'armature économique de l'ensemble

TONNAGE PRODUITS EXPORTÉS
DE 1950 A 1959



Source *Rapport Annuel Service du Contrôle du Conditionnement.*
Province de Tuléar
Rapport Annuel 1959 - graphique modifié

EXPORTATIONS PORT DE MOROMBE
1960



D'après le rapport annuel. Service du conditionnement. Poste de Morombe.

de la région. Morombe, qui il y a une trentaine d'années ne comptait que quelques dizaines de familles, s'est développé très rapidement pour atteindre en 1960, 5 000 habitants.

Morombe est devenu l'un des points principaux du centre et du sud-ouest malgache. Les graphiques relatifs aux quantités exportées au cours des dix dernières années attestent de cette importance. Les tonnages de produits exportés par ce centre dépassent notablement en 1960 ceux de Tuléar, dont l'aire économique est pourtant beaucoup plus large. L'activité commerciale consiste à drainer les produits agricoles d'exportation, tout d'abord les pois du Cap qui représentent, pour l'année 1960, 60,63% du total des productions commerciales, ensuite le manioc, les arachides et les haricots. Les exportations l'emportent en poids et en valeur de très loin sur les importations, la balance commerciale apparaît très nettement favorable. Morombe qui autrefois constituait le débouché de l'ensemble de la vallée du Mangoky évacuant les productions des régions d'Ankazoabo et de Bero-roha, régions actuellement ouvertes sur Tuléar, reste le débouché des deux districts de Manja et de Morombe. Il semble que depuis

quelques années, l'aire d'influence tende à s'élargir et attire une partie des productions de Morondava (maïs en particulier). La zone d'attraction actuelle constitue la meilleure définition de la zone économique. Il est probable qu'une route reliant le delta au moyen et haut Mangoky pourrait à nouveau réorienter une partie du trafic sur Morombe au détriment de Tuléar.

La situation actuelle se caractérise par le couplage étroit d'une économie résolument mercantile, relativement organisée, contrôlée par des intérêts pakistanais, sur une économie autochtone sans réserve, précaire, où une productivité réduite et très irrégulière est génératrice de fréquentes disettes. Cette situation, peu favorable, explique l'emprise du système commercial qui fonctionne pratiquement en circuit fermé, les mêmes intérêts contrôlant à la fois les chaînes de collecte des produits primaires et de distribution des biens manufacturés. La plus grande partie des disponibilités que l'économie rurale traditionnelle obtient par la commercialisation des produits primaires retourne à l'appareil pakistanais en paiement des biens manufacturés. Ce mécanisme interdit toute accumulation, et explique ce paradoxe de populations pauvres dans une économie relativement prospère, de même qu'il explique en partie, mais en partie seulement, la stagnation des communautés rurales du delta et de la basse vallée.

L'étude du système commercial pakistanais, de la situation que son fonctionnement entraîne et de ses effets, aussi bien sur la formation du capital que sur les attitudes, comportements et réactions des populations locales, présente un intérêt certain pour l'ouest malgache et même pour l'ensemble des régions périphériques. En ce qui concerne l'économie de traite, il semble que la plupart des critiques formulées ne reposent pas sur des bases vérifiées, mais seulement sur des présuppositions, des approximations et des intuitions plus ou moins fondées. Il convient de procéder aux dépôts indispensables et de ne pas formuler des jugements abrupts. Dans le cas du Mangoky, le système commercial pakistanais peut être un élément de développement aussi bien qu'une entrave, en fait aussi étrange que cela paraisse, il est à la fois un facteur d'expansion et un frein. Un point est certain, du point de vue de l'économie globale : l'élimination des compagnies commerciales européennes fonctionnant au moindre risque et au maximum de profit a été un avantage.

* * *

Si, comparativement à d'autres régions de Madagascar, la documentation concernant le Mangoky se révèle après les travaux

et missions organisés par l'Office de Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer abondante, l'absence d'un document fournissant des comptes économiques, comparable à celui établi pour la province de Tananarive par M. Courcier pour l'année 1957, ou au document récent concernant l'archipel des Comores, a accru considérablement les difficultés de l'enquête. La totalité des documents en dehors des statistiques portuaires communiquées par le Service de la Statistique, proviennent des enquêtes ORSTOM réalisées à certaines époques par quatre chercheurs au cours des années 1958-1959 et fin 1960-début 1961. Dans une recherche de ce type menée dans une région excentrée qui, en outre, est loin de présenter l'intégration culturelle, économique et sociale qui caractérise les pays industriels, il semble qu'une approche globale par une analyse des grandes unités, risque en présupposant une homogénéité non réelle, de fausser la réalité. Cette démarche légitime ne vaut qu'autant qu'elle est suivie et complétée par l'application de techniques et de méthodes plus singularisantes relevant des différentes sciences humaines. Cela permet de parvenir à déterminer à l'intérieur des grandes catégories, les groupes particuliers significatifs.

Les résultats présentés ont été obtenus à partir d'enquêtes directes. Les questionnaires n'ont été établis qu'après l'achèvement de la phase d'étude monographique et l'établissement d'inventaires. Dans tous les cas, ils ont été posés directement dans le dialecte des intéressés, selon les cas en Masikoro ou en Vezo. De ce point de vue, les données fournies sont des données de première main. Il est évident que ce souci de purisme qui exclut les enquêtes par personnes interposées et condamne les éléments non vérifiés par l'observation directe est peu réaliste. Dans de nombreux cas l'emploi d'équipes d'enquêteurs, le collectage de données selon des techniques plus extensives s'imposent dès que l'étendue géographique de la zone enquêtée, les délais impartis, la fragmentation des groupes sociaux ou la diversité des genres de vie dépassent un certain seuil. Il n'en est pas moins vrai qu'à tort ou à raison et quelles que soient les raisons et les nécessités particulières qui les motivent, la mise en œuvre de ces méthodes et techniques d'enquêtes risque d'apparaître aux yeux des chercheurs de terrain comme « la meilleure solution de second rang ».

Le présent travail traite de la situation économique actuelle, l'analyse en ce qui concerne l'économie de traite pakistanaï est restreinte aux deux rives du Mangoky. Si certains résultats sont extrapolables à l'ensemble de la région étudiée, ils ne rendent pas compte des situations des autres vallées et deltas du centre et

du sud-ouest. De courtes missions effectuées à plusieurs reprises à des fins de sondage dans les vallées de l'Onilany, du Fiherena, de la Morondava, de la Tsiribihina et du Manombolo ont permis de déceler des différences notables. Toutefois en ce qui concerne les comportements des communautés traditionnelles et les conduites de « retrait » ou de « sublimation », les effets produits sur les individus et les groupes par le système dominant apparaissent fort semblables. Une telle étude, quoique limitée à une région définie, fournit des données valables pour l'ensemble de Madagascar et permet d'appréhender non seulement les mécanismes caractéristiques de ce type d'économie mercantile, mais encore les influences que l'économie exerce sur l'humain. En outre, les chapitres qui suivent se proposent de vérifier l'hypothèse d'une croissance sans développement, c'est-à-dire d'une croissance du produit global qui, du fait de l'existence de certaines structures, de décalages culturels, et de l'absence d'espaces de propagation et de diffusion, ne s'accompagne pas d'une distribution suffisante des avantages réels, qu'elle serait normalement en mesure de procurer. Cette hypothèse, si elle est vérifiée, permet d'expliquer, d'une part, le paradoxe qui dans une région riche, met en présence de populations pauvres, et d'autre part, la réalité d'une économie paysanne traditionnelle qui faute de pouvoir être cumulative, est condamnée à rester stagnante et à se trouver pratiquement « insularisée » au sein d'une économie marchande en pleine expansion.

*
* *

Le développement est simple. Après une première partie entièrement consacrée à l'étude des cadres sociaux et juridiques des activités et de l'économie actuelle des baïboho — terrains inondables — des rives du Mangoky, une deuxième partie procède à l'étude du système de domination commerciale, de ses moyens et des prélèvements opérés sur les budgets des producteurs autochtones. La dernière partie, partant d'une analyse de la répartition, traite des effets et conséquences de cette répartition à la fois sur la formation du capital et sur les horizons économiques des sujets. Il est possible à cette occasion de prendre conscience du poids que les systèmes des valeurs et des croyances traditionnelles exercent sur les comportements économiques des individus et des communautés humaines de la région du bas Mangoky.

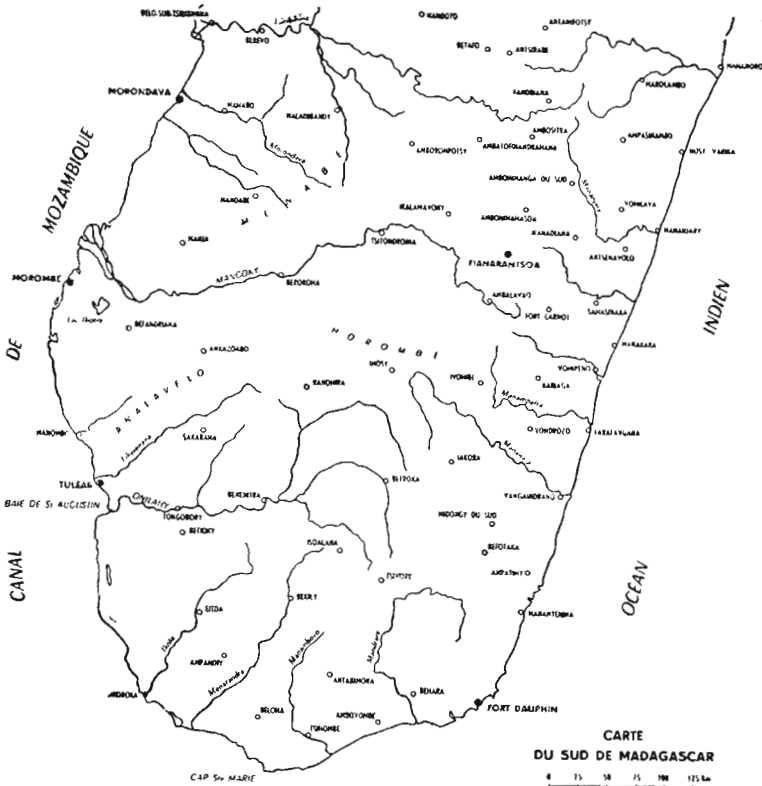
Première partie

**LES CADRES SOCIAUX
ET LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES**

La plupart des données présentées ont été recueillies sur la rive gauche de la basse vallée et du delta du Mangoky, dans la plaine de Befandriana et sur le littoral Vezo d'Andranopasy au sud de la baie des Assassins.

La partie de la rive gauche coïncidant avec les deux cantons administratifs d'Antongo et d'Ambahikily forme une unité régionale, organisée de part et d'autre d'un bras mort du Mangoky : le Kitombo qui a contribué à la formation de la plaine alluviale actuelle. La topographie de détail est accidentée, souvent marquée par les traces d'un réseau hydrographique ancien. Des sols stériles, sableux ou salés, occupent une large place. Les milieux naturels sont contrastés : hautes terrasses couvertes par la forêt qui présente tous les stades de dégradation depuis la forêt tropophile jusqu'à la dénudation complète ; basses terrasses inondables constituant la zone des *baiboho*, occupées par une végétation herbacée et par des cultures étendues sableuses à bush xérophile, marges maritimes de sols salés à plaques de salicornes (*sirasira*) ou de mangroves.

Le peuplement est homogène, d'ethnie Masikoro à l'intérieur, Vezo sur la côte. Les immigrés, Antesaka, Betsileo, Antandroy, se rencontrent dans les régions rizicoles et dans la plaine de Befandriana ainsi qu'autour du centre-pilote de culture de coton de Tanandava. La densité approximative de 13 habitants au kilomètre carré le long du fleuve est moins importante ailleurs. L'habitat est groupé, les hameaux et villages se localisent sur la bande forestière comprise entre les *baiboho* et le Kitombo et dans la région d'Antongo. Les populations tirent l'essentiel de leurs revenus de l'agriculture. Elles effectuent en saison des pluies des cultures sèches sur les hautes terrasses : maïs de première saison sur brûlis forestier ou maïs, patates et manioc sur *baiboho* « secs ». En saison sèche sont pratiquées des cultures de décrue sur les *baiboho* du Mangoky : cultures vivrières de maïs de deuxième saison, patates et cultures



commerciales de haricots et surtout de pois du Cap. La mise en valeur des *baiboho* provoque une migration saisonnière de direction transversale au fleuve. Ces déplacements affectent la totalité de la population qui s'installe sur les *baiboho* dans des campements provisoires pendant une période de trois mois du début septembre à la fin novembre. Cette étonnante concentration de milliers de gens venus de tout le sud-ouest, sur quelques kilomètres des rives du Mangoky s'accompagne dans une atmosphère de liesse, d'une accélération générale de l'ensemble des activités économiques et sociales. Les mouvements des troupeaux suivent les migrations saisonnières liées à l'agriculture.

Afin de comprendre la vie sociale et économique des commu-

nautés humaines du Mangoky et les caractéristiques d'une économie qui, en dépit des apparences, reste une économie de subsistance, il convient dans un premier chapitre de tenter une approche du milieu humain. Cette approche procède à l'analyse des cadres familiaux et sociaux des activités en s'efforçant de dégager des unités significatives au double point de vue juridique et économique. Le deuxième chapitre traite des cadres formels et juridiques des activités économiques, et en particulier de la manière dont les hommes sont parvenus à aménager l'espace et à définir au niveau des communautés et des ensembles familiaux la nature des rapports établis entre les groupes, les individus et le sol. La question de la tenure des terres doit être envisagée, elle présente une importance considérable pour des communautés paysannes. Cette première démarche constitue une introduction nécessaire et permet d'aborder, au niveau des villages et au travers des genres de vie, l'étude de l'économie paysanne des *baiboho*. Du fait de leur importance, une première section du troisième chapitre décrit les activités de production rattachées à l'agriculture et à l'élevage. L'examen des conditions dans lesquelles s'effectuent les cultures vivrières et commerciales, les désavantages que présentent pour des cultivateurs démunis les incertitudes et les irrégularités des productions et des rendements, expliquent la précarité et la vulnérabilité qui constituent les caractéristiques essentielles des économies traditionnelles. Ces handicaps majeurs encore davantage mis en lumière dans une deuxième section, par l'analyse des revenus villageois et individuels, rendent compte dans une grande mesure, de la grande faiblesse de l'économie du sud-ouest, et des obstacles endogènes qui s'opposent à une promotion des populations et à un développement des potentialités latentes.

L'ensemble de la première partie, consacré au milieu humain et aux activités traditionnelles, introduit à l'étude du fonctionnement et des effets d'un système commercial dominant, contrôlé par des intérêts étrangers, conçu et construit en fonction d'une économie de pénurie et de rareté où pour le malheur des hommes se produisent de fréquentes périodes difficiles. Ces conditions défavorables expliquent en outre le degré « d'enkystement » (Guilcher) de l'économie de traite pakistanaise (1).

(1) A. GUILCHER, *Madagascar : Géographie régionale* : C. U. D., Paris 1954, p. 109.

CHAPITRE I

LE MILIEU HUMAIN⁽¹⁾

Les systèmes familiaux du sud et de l'ouest, en particulier ceux des groupes Sakalava, Masikoro, Mahafaly, Vezo, Bara et Antandroy, sont comparables au point de vue structural. Mais, sur un schéma identique, les groupes ont introduit des variantes. Toutefois, ainsi que le fait ressortir J. Faublée (2) l'unité du sud est forte, les représentations collectives apparaissent semblables, facilitant l'intégration des éléments allo-gènes.

Le fait frappant est l'étonnante richesse de ces systèmes comparés aux systèmes occidentaux. Sans difficulté, un individu situe une centaine, voire deux ou trois cents personnes, établissant d'une manière précise la nature des liens familiaux qui les unissent à lui ou aux autres membres du groupe. Tout se passe dans les régions du sud comme si les hommes qui vivent en petits groupes dans un milieu difficile, ne disposant que d'un outillage rudimentaire, cherchaient dans la stabilité du groupe familial une compensation à la précarité de l'équilibre économique.

Dans les régions périphériques, l'importance de la parenté est d'autant plus grande que contrairement à ce qui s'est passé

(1) L'étude du milieu humain est traitée dans la perspective économique qui est celle de l'ensemble de ce travail. Pour une analyse ethno-sociologique approfondie se reporter à l'étude à paraître de H. LAVONDÈS, *Bekoropoka : vie sociale et religieuse d'un village Masikoro*.

(2) J. FAUBLÉE, *La cohésion des sociétés Bara*, P. U. F., Paris, 1953 et également la « somme » considérable que représentent les *Récits bara* du même auteur. Institut d'ethnologie, Paris, 1947.

en Imerina, le pouvoir politique est apparu souvent intermittement, toujours surimposé. Dans le sud et l'ouest, des lignages d'origine étrangère, accompagnés de groupes venus de l'est ont imposé leur domination à d'autres groupes, clans ou familles étendues, les groupant en des confédérations qui souvent par la suite ont constitué des ethnies diversifiées.

Le groupement familial accapare des fonctions qui, dans d'autres sociétés, sont normalement assumées par d'autres organismes. Cela rejoint la constatation de Radcliffe Brown (1) qui montre que, fréquemment, lorsque la parenté est le principal facteur de cohésion sociale, le groupement des parents tend à devenir l'élément le plus important de la structure sociale, jusqu'à le remplacer, à la limite.

D'un autre point de vue, la parenté à Madagascar propose son modèle à toutes les autres formes de sociabilité. Les attributions du souverain-*mpanjaka* n'étaient que la transposition des attributions de l'aïeul. La structure familiale est caractérisée par un système de hiérarchies fondé sur les générations et à l'intérieur de chacune des générations sur l'âge.

L'autorité est dévolue, sauf en cas d'incapacité, à l'aîné de la génération la plus ancienne en quelque sorte automatiquement.

Chaque génération assume une fonction capitale d'éducation au sens large à l'égard des générations suivantes. L'appareil entier vise à transmettre la coutume. L'éducation se fait par imprégnation et est dispensée par la totalité du groupe. Il n'existe pas en dehors des techniques artisanales ou magiques de procédés tendant à faire acquérir rationnellement des connaissances. L'éducation suit l'expérimentation, les anciens veillent à ce que les enfants réagissent à l'expérience ainsi qu'ont réagi les ancêtres en respectant les pratiques éprouvées.

Dans cette optique, dans la mesure où ne se produisent pas de changements radicaux, dans la mesure où la vie des nouvelles générations est semblable à celle des anciennes, dans la mesure où le retour des saisons et des années entraîne le déroulement d'activités familiales, il est certain que la sagesse de l'homme, son adaptation au milieu géographique et social s'éprouvent et augmentent avec l'âge. Les aînés ont plus d'expérience et plus de connaissances que les cadets ; le mérite

(1) A. R. RADCLIFFE-BROWN et D. FORDE, *Systèmes familiaux et matrimoniaux en Afrique*, P. U. F., 1953.

personnel n'a pas grande place dans ce système fermé à la compétition. Dans le schéma traditionnel, les éléments jeunes sont d'autant plus dépendants qu'ils n'ont aucune autonomie économique, les terres sont collectives, même réparties elles appartiennent au lignage et restent sous le contrôle de l'ancien.

Pourtant l'autorité n'a jamais été absolue. Même dans les temps anciens le souverain ou le chef, quel que soit son mode de désignation, était entouré des vieillards et des chefs de lignage ou fragments de lignage membres du groupe. Cette assemblée constituait un conseil patriarcal dont l'avis était généralement suivi. Sauf circonstances exceptionnelles, le chef ne prenait pas de décisions contraires à l'avis exprimé par les anciens ; il respecte la coutume et a soin d'agir avec l'assentiment des membres du conseil, afin de ne pas donner à ses décisions un caractère unilatéral et arbitraire. Cette pratique de ce que l'on peut appeler gouvernement ou administration par conseil est caractéristique de l'autorité telle qu'elle est comprise traditionnellement.

Les rôles sont déterminés et classés, allant du supérieur à l'inférieur, et les membres du groupe occupent suivant les rôles qu'ils assument, des statuts différents qui leur donnent une plus ou moins grande audience lors des délibérations. A Madagascar l'accent est mis sur la supériorité des vieillards. Toutefois en règle générale actuellement, les décisions ne sont pas prises par les plus vieux, lesquels, à partir d'un âge avancé, ne font plus partie de la population active et sont pris en charge par un parent. Dans les groupes étudiés les décisions étaient prises par des hommes de cinquante à soixante ans, mais toujours ceux-ci sollicitaient par déférence l'avis des vieillards. Il paraît partout déraisonnable d'agir sans les consulter.

Le passage de la parenté au voisinage s'effectue sans rupture par développement d'un même schéma. A la parenté classificatoire où les parents sont distingués d'après leur génération, correspond dans les villages, une distinction en strates d'âges avec ordonnance des rôles. Il n'est toutefois pas possible de parler de classes d'âge.

Suivant les groupes il est possible d'enregistrer des variantes, les catégories se correspondent plus ou moins, mais le principe reste le même. A titre d'exemple, le tableau ci-après fait ressortir les classifications admises dans trois groupes différents. Pour des raisons de simplicité, la terminologie donnée ne concerne que les éléments masculins.

Classes d'âge reconnues	Temor (Ambila) Côte est	Masikoro (Mangoky) Côte ouest	Tandroy (Ambovombe) Extrême sud
0 à 15 (1).....	Zazakely	aja	Zaza
15 à 20/22.....	Zazabeminono	Jatovo	be feo
20 à 25	Zazalahy ou mpanompo	ou joahary	ajalahy
25 à 30/35.....	Andriambaventy	olo be	ondaty be
30 à 40			
40 à 50.	Gerageha	naoda	
50 à 60.	Gerageha fotsivolo		
+ de 60	Gerageha ankondondo garagara Andrianavy		

(1) Il n'a pas été tenu compte des subdivisions à l'intérieur du groupe des enfants, nouveau-né, nourrisson..., elles existent.

Les usages, les types de comportement et les conduites sont définis. Dans les rapports entre générations, ils peuvent souvent se définir en termes de droit et d'obligations. Les relations affectives sont déterminées de la même manière. Entre les générations l'opposition la plus fréquente est le terme direction-obéissance.

La société villageoise reproduit le schéma de la famille traditionnelle auquel elle emprunte le principe de hiérarchie des générations. La situation est plus complexe qu'à l'intérieur de la famille, car il existe d'autres distinctions tenant à la persistance d'anciennes structures d'inégalité. Outre que dans le sud comme dans l'ensemble de l'île existait un système de castes, la caste libre *vohitse* comprenait deux catégories de personnes : les unes descendant des groupes venus avec les conquérants Sakalava ou Masikoro fournissaient l'impôt de sang ; les autres descendant des premiers habitants du pays étaient dans une situation moins favorable, tenus souvent à des prestations économiques lourdes. A la limite leurs conditions se rapprochaient de celles de serfs.

Cela est en général dissimulé. Pourtant des différences sociales

persistent ; il suffit d'examiner par exemple les relations matrimoniales pour se rendre compte qu'il existe certaines barrières entre les groupes.

Néanmoins, dans les communautés villageoises homogènes, c'est-à-dire dans les communautés où il y a, sinon coïncidence parenté-village, du moins coïncidence groupe ethnique-village, la cohésion des différents lignages appartenant au même groupe ethnique est assurée par la coutume. Les problèmes qui se posent dans les communautés où plusieurs groupes ethniques sont en présence sont autres du fait du contact de coutumes et hiérarchies différentes. Suivant les régions ces problèmes ne sont pas résolus de la même manière.

1 — LES SYSTÈMES FAMILIAUX ET MATRIMONIAUX

Pour un autre type de société, il ne serait peut-être pas nécessaire de se livrer à une étude des systèmes de parenté. Dans le sud-ouest malgache, sans une telle étude il ne serait pas possible de comprendre une société que l'on est porté à saisir sous ses aspects les plus exotiques : l'étrangeté des cérémonies religieuses, les visages peints, les danseurs luisants de sueur frappent davantage l'observateur que l'aspect quotidien des existences paysannes. Exprimer une telle société en termes de clans ou de lignages risque de ne pas faire avancer d'un pas dans la connaissance de cette société. Il convient au contraire de procéder à une analyse structurale afin de dégager des unités significatives du double point de vue juridique et économique. Cette analyse néglige d'autres aspects dont le traitement devrait faire l'objet d'une approche différente, en particulier la nature des relations à l'intérieur du système et les significations psychologiques et symboliques que revêtent ces relations. A l'intérieur du système de parenté comme de tout système social, les relations et manifestations en apparence les plus émotives et affectives sont déterminées de la même manière que les relations définissables en termes de droits et d'obligations. Les écarts observés entre les conduites réelles et les conduites attendues, les attitudes et les réactions d'approbation ou de désapprobation qu'ils provoquent sont des indices précieux révélateurs des conjonctures de changements sociaux ou des situations de crise. Ces aspects, essentiels dans une autre optique, ne sont pas abordés directement.

Afin d'éviter des malentendus, un deuxième point doit être souligné : les catégories dégagées par l'analyse structurale

sont des catégories logiques, mais en grande partie inconscientes. S'il arrive quelquefois que l'ethnologue rencontre un informateur capable de donner une interprétation sociologique ou symbolique de sa société et de fournir une explication ou une théorie à l'occasion d'un fait social, dans la plupart des cas seule l'observation attentive, raisonnée et prolongée permet sous le désordre des données, des faits et des phénomènes empiriques, de supposer l'existence d'un principe plus général. Dès ce moment le rôle du chercheur consiste à chercher le caché, à procéder à des analyses de contenu, à s'interroger sur les significations et, procédant selon une sorte de méthode des résidus, à découvrir par éliminations successives, sous-jacent aux manifestations, aux interprétations et aux comportements les plus variés, le modèle minimal de référence. Ce procédé, légitime en l'absence d'un meilleur, présente l'inconvénient de ne fournir qu'un modèle construit. Dans le cas de la présente étude, cet inconvénient est toutefois limité par le fait que les catégories qui servent de base au système de parenté sont des catégories inconscientes qui ne peuvent être dégagées qu'au terme d'une analyse conduite selon des méthodes proches de celle de l'analyse phonologique qu'utilisent les linguistes. Les résultats d'une telle analyse ne sont pas le plus souvent sans provoquer la surprise des intéressés. Dans la région du Mangoky, la plupart des gens interrogés pensaient que les deux mots-concepts de *foko* et de *longo*, dont l'opposition présente sur le plan de l'analyse formelle une très grande importance, signifiaient la même chose. Ces remarques faites, il est possible d'aborder l'étude des systèmes familiaux dont la trame constitue la base des activités sociales et économiques des populations du sud-ouest et de dégager les unités pertinentes.

a) Les clans anciens

Le clan a cessé d'être une unité significative et s'identifie actuellement le plus souvent au lignage. Les causes en sont avant tout démographiques. Au-delà d'une certaine dimension, la cohésion n'est plus possible. Néanmoins cette unité n'a pas cessé de constituer un modèle et mérite une description. Un aperçu trop bref peut, en faisant songer à des rapports formels empreints d'une trop grande solennité, trahir quelque peu la réalité de ce qu'étaient les clans anciens et les rôles des vieux

des lignages. En fait, en dépit du langage spécial (1) que l'on employait à l'adresse des anciens, des attitudes, les statuts et les rôles étaient profondément intériorisés et revêtaient une grande spontanéité, les rapports humains ont rarement été autant pénétrés d'étiquette que dans les féodalités européennes ou asiatiques. Il ne faut pas oublier à l'arrière-plan la faiblesse du technologique et la précarité des pouvoirs de l'homme sur l'environnement. D'ailleurs ainsi qu'il va être vu, le clan à accentuation patrilinéaire apparaissait relativement indépendant du système formel d'organisation de la parenté.

1. *La Raza*, clan ou lignage suivant les cas, constitue l'unité fondamentale par référence à laquelle l'individu se situe et situe les étrangers. En principe, elle groupe tous les descendants en ligne masculine d'un ancêtre commun, quelquefois éponyme. *La Raza* comprend plusieurs générations qui coexistent. Du fait du système de parenté classificatoire et de la hiérarchie des différentes couches, l'autorité est détenue par l'aîné de la génération la plus ancienne qui exerce les fonctions de *mpitan-kazomanga* et de *mpisoro* ou *mpiantoka* assurant le respect des normes prescrites et des coutumes ancestrales, *lilindraza*. Ordonnateur des rôles et des rapports à l'intérieur du groupe, il préside à tous les événements importants de la vie des membres de la *Raza* : acceptation dans la *Raza*, mariage, mort. Prêtre familial officiant devant le pilier du culte patriarcal *hazomanga*, il se fait l'interprète des vivants auprès des morts et des dieux qui participent à la vie du groupe accordant ou refusant leurs protections. Les *Raza* sont individualisées par des récits transmis oralement de génération en génération, les *tantaran-draza* histoires familiales. Certaines *tantaran-draza* constituent de véritables lettres de noblesse du fait du prestige et des hauts faits d'un ancêtre de même sang.

D'autres récits quelquefois, communs à plusieurs *Raza*, les

(1) La terminologie adoptée est celle de l'école anthropologique anglaise. Dans l'ouvrage cité précédemment, Radcliffe-Brown distingue le clan du lignage de la manière suivante (p. 49) : « La distinction entre un clan et un lignage est que, dans un lignage, chaque membre peut, en fait ou théoriquement, prouver le lien généalogique qui l'unit à un membre quelconque de son lignage par l'existence d'un ancêtre commun connu, alors que cela est impossible dans un clan. Les clans peuvent à leur tour être divisés en sous-clans, et les clans ou sous-clans en lignages. Un lignage très étendu est habituellement fractionné en branches qui sont elles-mêmes des lignages restreints... » Dans la région du Mangoky certains clans peuvent comprendre des centaines, voire comme chez les Vezo quelques milliers de personnes. Du point de vue économique, le lignage dont il est question coïncide le plus souvent avec le lignage restreint de Radcliffe-Brown.

tafasiry ou *tapasiry*, justifient les interdits *faly* communs aux membres des lignages.

Les marques d'oreille des bœufs en même temps que signes de propriété constituaient les blasons des lignages ; aujourd'hui la marque d'oreille *sofin'aomby* correspond plus souvent au groupe de lignages qu'au clan.

2. *L'autorité de l'aïeul* — *mpitan-kazomanga* — est solidement affirmée. Gardien des traditions, il a la possibilité d'agir chaque fois que la méconnaissance des coutumes menace l'intégrité du groupe. Magistrat domestique à l'intérieur de la *Raza*, prêtre des rites familiaux, il assure en outre les relations des lignages qu'il représente avec les autres lignages et les institutions de nature différente. Jadis, détenteur du pouvoir domestique, il participait au pouvoir politique associé aux décisions les plus graves des *mpanjaka*.

Les fonctions religieuses étaient très importantes. Dès que survient un principe de changement, lorsqu'un événement soudain est susceptible de se produire et de menacer la collectivité, aussi souvent que le résultat d'une activité humaine dépend de facteurs qui échappent à l'homme, l'ancien intervient et prie les dieux ou les ancêtres.

Le rôle de l'ancien, maître des récoltes, gage de fécondité du sol, auquel on offre des prémices, se rattache à cet aspect.

En dehors des fonctions purement religieuses qu'il assume en sa qualité de *mpisoro*, l'ancien intervient dans toutes les circonstances de la vie. Sa présence est une sorte de caution qui sacralise et socialise — ces deux notions étant confondues — les actes profanes. Les délibérations, les décisions prises en sa présence revêtent un caractère d'authenticité. Les situations qui autrement ne seraient pas socialement reconnues prennent un caractère public et non équivoque.

Comme il a été dit il préside tous les rites de passage, accueillant l'enfant dans la *Raza*. Il a en corollaire le pouvoir de le rejeter, ce qui dans le monde malgache constitue la sanction la plus terrible. Le rejet existe toujours, mais il y a glissement du plan religieux au plan juridique.

Maître des récoltes, l'ancien est d'une certaine manière maître du sol. Les liens entre les membres de la communauté et la terre sont médiats et passent par lui. Ce fait a été capital dans les rapports avec les éléments allogènes. Dans l'ouest et le sud les chefs de *Raza* ont permis l'intégration des étrangers, les autorisant à cultiver la terre, leur donnant souvent une

femme du groupe. Souvent les chefs de fragments de lignages étrangers, *lonaky* du sud-est malgache, *Anakandriana* betsileo ont fait des alliances de sang (*fatidrà*, *vaki-ra*, *fanenge*) avec les chefs de clans locaux.

La *Raza* disparaît, le tombeau n'est plus commun, comme cela est toujours le cas dans le sud-est malgache où la cohésion des sociétés repose sur le *kibory*. Dans la plus grande partie de Madagascar, la grande famille se désintègre n'étant plus protégée par ce temps cyclique qui était celui des temps anciens. L'ancien partout perd son pouvoir économique ; sa suprématie sur le plan religieux est elle-même menacée ; gardien des traditions il ne participe pas aux innovations. La généralisation de l'enseignement offrant d'autres cadres de référence opère une rupture. Les vieux sont conscients de cette situation et l'acceptent, l'ancienne *Raza* apparaît comme un cadre vide, la famille réduite déjà au-delà du fragment de lignage prend de plus en plus de relief marquant la nouvelle direction d'évolution.

b) Le système familial et matrimonial

Les systèmes de parenté du sud sont de type classificatoire, établis sans référence à la *Raza*. L'individu de référence : l'Ego, distingue deux catégories de personnes avec lesquelles il est en relation ; les *foko* et les *longo*.

Les liens de parenté sont établis sur la base d'un système indifférencié avec accentuation du principe patrilinéaire. L'Ego est au point de jonction de trois lignages : lignages patrilinéaires de son père, de sa mère et de son conjoint. Les parents directs des deux premiers lignages sont *foko*, ceux du troisième sont *longo*. Les liens les plus importants sont ceux qui l'unissent aux parents paternels de son père et de sa mère.

A son niveau, l'Ego considère comme *foko* ses frères et sœurs (germains, consanguins ou utérins) et leurs descendants.

Dans la génération ascendante, sont *foko* de l'Ego :

- 1) son père et sa mère ;
- 2) les frères et sœurs de 1) et leurs descendants ;
- 3) les pères et mères de 1) ;
- 4) les frères et sœurs de 3) et leurs descendants ;
- 5) les pères et mères de 3) et leurs frères et sœurs, mais non les descendants de ces derniers.

Au seul échelon 3) sans tenir compte des branches collatérales, les grands-parents de l'Ego peuvent appartenir à quatre *Raza* différentes.

Alors que le terme *foko* désigne les parents proches paternels et maternels jusqu'au troisième degré, le terme *longo* recouvre trois groupes de relations et désigne à la fois des parents et des alliés.

Pour l'Ego, sont *longo* :

— les descendants de 5) ;

— les conjoints des parents *foko* tant en ligne paternelle qu'en ligne maternelle ;

— les parents « *foko* » du conjoint « *valy* » de l'Ego lequel n'est pas considéré comme *longo*, mais sert de point de jonction.

D'une manière générale, les conjoints et alliés des *longo* sont des étrangers *olon-kafa* par rapport à Ego.

Comme les *foko*, les *longo* appartiennent à des *Raza* différentes. Toutefois, les membres d'une même *Raza* se considèrent comme « *longo* » issus d'un ancêtre commun.

Un décalage se produit à chaque génération ; les alliés *longo* par la femme de l'Ego sont des parents *foko* pour le fils de l'Ego dont ils constituent la branche maternelle.

Les conjoints de cette catégorie de parents étrangers par rapport à Ego, sont des *longo* pour le fils de Ego.

S'opposant aux termes de *foko* et de *longo* extérieurs à la *Raza*, le *Tarihe* — *tariha* ou *tarija* — apparaît comme une fragmentation de cette dernière. Il s'ensuit que les membres d'un même *Tariha* appartiennent obligatoirement à la même *Raza*.

Le *Tariha* désigne l'unité formée par un fragment de lignage patrilinéaire et comprend plusieurs familles élémentaires dont les chefs appartiennent à trois classes d'âge successives. Pour Ego, le *Tariha* auquel il appartient se définit par rapport au père de son père. Interrogé, il le caractérise en citant le nom de ce dernier : *Tarihan' X*.

Les membres d'un même *Tariha*, outre qu'ils font partie de la même *Raza*, sont *foko* ou ligne masculine. Les descendants de femmes du groupe et d'étrangers au *Tariha* ne font pas partie du *Tariha*.

La définition du *Tariha*, précise par rapport à la « tête » (père du père), est plus floue à la base. Toutefois à chaque génération, lors de la constitution de nouvelles familles élémentaires, il se produit une restructuration et le *Tariha* se fragmente en nouvelles unités de même type.

1. Les parents *Foko* et *Longo*

Les parents se définissent en *foko* et en *longo*. Le terme *foko* peut créer une confusion du fait qu'en Merina il signifie

clan. Dans les autres régions le terme *foko* est absolument différent du terme *Raza* qui désigne la grande famille, le clan. Le *foko* est un groupement de parents proches, différent de la *Raza*, les membres d'un même *foko* peuvent appartenir à des *Raza* différentes. Si le terme *foko* désigne des parents proches, le terme *longo* désigne les parents éloignés. Pour des raisons politiques les lignages nobles ou *mpanjaka* intervertissent quelquefois les termes, les parents des branches collatérales éloignées *longo* pour les gens du commun *vohitse* sont qualifiés de *foko*. Ces notions ont une grande importance sur le plan des relations matrimoniales.

Sur un schéma identique les peuples du sud organisent de manière très divergente leurs systèmes matrimoniaux.

Les Masikoro et les Vezo écartent toute union avec les parents du côté maternel. Du côté paternel, ils distinguent entre les parents *foko* et *longo*.

Dans tous les cas, l'union avec les *foko* paternels est interdite. Certains clans Masikoro pratiquent l'exogamie de *Raza*, excluant de ce fait les parents *longo*. D'autres admettent que cette union est licite après les cérémonies du *mangala faly*. Les clans vezo recherchent les *longo* paternels, il s'agit d'un mariage préférentiel qu'exprime l'adage : *tsy tsobo hanambaly olon-kafa, tena mpilongo tsara mifanambaly* (il ne convient pas d'épouser des étrangers, il est bon d'épouser de vrais *longo*).

Dans le sud, le fait d'épouser des parents est considéré comme une chose bonne en soi. Les Bara, Antandroy, les Mahafaly et les Vezo d'origine Mahafaly (*Voroñeoke, Tañalaña...*) sont autorisés à épouser des parents à la fois dans les lignes paternelle et maternelle. Du fait d'une tendance à l'endogamie de *Raza*, les Tandroy et les Mahafaly semblent rechercher le mariage avec des parents *foko* ou *longo* du côté paternel, la raison mise en avant est que cela permet d'observer les coutumes (*mahamby lilin-draza*). Cela permet également d'éviter les litiges lors de la succession des poteaux de culte, *hazomanga*.

Dans tous les cas, une cérémonie dite *mangala faly* est nécessaire ; elle est accomplie par le *mpitan-kazomanga* du clan de l'homme. Cette cérémonie chez les groupes Mahafaly et Antandroy a de l'avis des informateurs davantage l'aspect de réjouissances que d'un rite propitiatoire. Ce dernier aspect apparaît lorsqu'il s'agit d'un *mangala faly* devant permettre le mariage de cousins issus de germains.

Au niveau des fils et filles de frères et sœurs, l'union apparaît comme grave. Les interdictions matrimoniales ne sont pas tou-

jours définitives. Si dans tous les cas il est impossible d'épouser la fille de la sœur de la mère (cousine parallèle du côté maternel), la cérémonie du *mangala faly* peut permettre d'épouser des parents *foko* même au premier degré. Cela est interdit pour les Masikoro et les Vezo. Toutefois, chez les Vezo d'origine Mahafaly, les Antandroy et les Bara, il est possible d'épouser la fille du frère du père ou du frère de la mère — oncle maternel — *renilahy*, c'est-à-dire la cousine croisée du côté maternel et la cousine parallèle du côté paternel. Des clans Bara, Mahafaly et Antandroy en particulier les clans du groupe *karimbola* vont jusqu'à autoriser le mariage avec la sœur du père. Ces exceptions sont rares. L'Ego s'il épouse des parents ne peut les choisir que dans sa génération bien qu'en fait une mère-classificatoire puisse être beaucoup plus jeune que lui, la terminologie qui dans les générations descendantes ne distingue pas les sexes est révélatrice à cet égard. Avec cette catégorie de parents le mariage ne peut être envisagé.

Les Tandroy, Mahafaly et Bara dont les coutumes de leur propre aveu apparaissent proches sont *mpirafy* rivaux. Cela s'atténue rapidement, mais sur le plan matrimonial ne facilite pas les union inter-groupes. Les Mahafaly conservent l'expression *lefon'Bara*, *lefon'Antandroy* — sagaie de Bara, sagaie d'Antandroy — pour désigner un malheur extrême, cela correspond à l'expression Merina : *Loza aman'antambo*.

Les Vezo seuls se marient facilement avec des étrangers, souvent Betsileo ; cela peut se faire dans les deux sens. Les Masikoro évitent les mariages mixtes, cette règle est stricte pour les hommes, mais les femmes Masikoro suivent quelquefois des étrangers. Les Mahafaly conçoivent les mariages avec des Vezo ou des Masikoro, ces unions ne sont pas rares. Les Tandroy par contre apparaissent très stricts, rappelant les populations Tesaka. Mais si chez les Antesaka l'interdiction des for-mariages est une conséquence de la rigidité des structures sociales et des règles d'admission au *Kibory* — tombeau ancestral (1) — chez les Tandroy cela paraît provenir d'une position fréquemment marginale par rapport aux autres groupes malgaches.

(1) Au sujet de l'admission dans le *Kibory* ancestral de descendants issus de Tesaka émigrés et de femmes étrangères (Sakalava, Betsimisaraka, Masikoro...) selon des informations non contrôlées sur place, une réunion de *Lonaky*, chefs de *Kibory*, s'est tenue à Vangaindrano en 1958 et il a été admis qu'à l'avenir les fils des *mpamanga* — émigrés — Antesaka pourraient être admis dans le tombeau ancestral.

2. La terminologie de la parenté

La terminologie de parenté est semblable dans les groupes du sud, les termes classificatoires qui consistent à caractériser de la même manière les gens de la même génération font ressortir les étagements de la parenté.

Les termes couvrent dans la plupart des groupes cinq générations, la génération de l'ego, les deux générations montantes et les deux descendantes.

Les contemporains de l'ego sont considérés comme frères et sœurs. Cette qualification s'étend jusqu'au sixième degré et s'applique par conséquent à des *foko* et à des *longo*. L'ego appelle cette catégorie de parents *rahalahy* et *anabavy* s'il est de sexe masculin et *anadahy* et *rahavavy* s'il est de sexe féminin. Les Mahafaly et les Tandroy ne font pas de distinction et emploient *rahalahy* pour un homme et *rahavavy* pour une femme.

Le conjoint d'un frère est désigné sous le terme de *ranaotse*, celui d'une sœur sous le terme de *velahy*; *valilahy* chez les Mahafaly. Les conjoints d'un *foko* sont des *longo*, les conjoints d'un *longo* sont des étrangers *olon-kafa*.

Dans la première génération ascendante, les frères du père et les fils des pères du père et de la mère sont désignés sous le terme de *baba*, et plus récemment semble-t-il de *ray* par suite de l'adoption du terme Merina. Sont mères (*rene* ou *nene*) les sœurs de la mère et leurs cousines parallèles de *rene* ou *nene kely* — petite mère — pour les distinguer des mères de la branche maternelle. Le frère de la mère, l'oncle maternel est le *renelahy* ou *renilahy* — la mère mâle — il joue fréquemment un très grand rôle dans certaines cérémonies religieuses et sociales, notamment lors de la circoncision (1).

Dans la deuxième génération ascendante, les distinctions entre les sexes ne sont plus effectuées. Les quatre grands-parents ainsi que leurs frères et sœurs respectifs sont des *raza*, de la même manière que les huit arrière-grands-parents sont des *raza be*. Les *raza be* apparaissent intermédiaires entre le monde des vivants et celui des morts et marquent la limite de l'extension du véritable système de parenté. Les branches collatérales issues des frères des *raza be* ne sont plus *foko* mais *longo*.

(1) Chez les Swazi d'Afrique du sud-est, le mot « *malume* » qui désigne le frère de la mère, signifie également la « mère mâle ». Voir à ce propos : Parenté chez les Swazi de H. Kuper, in : *Systèmes familiaux*, op. cit., p. 130.

Dans la première génération descendante, l'Ego considère comme enfants « *anaka* » ses propres descendants ainsi que les descendants de ses sblings. Le terme *anaka* peut s'employer également pour désigner les descendants des cousins aux premier et deuxième degrés de l'ego. Fréquemment l'ego parlant d'un de ses enfants précise qu'il s'agit d'un garçon ou d'une fille *anakalahy*, *anakavavy*. Les conjoints des *anaka* sont des *vinanto* classés dans la catégorie des *longo*. Dans le cas où l'ego considère des *anaka* descendants de parents au-delà du deuxième degré, les *vinanto* sont des étrangers *olon-kafa*.

Dans les deuxième et troisième générations descendantes, les termes employés pour désigner la génération des petits-fils — *zafy* — et arrière-petit-fils — *kitro* — perdent toute netteté ne distinguant pas le sexe, ils désignent à la fois le *zafy* ou *kitro* véritable et son conjoint. Ces termes imprécis se réfèrent à des *foko* à des *longo* et à des étrangers.

Les Mahafaly distinguent trois générations de descendants intercalant les *zafiafy* entre les *zafy* et les *kitro*.

c) La parenté et les relations juridiques et économiques

Au niveau des *foko* et *longo*, les obligations ne sont pas toujours nettement définies. Les relations de droit s'établissent plus bas à l'échelon du *Tarike* ou *Tariha* qui peut coïncider avec les *foko* paternels ou à l'échelon de la famille réduite ou élémentaire groupe différent du *Tarike*; car si celui-ci représente une fragmentation de la *Raza* dont il tend à reproduire certaines caractéristiques, la famille ménage est largement ouverte aux maternels.

Sur le plan économique, l'entraide *rima* joue entre parents *foko* ou *longo*. Les activités agricoles accompagnées d'un repas pris en commun marquent, comme les fêtes traditionnelles, la cohésion du groupe et dépassent de la même façon le cadre de la *Raza*.

Si dans les limites signalées on considère la *Raza* comme l'unité religieuse, les groupes formés par des parents *foko* et *longo* comme les pièces essentielles du système de parenté et du système matrimonial, les lignages ou fragments de lignage et les familles réduites ou élémentaires qui en sont issues, peuvent apparaître comme des groupements socio-économiques et des cadres à l'intérieur desquels se produisent les dévolutions successorales.

Sous ce rapport, entre lignage et famille, la différence provient du fait qu'au lignage correspondent des biens collectifs

et des droits communautaires, alors qu'à la famille correspondent des biens et des droits individuels.

Dans les deux cas le trait essentiel est en effet l'existence d'un patrimoine. Le patrimoine du lignage est constitué par des biens communs *lova* venus des ancêtres, ces biens répartis restent des biens collectifs. L'attributaire n'en a que l'usage et ne peut en disposer. Cette notion de bien *lova* a été obscurcie par le terme français de biens d'héritage, qui évoque une idée de partage.

Aux biens *lova* s'opposent les biens *filà*, biens individuels acquis dans le cycle d'une existence et dont le propriétaire a l'entière disposition.

Dans le cadre des dévolutions de bien, seuls les biens *filà* peuvent être divisés entre les différents héritiers du mort (de *cujus*). Il existe deux sortes de successions très différentes l'une de l'autre, qui doivent être étudiées dans le cadre du lignage et de la famille élémentaire.

1. *Le lignage ou fragment de lignage*

Il est désigné par les termes de *Tarika*, *Tariha* ou *Tarija* suivant les régions.

Le *Tarika* fragment de lignage patrilinéaire, groupe par conséquent les parents *foko* du côté paternel. Subdivision de la grande famille *Raza*, il s'écarte de celle-ci tout en reproduisant certaines caractéristiques essentielles, notamment le système de hiérarchie basée sur l'âge. L'aîné joue un très grand rôle dans l'ensemble du sud et de l'ouest malgaches.

Il est nécessaire de faire une distinction liminaire pour éviter des confusions. Le mot *Tariha* a deux acceptions : dans un premier sens large, il correspond au Merina *taranaka* et désigne tous les descendants d'un ancêtre donné et peut donc s'appliquer à plusieurs branches ; dans un deuxième sens plus strict, il correspond à l'unité familiale qui a été précédemment définie.

La *Raza* peut comprendre plusieurs dizaines, voire quelques centaines de *longo* ; le *trano iray* (1), néologisme, désigne dans

(1) C'est-à-dire « une maison » ou « une maisonnée ». Cette unité correspond à la notion usuelle de ménage comprise comme unité de consommation. Il convient de souligner fortement que le ménage n'est pas une division du lignage, mais constitue une entité toute différente. Le fait que les chefs de ménage se trouvent être souvent des parents *foko* paternels appartenant au même lignage *tarika*, ne permet aucunement d'assimiler les deux notions de *foko* et de lignage. Cette assimilation constituerait en tout cas dans la région du Mangoky et en pays Masikoro, une erreur provenant d'une confusion entre deux réalités distinctes. D'une manière générale comme il a été vu, le terme *foko* désigne des parents proches et non un lignage (J. FAUBLÉE, *L'année sociologique*, vol. 1960, p. 329).

le *Tarika* en moyenne une vingtaine de proches parents *foko* répartis en trois, quatre ou cinq familles restreintes ou foyers.

Actuellement, il semble qu'un nouveau glissement se produise, dans les régions où la cohésion des structures sociales s'affaiblit, le *Tariha* désigne un groupe de parents fixés au sol et comprenant en moyenne une dizaine de personnes. Le *Tariha* suppose donc deux éléments constitutifs; d'une part groupe de parents proches, d'autre part unité de résidence — *miara-pone-nana*. Ce deuxième facteur paraît même plus important que le premier faussant la définition traditionnelle du *Tariha* et le rapprochant de la famille réduite ou élémentaire. Il semble qu'il s'agisse d'une notion propre à certains groupes Masikoro et Bara. Les Vezo du fait d'un ancien nomadisme marin conçoivent l'existence de *Tariha* dispersés indépendants d'une base territoriale.

Le *Tariha* brise l'unité religieuse que constituait l'ancienne *Raza*; ce fait est frappant chez les Vezo où certains lignages restent fidèles au culte traditionnel et ne pratiquent pas la circoncision — *savatse* — alors que d'autres lignages de même origine sont christianisés et à l'imitation des autres groupes malgaches circoncent leurs enfants.

a) *Les lignages et les biens lignagers (lova)*

Sur le plan économique, le fait essentiel est l'existence de biens collectifs, d'un patrimoine formé par les biens *lova* hérités des ancêtres.

En ne retenant que cet aspect, le *Tarika* peut apparaître comme l'entreprise de gestion de cette catégorie de biens. Ce fait explique les traits que présentent le régime juridique et le système de transmission de ces biens.

Les biens collectifs appartiennent au groupe, l'appropriation des terres — *fananan-tany* — notion qui sera précisée plus loin, s'établit à ce niveau. Pour des raisons évidentes ces biens collectifs sont administrés pour les simples actes de gestion et de conservation par une seule personne qui, dans le schéma traditionnel malgache, ne peut être que l'aîné de la génération la plus ancienne s'il n'est pas indigne ou incapable.

L'ancien est en quelque sorte l'administrateur des biens collectifs, mais il ne peut ni les aliéner, ni faire aucun acte susceptible d'en diminuer la consistance. Ses pouvoirs sont limités pour tous les actes qui dépassent la simple administration; il ne peut agir qu'avec l'assentiment des membres du

groupe — les ayants droit — il en est ainsi de la location des terres, mise en gage... et à plus forte raison des actes de disposition, vente,...

Le premier devoir d'une génération consiste à transmettre à celle qui la suit l'intégralité du patrimoine reçu, et si possible augmenté. Les biens, notamment les terres même réparties, ce qui d'ailleurs est presque toujours le cas, restent sous le contrôle de l'aîné et des co-propriétaires. Les attributaires n'en ont que l'usage, et ne peuvent disposer que de leurs biens personnels *filà*. Entre ces deux catégories de biens, la différence est ressentie davantage comme une différence de nature que comme une différence de degré. Lorsque cette distinction s'affaiblit dans l'esprit des gens, c'est le signe de l'affaiblissement des structures traditionnelles.

b) *La transmission des biens lignagers*

Les informateurs sont formels. A la mort du chef de lignage, il n'y a pas à proprement parler partage. L'aîné des survivants appartenant à la génération la plus ancienne remplace le disparu, et veille à l'administration de l'ensemble du patrimoine. Généralement les biens se trouvant déjà répartis, tout reste en état. Si des ajustements apparaissent nécessaires par suite d'un changement de dimension des familles réduites composant le *Tarika*, il assure une nouvelle répartition.

Lorsque cette répartition se produit, l'observateur extérieur, même s'il est au courant de l'existence de biens collectifs, est frappé par la disproportion des parts. Dans le groupe, les biens de plus grande valeur, terres de rapport, rizières, maison, reviennent au chef du lignage, les autres membres du groupe reçoivent des terres de culture surtout vivrières et quelques bœufs qui restent également sous la garde de l'aîné.

Cela s'explique par le fait que les biens collectifs ou lignagers se répartissent en deux catégories : d'une part les biens de fonction, d'autre part les biens collectifs ordinaires.

L'usage et l'usufruit des biens de fonction assurent le prestige du chef de groupe, lui donnant une solide assise économique. Son prestige rejaillit sur l'ensemble de la collectivité et justifie des sacrifices.

Dans le cas où les biens collectifs sont insuffisants cette pratique hâte la dispersion des membres du lignage. Les éléments jeunes, en particulier, cherchent un complément de revenu en louant leurs services ou en travaillant comme métayers chez des tiers. Ce fait est général à Madagascar, combiné

avec la pression démographique et la rareté des terres ; il constitue l'un des facteurs qui motivent les migrations Betsileo ou Tesaka dans le sud et l'ouest de Madagascar et Tsimihety dans le nord (1).

Les véritables dévolutions successorales concernent les biens *filà* ; il est évident que des biens *lova*, bien hérités en ligne paternelle, ne sauraient passer dans la branche maternelle.

Le fragment de lignage, comme groupe social et organisé, apparaît solide dans l'ensemble du sud de l'île. Dans d'autres régions, il disparaît faisant place à la famille-ménage, ce qui semble être le cas dans le nord-ouest. L'économie monétaire, le fait urbain, accélèrent considérablement ce nouveau glissement.

2. La famille élémentaire

La famille élémentaire est différente du fragment de lignage, différente parce que, dans le premier cas, le groupe est un groupe de droit paternel alors qu'au contraire la famille ménage ou élémentaire est largement ouverte aux maternels. La famille se constitue par le fait essentiel du mariage et par la naissance consécutive d'un enfant. Il est donc des cas où l'union n'est solidifiée que par cette naissance. De nombreux groupes n'admettent pas que la femme sans enfant soit ensevelie dans le tombeau de la famille de son mari.

a) L'union légitime

Le mariage traditionnel malgache se présente comme un remaniement de la structure sociale. Par le fait du mariage s'établissent toute une série de nouveaux rapports non pas seulement entre les époux, entre la femme et les parents de son mari et entre le mari et parents de sa femme, mais entre les deux groupes de parents qui constitueront les branches paternelle et maternelle des enfants à venir.

Il peut exister dans certaines régions deux formes d'union. La *fanambalia* est toujours une union légitime socialement reconnue par le groupe ; elle est nettement distinguée du simple concubinage qui n'emporte pas les mêmes conséquences juridiques. La formation, les effets et la dissolution de l'union légitime obéissent à des règles fixes. Le statut social est toujours pris en considération et a le pas sur la position écono-

(1) Cf. dans cette même collection, H. DESCHAMPS, *Les migrations intérieures à Madagascar*.

mique, car dans l'optique traditionnelle, le prestige n'est pas lié à la richesse. En principe, les époux doivent être pubères, jadis et encore aujourd'hui dans certaines régions les anciens arrangent les unions. Dans la plupart des cas, actuellement, les jeunes gens dirigent le choix. Il n'existe pas de formule définie pour la demande en mariage; elle varie suivant les lieux et dans les mêmes régions suivant les clans. Les anciens du clan de la jeune fille qui agréent à la demande qui leur est adressée par les anciens de la famille du garçon insistent afin que la jeune épouse soit bien traitée. Le prestige du groupe auquel appartient la femme sert de frein, on pourrait croire en effet que l'épouse qui doit suivre son mari et habiter dans le village de ce dernier ne soit pas, du fait de son isolement, dans une situation favorable.

L'union est véritablement consacrée par la remise de la dot (1) aux parents de la jeune fille; la signification de la dot, gage d'alliance entre les deux groupes ne peut être traitée ici. La dot doit être restituée si l'union est dissoute par la faute de la femme. Par contre, si la femme meurt, son aspect de substitut s'affirme et elle reste la propriété des parents de la femme. La famille de l'homme qui tirait avantage de la présence de la femme en supporte, en contrepartie, les risques. La date de la cérémonie est déterminée par l'*ombiasa* qui interroge le *sikidy* et tient compte des destins qui gouvernent la vie des jeunes gens. Souvent un sacrifice sanglant est accompli en présence de l'ancien de la famille de la jeune fille et quelquefois en présence de l'ancien de la famille du jeune homme. Dans le sud-ouest ce sacrifice détermine l'appartenance des enfants. S'il n'est pas accompli, les enfants appartiennent à la famille de la mère. Le sacrifice du zébu ne se confond pas avec la dot.

Lors de la naissance d'un enfant, le cycle est fermé, les liens entre les deux groupes sont resserrés au maximum. Jadis la femme trait d'union entre les groupes pouvait en « élevant l'or » faire cesser les combats.

L'union ne peut être dissoute que par la mort, la répudiation ou le divorce, dont l'initiative appartient aussi bien à la femme qu'au mari. Dans le cas du divorce, en vertu du parallélisme des formes, il est nécessaire que les mêmes agents qui sont intervenus pour la célébration de l'union interviennent pour la dissolution. L'ancien de la famille de la femme doit donner son consentement; après quoi l'ancien de la famille du mari

(1) Le terme « prix de la fiancée » (bride price) serait plus exact.

déclare qu'elle est libre. Si cette formalité n'est pas accomplie, la femme en principe ne peut pas contracter de nouvelle union (les enfants appartiendraient au premier mari) et doit s'abstenir de tout rapport sexuel. Il s'agit d'une sorte de désacralisation, la femme séparée est toujours intégrée au groupe, elle se trouve dans une situation ambiguë et peut être pour ce dernier une source de danger, d'autant plus qu'elle n'est plus sous son contrôle.

La polygamie est rare et tend à être de moins en moins répandue. Elle peut constituer un élément de prestige auquel sont sensibles les peuples anciennement pasteurs. D'autres, en particulier les Antandroy, de la bordure maritime de l'extrême-sud, mettent l'accent sur l'importance économique de la polygamie qui fournit une main-d'œuvre pour la culture des terres. Le statut de la deuxième femme, *valy masay*, est déterminé par celui de la première, *valy be*, qui peut apparaître légèrement supérieur. Les autres femmes, *valy kely*, sont généralement dans une situation inférieure.

b) *Le statut de la femme*

Le statut de la femme est très différent suivant les groupes ethniques. Sur les plateaux christianisés, dans le nord de l'île, en dépit de certaines influences coraniques, il apparaît très favorable. Dans la région comprise entre Ambanja et Diégo-Suarez, la femme jouit de l'autonomie la plus complète et occupe une position économique favorable (1). A l'opposé chez les Tanosy, la femme est dans une situation d'étroite dépendance, entièrement soumise à la volonté de l'homme. C'est sans doute le cas extrême (2). Dans l'ensemble les règles sont défavorables à la femme chez les peuples du sud, mais cela est tempéré par la tendance à l'endogamie de *Raza*. La femme qui est en même temps une parente a une position renforcée.

La plupart du temps, lors de son mariage, la femme confie ses biens à son frère ou, à défaut, à des parents leur en laissant l'usage et l'usufruit. Quelquefois lorsque la solidité de l'union apparaît certaine elle peut reprendre certains de ses biens, en particulier les bœufs. La femme dispose assez rarement de terres et reçoit plutôt des biens meubles.

Lors de la dissolution de l'union du vivant des époux, si

(1) Voir article à paraître sur les Sakalava de la région de Nosy Be et du Sambirano.

(2) L. MOLET, *La population de la Taheza* (mém. inédit ORSTOM 1958).

cette dissolution ne provient pas de son fait, la femme a droit, outre à ses propres biens qu'elle reprend dans tous les cas, à une part des biens communs *filà*. Des clans Vezo pratiquent le partage en deux parts égales, cela est exceptionnel. Généralement dans toute l'Ile, la femme a droit au tiers, le mari aux deux tiers (1). Le partage est contrôlé par l'assemblée des vieux du village qui veillent à ce que la coutume soit respectée.

La femme possède des biens propres, acquis antérieurement à son mariage, ou postérieurement par son travail personnel ; son patrimoine est encore augmenté par les dons qu'elle reçoit fréquemment de son époux. A sa mort, ces biens *filà* reviennent à ses parents. Dans de nombreuses régions toutefois, cette règle fléchit et les enfants héritent de leur mère. Dans le sud il semble que les filles aient la plus grande part. Chez les Vezo il existe une véritable dévolution de biens maternels en ligne utérine.

A la mort du mari, la femme n'a droit à rien ; elle reprend ses propres biens et peut administrer les biens qui sont destinés à ses enfants. Dans la plupart des cas, et dans l'ensemble de l'Ile, il est reconnu à la veuve qui ne se remarie pas un droit d'usufruit général sur les biens de son mari. Jusqu'à sa mort elle peut continuer à occuper la maison qu'elle habitait du vivant de son époux.

c) *La famille élémentaire et la vie économique*

La famille réduite ou élémentaire — élémentaire si elle se confond avec la famille ménage, réduite si elle admet un isolé proche parent de l'homme ou de la femme qui peut être à charge ou participer aux activités — tend à devenir l'unité de base, correspond souvent à l'unité d'exploitation.

En milieu rural, la famille réduite ressemble à une entreprise économique. L'unité d'exploitation peut comprendre des terrains appartenant à des catégories juridiques différentes, terrains collectifs répartis, terrains personnels acquis soit avec des revenus du travail personnel, soit par la mise en valeur directe de terres disponibles.

A l'intérieur des familles élémentaires, les successions ne concernent que les biens et droits personnels. La notion merina de *masi-mandidy* établissant l'entière liberté du testateur et excluant toute réserve successorale correspond à cette distinction *lova-filà* et ne s'applique qu'à cette dernière catégorie de biens.

Ces deux catégories ne sont pas figées. Il arrive que, lorsque

(1) Cf. Règle du droit merina dite du *Ki'ay telo an-dàlana*.

la famille étendue ou le lignage éclatent par suite de différends entre héritiers à la mort de l'ancien, les biens *lova* peuvent être partagés entre les différents ayants droit. Il y a dans ce cas passage de la propriété collective à la propriété individuelle.

A l'inverse il peut se produire que les biens *filà* d'un individu apparaissent considérables. S'il le désire, le testateur, par disposition successorale passée oralement devant témoins, constitue ces biens *filà*, biens individuels, et biens *lova*, biens collectifs. Le droit Merina prévoit des clauses permettant de constituer la succession en biens *ko-drazana* indivis. La clause du *mamelo maso* permet d'atteindre le même résultat (1).

Dans le cas où le de cujus n'a pas manifesté sa volonté expresse, ses biens personnels sont répartis suivant l'ordre fixé par la coutume. A l'intérieur des différents groupes ethniques et même des ensembles de clans et de lignages, les règles de dévolution peuvent être très différentes, les contestations sont arbitrées par l'assemblée des notables et des vieux des villages.

d) *L'ordre de dévolution des biens particuliers*

D'une manière générale, d'après les coutumes, les femmes n'héritent pas des terres et reçoivent de préférence des biens meubles, par exemple des bœufs. Il existe une évolution ; il n'est pas rare de rencontrer une femme propriétaire de terrains. Les nécessités économiques, le recul de la coutume, l'influence des missions religieuses parmi de très nombreux autres facteurs jouent dans ce sens.

Pour faciliter l'exposé, il ne sera question que des biens fonciers. En s'en tenant au sud de Madagascar, il est possible de distinguer deux types d'ordres de dévolution successorale, l'un de système Vezo fait une large place aux maternels (2), l'autre, sensiblement commun aux Masikoro, Mahafaly, Antandroy, Bara et Antesaka favorise la lignée agnatique.

Dans tous les cas, les enfants et descendants directs du de cujus viennent en premier lieu. A défaut sont appelés successivement les autres catégories d'héritiers. Chaque rang vient à la succession à défaut d'héritier du rang précédent. Le conjoint est exclu, mais comme il a été dit la coutume lui reconnaît un droit d'usufruit.

(1) THÉBAULT, *Traité de droit civil malgache : les lois et coutumes hova*, fascicule III : les biens *Ko-dRazana*, le *Mamelo Maso* et le *Zazalava*, p. 691, 699, 703 et suivantes. Édition R. de Comarmond, Tananarive, 1953.

(2) La transmission de terres en ligne utérine se pratique souvent chez les Vezo. Les terres peuvent se transmettre comme les techniques de mère à fille.

Système Vezo. Sont appelés, à défaut de descendants directs :

- 1 — les frères et sœurs et leurs descendants ;
- 2 — le père et la mère ;
- 3 — les frères et sœurs de la mère et leurs descendants ;
- 4 — les frères et sœurs du père et leurs descendants ;
- 5 — le père du père ou ses frères et sœurs et leurs descendants ;
- 6 — le père de la mère ou ses frères et leurs descendants.

L'ordre de dévolution Betsileo est comparable, mais les frères et sœurs du père viennent à la succession avant les frères et sœurs de la mère.

Autres systèmes du sud :

Comme dans les cas précédents, à défaut de descendants directs :

- 1 — les frères et sœurs et leurs descendants ;
- 2 — le père et la mère ;
- 3 — les frères et sœurs du père et leurs descendants ;
- 4 — le père du père ou ses frères et sœurs et leurs descendants ;
- 5 — les frères et sœurs de la mère et leurs descendants ;
- 6 — le père de la mère ou ses frères et sœurs et leurs descendants.

Dans la réalité, si la dévolution des biens ne pose pas de problème pour les premiers rangs d'héritiers, des incertitudes se produisent à partir d'un certain degré. Suivant les groupes, les règles sont plus ou moins scrupuleusement suivies. Le facteur résidence peut influencer. Les parents qui résident à proximité sont avantagés.

Parmi les héritiers de même rang, les aînés sont avantagés par rapport aux cadets et ont une part plus importante. De même les enfants de la première femme sont avantagés par rapport à ceux des femmes suivantes.

Les litiges à l'occasion des répartitions de biens et partages successoraux restent fréquents. Pour pallier ces difficultés, souvent le chef de famille effectue le partage de son vivant. Ces litiges sont de la compétence des assemblées du village.

2 — LES COMMUNAUTÉS TRADITIONNELLES DU MANGOKY

Il arrive de plus en plus fréquemment que l'appartenance à un même village soit plus importante que l'appartenance à un même lignage. De la parenté au voisinage, il n'y a d'ailleurs pas rupture mais souvent développement d'un même schéma. Le terme *longo* connote d'autres faits que des faits de parenté. Sans s'attacher au sens spécial qu'il revêt en Imerina, où il désigne une amie en mauvaise part, sur la côte ouest comme dans des dialectes swaheli d'Afrique de l'est, son sens est étendu ; est *longo* un ami, une relation, une personne avec laquelle on est en rapport d'une manière ou d'une autre, mais toujours suivie. Ce terme est employé à l'intérieur des villages, des groupes sociaux professionnels, des groupes d'émigrés ou des équipes de jeunes gens. En sociologie il désignerait les « nous ». Dans une acception plus large il désigne les gens avec lesquels on est en paix. Au niveau des communautés humaines, ceci peut avoir des conséquences juridiques et sociales, ainsi la cérémonie créant le « *filongoa* » avec un étranger et l'autorisant par là à cultiver une terre comprise dans les limites du territoire villageois.

a) Les villages, les communautés villageoises

Dans les pays occidentaux, la société rurale s'intègre dans une société plus large dont elle est partie. Les sociétés occidentales contemporaines étant à prédominance industrielle et urbaine, la société rurale apparaît marginale et dominée (Mendras) (1). A Madagascar, la situation est renversée, 85 à 90 % des Malgaches sont des paysans, le genre de vie rural se confond avec le genre de vie traditionnel.

L'univers rural est fréquemment celui du village ou quelquefois du groupe de villages. Dans tous les cas le village apparaît au centre ou à proximité d'un territoire déterminé. Il est rare que l'étendue qui entoure le village soit homogène, un minimum de diversité est nécessaire, les pasteurs parcourent des étendues considérables pour trouver des conditions différentes ; de même les paysans, pour pratiquer tel ou tel type de culture loin de leur résidence. Le « pays » n'offre pas obligatoirement un aspect compact, les terrains utiles peuvent au contraire être très dispersés.

(1) H. MENDRAS, chapitre IV : *Sociologie du milieu rural* in : *Traité de sociologie* publié sous la direction de G. GURVITCH. Presses Universitaires, Paris, 1958, p. 315.

Les phénomènes de dédoublement de l'habitat, de fragmentation des groupes répondent à une nécessité. La nature des sols, les données climatologiques, la répartition de l'eau posent dans chaque cas des problèmes différents. Suivant les combinaisons adoptées, des communautés voisines peuvent être amenées à organiser la production ou l'exploitation des ressources de manières très différentes. Les facteurs historiques et culturels jouent de la même façon. Dans le sud-ouest, l'aliment de base n'est ou n'était pas le riz, mais le maïs. Des zones aménageables en rizières apparaissaient sans intérêt aux populations Masikoro ou Mahafaly. La rizière inondée a été introduite dans cette région par des paysans du sud-est, en majorité Antesaka et par des Betsileo. D'une façon générale, la progression de la rizière inondée dans l'ouest malgache correspond au glissement Merina, Betsileo et aux mouvements des populations originaires du sud-est malgache et plus récemment dans le nord aux migrations Tsimihety.

Les impératifs techniques, les choix et les options qu'impose le milieu constituent un premier élément de différenciation qui concourt à expliquer l'étonnante diversité des villages malgaches. La composition de la population des villages introduit un élément de différenciation encore plus considérable.

Les villages peuvent se confondre avec les groupes de parenté et coïncider avec les lignages agnatiques. C'est une conséquence du principe de patrilocalité suivant lequel, lors d'une union légitime, la femme est tenue de résider dans le village du mari, qui devient le village des enfants. C'était en particulier le cas de l'ancien *Fokon'olona* merina dont l'étymologie désigne d'ailleurs « les gens du clan ». Dans d'autres régions de l'île, aux époques où les nécessités de la défense obligeaient les collectivités à se regrouper, la *Raza* coïncidait le plus souvent avec la résidence. La sécurité, la modification des rapports humains, une plus grande mobilité, contribuent à ouvrir les villages dont les habitants peuvent appartenir soit à des lignages, soit à des groupes ethniques différents. Actuellement les établissements humains correspondent à l'un des trois types suivants :

- correspondance habitat-lignage (type 1) ;
- correspondance habitat-groupe ethnique, les lignages étant différents (type 2) ;
- habitat composite admettant des représentants de groupes ethniques différents (type 3).

1. Les communautés ethniquement homogènes

Il s'agit ici principalement des villages Masikoro ou Vezo. Il existe également des communautés homogènes d'immigrés Antesaka et Antandroy, mais ces communautés, par suite de leur implantation en terre étrangère, présentent des traits particuliers.

a) La correspondance habitat-lignage se rencontre rarement dans les villages dès que ceux-ci présentent une certaine importance. Elle apparaît par contre beaucoup plus fréquemment au niveau des hameaux ou des habitats provisoires ou saisonniers établis sur les lieux de culture (*tanà baiboho*) ou des zones de pacages (*toisa aomby, kialo*). Dans le sud-ouest où les structures sociales bien que sérieusement entamées restent solides, ces habitats correspondent au fragment de lignage, dans le nord de l'île chez des populations culturellement voisines, les habitats isolés établis sur les plantations constituent des concessions qui correspondent le plus souvent à la famille réduite.

Déjà sur le Mangoky cette tendance est forte, les gros villages que l'on rencontre sur la route de Morombe apparaissent au milieu d'une constellation de concessions, hameaux de *baiboho*, village à bœufs, campements dressés à proximité des parcs situés soit sur les *baiboho*, soit dans la forêt tropophile qui entoure les villages ou à l'orée de la forêt épineuse sur sables roux. Certaines concessions ou hameaux de *baiboho* finissent par former de petits villages groupant plusieurs ménages dont les chefs appartiennent au même *tarika* et sont par conséquent *foko* paternels. Le « chef » de la concession, notable connu, conserve une habitation au village principal et participe à toutes les activités importantes.

Dans ce type de groupement, la cohésion est maintenue par la simple pression du groupe familial, les sanctions domestiques revêtent un caractère religieux accentué.

b) Dans les villages importants, l'unité de la coutume reste très forte. La communauté dont les membres appartiennent au même groupe ethnique est dirigée par un groupe de notables influents qui règlent les litiges et maintiennent par la contrainte la cohésion de la communauté villageoise. L'autorité des assemblées de villages qui se réunissent sans formalisme demeure traditionnelle, les formes de délibération sont empruntées à l'ancienne organisation des souve-

rains *mpanjaka*; dans les cas graves, les représentants des villages voisins prennent part aux délibérations. Les différends qui touchent le plus profondément les consciences ont trait soit à des questions religieuses, soit à des questions foncières. Dans ce dernier domaine, les assemblées officielles n'hésitent pas à prendre les sanctions les plus graves contre les membres de la communauté qui ont bénéficié de décisions favorables auprès de l'administration ou des tribunaux. Des exemples de rejet de la communauté, *arian'-an-donaka*, établissent la réalité des pouvoirs des assemblées villageoises (1). En dehors de ces cas extrêmes, les représentants influents des villages qui apparaissent comme les garants de la conformité envers un certain mode de vie, interviennent fréquemment et assurent le respect des normes jugées essentielles.

2. Les communautés interethniques

Le Mangoky est une région de forte immigration. Dans son ouvrage relatif aux migrations intérieures à Madagascar, H. Deschamps (2) reproduit pour le bas Mangoky des chiffres représentant 40 600 originaires Masikoro et Vezo et 23 200 immigrés, soit environ 36% de la population (voir tableau p. 64).

L'importance que revêt le phénomène migratoire et son influence sur les populations locales ne peuvent être traitées ici. H. Lavondès qui a travaillé cette question dans la région de Mangoky et notamment dans le centre de Mangolovo a attiré

(1) En 1954, le nommé Mahazoatse, Masikoro d'Ambahikily, ancien combattant, est en litige pour une affaire de terrain avec un habitant du même village. Les notables, lui donnent tort... Mahazoatse ne veut pas respecter la décision et va se plaindre à l'administration qui lui donne gain de cause. Mahazoatse revient alors devant les notables qui confirment la première décision. Même jeu, il va à nouveau se plaindre au district, revient au village et prétend rentrer en possession du terrain. Les représentants des habitants l'avertissent alors solennellement qu'il doit renoncer à ses prétentions. Mahazoatse refuse, les conseils de plusieurs villages se réunissent et prononcent le rejet. Désormais il n'est plus désigné que sous le nom de *Vorondolo* — chouette — il est chassé du village. Les notables font savoir partout que toute personne qui aiderait le rejeté d'une manière ou d'une autre subirait le même sort. La femme et les enfants de Mahazoatse l'abandonnent. Il est interdit aux habitants du Mangoky de l'accueillir et de lui fournir quoi que ce soit, ne serait-ce qu'un verre d'eau. La publicité de la décision est assurée de Manja jusqu'à Manombo. Tous les groupes ethniques la respectent. Les commerçants pakistanais avertis refusent de prendre Mahazoatse dans leurs camions. Ce dernier, après avoir erré quelque temps dans la région a quitté le pays.

(2) *Les migrations intérieures à Madagascar*, par H. DESCHAMPS, même collection, Paris, 1959, constitue l'ouvrage de base. Outre les chapitres relatifs aux migrations Antesaka et autres peuples du sud-est, Antandroy et Mahafaly et enfin Betsileo, voir dans la troisième partie, les développements relatifs au Mangoky (p. 173 et suivantes).

	Masi- koro	Vezo	Ante- saka	Antan- droy	Bet- sileo	Bara	Ta- nosy	Tau- ala	Me- rina
Morombe . . .	17 400	9 000	1 600	1 900	1 200	100	100	440	240
Manja	13 200	1 000	7 600	3 500	2 800	1 700	1 400	160	160
Total. . .	30 600	10 000	9 200	5 400	4 000	1 800	1 500	600	400

l'attention sur l'importance des liens établis entre immigrés et originaires. Sur le Mangoky, outre que les Antesaka sont considérés un peu comme des originaires alliés des Sakalava et des Masikoro, les rapports ont été facilités à l'origine par les liens de parenté à plaisanterie « *ziva* » (1) existant entre des groupes ethniques différents. Traditionnellement les Tesaka étaient « *ziva* » des Makoa, tandis que les Betsileo l'étaient des Vazimba. Dans le sud-ouest, ces deux groupes sont considérés comme des clans Masikoro ou Sakalava. Les liens de sang — *fatidrà* — ont parallèlement créé des relations artificielles établies sur le modèle de la parenté. Partout les conventions à caractère économique comme les contrats relatifs aux formules d'exploitation et aux modes de faire-valoir, ont été doublés d'alliances interpersonnelles destinées à prévenir toute volonté malveillante ou intention dolosive. Les relations de parenté artificielles obligent à des attitudes conciliantes et apparaissent comme des pactes de « no-grievance », des engagements à ne pas s'entre-nuire (2).

Lavondès signale que la fraternité de sang revêt également d'autres significations : « La fraternité de sang est également un moyen de se créer des appuis et d'acquérir de l'influence. Les

(1) Sur la *Parenté à plaisanterie à Madagascar* l'étude fondamentale est celle de M. HÉBERT dans le *Bulletin de Madagascar*, mars/avril 1958.

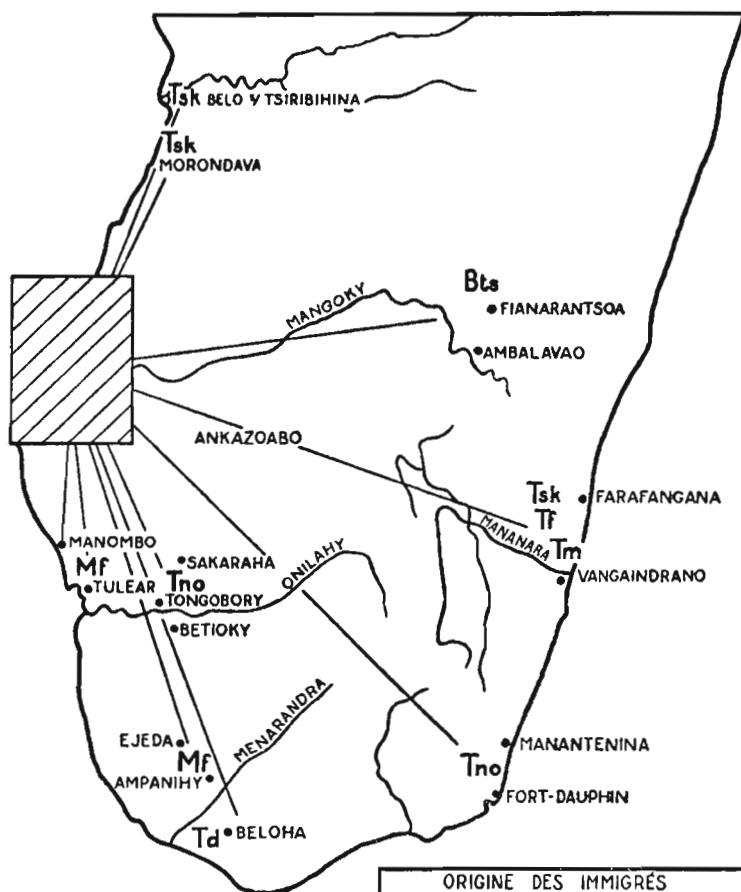
(2) Sur le Mangoky, le recours au *fatidrà*, serment de fraternité, est très fréquent et se pratique souvent dès que deux personnes se trouvent en relation quelque peu suivie. Il n'est pas rare qu'un Masikoro possède trente ou quarante frères de sang. Autrefois, ainsi que l'écrit J. Faublée, il est certain que le serment d'alliance a pu, en dépit de son aspect individuel, lier, « outre ceux qui ont prêté serment, leurs consanguins, leurs conjoints et leurs descendants ». Actuellement de par sa fréquence et son extension, il ne saurait en être de même et ses effets sont limités aux deux contractants. Il existe d'ailleurs de nombreuses formes de *fatidrà* et même des *fatidrà* entre époux, destinés à offrir une garantie supplémentaire de bon vouloir, d'attachement et de confiance réciproque (J. FAUBLÉE : numéro cité de *L'Année sociologique*, p. 331. Il est d'ailleurs possible que le serment de fraternité emporte dans la société Bara des effets plus étendus que dans la société Masikoro, la société Bara Imamono étant restée plus traditionnelle).



Rizières à Mangolovolo, Bas Mangoky



*Rizières inondées par le jeu des marées
Delta de la Tsiribihina, Kaday*



ORIGINE DES IMMIGRÉS
INSTALLÉS DANS LE BAS-MANGOKY

Mf MAHAFALY

Td TANDROY

Tno TANOSY

Tsk TESAKA

Tf TEFASY

Tm TEMORO

Bts BETSILEO

Indiens l'ont fort bien compris, qui sont souvent les *fatidr* de gens en vue dans les villages avec lesquels ils ont affaire (1). »

Ces précautions n'ont pas toujours permis de prévenir les différends. L'attitude des Antesaka formant des communautés très fermées attachées farouchement à leurs coutumes, leur mépris des usages locaux ont fréquemment provoqué l'inimitié des Masikoro. Si les conflits ouverts ont été relativement rares, souvent les autochtones ont reculé silencieusement devant eux ; ainsi dans la région d'Ankiliabo sur la rive droite et autour de Mangolovolo. Les phénomènes d'acculturation restent limités, l'âpreté des Antesaka facilement interprétée comme du dynamisme, vise à amasser un excédent destiné à faire face aux dépenses ruineuses que nécessitent la construction, la réfection ou l'entretien des tombeaux *kibory* et la participation aux cérémonies funéraires : *hazolahy* et secondes funérailles : *asafaty* (2). Des signes toutefois semblent annoncer un certain changement. Le dialecte antesaka constitue le dialecte véhiculaire dans la région d'Ankiliabo, il est employé également par les Masikoro et les Betsileo dans leurs relations avec les autres éléments. Les Antesaka sont à l'origine de la création dans l'ouest des groupements interethniques, mais l'essor de ces institutions s'est produit un peu malgré eux.

Les Betsileo au contraire assimilent rapidement les coutumes et usages locaux. H. Lavondès écrit à leur sujet :

Les Betsileo manifestent beaucoup plus de tendance à s'assimiler les coutumes locales. La langue qu'ils parlent est bien souvent une sorte de langue mixte, fortement influencée par le dialecte local. Dans le cas de mariage entre Betsileo et autochtones, ce sont les coutumes locales qui sont suivies... Il existe même des Betsileo qui érigent des *hazomanga* et célèbrent des *soro* à la manière Masikoro. Il s'agit dans ce cas d'individus nés dans le pays dont on ne sait plus très bien s'ils sont Betsileo ou Masikoro... Une exception notable est à signaler ; les coutumes des ancêtres sont intégralement

(1) Voir LAVONDÈS, *Sociologie du développement agricole* (à Madagascar), p. 50 et 51, cours ronéotypé, Bureau du Paysannat, Tananarive, 1960.

(2) H. DESCHAMPS, *Les Antesaka, géographie humaine, coutume et histoire d'une population malgache*, Tananarive, 1936. DESCHAMPS et S. VIANÈS, *Les malgaches du sud-est, P. U. F.*, Paris, 1959, enfin S. VIANÈS, *Contribution à l'étude des migrations Antesaka*. ORSTOM, Paris 1959, où S. Vianès montre que si 45 % des Tesaka sont en moyenne absents de leur pays d'origine, les immigrés dynamiques chez eux tirent très peu de profit de l'expérience acquise à l'extérieur. Au retour les modèles ancestraux s'imposent avec la plus grande force. Les cérémonies funéraires entraînent de lourdes dépenses tandis que l'habitat reste médiocre, les cultures insuffisantes et les niveaux de vie bien au-dessous de ce qu'ils pourraient être.

respectées pour tout ce qui concerne la mort (*famadihana, faty lena*), ceci même lorsqu'il s'agit de Betsileo très anciennement installés dans le pays (1).

En dépit de quelques tensions survenues depuis l'afflux des immigrants de l'extrême-sud, le Mangoky est une des rares régions où l'élément Antandroy paraît se stabiliser. La parenté culturelle du sud a, pour une grande part, facilité la fixation de nombreux villages Tandroy de la plaine de Befandriana. Les villages mixtes Masikoro - Tandroy ne sont pas rares. Cette intégration est exceptionnelle dans l'île où le stéréotype de l'Antandroy est fortement défavorable. A cet égard rien n'est plus frappant que le contraste entre les villages de l'Androy très étendus où les concessions palissadées *zolika* alternent avec les champs de maïs et de mil et les villages Antandroy des régions d'immigration, à l'écart, ramassés sur eux-mêmes, qui font songer à une volonté d'isolement, encore renforcée par la méfiance dont font souvent montre les habitants du pays. Fréquemment, la piste qui conduit aux villages d'immigrants se dédouble avant d'atteindre les premières cases de manière à ce que les gens qui n'ont rien à y faire passent leur chemin.

a) *Les rapports entre différentes ethnies*

A l'intérieur des communautés rurales, les accords interpersonnels risquaient de ne pas toujours suffire à prévenir les tensions. La constitution de villages composites du point de vue ethnique devait poser des problèmes particuliers inconnus dans les villages traditionnels.

a) Le village composite est caractérisé par une pluralité de coutumes et de hiérarchies. Le caractère pacifique des installations n'emporte pas comme jadis, à la suite des conquêtes, prédominance automatique d'une coutume sur une autre coutume et subordination d'une hiérarchie à une autre. En n'envisant que le problème posé par la mise en rapport de coutumes différentes, plusieurs solutions apparaissent possibles :

- chaque groupe garde ses coutumes ;
- adoption de la coutume locale ;
- adoption de la coutume du groupe le plus nombreux ;
- vide juridique ;
- élaboration de nouvelles dispositions.

Il n'existe pas dans le sud-ouest malgache de cas de « vide

(1) LAVONDÈS H., *op. cit.*, p. 51.

juridique » comparable à ceux que G. Balandier signale en Afrique de l'ouest. Néanmoins des situations semblables pourraient se produire dans des régions en voie de rapide industrialisation comme la Mahavavy du nord avec le complexe de la SOSUMAV. Toutes les autres possibilités par contre se retrouvent sur le Mangoky de part et d'autre du fleuve :

— les zones peu touchées par les migrations conservent leurs traditions, ainsi la coutume Masikoro est suivie sur la rive gauche du Mangoky ;

— dans les zones où coexistent de nombreux groupes allochènes, telle celle de Befandriana sud, on suit la coutume du plus grand nombre, et de ce fait, les coutumes varient suivant le village ; ainsi la coutume Tandroy *Karimbola* est appliquée dans les villages de Betsingilo et Analatelo, les minoritaires Masikoro, Betsileo ou Antesaka sont tenus de la respecter ;

— dans les régions de rizières créées pour la plupart par des étrangers est élaboré un droit nouveau qui, en ce qui concerne le droit du riz et de l'eau, emprunte beaucoup aux coutumes Betsileo et Antesaka.

Le problème de l'aménagement des rapports humains n'est pas toujours facile, le transport des coutumes d'un point à un autre ne peut se pratiquer aisément, les coutumes sont territoriales et sont difficilement applicables hors des zones où elles ont été élaborées. Les Antesaka dont la structure sociale est très forte transportent avec eux leurs coutumes, mais celles-ci apparaissent appauvries. Les communautés antesaka d'Ankiliabo, de Morondava, de Belo ou d'Antsalova, aussi denses soient-elles, ne pratiquent plus certains contrats, tel le contrat *Debaky*, contrat de prêt avec gage immobilier semblable au contrat de *Fehivava* merina qui tenait compte d'une réalité où les terres étaient rares et les gens nombreux, conditions qui ne se retrouvent pas dans l'ouest de l'île (1).

L'adoption des règles locales se fait d'autant plus facilement que les populations en présence originaires et émigrées ont sensiblement le même genre de vie. Cela n'a pas été le cas dans le sud et le sud-ouest malgache où les populations en place ne pratiquaient pas la culture du riz et à côté d'une agriculture sur brûlis ou sur zones inondées exerçaient des activités pasto-

(1) La coutume Tsimihety, à l'autre extrémité de Madagascar, ne dépasse pas la zone d'origine du peuplement Tsimihety. Dans leur vaste colonisation du nord, les Tsimihety, en dépit de la solidité de leurs structures familiales et sociales, abandonnent leurs usages pour adopter ceux de populations Sakalava, Betsimisaraka ou Antakarana au milieu desquelles ils vivent.

rales. L'arrivée de groupes de riziculteurs Betsileo et Antesaka qui aménagèrent les marais pour les transformer en rizières devait modifier l'équilibre. Les riziculteurs apportaient avec eux, en même temps que la technique de la rizière, la minutieuse réglementation qu'implique la culture du riz et l'entretien des canaux, ainsi que de nouvelles raisons de solidarité. Les gens de l'ouest qui ont adopté la nouvelle culture ont également suivi les usages qu'elle impliquait.

Du côté des émigrés les usages locaux apparaissaient souvent impraticables. Au milieu des étendues de l'ouest se sont ainsi constituées des régions où le droit des pasteurs et des cultivateurs traditionnels cédait la place au droit des gens du riz. Ceux-ci étant eux-mêmes d'origines très différentes : Betsileo, Antesaka, Antefasy, Tanala, Antemoro..., ont dû aménager leurs rapports. Ne trouvant plus les modèles dans les schémas familiaux, ils ont lentement élaboré de nouvelles réglementations qui constituent sans nul doute le fait le plus original. Ces nouvelles institutions inspirées d'un modèle Antesaka apparaissent à mi-chemin entre les institutions traditionnelles et les institutions de type occidental. De par leur importance, elles nécessitent une étude particulière.

b) *Les institutions interethniques*

Les institutions interethniques observées sur le Mangoky existent également dans le centre ouest de Madagascar, correspondant à l'ancien Menabe Sakalava, notamment dans les deltas de la Morondava et de la Tsiribihina. Désignées sous le terme de *Miraindraiky*, *Firaisana* ou *Dinam-pokonolona* suivant les régions, elles se rencontrent dans les zones rizicoles à forte densité Antesaka et Betsileo. Les *Miraindraiky* semblent être d'origine Antesaka. D'après des informations non contrôlées sur place, ils seraient apparus vers 1901 sur la côte sud-est, remplaçant à la suite d'un soulèvement des clans roturiers, l'appareil des *mpanjaka Rabehava*. Les *Miraindraiky*, organisations démocratiques, ont été organisées par les ensembles de clans roturiers, *troky*, *Zafin'mahavalay* et *Zafin'mañangy*. Ils correspondaient la plupart du temps à un groupe de villages et réglaient les affaires de la communauté, tranchant les questions et faisant usage le cas échéant de moyens de contrainte pour assurer le respect des décisions. Ces institutions ont été introduites dans l'ouest en même temps que la culture du riz. A l'origine elles n'intéressaient que les seuls Antesaka ; par la suite, elles ont été ouvertes aux autres

groupes ethniques, accueillant des Betsileo, Bara, Sakalava, Masikoro ou Vezo. Les Tandroy, qui ne pratiquent pas la culture du riz, n'en font pas partie. Le succès de cette formule s'explique par les avantages qu'elle présente. En ce qui concerne le droit des personnes, chaque groupe peut sans inconvénient conserver ses pratiques, par contre, sur un plan général, il est nécessaire d'aménager le droit des obligations et de déterminer les règles permettant d'organiser la vie en commun. Dans les importants villages des zones rizicoles, les différents groupes ethniques qui obéissent dans certains domaines aux mêmes règles n'en demeurent pas moins distincts, et à l'intérieur des villages, se répartissent dans différents quartiers homogènes.

Les *Miraindraiky* constituent un nouveau régime d'organisation, ils présentent sur les sociétés traditionnelles de très réels avantages. Ces dernières, vues de l'extérieur, apparaissent emboîtées, les éléments se logeant les uns dans les autres. Ceci explique dans le même temps la grande cohésion des groupements, mais aussi leur fragilité et leurs difficultés d'adaptation aux autres formes d'ajustements. Les communautés interethniques sont le produit d'une véritable révolution qui à son tour entraîne le passage d'un type de société fermée, fondée le plus souvent sur des liens d'origine ou de sang, à une société ouverte : groupement de localité et de voisinage. Ce groupement et les formes de sociabilité qu'il favorise, sont intermédiaires entre les modèles traditionnels et les modèles occidentaux ; pour de multiples raisons, ils tendent à se rapprocher de ces derniers. Les synthèses apparaissent originales ; c'est ainsi que, dans une organisation qui doit fort peu à la tradition, les principes de responsabilité solidaire et collective restent conformes aux traditions malgaches.

Les institutions interethniques, existant suivant les régions depuis trente à cinquante ans, ne sont apparues au grand jour que tout récemment après la Convention de Mandabe (1957) ; auparavant elles étaient entièrement ignorées des autorités administratives et constituaient des hiérarchies parallèles occultes qui exerçaient la réalité des pouvoirs dans la société traditionnelle. Les représentants officiels des populations jouaient le plus souvent un rôle voisin de celui du bouc émissaire et n'avaient pas grande audience. La coïncidence des deux hiérarchies officieuse et officielle, le fait que les élites reconnues tendent à assumer leurs responsabilités en matière administrative et communale constituent des éléments nouveaux de la plus grande importance.

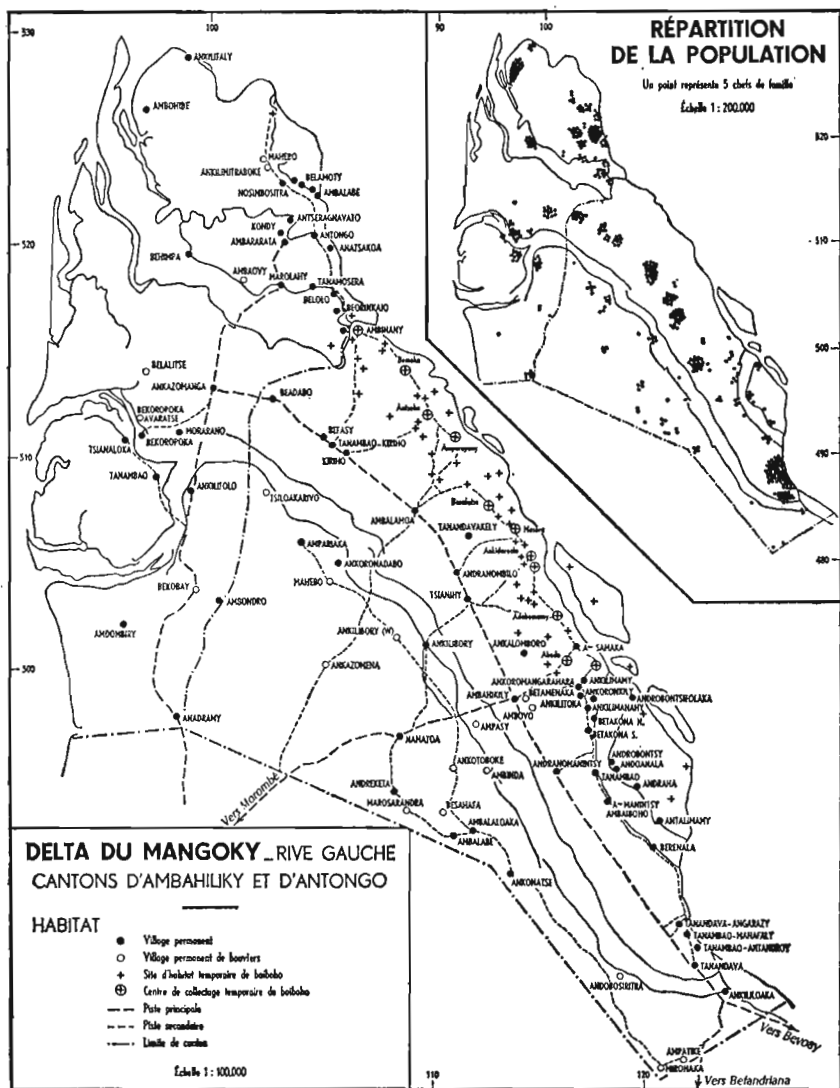
b) Les déplacements saisonniers liés à la culture des pois du Cap

Il n'existe pas sur le Mangoky, pour les habitants de la basse vallée et du delta, de double habitat comparable à celui que les nécessités de l'élevage et de la transhumance imposent ailleurs. C'est ainsi, que dans les solitudes Bara et Antandroy, les pasteurs Bara s'installent avec leurs troupeaux dans les vallées étroites aux confins de l'Horombe, tandis que les jeunes Antandroy, quittant les villages, remontent loin vers le nord pour établir des campements sur les pacages de saison sèche. Pourtant les déplacements saisonniers liés au pois du Cap qui affectent l'ensemble des populations du Mangoky et des régions avoisinantes (1) constituent l'un des phénomènes les plus frappants qu'il soit permis d'observer à Madagascar. Les mouvements se produisent à deux époques de l'année. De mars à juin, au moment de la décrue du Mangoky, les déplacements fractionnés s'effectuent à l'occasion de la plantation des pois du Cap et des opérations de défrichement et de sarclage qui l'accompagnent. Les hommes, possesseurs de *baiboho*, métayers ou salariés, s'y rendent souvent seuls pour des travaux dont la durée, variable selon la superficie des champs, s'établit entre dix et vingt journées. Les migrations de « *faosa* » en septembre-octobre déterminent au contraire des déplacements massifs qui vident des dizaines de villages abandonnés à cette occasion et entièrement déménagés ; tous les biens possédés sont entassés sur des charrettes et transportés sur les *baiboho*. Le spectacle des villages désertés, des cases aux encadrements démontés dont les ouvertures sont obstruées de branches d'épineux est surprenant et inattendu. Les déplacements de faible ampleur pour les habitants des villages importants situés à la limite des *baiboho*, peuvent atteindre des dizaines de kilomètres. Les Vezo du delta remontent le Mangoky jusqu'à l'île d'Andraha sur une quarantaine de kilomètres pendant que de nombreux métayers de la plaine de Befandriana effectuent avec leur famille un parcours encore plus considérable pour rejoindre les rives du Mangoky.

(1) R. BATTISTINI écrit dans son étude sur *Les communautés Antesaka immigrées de la région d'Ankiliabo*, op. cit., p. 34 et 35 : « La quasi-totalité des Antesaka (pourtant riziculteurs) de la partie septentrionale du delta participe aux déplacements saisonniers pour la culture des pois du Cap. Sur 167 individus pris au hasard, 32 ont travaillé en 1955 sur des *baiboho* leur appartenant et 109 ont travaillé comme métayers sur des parcelles appartenant généralement à des Masi-koro. »

Les habitants des villages riverains s'installent dans les hameaux de *baiboho* dont la population s'accroît considérablement. Ils sont d'ailleurs traditionnellement les possesseurs des terres à pois du Cap et c'est parmi eux que la proportion des propriétaires est la plus forte. Pour ces villages les déplacements sont réduits et ne dépassent généralement pas les limites du territoire villageois. Par contre, les familles résidant dans d'autres régions du Mangoky s'installent sur les *baiboho* qu'elles ont pu acquérir ou sur lesquels l'un de leurs membres travaille comme métayer. Les rapports de différents terrains aux différents villages dessinent des graphiques enchevêtrés. Les travailleurs édifient quelquefois de véritables villages dont les cases, construites sur de légères hauteurs *tajoa*, ont quelques chances d'échapper à la destruction lors des inondations qui en décembre mettent fin à la campagne. Le plus souvent bien que de tels villages, qui peuvent comprendre jusqu'à quatre-vingts ou cent cases ne soient pas rares, la plupart des métayers et salariés construisent des huttes sous lesquelles ils s'abritent la nuit, *trano* « *votry* », cabanes « termitières » de base circulaire où il n'est pas possible de se tenir debout, constituées par des arceaux supportant des herbes. D'autres huttes, les *trano tongalibatry*, ressemblant à des demi-cylindres posés à plat, peuvent être plus importantes, les armatures légères de roseaux *bararata* sont recouvertes de *vondro*, de longues herbes *mahatsia* ou d'un amas de tiges et de fanes de pois arrachés. Les constructions, lorsque cela est possible, s'établissent sous les rares arbres *kily* ou *adabo* qui les protègent de l'ardeur du soleil. Dans tous les cas, les réserves de maïs sont disposées sur des plateformes surélevées.

Sur près de 40 kilomètres, de part et d'autre du Mangoky, les abris et groupements de cases, correspondant à des familles ou à des quartiers de village, se succèdent, les distances qui séparent les divers campements varient entre 100 et 200 mètres. Les principaux centres de commercialisation, éclairés la nuit par de fortes lampes fixées au faite des arbres ou au-dessus des magasins pakistanais aux parois recouvertes de tôles ondulées, font figure de gros villages qui s'étendent le long de la piste principale bordée de boutiques et petits commerces ambulants. Dans l'immense plaine où les arbres sont rares, à l'époque la plus chaude de l'année, se produit une activité intense. Les camions pakistanais, les charrettes traînées par des bœufs coureurs, soulèvent des nuages de poussière qui ne parviennent pas à retomber. Les opérations d'arrachage, de battage, de



transport et de commercialisation des pois sont interrompues par la succession des cérémonies traditionnelles Masikoro auxquelles assistent les membres de tous les groupes ethniques ; les sacrifices et abattages de bœufs, exceptionnels tout au long de l'année, se multiplient. Toute la population de Manja et de Morombe se trouve rassemblée sur les *baiboho*, les Vezo qui ne participent pas directement à la récolte des pois du Cap font le commerce de poissons secs. Les artisans de toute la région, ébénistes, constructeurs de charrettes, couturières, les « spécialistes » *ombiasy*, devins-guérisseurs, se rencontrent sur les *baiboho*. Cette affluence de milliers de personnes attire les commerçants pakistanaï et comoriens du sud-ouest et les commerçants ambulants Merina ou Betsileo venus soit de Sakaraha, soit directement de Tananarive, Antsirabe ou Fianarantsoa.

Pratiquée depuis le début du siècle, la culture des pois du Cap a pris une place centrale dans la société traditionnelle. La relative prospérité qu'elle apporte est peut-être moins importante aux yeux des gens du sud-ouest que les satisfactions procurées par une accélération générale des activités sociales. Les Malgaches des espaces vides trouvent dans l'animation exceptionnelle des derniers mois de l'année une compensation à la vie monotone telle qu'elle est vécue dans les villages. D'année en année, les campagnes sur les *baiboho* revêtent plus d'importance et connaissent un attrait plus grand. Les déplacements saisonniers sont un grand facteur d'intégration humaine, mettant en contact des ethnies qui autrement risqueraient de rester séparées, ils combattent les particularismes de sociétés villageoises trop facilement repliées sur elles-mêmes. La campagne des pois du Cap plus qu'une activité économique correspond aux plus hauts moments de la vie sociale.

CHAPITRE II

LES CADRES JURIDIQUES DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Au delà d'une ligne de dunes, limite du pays Vezo, s'étend l'arrière-pays Masikoro : pays plat à étendues de *Sirasira*, derrière les mangroves du delta, immensités sèches de brousse à xérophiles et baobabs, coupées par endroit de franges de forêts sur alluvions, ou encore savane de la plaine de Befandriana s'étendant jusqu'aux contreforts du plateau Bara. La vie se concentre aux abords du Mangoky, dans les dépressions occupées autrefois par des marécages à *vondro* et aménagées aujourd'hui en rizières ou au pied des cassures de terrain, là où se produisent des résurgences. Dans ce pays sec, l'eau est un puissant fixateur ; valorisant les terres voisines, elle facilite l'installation des communautés humaines.

Ces traits rendent compte d'une particularité propre aux territoires de l'ouest. Ici, comme ailleurs, les groupes humains sont fixés au sol, mais cette insertion est précaire, fragile et cela même dans les régions qui apparaissent les plus humanisées. Il existe un aménagement des terres utiles, une reconnaissance, une utilisation souvent privative de ces terres. Pourtant il est difficile d'employer le mot terroir ; ce terme évoque une idée de stabilité, de continuité souvent sans correspondance avec la réalité locale.

Les zones cultivées à proximité du Mangoky, mais à une certaine distance du fleuve, apparaissent stables. Au contraire la géographie des rives du fleuve et des îles que divisent ses bras, est essentiellement mouvante. Les cartes, les photographies

aériennes montrent que d'une année à l'autre, le Mangoky modifie son cours, creuse de nouveaux chenaux, emporte des terres et en découvre de nouvelles.

Ailleurs, la situation prospère des pays de rizières est menacée par d'autres dangers. Dans la région de Befandriana, notamment à Basibasy, à Ankiliabo sur la rive droite du Mangoky, l'assèchement graduel des points d'eau et des rivières, autrefois abondantes, provoque la dispersion de communautés denses, quelquefois l'abandon de villages entiers. Le soir, dans la plaine de Befandriana, en certains lieux, alors que les ombres s'allongent, des quadrillages insoupçonnés apparaissent sur le sol, indiquant l'emplacement d'anciennes rizières.

Cette instabilité, cette précarité du milieu bouleversent le genre de vie de populations entières, modifiant les rapports économiques et les rapports humains. Ces faits accentuent la mobilité des groupes poussant les hommes à parcourir des distances considérables pour trouver des conditions favorables à telle ou telle forme d'activité, à tel ou tel type de culture. Les phénomènes de dédoublement de l'habitat, de fragmentation des communautés ou des ensembles familiaux s'expliquent de cette manière. En dehors des deux rives du Mangoky, les territoires des villages n'apparaissent pas toujours compacts, mais souvent dispersés. Plus que sur toute autre, la servitude de l'étendue pèse sur cette société. L'importance du Mangoky est grande, les *baiboho* font vivre les riverains, mais aussi assurent un complément indispensable aux populations *masikoro* ou immigrés de la région d'Ankiliabo, et de la rive gauche de Befandriana jusqu'à Manombo.

Sous réserve de ces conditions particulières, les communautés du bas Mangoky ont déterminé les règles qui sous-tendent l'exploitation du sol sur les plans technique, juridique et économique. Les traditions communautaires, la réalité des villages marquent profondément les modalités d'exploitation et les définitions de la possession, expliquant certains faits difficilement compréhensibles hors du contexte.

Le rapport juridique, la définition des liens qui unissent l'homme au sol, en précisant son mode de possession, ne peuvent être dissociés à la fois de l'utilisation technique de la terre et de l'organisation de la production qui déterminent le rapport économique.

Les formes du droit varient selon la nature du terrain et de l'exploitation. L'appropriation, l'utilisation privative d'un espace donné, doivent être étudiées par rapport aux différents

types de groupements. Il existe une correspondance entre les formes du droit et les différents types de groupements : groupements ethniques, groupements de localité et groupements de parenté. La réalité ethnique opposant originaires et immigrés, implique un comportement tout à fait différent des hommes vis-à-vis du sol.

Sans s'étendre sur ce premier point, il est utile de préciser la nature du droit éminent que les communautés rurales exercent sur l'espace avoisinant, espace constituant le territoire du village — *faritany*. Cette notion doit être précisée quant à elle-même, quant à son contenu et à ses limites. L'étude du *faritany* doit être suivie des problèmes que posent l'aménagement de l'espace et l'utilisation de cet espace d'une manière plus ou moins privative par une communauté donnée.

En allant des groupements plus étendus aux groupements plus restreints, il est utile de clarifier et de situer la notion de possession coutumière qui permet de comprendre la nature de l'appropriation réelle du sol au niveau des groupements de parenté, fragments de lignage, famille réduite, voire simple individu.

L'évolution psychologique des mentalités sous l'influence des conditions nouvelles : accroissement démographique, immigration, passage d'un type d'économie de subsistance à un type d'économie plus ou moins monétisée, entre dans cette matière, dans la mesure où elle influe sur la distinction capitale qui oppose biens *lova* à biens *filà*. Conséquence de cette opposition, l'attitude des immigrés vis-à-vis du sol est à ce propos révélatrice. Les conflits entre le droit coutumier et le droit de type occidental doivent également être pris en considération.

1 — LES COMMUNAUTÉS RURALES ET LES TERRITOIRES VILLAGEOIS

La communauté rurale s'identifie chez une population stabilisée avec un territoire, projection spatiale de la communauté à la fois espace de production et unité d'exploitation d'où les hommes tirent la plus grande partie de leurs ressources.

Sur les deux rives du Mangoky, dans les dépressions aménagées en rizières ou sur les *baiboho* secs compris entre les dunes et les palétuviers, seuls véritables terroirs au sens européen, les territoires des villages apparaissent généralement d'un seul

tenant. L'espace aménagé, paysage rural et habitat, offre un ensemble humanisé qui contraste avec les étendues de forêts clairsemées, d'épineux ou de savanes à termitières. Lorsque les sols n'offrent pas une diversité suffisante, permettant des utilisations variées et complémentaires, les communautés doivent chercher, quelquefois fort loin, des terres d'appoint leur permettant de couvrir les besoins de leurs membres. Le territoire apparaît dans ce cas fragmenté, c'est ainsi que des *baiboho* sur les bords du Mangoky relèvent de villages situés loin du fleuve dans la plaine de Befandriana. Ces faits sont très nets sur les *baiboho*, du Mangoky, où d'année en année la propriété est remaniée.

a) La notion de territoire villageois

Le territoire d'un village — *faritany* — est une notion juridique correspondant à celle de finage. Cette étendue comprend non seulement des terres utiles aménagées ou aménageables, mais également des zones sans utilité actuelle, impropres tant à la culture qu'à l'élevage. Le *faritany* quelquefois précis, quelquefois plus vague, tout au moins dans certaines de ses parties, est le territoire conventionnellement ou tacitement reconnu à une collectivité rurale.

La notion de *faritany* implique celle de limite. Ces limites existent ; floues dans les zones forestières ou à vocation pastorale, elles sont précises dans les régions d'exploitation continue. Sur les *baiboho*, les parcelles jointives font apparaître les limites de village matérialisées de la même manière que les limites de champs par des touffes d'herbe *akatamanitse*.

Ailleurs, le territoire du village est marqué par un accident de terrain, une dépression — *ketrake* — qui s'emplit d'eau en saison pluvieuse. Dans la brousse dégagée, les arbres jouent fréquemment ce rôle de repères. Dans les plaines de rizières, exploitées par plusieurs villages, les différentes unités sont délimitées par les diguettes ou les canaux d'irrigation.

Dans la plaine de Befandriana, les limites sont quelquefois marquées artificiellement, soit par des lignes de bananiers, soit par des arbres plantés à cet effet. Des poteaux de bois ou des pierres dressées portant le nom d'*efitse* matérialisent les limites — *fefera*.

Pour les Masikoro et les Vezo, il n'est pas rare qu'il se produise une confusion entre la notion de *faritany* et celle de *tanin-*

draza, pays des ancêtres bien que le *tanin-draza* dépasse considérablement le territoire d'un village. La terre des vivants est en même temps la terre des morts, qui reposent dans un coin de forêt plus dense préservée des atteintes de l'homme, ensevelis dans une simple fosse ou sous un amoncellement de pierres plates.

Cette confusion ou cette assimilation expliquent l'attitude très prudente des immigrés, tout au moins dans les régions où ils sont en minorité et le droit éminent reconnu aux Masikoro *tompontany*, maîtres du sol dans l'ensemble du Mangoky.

Les Tesaka s'établissant dans l'ouest, et créant un village permanent, accomplissent un sacrifice destiné à se concilier les faveurs des premiers habitants des lieux. La plantation d'un arbre — *laza* — charme collectif, protecteur du nouveau village, est en relation avec cette cérémonie.

L'attitude des immigrés vis-à-vis du sol est autre. Le *fari-tany* ne possède pas de faciès mystique. Il y a désacralisation et passage du plan religieux au plan juridique. Les rapports de l'homme et du sol sont davantage objectivés.

Dans tous les groupes fixés dans le bas Mangoky, les limites des villages sont opposables aux tiers qui désirent s'établir d'une manière durable à l'intérieur du *fari-tany*, c'est-à-dire mettre des terrains en culture, qu'il s'agisse de cultures permanentes ou itinérantes sur brûlis, ou procéder à des aménagements constituant une emprise matérielle : parc à bœufs, campement de pasteurs ou abreuvoirs. Le passage des bœufs est libre. Les problèmes se posent avec plus de netteté lorsqu'un étranger au village désire acquérir une terre.

1. La réalité des territoires de village

La communauté rurale constitue une entité relativement fermée ou en tout cas d'accès conditionnel. Le système matrimonial combiné avec l'affaiblissement de la règle de patrilocalité qui fait que de très nombreux hommes s'installent après leur mariage dans le village de leur femme, facilitent l'intégration des éléments extérieurs. Le nouvel arrivant, parent d'un membre de la communauté, n'est pas considéré comme étranger par les autres membres de la communauté. A cet égard, la parenté indifférenciée joue un grand rôle dans la cohésion des villages. Il n'est pas rare que dans des villages de moyenne dimension, une partie des habitants se trouvent parents ou alliés.

Les pratiques de large hospitalité, caractéristiques de la culture malgache, ne doivent pas faire illusion, elles ne sont qu'extérieures, l'étranger est en règle générale objet de méfiance. Instinctivement le groupe redoute les éléments extérieurs qui ne sont pas sous son contrôle et auxquels il n'est pas possible de donner un statut. L'intégration permet de recevoir le nouveau venu, et lui faisant perdre sa qualité d'étranger, de lui donner le statut de membre de la collectivité. Il n'est pas nécessaire que l'étranger soit situé par rapport à l'ensemble des habitants du village, il suffit qu'il soit en relation suivie avec quelques paysans qui remplissent le rôle de garants. Les liens d'alliance de sang *fatidrà*, ou de plaisanterie, *ziva*, facilitent l'intégration de l'allié. A défaut, l'étranger que le groupe est disposé à admettre, est tenu d'accomplir le *filongoa*. Dans les grands centres, les autorités administratives, ou les représentants des villageois, chef de quartier et chefs de village, introduisent l'étranger qui n'est connu de personne, facilitant son acceptation.

L'étranger Masikoro, Vezo ou immigré ou descendant d'immigré est en effet tenu avant de s'installer sur des terrains relevant d'un village, d'accomplir le *filongoa*. Le *filongoa* est une cérémonie qui permet d'accorder le statut de *longo* (lato sensu) au demandeur. Ce dernier offre à la collectivité une somme d'argent ou un bœuf, ou quelques volailles. Ce don est suivi d'un repas pris en commun, avec les membres influents du village. Après cette cérémonie, le nouveau venu considéré comme membre du village, est autorisé à s'établir, construire une habitation, disposer d'une terre s'il en est de disponible, ou à en acquérir une à titre onéreux.

Le *filongoa* très pratiqué dans la plaine de Befandriana, le serait actuellement moins sur les rives du Mangoky. Il est certain qu'il y a seulement une dizaine d'années, ses effets étaient larges. Le *filongoa* qui ne constituait pas un paiement fait à un individu, mais un don fait à un groupe, permettait d'acquérir des terres à titre gratuit ou plus exactement donnait le droit de procéder au défrichement de terres non appropriées. Le défrichement constituait dans les coutumes du sud-ouest un des modes d'accession à la propriété du sol. Jadis le *filongoa* ne s'accomplissait pas entre un ou plusieurs individus, d'une part, et les représentants d'une communauté d'autre part, mais entre deux clans ou lignages. C'est ainsi que les Ndrakabaro de la région d'Ambahikily ont offert des terres aux Taombe venus du sud. Les éléments Tesaka et Betsileo ont

de cette manière obtenu des Masikoro les terrains *horake* qu'ils ont aménagés en rizières. De la même manière, le plupart des immigrés ou fils d'immigrés qui possèdent des *baiboho* sur les territoires des villages situés entre Tanandava et Ankazoabo, ont accompli cette cérémonie avec les Masikoro, possesseurs du sol. Le *filongoa*, dans la tradition Masikoro marquait une alliance collective exclusive de paiement lorsqu'elle s'accompagnait de cession de terres.

Le *titike* apparaît comme un autre moyen de créer une alliance. Alors qu'à l'origine il visait à neutraliser un individu qui n'inspirait pas confiance en l'obligeant à prononcer certains serments, il a par la suite servi à créer des liens entre groupes. Le *titike* accompagne très souvent des ventes de terre et est marqué, comme dans le cas précédent par un repas pris en commun auquel participent non seulement les parties au contrat, mais les tiers unis par des liens de voisinage. En dehors du facteur de publicité, la présence de voisins témoigne de l'acceptation du groupe.

Dans la région du Mangoky, et dans la plaine de Befandriana il est fréquent que des étrangers appartenant à d'autres groupes ethniques, accomplissent un serment de sang *fatidrà* ou *vaki-ra* avec l'un des membres de la communauté qui les introduit. Ce n'est qu'après le serment qu'ils sont admis par les autres membres de la collectivité villageoise, et peuvent soit acquérir des terres, soit tout simplement travailler comme métayers pour le compte des Masikoro. Le *fatidrà* actuel a des effets moins étendus que dans le passé, et n'exclut pas les rapports contractuels qu'il double fréquemment pour des opérations d'importance, garantie supplémentaire du respect des clauses du contrat, de la bonne foi des co-contractants.

D'après les cas étudiés, il ne semble pas qu'il existe, en matière de cession de terres, un droit de préemption en faveur des habitants d'un même village comme cela existe en faveur des parents qui, sous certaines conditions, peuvent s'opposer à une vente. Dans des cas précis, où ce droit paraissait avoir été pris en considération, il y avait en fait coïncidence entre résidence et parenté, et le droit de préemption se rattachait au second terme.

Dans la pratique, vendeur et acheteur tiennent à agir avec l'accord des membres influents du groupe souvent enclins à considérer toute transaction foncière comme une manœuvre préjudiciable à la collectivité, dès l'instant où elle s'opère en dehors d'elle.

2. La perméabilité des territoires villageois

Ainsi que le signale H. Lavondès, le territoire villageois revêt pour ses membres une triple signification ; juridique, économique et sociologique. Le développement qui porte surtout sur les droits communautaires ne doit pas faire méconnaître les autres aspects. Sur le plan sociologique, outre les tombeaux des ancêtres, le territoire villageois comporte fréquemment des lieux de culte qui sur le Mangoky sont des arbres sacrés, la plupart du temps des tamariniers *kily* sous lesquels se pratiquent des *soloho*, des poteaux *hazomanga* dressés à l'occasion de sacrifices et des pieux *hazomboto*, commémorant des circoncisions. Des sacrifices sont célébrés sur les sites des anciens villages auprès des enceintes *komba* constituées d'arbres plantés à cet effet ou de clôtures de perche *fatifaty* qui indiquent l'emplacement de la case d'un défunt célèbre (1).

Les droits privatifs ou exclusifs des communautés villageoises apparaissent clairement en matière foncière. Il n'en est pas de même dans les autres domaines. Les limites semblent perdre toute réalité pour les faits d'élevage qui ne comportent pas emprise. Le mouvement des troupeaux, les droits de pâture et de parcours sont libres. Les droits de cueillette et d'utilisation de certaines ressources sont reconnus très largement. Il existe, suivant les régions, quelques restrictions touchant à l'exploitation des bois par les groupes Vezo.

Les droits de chasse, de pêche et de cueillette de produits à usage alimentaire : racines, tubercules, que les hommes défouissent avec le talon de la sagaie, sont reconnus au profit de tous les habitants du bas Mangoky. Il en est de même pour le droit d'affouage. N'importe qui est autorisé à ramasser des bois, ou même à abattre un nombre raisonnable d'arbres *katrafay* destinés à fournir les matériaux de construction de cases, poteaux, poutres...

Les communautés du Mangoky et de Befandriana ne semblent pas exercer de droits exclusifs sur les marécages et lacs, contrairement à ce qui paraît se passer dans certains villages Antesaka d'Ankiliabo ou à la limite du pays Masikoro, sur l'Onilahy. Les ressortissants d'autres villages peuvent y pêcher, disposer des nasses ou barrer des digitations de la même manière que les Masikoro barrent les *saha* ou chenaux de marée dans les mangroves. La récolte des *vondro* est libre. Les *vondro*

(1) H. LAVONDÈS, *op. cit.*, p. 28.

servent à la construction des parois et parfois des couvertures de cases. Des villages Masikoro et Vezo situés entre la ligne de dune de l'hinterland et les étendues de palétuviers obtiennent des revenus importants, à partir de la vente des bottes de *vondro*. Ces bottes coniques, entassées sur des charrettes, sont vendues dans des centres importants, tel Morombe. Il semble que le profit ne rémunère que le travail, rien ne s'oppose à ce que des habitants de villages éloignés viennent s'approvisionner eux-mêmes directement.

L'exploitation des marécages n'est nulle part réservée aux riverains. La seule restriction provient d'une disposition administrative qui interdit aux habitants d'un canton de ramasser des *vondro* sur le territoire d'un autre canton. Cette interdiction est connue, bien que la plupart des Masikoro soient ignorants de son origine administrative. L'exploitation des bois destinés à la construction des pirogues et des goélettes, est soumise à des règles restrictives. Les Masikoro du Mangoky admettent que les Vezo abattent des arbres *farafatse*, d'ailleurs rares dans les forêts de la région, dans lesquels sont creusées les pirogues, et des arbres *sely*, *aviavy* ou *adabo*, utilisés pour la confection des balanciers (1).

b) L'aménagement de l'espace

Les Bara du moyen Mangoky à l'intérieur des limites des villages distinguent des terrains à vocation agricole et des terrains à vocation pastorale. Il est interdit de faire pâturer les bœufs sur les premiers, de la même manière qu'il est interdit d'entreprendre des cultures sur les seconds (2).

(1) Cette exploitation libre dans le bas Mangoky est réglementée par les Bara Imamono du moyen Mangoky, ainsi que par les Masikoro, Bara et Mahafaly de l'Onilahy qui passent avec les Vezo des conventions définies ou des accords temporaires ressemblant à des contrats. Les Masikoro de la rive droite du Mangoky exploitent eux-mêmes les forêts relevant des villages, et débitent à la hache, *mahefa*, les planches de *nato* ou d'*arofy* destinées à la confection des membrures et des coques de goélettes. Ces planches sont achetées par des charpentiers de marine Vezo originaires d'Andranopasy ou de Belo-sur-Mer (Voir FAUBLÉE, *Pirogues et navigation chez les Vezo du sud-ouest de Madagascar, L'anthropologie*, tome LIV, janvier 1951, p. 432 et suivantes).

(2) Voir article 21 de la Convention de Mandabe en annexe et exemple de Fotivolo, village Bara situé approximativement à 40 kilomètres au sud d'Ankazoabo. Le village de Fotivolo et le hameau voisin d'Ankotrofoty doivent être érigés en secteur de paysannat. Un ruisseau coule entre les deux villages dans la direction sud/nord. Les Bara considèrent que le terrain situé à l'est du ruisseau est à vocation pastorale (bien qu'il existe en fait des champs de manioc clôturés) et se refusent à l'aménagement de 12 hectares de coton. Par contre, ils sont disposés à planter 10 hectares sur les terrains situés à l'ouest du ruisseau.

La distinction moins nette sur le Mangoky n'en existe pas moins, la coutume selon les cas aménage différemment les rapports. Dans certaines régions où, sans être intégrés, l'agriculture et l'élevage sont associés et menés sur les mêmes terrains, il existe une rotation qui, selon les saisons, fait place aux troupeaux ou aux cultures venant modifier les obligations respectives des pasteurs et des agriculteurs.

Des informateurs Masikoro pensent qu'il est reconnu sur le Mangoky une importance plus grande à l'agriculture qu'à l'élevage. En conséquence, lorsque les terrains considérés comme pâturages peuvent être aménagés en champs de culture, la conversion ne poserait aucune difficulté.

Cette opinion est valable à l'intérieur des groupes homogènes liés soit par des liens de parenté, soit par des liens de résidence. L'une des prérogatives essentielles des communautés villageoises consiste dans le droit d'aménager le territoire du village, et d'organiser la production et l'exploitation des ressources. Ces dispositions ont pour but soit de faciliter la surveillance, soit de concilier des activités contradictoires, tels l'agriculture et l'élevage. Dans les régions de rizières aux techniques agricoles élaborées, elles permettent de réaliser des travaux collectifs (réseau d'irrigation, entretien des canaux, des prises) qui dépassent les possibilités techniques des membres isolés de la collectivité. Le groupe rural exerce un certain pouvoir de direction. Les décisions prises n'ont pas, hors des cas graves tels ceux d'abandon de village, de caractère formel. La décision collective, dès qu'elle est prise, est opposable aux tiers. A Beadabo, à la suite d'une telle décision, les représentants des familles ont abandonné certains *baiboho* pour aménager de nouvelles terres. L'assèchement de certaines régions, ou d'autres causes, peuvent provoquer soit un déplacement de village, soit un abandon définitif (1). Ces déplacements sont très fréquents dans les limites du territoire villageois. En dehors de causes purement sociologiques (morts inexplicables,

(1) En 1956, le village de Berenala situé auparavant sur la piste Tanandava-Ambahikily s'est déplacé vers les *baiboho*. Le village qui comptait avant le déplacement 40 chefs de famille n'en compte plus que 28. Une partie des habitants ont rejoint Ambahikily et Tsianihy, dont ils étaient originaires. Le village de Namakia, situé au nord-est de la dépression rizicole de Mangolovolo a complètement éclaté en 1959. Les habitants donnent pour raison les ravages causés par les sangliers aux cultures. Une partie des habitants restés dans le voisinage font des brûlis en forêt, une autre partie a rejoint un hameau de *baiboho* à proximité du Mangoky et s'y est installée définitivement, une troisième partie enfin est allée créer un nouveau village Antanamanintsy sur la piste principale entre Mangolovolo et Ambahikily.

intervention de l'*ombiasa*...) le déplacement des villages dans un rayon réduit s'explique souvent par les nécessités de l'agriculture et la mise en valeur de nouvelles parcelles. Lorsque les champs sont trop éloignés des habitations, celles-ci se déplacent. Les villages importants de la rive gauche marquent une certaine tendance à l'éclatement, tendance qui peut s'accroître dans l'avenir. Les populations dans ce cas se dispersent entre les hameaux de *baiboho* des bords du Mangoky et les campements à bœufs du sud du Kitombo. Ce phénomène qui rapproche les hommes du lieu de leurs activités, tend à relâcher les liens qui les rattachent au groupe de résidence. La vie communautaire se borne à des contacts sociaux, elle n'a plus de faciès quotidien (P. George). Alors que dans le village, les habitants sont souvent unis par des liens cognatiques, dans les établissements situés à proximité des lieux d'activité, les parents sont des paternels. Cette tendance renforce la cohésion des fragments de lignage et d'une manière générale, va dans le sens de la tradition.

1. *La cohésion des communautés homogènes*

A l'intérieur des communautés homogènes, la pression sociale est assez forte pour permettre de résorber les litiges mineurs. Une tolérance réciproque admet que les bœufs des habitants du village puissent causer quelques déprédations qui, en fait, d'après les cas observés, sont sérieuses. Dans le cas ordinaire, où il n'y a pas volonté maligne de la part de celui qui directement ou indirectement cause un dommage, il n'y a pas affaire ni matière à compensation. Les habitants du village sont les uns pour les autres des *longo*, des gens avec lesquels on vit en paix et il ne peut y avoir affaire entre *longo*. Il y a une idée de risque social inhérent à toute vie communautaire, qui est acceptée.

2. *Les conflits entre communautés*

Dans le cas où des communautés différentes et à plus forte raison des groupes ethniques sont en contact, le mécanisme indiqué plus haut n'intervient pas pour annihiler les tensions. Le moindre litige peut provoquer d'interminables complications avec intervention plus ou moins heureuse de hiérarchies distinctes. Il y a une vingtaine d'années les conflits entre Tesaka et Masikoro dans l'île de Maheritany sur le Mangoky prirent un tel tour que l'intervention résolue de l'administration fut rendue nécessaire. La crainte de litiges est un des

principaux facteurs qui motivent une attitude hostile vis-à-vis des étrangers dont le concours ne paraît pas indispensable.

Deux exemples sont intéressants, d'une part celui rapporté par G. Condominas, relatif aux Vezo d'Ankilifaly, et d'autre part celui de l'attitude des Masikoro de la région de Tanandava vis-à-vis de la Station coton du bas Mangoky.

a) G. Condominas (1) rapporte le cas des Vezo d'Ankilifaly qui, suivant l'exemple d'un catéchiste, possèdent des rizières aménagées entre ce village et Ambohibe, sur les basses berges du Mangoky autrefois recouvertes de palétuviers (2). Ces rizières présentent la particularité d'être irriguées par le jeu des marées, les berges découvertes aux basses eaux sont à nouveau submergées par la marée montante qui élève le niveau du fleuve. Les eaux salées restant au-dessous des eaux douces n'atteignent pas le niveau des rizières et rendent possible l'irrigation. Cette technique aujourd'hui généralisée sur le delta de la Tsiribihina dans la région de Kaday, a été imaginée il y a une cinquantaine d'années par un Sakalava du clan *Antambà* nommé Tsimahaivolamaro. Les Vezo d'Ankilifaly exploitent de la sorte actuellement 30 à 50 hectares de rizières obtenant des rendements qui peuvent atteindre 2,4 tonnes à l'hectare, rendement supérieur à celui des rizières de Mangolovo exploitées par des Betsileo et des Tesaka. Encouragés par les résultats obtenus, les Vezo demandèrent à l'administration l'autorisation d'aménager de la sorte les rives du Mangoky situées en amont, notamment l'île de Sampanantelo. L'autorisation accordée, les Vezo se heurtent immédiatement à l'opposition des Masikoro d'Ambalabe et d'Ampadriatsikotsy. Les Masikoro invoquent un droit éminent sur les terres en question, droit attesté par le fait qu'ils mènent leurs troupeaux paître sur ces terres. Il n'a pas été possible d'aboutir à un accord. Ainsi que le fait remarquer G. Condominas, « dans cet exemple le droit de pâture traditionnel non reconnu par l'administration l'a emporté sur une autorisation en bonne et due forme accordée par celle-ci ». Du point de vue économique, l'intérêt que présentent l'une et l'autre des deux formes d'utilisation du sol, ne peut être comparé. Dans les conditions d'élevage extensif, il faut plus de trois hectares pour nourrir un bœuf. Il est facile par contre d'évaluer le rapport que procurent les rizières. Il

(1) G. CONDOMINAS, *Perspectives...*, op. cit., p. 13.

(2) Les peuplements de palétuviers qui couvraient les berges actuellement aménagées en rizières ont été abattus, il y a une vingtaine d'années lors de l'exploitation du tanin.

est vraisemblable que la situation soit encore plus complexe et que les Masikoro entendent se réserver les terres situées aux abords du Mangoky qui constituent la partie la plus riche de possibilité de leur territoire de village. L'impossibilité de parvenir à un accord est révélateur de la force avec laquelle la notion de *faritany* peut être opposée aux membres d'autres communautés. Il est probable que des isolés auraient été admis et autorisés à aménager en rizière une partie des berges du Mangoky. Le phénomène de masse et la mise en perspective de deux conceptions différentes de l'utilisation du sol ont suffi à provoquer la fermeture et le repliement du groupe Masikoro qui s'est senti menacé.

b) La Station d'essai de culture de coton de Tanandava s'est implantée sur une superficie qui autrefois constituait un terrain de pacage : *tany fihininan'aomby*, pour les bœufs des villages de Tanandava, Berenala et Andranomanintsy. Il n'y avait aucune culture définitive sur ces terrains.

Les Masikoro ont accepté l'implantation de la Station pour plusieurs raisons : tout d'abord parce qu'il s'agissait d'un fait extérieur et de surcroît d'un fait administratif contre lequel il paraissait inutile de s'insurger. Ensuite, très rapidement, dans une région, où le manque de signes monétaires est chronique, les salaires distribués par la Station parurent inespérés. Des informateurs estiment qu'au moment du creusement des canaux certains travailleurs courageux parvenaient à gagner 250 francs par jour, c'est-à-dire un salaire trois fois plus élevé que le salaire normal. Le plus grand nombre doublait facilement (1).

En 1957, la situation se retourne et les Masikoro de la région, qui auparavant travaillaient en majorité sur la Station, la désertent presque totalement. Cette désaffection au-delà des motivations exprimées, tient pour le dernier départ, à un malentendu résultant de l'imprécision de la répartition des tâches incombant respectivement aux métayers et à la Station. L'impossibilité pratique, pour les métayers Masikoro, possesseurs de *baiboho*, de mener à la fois la culture du coton, celle du riz et les cultures traditionnelles, pois du Cap sur *baiboho* et maïs sur brûlis, constitue une autre cause de déception.

Ne trouvant plus d'avantages, les gens sont portés à ressentir les inconvénients. L'attitude des gardiens Antandroy appar-

(1) Les chiffres donnés en 1957 par le rapport annuel de la Station font ressortir pour les onze premiers mois de l'année un total de 58 061 journées de travail pour les hommes, et de 16 207 journées de travail pour les femmes. Les Masikoro devaient former environ les deux tiers de la main-d'œuvre.

tenant à la fraction du dénommé Voñaomby permet de cristalliser le mécontentement résultant d'un vague sentiment de frustration. La fraction Voñaomby est constituée par des Antandroy nouvellement venus sur la Station, appartenant aux clans *Taandrefa* et *Tamañatse* originaires de la région d'Ampanihy. Les nouveaux venus s'entendent également fort mal avec les Tandroy-Karimbola, installés depuis plus longtemps. Ils exercent de plus des fonctions de police et de surveillance, ce qui concourt à les rendre impopulaires, et veillent à ce que les bœufs des villages ne pénètrent pas sur la Station. Les Masikoro de Tanandava et d'Andranomanintsy soutiennent que les gardiens Tandroy viennent s'emparer des bœufs qui paissent hors des limites de la Station, afin de toucher la prime versée pour chaque bête saisie.

Actuellement, une partie des habitants du village pensent désertier Tanandava et s'installer soit sur les *baiboho*, soit au sud sur l'emplacement des campements de bœufs ; il s'agit dans ce cas d'Antsatramalandy, d'Andobotsiritse et d'Ampatike. D'autres informateurs croient qu'il est peu probable que cette intention soit suivie d'effets.

2 — LA POSSESSION DU SOL ET LES GROUPES FAMILIAUX

C'est tout d'abord l'étude de la notion de possession (1) quant à son contenu et à ses limites. Les conceptions relatives à l'exercice des droits sur la terre évoluent sous l'influence de facteurs extérieurs qui modifient l'équilibre de la société traditionnelle. Les limites apportées à l'exercice des droits sur la terre, qui s'expliquaient dans le contexte ancien, sont ressenties comme de plus en plus gênantes. Malgré cette évolution et en partie à cause d'elle, le droit reste un droit communautaire, le fondement des droits et obligations des membres du groupe demeure dans le groupe et les individus ne peuvent les exercer que dans la mesure où ils sont admis comme membres de la communauté considérée.

La possession s'applique à des terres cultivées régulièrement

(1) Le terme de possession traditionnelle ou tout simplement de possession paraît préférable à celui de propriété qui correspond à des conceptions occidentales. La possession traditionnelle est beaucoup moins absolue. La notion d'une certaine destination plus sociale qu'économique apparaît sans cesse en filigrane réduisant considérablement l'exercice du droit sur lequel pèse le contrôle du groupe. L'introduction d'une économie d'échange, la production pour le marché, transforment la possession traditionnelle qui étant exercée librement, se rapproche de la conception de la propriété de type occidental.

ou tout au moins susceptibles de l'être. Ces terres constituent suivant le cas, des terres *lova* ou *filà*. Il est nécessaire d'envisager le cas particulier des parcelles sur brûlis, *hatsake*.

Les immigrés ou descendants d'immigrés possèdent fréquemment des champs de culture acquis, soit par défrichement direct, soit quelquefois par héritage ou par achat ou échange. Toutefois la conception du droit qu'ils exercent est différente de celle des Masikoro qui, pour eux, restent les seuls maîtres du sol.

La comparaison entre les notions de possession traditionnelle et de propriété immatriculée suivant la procédure des Domaines, les conflits entre ces deux formes de définition de l'appropriation du sol, méritent d'être étudiés.

Les terrains de brûlis

La possession traditionnelle ne peut porter que sur des terres cultivées avec une certaine régularité, ce qui exclut les brûlis qui ne sont l'objet que d'une exploitation limitée dans le temps.

Les brûlis *hatsake* sont rapidement abandonnés, du fait que la production satisfaisante la première année, moyenne la seconde, diminue ensuite très rapidement. Lorsque la population augmente, la rotation s'accélère, réduisant la durée des jachères.

L'équilibre biologique se trouve détruit, et suivant le processus connu, la forêt fait place à la broussaille, aux étendues herbeuses et finalement aux graminées *Aristida*, dernier stade de dégradation. Ce phénomène est connu des Masikoro, mais du fait de l'importance des superficies disponibles, la coutume ne prévoit aucune disposition tendant à éviter la destruction des sols.

Jadis à l'intérieur des *faritany*, les communautés déterminaient les zones de brûlis, mais elles obéissaient à des impératifs d'auto-défense. Actuellement où la sécurité permet l'éparpillement et où certains groupes ne sont plus fixés au sol comme ils l'étaient au temps des souverains Masikoro, il n'existe plus aucune règle quant aux brûlis. Dans les limites de territoire villageois, les gens sont libres de brûler la forêt comme ils l'entendent. Entre Tanandava et Tsianihiy, il est possible d'évaluer à une moyenne d'un hectare la superficie des champs sur brûlis dont dispose une famille réduite. Pour un village comme Am-bahikily comprenant une cinquantaine de familles de ce type, cela représente une cinquantaine d'hectares de brûlis, dont

une partie seulement est cultivée avec rotation tous les trois ans du fait des conditions éminemment favorables de la région.

Le droit sur les brûlis existe aussi longtemps que l'exploitation se poursuit, il est réel dans la mesure où l'étranger au village doit, avant d'effectuer un brûlis, obtenir l'autorisation des habitants du village et éventuellement effectuer le *filongoa*.

Les Masikoro ne conçoivent pas que l'on puisse vendre ou acheter un terrain de brûlis. Il en est de même des pâturages, mais alors que jadis les pâturages étaient des biens *lova* — biens lignagers — les terrains de brûlis n'ont jamais eu cette qualification. Le brûlis n'est pas davantage un bien *filà*, comme il a été dit, l'exploitation prime le droit que la coutume juge inutile de définir. Dès que le brûlis est abandonné, l'exploitant ne possède plus aucun droit sur le terrain. Après que la forêt se soit reconstituée, tout membre de la communauté peut la défricher à nouveau.

Les Masikoro peuvent en pratiquant le *mañisoke ala*, se réserver une portion de forêt. Pour ce faire ils écorcent largement les troncs de plusieurs arbres, les arbres écorcés — *hazo voafatitse* — indiquent le périmètre réservé.

a) La possession traditionnelle

La notion et la conception d'une possession privative est relativement récente, jadis les *mpanjaka Andrivola* régnant dans les trois principautés du Fihereña entre le Mangoky et l'Onilahy, étaient maîtres du sol qu'ils répartissaient entre leurs sujets. Des renseignements fragmentaires, mais concordants, donnent à penser que certains clans venus avec les conquérants Masikoro exerçaient des droits étendus sur la terre, tandis que d'autres clans indigènes étaient dans une situation inférieure. La condition des membres de ces clans était proche de celle des serfs. Ils étaient d'ailleurs fixés au sol, travaillant soit pour le souverain, soit pour les clans nobles. Il est vraisemblable que l'ancienne règle qui interdisait, sous peine de mort, aux Masikoro de la rive gauche du Mangoky de quitter le pays, ne s'appliquait qu'à cette catégorie d'habitants.

Dans la zone étudiée, il n'existe pas de survivance du système ancien ni de rapports d'inégalité au point de vue foncier. Les anciens possesseurs du sol ne perçoivent aucune redevance sans contrepartie économique. Toutefois, sur l'ensemble de la rive gauche, les meilleures terres appartiennent généralement aux descendants des anciens souverains et aux clans nobles.

Actuellement la possession des terres s'établit au niveau du fragment de lignage ou de la famille réduite. Toutes les deux ou trois générations, une redistribution s'effectue entre les frères, chefs de famille réduite. Les terres des sœurs restent souvent sous le contrôle du frère aîné ou d'un membre mâle de son lignage, bien qu'elles en retirent tout le profit.

Bien que les terres soient de plus en plus distribuées, et que les attributaires paraissent exercer des droits complets, la notion de bien *lova* — bien lignager — ou bien familial, reste forte, et cette dernière notion de bien de famille rejaillit même chez les Masikoro sur des terres *filà* qu'un individu membre du groupe a acquises personnellement la plupart du temps par achat ou par défrichement direct. Les terres n'ont pas toutes la même valeur. Les terrains à pois du Cap des bords du Mangoky ont plus de valeur que les champs de cultures vivrières à maïs ou à manioc. La rizière occupe, comme dans le reste de l'île, une place à part, mais la rizière est d'introduction relativement récente, et peu de Masikoro sont propriétaires de rizières. Toute proportion gardée, les Vezo riziculteurs sont plus nombreux que les Masikoro. Cette situation est une situation de fait ; les Masikoro peuvent être riziculteurs si des rizières sont disponibles.

La possession du sol correspond la plupart du temps au groupe des parents, mais actuellement apparaît fréquemment au niveau des individus si ceux-ci l'ont acquis autrement que par dévolution successorale. Les correspondances du droit et de la parenté ayant été analysées plus haut, il suffit ici d'envisager les modalités de transmission de la possession et les autres procédés d'acquisition. La possession traditionnelle peut s'acquérir de trois manières différentes :

- à titre gratuit ou par dévolution successorale ;
- à titre onéreux par achat ou échange ;
- par défrichement direct d'une terre non appropriée.

Aucun cas de remise de terre en paiement d'une dette n'a été relevé. Les débiteurs sont plus ou moins obligés de vendre leurs terres, mais ils la transmettent le plus souvent à un tiers et se libèrent envers leur créancier par un paiement régulier.

Les dévolutions successorales ont été étudiées avec le système de parenté. Le problème posé est celui du droit à succession de la femme. Impensable il y a vingt ou trente ans, il est résolu aujourd'hui par l'affirmative. Les femmes héritent des terres, mais elles héritent après les hommes et si cela est possible, elles

reçoivent de préférence des terres *filà*. Le contrôle du groupe familial sur les parcelles échues aux femmes et exploitées souvent avec l'aide des conjoints de ces dernières, généralement étrangers au lignage, est plus strict que celui qui porte sur les parcelles échues aux hommes. Ce contrôle à la mort du père est exercé par un frère au sens large, même cadet de la femme.

Il reste à étudier la transmission de biens fonciers à titre onéreux et, particulièrement, en se plaçant du côté du vendeur, la vente de terre et les règles qui y président.

Les contrats les plus pratiqués sur le bas Mangoky en matière de transmission de terres sont la vente et la donation. Les contrats économiques définissant les formes d'exploitation appartiennent à une autre catégorie.

Il n'existe pas de contrat complexe comparable au *Fehivava* merina (1), au *Debaky* tesaka ou au *Varo-belo* betsileo. Les deux premiers pouvant s'analyser comme des gages avec garantie immobilière, le troisième comme une vente à réméré (2).

Les conventions considérées sont rarement le fait de deux parties isolées. Le contractant qui transmet les droits agit la plupart du temps ès-qualité, représentant un ensemble de parents. Nul ne peut, pour des actes graves, tels ceux emportant aliénation du patrimoine, s'engager ou se porter fort pour des personnes intéressées au contrat. Cet engagement reste conjectural aussi longtemps que la convention n'est pas ratifiée par tous les intéressés.

La notion de tiers est moins nette dans la conception traditionnelle que dans les conceptions occidentales.

L'engagement du co-contractant étranger à la communauté considérée est double ; il s'engage non seulement vis-à-vis des personnes partie au contrat, mais encore vis-à-vis du groupe social auquel elles appartiennent. L'accomplissement du *filongoa*, *titike* ou autres serments correspond à ce deuxième aspect. Ainsi, de nombreuses personnes, des groupes sociaux apparemment étrangers à l'acte, sont néanmoins gardiens de normes et à ce titre peuvent intervenir, s'opposant à la conclusion du contrat ou le privant d'effet s'il a été passé irrégulièrement. L'opposition peut se manifester par une attitude de réprobation

(1) Au sujet du *Fehivava* : THÉBAULT, *Traité de droit civil malgache*, fascicule II, p. 431 et suivantes.

(2) Aux yeux des immigrants, les terres de l'ouest ne sont pas des terres *lova*, mais des terres *filà* auxquelles ils n'attachent pas la même valeur affective. Ce facteur affectif explique pour une bonne part la fréquence de ce type de convention sur les plateaux et sur la côte sud-est.

ou plus efficacement par le rejet de celui qui ignore les règles.

La rédaction d'un écrit est habituelle en matière de vente de terrain ; elle est rare pour les donations. L'écrit peut constituer une preuve mais dans la société traditionnelle, tout acte est passé devant les représentants des unités familiales et villageoises. La publicité est assurée de ce fait. La coutume se refuse à reconnaître des actes passés clandestinement à l'insu des membres de la communauté. La société rurale constitue un groupe d'interconnaissance (Maget) ; la position de chacun de ses membres, la nature du droit qu'ils exercent — fonction de cette position — sont connus et l'équivoque est difficilement possible.

1. *Les ventes de terres*

Il est possible de négliger cette opération vue du côté de l'acquéreur. Il semble qu'il soit toujours possible d'acheter une terre si son possesseur désire la vendre, et si aucun membre de la famille — au sens large — de ce dernier ne s'y oppose en exerçant le droit de préemption que la coutume reconnaît aux parents. Dans la plupart des cas, dans le sud-ouest, bien qu'il n'existe aucun droit de préemption au profit des habitants du village, l'acheteur, s'il est étranger à la communauté villageoise, essaie d'obtenir l'accord des représentants qualifiés des habitants. Le contrat de vente est le contrat le plus important que connaît le droit Masikoro. En matière foncière, il porte sur des *baiboho* inondables, des rizières, plus rarement sur des *baiboho* secs. Les terrains vendus sont généralement aménagés et déjà en culture ou en partie en culture. Il arrive que le propriétaire d'une terre acquière des terrains incultes contigus à ses parcelles afin d'augmenter son fonds. Il n'est pas d'usage de vendre une terre non défrichée, nécessitant pour sa mise en valeur des travaux importants telle une terre *horake*. Ces terres peuvent être concédées à des étrangers qui accomplissent le *filongoa* ou toute autre forme d'alliance. Ce facteur d'alliance paraît très important aux yeux des communautés traditionnelles, et justifie à lui seul des cessions de droits parfois considérables. La vente de terrains de brûlis ou de pâturages est impensable, cela actuellement s'explique par le fait qu'il n'y a pas appropriation restrictive ; en outre aucun Masikoro ne pourrait envisager d'acquérir cette catégorie de terre.

Il faut distinguer en matière de ventes, les terres *lova* des terres *filà*. La vente des secondes est plus facile que celle des premières.

La vente lorsqu'elle se produit donne lieu à un écrit ; elle était autrefois passée oralement (1).

a) Du fait de l'organisation de la famille malgache, lorsqu'il s'agit de terre *lova*, terres collectives, la cession n'est pas possible si des membres du groupe s'y opposent. L'aîné remplissant les fonctions de chef de lignage ou de fragment de lignage, n'est pas autorisé davantage à effectuer des actes susceptibles de diminuer la consistance du patrimoine commun.

Il existe une exception. Dans le cas de circonstances exceptionnelles et de nécessité absolue reconnue par tous les membres du groupe, la vente est possible. Les membres du lignage peuvent être autorisés à céder les terres qu'ils cultivent personnellement. Si les autres membres du groupe le peuvent, ils fournissent la somme nécessaire, ce qui permet d'éviter la vente (2).

Contrairement au droit merina, dans le cas où plusieurs membres d'un même groupe exploitent conjointement un même terrain dont ils sont co-possesseurs, il n'est pas possible à l'acheteur de la part d'un co-possesseur de provoquer le partage dans le cas où tous les intéressés n'ont pas donné leur accord.

La vente de terre n'est pas un contrat entre deux personnes, un acheteur et un vendeur, mais entre un acheteur d'une part, et un groupe de personnes d'autre part. Il suffit qu'un seul membre influent s'oppose à la vente pour qu'elle soit impos-

(1) L'écrit, généralement rédigé en langue merina sauf les termes essentiels tels que vente — *mamarotse*, limites — *fejera*, qui pour éviter des confusions sont donnés dans le dialecte compris par les parties et par les témoins, énonce les noms et qualités des parties, leurs domiciles et l'objet du contrat. Pour une vente de terrain, le contrat précise la consistance et la surface approximative. Si le terrain est contigu à d'autres terrains appropriés, les limites sont précisées. Le prix est enfin indiqué. Le prix peut être payé soit en monnaie soit en bœufs, soit consister en une remise de numéraire et de têtes de bétail. L'expression « acheter » précise en dialecte masikoro, si le prix se paie en argent ou en bœufs : *mikalo vola*, *mikalo aomby*. Pour les terrains inondables situés à proximité du Mangoky, les actes de vente font souvent mention du terme de *ianin-kabaro*, terre à pois du Cap, plus précis que la désignation générique de *baiboho*.

(2) Un informateur, Fahajoa du village de Berenala, s'exprime de la manière suivante sur ce point :

« J'ai un fils Lahatsio.

Lahatsio cultive un *baiboho* que je lui ai « donné ».

Lahatsio a besoin d'argent, et veut vendre le terrain.

Il me demande l'autorisation.

Il m'offre, puis il offre aux autres parents *foko* de leur vendre le terrain.

Le motif qui le pousse à vendre le terrain est sérieux.

Je ne dispose pas de la somme dont il a besoin, les membres du *foko* non plus.

Lahatsio peut, à ce moment, vendre le terrain à des étrangers, nous ne pouvons nous opposer à cette vente, car nous ne pouvons aider autrement Lahatsio. »

sible. Dans le cas où l'acheteur a traité avec un seul membre du groupe, le contrat est précaire et ne correspond qu'à un simple engagement. Un membre du groupe n'est pas autorisé à se porter fort ou à s'engager pour le groupe lorsqu'il s'agit d'actes qui visent à aliéner en tout ou en partie ce qui est considéré comme le patrimoine commun. Le fait que le vendeur exploite actuellement la terre objet du contrat n'influe en rien sur cette règle. La vente, même conclue, est nulle aux yeux du groupe familial intéressé et de la communauté à laquelle il appartient. Si le co-contractant est malgache, il est considéré comme de mauvaise foi et n'a aucun recours, même dans le cas où des arrhes, voire le prix convenu, auraient été versés (1).

Lorsque l'acheteur prétend faire immatriculer le terrain, il soulève l'opposition de l'ensemble de la communauté; cette question doit être reprise plus loin.

Une profonde désapprobation entoure celui qui vend une terre *lova*, terre des ancêtres, il est réputé *mpamivily tanindraza*, dilapidateur de bien (terre) lignager.

b) Le droit de préemption des parents, ne porte pas seulement sur les terres *lova*, il peut porter sur les terres *filà*. Le possesseur d'un terrain *filà* qui le vend à un étranger est mal considéré. Il est préférable qu'il vende la terre à son propre père ou à un parent proche ou éloigné. Les biens *filà* ont en effet vocation à devenir *lova* dès l'instant où ils ont une certaine importance. Sans que cette disposition soit aussi formelle que dans la coutume merina, un Masikoro peut au moment de mourir exprimer le souhait que certains biens soient considérés comme des biens de famille en principe inaliénables.

c) Sur tout le Mangoky, un droit de préemption est reconnu au profit de l'ancien possesseur Masikoro. Dans le cas où un immigré tient sa terre d'un Masikoro, soit qu'il ait obtenu dans le passé l'autorisation de la défricher, soit qu'il l'ait acquise à titre onéreux, cet immigré devra, s'il désire vendre la terre, la proposer d'abord à son ayant cause. Si ce dernier décline l'offre, l'immigré peut vendre la terre à un tiers.

Des informateurs Betsileo indiquent que les ventes faites

(1) Les informateurs sont unanimes sur ce point, toutefois cela paraît douteux. Dans le cas fréquent où des dissentiments existent parmi les parents, la vente passée malgré l'opposition d'une partie des intéressés doit être valable, à preuve le fait que la menace de vendre le terrain *lova* constitue une menace grave et précise, et même une forme de chantage, montre que cet acte constitue un danger certain. L'attitude de l'ensemble des habitants du village est à cet égard déterminante. Si la communauté s'oppose à la vente, l'acheteur est mis hors groupe et connaît toutes sortes de difficultés.

par des Masikoro aux immigrés ne constituent jamais des ventes définitives, *varomaty*, mais des ventes avec possibilité de retour ou ventes à réméré, *varobelo*. Il semble que ce terme soit pris comme image plutôt que dans son acceptation juridique. Cette pratique généralisée est une des conséquences des droits éminents sur les terres que les immigrés reconnaissent aux Masikoro. Il ne s'agit que d'une obligation naturelle.

Dans les villages où l'immigré est isolé, il n'est pas rare que lors de son départ il abandonne la terre aménagée à l'ancien possesseur.

Au contraire, dans les régions d'immigration où les immigrés forment la majorité de la population, les terres — surtout les rizières — ne repassent pas aux anciens propriétaires du sol, mais aux héritiers ou aux collatéraux des deux branches paternelle et maternelle. A défaut d'héritiers elles sont cédées aux membres du même groupe, lignage, clan ou *troky*, ou à des voisins habitants du même village.

2. Les donations de terres

Les donations, en prenant ce terme dans un sens large, s'analysent de manière différente suivant qu'elles se pratiquent, d'une part entre Masikoro ou Masikoro et immigrés, et d'autre part entre immigrés. Le contrat mal défini, sujet à variation dans le premier cas, est mieux caractérisé dans le second.

a) Chez les Masikoro, les véritables donations ne se font qu'entre parents proches, généralement *foko* paternels. Dans les autres cas, il s'agit d'une autorisation de défrichement qu'un groupe possédant un droit éminent sur un espace défini accorde à un autre groupe étranger ou à un individu appartenant à une autre communauté. Le droit mal défini à fondements plus religieux que juridique n'en est pas moins reconnu et par conséquent opposable aux tiers.

Pour bénéficier de cette autorisation les étrangers doivent être reliés au groupe et pour cela satisfaire au *filongoa* ou à toute autre cérémonie de nature à faciliter leur intégration.

Le défrichement étant un des moyens d'accession à la propriété, l'autorisation de défriche constitue une sorte de donation indirecte et sous condition que le bénéficiaire mette effectivement la terre en valeur.

Le donataire Masikoro a les mêmes droits que son ayant cause. Il en est de même du membre d'une communauté immigrée dans le cas où la remise de terre a présenté le caractère d'une alliance collective. La situation de chacun des membres



Maïs litsake sur brûlis forestier

Photo G. Condominas



Rizières Tesaka abandonnées du fait du manque d'eau. Rive droite du Mangoky

de la communauté étrangère est statutaire, donc stable. Au contraire, la situation de l'immigré isolé est précaire, le droit qui lui est reconnu n'est souvent qu'un droit d'usage viager qu'il ne peut transmettre. Lorsqu'il cesse de les cultiver, le champ ou la rizière aménagés retournent aux anciens possesseurs. La notion d'indemnité de plus-value est étrangère à la coutume.

Il est d'ailleurs assez fréquent dans l'ensemble du sud-ouest que les terres mises en valeur par des Betsileo ou des Tañala — gens du sud-est — retournent aux possesseurs du sol. Ce fait se produit dans les régions où les immigrants sont dispersés et non pas dans celles où ils forment d'importantes minorités.

b) Chez les immigrants la situation est différente suivant qu'il s'agit de « gens du riz » Antesaka ou Betsileo ou d'immigrés de l'extrême-sud ne pratiquant que des cultures sèches.

Pour les gens du riz, il s'agit de véritables donations, mais ces donations ne se pratiquent que dans les régions rizicoles formant des enclaves de colonisation consentie où les immigrants qui se sont jadis établis dans l'ouest à la suite d'accords passés avec les Masikoro, ont transporté avec eux leurs techniques, leurs coutumes principales et leurs principes d'organisation. La donation de terre se fait entre gens qui d'une manière ou d'une autre, sont unis par certains liens. Chez les Betsileo, lien de résidence ou liens cognatiques, chez les Tesaka, appartenance à un même ensemble de clans — *troky* — les membres d'un même *troky* se disent « *karaza iray* », descendants d'un même ancêtre.

Les donations, marques de la solidarité du groupe Betsileo ou du *troky* Tesaka, ne s'effectuent qu'après une certaine période, généralement un an ou deux, pendant lesquels le nouvel arrivant travaille comme métayer chez un immigré installé depuis plus longtemps. Au bout de ce laps de temps, le propriétaire du terrain lui offre une rizière. Il n'a pas été constaté de cession d'une autre catégorie de terre. Deux cas de cession de *baiboho* à titre gratuit, ont fait apparaître qu'il s'agissait d'une cession de père à fils, tendant à permettre l'installation de deux jeunes gens.

Les droits du donataire sont complets. Si A cède une terre à B, B peut soit cultiver la terre, soit en disposer comme il l'entend. B ne doit rien à A, mais il est d'usage qu'il offre, lors de la première récolte, une partie de la production à A. Cette prestation n'a pas le caractère d'un paiement, elle constitue une remise de prémices — *loha voñy* — la proportion est impor-

tante ; si B obtient 50 *daba* (1) de paddy, il peut en offrir 10 ou 15 à A. Par la suite, B conserve pour lui la totalité de la récolte.

De fortes communautés Antandroy sont établies dans la plaine de Befandriana où les villages complets ont été constitués avec l'autorisation administrative. Chaque village possède un territoire où les membres de la communauté établissent des champs, *tonda*. Les villages correspondent à des groupes de parents et les terres appartiennent de droit aux membres du groupe. Il n'existe pas à l'intérieur des villages de transmission de biens fonciers à titre onéreux.

3. *L'accession à la possession par défrichement direct*

Tout habitant d'une communauté peut procéder au défrichement direct d'une terre libre. Si la terre est située sur le territoire d'une autre communauté, il doit obtenir l'accord des représentants de cette communauté.

a) La prise de possession s'accompagne, comme dans le cas d'un terrain de brûlis, d'une matérialisation. Si l'absence d'arbre exclut l'écorçage des troncs, cette marque est remplacée par des piquets *vorovoro* terminés à leur extrémité par une touffe d'herbe liée. Cette opération est dite également *mañisoke* : *mañisoke baiboho*. Sur un terrain de marais *horake*, le riziculteur procède aux travaux de drainage ou cultive la parcelle aménagée en rizière à la bêche *angady*. Cette pratique dite *mandomake horake* permet d'accéder à la possession. Sur les rives du Mangoky, les cultivateurs qui possèdent des terres en bordure du fleuve, se hâtent dès qu'ils voient apparaître une flèche de sable susceptible de former une île ou un atterrissement, de planter un piquet et si possible d'effectuer une petite plantation repiquant quelques tiges de patates douces (2).

b) En fait ces possibilités sont théoriques. Des terres qui peuvent apparaître incultes au voyageur pressé n'en sont pas moins affectées, les nécessités des cultures itinérantes, les zones de parcours des troupeaux mobilisent de vastes espaces. De la même manière dans une région apparemment déserte, les territoires villageois sont ininterrompus. A certaines époques les *baiboho* après la décrue découvrent leurs immenses espaces,

(1) *Daba* : bidon, unité de mesure répandue dans l'ouest, correspondant à 12 kilos de paddy.

(2) A défaut d'une prise de possession, la coutume ne reconnaît pas de droit d'accession aux lais et relais de la mer ou aux atterrissements fluviaux au profit des riverains.

seules des touffes d'herbe *akatamanitse*, plus rarement *mahatsia*, distantes de dizaines de mètres marquent les limites de champs insoupçonnés qui disparaissent sous une végétation dense. L'*akatamanitse* broutée par les bœufs repousse très vite.

Ailleurs les limites sont plus aisément repérables, sur les *baiboho* « hauts » à l'abri des inondations elles sont marquées par des arbres *tomery*, ou par des lignes de bananiers, *kida*, ou de canne à sucre, *fisika*. Dans la plaine de Befandriana, suivant l'usage Mahafaly ou Antandroy, les propriétés sont quelquefois encloses dans des haies de sisal *taretra*. A l'intérieur de ces enclos chaque famille-ménage appartenant au groupe plus étendu cultive sa propre parcelle.

Les brûlis sont toujours clôturés. A l'intérieur des clôtures quelquefois collectives destinées à prévenir les déprédations des bœufs et accessoirement des sangliers, les possesseurs des parcelles en connaissent la superficie exacte facilement repérable d'après les souches des arbres abattus lors du défrichage.

b) L'immatriculation des terres

L'appropriation individuelle est un fait récent, l'immatriculation est vue avec défaveur et soulève dans le milieu traditionnel de fortes oppositions qui se traduisent quelquefois par les réactions les plus énergiques pouvant aller jusqu'au rejet de la communauté. Pourtant l'immatriculation tend à se développer marquant une nouvelle direction d'évolution qui dénote tout à la fois les progrès de l'individualisme et une révolution dans les rapports de l'homme et du sol et dans les conceptions économiques. Au cultivateur traditionnel vivant dans un cadre d'économie de subsistance, tend à se substituer un nouveau type de paysan qui travaille à la fois pour satisfaire ses besoins, pour obtenir un certain nombre de signes monétaires de plus en plus nécessaires, et quelquefois pour essayer d'obtenir le plus grand gain monétaire possible. L'attitude des différents groupes à l'égard de l'immatriculation, les raisons motivant ces attitudes et la mise en présence de la coutume et du droit de type occidental en matière foncière, doivent être analysés.

La différence de conception peut provoquer des conflits d'autant plus graves que la procédure de l'immatriculation a été souvent utilisée contre la coutume par des personnes peu scrupuleuses extérieures au milieu traditionnel. Ces pratiques

ont créé des conflits inextricables, aucun ordre juridique ne parvenant à prendre le pas sur l'autre. Les problèmes sont périodiquement remis en question et passent par des phases de crise coupées de périodes d'apaisement relatif. Dans les groupes homogènes où, ainsi qu'il a été vu, la pression sociale est suffisamment forte, la confrontation des deux définitions de la propriété marque généralement la primauté de la coutume sur le droit occidental (1). Dans les régions déstructurées tel le nord de Madagascar, les conflits à l'occasion des terres ne parviennent pas à être réglés.

1. *Le milieu Masikoro*

Dans le milieu traditionnel Masikoro, le fait de demander l'immatriculation d'une terre est interprété comme un acte de défiance vis-à-vis du groupe ou comme une manœuvre d'accaparement — ce qui se produit effectivement relativement souvent.

A l'intérieur d'une communauté rurale homogène, les représentants des habitants que l'on tend à désigner du mot merina *Fokon'olona*, ne voient pas d'objection à ce que des transmissions foncières s'effectuent entre membres de la communauté. Il admet de la même manière facilement qu'un membre du groupe cède un terrain à un étranger. Par contre, en règle générale, le *fokonolo* refuse qu'un habitant du village vende son terrain à un étranger qui a l'intention de faire immatriculer

(1) Un cas recueilli à Ankiliabo est révélateur : En 1939, un cultivateur Masikoro, propriétaire d'un terrain déjà immatriculé, est mobilisé et part en France. Il est fait prisonnier et le reste jusqu'à la fin de la guerre. Il revient à Madagascar en 1946. L'ex-militaire trouve son terrain occupé par des gens du village qui le croyaient mort. Pour rentrer en possession de sa terre, il tente de faire agir le *Fokonolo*, et excipe ses titres de propriété. Les représentants du *Fokonolo* décident qu'il n'a pas de recours, les gens le croyaient mort et ont agi de bonne foi, il est donc naturel qu'ils restent sur la terre en question. Le conseil, émanation du *Fokonolo*, l'avertit qu'il est inutile qu'il fasse agir l'administration parce que les décisions de l'administration, qui lui donneraient sans doute gain de cause, resteraient sans effet. L'intéressé se trouve sans recours, et sur le plan juridique occidental, et sur le plan coutumier. Ne sachant que faire, il consulte le devin *ombiasy* et s'entend avec lui. Ce dernier déclare avoir fait un rêve selon lequel les gens qui cultivent le terrain vont mourir. Ce rêve provoque une forte émotion, mais des hésitations se produisent du fait de l'importance de l'objet du litige. A leur tour, les gens qui cultivent la terre vont voir l'*ombiasy*, celui-ci fait un nouveau rêve et il est convenu que pour satisfaire les puissances surnaturelles, le terrain sera partagé en deux. En résumé, l'intéressé n'a que la moitié du terrain qui juridiquement lui appartient. Ce cas est d'autant plus révélateur que l'ex-militaire est propriétaire régulier, qu'il a été en France et connaît parfaitement ses droits. Néanmoins il n'ose rien faire valoir à l'encontre des représentants du *Fokonolo* et la situation ne peut être dénouée que par l'intervention inattendue de l'*ombiasy*.

le terrain suivant la procédure des Domaines. Pour cette raison, la vente de terres à des Européens ou à des Asiatiques est particulièrement redoutée, et les membres de la collectivité mettent tout en œuvre pour s'y opposer.

L'attitude à l'égard de la propriété immatriculée n'est pas systématiquement hostile. Si elle ne constitue pas un principe de danger, la règle fléchit : membre de la communauté, il peut demander un titre de propriété pour son propre terrain. Actuellement sous l'effet de causes également constatées dans d'autres régions de Madagascar, les Masikoro du Mangoky tendent à demander l'immatriculation des *baiboho* qu'ils cultivent au bord du fleuve. La pression démographique, la présence des immigrés et l'attraction, que dans ce pays apparemment vide, le Mangoky exerce sur les régions avoisinantes, sont à cet égard des éléments déterminants. Cette tendance est freinée, d'une part, par le fait que l'immatriculation cristallisant les droits des membres des familles réduites et de fragments de lignage, est réputée nuire aux bonnes relations — *manimba fokoana* ou *flongoa* — et d'autre part, par la crainte que les terres immatriculées risquent de faire l'objet d'impositions plus lourdes auxquelles il ne serait pas possible de se dérober.

Les Masikoro en outre prennent conscience du paradoxe qui, pour des raisons essentiellement culturelles, fait rejeter cette procédure par la société Masikoro, alors que les autres groupes tendent à l'utiliser peut-être à l'encontre des Masikoro. Dès lors, les demandes de bornage ont un caractère d'actes conservatoires ou de simples mesures de précaution. L'attitude des Masikoro possédant des *baiboho* situés dans des zones où les limites sont jointives, est révélatrice. Ce fait est nouveau ; jusqu'à une époque récente, le droit des Domaines pour l'ensemble des raisons dégagées plus haut n'était pas accessible aux groupes du sud-ouest.

Fait nouveau également, à l'intérieur d'un même *faritany* co-existent plusieurs définitions de l'appropriation du sol, qui, toutes, emportent des conséquences différentes, et mettent en contact des conceptions difficilement compatibles. Ceci constitue un facteur d'instabilité.

2. Les immigrés

La situation est différente chez les immigrés, il s'agit surtout des Betsileo et des Tesaka ou autres ethnies du sud-est ; les Antandroy dont l'économie repose en partie sur l'élevage et sur l'exploitation de terrain de brûlis ou de *baiboho* secs, ne

demandent pas l'immatriculation de terres considérées sans valeur. Ils ne possèdent pas de *baiboho* inondables justifiant le bornage.

Les immigrés des régions de rizière ont une conception économique de l'utilisation du sol. Dans la mesure où un titre de propriété facilite l'exploitation en permettant en toute sécurité de généraliser le métayage et de donner des parcelles en location, l'immigré, surtout Betsileo, n'hésite pas à faire immatriculer ses terrains. Le titre de propriété est détenu par un élément âgé, mais dynamique du groupe qui exerce le pouvoir de direction. Le deuxième terme est ressenti comme plus important que le premier. La propriété reste toutefois collective et est mise en valeur en tout ou en partie par des parents et alliés, suivant, il est vrai, des formules d'associations différentes.

Après avoir fait immatriculer les rizières, de nombreux immigrés demandent le bornage des terrains de *baiboho*.

CHAPITRE III

L'ÉCONOMIE TRADITIONNELLE DES BAIBOHO

Ce chapitre, après l'étude du milieu humain et des problèmes de tenure des terres qui, dans une grande mesure, déterminent les cadres juridiques essentiels dans lesquels se déroulent les activités économiques et sociales des communautés traditionnelles, aborde les aspects plus économiques liés à la pratique de l'élevage et surtout de l'agriculture de brûlis et de *baiboho*. L'agriculture détermine tout à la fois l'équilibre alimentaire fonction des cultures vivrières et le niveau des revenus assuré par les cultures commerciales. Ces aspects introduisent directement à l'étude des phénomènes de domination. La réalité de l'appareil de domination pakistanais, la densité des réseaux de commerçants prêteurs de brousse ne sont compréhensibles qu'en fonction de la grande vulnérabilité et du déséquilibre que présente l'économie paysanne des *baiboho*.

Le secteur représenté par l'économie traditionnelle apparaît désarticulé par rapport aux autres secteurs. Le trait le plus caractéristique en est la grande vulnérabilité, résultant elle-même de l'absence de réserves. La faible productivité des activités déployées engendre une stagnation des besoins et des aspirations peu propices à toute forme d'innovation. Les exploitations domestiques recherchant un minimum de sécurité ne sont pas en condition d'envisager la recherche d'un maximum d'avantages. L'horizon économique de la collectivité s'impose aux individus et diminue ou entrave les chances d'un meilleur ajustement. Au-dessus d'un certain seuil, des dispositions psychologiques conduisent à refuser tout surcroît de travail au delà de l'immédiatement nécessaire.

Les aléas qui dépassent l'homme et ses moyens technologiques sont tels qu'il n'existe pas dans l'esprit des cultivateurs une relation certaine entre les deux termes — travail consenti, résultats obtenus. Le cultivateur qui connaît le prix de son effort, sait par expérience, que très souvent il est déployé en pure perte. La faiblesse des moyens technologiques dans le cadre de la culture traditionnelle laisse les paysans désarmés devant des faits qui se présentent à eux de l'extérieur. A ces facteurs défavorables tenant à un milieu difficile s'ajoutent, les aggravant, des faits de l'homme, qui seront étudiés dans la deuxième partie de ce travail. Auparavant il est utile de fournir quelques données chiffrées venant vérifier les affirmations relatives à la grande vulnérabilité et à la précarité de l'équilibre économique traditionnel. Les irrégularités dans les productions apparaissent comme les principaux facteurs de déséquilibre. Sur le Mangoky, alors que les cultures vivrières assurent l'équilibre alimentaire, les cultures commerciales, c'est-à-dire les pois du Cap, que l'on peut considérer comme entièrement commercialisées, déterminent directement le niveau des revenus. Les cultures vivrières et commerciales sont caractérisées par une très grande irrégularité tenant aux conditions du milieu, au régime des pluies et des inondations qui, périodiquement, submergent les basses rives du fleuve (1).

Les cultures vivrières présentent une grande importance. Le maïs constitue l'élément de base. Sur la zone du Mangoky les cultivateurs obtiennent trois récoltes par an ; le maïs de première saison cultivé sur brûlis itinérants (*tsako litsake*) ; le maïs de contre-saison planté sur les basses terres inondables du Mangoky, variété précoce ; *tsako limberano* et tardive : *tsako faosa*.

Selon les villages, 95 à 98 % des productions de maïs — culture vivrière la plus importante — sont consommés directement, les autres productions, en particulier les patates cultivées dans toute la région et le manioc cultivé dans le nord du delta et dans la plaine de Befandriana, sont consommés à concurrence de 80 et 65 à 70 %. L'excédent non consommé alimente les circuits trocs ou un micro-commerce intervillageois.

Les productions de maïs de brûlis et de maïs de contre-saison

(1) Les irrégularités dans les productions de maïs (à l'exception du maïs cultivé sur brûlis forestier) et de pois du Cap ne tiennent pas à un épuisement des sols puisque ces cultures de décrue sont pratiquées sur les limons du fleuve renouvelés par les crues annuelles.

tardif sont sensiblement identiques, celle de maïs de contre-saison précoce étant plus faible. Le maïs de brûlis ne représente pas tout à fait le tiers de la récolte annuelle totale mais, de cette récolte, dépend toutefois l'équilibre alimentaire et indirectement financier des communautés rurales. La production de quelques quintaux de maïs de brûlis détermine l'année qui est réputée bonne ou mauvaise. Si les pluies sont insuffisantes, l'année est une année de disette et les populations sont obligées de recourir à des prêts de soudure remboursés à 100% au moment de la récolte des pois du Cap.

En moyenne, des renseignements recoupés portant sur une période de quinze ans montrent qu'une année sur trois est une mauvaise année. Cette dépendance à l'égard des productions vivrières est encore aggravée par les faiblesses des techniques de conservation qui ne permettent pas de garder les produits récoltés jusqu'à la récolte suivante.

La commercialisation des pois du Cap constitue les revenus des communautés villageoises. Il s'ensuit que toute fluctuation dans les quantités produites ou dans les prix d'achat des communautés rurales est ressentie.

Les cultures commerciales à certaines époques exigent un apport de main-d'œuvre extérieure. Cette nécessité accroît la dépendance des producteurs traditionnels à l'égard de l'appareil commercial pakistanais et des collecteurs-prêteurs de brousse qui consentent les prêts de campagne permettant de rémunérer les journaliers.

Ce tableau d'ensemble demande à être précisé. Les problèmes que pose l'économie traditionnelle des *baiboho* peuvent, en raison de leur importance, être traités en deux sections. La première est consacrée à l'agriculture et à l'élevage tandis que la seconde traite de l'importance du recours à une main-d'œuvre extérieure et de la détermination des revenus villageois exprimés sous forme monétaire. Ces éléments permettent d'établir un bilan de la situation actuelle des économies paysannes du bas Mangoky, et d'introduire les deux parties suivantes, consacrées à l'analyse de la domination commerciale pakistanaise et aux effets de cette domination sur les populations du sud-ouest.

SECTION I

LES ACTIVITÉS DE PRODUCTION

Ainsi que le signalait G. Condominas (1), le genre de vie Masikoro frappe par sa mobilité. Si l'élevage exige de larges espaces et pose des problèmes de rapports entre communautés et à l'intérieur des mêmes communautés entre cultivateurs et pasteurs, l'essentiel des efforts des hommes est reporté sur l'agriculture et se partage entre les cultures itinérantes sur brûlis forestiers et les cultures fixes de *baiboho*. L'agriculture de décrue pratiquée sur les *baiboho* est la plus importante. Les techniques employées, les résultats obtenus, la somme des connaissances acquises suggèrent que l'adaptation des cultivateurs Masikoro au milieu particulier que constitue le Mangoky est ancienne. Les Masikoro des bords du fleuve sont, selon toute vraisemblance, cultivateurs depuis de très nombreuses générations. Pour eux l'élevage ne présente pas le même intérêt qu'en pays Bara ou Antandroy ou tout simplement chez les Masikoro de la plaine de Befandriana.

Dans le domaine de l'agriculture, rien sur le plan des techniques ne distingue nettement les cultures vivrières des cultures commerciales. Partout sur le Mangoky comme dans les autres régions de Madagascar, la production pour le marché exclut l'entraide traditionnelle et introduit le salariat, ce qui de proche en proche modifie profondément l'économie locale. Les productions vivrières cultivées sur les mêmes champs restent des cultures de nécessité et n'assurent qu'une possibilité d'existence minimale en contrepartie d'un travail relativement important. Afin d'écarter les idées préconçues, il y a lieu en matière d'économie agricole des régions chaudes, de mettre en doute systématiquement les idées reçues et les données trop communément admises, ainsi que le signale très justement P. George :

(1) G. CONDOMINAS, *Perspectives et programme...*, op. cit., p. 6.

« Si le stade des généralisations approximatives est dépassé, celui d'un inventaire complet n'est pas encore atteint (1). »

Il apparaît fréquemment que les conditions réelles de l'agriculture sont très mal connues, les questions purement quantitatives relatives aux productions, aux rendements ne sont que supputées sur la base d'impressions personnelles, de quelques exemples ou dans les meilleurs cas, d'une comparaison avec une région mieux connue que l'on suppose semblable. En ce qui concerne le Mangoky l'expérience démontre que les comparaisons que l'on s'avise de faire avec la région de Morondava ou de Tuléar s'avèrent conduire à des conclusions erronées.

1. La connaissance du milieu naturel que possèdent les populations du bas Mangoky a étonné les agronomes qui ont bien voulu l'évaluer. Au point de vue juridique et économique, la distinction est nette entre les terres que l'on cultive d'une manière suivie, intensive au sens géographique, sans longues jachères et les terres que l'on cultive occasionnellement suivant la technique du brûlis. En dehors des *baiboho* les Masikoro distinguent deux catégories de terrains. D'une part, des terres très humides au voisinage de marais ou dans des bas-fonds à *vondro* : terre *horake* (2), *honatse* ou encore terres dites *Ambondro* du nom d'un vaste périmètre de la plaine de Befandriana compris entre les villages de Bekimpay, Antanimieva, Amborondolo et Bemoka, d'autre part des terres dites *hatsake*, situées sur l'emplacement d'anciennes zones forestières.

Les terrains des deux premières catégories qu'ils soient ou non aménagés, peuvent être des terres *lova*, objets de droits précis sur lesquels les groupes lignagers exercent un certain contrôle, même dans le cas où ces terres se trouvent réparties. Les droits sur les terrains de brûlis sont plus évanescents, l'exploitation prime sur l'appropriation du sol.

Les Masikoro définissent les *baiboho* comme des terres humides qui peuvent être cultivées toutes les années : *tany le azo ambolea isan-tao*. Cette définition plus large que la définition courante, qui ne voit dans les *baiboho* que des terres de décrues, ne correspond pas à la réalité. Sur la rive gauche du

(1) P. GEORGE, *La campagne, le fait rural dans le monde*, P. U. F., Paris, 1956, voir chapitre 1^{er} de la II^e partie, p. 123 et suivantes, et notamment paragraphe relatif à la culture sèche dans la zone chaude, p. 124 à 143.

(2) Il est remarquable que le terme Masikoro-Sakalava de *horake* désignant un terrain très humide aménageable en rizière correspond au terme Tesaka qui s'applique à la rizière.

Mangoky, en dehors des *baiboho* inondables, inondés en fait plus ou moins régulièrement suivant l'importance des crues du fleuve, existent des *baiboho* secs tels ceux situés aux alentours du *Kitombo* (bras mort du Mangoky) (1), où des conditions particulières (proximité des nappes phréatiques et phénomènes de capillarité) permettent deux cultures par an dans les mêmes zones. Dans la plaine de Befandriana, il existe des *baiboho* secs qui ne sont mis en culture qu'en saison des pluies — *litsake*.

Ces différents terrains, mis en culture toutes les années, sont désignés par le terme générique de *baiboho*. Contrairement aux Mahafaly et aux Masikoro de l'Onilahy, les populations du delta et de la plaine de Befandriana ne connaissent pas d'autres distinctions (2).

La terminologie des terres sur brûlis : *hatsake*, apparaît plus précise, bien que tous les Masikoro n'emploient pas la même. Le champ de première année qui suit le défrichement, *tetik'ala* et l'opération de mise à feu — *mañoro tetike* — est dit *hatsabao*, ceux de deuxième et de troisième années, ainsi que par la suite l'emplacement du brûlis abandonné, sont dits *monka*. D'autres Masikoro font correspondre aux trois années les termes de *hatsabao*, de *hatsake* et de *monka*. *Monja* s'oppose à *monka* et s'applique au brûlis abandonné en voie de reconstitution.

Il est rare qu'un *hatsake* en dehors de régions particulièrement favorisées, telles des forêts sur alluvions, soit cultivé plus de trois années. Dans la moyenne des cas, il est délaissé au bout de deux ans. Les éléments originaires de l'extrême-sud paraissent avoir un cycle de rotation plus rapide et abandonnent volontiers un brûlis après la première récolte pour aller défricher un autre coin de forêt (3). Un *hatsake* cultivé régulière-

(1) Pour les Masikoro, le *Kitombo* est d'ailleurs le « Mangoky maty » : le Mangoky mort.

(2) Les Mahafaly du sud de l'Onilahy et les Masikoro de la bordure nord du fleuve distinguent les terrains humides de culture permanente où il est possible de faire deux récoltes par an, des terrains secs plantés seulement en saison des pluies — *asara* — dans les dialectes du sud. Les premiers sont désignés par les termes de *baiboho* ou de *tonda* : les seconds de *tsarahay*. Ces deux catégories de terres se transmettent par succession.

(3) L'installation de groupe Antandroy et Mahafaly dans le Menabe a pour corollaire la destruction de la forêt depuis Belo sur Tsiribihina jusqu'à Manja. A Tanandava sur le bas Mangoky, ce phénomène est notable à une échelle beaucoup plus modeste. Outre que la rotation est plus rapide, les gens du sud opèrent des défrichements plus importants que les Masikoro, abattant et mettant à feu de plus grandes superficies.

ment devient *baiboho*. Actuellement, les *baiboho* de la rive gauche du Mangoky tendent à gagner du terrain sur la forêt dont ils repoussent les limites, les *hatsake* des lisières s'incorporant à l'ensemble mis en culture.

Les terrains impropres à la culture peuvent convenir à l'élevage extensif. Les Masikoro jugent d'après les différentes graminées de la valeur des pâturages.

2. Les populations du bas Mangoky pratiquent dans le même temps l'agriculture et l'élevage, mais à leurs yeux la première activité est la plus importante. L'agriculture et l'élevage ne sont qu'associés, ils ne sont pas intégrés. Les *baiboho* étant cultivés d'une manière permanente dès la décrue du fleuve et se trouvant inondés une partie de l'année, la jachère pâturée n'est pas possible. L'équilibre est réalisé dans la plus grande partie de la rive gauche correspondant au « *Volirano* » (canton d'Ambahikily) par des mouvements rythmiques qui, suivant les saisons, amènent les bœufs des forêts et régions épineuses à xérophiles au sud du *Kitombo*, jusqu'au bord du Mangoky. Dans la région d'Anosy correspondant au nord du canton d'Antongo, une surcharge réelle des pâturages disponibles fait que la plus grande partie des troupeaux du nord du delta séjournent en permanence au sud du *Kitombo* comme les bœufs du *Volirano*, effectuant sensiblement les mêmes mouvements.

Dans la région située en bordure des Mangroves vers la côte du Mozambique, la situation est différente. Les bœufs restent plus ou moins en place, des mouvements réduits permettent en *Litsake* de dégager les terrains devant être mis en culture. Les obligations de gardiennage apparaissent plus sévères que dans les autres régions où elles ne se posent que lorsque les bœufs se trouvent dans la zone des *baiboho* recouverts annuellement ou plus irrégulièrement tous les deux ou trois ans par les eaux du Mangoky. Dans l'ensemble, l'étendue actuelle des terres disponibles permet de distinguer certaines terres à vocation pastorale d'une manière assez nette. Très souvent ces terres ne peuvent être aménagées avec les moyens dont disposent les populations locales et ne sauraient avoir une autre destination. Il en est ainsi des terres à *ahidambo* (1) et à *sangandahy* consi-

(1) Étymologiquement : herbe à sanglier. En fait il paraît vraisemblable que *lambo* ait désigné à l'origine le bœuf. Cf. Indonésien commun : *lambo* et malais : *lembo*. O. ДАНІ, *Malgache et Maanjan*, pense que cet étrange changement sémantique provient peut-être d'un interdit de chasse (p. 318).

dérées par les Masikoro comme constituant de bons pâturages (1).

Les terrains à vocation pastorale sont définis d'une manière négative par rapport aux terrains cultivés régulièrement sans longues jachères : terrains de *baiboho* ou quelquefois rizières.

L'existence éventuelle et temporaire dans des zones à vocation pastorale de cultures à court ou long cycle végétatif n'influe pas sur la qualification juridique des terres avoisinantes qui restent pastorales. Ce n'est que lorsque les anciens brûlis cultivés régulièrement sont considérés comme *baiboho* par le groupe rural que la destination de l'ensemble du périmètre dans lequel ils sont compris peut être modifiée par une décision formelle des membres de la communauté rurale.

Cela est net dans les étendues de forêts où il est possible d'effectuer des défrichements *tetik'ala* et des cultures sur brûlis *hatsake*. Ces terrains réputés bons pâturages sont dits *ankoro* (2).

Suivant les circonstances et les vocations des zones considérées, la coutume Masikoro que suivent les allogènes installés sur la rive gauche reconnaît une certaine primauté soit à l'élevage, soit à l'agriculture, déterminant d'une manière différente les droits et obligations incombant respectivement aux pasteurs et aux agriculteurs.

a) *Primauté de l'élevage*. Dans certaines régions, reconnues à vocation pastorale, la coutume accorde des droits étendus aux éleveurs et parallèlement accentue les obligations des agriculteurs. Ceci est net dans les forêts *ankoro*, où il est possible en saison pluvieuse de faire des cultures de brûlis, mais aussi dans les vastes étendues à graminées, propices pendant la même période, aux cultures à court cycle végétatif.

Sur la rive gauche du Mangoky comme dans l'ensemble de la région, le Masikoro, ou tout autre habitant d'une communauté rurale qui le désire, est libre de faire un brûlis dans les limites du territoire du village. Si toutefois un autre habitant

(1) Selon SEGALIN et MOUREAUX, la végétation de la région de Befandriana (bas Mangoky), l'*Heteropogon contortus* (*Ahidambo*) est révélateur de sols faibles ou très faibles. *Public. Inst. Recherche Scientifique de Madagascar*, p. 12.

(2) *Ankoro* rac. *Horo* ou *oro*. Racine proto-malgache désigne la forêt et non le feu. Ce sens subsiste dans la plupart des dialectes de l'ouest, mais n'apparaît qu'en composition. L'Horombe, immense plateau à l'est du pays Bara que Faublée (*La cohésion de la société Bara*) orthographe phonétiquement *Urumbe* sans « h », devait signifier la grande forêt ; cf. Polynésien *uru*, même sens. *Horona* désignant également en malgache une herbe, le sens pourrait être le grand pâturage à *horona* ou le pâturage aux nombreux *horona*.

possède un campement à bœuf proche du pan de forêt qu'il désire défricher, il lui demande son accord. A l'intérieur du village cette formalité, exigée par des considérations de savoir-vivre, ne correspond pas à une obligation formelle. Elle le devient, si celui qui désire faire un brûlis est étranger au village. S'agissant d'une question d'installation, l'accord de la communauté, et, éventuellement, des membres du lignage, possédant un campement à bœuf est obligatoire.

L'auteur d'un brûlis est tenu de clôturer son champ. La surveillance lui incombe entièrement, en aucun cas les propriétaires ou gardiens de bœufs ne pourraient, dans une zone pastorale, être tenus pour responsables des déprédations commises par les troupeaux à l'intérieur de cette zone. L'obligation de surveillance incombe à l'agriculteur (1) et non au pasteur.

Les autorisations obtenues, le droit est complet, c'est-à-dire que l'auteur d'un brûlis ou d'un champ de culture peut, après la récolte, faire échec à la vaine pâture et réserver les chaumes à ses bêtes ou disposer comme il l'entend de son droit. Sur la rive gauche cela s'explique par le fait qu'il n'est reconnu en matière de pâturage aucun droit formel à l'échelon des lignages ou des autres communautés (2).

b) *Primaauté de l'agriculture*. Dans les régions où se pratiquent les cultures permanentes, la règle précédente se trouve retournée. La coutume oblige les propriétaires ou gardiens de bœufs à surveiller étroitement leurs bêtes et à prévenir toute

(1) G. CONDOMINAS, *Perspectives et programme...*, op. cit., p. 15, cite en note Lavondès : A Beadabo, des gens ont abandonné un champ temporaire après y avoir accompli les travaux les plus durs (défrichement et mise à feu des abattis), car ils l'avaient établi trop près d'un pâturage. Ils avaient craint les déprédations possibles des bœufs dont le propriétaire ne pouvait être tenu pour responsable dans ce cas. Voir également article 21 de la Convention de *Mandabe*.

(2) Il n'en est pas de même sur la rive droite du Mangoky où les Tesaka forment la majorité de la population et conservent certaines de leurs coutumes. Des droits lignagers étant fréquemment reconnus sur les pâturages, la coutume introduit une distinction en ce qui concerne le droit de libre pâture. En règle générale, les paysans qui ne tiennent leur terre de personne ou dont la possession est entière peuvent après récolte, en dressant un piquet *adidy* * terminé par une touffe d'herbes sèches, se réserver les chaumes. Lorsque, par contre, A a permis à B de faire des cultures sur un terrain lui appartenant, B ne peut s'opposer à ce qu'après la récolte, A fasse paître ses bœufs sur l'emplacement des anciens champs. Cela n'est valable que pour la première campagne. La coutume Tesaka connaît d'autres pratiques comparables entre ayants droit et ayants-cause.

* Le piquet *adidy*, défense à la fois juridique et magique, correspond au *kiady* merina et *betsileo*, au *vorovoro* masakoro et *bara* et au *kialo* antandroy. L'aspect juridique est plus accentué chez les Merina, les Betsileo et les gens du sud-est. L'aspect magique prévaut chez les Masakoro, les Bara, les Mahafaly et les Antandroy.

divagation susceptible de causer des déprédations aux récoltes ou d'endommager les canaux d'irrigation des parcelles aménagées en rizières et plus rarement en champs de taro. Le défaut de surveillance emporte automatiquement, si des dégâts sont occasionnés, la responsabilité du ou des propriétaires des bœufs. Ce droit apparaît comme le droit commun sur toutes les étendues inondées régulièrement par les crues du Mangoky, sur les terres utiles en bordure des mangroves et dans toute la zone rizicole Mangolovolo - Belitsake, dite *Ankorake*. Le droit de vaine pâture n'est pas reconnu. Les familles possédant des champs de culture y font paître leurs bœufs après la récolte. Les cultivateurs ne sont pas tenus d'enclorre leurs champs, ni chez les Masikoro de dresser un piquet *vorovororo*. Il incombe aux gardiens de bœufs d'empêcher les bêtes de paître sur les terrains d'autrui. La méconnaissance de cette obligation peut donner lieu à dédommagement. Cela est très net aux abords du Mangoky au moment de la récolte des pois du Cap. Les bœufs paissent sur les champs de leurs propriétaires ou sont conduits sur les terrains sableux à proximité des peuplements de roseaux *bararata*.

Tels sont les rapports entre l'élevage et l'agriculture. Il est possible maintenant de les étudier successivement, tels qu'ils se présentent dans la région du Mangoky, en distinguant, pour l'agriculture, entre cultures vivrières et cultures commerciales.

1 — L'ÉLEVAGE, L'INTÉRÊT POUR LES BŒUFS (1)

Si nous ne possédons pas de bœufs, nous ne sommes pas des hommes mais des bêtes. Nos cœurs remuent pour les bœufs, ils sont nos réserves, nos valeurs. Si nous sommes malades, ils nous font vivre (allusion aux cérémonies *bilo*). Lorsque nos femmes sont enceintes, ce sont eux qui nous rendent pères de nos enfants (sacrifice obligatoire pour rattacher l'enfant au lignage du père). Voilà la place que tiennent les bœufs, s'ils partaient d'ici nous mourrions car ils nous font vivre. Que nous possédions des cruches, des marmites, des charrettes, notre cœur n'est pas satisfait si nous ne possédons

(1) On entend par élevage traditionnel principalement l'élevage bovin. Depuis quelque temps, l'élevage des caprins et des ovins tend à augmenter malgré les nombreux interdits qui frappent ces animaux. L'élevage des caprins est fait par les Masikoro et les Vezo, celui des ovins par les Tandroy. L'élevage des porcs présenterait des possibilités; notamment dans toutes les régions rizicoles, les porcs sont élevés par des Masikoro, des Betsileo et des Tanala. L'élevage des volailles est très réduit.

pas de bœufs. Quand nous possédons des bœufs, ne serait-ce qu'un seul, notre vie est assurée, nous sommes d'autant plus heureux qu'ils sont plus nombreux. Les marmites ou les cruches, nous n'en voyons pas la raison, c'est simplement une coutume, nous les achetons pour les avoir dans la case, mais la véritable richesse ce sont les bœufs.

(Propos d'un Masikoro d'Ambahikily de clan *Hirijy*.)

Il doit exister dans le seul district de Morombe environ deux fois plus de bœufs que d'habitants, le cheptel bovin se trouve en grande partie dans la plaine de Befandriana. Les chiffres officiels sont approximatifs, un grand nombre de bœufs sont des « bœufs qui se taisent », *aomby mangina*, c'est-à-dire qui ne sont pas déclarés et ne figurent donc pas sur les statistiques administratives. Pour la région des *baiboho* de la rive gauche correspondant au canton d'Ambahikily, 8 107 bœufs étaient déclarés en 1958.

L'intérêt pour les bœufs est indéniable, dans l'ouest et le sud, il s'exprime dans la richesse et l'étendue des vocabulaires Sakalava, Masikoro, Bara et Antandroy. Les bêtes sont caractérisées d'après leurs robes, la forme de leurs cornes, leur allure générale (1). Pourtant en dépit de l'importance que tient le bœuf dans la vie de nombreuses populations, en dépit du texte reproduit pour sa valeur poétique au début de ce paragraphe, il convient d'écarter d'emblée la notion raccourcie d'élevage sentimental qui fait partie de l'imagerie facile concernant Madagascar. L'usage de cette expression constitue le plus souvent un critère de non-connaissance des réalités malgaches. Fait plus grave, cette image contribue à paralyser l'effort d'analyse et dissimule les véritables problèmes. Des études menées chez les groupes les plus attachés aux activités pastorales ont partout montré qu'aux raisons sentimentales s'ajoutent d'autres raisons plus rationnelles.

En fait, les motivations, les attitudes, les comportements liés aux bœufs, sont complexes, l'élément économique, garantie, réserve, certitude de sécurité, est loin d'être absent, mais il est mêlé à d'autres considérations sécurisantes sur le plan psychologique qui font que toute atteinte portée aux bœufs provoque une vive anxiété (2). Il existe une corrélation entre la

(1) Article de M. Hébert dans le *Bulletin de l'Académie malgache* de 1959 sur la robe et la couleur des bœufs dans l'Ambongo (pays Sakalava).

(2) Pour une étude approfondie voir l'ouvrage de L. MOLET, *Le bœuf dans l'Ankaizina*, p. 107 à 116, particulièrement la conclusion — Mémoires de l'I. R. S. M., série C, 1953.

cohésion des structures familiales et sociales et l'élevage non économique. A la dévalorisation affective du bœuf correspond sans aucun doute le déclin des grands ensembles ; l'affaiblissement de la cohésion lignagère et l'instabilité des unions matrimoniales qui ne reposent plus sur les garanties réciproques qu'offraient à différentes occasions récurrentes les échanges de bœufs entre lignées. Dans les régions déstructurées la possession de bœufs constitue un volant de sécurité. Les bœufs sont vendus sans hésitation si besoin est.

L'élevage de l'ouest et du sud malgache apparaît très inférieur à celui de l'est africain (1), rien de comparable sur le plan de la gestion du troupeau aux divisions que les Massaï du Kenya effectuent, séparant les vaches, les bœufs, les taureaux, les bêtes vieilles, choisissant selon les époques de l'année les pâturages les plus appropriés aux différentes catégories. Il n'existe pas davantage de distinction entre l'élevage d'embouche et l'élevage ordinaire comme sur les hautes terres, et notamment dans la région de la Sakay (2). Cela s'explique peut-être par le fait que les gens de l'ouest ne sont pas de vrais pasteurs. Dans la plupart des cas il s'agit de cultivateurs qui à certaines époques de l'année ou à certaines époques de leur vie se trouvent éleveurs d'occasion. Dans la région du Mangoky, les jeunes gens sont bouviers à certains moments. Les véritables bouviers de profession, *tsimihaza*, *mpiarak'andro*, sont rares, quelques-uns possèdent une réelle connaissance. En matière vétérinaire ils sont à même de diagnostiquer les principales maladies et d'en reconnaître les symptômes (3) ; pourtant chose étonnante, il ne semble pas qu'en dehors de procédés curatifs très simples, ils appliquent leurs connaissances. La seule compétence exigée d'un bon bouvier est qu'il soit capable de savoir faire parcourir de longues distances aux troupeaux en leur épargnant le maximum de fatigue. Les soins donnés aux bêtes sont limités. En saison sèche, l'apport de nourriture complémentaire se réduit à quelques branches d'arbre que le gardien détache à coup de hache.

Les populations du bas Mangoky pratiquent l'agriculture et l'élevage, mais comme il a été dit elles attachent plus d'import-

(1) E. E. EVANS-PRITCHARD, *The Nuers*. Routledge and Kegan Paul, Oxford, 1940.

(2) *Rapport sur les problèmes humains dans la région de la Sakay*, H. LAVONDÈS et P. OTTINO, juin 1961, Tananarive. ORSTOM/IRSM, 200 pages ronéotypées.

(3) JULIEN, *Le bœuf dans le sud-ouest*, article inédit de 40 pages dactylographiées, déposé à l'Institut de Recherche Scientifique de Madagascar, Tananarive.

tance au premier terme qu'au second. Les deux formes d'activités sont simplement juxtaposées sans être intégrées. En dehors des populations pratiquant la culture du riz, le bœuf ne participe pas à l'exploitation. Une exception est à signaler pour les bœufs coureurs ou « bœufs charrettes », *aomby katraka*, mais en fait ces bœufs constituent un capital réel d'exploitation, ils sont toujours distingués des autres bêtes.

Les *baiboho* étant cultivés d'une manière permanente, la jachère pâturée est inconnue, l'élevage traditionnel est extensif, ignorant la réserve fourragère.

D'un point de vue purement économique le bœuf joue un rôle restreint, ce qui, à différents points de vue, constitue l'un des principaux paradoxes de la situation de l'élevage malgache. L'exploitation du troupeau apparaît aux observateurs extérieurs totalement irrationnelle, il n'est pas tiré de cette activité le minimum de profit qu'elle pourrait donner.

Il est possible d'étudier rapidement d'une part l'importance des bœufs dans la région du Mangoky et l'aménagement des rapports humains en fonction des nécessités de l'élevage et de la transhumance, et d'autre part la place des bœufs dans l'économie traditionnelle.

a) L'importance des bœufs dans la région du Mangoky

Il n'est pas question d'insister longuement sur l'importance que présente l'élevage des bœufs dans la région du Mangoky, il est certain que c'est là le point le plus important pour les Masikoro traditionnels pour lesquels le bœuf constitue le seul horizon, le seul bien réellement désirable et la seule richesse (1). Dans l'hypothèse d'un développement du sud-ouest, le bœuf peut être un obstacle majeur à la promotion des populations, les marges supplémentaires de revenus procurés par de nouvelles cultures risquent d'être transformés en bœufs au lieu d'être employées à la satisfaction de besoins élémentaires. Les avantages procurés seraient de la sorte épongés sans qu'aucun mieux-être, ni qu'aucune augmentation de la consommation ou de l'épargne n'en résultent.

Le problème des bœufs, et sur le plan spatial celui des pâturages, restent importants. La plupart des différends dans les groupes non homogènes ont pour origine des dégâts causés par

(1) La racine *hary* signifie à la fois élevage et richesse : le mot riche *mpanarivo* signifie celui qui en possède des milliers (sous-entendu : de bœufs).

les bœufs. Des efforts tendant à combiner l'élevage et l'agriculture dans les exploitations familiales augmentent les risques du litige en même temps qu'ils peuvent inciter les paysans à posséder un nombre de bœufs hors de proportion avec la taille de l'exploitation. En outre ceci pose des problèmes de gardiennage préjudiciable, dans les groupes du sud, à la scolarisation des enfants. Sur les autres plans, les personnes employées à surveiller les bœufs sont soustraites pour des périodes plus ou moins longues à l'agriculture. En dépit du peu de rentabilité apparente, l'élevage absorbe une grande partie du travail utilisable.

1. *Les groupements de localités liés à l'élevage*

L'examen d'une carte montre que les villages Masikoro de la rive gauche, établis à proximité du Mangoky, possèdent des campements de bœufs : *toisa aomby* ou *toets'aomby* situés soit dans la forêt, soit au delà du bras mort du Mangoky. Les *toisa aomby* lointains peuvent être isolés ou au contraire groupés, finissant, dans ce cas, par constituer de nouveaux villages de pasteurs — *tanan'aomby* — comportant des champs de culture de saison pluvieuse où les habitants cultivent du maïs de brûlis et des patates. Alors que les *toisa aomby*, établis à proximité du village, groupent des parents proches généralement « *foko* » paternels, sous la direction d'un cadet de la branche aînée, les *toisa aomby* lointains sont surveillés par de jeunes gens de la famille, mariés ou célibataires, appartenant à la classe d'âge *zalahy* ou par des bouviers étrangers au groupe.

Les bœufs de la communauté des parents correspondant le plus souvent au fragment de lignage paternel peuvent être dispersés entre plusieurs *toisa aomby*. Une grosse partie des troupeaux du *Volirano* ou d'*Anosy* ainsi que de la région rizicole de Mangolovolo séjournent autour des villages à bœufs — *tanan'aomby* — du sud du *Kitombo*.

Les habitants des villages à bœufs du sud du *Kitombo* en majorité Masikoro sont originaires de n'importe quel village de la rive gauche. La répartition de la population par strates d'âges et par sexe est à peu près normale, avec toutefois une plus forte proportion d'éléments actifs. Les vieillards nombreux dans les villages au nord du *Kitombo*, ne résident pas généralement dans les *tanan'aomby*.

Il n'existe pas à proprement parler, bien que les conceptions relatives à la responsabilité pourraient le laisser supposer, d'appropriation restrictive de pâturage par des groupes fami-

liaux, lignagers ou villageois ainsi que cela se voit dans toutes les régions voisines (1).

L'appropriation se marque par les aménagements : campements provisoires ou semi-définitifs comportant soit des huttes rudimentaires, soit des cases normales attenantes ou construites à proximité de parcs à bœufs. L'ensemble des aménagements matériels constitue le *toisa aomby*. Le terme *kijà* qui en d'autres régions désigne un pâturage (2) correspond sur la rive gauche à l'ensemble des installations et à l'espace dans lequel cet ensemble s'inscrit. Le *kijà* n'est pas limité mais comprend le voisinage immédiat où les bœufs aiment à séjourner, souvent il comporte de grands tamariniers *kily*, sous lesquels les bêtes s'abritent aux heures chaudes de la journée. Par extension certains Masikoro désignent par *kijà* un lieu de repos dans la forêt sans installation d'aucune sorte. Le terme *kijà* s'entend également du terrain sur lequel sont édifiés les parcs. C'est le sens que ce mot revêt en pays Bara (3). Par un effet normal les *kijà* des anciens lignages puissants sont généralement bien situés non loin d'un point d'eau ou de bons terrains de pacage.

En dépit d'une certaine emprise matérielle sur le sol et de l'existence autour du *kijà* d'une certaine zone, les occupants d'un campement ne peuvent s'opposer à ce que des troupeaux appartenant à d'autres villages du delta viennent paître sur les pacages voisins ou s'abreuver au point d'eau naturel.

Dans le cas où un point d'eau a été aménagé artificiellement avec creusement de puits et installations d'auges, l'accès de l'abreuvoir n'est pas libre. En matière de puits et d'abreuvoirs,

(1) Appropriation au niveau du village : le 20 janvier 1958 un sérieux incident a opposé les villages de Besely et d'Ankazoabokely — district de Manja, canton de Beharona — au sujet d'une contestation de limite de pâturage que les habitants de Besely prétendaient qu'ils avaient plus de bœufs et moins de terres que ceux d'Ankazoabokely voulaient déplacer à leur avantage, empiétant sur deux pâturages dits Andolisily et Ankatrafay. Il s'agissait d'un vaste ensemble s'étendant vers le sud jusqu'au Mangoky au voisinage de Bemarivo. La cohésion des deux communautés s'était violemment manifestée bien qu'il s'agissait dans les deux cas de communautés composites au point de vue ethnique groupant des Masikoro, des Bara et des Antesaka.

(2) Les Masikoro de Tongarivo et Vondrové (rive droite) considèrent que le *kijà* est un pâturage lignager. Le *kijà* comporte un point d'eau et est situé à proximité du village principal. Par opposition au *kijà*, le *tanin'aomby* ou *tany fihinan'aomby*, pâturage lointain, appartient quelquefois à des clans, mais le plus souvent actuellement à des villages.

(3) L. MICHEL, *Mœurs et coutumes des Bara*, p. 129. « *Kijana* : emplacement choisi à l'entrée du village. On y arrête le troupeau à la sortie comme à l'entrée pour y examiner si aucun animal ne manque et constater l'état dans lequel chacun se présente. » Publication de l'Académie malgache, 1958.

la coutume reconnaît à ceux qui les ont aménagés un droit d'utilisation exclusif et opposable aux tiers (1).

2. *Les différents droits et usages*

Les droits de parcours et de pacage sont reconnus sur l'ensemble de la rive gauche. Les droits de vaine pâture et d'établissement apparaissent davantage réglementés. Les limites de l'ensemble dans lequel ces droits et usages sont reconnus coïncident au nord avec le Mangoky qui sépare la région du Fihereña du royaume du Menabe, et, au sud, avec l'ancienne frontière politique qui séparait la principauté Masikoro du delta de celle de la plaine de Befandriana.

Il est difficile de se prononcer sur le point de savoir si les droits reconnus à l'ensemble des habitants sont effectivement des droits réels opposables aux tiers ou ne sont, du fait de leur généralité, que des usages et tolérances réciproques.

Il semble qu'il faille parler d'usage en ce qui concerne les mouvements de parcours et de pacage, et de droit en ce qui concerne la réglementation de la vaine pâture sur les terres cultivées et en ce qui concerne le droit d'établissement qu'une communauté reconnaît à un étranger (2).

Les droits d'après les conceptions Masikoro apparaissent clairement dès qu'il y a emprise matérielle sur le sol. Cela en matière d'élevage se produit lorsqu'un pasteur décide d'établir un campement de bœufs temporaire ou définitif.

Le droit d'établissement, très largement reconnu dans les régions à vocation pastorale du sud du *Kitombo* pour les emplacements dits *amonto*, c'est-à-dire éloignés des villages et des campements importants, est par contre restreint dans les régions plus densément peuplées. Au sud du *Kitombo*, lorsqu'un certain seuil de peuplement étant dépassé, des considérations

(1) Cela est très net au village de Betsingilo, village de Tandroy Taatiana de la région de Befandriana où les habitants sont plus ou moins parents, liés soit par une commune origine soit par des liens d'alliance. Alors que les pâturages sont collectifs, les puits et abreuvoirs à bœufs aménagés dans le lit le plus souvent à sec de la rivière Andranoterake appartiennent à des fragments de villages ou familles réduites et correspondent chacune à un parc à bœufs. Cf. droits des *ranovato* en Androy.

(2) THÉBAULT, *op. cit.*, *Traité de droit civil malgache*, fascicule 2, p. 286, le droit de parcours consiste dans le droit, pour tous les habitants d'un village, de conduire leurs animaux à travers des terres appartenant aux domaines ou à autrui, pour les amener paître sur les terres d'un autre village même éloigné. Par opposition au droit de pacage, droit général; le droit de vaine pâture implique des rapports élevage-agriculture et consiste dans le droit accordé à tous les membres d'une communauté rurale de faire paître leurs bêtes après la récolte sur toutes les terres du village.

de sécurité n'incitent plus les gens à se grouper, le pasteur qui désire s'établir à proximité du *toisa aomby* existant, doit s'il n'est pas membre de la *Raza* ou du *Tariha* obtenir l'autorisation des intéressés.

Dans les villages de pasteurs *tanan'aomby* il est tenu d'accomplir le *filongoa* qui lui donne qualité de membre de la communauté. Ceci est la règle dans les villages situés au nord du *Kitombo* où tout étranger doit obtenir l'accord des habitants, de la même manière que s'il désirait s'installer dans les limites du territoire villageois. Si l'étranger appartient à un autre groupe ethnique que les groupes *Masikoro* ou *Vezo*, il est d'usage dans certaines régions qu'il soit lié d'abord par un lien du sang *fatidrà* avec un habitant du village. Le *filongoa* est accompli par la suite (1).

Dans les régions qui ne comportent pas de cultures permanentes, l'autorisation demandée ne se refuse pas, mais cette démarche apparaît indispensable et pour des raisons tenant à des rapports de bon voisinage, doit s'accomplir à l'intérieur d'un même village entre les membres d'une même communauté. Si A veut établir un campement ou parc à proximité d'un *toisa aomby* appartenant à B, il doit obtenir préalablement l'accord de B, auquel il reconnaît un droit mal défini du fait de l'antériorité de l'occupation.

3. Les mouvements de transhumance

Les mouvements des bœufs imposent leurs rythmes aux activités des hommes.

a) Il existe deux sortes de transhumances. D'une part des mouvements qui se situent à l'intérieur de la zone traditionnelle correspondant sensiblement aux cantons administratifs d'*Ambahikily* et d'*Antongo* et au quartier de *Mangolovolo-Belitsake*, d'autre part exceptionnellement une véritable transhumance à plus forte amplitude qui pousse les bœufs vers le lac *Ihotry* leur faisant franchir l'ancienne frontière politique qui séparait autrefois le delta de la plaine de *Befandriana*, pays du *Maromahia* et de l'*Ivondrona*.

Dans le premier cas, les mouvements de saison sèche ou de saison des pluies se situent dans la zone traditionnelle et ne causent aucune difficulté étant entièrement libres. En *Faosa*,

(1) Cette règle est très fréquente dans la plaine de *Befandriana*, notamment dans le périmètre dit *Ambondro*.

vers la fin de la saison sèche, ce qui correspond aux mois de septembre-octobre, au moment de la récolte des pois du Cap, les gros villages se vident et les propriétaires faisant revenir les troupeaux du sud du *Kitombo* les installent au fur et à mesure que la récolte est faite sur les *baiboho* afin qu'ils pâturent les chaumes. Exceptionnellement le droit de vaine pâture n'est pas reconnu, il incombe aux gardiens de bœufs d'empêcher les bêtes de paître sur les terrains d'autrui. Il est d'ailleurs possible de vendre le droit de pacage sur l'emplacement des champs récoltés. Ce droit qui permet de pâture les chaumes, tiges de pois du Cap, de maïs ou des patates, *taolan-kabaro*, *tsako*, *taolambe*, correspond pour une superficie équivalant sensiblement à un hectare, à la valeur d'une marmite de fonte de taille moyenne.

A cette époque, la vie sociale étant à son maximum d'intensité sur les *baiboho*, la présence des bœufs est en outre nécessaire à l'accomplissement de certaines cérémonies traditionnelles qui revêtent une très grande importance, tels les *bilo*.

Après la campagne des pois du Cap, fin décembre, les bœufs reprennent la direction du *Kitombo* mais ne le franchissent pas, passant la plus grande partie de la saison des pluies sur le rebord du lit sableux afin d'éviter de stationner dans la forêt coupée de marécages. A la fin de la saison pluvieuse, à l'approche d'*Asotry*, saison fraîche et sèche, les bœufs sont dirigés vers les pâturages traditionnels où les hommes creusent des puits au fond des dépressions et aménagent des abreuvoirs taillés dans des troncs d'arbre coupés longitudinalement — *lakan'aomby* ou *koronga*.

Exceptionnellement, les années où à la fin d'*Asotry* les sécheresses prolongées provoquent l'assèchement des puits d'eau et des mares de la forêt, les troupeaux se dirigent vers le lac Ihotry. Les problèmes qui se posent apparaissent alors différents. Les mouvements restent subordonnés à l'accord des représentants des populations de cette région qui peuvent s'y opposer. Les règles n'étant pas définies comme dans les coutumes Tandroy (1), les Masikoro du delta négocient avec ceux de la plaine de Befandriana. En dehors des causes historiques

(1) DECARY, *L'Androy*, tome I, p. 147 et 180, au sujet des mouvements de transhumance annuels et établissement des *kialo* — camps temporaires. Aussi Suzanne FRÈRE, *Panorama de l'Androy*, p. 98. « Les terrains de pâturage sont communs à un clan et chaque année, à la saison sèche, le troupeau reprend le même trajet à travers la brousse. A l'origine une entente entre les gens du lieu et ceux qui viennent pour la saison sèche a délimité les zones de pâturage dont les habitants saisonniers peuvent disposer. »

qui rendent compte d'une certaine animosité entre Masikoro du *Volirano* et Masikoro du *Maromahia*, les difficultés s'expliquent par le fait que dans la plaine de Befandriana, l'élevage tient une plus grande place que dans la basse vallée du Mangoky. Les dispositions concernant la prévention des vols de bœufs, l'organisation et le contrôle des lieux de passage obligatoire — *kizo* — sont plus rigoureux. Les lieux de passage et les périmètres de transhumance doivent, afin d'éviter des méprises, être signalés avec une certaine exactitude.

b) Les dispositions relatives à la garde des *kizo* constituent un exemple d'organisation spontanée qui souvent dépasse le village et intéresse un ensemble plus ou moins étendu.

Pour les Masikoro du bas Mangoky et de la plaine de Befandriana, le *kizo* (1) désigne un lieu de passage obligatoire des voleurs de bœufs qui poussent devant eux les bêtes volées. Se déplaçant la nuit, ils tentent à marches forcées de s'éloigner du lieu du vol. Les Masikoro définissent le terme *kizo* par *lalam-pangalatsé*, *lalan-kalatsé* ou *lalan-dahalo*; chemin de voleurs ou de brigands. Le mot implique également une idée de surveillance et par extension désigne dans certaines régions la garde des villages qui dans la région étudiée est connue sous le terme de *jado* (2).

A certaines époques, dans les régions tranquilles correspondant à celle de la rive gauche du Mangoky, d'une manière plus ou moins continue dans des zones d'élevage telle la région de Befandriana, des accords s'établissent entre villages et les vieux désignent un certain nombre de jeunes gens de la classe *zalahy* (Mangoky), *zatovo* (Befandriana) comme *mpiamby kizo*. A défaut de jeunes gens, des adultes *olo mahery* ou *olo be* peuvent être désignés pour assurer cette garde. Souvent un homme plus âgé dirige les *mpiamby kizo*.

Suivant les cas, les groupes de jeunes gens restent *amonto*

(1) Selon le dictionnaire des RR. PP. Abinal et Malzac, le *kizo* est une route battue ou une grand-route. La seule expression en rapport avec le sens actuel *kizo tokana* désigne un passage unique par lequel il est nécessaire de passer. *Dictionnaire malgache-français*, p. 342. Édition maritime et coloniale, 17, rue Jacob, Paris, 1955.

La Convention de Mandabé est intitulée : *Didim-piatsaram-pokonolona momba ny halatr'omby sy ny fiambenan-kizo* (Garde des *kizo*).

(2) MOLET, *Population de la Taheza*, rapport ronéotypé ORSTOM/IRSM, décembre 1957 - janvier 1958, fait mention pour les villages Tanosy de garde nocturne ou *kizo* : « Chaque nuit, deux hommes armés veillent et appréhendent toute personne qui voudrait approcher du village. Cette garde est assurée à tour de rôle par tous les hommes. L'institution est plus ou moins vivante selon les villages et les risques de vol de bœufs. »

— en brousse — pour des périodes plus ou moins longues, il n'existe pas à ce propos de règle fixe, tout est fonction des circonstances. Les gens des villages veillent à ce qu'un tour s'établisse entre les jeunes gens qui ont la faculté de se faire remplacer mais ne peuvent pas refuser leur tour s'ils ne trouvent pas de remplaçant. Les considérations ethniques n'interviennent pas. Toutefois, dans la région de Befandriana où les Betsileo sont considérés comme des gens craintifs, les équipes de *mpiamby kizo* sont désignées de telle sorte que les éléments Betsileo ne soient pas seuls, mais toujours accompagnés de Masikoro ou de Tandroy. Les gardiens sont tenus de s'opposer aux vols, d'organiser les poursuites et de prévenir les *fokonolo*.

b) La place des bœufs dans l'économie traditionnelle

Les bœufs sont en quelque sorte en marge de l'économie. Il semble que, sous l'effet de l'accroissement démographique, de l'afflux des immigrés et de la rareté des terres utiles, un certain nombre de Masikoro tendent à se spécialiser davantage dans l'élevage. Il n'est pas exclu que les effectifs des actuels villages à bœufs et camps à bœufs du sud du *Kitombo* augmentent. Cette spécialisation conforme aux normes traditionnelles pourrait être considérée comme une régression, si des efforts résolus concernant une reconversion totale de l'élevage n'étaient pas entrepris.

1. Intérêt économique des troupeaux

Autrefois, les Antandroy et les Antesaka installés dans le sud-ouest, repartaient pour l'extrême-sud ou la côte est, en poussant devant eux leurs troupeaux. Actuellement de tels déplacements sont de plus en plus rares, les immigrés de retour ou en visite au pays natal rapportent leurs économies en argent. En revanche, les déplacements de bœufs sont liés à un commerce prospère. Les bœufs élevés par des immigrés dans la plaine de Befandriana, pays naisseur, sont acheminés sur le centre de Befandriana et de là, par étapes, vers les marchés d'Ankazoaba, de Berenty et d'Ambalavao. Ambalavao semble être le marché à bœufs le plus important du sud de Madagascar. Les bêtes provenant des régions d'élevage de l'ensemble du sud sont vendues soit sur les hautes Terres, soit sur la côte est.

En milieu Masikoro, dans le cadre de l'économie de subsis-

tance, se pose le problème de l'utilisation des bœufs. Malgré l'importance des troupeaux, les Masikoro des deux rives s'accordent à reconnaître qu'ils manquent de viande et de lait. Divers indices dont les éléments ont été fournis par le dépouillement de questionnaires posés à la station de Tanandava et par l'observation de l'utilisation des revenus supplémentaires, montrent que l'augmentation des revenus se traduit par une augmentation notable de la consommation, notamment de la consommation de viande. Le besoin de lipides d'origine animale explique peut-être l'importance que prennent chez les enfants les activités de chasse qui à certaines époques entraînent dans les écoles un absentéisme élevé. Les thèmes de conversation, certains aspects des fêtes traditionnelles marquées de sacrifice sanglants, traduisent peut-être l'existence d'un même besoin.

a) La consommation de viande de bœuf ou de porc est plus importante dans les régions composites où se trouvent des bouchers Comoriens (1) Betsileo ou Tandroy. De nombreux Masikoro affirment que le manque de bouchers explique en grande partie le fait qu'il n'existe pas de marché de viande. Selon eux, de nombreux propriétaires de bœufs seraient prêts à vendre des bêtes. Sur le plan des techniques de boucherie, il est en effet curieux de constater combien les Masikoro sont malhabiles à découper un bœuf. Les techniques restent très grossières. L'animal, après avoir été largement égorgé, est taillé en quartiers. Autrefois et encore actuellement, dans certaines régions, les animaux n'étaient pas dépecés et la peau coupée avec la viande se trouvait entièrement inutilisable.

Dans toutes les régions caractérisées par une certaine activité économique et, fait important, par des rentrées d'argent réparties tout au long de l'année, la production ou les achats de bœufs d'embouche augmentent d'une manière considérable. Des abattages réguliers, hebdomadaires sont un indice certain de l'aisance d'un village. Sur le Mangoky il n'existe des abattages réguliers que dans les centres de Morombe, Tanandava, Befandriana et Ankiliabo. Ceci est d'autant plus étonnant que la demande de viande, contrairement à la demande de poisson de mer rapidement saturée, est très élastique. Dans les villages

(1) Dans le bas Mangoky, une grande partie des bœufs de boucherie proviennent de troupeaux appartenant à des Pakistanais. Ces derniers, musulmans, désireux d'obtenir de la viande consommable, vendent de préférence les bêtes à des bouchers comoriens qui également musulmans les égorgent en respectant les rites religieux.

de moyenne importance, l'autoconsommation des produits animaux est faible ; en 1958, quarante-quatre bœufs ont été abattus à Ambahikily à l'occasion des fêtes traditionnelles ; circoncisions, décès, *soro*. A ce chiffre s'ajoutent dix-huit bœufs abattus pour la consommation, soit un total de soixante-deux bœufs pour une année et pour un village comptant avec les enfants près de cinq cents personnes. Ce chiffre ne donne pas une idée juste du fait que les abattages ou sacrifices des bêtes ne sont pas également répartis dans l'année. Plusieurs dizaines peuvent être abattus en l'espace de quelques jours. L'absence de moyens de conservation oblige à une consommation forcée suivie de plusieurs mois sans viande. La seule technique de conservation consiste à découper des lanières de viande, *kitoza*, qui sont salées et séchées au feu.

b) Les Antandroy sont les seuls à savoir traire une vache de manière satisfaisante en évitant d'entraver la bête et de la jeter à terre. Dans tout l'ouest et le sud la traite est toujours effectuée par les hommes, des interdits puissants excluent les femmes.

La consommation de lait entre pour une part importante dans l'alimentation, mais pourrait vraisemblablement être encore accrue considérablement. Il semble que le lait, consommé régulièrement dans les villages à bœufs, l'est beaucoup moins dans les villages principaux dont dépendent les campements de bouviers, le lait étant alors réservé aux enfants en bas âge pour la confection de *koba*, bouillie à base de maïs. Cela tient à une certaine indifférence, d'autant plus qu'en milieu Masikoro le lait n'est la plupart du temps par commercialisé, la répartition se faisant à partir du troupeau groupé à l'intérieur des fragments de lignage. Des circuits de distribution s'organisent aux époques de soudure, mais ne présentent pas une grande régularité, alors que cela serait parfaitement possible. Une exception doit être faite pour les villages Antandroy et en particulier pour ceux de la plaine de Befandriana où en dépit des distances des campements à bœufs, le lait est transporté caillé dans des récipients en métal émaillé, et quelquefois, dans les régions reculées, dans des calebasses de bois suspendues à un fléau. Le lait caillé, aigre — *mabobo* — élément essentiel de l'alimentation Antandroy est vendu sur les marchés du sud et du sud-ouest.

Ce point est intéressant, car il marque l'insuffisance des circuits à l'intérieur des différents secteurs. En milieu Masikoro

où les habitudes et le type d'alimentation pourraient faire une plus grande place au lait, il serait possible d'augmenter considérablement sa consommation. Ces faits pourraient être incorporés à une comptabilité générale des pertes.

Une augmentation de la consommation du lait chez les autres populations que les Antandroy impliquerait un changement de structure des troupeaux, faisant une plus grande part aux vaches laitières. Il faut toutefois signaler que les « *vositse* » animaux de prestige et de sacrifice improductifs sur le plan économique ne constituent pas le plus grand nombre. Des Masikoro ont parfois quelques difficultés à s'en procurer.

c) Sur le plan de l'utilisation technique, il n'existe pratiquement aucun artisanat de la corne. Le travail du cuir, dans la région étudiée, se réduit à la confection de sandales, *kapa* (1), ou de chapeaux coniques confectionnés en étirant de la peau sur une forme de bois, les peaux servent quelquefois à recouvrir des tambours cérémoniels. Lorsqu'elles ne sont pas abandonnées sur place, ce qui se produit très souvent, elles sont vendues aux commerçants. Les os ne sont pas utilisés ; autrefois, les omoplates servaient à constituer des bèches ou des pointes à défouir.

2. Le bœuf, réserve de valeur

Le bœuf joue sur le Mangoky un rôle de monnaie de la même manière que les cruches de cuivres ou les marmites de fonte. Ce rôle de monnaie est rempli imparfaitement par suite des fluctuations des cours. Il y a seulement quelques années il était courant d'acheter des terres et de les payer en bœufs. Actuellement il est nécessaire de faire préciser, pour les transactions importantes, la nature du paiement, bœufs ou monnaie : *mikalo aomby*, *mikalo vola*.

Les dettes remboursables en produit peuvent l'être, les mauvaises années, en bœufs pour les cultivateurs Masikoro ; le nombre de bœufs cédés mesure la perte et la décapitalisation. Inconsciemment le bœuf continue à revêtir plus de valeur que les produits. L'endettement, lorsqu'il est praticable, est préféré à la vente des têtes de bétail. Il est vrai que les fluctuations des cours atteignent leur niveau le plus bas en période de soudure et que les bêtes peuvent y être vendues à la moitié ou au tiers de leur valeur.

Les activités liées à l'élevage, dont la connaissance est essen-

(1) Les Antandroy préfèrent d'ailleurs les sandales taillées dans de vieux pneus de voiture. Cet artisanat est florissant à Sakaraha et à Tuléar.

tielle ne permettent cependant pas de comprendre directement les caractéristiques fondamentales de l'économie traditionnelle, lesquelles découlent davantage des conditions générales de l'agriculture dont l'étude va faire l'objet des deux paragraphes suivants.

2 — LES CULTURES VIVRIÈRES ET L'AUTOCONSOMMATION

Pour des populations dont les efforts restent tendus vers l'autosuffisance, les cultures vivrières présentent une importance considérable. L'équilibre alimentaire est fonction des récoltes vivrières, récoltes soumises à des aléas imprévisibles qui se présentent de l'extérieur et devant lesquels les paysans sont désarmés.

Chez les populations masikoro et vezo, le maïs — *tsako* — constitue la base de la nourriture ; au maïs s'ajoutent toujours les patates douces — *bele* — qui constituent un élément important de l'alimentation, et suivant les régions, du manioc — *balahazo* — ou des haricots.

Le manioc est produit sur la rive droite dans la plaine de Befandriana et dans une partie du canton d'Antongo notamment sur l'emplacement des *baiboho* secs des bords du *Kitombo*. Il constitue un complément d'alimentation non négligeable. Sur la rive gauche la zone la plus désavantagée est sans conteste celle des cultures commerciales de pois du Cap située entre Ankazomanga et Tanandava, où toute l'économie repose sur le maïs et sur les pois du Cap.

Si les Vezo du delta du Mangoky apparaissent dans une situation favorable, la condition des populations Vezo du sud de Morombe est précaire. Seuls les Vezo de la région de Befandefa ont la possibilité de réaliser quelques cultures sur les terres argileuses situées entre les mangroves et les dunes. Ils obtiennent du maïs et un peu de manioc, des patates et des voamanga. Ailleurs les seules possibilités consistent à gratter les dépressions derrière les dunes et à planter quelques pieds de maïs de saison des pluies récoltés en mars-avril, plus tard que le maïs de brûlis des rives du Mangoky, et quelques *voatango*, sorte de melons farineux. Les produits de cueillette constituent un complément de nourriture, il s'agit surtout de graines d'arbustes poussant dans la forêt épineuse et de miel sauvage.

Sur les rives du Mangoky, la forêt joue un très grand rôle, lorsque les périodes difficiles sont douloureusement ressenties,

les hommes et les femmes se rendent dans la forêt voisine, et défoussent les tubercules, racines ou rhizomes sauvages.

La situation est beaucoup plus satisfaisante dans les régions rizicoles, les cultivateurs de Mangolovolo, de Nosy Ambositra ou d'Ankiliabo possèdent des rizières, souvent des champs de *baiboho*, sur les rives du Mangoky et cultivent toute une gamme de produits d'appoint, maïs, manioc, patates, taro, canne à sucre, bananes. La production fruitière (mangues) est relativement importante et produit des revenus faciles. La région dite d'*Ambondro* dans la plaine de Befandriana, autour de Basibasy, est favorisée.

En dehors du maïs de brûlis, la plupart des produits sont cultivés sur les *baiboho*. La technique de culture en poquet est identique qu'il s'agisse de cultures vivrières ou de cultures commerciales.

Il est nécessaire de faire le départ entre l'agriculture sèche ou de décrue, qui constitue l'agriculture traditionnelle du sud-ouest, et l'agriculture irriguée introduite par des immigrants, d'abord des Antesaka de la région de Vangaindrano, suivis plus tard par d'autres ethnies du sud-est avec lesquels ils sont confondus sous le terme de Tañala, ensuite par des Betsileo.

a) Le riz et les centres rizicoles

Le riz ne constitue pas une culture autochtone. Actuellement de nombreux groupes Masikoro, des villages entiers, participant à la culture du riz, adoptent en partie le genre de vie et le calendrier agricole des Antesaka et des Betsileo. Les Masikoro à l'exception de la région d'Ankiliabo où les Tesaka forment la grande majorité de la population, constituent sensiblement le tiers de la population dans chacun des complexes rizicoles du bas Mangoky (1).

Les productions de riz s'effectuent dans des conditions très différentes. La région rizicole d'Ankiliabo a été étudiée par R. Battistini (2).

(1) Il n'est donné sur la culture du riz que quelques brefs aperçus, cette étude portant sur l'économie des *baiboho*. Pour de plus amples détails, voir *Population et économie paysanne du bas Mangoky*, de R. BATTISTINI, op. cit.

(2) Sur la rive droite, région d'Ankiliabo, à 30 kilomètres en amont de Vondrove. Sur la rive gauche, région de Mangolovolo-Belitsaka-Mamoño et de Nosy Ambositra. Dans la plaine de Befandriana, région de Basibasy; villages de riziculture Masikoro dans la région d'Ankiliabo; Bengy, Rangainomby, Fiadana, Anadabotelo, dans le complexe de Mangolovolo, village de Mamoño, de Tanambao, d'Ankida.

Sur la rive gauche, il est possible d'obtenir dans la région de Mangolovolo et dans celle de Nosy Ambositra deux récoltes de contre-saison, *vary faosa* ou *vary godra*. A Mangolovolo-Belitsaka comme à Nosy Ambositra, le riz est repiqué. Dans les autres villages de la dépression qui suit Mangolovolo, Mamoño, les Masikoro sèment à la volée sans repiquage.

Les rendements obtenus en riz de saison des pluies *litsake*, peuvent atteindre deux tonnes à l'hectare ; ils tombent de moitié pour les variétés de contre-saison, *faosa* ou *godra*.

Actuellement la région de Mangolovolo comme celle d'Ankiliabo et de Basibasy souffrent du manque d'eau (1). La moitié seulement de la superficie des rizières peut être irriguée en saison sèche, ce qui diminue d'une manière considérable la production de *vary godra*.

Dans toutes les régions rizicoles la qualité du paddy obtenu souffre du non-renouvellement des semences ; à Mangolovolo les semences n'auraient pas été renouvelées depuis plus de dix ans. Plusieurs sortes de riz sont utilisées et les productions apparaissent de plus en plus hétérogènes, malgré les efforts des moniteurs d'agriculture : *tsipala*, *tsipala mena*, *angy potsy mongana* — *kely mena gorefy* — *vary lava* et plus récemment *makalioka*.

A Mangolovolo-Belitsaka les opérations culturales se répartissent de la manière suivante :

	Semis	Piétinage	Repiquage	Sarclage	Récolte
Riz de saison pluvieuse (<i>litsaka</i>)..	décembre janvier	vers 15 janvier	après 15 janvier		
Riz de contre-saison (<i>faosa</i> ou <i>godra</i>)..	juin	juillet	fin juillet	août	octobre

La zone rizicole de Basibasy autrefois prospère et dotée d'un réseau d'irrigation est pratiquement abandonnée actuellement où quelques rizières non irriguées sont cultivées en saison des pluies par des Masikoro. Cette régression tient pour une part

(1) En 1957, cinq villages Antesaka du canton d'Ankiliabo dont les rizières étaient situées en fin de canaux sur la périphérie du système d'irrigation ont été abandonnés. Seuls les centres rizicoles de Nosy Ambositra et de Vondrove ne souffrent pas du manque d'eau.



Mpiarak'andro. Gardien de bœufs



à un assèchement général et également au fait que lors des révoltes de 1947, des incidents entre quelques Masikoro et les riziculteurs Betsileo ont provoqué le départ de ces derniers. Ce départ a entraîné la désorganisation totale du système d'irrigation que les Masikoro n'ont pas entretenu.

En dehors de ces régions, des Masikoro obtiennent quelques productions de riz à Ankorabe à environ 10 kilomètres au sud d'Ambahikily, sur une dizaine d'hectares autrefois aménagés par des Antesaka.

Un rapport de district de 1952 donne pour le district de Morombe des chiffres de production de 1 000 tonnes de paddy pour la région de Mangolovolo, 750 tonnes pour Nosy Ambositra et 600 tonnes pour Basibasy, soit au total 2 350 tonnes. En 1960, selon les chiffres du district établis à partir des estimations des agents de l'agriculture, la production totale aurait été moins importante du fait de l'assèchement de nombreuses rizières.

Depuis 1957 du riz est produit sur la station de Tanandava, les rendements ont atteint la moyenne de 3,32 tonnes en 1959 à l'hectare sur une superficie de 49 hectares. Le riz cultivé sous le régime de l'association procure aux associés de la station, outre la sécurité alimentaire un excédent qui, commercialisé, constitue 14 % de leurs revenus (1). En 1961 comme en 1959 le riz, du fait de cette ambivalence, constitue l'élément de fixation le plus important pour la plus grande partie des associés.

Le calendrier de la station apparaît très différent de celui des autres zones rizicoles — pépinière en novembre, repiquage de fin décembre à début février, récolte fin mai, juin.

Enfin, les Vezo qui sont riziculteurs à Mangolovolo au côté des Antesaka et des Betsileo cultivent depuis 1956 dans le delta du Mangoky une vingtaine d'hectares de rizières. Les rendements à l'hectare dépassent ceux de Mangolovolo. Ces rizières de mangroves sont mises en valeur par des Vezo d'Ankili-faly.

Il est certain que les Masikoro et les Vezo produiraient plus de riz s'ils en avaient la possibilité, c'est-à-dire si la maîtrise de l'eau était assurée. La culture du riz n'exclut pas les autres cultures, en particulier le maïs.

(1) Moyenne calculée à partir de 23 budgets d'associés coton de la station du bas Mangoky. Pour cette catégorie, l'origine des revenus se répartirait de la manière suivante : riz 14 %, coton 43 %, pois du Cap 23 %, salaires 3 %, divers 17 %. Un sous-échantillon d'associés coton ne cultivant pas les pois du Cap donnait : riz 15 %, coton 53 %, salaires 5 %, divers 27 %.

b) Le maïs et les autres cultures

Le maïs constitue la principale culture vivrière, il est suivi par les patates et par le manioc. Le manioc prend une grosse importance dans la plaine de Befandriana, où il représente la principale production des villages Antandroy installés depuis une vingtaine d'années.

Dans l'ouest du delta, le manioc couvre des superficies importantes dans les terroirs de Belatlitse, Bekoropoka, Morarano, Tsianaloka et Tanambao. Il est cultivé également dans les régions rizicoles avec d'ailleurs le taro, *saonjo* qui constitue un appoint non négligeable, notamment à Nosy Ambositra, Anki-liabo et Vondrove.

Les courges — *betsentsa* — apportent également un complément et à certaines époques, constituent la base de l'alimentation de la même manière que les pastèques *voatango* et les *voamanga* chez les Vezo de la côte au sud de Morombe.

Le manioc, au cycle végétatif long, est récolté toute l'année au fur et à mesure des besoins ; il peut être récolté dans l'ouest du delta au bout d'un an, de quinze mois dans la plaine de Befandriana.

La plantation des patates se place en avril ou mai, le sarclage en juin et la récolte en septembre-octobre. Les superficies cultivées sur *baiboho*, quelquefois sur le sable, sont en moyenne de 20 ares. La plantation exige six à sept jours de travail, le sarclage huit et l'arrachage sept à huit. Il existe de très nombreuses variétés de patates reconnaissables extérieurement à la forme des feuilles et à la couleur des tiges, en général les différentes variétés sont mélangées dans les mêmes champs. Les Antandroy de la région de Tanandava aménagent des jardins de quelques mètres de large le long du Mangoky et cultivent en cultures intercalées des patates, du manioc, du maïs, des courges et des cultures typiquement Antandroy : sorgho, *antake* et mil, *ampemba*.

Le maïs

Trois récoltes de maïs sont obtenues au cours de l'année agricole. Les villages des deux rives du Mangoky produisent du maïs de première saison, *tsako litsake*, cultivé en saison des pluies sur brûlis forestiers, du maïs de contre-saison précoce : *tsako limberano* ou tardif ; *tsako faosa*, planté sur les rives inondables du Mangoky.

Le maïs, regardé comme la culture vivrière la plus importante, occupe les paysans une partie de l'année. Les conditions de sa production, les irrégularités qui se manifestent dans les rendements permettent de comprendre certains traits fondamentaux de l'économie de subsistance Masikoro. Dans cette perspective, il faut signaler l'importance que la production du maïs de brûlis revêt pour les cultivateurs Masikoro des plaines du Mangoky.

1. La production de maïs dans les villages Masikoro

En moyenne, les ménages cultivent 0,75 hectare de maïs *litsake* sur brûlis et environ 40 ares de maïs *faosa* sur *baiboho*, beaucoup produisent également la variété de contre-saison précoce *limberano*, il semble que les champs de *limberano* soient moins importants que ceux de *faosa*, en moyenne 30 ares.

a) Le maïs de première saison demande plus de travail. Dans les villages de la rive gauche les paysans comptent trois à cinq jours en novembre pour la préparation des champs de brûlis *tetik'ala*. Les arbres coupés à environ 1,50 mètre du sol sont brûlés un mois plus tard. Le terrain après incendie des troncs et branches mortes devient alors un champ de brûlis *hatsake*. En décembre une dizaine de jours sont nécessaires à la préparation du terrain, au creusement des poquets et au semis. Dans le cas d'un brûlis de première année le spectacle est saisissant, le sol ameubli par le feu, facilement travaillé à la bêche, *angady* ou *antsoro*, est creusé de trous tous les 80 centimètres environ, « le sol apparaît soufflé, soulevé » (P. George) au milieu de troncs mutilés, de branches carbonisées (1).

En janvier le champ de brûlis exige un gros travail de sarclage, l'aide extérieure non rémunérée, à charge de réciprocité, est fréquemment requise, l'entraide joue davantage à l'intérieur des groupes lignagers. Le sarclage est réalisé par des hommes, et également par des femmes, qui sarclent acroupies ou assises, en poussant obliquement l'*angady* devant elles. En février-mars, les maïs dépassent la taille d'un homme et les épis, *voton-tsako*, sont récoltés. La récolte est effectuée indistinctement par les hommes et les femmes.

Au total, la plantation, le sarclage et la récolte d'un champ de 75 ares de maïs *litsake* demande quarante à quarante-cinq

(1) Sur la culture de brûlis voir : P. GOUROU, *Les pays tropicaux*, P. U. F., Paris, 1953, p. 71 à 75.

jours de travail. La récolte des épis, compte tenu des déplacements, s'établit autour d'une huitaine de jours.

Lors d'un brûlis de première année, *hatsabao*, l'édification d'une solide clôture peut exiger dix à quinze jours de travail. Les champs de brûlis étant établis dans la forêt dense — *an-koro* — considérée comme zone d'élevage, il incombe aux cultivateurs du fait de cette primauté, de protéger leurs récoltes; les propriétaires ou gardiens de bœufs n'étant en aucun cas responsables des déprédations causées aux champs de brûlis. Les années suivantes le maintien en état de la clôture n'exige qu'un travail d'entretien moins considérable.

La culture du maïs sur *baiboho* n'exige pas autant de travail, il n'est pas nécessaire d'effectuer des sarclages tant pour le maïs de contre-saison précoce que pour le maïs tardif.

Compte tenu des différences de superficie, la préparation du terrain, désherbage, creusement des poquets, qui a lieu en avril pour le *tsako limberano*, n'excède pas une huitaine de jours. La récolte qui exige environ cinq jours, intervient en juillet. Pour la variété tardive, *faosa*, la préparation du terrain, le semis effectué en juin demandent une douzaine de journées. La récolte a lieu trois mois plus tard, en octobre, et demande encore huit jours.

Suivant les régions, la nature du sol, la proximité supposée des nappes phréatiques, la profondeur des poquets varie de 30 à 80 centimètres.

En tenant compte d'une moyenne respective de 30 à 40 ares, le *tsako limberano* absorbe environ quinze jours de travail et le *tsako faosa* vingt. Le temps nécessaire à l'obtention de deux récoltes de contre-saison n'atteint pas la moyenne exigée par la culture du maïs de brûlis.

b) Pour nous en tenir à l'exemple d'Ambahikily la totalité de la population pratique la culture du maïs. Le dépouillement des questionnaires montre que 53 sur 56 paysans interrogés, soit 95,3% en ont planté. La proportion atteint en fait 100% si l'on considère que les trois personnes n'en ayant pas cultivé sont un étranger résidant d'une manière temporaire au village, et deux vieillards à charge de parents plus jeunes dont la part se réduit à un petit élevage et à l'entretien de carrés de patates.

Il est possible de classer les paysans en plusieurs ensembles, selon qu'ils cultivent ou ne cultivent pas l'une des variétés de maïs, qu'ils n'en cultivent aucune ou qu'ils cultivent les trois variétés.

Parmi les 53 planteurs retenus pour des raisons diverses 2 en 1958 et 5 en 1957 n'ont pas obtenu de production (non-

inondation de *baiboho*, inondation trop forte) ou se sont, par un cas de force majeure, trouvés empêchés de cultiver (maladie, mort du conjoint).

En retranchant ces cultivateurs il reste en 1958, 51 paysans et en 1957, 48 qui ont effectivement obtenu une récolte. Ces paysans se répartissent de la manière suivante :

	1958		1957	
	Nombre absolu	%	Nombre absolu	%
Une seule récolte				
M1	12	23,3	6	12,5
M2	1	1,9	5	14
M3	10	19,7	6	12,5
Deux récoltes				
M1 + M2.....	2	3,9	3	6,2
M1 + M3.....	15	29,7	16	32
M2 + M3.....	3	5,8	6	12,4
Trois récoltes				
M1 + M2 + M3	8	15,7	6	12,5
N'ont pas planté				
M1	14	27,4	17	35,5
M2	37	72,5	28	58,5
M3	15	29,7	14	28,8

Dans ce tableau comme dans la suite de l'étude, les symboles M1, M2 et M3, désignent respectivement le maïs de brûlis, *litsake*, le maïs de *baiboho* précoce, *limberano*, et enfin le maïs de *baiboho* tardif, *faosa*.

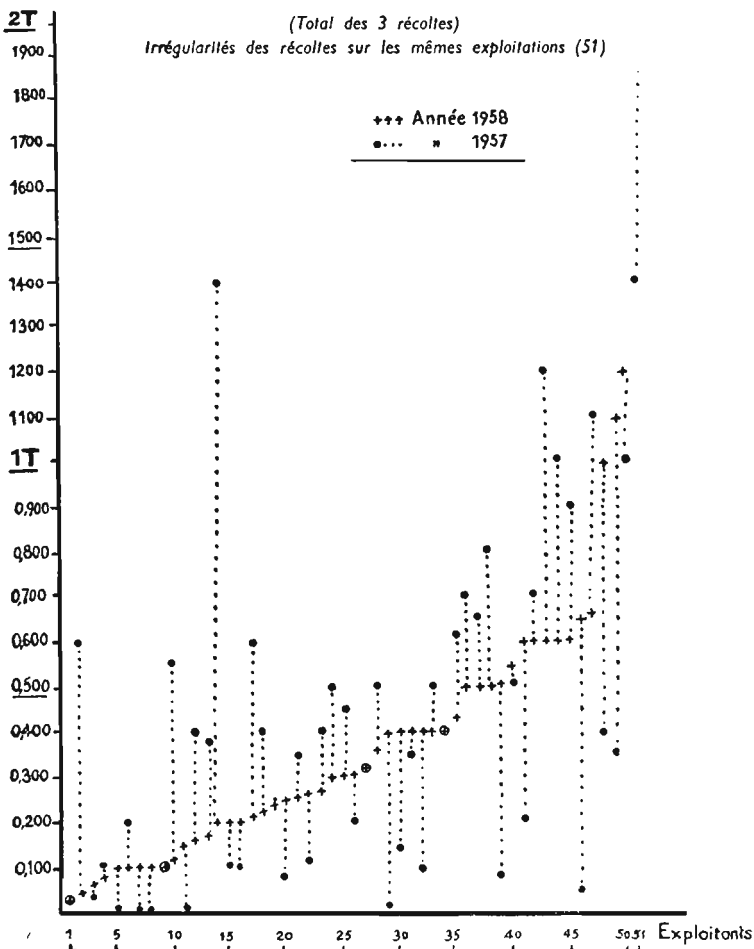
La représentation des trois productions par trois cercles seccants (diagramme de Venn) ferait ressortir plus clairement cette répartition.

Ce tableau présente un intérêt dans la mesure où la proportion des paysans ne cultivant pas le maïs de brûlis M1, proportion variant sensiblement entre le quart et le tiers de l'ensemble, semble aller à l'encontre des affirmations répétées des Masikoro. Ces derniers considèrent que parmi les trois productions de maïs, celle de première saison est la plus importante dans la mesure où elle conditionne l'équilibre alimentaire des ménages des exploitants. En effet la récolte de maïs de brûlis se produit au moment le plus difficile de l'année, les techniques de conservation insuffisantes n'autorisent pas la constitution

PRODUCTION DE MAÏS DU VILLAGE
D'AMBAHIKILY

(Total des 3 récoltes)

Irrégularités des récoltes sur les mêmes exploitations (51)



de stocks alimentaires, le maïs *faosa* récolté en octobre moisit à partir de janvier.

2. Les irrégularités de production

Les données reproduites ont été recueillies par questionnaires. Dans toute la région du Mangoky, les cultivateurs de maïs classent les épis en « cents » et connaissent exactement leur production, la plupart du temps, ainsi que cela a été constaté à maintes reprises, un Masikoro peut indiquer quelle a été la production de ses voisins immédiats. Le poids moyen des « cents » de maïs étant connu, il est facile de calculer les productions en quintaux pour les producteurs particuliers et en tonnes pour les productions villageoises. Il faut signaler qu'un certain nombre d'épis mal venus, *ndrasina*, ne sont pas comptés, cette pratique peut conduire à sous-estimer les chiffres reproduits, mais cette sous-estimation n'est pas considérable et ne saurait dépasser en aucun cas le dixième de la production.

Trois graphiques concernant Ambahikily, dressés à partir des résultats de questionnaires, donnent une idée des variations de production enregistrées sur les exploitations individuelles. Le premier graphique classant les productions totales (trois récoltes) 1958 de cinquante et une exploitations d'Ambahikily par ordre d'importance croissante, fait ressortir les irrégularités par rapport à la campagne précédente. Le deuxième graphique représente pour cinquante-quatre exploitations les productions des trois variétés de maïs. Le troisième montre les variations des productions de maïs de première saison sur deux campagnes.

Il n'est pas nécessaire dans le cadre de ce travail de développer les causes de ces irrégularités; ceci trouverait sa place dans un autre travail orienté différemment sur les études de techniques agricoles. Outre les irrégularités frappantes enregistrées d'une campagne à l'autre, ces graphiques font également ressortir la faiblesse des productions du plus grand nombre des exploitations.

La production relativement très élevée de 2 tonnes atteinte par l'un des exploitants en 1958 a été obtenue par le seul Masikoro faisant cultiver du maïs sur *baiboho* en métayage. Le chiffre élevé se décompose en 200 kilos de M1, 900 de M2 et 900 de M3. Le graphique correspondant à la production totale de 1958 fait apparaître que 62,5 % des cultivateurs ont obtenu moins de 500 kilos, 43,5 % moins de 300, 7,8 % seulement ont atteint ou dépassé une tonne.

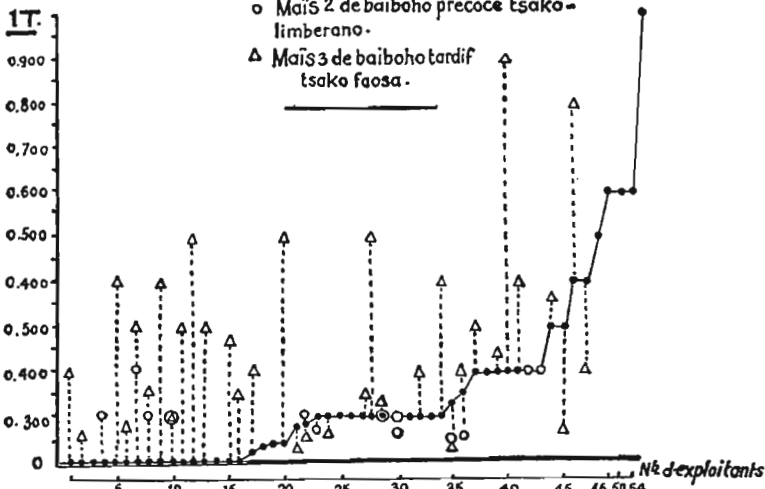
D'une année à l'autre des changements relativement impor-

PRODUCTION MAÏS 1958. VILLAGE D'AMBAHIKILY

(Les exploitations sont rangées d'après la production de M1)

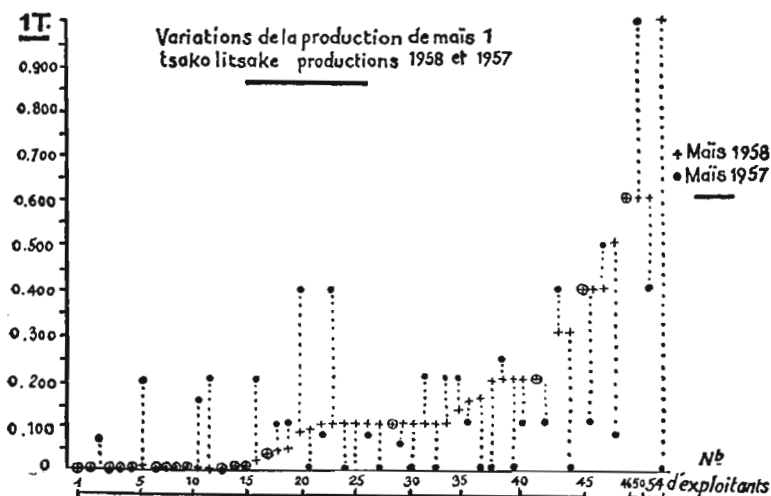
Productions

1T.



1T.

Variations de la production de maïs 1 tsako litsake productions 1958 et 1957



tants se produisent dans la production de chacune des trois récoltes. Ces changements ne jouant pas dans le même sens, les productions totales restent comparables. Le tableau dressé pour les années 1957 et 1958 met ces faits en lumière.

	M1 product. en tonnes	%	M2 product. en tonnes	%	M3 product. en tonnes	%	Total en tonnes
Ambahikily							
1957	5,940	31,6	4,450	23,2	8,500	45,2	18,790
1958	8,510	40,5	2,620	12,4	9,860	47,1	20,990
Différences . .	+ 2,570		- 1,710		+ 1,360		+ 2,200

La récolte 1958 dépasse la récolte précédente, la différence s'explique surtout par une plus forte production de brûlis, le fléchissement de maïs précoce de *baiboho* étant sensiblement compensé par la production du maïs de contre-saison tardif.

Dans le village de Bekoropoka pour les mêmes années, les productions de maïs se distribuent de la manière suivante :

	M1 en tonnes	%	M2 en tonnes	%	M3 en tonnes	%	Total en tonnes
1957	5,040	46	2,130	19,6	3,740	34,4	10,910
1958	8,510	61,8	0,370	2,6	4,910	35,6	13,890
Différences . .	+ 3,470		- 1,760		+ 1,170		+ 2,880

Comme dans le cas d'Ambahikily l'augmentation de la production résulte de l'augmentation de maïs de brûlis. Les pourcentages pour les deux villages montrent que les productions de brûlis et de maïs tardif de contre-saison sont les plus importantes. Les fluctuations de plus grande amplitude touchent le maïs de *baiboho* précoce, *limberano*, d'une année à l'autre le nombre de cultivateurs le plantant passe du simple au triple, les productions de maïs de *baiboho* tardif, *faosa*, restent fortes.

A Bekoropoka, le maïs *litsake* représente une part importante de la production, il est cultivé sur l'emplacement d'anciens brûlis *monka* qui, mis en culture depuis plusieurs années, sont considérés comme des *baiboho* secs. A Ambahikily la totalité du maïs est produite sur brûlis forestiers mais, compte tenu de la rotation des cultures, un tiers seulement de la surface nécessaire à cette production est préparé et mis à feu chaque année.

Dans les deux cas (ces données sont d'ailleurs vérifiées dans d'autres villages) les irrégularités qui se produisent pour les cultures de *baiboho* se compensent. La récolte tardive excédentaire contrebalance la récolte précoce insuffisante. Les fluctuations constatées sur le maïs de *baiboho* précoce (M2) tiennent au fait de l'homme, il serait possible de régulariser cette production alors que les variations constatées sur le M1 *litsake* résultent de conditions climatiques sur lesquelles les hommes sont sans action. A Bekoropoka comme à Ambahikily l'ensemble des habitants cultive le maïs de saison pluvieuse. La comparaison en volume ou pourcentage de l'importance relative des trois récoltes, le tableau des cultivateurs les entreprenant, font ressortir à la fois la faiblesse et l'irrégularité des cultures de maïs *limberano*. Ceci s'explique par le fait que les dates de préparation du terrain et le semis du maïs précoce de contre-saison en avril coïncident avec la préparation et le semis des terrains à pois du Cap qui exige environ dix-huit jours. A la même époque se place également la plantation des patates douces qui demande six à sept jours de travail pour une vingtaine d'ares. Les calendriers pois du Cap, maïs *limberano*, patates, cumulés, dépassent trente jours (34 à 38 jours). La production de *limberano* est d'autant plus élevée que les *baiboho* ne sont pas recouverts d'une végétation trop dense.

Le maïs constitue l'aliment de base des populations du sud-ouest, l'afflux d'immigrés introduisant de nouvelles habitudes alimentaires et un certain nombre de facteurs font que le riz constitue un aliment de prestige dont la consommation pourrait s'accroître d'une manière considérable. Du point de vue nutritionnel, il serait regrettable même si cela était possible, de remplacer le maïs par le riz.

3. L'intérêt du maïs de brûlis

Dans la mesure où la production de brûlis qui dépend des pluies est insuffisante ou inexistante, les Masikoro sont amenés à contracter des prêts de subsistance remboursés à 100 %, qui s'ajoutent aux prêts de campagne, les endettent pour le reste de l'année et quelquefois pour l'année suivante. L'équilibre alimentaire semble, ainsi, conditionner l'équilibre financier, lequel dépend en dernière analyse, des pluies. Les années sèches caractérisées par une mauvaise récolte ou l'absence de récolte de maïs de brûlis sont dites *mosarea*, années de disette. Plus que les pois du Cap qui semblent jouer le rôle principal, la production dérisoire de quelques quintaux de maïs de brûlis

détermine l'année qui est réputée de ce fait bonne ou mauvaise. A ce sujet des sondages effectués dans plusieurs villages de la rive gauche, Kiriho, Befasy, Ambalamoty, Tsianihy, Beadabo, Ambahikily, se recourent. Les Masikoro insistent sur l'importance du maïs *litsake*. Selon les dires concordants d'informateurs de différents villages auxquels il était demandé de citer les années bonnes et mauvaises, tous se sont référés implicitement à la question du maïs de brûlis ; 1946 bonne année du fait des inondations, bonne également pour le *tsako litsake*, 1957 année moyenne, bonne pour les pois du Cap, mauvaise pour le maïs du fait de l'insuffisance des pluies, 1948-1949, mauvaises années sans production, 1950 bonne année, 1951 bonne année pour les pois du Cap ce qui a permis d'acheter du manioc en février pour permettre la soudure, 1952 bonne année suivie de trois mauvaises années sans maïs : 1953, 1954, 1955 ; 1956 et 1957 bonnes années, 1958 année moyenne, 1959 mauvaise année pour le maïs. Au total sur quatorze années les informateurs admettent que six ont été bonnes, quatre moyennes et quatre mauvaises.

L'incertitude des pluies reste grande, des Masikoro affirment que si le Mangoky ne traversait pas leur pays, ils seraient aussi déshérités qu'en Androy. Tous ajoutent que le manque de produits vivriers constitue le principal handicap dans la mesure où il oblige les villageois à avoir recours à des emprunts de subsistance. Dans les communautés rurales à la merci d'accidents, des soudures difficiles, l'essentiel des efforts restent tendus vers l'autosuffisance, l'importance de l'autoconsommation en témoigne de la même manière qu'elle témoigne de la faiblesse des productions.

c) L'autoconsommation

Dans le delta du Mangoky, l'autoconsommation apparaît comme le mode de consommation le plus généralisé.

L'autoconsommation concerne surtout les produits végétaux auxquels il est possible d'ajouter subsidiairement les produits animaux, tels les bœufs abattus lors des cérémonies traditionnelles.

1. L'autoconsommation dans les villages

Les tableaux suivants donnent une idée de l'importance que revêt l'autoconsommation de produits végétaux dans les villages d'Ambahikily et de Bekoropoka. La consommation directe

y apparaît infiniment plus développée que dans un centre tel Tanandava.

A Ambahikily l'autoconsommation porte sur le maïs et les patates, à un degré moindre sur les pois du Cap. La situation présente quelques différences à Bekoropoka où l'autoconsommation apparaît, si cela est possible, encore plus importante notamment en ce qui concerne les pois du Cap.

<i>Campagne 1958</i>					
	Production totale	Part vendue	%	Part auto-consommée	%
<i>Ambahikily</i>					
Maïs (1)	20,99 t	1,190 t	5,7	19,800 t	94,3
Patates	81 charrettes	16	19,5	65	80,5
<i>Bekoropoka</i>					
Manioc	33 charrettes	10		23	65,1
Maïs	13,8 t	0,35 t		13,450 t	97,6
Patates	29	6	23,5	23	96,5

En ce qui concerne les pois du Cap, culture commerciale, la part non commercialisée faible à Ambahikily est forte à Bekoropoka.

Les pois du Cap non vendus ne sont pas tous destinés à la consommation, une partie est conservée comme semence. A Ambahikily, cette partie équivaut pratiquement à 50% des quantités non commercialisées :

	Production relevée en tonnes	Production commercialisée en tonnes	Production conservée en tonnes	%
<i>Ambahikily</i>				
1957	69,3	61	2,3	3,3
1958	65,4	62,2	3,2	5,15
1959	76,7	74,1	2,5	2,7
1960	82,4	79,6	2,8	3,4
<i>Bekoropoka</i>				
1957	41,5	37,3	4,2	11,2
1958	51,1	47,3	3,8	7,45

Ces productions étant calculées sur des nombres variables d'exploitants, la comparaison doit s'attacher aux seuls pourcentages. Un tableau général reprend pour chaque catégorie de produit les pourcentages destinés à l'autoconsommation en 1958.

	Maïs	Manioc	Patates	Pois du Cap
Ambahikily.....	94,3 %	néant	80,5 %	5,15 %
Bekoropoka.....	97,6 %	65,1 %	76,5 %	7,45 %

Dans les deux villages l'autoconsommation est très importante. Les pourcentages donnés fournissent une idée de son importance.

Ce phénomène pose des problèmes préoccupants. S'il apparaîtrait indiscutablement légitime d'incorporer l'autoconsommation aux budgets, faute de quoi les revenus primaires apparaîtraient systématiquement sous-estimés par rapport aux autres revenus. Il est très difficile d'affecter l'autoconsommation d'une valeur.

Un prix calculé au coût des facteurs n'a pas de signification, ces facteurs ne peuvent pas toujours s'évaluer en termes monétaires. Une évaluation au prix de détail encourt des griefs aussi sérieux, les prix de détail n'ont que de très lointains rapports avec les prix au producteur. Le manioc acheté par le commerçant au producteur, au prix de 3 francs, est revendu 11 francs au consommateur. Les écarts apparaissent donc considérables, les prix sont des prix spéculatifs et discriminatoires tenant compte de la personnalité des acheteurs et plus encore de l'époque de l'année et des perspectives de production. Imputer des ventes fictives calculées sur la base de tels prix, conduirait à des résultats entièrement artificiels. Il est en effet vraisemblable que les paysans qui produisent et consomment une certaine quantité d'un produit donné, réduiraient d'une manière considérable leur consommation, s'ils devaient acquérir ce même produit en l'échangeant contre des signes monétaires. A la limite, il est également vraisemblable qu'ils délaisseraient ce produit pour un autre et auraient davantage recours au circuit troc ou, à certaines époques, à des activités de cueillette.

2. Les échanges

Les pourcentages fournis, s'ils reflètent l'importance de l'autoconsommation ne rendent pas exactement compte de la

réalité des consommations. Des éléments qualitatifs ont été fournis par quelques centaines de rédactions et de relevés de menus fournis par les élèves des différentes écoles du Mangoky. Ils montrent que les aliments de cueillette tiennent une très grande place au côté de produits extérieurs obtenus par échange tels le poisson séché. Cela fait également ressortir l'existence des circuits secondaires et dans le même temps l'importance des quantités de produits qui non vendus et non consommés sont déviés vers des circuits d'échange en nature.

Sauf au sud de l'Onilahy et dans la région qui s'étend d'Ambatomilo au sud de Morombe, il serait approximatif de parler de troc et d'économie complémentaire ou de symbiose entre paysans et pêcheurs. Le schéma est vrai dans les régions citées, du fait que la nature des sols sur la frange côtière rend très difficile toute tentative d'agriculture. Les plantations des Vezo se réduisent à quelques jardins entourés de haies établis sur du sable. Les productions consistent comme il a été vu, en quelques patates ou pastèques qui, à certaines époques et notamment dans la première partie de l'année, constituent l'essentiel de leur nourriture.

L'intensité relative des échanges s'explique par le fait que les produits de la mer n'apparaissent pas suffisamment valorisés. Les termes de l'échange exprimés en produits seraient plus favorables. Ces échanges sont très importants, notamment dans la région de Manombo et fournissent aux Vezo une grande partie des produits indispensables. Une grosse part du complément est obtenue à Morombe grâce aux salaires des femmes et à la vente des poissons sur la plage. Au nord de Morombe les Vezo participent au ravitaillement du complexe rizicole de Mangolovolo, un grand nombre est d'ailleurs installé à demeure dans le quartier du village proche des chenaux des palétuviers remontés autrefois par les goélettes. Ce mouvement a graduellement cessé depuis la construction de la route de Morombe mais n'a pas suspendu la circulation des pirogues qui amènent du poisson frais vendu aux riziculteurs.

Plus vers le nord encore, les piroguiers Vezo procèdent non plus à des ventes, mais à des échanges. Ils sont en relation au delà de la ligne des Mangroves avec les villages Masikoro les plus occidentaux : Andombiry, Tanambao, Tsianaloka, Bekoropoka, Belalitse, Behimpa. Sur le delta, les mouvements sont incessants entre Ankilifaly et la région d'Antongo. Les produits échangés consistent en poisson sec et en épis de maïs. L'importance de ces échanges montre que malgré tout, les termes

en sont favorables aux Vezo qui reconnaissent que l'échange direct de poisson séché est plus avantageux que l'achat de denrées avec l'argent provenant de la vente de poisson. Ces échanges qui ont existé dans tout le sud-ouest sont limités par l'insuffisance des techniques de conservations, leur maintien résulte pour une grande part du manque de signes monétaires.

3 — LES CULTURES COMMERCIALES — LE POIS DU CAP

Il s'agit dans la région étudiée, des pois du Cap et, à un degré moindre, des arachides. L'examen des statistiques d'exportation du port de Morombe montre l'importance d'autres produits : manioc, haricots, maïs.

Ces statistiques ne doivent pas faire illusion ; une grosse partie des tonnages d'arachides provient du district de Manja, la production de la plaine de Befandriana apparaît très fluctuante, les variations des cours considérables d'une année sur l'autre ont progressivement amené une désaffection à l'égard de cette culture. Cette désaffection qui a été signalée dès le commencement des travaux de la Mission sociologique en 1959 a abouti en 1961 à une chute quasi totale de la production dans la plaine de Befandriana. La même désaffection se manifeste dans la région d'Ankazoabo et explique en grande partie l'intérêt que les populations Bara portent au coton de culture sèche. Sur Manja les efforts de la Compagnie Générale des Oléagineux Tropicaux ne sont pas étrangers au maintien de la production. A Befandriana la perte d'intérêt pour cette spéculation s'explique également par tout un ensemble de raisons qui seront examinées très brièvement lors de l'étude du système commercial.

L'intégration des arachides à l'économie régionale est assurée par le système de commercialisation. Il y a deux ans, l'analyse rapide des origines des revenus pour un certain nombre de budgets Masikoro et Antandroy de la plaine de Befandriana montrait que le revenu procuré par les arachides constituait un poste important à côté des revenus assurés par les pois du Cap (revenus du métayage ou salariat). A Manja, une partie des arachides est produite sous le contrôle de la C.G.O.T. par des cultivateurs Antandroy à Antanimainty. Cette expérience connaissait de sérieuses difficultés dans les six premiers mois de 1959. La question de la production des arachides pose des problèmes particuliers qui ne seront pas examinés dans ce travail.

Les pois du Cap

Les pois du Cap cultivés sur le Mangoky depuis le début du siècle, et probablement plus tôt, devraient constituer l'une des richesses de la région. Plante vraisemblablement originaire d'Amérique du sud, attestée depuis des siècles — graines retrouvées dans des tombeaux péruviens — le pois du Cap, *Phaseolus lunatus*, a dû être introduit très tôt à Madagascar. Perrier de la Bathie affirme que sa culture est signalée dès 1620 dans la baie de Saint-Augustin (1). Le mot employé sur le Mangoky, « *Kabaro* » (2) est d'origine gudjerati. La plante est une légumineuse papillonnacée phaséolée. Plante annuelle, rampante, elle forme autour de son pied central de cinq à vingt rameaux qui peuvent atteindre jusqu'à 3,50 mètres de long. Une hampe florale se développe après trois mois de croissance et porte quinze fleurs environ dont trois ou quatre, parfois six, seulement donneront des gousses (3). Les gousses innervées en forme de lune contiennent deux à quatre grains généralement blancs. La variété cultivée sur le Mangoky est caractérisée par la couleur blanche due à des améliorations variétales (4).

Les pois du Cap, de par la proportion qu'ils représentent en poids et en valeur dans le total des exportations du port de Morombe, constituent la production la plus importante de la basse vallée du Mangoky.

En dehors de leur intérêt économique propre, intérêt encore plus considérable depuis les promesses d'ouverture du marché américain, les pois du Cap présentent l'avantage d'avoir assuré l'intégration des groupes humains les plus hétérogènes. Cet aspect est peut-être l'un des plus importants. La culture du pois du Cap entièrement aux mains des exportateurs pakistanais ou d'origine pakistanaise ne fait pas moins vivre, en dehors des habitants des deux rives du Mangoky, les populations voisines du district de Manja et de la plaine de Befan-

(1) H. PERRIER DE LA BATHIE, *Les Phaseolus de Madagascar*. Bulletin économique de Madagascar, 1924, p. 215.

(2) Le vrai mot Masikoro : *Kalamaka*, d'ailleurs commun aux dialectes du sud, n'est plus usité.

(3) La production de Morondava, contrairement à celle du Mangoky, souffre d'un parasitisme très fort au moment où le fruit se forme après défloraison. A la récolte 25 à 30 % de pois sont charançonnés à l'intérieur des gousses saines. Ce fait risque de désavantager la production de Morondava sur le marché américain où la grande préoccupation des importateurs est de se prémunir contre le danger de lots charançonnés.

(4) Voir LAUFFENBURGER, *Le pois du Cap*, Bulletin de M'car, septembre 1953, n° 88.

driana. Les revenus obtenus à l'occasion de la culture du pois du Cap assurent des compléments considérables aussi bien aux paysans Antesaka, Betsileo et Masikoro des zones de rizières qu'aux associés, planteurs de coton de Tanandava. Les revenus du pois du Cap sous forme de frets ou de salaires font vivre en grande partie les propriétaires et les équipages des goélettes Vezo de Tuléar à Morondava et constituent la plus grande partie des revenus Vezo de Morombe et de toute la côte jusqu'au nord de Manombo.

Récemment les mouvements de migration saisonnière paraissent s'intensifier. Outre les déplacements des habitants de la plaine de Befandriana qui, pour la plus grande partie, sont sur les *baiboho* au moment de la campagne, des mouvements à plus forte amplitude se dessinent, amenant sur le bas Mangoky des Mahafaly et des Antandroy d'Ampanihy, des Antandroy de Bekily et d'Ankazoabo.

Les mouvements de population, les rythmes de déplacement, les réseaux de liaison et de complémentarité qui se sont établis du fait des pois du Cap joueront certainement un rôle très important dans le développement futur du Mangoky. Déjà, le Mangoky constitue par cette seule culture, le point d'attraction le plus puissant du sud-ouest.

Il n'est question ici que de la culture des pois du Cap sur les rives du Mangoky. La production est vendue tout venant à des intermédiaires ou aux représentants des entreprises d'import-export pakistanais qui assurent le conditionnement du produit, trié et réparti en plusieurs catégories.

a) Les *baiboho* du Mangoky

La production des pois du Cap est localisée dans la vallée du Mangoky. Les cultures de décrues sont réalisées sur les *baiboho* recouverts régulièrement par les crues du fleuve. La plaine de Befandriana produit également des pois du Cap, notamment dans la plaine alluviale du Taleny. Cette production est infime.

L'essentiel de la production malgache provient des deux rives du Mangoky et est susceptible de varier d'une année à l'autre selon l'importance des inondations. En fait la zone centrale qui produit cinquante pour cent de la récolte totale est inondée régulièrement. Les inondations sont facilitées par l'existence de réseaux de dépressions : lits mineurs caractéristiques du micro-relief de la basse vallée. Des zones déprimées

éloignées des rives du fleuve peuvent de la même manière être inondées toutes les années. Seuls des terrains hauts, *tajoa*, ne sont pas cultivables ou restent improductifs les années défavorables. D'une manière générale la production des *tajoa* demeure marginale. Il n'existe pas, du moins sur la rive gauche contrairement aux affirmations des rapports administratifs, une division des *baiboho* en trois différentes zones parallèles au fleuve et caractérisées par des rendements différenciés.

Après deux années de travail, l'observation, les opinions exprimées, les résultats de questionnaires et de travaux sur cartes ont permis d'aboutir pour l'ensemble des deux rives à un classement des *baiboho*. Les Masikoro, Vezo ou immigrés, parlent de la même manière que les commerçants pakistanais, de « *baiboho* très bons », ou de *baiboho* « bons », « moyens » ou « mauvais » (1). Les productions des « très bons *baiboho* » atteignent et peuvent même dépasser 2 tonnes à l'hectare. Les *baiboho* considérés comme « moyens » se caractérisent par de bonnes productions, mais avec des variations possibles d'une année à l'autre qui en période moyenne font descendre les rendements. Les mauvais *baiboho* ne produisent dans les circonstances favorables que quelques quintaux. Les rendements de la région centrale qui s'étend d'Andranombilo à Ambinany et assurent environ 50 % de la production totale de la rive gauche, sont de l'ordre de 1,5 tonne à l'hectare (2).

Les *baiboho* considérés comme moyens sur le Mangoky sont

(1) Sur le Mangoky, les différents *baiboho* se répartissent de la manière suivante :

Très bon baiboho, rive gauche : Andranosamaka, île de Maheritany ; rive droite : région de Tampolo et en particulier *baiboho* de Adaboloaka et Ambarata malinike.

Bons Baiboho, rive gauche : Bemoka, Antsoha, Amparapany qui correspondent aux grands centres de production de la rive gauche et également région d'Am-bahikily : Adabomamy, Ankilimamy.

Baiboho moyens, rive gauche : région d'Antongo ; rive droite : région d'Antaly en face d'Antongo. C'est la région dite « Anosy » de l'île, dans la terminologie locale. En saison des pluies, les relations sont complètement coupées avec Antongo, l'ensemble du pays vu d'avion apparaît submergé. Les mauvais rendements sont susceptibles d'être obtenus sur les *baiboho* « hauts » qui, selon les anciens, ne sont pas touchés par les inondations. Depuis 1958 toutefois les rendements sont satisfaisants, ainsi les *baiboho* de l'Andranolava où la production atteint une tonne par hectare.

Une récolte sur cinq en moyenne est perdue du fait de la sécheresse.

Mauvais baiboho. Il s'agit de tous les *baiboho* situés aux alentours de la station-pilote du bas Mangoky de l'île d'Andraha et des *baiboho* situés vers Bevoay et au-delà de Bevoay notamment à Ambiky. Les *baiboho* d'Ankilimarovahatse, l'île d'Andraha sont désignés comme les plus mauvais *baiboho*. Ceux d'Ambiky au contraire sont reconnus fertiles, les fluctuations de productions proviennent des pluies précoces en amont de Bevoay, qui sont nuisibles au pois du Cap.

(2) Des études de rendement à partir des superficies ont été effectuées en 1959.

toutefois supérieurs aux meilleurs *baiboho* de la Morondava ou de la vallée du Fihereña.

A l'intérieur des grandes zones délimitées grossièrement et estimées quant à leurs possibilités moyennes de production, les cultivateurs connaissent la vocation particulière des sols et leurs propriétés. Dans la plaine de Befandriana, les Antandroy désignent sans hésiter, dans la brousse, les terres convenant à une culture donnée et estiment en fonction de la terre et de sa structure, la durée du cycle végétatif du manioc. De la même manière, sur les bords du Mangoky, les Masikoro font montre d'une connaissance pédologique précise des terres de *baiboho*, *tanim-baiboho* qu'ils classent en catégories d'après la disposition des horizons et la structure. Pour ne s'en tenir qu'à quelques données élémentaires la terre sans sable est dite *enta* ou *gonka*. La *tany enta*, est une terre trop riche, qui ne convient pas aux cultures, la *tany gonka* est une terre argileuse, très lourde qui peut être cultivée, c'est une terre à herbe *tsingetsetse* réputée non nuisible aux pois du Cap et, de ce fait recherchée pour la culture. La *tany vilo*, est une terre brillante qui apparaît comme un mélange de terre et de sable. Ces deux variétés de terre, *gonka* et *vilo* conviennent aux cultures. Selon la disposition des horizons, les Masikoro distinguent encore les terre *ilike* ou *tora-pasy* qui se caractérisent par une couche de *enta* ou de *vilo* recouverte de sable. Ces terres peuvent être mises en culture. Il n'en est pas de même des terres *loa-pasy* où une mince couche de *vilo* ou de *enta* se trouve déposée sur un fond de sable, ainsi la *tany variaio* qui est un mélange de *vilo*, de *gonka* et de sable. Les terres dites *varake*, sont des terres où se produisent des remontées de sel qui les rendent impropres à toute plantation. Outre ces distinctions, les sols peuvent être caractérisés en fonction de la nature des plantes et de la végétation qu'ils supportent et qui indiquent suivant les cas la composition des sols ou l'épaisseur des différents horizons constitutifs. La combinaison de différents critères permet d'atteindre une grande précision.

En dehors des terrains plus ou moins favorables aux pois du Cap les différences de production tiennent à la date plus ou moins précoce ou tardive des plantations. Les meilleurs rendements s'obtiendraient sur les *baiboho* plantés en mars-avril, la date limite serait le 10 mai. Après cette date les productions fléchissent. Les pluies de mars auraient également une grosse influence sur les plantations.

b) Les opérations culturales

La plantation des pois du Cap commence en mars-avril immédiatement après la décrue du Mangoky. Le gros travail consiste à débroussailler l'emplacement du *baiboho*, ce travail est réalisé au moyen d'une lame montée sur un long manche (*fibera*). Il s'agit d'un travail d'homme réalisé soit par les possesseurs de *baiboho*, soit par des métayers ou journaliers rémunérés. Cette opération est suivie de la trouaison. Souvent les paysans retrouvent sur l'emplacement des poquets de l'année précédente, et nettoient soigneusement les abords des trous (1). Alors qu'à Morondava les poquets sont très rapprochés, souvent 1 mètre, sur le Mangoky, l'écartement le plus fréquent est de 1,50 mètre dans les champs où les poquets apparaissent le plus serrés et peut atteindre 2 à 3 mètres dans d'autres champs. Le semis suit la trouaison.

Les chiffres donnés par les responsables de l'agriculture à Morombe qui avancent trois jours pour le défrichage et cinq pour la trouaison et le semis, soit au total huit jours, ne correspondent pas à la réalité, le travail de fauchaison au *fibera* exige à l'hectare suivant les *baiboho* et la densité de la végétation arbustive de cinq à dix journées, la trouaison et

(1) *Le pois du Cap*, par A. G. LAUFFENBURGER, *Bull. Madag.*, septembre 1953, n° 88.

« Le trou de plantation des années précédentes, et qui continue à servir est dégagé dans un rayon de 30 à 40 centimètres, puis rafraîchi et on y dépose cinq à dix grains de pois du Cap. Au début de la végétation, la jeune plante va donc filer à la recherche d'air et de lumière et on a à juste titre reproché beaucoup de choses à ce système : affaiblissement de la plante au début de sa végétation, exploitation continue des mêmes couches de terrains, accumulation des parasites, dont le développement est favorisé par l'intangibilité de l'emplacement cultural, etc., et si tous ces reproches sont fondés, n'oublions tout de même pas que l'essentiel pour la réussite de la culture est de mettre à la disposition de la plante une quantité d'eau suffisant à son cycle végétatif.

Le planteur ne peut confier sa graine au sol qu'après la fin des débordements. Ceux-ci étant étroitement liés aux conditions pluviométriques et les crues n'étant en rien freinées, en raison du déboisement des bassins versants de nos cours d'eau, il faut attendre que la saison sèche soit nettement affirmée... et pendant cette attente la couche de surface s'est desséchée plus ou moins suivant la teneur en éléments fins, limoneux.

La nappe phréatique baisse rapidement. Aussi, pour obtenir une humidité suffisante pour la germination et pour le maintien de la végétation, est-ce une nécessité inéluctable pour le planteur que de se rapprocher le plus possible de cette humidité : d'où le système de semis en trous plus ou moins profonds.

Qu'il confie toujours au même sa semence est certainement une faute, mais qu'il ait accepté cette façon de faire est tout simplement la preuve qu'il a su observer, et que très souvent nous avons tort de condamner, ex abrupto, un système cultural qui n'est pas conforme à ce que nous avons appris en pays tempéré. »

le semis une dizaine de jours, avec un écart de deux ou trois jours autour de ce chiffre, ce qui au total représente dix-huit jours de travail pour un seul travailleur.

Le semis réalisé, le champ nécessite un ou deux sarclages répartis sur les mois de mai et juin. Un certain nombre de *baiboho* ne sont pas sarclés, ce qui amène une baisse de rendement. Un grand nombre de bons *baiboho* couverts d'herbe *tsingetsetse* ne demandent pas à être sarclés, ce qui constitue pour les possesseurs un gain appréciable estimable soit en journées de travail soit en salaires.

L'herbe *tsingetsetse* n'est pas réputée nuire aux pois du Cap, elle est simplement fauchée et non pas sarclée. Lorsque la fauchaison s'effectue assez tôt, avant que les pois du Cap ne dépassent le niveau des poquets, l'opération peut être réalisée très rapidement sans danger. Par la suite, le sarclage est plus lent, les sarcleurs étant obligés de rassembler en touffe au-dessus du trou les tiges rampant sur le sol. Un *baiboho* à *tsingetsetse* économise de dix à quinze jours de travail ou de salaires, assurant à son possesseur une rente réelle. Ces *baiboho*, les plus nombreux d'ailleurs dans les zones les plus importantes de culture de pois du Cap sont recherchés et donnent un avantage supplémentaire aux pois du Cap de la vallée du Mangoky par rapport aux autres vallées du sud-ouest. Les autres herbes sont nuisibles, particulièrement l'herbe *sary jamala* et l'herbe *tsangandahy*. L'herbe *herahera* est considérée comme la plus nuisible, elle devrait être sarclée et extirpée du sol, en fait elle n'est souvent que fauchée.

Le premier sarclage demande une vingtaine de journées de travail à l'hectare, le second sarclage lorsqu'il est entrepris *avà lemy* — sarclage « mou » — est plus facile et dix jours sont suffisants.

La récolte intervient en septembre-octobre. Le temps nécessaire à récolter, battre, vanner et mettre en sac une récolte de 1 tonne produite par un champ d'une superficie voisine de 1 hectare n'excède pas une quinzaine de journées. Le ramassage, *mihaza*, *mitsongo kabaro*, s'effectue en cinq ou six jours, au maximum une semaine, le rythme jugé normal par l'ensemble des groupes ethniques est de 200 kilos par homme et par jour. Dans plusieurs cas des ménages de journaliers Tandroy récoltaient sur un hectare une production de 1,5 tonne en cinq journées. L'arrachage est suivi de la mise en tas — *manobo* — (*kaboan-kabaro*) du battage *mamango*, *mamofoke* — du vannage — *manororoke* — et la mise en sac — *mangony*. Ces

trois dernières opérations étant réalisées simultanément, exigent environ cinq jours pour une tonne. Sur les exploitations particulières, les rendements élevés font que ce chiffre est fréquemment dépassé. Compte tenu des profits que les pois du Cap procurent, il est certain que cette culture constitue l'une des spéculations les plus valorisantes de Madagascar. En dépit de l'estimation forte du temps de sarclage, la production d'une tonne de pois du Cap n'exige pas plus d'une cinquantaine de jours par an. Dans les cas les plus défavorables, nécessité de reprendre le semis à la suite d'une inondation, le travail nécessaire ne dépasse pas soixante journées au maximum. Dans les cas favorables (inutilité sur certaines terres de sarclages importants), ce chiffre peut descendre à quarante jours ou se maintenir à cinquante pour une production plus forte de l'ordre de 1,5 tonne.

Une enquête menée à Morondava en mai 1959 avec le chef de secteur de paysannat et un passage de ce dernier sur le Mangoky la même année au moment de la campagne des pois du Cap, ont confirmé que les conditions de production étaient infiniment plus favorables sur le Mangoky. Pour une production plus importante, le nombre de journées de travail à l'hectare peut apparaître deux fois moins élevé qu'à Morondava où la mise en valeur d'un hectare nécessite en moyenne quatre-vingts journées-homme (1).

Il est possible de remarquer que le temps nécessaire au transport des sacs, des lieux de mise en sacs à ceux de collecte, n'est pas prévu. Cela tient à ce que dans la plupart des cas les collecteurs font assurer ce collectage par des charrettes à bœufs ou des camions leur appartenant. Dans les cas où le transport est effectué par l'exploitant, la densité des points

(1) Ce chiffre qui fait ressortir les conditions plus favorables de la culture des pois du Cap sur le Mangoky apparaît bien inférieur à celui avancé dans l'étude sur le périmètre de Morondava-Dabara, publié en novembre 1959 par le ministère de l'industrie et du plan de Tananarive, P. 62. Cette étude cite les chiffres de l'agriculture selon lesquels un hectare de *baiboho* cultivé en pois du Cap exigerait 125 journées d'homme à l'hectare. En consultant ces chiffres reproduits dans l'ouvrage de R. Gendarme sur l'économie de Madagascar il est possible en admettant (ce qui n'est pas exact), que la densité des poquets soit partout à Morondava triple que sur le Mangoky, de comprendre le chiffre de 30 jours pour la trouaison et le semis, mais les 40 jours de récolte restent absolument incompréhensibles, de même que les 25 jours d'écoassage et de transport. A moins évidemment, ce qui est tout différent, qu'il s'agisse du nombre de journées passées sur les *baiboho*. Si l'on tient compte du travail effectif mesuré et non pas de la présence dans un lieu déterminé, le chiffre de 125 journées d'homme à l'hectare se trouverait réduit aisément d'un tiers et correspondrait davantage à la réalité observable.

de collectage fait que le trajet n'excède pas au maximum une demi-heure ou une heure de charrette. Une charrette peut porter normalement 700 à 750 kilos, soit quatorze à quinze sacs, mais en fait n'en transporte le plus souvent que 500 (soit dix sacs) sur les pistes sableuses, ce qui permet d'évacuer une production de 1 tonne, base du calcul en deux voyages dont la durée n'excède jamais une demi-journée.

Il arrive que des paysans plantent sur les mêmes *baiboho* des haricots en culture intercalaire. Le rapport est fréquemment plus élevé que celui que procurent les pois du Cap. La plantation s'effectue en avril et la récolte en juillet. En fait, très peu de planteurs réalisent cette combinaison de deux spéculations sur les mêmes champs, bien que techniquement avec les moyens locaux rien ne s'y oppose.

Ces considérations générales effectuées, il est intéressant d'examiner de plus près la production des exploitations de deux villages Masikoro, Ambahikily et Bekoropoka.

c) L'irrégularité des productions

Les éléments présentés résultent d'enquêtes directes effectuées principalement dans les villages d'Ambahikily et de Bekoropoka entre 1958 et 1961. Les productions de pois du Cap sont comptées en sacs *gony*; ces sacs standards d'exportation fournis par les collecteurs pakistanais pèsent en moyenne 50 kilos. Cette standardisation a facilité d'une manière considérable les calculs, chacun des cultivateurs connaissant pertinemment l'importance de sa production, le nombre de sacs vendus aux commerçants et le nombre de sacs conservés pour la consommation ou comme semence.

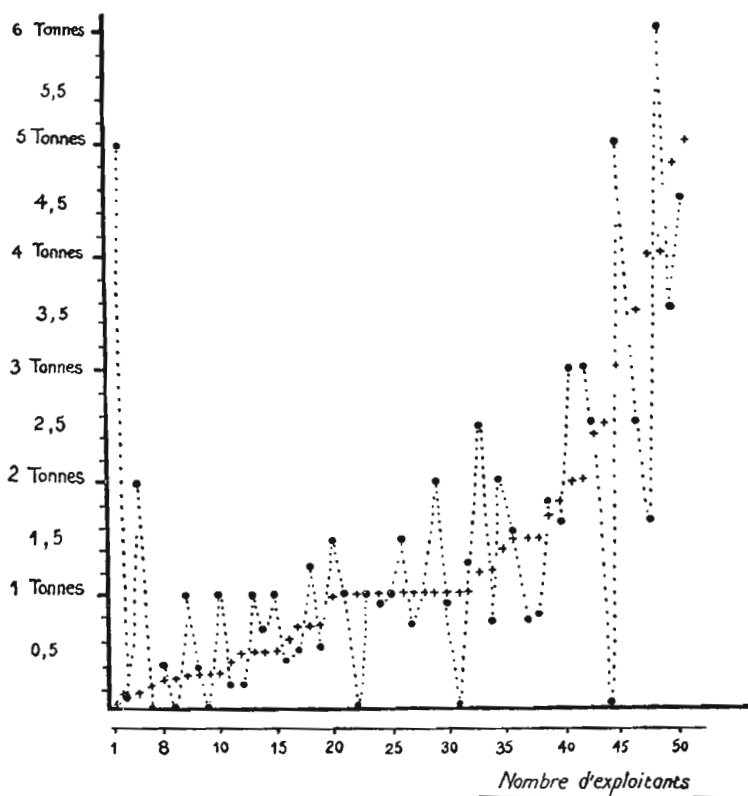
Les productions varient avec la taille des exploitations et les modes de faire-valoir.

Il a été possible pour certains villages de suivre pendant une certaine période les variations de production. Si les quantités globales, en dehors d'une tendance à l'accroissement, ne présentent pas de différences marquées d'une année à l'autre, les récoltes individuelles marquent de larges fluctuations. Les graphiques établis selon les mêmes principes que les graphiques relatifs aux productions de maïs font apparaître ce fait pour les campagnes 1957-1958 et 1959-1960. Les données ont été rassemblées dans les villages d'Ambahikily et de Bekoropoka choisis aux deux extrémités de la zone.

Pour Ambahikily les productions de 1957 et 1958 apparais-

IRRÉGULARITÉ DES RÉCOLTES. CAMPAGNES DE 1957 ET DE 1958
Variations des productions sur les mêmes exploitations

PRODUCTION POIS DU CAP AMBAHIKILY



Récolte 1958: +++

Récolte 1957: ●...

Exploitations rangées par ordre de production sur la base production 1958

sent relativement constantes, les chiffres globaux sont en effet respectivement de 65,4 tonnes pour 1958 et de 69,3 tonnes pour l'année précédente, soit une différence de 3,7 tonnes. En fait la mise en regard pour chaque exploitation des productions des deux années fait ressortir une étonnante irrégularité, la série symétrique s'ordonne de la manière suivante :

	1958	A	0	100	150	200	250	250	300		
	1957	B	5 000	100	2 000	0	400	0	1 000		
	Différence	d	- 5 000	0	- 1 850	+ 200	- 150	+ 250	- 700		
A	300	300	300	400	500	800	500	540	600	750	750
B	350	0	1 000	200	200	1 000	700	1 000	400	500	1 250
d	- 50	+ 300	- 700	+ 200	+ 300	- 500	- 200	- 460	+ 200	+ 250	- 500
A	750	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
B	500	1 500	1 000	0	1 000	950	1 000	1 500	750	1 000	2 000
d	+ 250	- 500	0	+ 1 000	0	+ 50	0	- 500	+ 250	0	- 1 000
A	1 000	1 000	1 000	1 200	1 200	1 400	1 500	1 500	1 500	1 700	1 800
B	900	0	1 250	2 500	750	2 000	1 550	750	800	1 800	1 600
d	+ 100	+ 1 000	- 250	- 1 300	+ 450	- 600	- 50	+ 250	+ 700	- 100	+ 200
A	2 000	2 000	2 400	2 500	3 000	3 500	4 000	4 000	4 800	5 000	
B	3 000	3 000	2 500	0	5 000	2 500	1 600	6 000	3 500	4 500	
d	- 1 000	- 1 000	- 100	+ 250	- 2 000	+ 1 000	+ 2 400	- 2 000	+ 1 300	+ 500	
		Soit somme des A	=	65 400							
		B	=	69 300							
		d	=	- 17 250	+ 14 550	=	- 2 700				

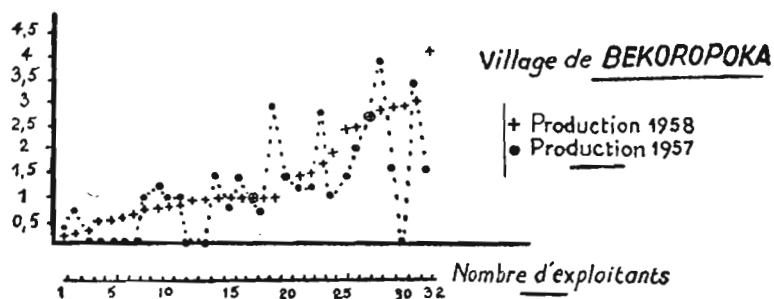
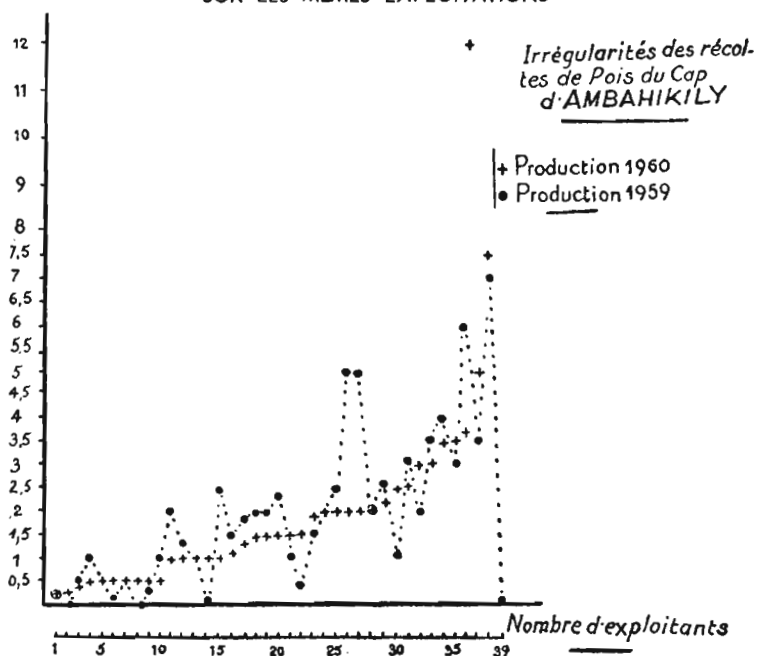
Dans le même village une comparaison entre une autre série symétrique pour les campagnes 1960 et 1959 donne la même impression.

1960 A	250	250	300	500	500	500	500	500	500	500	1 000
1959 B	200	0	500	1 000	500	250	500	0	350	1 000	2 000
d	+ 50	+ 250	- 200	- 500	0	+ 250	0	+ 500	+ 150	- 500	- 1 000
A	1 000	1 000	1 000	1 000	1 100	1 300	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500
B	1 250	1 000	0	2 500	1 500	1 900	2 000	2 000	2 400	1 000	500
d	- 250	0	+ 1 000	- 1 500	- 400	- 600	- 500	- 500	- 900	+ 500	+ 1 000
A	1 900	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 150	2 500	2 500	3 000	3 000
B	1 500	2 000	2 500	5 000	5 000	2 000	2 550	1 000	3 100	2 000	3 500
d	+ 400	0	- 500	- 3 000	- 3 000	0	- 400	+ 1 500	- 600	+ 1 000	- 500
A	3 500	3 500	3 700	5 000	7 500	12 000					
B	4 000	3 000	6 000	3 500	7 000	0					
B	- 500	+ 500	- 2 300	+ 1 500	+ 500	+ 12 000					
		Soit somme des A	=	79 450							
		B	=	78 000							
		d	=	+ 21 100	- 17 650	=	3 450				

A Bekoropoka les productions sur les mêmes exploitations ne paraissent pas plus stables, la comparaison des productions 1958 et 1957 le montre.

1958 A	150	225	300	500	500	550	600	800	800	800
1957 B	300	750	100	0	0	0	0	950	1 250	1 000
d	- 150	- 525	+ 200	+ 500	+ 500	+ 550	+ 600	- 150	- 450	- 200
A	850	900	950	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 500
B	1 000	0	0	1 500	900	1 500	1 000	750	3 000	1 500
d	- 150	+ 900	+ 950	- 500	+ 100	- 500	0	+ 250	- 2 000	0
A	1 500	1 500	1 750	2 000	2 500	2 500	2 750	3 000	2 000	3 000
B	1 250	1 250	2 950	1 000	1 500	2 000	2 750	4 000	1 750	0
d	+ 250	+ 250	- 1 200	+ 1 000	+ 1 000	+ 500	0	- 1 000	+ 1 250	+ 2 000
A	3 125	4 150		Soit somme des A	=	46 000				
B	3 500	1 600		B	=	39 050				
d	- 375	+ 2 550		d	=	+ 14 350	- 7 200	=	+ 7 150	

VARIATIONS DES PRODUCTIONS DE POIS DU CAP
SUR LES MÊMES EXPLOITATIONS



Il est possible de tirer quelques enseignements des séries de chiffres et des graphiques.

La comparaison des années 1957 et 1958 pour Ambahikily montre que quatre exploitations sur quarante-neuf accusent une production rigoureusement inchangée, si l'on admet une variation de + ou - 100 kilos. Onze exploitations, soit 23 %, sensiblement le quart, n'accusent pas de changement. Les mêmes années, douze exploitations indiquent des variations d'une tonne ou plus d'une tonne par rapport à l'année précédente. Parmi ces exploitations il faut en écarter six, qui pour des raisons diverses, n'avaient pas été mises en valeur en 1957. L'intervalle des variations de production s'étend de - 2 tonnes à + 2,5 tonnes. Si l'on considère que quatre exploitations cultivées en 1958 ne l'avaient pas été l'année précédente, la récolte de 1958 apparaît légèrement inférieure à celle de 1957.

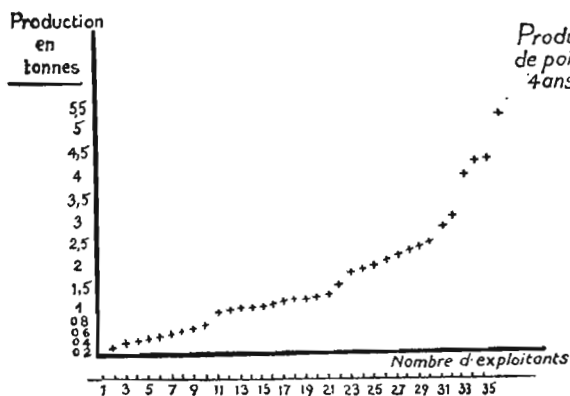
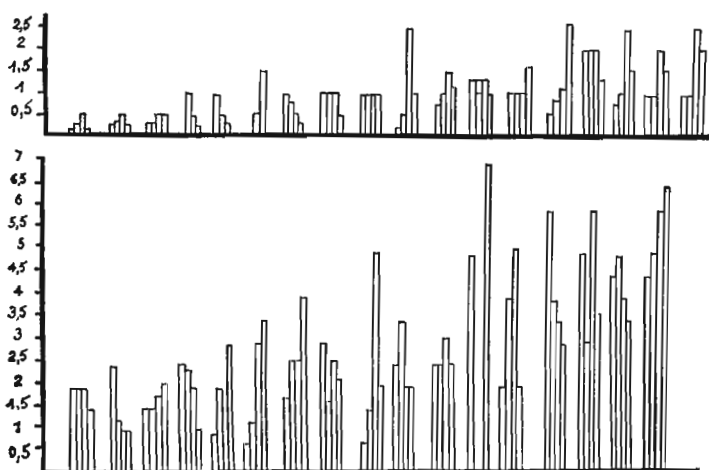
Si les productions globales restent comparables, les graphiques font ressortir les différences des productions individuelles. Pour les mêmes années, la ligne pleine représente la production de 1958, la ligne pointillée celle de 1957. Les productions individuelles sont marquées d'une croix pour 1958 et d'un point pour 1957. Les points de rencontre des deux lignes exprimant une production inchangée sont entourés d'un cercle. La production moyenne a été respectivement pour les deux années considérées de 1,529 tonne et de 1,308 tonne. Ces chiffres ramenés au nombre d'exploitations ayant été effectivement cultivées seraient légèrement plus élevés.

Les graphiques font ressortir l'amplitude des variations individuelles pour une production globale relativement constante. Pour Ambahikily la production de 1960 est supérieure à celle de l'année précédente. A Bekoropoka, de la même manière la production de 1958 a marqué une nette augmentation sur celle de 1957.

Un dernier graphique en bâtonnets établit une série chronologique et montre les variations enregistrées sur trente-cinq exploitations pendant une période de 4 ans (village d'Ambahikily). La distribution des moyennes en bas du schéma fait ressortir une distribution inégale qui apparaîtra par la suite en corrélation étroite avec les niveaux des revenus et ainsi qu'il le sera étudié dans la deuxième partie, avec les montants des recours à l'emprunt. Les gros cultivateurs exploitant fréquemment par métayage ou salariat ont recours à des prêts de campagne plus importants et par voie de conséquence s'endettent davantage. Les inégalités exprimées par le graphique des

IRRÉGULARITÉ DES RÉCOLTES DE POIS DU CAP
35 EXPLOITATIONS SUIVIES PENDANT 4 ANS
(1957-1958-1959-1960)

VILLAGE D'AMBAHIKILY



*Production moyenne
de pois du cap pendant
4 ans (35 exploitations)
Production totale:
63 T. 014.*

moyennes devront également être rapprochées des courbes de Lorentz calculées pour étudier les inégalités des revenus et les inégalités du recours à l'emprunt à l'intérieur des mêmes collectivités rurales.

Sur les trente-cinq cultivateurs dont il a été possible de suivre la production, neuf, soit 34,2% obtiennent en moyenne pendant une période de 4 ans moins d'une tonne, douze soit 25,7% de 1 à 2 tonnes, huit soit 22,9% de 2 à 3 tonnes et six soit 17,2% plus de 3 tonnes avec un maximum isolé de 5,5 tonnes, le plafond en faisant abstraction de cet isolé étant de 4,5 tonnes.

Les cultures commerciales obligent les cultivateurs à avoir recours à l'aide extérieure, il est intéressant de mettre en corrélation les modes de faire-valoir et la production et de calculer dans une deuxième démarche les revenus procurés par les pois du Cap. Les analyses suivantes qui font l'objet de la deuxième section portent sur les villages d'Ambahikily et de Bekoropoka et concernent les campagnes 1957 et 1958.

SECTION II

**LES NÉCESSITÉS DE L'AIDE EXTÉRIEURE
ET LES NIVEAUX DE REVENUS**

Les cultures commerciales semblent avoir fait sortir les communautés traditionnelles du Mangoky du cadre d'une économie de subsistance. En réalité, l'analyse montre qu'il n'en est rien.

Le paradoxe actuel tient à ce qu'en dépit des apparences, les producteurs du Mangoky continuent à vivre dans une économie de pénurie et ne parviennent pas à briser le cercle de misère dans lequel ils sont enfermés.

L'adaptation des groupements traditionnels aux nouvelles conditions est imparfaite. Comme par le passé, les problèmes essentiels que pose la subsistance ne sont pas résolus et constituent les préoccupations majeures. Les exploitations paysannes qui ne parviennent pas toujours à assurer l'équilibre alimentaire, ne parviennent pas davantage à atteindre l'autosuffisance sur le plan économique. La production pour le marché exclut l'entraide traditionnelle. Dès lors, à l'occasion de certaines phases culturales, les cultivateurs sont obligés de recourir à une main-d'œuvre rémunérée. Les producteurs ne disposant pas de main-d'œuvre sont amenés à contracter des emprunts pour rémunérer leurs journaliers. Ces emprunts de campagne s'ajoutant fréquemment aux emprunts de subsistance, endettent les cultivateurs de telle manière que les dettes d'une année peuvent être reportées sur l'année suivante. Dans le même temps, ils rendent les paysans étroitement dépendants du système commercial dont les prêts constituent d'ailleurs plus un moyen d'action sur le milieu humain qu'une activité directement rémunératrice. Ce problème des prêts, instrument des politiques et stratégies dominantes, sera étudié dans la deuxième partie ; en attendant, il est nécessaire de prendre conscience dans un premier paragraphe de l'importance du recours à une main-d'œuvre extérieure permanente ou d'appoint. Cette étude fournit des éléments qui permettent d'aborder le deuxième paragraphe consacré aux revenus et d'en apprécier plus justement la signification.

1 — L'IMPORTANCE DE L'AIDE EXTÉRIEURE

L'importance de l'aide extérieure apparaît dans le tableau suivant, correspondant aux campagnes de pois du Cap de 1957 et 1958 dans le village d'Ambahikily. Les cultivateurs du village ont été répartis à l'intérieur de différentes catégories correspondant aux modes de faire-valoir : 1° faire-valoir direct ; 2° faire-valoir direct + salariat ; 3° métayage ; 4° métayage + salariat. La production globale correspondante a été fournie en regard de chaque catégorie.

	Nombre d'exploitants		Production	
	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus (en tonnes)	%
1957				
Faire-valoir direct.	28	58,3	24,150	32,2
Faire-valoir + salariat.....	5	10,4	8,500	11,3
Métayage.	11	22,9	22,800	29,1
Métayage + salariat.....	4	8,4	20,500	27,4
1958				
Faire-valoir direct... ..	28	58,3	21,900	34,4
Faire-valoir + salariat.....	5	10,4	7,450	11,7
Métayage.	12	25	22,300	35
Métayage + salariat.....	3	6,3	12	18,9

Ces chiffres accusent des différences importantes. Dans les deux années, la plus grande partie de la production, respectivement 56,5% et 53,9%, est obtenue par les propriétaires employant des métayers avec éventuellement appoint de salariés. Ces exploitants appartiennent aux deux dernières catégories et représentent un peu moins du tiers des producteurs (31,1 et 31,3%).

Ces considérations de rentabilité conduisent les possesseurs de *baiboho* à recourir largement à ces formules. Il convient de mesurer exactement l'importance que revêt l'aide extérieure et également l'importance des revenus et ressources qui se trouvent diffusés sous forme de salaire ou de parts de métayers.

Avant d'étudier le recours aux formules de métayage et de salariat à l'intérieur d'un village particulier, que d'autres études

approfondies ont fait apparaître comme nettement représentatif de l'ensemble des villages de la rive gauche du Mangoky, proches des *baiboho*, il est utile de présenter les différentes formules d'intéressement en usage dans l'ensemble de la région.

a) Les « formules d'intéressement »

Il n'est question que du métayage et du salariat tels qu'ils se pratiquent dans la région du delta du Mangoky et de la plaine de Befandriana.

I — METAYAGE

Le métayage, conséquence de la distinction entre propriété et exploitation, met en relation deux ou plusieurs personnes différentes entre lesquelles s'établissent certains types de rapports. Dans la région du Mangoky, les terres utiles sont appropriées ou font l'objet de droits opposables. Dans le même temps, l'assèchement de la région d'Ankiliabo et de la totalité de la plaine de Befandriana bouleverse l'équilibre économique de collectivités entières forçant les membres de ces collectivités à rechercher un complément de ressources dans les formules de métayage ou de salariat.

Dans l'ensemble de la région considérée, le métayage revêt des formes différentes suivant la nature de la culture et les diverses combinaisons entre les formes d'apport de capital foncier et de capital d'exploitation. Les oppositions petites — moyennes — grandes exploitations envisagées comme facteurs de diversification ne sont pas significatives (1).

1. Les rapports sociaux et les formes de métayage

Le métayage inexistant sur la rive gauche du Mangoky, il y a seulement quelques années, est « descendu du nord ». Actuel-

(1) L'opposition existe par contre entre l'exploitation traditionnelle sans grands moyens mais où le métayer jouit de la plus grande liberté et l'exploitation de type occidental hautement mécanisée qui vise à obtenir une production élevée, employant, suivant un plan prévisionnel, des techniques scientifiques et des façons culturales coûteuses totalement étrangères au groupe. Cette organisation implique une discipline et un encadrement qui restreignent la marge d'initiative des individus. Parallèlement des rapports de contrat se substituent à des rapports interpersonnels modifiant totalement le climat social. Entre ces deux formes d'exploitation et les formules y afférentes de métayage, les paysans voient davantage une différence de nature qu'une différence de degré. Pour définir le statut de l'associé, le terme français métayer est retenu pour la formule de type occidental à l'exclusion des mots malgaches ou malgachisés de *mpisasaka*, *mpahatelo* ou *mpanao travay* qui désignent une réalité autre. Le métayage tel qu'il est pratiqué sur la station de coton de Tanandava présente ces caractéristiques ; d'introduction récente, il n'est pas étudié dans ce travail consacré aux économies traditionnelles.



Poquet et plant de pois du Cap



*« Savatse » à Antsoha
Quelques-uns des 44 bœufs abattus*

lement, il est très répandu comme mode de faire-valoir. A l'intérieur des exploitations familiales d'une certaine dimension, une partie du terrain est souvent cultivée en faire-valoir direct tandis qu'une autre est donnée en métayage (1).

Il est fréquent que propriétaires et métayers soient liés par des liens sociaux, qui ainsi qu'il a été montré, constituent une garantie supplémentaire et renforcent les contrats. Les serments de sang *fatidrà* sont d'autant plus accomplis que les contractants appartiennent à des ethnies différentes. Ils se pratiquent également entre gens du même groupe ethnique et sont de nature à faciliter les rapports (2).

Les différentes populations n'ont pas les mêmes conceptions en matière de métayage. Les Masikoro emploient de préférence comme métayers des parents *longo* ou proches *foko*, collatéraux du côté paternel ou maternel. Les Masikoro qui admettent que des frères cadets (véritables) soient métayers chez l'aîné se refusent à employer leurs descendants directs de cette manière. Ils acceptent par contre de les rémunérer s'ils appartiennent à la classe d'âge « *zalahy* » où il est permis sans inconvénient de rechercher un salaire.

Les Antesaka exploitent les terres qu'ils possèdent en utilisant la main-d'œuvre familiale. Les métayers sont la plupart du temps des membres du même *troky*, étrangers à la famille réduite ou au fragment de lignage qui constitue une unité. Les Antesaka eux-mêmes s'emploient comme métayers lorsque les terres qu'ils possèdent ne leur permettent pas d'employer à plein leur capacité de travail.

Il en est de même des Betsileo qui contrairement aux Tesaka et aux Masikoro emploient des parents et même des descendants directs, fils ou petits-fils comme métayers. Les conjoints de femmes du groupe travaillent de la même manière si, ce qui est fréquent, les superficies le permettent. En contrepartie, le coordonnateur du groupe composite que constituent les parents

(1) La notion de grandeur d'exploitation est contingente, variable suivant les groupes. Un Masikoro juge qu'un travailleur et sa famille peuvent difficilement cultiver plus d'un hectare ou un hectare et demi de pois du Cap alors que des Tesaka ou des Betsileo en cultivent trois hectares en faire valoir direct. Des enquêtes et des calculs de surface reproduits ailleurs ont permis de réunir des renseignements chiffrés sur ce point.

(2) Ceci est une question de taille d'exploitation. Un dénommé Mahajaly, Masikoro de Kiriho, qui possède une cinquantaine d'hectares de terrains à pois du Cap à Antsoha au bord du Mangoky, emploie 49 métayers. Des proches parents exercent des fonctions de surveillance. Mahajaly connaît à peine les gens qu'il emploie et qui sont originaires de tout le pays. Il sait seulement que par ordre d'importance ses métayers sont Masikoro, Tandroy et Tesaka.

et alliés assume des responsabilités étendues qui l'amènent suivant les besoins à opérer des péréquations.

Les Antandroy recherchent toutes les formules qui leur permettent d'amasser de l'argent convertissable en bœufs pour les nouveaux arrivés, et en biens plus pratiques pour les anciens. L'intérêt pour les pois du Cap est l'une des motivations essentielles qui les retiennent sur le Mangoky ou dans les régions immédiates. Les Antandroy installés depuis longtemps dans les villages définitifs et qui entretiennent des rapports de bon voisinage avec les autres populations, préfèrent la formule du métayage à celle du salariat. Ils cultivent eux-mêmes en faire-valoir direct des produits vivriers.

2. Les formes de métayage

Le métayage n'est pas pratiqué sur toutes les cultures, mais de préférence sur les cultures commerciales ou les cultures vivrières dont un excédent non consommé est commercialisable.

Le métayage le plus répandu est celui qui porte sur les pois du Cap et les haricots le long des rives du Mangoky, sur le riz dans l'ensemble des régions à rizières et sur l'arachide dans la plaine de Befandriana. Il peut se faire également sur le maïs et le manioc dans les zones correspondant aux *baiboho* inondables du Mangoky, aux *baiboho* secs compris entre le delta et la façade de mangroves et aux terrains *ambondro* de la dépression de Basibasy.

En ce qui concerne le maïs il s'agit du maïs *faosa*. Aucun cas de métayage de maïs *litsake* cultivé sur brûlis n'a été relevé. Cette formule peut toutefois se rencontrer en cas de maladie, mais présente alors un caractère d'entraide qui efface l'aspect économique. Le maïs *limberano* cultivé sur *baiboho* inondable ne donne pas lieu à une production importante. Les superficies qui n'excèdent pas en général un demi-hectare sont cultivées en faire-valoir direct.

Le métayage arachide et manioc de la plaine de Befandriana diffère du métayage pois du Cap des rives du Mangoky et du métayage riz des zones rizicoles.

a) Le métayage sur les rives du Mangoky

En dehors de petites parties de maïs *faosa* et de quelques superficies de haricots cultivés souvent en culture associée avec les pois du Cap, il s'agit essentiellement de pois du Cap, *kabaro*, et du métayage riz fréquent dans les zones rizicoles.

Les Masikoro, de même que les Tesaka et les Betsileo pos-

sesseurs de *baiboho*, emploient très fréquemment des métayers, dès que la quantité de travail nécessaire à assurer la mise en valeur des surfaces dépasse le potentiel du groupe familial. Pour les Masikoro appartenant à des *Raza* nobles autrefois privilégiés, le fait d'employer des métayers est un élément de prestige.

Le partage se fait mi-partie pour le propriétaire, mi-partie pour le métayer. Le terme employé est *manao sasaka* ou *misa-saka* — partager en deux parties. Les Masikoro lui préfèrent l'expression *mivaky mira* — partager, couper en deux parties pareilles (égales). En ce qui concerne la semence, il n'existe pas de règles précises, le métayer doit rembourser la semence avant d'effectuer le partage ou quelquefois sur sa part. Il semble que les règles variables tiennent compte de la qualité des terrains. Des informateurs de la rive droite d'origine Antsaka ont mentionné un partage donnant un tiers au propriétaire et deux tiers au métayer dans le cas où ce dernier fournit la semence. Cette information n'a pu être confirmée sur toute l'étendue du Mangoky.

En ce qui concerne le riz, il existe deux formes de métayage — formes normales — qui n'ont d'effet qu'entre un propriétaire de rizière et un exploitant, et une troisième forme dite *telo mizara*, qui peut s'analyser comme un sous-contrat sans effet à l'égard du propriétaire, passé entre le métayer et d'autres personnes. Ce contrat ne se pratique que dans le cas où le métayer est métayer aux deux tiers.

Les formes « normales » se différencient suivant que la fourniture de la semence et le piétinage sont à la charge soit du propriétaire soit de l'exploitant. Dans le premier cas, le partage se fait à moitié — *sasake* ou *tampane* — le métayer est dit *mpisasa-sake*. Dans le deuxième, le contrat est dit *ampahatelo*, un tiers de la récolte revient au propriétaire et deux tiers au métayer. Le coût élevé du piétinage — *mandrevorevo*, *mañisaka* ou *mañosy* dans les dialectes Masikoro, Tesaka et Betsileo employés concurremment — explique cette différence.

Dans le sous-contrat *telo mizara*, l'exploitant qui souvent paie les possesseurs de bœufs qui piétinent les rizières, a également recours à une aide extérieure lors du repiquage — *mañetsa*.

Cette opération peut être réalisée avec l'aide de la famille ou par le jeu du *rima* ou *mindrataña* avec le concours des voisins à charge de réciprocité. Dans le cas où ceci n'est pas possible, le métayer peut soit rémunérer un groupe de femmes

qui assurent le travail, soit passer avec elles une convention sans effet à l'égard du propriétaire. Selon les termes de cette convention dite *telo mizara*, les femmes qui, outre le repiquage s'engagent à participer à la récolte, reçoivent la moitié de la part qui revient au métayer, c'est-à-dire le tiers de la production totale. Ce sous-contrat n'est pratiqué que dans le cas où le métayer est métayer aux deux tiers. La récolte se distribue de la façon suivante : un tiers au propriétaire, un tiers au métayer, un tiers au groupe de femmes. Le *telo mizara* connu sur le Mangoky est sans rapport avec le *telo mizara* Tesaka pratiqué sur la côte sud-est correspondant au partage un tiers - deux tiers.

b) *Le métayage dans la plaine de Befandriana*

Le métayage arachide est le plus pratiqué. La cause n'en est pas le manque de terre — les terrains qui peuvent être cultivés en arachide sont innombrables — mais le manque de semence et les difficultés à s'en procurer. S'il existait des centres de distribution disposant de semences en quantité suffisante, le métayage arachide disparaîtrait du bas Mangoky, tout au moins dans les exploitations de type traditionnel. La semence est restituée avant que la récolte ne soit partagée en deux parties égales.

Il n'existe dans le sud-ouest aucun contrat de prêt de semence comparable au *Makajany* pratiqué par les Sakalava du Boïna pour le riz. Ce contrat prévoit que les cultivateurs qui empruntent des semences restituent au moment de la récolte deux ou trois fois l'équivalent des mesures reçues.

Le métayage manioc est récent et commence à se pratiquer dans la région de Bekimpay - Basibasy sur deux concessions immatriculées établies sur l'emplacement d'anciennes rizières abandonnées faute d'eau. Sur une entreprise agricole pakistanaise, les gros travaux culturels tels que la préparation du terrain sont réalisés par le concessionnaire à l'aide d'un matériel mécanisé. Les boutures de manioc sont fournies aux métayers qui les plantent et assument les autres opérations, sarclage... Les métayers qui ont chacun une parcelle vendent la totalité de leur production au concessionnaire qui en calcule le montant et leur verse la somme à laquelle ils ont droit. Cette somme représenterait 50 % de la valeur de la récolte.

3. *Caractéristiques du métayage traditionnel*

La formule de métayage telle qu'elle est comprise sur le Mangoky semble recueillir l'accord des intéressés. Ce type

d'association s'écarte considérablement des conceptions occidentales, sur les plans aussi bien juridique qu'économique.

Sur le plan juridique la coutume apparaît en contradiction directe avec la plupart des dispositions des arrêtés et circulaires réglementant suivant les normes européennes le bail à colonat partiaire ou métayage (1). Les oppositions les plus frappantes se rattachent à l'exigence de la possession d'un titre de propriété pour la terre faisant l'objet du contrat et à l'établissement d'un contrat écrit stipulé pour une durée déterminée devant les autorités administratives. D'autres dispositions touchant à l'interdiction du sous-métayage et d'une manière générale aux obligations respectives du bailleur et du preneur : fourniture de logement, de terrain à cultures vivrières, obligation de tenue d'un registre par le preneur... apparaissaient inaccessibles aux intéressés. Ces textes sont d'ailleurs restés lettre morte et il est inutile de s'étendre sur ce point, les différences de conceptions sur le plan économique étant plus intéressantes.

Sur le plan économique, le système de métayage est une formule d'association de facteurs de production. Le propriétaire fournit le capital foncier, une partie importante du capital d'exploitation et les directives nécessaires à la conduite de l'entreprise. Le métayer de son côté doit trouver dans le contrat des garanties suffisantes en n'apportant que son travail et un minimum de matériel.

Le premier trait caractérisant le métayage traditionnel est l'absence complète de direction. Plus exactement le pouvoir de direction appartient au métayer et non au propriétaire du sol. Dans le cadre de la culture qu'il pratique en métayage et qu'il ne peut abandonner pour cultiver une autre espèce, le métayer organise son travail comme il l'entend et est libre d'employer des salariés ou de se faire aider de toute autre manière. Dans certains cas la gestion du métayer offre des similitudes avec un tâcheronnage.

Le métayage constitue dans la plupart des cas une activité d'appoint souvent important pour les gens qui s'y livrent avec une certaine régularité. Le métayer, dans tous les cas, possède un terrain produisant des cultures vivrières qu'il consomme en tout ou en partie. Le métayage lui permet de sortir du cercle d'une économie de subsistance et au même titre que d'autres activités d'obtenir un certain nombre de signes monétaires.

(1) Loi du 18 juillet 1889 sur le bail à colonat partiaire rendue applicable à Madagascar par le décret du 16 février 1932.

Chacun des accords ne vaut que pour une campagne et ne correspond en fait qu'à une certaine époque de l'année. Il est rare que les travaux de métayage exigent plus de soixante-dix jours de travail. L'accord est prolongé par tacite reconduction, l'année suivante, si les deux parties sont satisfaites.

Du point de vue productivité du travail, tout le système repose en dernière analyse sur le métayer. Celui-ci travaille à ses risques et profits et par conséquent à ceux du propriétaire.

Les rendements d'ailleurs inégaux suivant les zones et à l'intérieur des mêmes zones suivant les *baiboho*, varient encore d'une manière plus considérable selon les exploitants. Il n'est pas rare qu'un métayer, par négligence ou pour toute autre cause, n'effectue pas une opération culturale nécessaire et que la production diminue dans de fortes proportions. Il n'existe aucune possibilité de pallier de telles situations. Aucune clause comparable à l'*anto-bokatra* merina n'assure au bailleur un minimum exigible, quelles que soient les circonstances.

Dans les conditions normales, les pratiques et usages d'entraide familiale ou entre voisins modifient en fait les proportions revenant aux deux parties calculées sur la récolte brute.

Les parents et voisins qui prêtent la main ne sont pas rémunérés mais nourris. La nourriture est prélevée au fur et à mesure des besoins sur la récolte. Il est admis en outre que le métayer est autorisé à vendre quelques couffes (*tanty, sobika*) de pois du Cap ou d'arachides à l'effet d'acheter le riz, le maïs ou le manioc indispensable à sa nourriture pendant la durée de la récolte qui peut atteindre un mois. Cette pratique qui diminue la part commune, diminue par voie de conséquence celle du propriétaire, d'autant plus que les salariés auxquels le métayer fait appel pour certains travaux sont également nourris. Pour le riz, le paiement ne se fait pas en argent mais en *daba*, c'est-à-dire qu'un travailleur reçoit une mesure représentant environ 12 kilos de paddy pour une journée de travail.

Des calculs théoriques concernant le riz et tenant compte pour une production moyenne évaluée aux environs de 1,8 à 2 tonnes, de la durée de la récolte et du nombre de participants tendraient à montrer qu'un quart de la récolte totale est consommée ou absorbée pendant cette période. Des informateurs nombreux soutiennent que l'association mi-partie se ramène pratiquement à un tiers net de la production réelle pour le propriétaire, se réduisant en fait à une formule un tiers - deux tiers. Il n'est pas impossible que de tels faits expliquent la fréquence des contrats à moitié dans le sud-ouest de Madagascar.

Il ne serait pas paradoxal d'avancer que, sur le plan de l'analyse formelle, le métayage traditionnel est un contrat aléatoire. Bien que dans la plupart des cas les obligations sont plus ou moins remplies, il n'en reste pas moins vrai que les garanties sont de part et d'autre pratiquement inexistantes. Le métayer, en cas de mauvaise récolte due à un événement extérieur imprévisible n'a droit à aucune indemnité justifiée par des circonstances exceptionnelles. Le propriétaire n'a de son côté aucun recours contre le métayer qui ne respecte pas ses obligations, si ce n'est de ne pas le reprendre l'année suivante.

Les notions de faute, de négligence grave ou d'intention dolosive sont connues, mais difficiles à prouver. Les conseils de village agissent dans le sens où un métayer se refuse à remettre au propriétaire la part à laquelle il a droit, ce qui par la coutume est assimilé à un vol. Pour le reste, les formations villageoises se montrent en ces matières largement tolérantes. Cette attitude repose sur une idée de risque social inhérent à toutes les formes de relations humaines. Doublant les liens juridiques fragiles, le développement des formes d'alliances, de serments des garanties diverses qui attestent du bon vouloir des deux parties est à cet égard significatif.

II — SALARIAT

Le salariat est très répandu dans l'ensemble du Mangoky. Il constitue une part importante des revenus des groupes originaires de l'extrême-sud, Tandroy, auxquels commencent à s'ajouter des Mahafaly du district d'Ampanihy.

Le salariat, vu avec déconsidération par les éléments Masi-koro, est pratiqué par les Betsileo et les gens du sud-est. Actuellement, en milieu Masikoro, seuls les jeunes gens de la classe *zalahy* ou *jatovo* peuvent travailler comme salariés — *mpikarama*.

Le salariat se pratique surtout pour le pois du Cap aux deux périodes correspondant à la plantation et aux travaux de défrichage et dans la période correspondant à la récolte. Les salariés sont rémunérés en argent, mais peuvent être rémunérés en bœufs. Il est d'usage de débattre un prix forfaitaire, dit *karama tapaka* ou *karama amparitra* (salaire arrêté, salaire limité). Les conditions sont différentes selon les cultures ; pour le pois du Cap, il est d'usage d'employer des salariés au moment de la plantation et de la récolte, ce qui correspond à une période de trois à quatre mois distribuée entre avril et mai,

et octobre et novembre, soit pour les Masikoro en période *Asotry* et *Faosa*.

Les salariés sont rémunérés par l'exploitant, que ce dernier soit propriétaire ou métayer, et ils n'ont des relations qu'avec la personne pour laquelle ils travaillent.

Le salarié assume les lourds travaux, mise en état du terrain, travaillant avec le *fibera* — sorte de coupe-coupe à long manche. Cette opération est désignée par les Masikoro sous le terme de *mamono akata*, destruction d'herbes (dures) et les Tandroy *mañala kaboka*. Ceci constitue la phase de travail la plus pénible, après quoi les salariés participent au creusement des poquets et à la plantation. Ils assurent fréquemment, seuls ou avec le producteur, le sarclage — *avá lemy*.

En *Faosa*, au moment de la récolte, les salariés regagnent les *baiboho* du Mangoky et s'installent pour une période de deux mois environ dans des cabanes provisoires.

Il importe, après la description des formules d'intéressement d'étudier l'importance que revêtent le métayage et le salariat dans le cadre d'une économie de village.

b) Importance du métayage et du salariat dans les villages

Plusieurs villages, en particulier Bekoropoka et Ambahikily, ont été étudiés de ce point de vue. Pour la facilité de l'exposé il a paru préférable de se borner à l'analyse du seul village d'Ambahikily. Ambahikily, chef lieu de canton, est d'ailleurs le village leader de la rive gauche, représentatif des principaux villages Masikoro producteurs de pois du Cap, tels que Tsianihy, Ambalamoa, Kiriho, Beadabo et Ankazomanga. En ce qui concerne la place qu'occupent le métayage et le salariat, des études approfondies et des sondages menés soit dans ces villages, soit au moment des campagnes de pois du Cap sur les *baiboho*, ont confirmé les similitudes.

Ainsi qu'il ressort des chiffres présentés en début de chapitre, par suite d'un hasard, exactement 41,7 % des cultivateurs d'Ambahikily ont en 1957 et 1958 eu recours soit à des métayers soit à des salariés.

1. Le métayage

Le métayage est très répandu sur les deux rives du Mangoky. A Ambahikily, il met en rapport suivi les Masikoro du village, avec d'autres Masikoro venus d'ailleurs et, avec des Antandroy de la plaine de Befandriana. Dans ce dernier cas, il a permis

d'établir des liens si réels qu'il serait permis de parler d'un jumelage économique d'Ambahikily, grand village Masikoro, avec Betsingilo, village Antandroy de la plaine de Befandriana (1). La part du métayage dans la production globale apparaît très importante pouvant dépasser le tiers. Ces deux aspects méritent d'être étudiés séparément.

a) En ce qui concerne l'appartenance ethnique et l'origine géographique des métayers, un tableau mettant en rapport le groupe ethnique auquel appartiennent les métayers travaillant pour des cultivateurs d'Ambahikily et leur village ou région de fixation et de provenance montre qu'à l'exception d'un Betsileo de Mangolovolo ayant en 1957 travaillé à Ambahikily, il s'agit de Masikoro et d'Antandroy. Les Masikoro d'Ambahikily, village possédant des *baiboho* ne sont pas nombreux. Les Masikoro métayers sont en l'occurrence des jeunes gens réputés pauvres, c'est-à-dire sans terre de *baiboho*. Pour les mêmes raisons les Masikoro de la rive gauche sont moins nombreux que ceux de la zone rizicole de Mangolovolo ou de la plaine de Befandriana, régions éloignées des rives du Mangoky où de nombreux habitants ne possèdent pas de champs situés sur les terrains de décrue. Ces données ressortent du tableau suivant ; la dernière colonne établit les pourcentages correspondant aux villages ou régions d'origine :

	1957					1958			
	Mas.	Tand.	Bts	Total par origine	%	Mas.	Tand.	Total par origine	%
Ambahikily.	5			5	14,3	3		3	12
Rive gauche.....	2			2	5,7	2		2	8
Zone rizicole de Mangolovolo.	6		1	7	20				
Plaine de Befandriana.	6	15		21	60	4	16	20	80
Total par ethn. ...	19	15	1	35	100	9	16	25	100

De 1957 à 1958, s'est produit un changement dans la composition ethnique des métayers. En faisant abstraction de l'élément Betsileo, au cours des deux années, le pourcentage des Masikoro décroît, du fait de la défection des Masikoro de Mangolovolo et passe de 54,80 % à 36 % tandis que parallèle-

(1) L'étude du jumelage économique des deux villages Masikoro et Antandroy fera l'objet d'un article séparé.

ment la proportion des métayers Antandroy s'élève de 43 % à 64 %. Ce mouvement s'est maintenu au cours des années suivantes : en 1961, les Antandroy métayers étaient plus nombreux que jamais sur les *baiboho* de la rive gauche. Il faut remarquer que tous les Antandroy métayers viennent sans exception de la plaine de Befandriana, en particulier de Bet-singilo. Dans d'autres villages, se trouvent des métayers Antandroy résidant dans les villages de la station de Tanandava ; dans ce cas ils appartiennent tous à la fraction présentée par les Antandroy les plus anciennement fixés sur la station. Les métayers de la plaine de Befandriana représentent néanmoins 60 à 80 % du total des métayers travaillant à Ambahikily. Ces chiffres, corroborés par d'autres observations dans d'autres villages et sur les *baiboho*, témoignent de la complémentarité économique qui unit la plaine de Befandriana à l'ensemble de la rive gauche (1).

b) La production obtenue en métayage est également importante. En 1957, la part des trente-cinq métayers d'Ambahikily atteint 20,4 tonnes et représente 35,14 % de la production totale du village soit plus du tiers. En 1958, cette part diminue et vingt-cinq métayers obtiennent 20,350 tonnes, soit 23,53 %.

Il est possible de calculer en valeur la part des métayers. Les moyennes établies à partir des cours de 1957 et 1958 montrent que les productions ont été écoulées sur la base de 23 750 francs la tonne. Les parts des différentes catégories de métayers regroupés par ethnie et région de provenance s'établissent comme suit :

	1957		1958	
	Product. en poids (en tonnes)	Valeur	Product. en poids (en tonnes)	Valeur
Masikoro Ambahikily.	2,900	55 125	1,200	28 500
— rive gauche.....	1,200	28 500	0,800	1 900
— zone rizicole.....	3,500	83 125		
— Befandriana.....	3,500	83 125	1,600	38 000
Tandroy plaine de Befandriana.....	8,700	206 625	6,600	156 750
Isolé.....	0,600	1 425	0,150	
Total	20,400	457 925	10,350	225 150

(1) Les *baiboho* appartenant en propre à des habitants de la plaine de Befandriana sont situés dans la région correspondant au village d'Ambiky en amont de Tanandava et de Bevoay.

2. *Le salariat*

Toujours à Ambahikily, il apparaît qu'un certain nombre de producteurs, 18% des exploitants en faire-valoir direct et 10,4% de l'ensemble des planteurs de pois du Cap ont eu recours au cours des deux années, en dehors de la main-d'œuvre familiale, à une main-d'œuvre d'appoint salariée, notamment en avril au moment de la plantation. De la même manière, les propriétaires de *baiboho* donnant la totalité ou une partie des terres en métayage, rémunèrent des journaliers à certaines époques.

En 1958, le nombre des salariés employés s'est élevé à trente-deux. Les salaires distribués atteignaient dans le même temps la somme de 58 500 francs. La majorité des salariés étaient Antandroy, trente contre deux Masikoro, tous deux d'Ambahikily.

Parmi les Antandroy, il faut relever que sept venaient directement de Bekily en Androy afin de chercher un emploi saisonnier sur le Mangoky. Les vingt autres provenaient des villages de la plaine de Befandriana : seize de Betsingilo, trois de Mangotsoke et quatre enfin du centre de Befandriana.

La moyenne des salaires versés s'établit à 1 800 francs, pour un total de salaires de 54 000 francs en 1958.

3. *La part des Antandroy dans l'aide extérieure*

La part des métayers convertie en valeur (les métayers vendent effectivement la totalité de leur production au moment de la campagne des pois du Cap) et les salaires des journaliers dont ont bénéficié les Antandroy dans le seul village d'Ambahikily, s'élèvent en 1958 à la somme de 215 250 francs.

Ce chiffre, qui, compte tenu des niveaux de vie traditionnels, apparaît considérable se distribue de la manière suivante entre les différents groupes :

	Androy	Betsingilo	Autres villages plaine Befandriana	Total
Part métayage en valeur.	néant	78 375	78 375	156 750
Salaires.....	12 600	28 800	12 600	54 000
Total.....	12 600	107 175	90 975	210 750

Le calcul des pourcentages montre que les ressources provenant du métayage représentent 74,9 % du total contre 25,1 % aux salaires. Les journaliers venus directement de l'Androy ont perçu 5,6 % des ressources distribuées, le reste allant aux Antandroy fixés dans la plaine de Befandriana. Parmi ces derniers, les habitants du village de Betsingilo retiennent 52 %, tandis que les habitants des autres villages se partagent les 42,4 % restants.

Le fonds revenant aux journaliers introduit au problème des emprunts, les sommes servant à la rémunération des salaires étant prises sur les prêts de campagne consentis par les commerçants et collecteurs pakistanais. Auparavant il convient d'aborder dans un dernier paragraphe la question de la détermination des revenus qui achève l'étude de l'économie traditionnelle des *baiboho*.

2 — LES REVENUS

Une étude des revenus apparaît réalisable. Les éléments suivants concernent la rive gauche du Mangoky et ont été recueillis dans les deux villages précédemment étudiés. Sous quelques réserves il est possible dans une grande mesure, sinon d'extrapoler les résultats à l'ensemble de la rive gauche et même des deux rives du bas Mangoky, du moins de donner une juste idée de la situation actuelle de cette région.

Les revenus ont été calculés en francs courants ; dans une très large mesure les revenus de l'agriculture traditionnelle se confondent avec les revenus des pois du Cap. Dans le canton d'Antongo, d'autres produits apportent un complément non négligeable, il s'agit principalement de manioc et de *manga*, vendus soit sur les *baiboho* au moment de la campagne des pois du Cap (septembre à fin novembre), soit sur le marché de Morombe. Les transports s'effectuent très souvent par charrettes, et quelquefois par pirogues Vezo originaires du nord du delta (Ankilifaly, Ambohibe).

L'évolution des revenus dépend des cours des pois du Cap, les habitants de la région rizicole de Mangolovolo ou de la plaine de Befandriana ne sont pas liés de la même manière que les Masikoro du delta aux pois du Cap et l'origine des revenus atteste de la part importante que prennent respectivement le paddy d'une part et l'arachide et le manioc d'autre part, pour Mangolovolo ; le marché de Morombe assure un écoulement aux charrettes de mangues. De la même manière

les productions de manioc non commercialisées directement peuvent donner lieu à un microcommerce important à Befandriana où le centre urbain et la densité relative des populations Tandroy offrent un débouché.

Pour importants qu'ils soient, ces postes essentiels dans l'économie régionale ne peuvent pas être chiffrés avec la précision souhaitable. L'étude des revenus repose sur la production exprimée en termes monétaires. Les cours sont connus avec suffisamment d'exactitude. Selon les cas, il a été tenu compte du cours déclaré ou du cours moyen ; il n'est pas rare, en effet que des fluctuations interviennent en cours de campagne. En 1958, le cours officiel des pois du Cap était de 25 francs ; en fait, la moyenne pondérée des cours à l'achat correspond à 22,50. En 1960, l'ensemble de la campagne s'est déroulée sur la base de 18 francs au producteur en dépit, en fin de campagne, d'une hausse à 20 francs.

Les fluctuations des cours des pois du Cap sont prépondérants et agissent directement sur les budgets dont ils constituent la plus grosse partie des ressources. Sur la base 100 correspondant à l'année 1957, les cours s'établissent ainsi pour la période 1957-1960 :

Années.....	1957	1958	1959	1960
Indices.....	100	112	125	80

La chute des cours en 1960 s'est immédiatement répercutée sur les budgets des paysans de l'ensemble de la région, affectant particulièrement les zones voisines du Mangoky.

a) Les revenus des pois du Cap

Les revenus moyens bruts obtenus par la culture des pois du Cap apparaissent pour les villages d'Ambahikily et de Bekoropoka dans le tableau suivant. Ces revenus moyens sont toutefois théoriques, c'est-à-dire calculés sans tenir compte des retenues opérées par les commerçants en remboursement des prêts (et intérêts afférents) consentis au cours de l'année agricole. Sous ces réserves le tableau s'établit de la manière indiquée par le tableau ci-après (1) :

(1) Le fait d'exprimer les revenus en francs courants présente un intérêt limité ; dans la mesure du possible, il leur a été préféré des pourcentages qui permettent de mieux saisir les rapports.

TABLEAU 1 Années	Nombre exploitants	Production totale (valeur)	Revenu Brut	Production non commercialisée		Revenus bruts moyens
				Valeur	%	
<i>Ambahikily</i>						
1957.....	52	1 291 000	1 247 000	44 000	3,43	23 980
1958.....	52	1 288 250	1 221 875	66 275	5,13	23 500
1959.....	57	1 861 250	1 778 750	62 500	3,35	31 557
1960.....	58	1 403 100	1 345 500	57 600	4,11	23 200
<i>Bekoropoka</i>						
1957.....	40	878 500	795 000	83 500	9,53	19 875
1958.....	47	1 247 313	1 166 313	81 000	6,50	24 815

Ces chiffres provenant d'un sondage exhaustif sont calculés pour Ambahikily sur plus de cinquante exploitations et pour Bekoropoka sur trente-cinq.

1. — Les revenus globaux et moyens ne font pas ressortir l'importance des dispersions des revenus particuliers autour de la moyenne. Pour ce faire, il est nécessaire d'établir une échelle des revenus procurés par les pois du Cap en partant des revenus les plus faibles, inférieurs à 5 000 francs, pour atteindre les revenus importants supérieurs à 75 000. En choisissant un intervalle de classe de 5 000 francs, il a été possible de répartir les différents revenus villageois en seize classes. Le tableau 2 fait correspondre à chaque classe le pourcentage des exploitants bénéficiaires (colonne « a »). Les pourcentages cumulés (colonne « b ») permettent immédiatement d'estimer le pourcentage des exploitants dont le revenu se trouve inférieur à un niveau donné : c'est ainsi que pour 1957, 75 % des cultivateurs d'Ambahikily ont obtenu des revenus inférieurs à 30 000 francs.

2. — Le tableau 3, à la différence du précédent permet d'apprécier l'importance relative que les revenus, correspondant aux différentes classes, représentent par rapport au revenu global villageois (colonne « b »). Les pourcentages cumulés (colonne « b ») permettent d'établir la part du revenu global allant aux différents types de budgets. C'est ainsi que pour Ambahikily en 1957, 50,3 % des ressources provenant de la commercialisation des pois du Cap sont allés à des budgets inférieurs à 30 000 francs.

3. — Le rapprochement des colonnes b et b' des tableaux 2 et 3, qui correspondent aux pourcentages cumulés permettent d'établir l'inégalité de la distribution des revenus des pois

du Cap à l'intérieur des villages. Cette comparaison montre qu'en 1957, les revenus ont été partagés pour moitié entre 75 % de la population d'une part, et 25 % de la même population d'autre part, et qu'en conséquence, un quart de la population a bénéficié de revenus trois fois plus élevés que la moyenne. La combinaison des deux tableaux a permis d'établir des diagrammes de Lorentz qui pour les deux villages, au cours des différentes années, établissent la distribution inégale des revenus des pois du Cap.

La tableau 2 donne une image de la répartition des revenus bruts des pois du Cap par ménage. Le tableau reflète les mêmes incertitudes que les diagrammes de production. Il est difficile de conclure à une différence structurelle entre les productions d'Ambahikily et de Bekoropoka. Par contre, la chute des cours de 1960 introduit un certain nombre de modifications dans la répartition des revenus. En 1959-1960, une légère modification des proportions s'explique d'une part par une modification de l'échantillon entre les deux périodes et d'autre part, par une tendance à Ambahikily à employer davantage de métayers ; ceux-ci se répartissant dans les classes basses et moyennes régularisent la progression.

Du fait de la baisse des cours, l'ensemble des revenus se trouve décalé d'une classe vers le bas. Pour les exploitants utilisant des métayers la chute peut se trouver aggravée, un certain nombre de propriétaires employant des métayers sont venus grossir la classe la plus inférieure. Les revenus marquent un net recul par rapport aux années précédentes, en 1960 ; presque 57 % des ménages ont perçu un revenu inférieur à 20 000 francs parmi lesquels 4 % touchent moins de 15 000 francs, 6 % moins de 10 000 et 8 % moins de 5 000 francs.

Une comparaison avec les années précédentes fait ressortir le contraste. Les courbes d'inégalité des revenus (courbes de Lorentz) qui ne présentent pas de différences frappantes entre Ambahikily — campagnes 1957-1958-1959 — et Bekoropoka — campagnes 1957-1958 — montrent le tassement qui s'est produit en 1960 à Ambahikily. Seule la courbe de cette année diffère nettement des autres courbes. Par le fléchissement du bas de la courbe vers l'axe des abscisses, elle présenterait une certaine similitude avec la distribution des revenus 1957 à Bekoropoka.

TABLEAU 2 (1)
Distribution des budgets correspondant au revenu brut

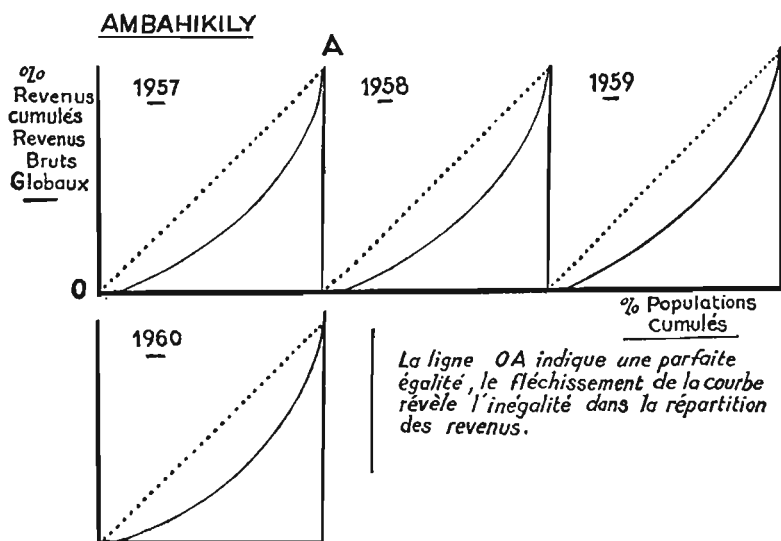
Types des revenus	Ambahikily								Bekoropoka			
	1957		1958		1959		1960		1957		1958	
	% relatif (a)	% cumulés (b)	(a)	(b)	(a)	(b)	(a)	(b)	(a)	(b)	(a)	(b)
— de 5 000.....	3,85	—	3,85	—	1,75	—	13,8	—	2,5	—	2,15	—
de 5 000 à 9 999.....	13,45	17,30	13,45	17,30	12,3	14	13,8	27,6	20	22,5	12,75	14,90
de 10 000 à 14 999.....	15,4	32,7	23,5	40,8	14	28	13,8	41,4	12,5	35	25,3	40,2
de 15 000 à 19 999.....	9,6	42,3	9,6	50,4	7	35	15,5	56,9	17,5	52,5	8,8	49
de 20 000 à 24 999.....	17,3	59,6	19,3	69,7	3,5	38,5	6,9	63,8	12,5	65	8,8	57,8
de 25 000 à 29 999.....	15,4	75	11,5	81,5	17,6	56,1	6,9	70,7	7,5	72,5	12,75	70,55
de 30 000 à 34 999.....	5,75	80,7	5,75	87,2	8,75	64,85	12,1	82,8	12,5	85	14,9	85,45
de 35 000 à 39 999.....	—	—	3,85	91	8,75	73,6	5,18	87,98	2,5	87,5	2,15	87
de 40 000 à 44 999.....	5,75	86,4	—	—	7	80,6	—	—	7,5	95	—	—
de 45 000 à 49 999.....	—	—	3,85	94,8	1,75	82,35	1,75	89,73	—	—	4,4	92
de 50 000 à 54 999.....	5,75	92,1	—	—	3,5	85,65	1,75	91,48	—	—	—	—
de 55 000 à 59 999.....	—	—	—	—	—	—	3,4	94,88	2,5	97,5	2,15	94,1
de 60 000 à 64 999.....	3,85	95,9	—	—	7	92,65	—	—	—	—	—	—
de 65 000 à 69 999.....	—	—	1,92	96,7	—	—	1,75	96,63	—	—	2,15	96,3
de 70 000 à 74 999.....	1,92	97,88	—	—	—	—	—	—	2,5	100	2,15	98
+ de 75 000.....	1,92	100	3,85	100	7	100	3,4	100	—	—	2,15	100

(1) Les % ont été établis avec une règle à calculer, l'approximation, compte tenu de l'exploitation à laquelle ces % donnent lieu apparaît suffisante.

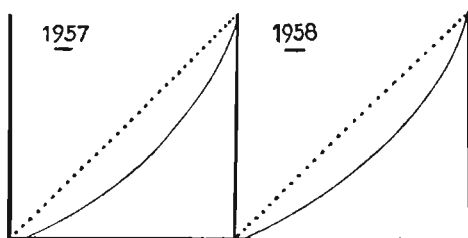
TABLEAU 3

Types des revenus	Ambahikily								Bekoropoka			
	1957		1958		1959		1960		1957		1958	
	% relatif a'	% cumulés b'	a'	b'	a'	b'	a'	b'	a'	b'	a'	b'
— de 5 000.....	0,38	—	0,25	—	0,13	—	1,45	—	0,27	—	0,27	—
de 5 000 à 9 999.....	3,9	4,3	4,22	4,47	2,75	2,88	4,1	5,55	6,78	22,5	3,71	3,98
de 10 000 à 14 999.....	7,5	11,8	12,05	16,52	5,3	8,18	7,75	13,30	6,92	35	12,8	16,78
de 15 000 à 19 999.....	6,6	18,4	7	23,52	3,7	11,88	11,4	24,70	13,6	62,5	6	22,78
de 20 000 à 24 999.....	15,4	33,8	18,1	41,61	2,38	14,26	6,51	31,21	12,5	65	7,7	30,48
de 25 000 à 29 999.....	16,5	50,3	13,25	54,87	14,5	28,76	8	39,2	9,45	72,5	14,1	44,58
de 30 000 à 34 999.....	7,3	57,6	7,85	62,72	8,6	37,36	16,5	55,7	18	85	19,4	64
de 35 000 à 39 999.....	—	—	6,1	68,82	9,9	47,26	8,2	63,9	4,15	87,5	3,2	67,2
de 40 000 à 44 999.....	9,95	67,5	—	—	9	56,26	—	—	14,15	95	—	—
de 45 000 à 49 999.....	—	—	7,62	76,44	2,51	58,77	3,45	67,35	—	—	8,15	75,35
de 50 000 à 54 999.....	11,8	79,3	—	—	5,55	64,32	3,8	71,15	—	—	—	—
de 55 000 à 59 999.....	—	—	—	—	—	—	8,35	79,50	2,5	97,5	4,9	80,25
de 60 000 à 64 999.....	9,35	88,6	—	—	13,2	77,52	—	—	—	—	—	—
de 65 000 à 69 999.....	—	—	5,42	81,86	—	—	4,9	84,4	—	—	5,78	86
de 70 000 à 74 999.....	5,42	94	—	—	—	—	—	—	2,5	100	6,2	92,2
+ de 75 000.....	6,75	100	18,1	100	22,4	100	15,7	100	—	—	7,96	100

DISTRIBUTION INÉGALE DE REVENUS
POIS DU CAP



BEKOROPOKA



b) Les revenus autres que les pois du Cap

Les cultivateurs Masikoro de la rive gauche obtiennent quelques profits de la vente d'une partie des productions vivrières.

Rapportée à l'ensemble des habitants, l'augmentation de revenu due à la vente de produits vivriers paraît faible, elle

prend plus d'importance si elle est rapportée au nombre de paysans ayant effectivement effectué ces ventes.

Le tableau relatif à l'année 1958 met en évidence l'augmentation des revenus globaux et moyens.

	Revenu global total	Revenu global pois du Cap	%	Revenu moyen des pois du Cap	Revenu global autres produits	%	Revenu moyen total	Augmentation due aux autres produits
Ambahikily.....	1 225 635	1 221 875	97,4	23 500	31 960	2,5	24 150	650
Bekoropoka.....	1 273 313	1 166 313	94,4	24 815	71 000	5,6	27 090	2 275

En ne tenant pas compte de métayers originaires d'autres villages, il apparaît pour l'année 1958 que quatorze exploitants d'Ambahikily, soit 23 %, et dix-sept exploitants de Bekoropoka, soit 50 %, commercialisent quelques productions. Le registre des productions à excédent commercialisé est plus faible pour Ambahikily que pour Bekoropoka. Dans le premier village en dehors d'un excédent de patates vendu sur le marché de Morombe ou sur place et qui représente pour tous les habitants un supplément de 790 francs environ, un certain nombre de paysans vendent une partie du maïs qu'ils obtiennent, et cinq exploitants des haricots. A Bekoropoka s'ajoutent du manioc, des « lojy » et des fruits (*mangues*). Les productions sont transportées par charrettes vers Morombe. Souvent une charrette transporte la production de plusieurs exploitants. Dans le cas de Bekoropoka, une partie est transportée par pirogue Vezo jusqu'à Morombe. Souvent les Vezo font eux-mêmes du commerce et achètent sur place des mangues qui sont revendues sur la plage de Morombe.

En 1958 la vente des denrées vivrières ou fruits représentait pour les paysans qui l'entreprenaient 8,75 % des revenus à Ambahikily et 15,4 % à Bekoropoka.

Les pourcentages des revenus dus aux différentes productions s'établissaient en 1958 de la manière suivante :

	Mais	Manioc	Haricots	Lojy	Patates	Mangues
Ambahikily.....	35,3	néant	88,2	néant	34,5	néant
Bekoropoka.....	8,4	27,8	néant	5,8	15,5	42,4

La vente de maïs en 1958 à Ambahikily est inférieure à celle de l'année précédente qui représentait le double, soit 70 % des revenus autres que les revenus pois du Cap. L'excédent de maïs commercialisé est très variable d'une année à l'autre. Il semble que la plus grosse partie du maïs vendu le soit sur place, la partie vendue sur le marché de Morombe doit représenter le tiers de la production. En période de campagne de pois du Cap, du maïs est également vendu sur les *baibofo*; le maïs se vend quelquefois égrené en sac mais la plupart du temps au « cent » d'épis.

En 1958 le cent s'est vendu le plus souvent 100 francs. Quelques fluctuations se sont produites mais, pratiquement, n'ont porté que sur une petite partie de la récolte commercialisée.

Pour Bekoropoka les chiffres accusent l'importance que présente la vente des mangues pendant la saison qui s'étend d'octobre à fin janvier.

Les ventes de maïs correspondent aux trois récoltes de maïs, *litsake*, *limberano* et *faosa*, celle des patates est répartie toute l'année avec une coupure en janvier-mars.

Il a paru utile de donner les tranches de revenus dues aux autres récoltes et le nombre de bénéficiaires dans chaque village.

	Ambahikily	Bekoropoka
de 1 000	1	1
de 1 000 à 1 999	5	5
de 2 000 à 3 999	7	3
de 4 000 à 5 999	1	4
de 6 000 à 7 999	0	0
de 8 000 à 9 999	0	2
10 000	0	2
+ de 10 000	0	0

A Bekoropoka ces ventes assurent des revenus non négligeables. Il en est de même dans les villages situés plus en bordure des mangroves et dans la région du Mangolovolo.

c) Les handicaps économiques liés à la culture des pois du Cap

Ces handicaps tiennent à de nombreuses causes et dans leur ensemble servent les intérêts du système d'économie de traite établi sur le Mangoky. Le fait que toute l'économie de la région repose pratiquement sur une seule spéculation constitue un

inconvéniént majeur. Les cours des produits fixés sur les marchés internationaux conditionnent les niveaux de vie. Pour les producteurs, la seule rentrée d'argent notable se produit en fin d'année agricole au moment de la récolte des pois du Cap, ce qui place l'économie traditionnelle dans une situation défavorable et en accroît encore la vulnérabilité. Tout au long de l'année, les cultivateurs pratiquant les cultures commerciales se trouvent pris dans le système de traite dont ils dépendent pour leurs emprunts et soumis de ce fait aux stratégies des commerçants collecteurs.

1) Les moyennes relativement élevées des tableaux, en particulier du tableau 1, ne doivent pas faire illusion : d'une part la dispersion est importante et les revenus faibles nombreux ; d'autre part, ainsi qu'il a été souligné, il s'agit de revenus bruts, comptabilisés avant toute retenue au titre des prêts et intérêts. Il aurait été préférable, logiquement, d'amputer les revenus du montant des remboursements avant toute analyse. C'eût été plus conforme à la réalité, puisque la retenue est effectivement opérée à la source et que le cultivateur ne perçoit qu'un solde égal à la différence entre sa dette majorée des intérêts et la valeur du produit calculée au cours du jour. Cette méthode n'a toutefois pas été adoptée, car elle ne permettait pas de procéder à des comparaisons entre le poste dettes et intérêts et les autres postes des budgets agricoles. D'un autre point de vue, outre qu'une telle comparaison permet d'élaborer une sorte de comptabilité des pertes, elle permet de prendre davantage conscience des prélèvements effectués en paiement de services mal définis. Ces prélèvements diminuent d'une manière considérable les revenus. En reprenant l'exemple déjà développé d'Ambahikily en 1958, le pourcentage que représente le remboursement des emprunts et le paiement des intérêts est égal à 18,4 % du revenu global du village. Rapportée aux seuls budgets des paysans effectivement endettés, cette proportion atteint 24,9 % soit pratiquement le quart des revenus bruts des cultivateurs. La moyenne des revenus d'Ambahikily qui s'établissait la même année à 23 500 francs, doit être diminuée du chiffre moyen de 3 555 francs, représentant le poids de l'emprunt et des intérêts. Cette somme atteint 5 530 francs, si elle n'est rapportée qu'aux seuls budgets des cultivateurs emprunteurs. A Bekoropoka, la même année, le prélèvement moyen effectué par les commerçants a atteint 2 000 francs (exactement 1 990 francs).

2) La dépendance des revenus de la zone envers une seule

culture constitue un handicap sérieux qui, en dépit des promesses du marché des pois du Cap, rendrait éminemment souhaitable l'introduction d'une seconde spéculation. Les revenus procurés par les excédents commercialisés des produits vivriers peuvent être considérés comme négligeables ne représentant selon les villages que 2 à 5 % des entrées (1).

En l'absence d'autres ressources, les « sautes » brusques des cours provoquent des effets de revenus, qui, du fait de la fixité des besoins ont souvent des conséquences inflationnistes. Le calcul du paysan est marginal, la valeur de la monnaie de son point de vue se mesure au nombre d'unités dont il dispose et est fonction de l'intensité de ses besoins et de ses désirs, beaucoup plus que la valeur objective des biens. Il se produit un décalage entre l'horizon économique du sujet, qui se trouve disposer d'une quantité inhabituelle de moyens de paiement, et ses anticipations. Au delà des biens de consommation, d'habillement, ou de petit équipement immédiatement nécessaires, les choix risquent de se porter vers les biens et les services qui offrent ou procurent des satisfactions immédiates. En l'absence de biens de substitution, les disponibilités peuvent passer dans des dépenses de caractère traditionnel ou, dans les meilleurs cas, l'effet de revenu provoque un sur-placement constitué, soit par des bœufs, soit par du petit matériel d'équipement ayant à l'intérieur de la communauté traditionnelle valeur de monnaie. Les propensions à transformer en bœufs les disponibilités sont beaucoup plus fortes dans les groupes de l'extrême sud (Antandroy, Mahafaly) que chez les Masikoro du Mangoky.

En cas de baisse de cours, les intermédiaires se remboursant en produits, en répercutent les effets sur les producteurs,

(1) La composition des revenus de différents groupes associés de Tanandava, les fréquences des rentrées d'argent attestent d'un mieux-être certain et d'une plus grande sécurité. Les compositions en % des revenus de quelques échantillons s'établissent de la manière suivante :

<i>Echantillons</i>	<i>a</i>	<i>b</i>	<i>a</i>	<i>d</i>
Riz	14	16	15	12
Coton.	42	37	53	29
Pois du Cap.....	23	24	0	54
Salaires	3	6,4	5	1
Divers	17	16,5	27	4

Le gonflement du poste divers, revenus provenant d'activités secondaires, suppose la présence sur la station-pilote d'une masse monétaire inexistante dans les villages traditionnels.

qui, par suite de la détérioration des termes de l'échange, supportent la perte. Les cultivateurs endettés sont tenus de donner pour le paiement de leur dette une proportion plus importante de leur production.

3) Comme autre conséquence, l'existence d'une seule spéculation annuelle fait qu'il ne se produit qu'une seule rentrée d'argent par an. La comparaison des situations des communautés traditionnelles du delta et de celles des paysans associés, planteurs de coton sur l'unité pilote de Tanandava est frappante.

Époque approximative des rentrées d'argent

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
« Delta »			M							P	P	
Tanandava			M	C	C/R	C/R	C/R			P	P	

M : maïs de brûlis

R : riz

C : coton

P : pois du Cap.

Les entrées provenant de la commercialisation des quantités non consommées de maïs de brûlis sont négligeables.

Ce déséquilibre dans les entrées de revenus accroît l'emprise d'un système commercial conçu en fonction d'une économie de rareté, démunie de réserve et qu'il convient maintenant d'étudier.

L'étude de l'économie de traite pakistanaise fait l'objet de la deuxième partie du présent travail.

Deuxième partie

**L'ÉCONOMIE DE TRAITE
ET LA DOMINATION
COMMERCIALE**

La première partie a posé quelques-uns des problèmes qui se présentent aux populations de la basse vallée et du delta du Mangoky. Elle a porté sur l'économie traditionnelle des *baiboho*, c'est-à-dire sur l'économie qui, à l'origine essentiellement Masikoro, devait entraîner par la suite la participation de l'ensemble des populations immigrées de la région.

Dans un milieu étonnamment diversifié, les cultures commerciales et en particulier les pois du Cap constituent le principal élément d'intégration mettant en contact des communautés humaines qui, autrement, vivraient isolées les unes des autres. La pratique des économies de subsistance à base de cultures sèches individuelles ne favorise pas les larges solidarités. Ainsi qu'il a été vu, il n'en est pas de même dans les régions rizicoles où les impératifs techniques que pose la culture du riz, en rizières irriguées, entraînent un aménagement des rapports humains ; néanmoins les régions rizicoles peuvent se suffire à elles-mêmes sans entretenir de rapports avec les communautés exerçant un autre genre de vie. Dans la région étudiée, les *baiboho* constituent le trait d'union et contribuent à créer un espace économique englobant la totalité du district de Morombe et le sud du district de Manja ouvert sur l'extérieur par le port de Morombe. L'économie pratiquée à l'intérieur de cet espace est une économie de traite, qui contrôle dans le même temps la commercialisation des biens primaires produits par les habitants de l'intérieur et la distribution des biens manufacturés d'importation. La production et les opérations consécutives auxquelles donnent lieu les cultures commercialisées, fournissent aux populations de la région les revenus qui leur permettent d'acquérir les biens d'importation. Comme l'écrit G. Condominas, « que ce soit le pois du Cap dans le delta, l'arachide ailleurs, ou encore le riz, tous les produits du sol susceptibles d'une commercialisation à plus ou moins grande échelle, aboutissent dès la récolte à la boutique du *Karany* » (1).

(1) G. CONDOMINAS, *Perspectives et programme...*, op. cit., p. 19 à 22.

En effet, l'économie de traite, après avoir été mise en place par les compagnies françaises, est actuellement animée par l'élément pakistanais, souvent appelé localement « *karany* » (1) en milieu malgache, et à tort « indien » en milieu occidental. Les produits commercialisés en brousse sont ensuite transportés par camions au travers de pistes de brousse vers Morombe ou encore sur la rive droite vers Andranopasy d'où après un premier conditionnement, ils sont évacués par goélettes vers Morombe. Ces mouvements déterminent une activité intense, mobilisant à l'intérieur les populations Masikoro et immigrées, et sur la côte les populations Vezo, qui assurent l'ensemble des opérations de manutention, de conditionnement et d'embarquement des productions.

De longs mois après la fin de la campagne de commercialisation, les opérations de conditionnement se poursuivent dans les entrepôts d'Andranopasy, et surtout de Morombe, déterminant un important trafic de goélettes venues du nord et de pirogues venues des villages Vezo du sud de Morombe. Les ressources et revenus que procurent les pois du Cap soutiennent l'ensemble des activités de la zone, permettant d'entreprendre par le jeu des prêts et avances distribués en cours d'année et récupérés au moment de la récolte, la mise en valeur des terres.

Les Pakistanais du Mangoky, établis à Madagascar depuis deux ou trois générations, sont originaires de la région de Bombay au Pakistan occidental. Musulmans, ils appartiennent en grande majorité à la secte chiite (2) et suivent le culte Kôdjâ. Quelques Ismaéliens vivent légèrement isolés dans la région de Befandriana et occupent une position économique inférieure, les positions dominantes étant tenues à Morombe comme à Tuléar par des Kôdjâ.

G. Condominas et J. P. Trouchaud (3) ont avec une grande vérité parlé du milieu pakistanais et de la faculté d'adaptation remarquable dont font montre les commerçants asiatiques établis dans les villages. Les boutiques de brousse jouent dans les

(1) Ce terme Swaheli signifie employé de bureau (clerk). Il a désigné tout naturellement par extension, les fonctionnaires subalternes d'origine indienne que le Civil Service britannique affectait dans les différents territoires du pourtour de l'océan Indien. Ce mot prend de plus en plus une acception péjorative et tend à être évité. Dans certains cas, il implique un certain mépris.

(2) Sur les Chiites, voir l'aperçu général de P. RONDOT, dans *L'Islam et les Musulmans d'aujourd'hui*, Édition de l'Orante, 1958, p. 178 et suivantes.

(3) G. CONDOMINAS, *op. cit.*, et J.-P. TROUCHAUD qui en 1959 a écrit une très intéressante étude de géographie humaine d'une quarantaine de pages sur la *Commercialisation des cultures d'exportation et le rôle des « Indiens »*.

villages le rôle de marchés. Dans la plaine de Befandriana, les boutiques ne sont guère plus importantes que les plus grandes maisons du village ; à Antongo, au contraire, grand centre commercial du delta, elles s'entourent de fortes palissades, qui enferment les magasins, entrepôts, habitations et dépendances, et constituent un quartier de la bourgade. A Morombe, les bâtiments de béton armé écrasent de leur masse les quartiers Vezo établis sur les dunes. Partout, à l'intérieur des entreprises, les relations ont un caractère paternaliste, ainsi que l'a écrit O. Mannoni (1) ; la dépendance des employés ou obligés malgaches est globale et ne s'arrête pas aux seuls rapports économiques. L'attitude des Malgaches et celle des Pakistanais, sensibles aux effets de prestige, facilite la constitution de clientèles. A cet égard, sans anticiper, rien n'est aussi frappant que la « fidélité » du personnel Vezo ou Masikoro employé chez des Pakistanais. Il n'est pas rare à Morombe, que de simples manœuvres assumant les opérations de manutention aient déjà travaillé avec les pères des actuels chefs d'entreprises, à une époque où le centre de la région était encore Ambohibe. L'influence en milieu malgache est prolongée par les familles « latérales » et par les nombreux métis qui en sont issus et qui, bien que non assimilés au groupe pakistanais au point de ne pas être musulmans et d'en ignorer la langue, servent tout à la fois d'intermédiaires et d'antennes.

Sur les plans culturels et religieux, d'ailleurs étroitement confondus, les Pakistanais conservent leur langue, le Gudjerati qui, en matière commerciale par elle-même et par son écriture, devient une langue propice au secret des transactions. Les Pakistanais prenant part à une discussion d'affaires même en présence d'Européens ou de Malgaches, échangent sans cesse, en aparté, quelques mots en gudjerati.

Les caractéristiques culturelles et religieuses sont jalousement conservées, l'attachement aux valeurs religieuses reparaît souvent dans des circonstances inattendues. Les femmes surtout dans le centre de Morombe vivent en marge, sortent très peu, n'ayant de rapport qu'avec le personnel domestique des habitations, leurs relations avec les femmes Vezo ou Masikoro employées à leur service sont libres et contribuent à créer un certain attachement affectif. Elles ne sortent qu'en groupe, dissimulées sous des voiles noirs. Le visage découvert est en

(1) O. MANNONI, *Psychologie de la colonisation*, Édition du Seuil, 1950 — ouvrage consacré à Madagascar.

partie caché par de larges pendentifs d'or fixés sur le front. La mosquée de Morombe rassemble, à l'occasion des fêtes principales ou des grands événements de la vie, la population pakistanaise du Mangoky. Le chef religieux de la congrégation faisant fonction de conducteur des prières et le représentant officiel chargé des rapports avec les autorités administratives (d'ailleurs l'un et l'autre de nationalité française) font partie du petit groupe des exportateurs les plus importants. L'adhésion profonde au système des valeurs religieuses n'est jamais aussi manifeste que le jour de la fête des morts, où, mêlés à la foule des petits commerçants de brousse, les plus riches exportateurs, pieds nus et tête découverte, parcourent les rues de Morombe. La vue insolite de cette procession d'hommes se frappant la poitrine et poussant des gémissements est saisissante.

Cette forte cohésion n'exclut pas à l'intérieur de la congrégation une vive rivalité en matière économique. Parmi les principaux exportateurs, il se produit à l'occasion des campagnes de pois du Cap, une sorte de compétition et de jeu qui pousse les participants à s'efforcer de réaliser le plus grand tonnage. L'élément prestige semble jouer autant que la recherche d'un gain monétaire qui en est l'un des aspects, d'autant plus que, fréquemment, certains exportateurs qui consentent aux collecteurs des avantages réels arrivent à réaliser un moindre bénéfice avec un tonnage plus important. Ces pratiques ont abouti à créer un clivage à l'intérieur de la société. Ce clivage, dissimulé et nié par l'idéologie religieuse, se manifeste néanmoins dans les domaines des unions matrimoniales et de l'éducation donnée aux enfants. Les puissants exportateurs de Morombe envoient leurs enfants, y compris leurs filles, à Tananarive et même en France. Les aspirations et les désirs exprimés en ce qui concerne les nouvelles générations accusent de profondes différences, le processus de différenciation est nettement amorcé et paraît irréversible.

A l'intérieur du milieu pakistanais, les oppositions commencent à se manifester avec force entre les « petits » commerçants, qui vivent souvent d'une manière misérable et les chefs des entreprises puissantes à succursales multiples. Néanmoins, la cohésion joue encore et le milieu pakistanais garde ses distances vis-à-vis du milieu malgache, tout en dissimulant cette distance sous ses attitudes empreintes de la plus grande cordialité.

Cette apparente cordialité recouvre un certain mépris caractéristique de ce sentiment du musulman envers les non-musul-

mans, mais qui, sur le Mangoky, est également fondé sur la supériorité économique du bailleur de fonds. Pourtant les Pakistanais, persuadés de la supériorité de leur culture, sont très soucieux de respecter l'ensemble des croyances traditionnelles. Les relations avisées qu'ils entretiennent avec les notables influents des villages sont consacrées selon les coutumes et accroissent leur influence. Le Pakistanais de brousse, âpre au gain et sans merci dès qu'il est en affaire avec un cultivateur, au point que jusqu'à tout récemment, il n'hésitait pas à se payer en envoyant des hommes de confiance se saisir des biens du débiteur insolvable ou de mauvaise foi, sait être très généreux dans ses rapports avec l'ensemble de la communauté, n'hésitant pas à rendre des services réels. Le système d'usure prohibitif qui se pratique en brousse, ne doit pas faire méconnaître l'attitude intelligente et les efforts que certains Pakistanais déploient pour donner une qualification à leur personnel. Du point de vue malgache, le Pakistanais dont le genre de vie n'étonne pas, dont le comportement est souvent prévisible, n'en est pas moins déroutant dans d'autres domaines.

* * *

Le système commercial « indien » favorise indirectement à l'intérieur des villages la constitution d'une classe qui tendra toujours davantage à devenir aisée et qui plus qu'une autre est appelée à bénéficier des avantages que le système commercial est susceptible de lui assurer. En période courte, pour des raisons de prudence politique, les commerçants asiatiques vont être amenés à modifier leurs rapports et à consentir un certain partage des avantages que leur procure l'économie de traite avec les représentants des collectivités locales. L'émergence de nouveaux rapports ne peut que se trouver accélérée par tout un ensemble de facteurs qui affectent les équilibres démographiques et économiques de toute la région du Mangoky.

A l'intérieur des villages en apparence les plus homogènes, la position des cultivateurs est loin d'être identique. Les possesseurs de bonne terre bénéficient d'une véritable rente. L'analyse des budgets qui a permis de faire apparaître plusieurs niveaux de revenus, laisse supposer l'existence de différentes strates d'affinité économique. Sur le plan des relations interpersonnelles il se produit rapidement une modification des rapports et une différenciation toujours plus accusée entre les rapports économiques et les rapports humains. Les formules

de faire-valoir mettant en contact des membres de groupes ethniques différents ont contribué à accélérer cette transformation qui aurait été beaucoup plus lente en milieu homogène. Le jeu des prêts et des garanties amplifie le phénomène et fait réapparaître de nombreux clivages dans les sociétés traditionnelles.

Le milieu pakistanais ne se laisse pas saisir facilement, il n'y a rien d'étonnant à ce que l'administration de l'époque coloniale ne l'ait pas pénétré. R. Battistini, dans l'étude citée, remarque que si les Français semblent s'être réservé la colonisation administrative, les « Indiens » tendent à un monopole de fait dans le domaine commercial. La reconnaissance d'une colonisation commerciale « indienne » dans certaines régions de Madagascar est intéressante. Néanmoins, cette formule ne doit pas faire oublier que le système indien, comme le système chinois, n'ont été à l'origine à Madagascar que le prolongement de l'économie de traite française. Cette économie, inscrite et modelée dans le cadre du capitalisme de type milieu XIX^e siècle, a pu dans les colonies dites d'exploitation, prendre par le fait de l'éloignement, du manque d'information, et du désintéressement métropolitain, ses formes les plus virulentes. Jamais Madagascar n'a toutefois subi les extravagances qui se sont donné libre cours au Congo, compromettant le développement futur du pays pour les quelques décennies suivantes. Toutefois la domination commerciale insidieuse, le courant mercantiliste contre lequel dès après son arrivée Gallieni a dû lutter (1), se sont largement développés. Ainsi que l'écrit H. Isnard, la solidarité entre les boutiques asiatiques de brousse et les grandes sociétés européennes a été assez complète pour s'opposer à toute « tentative de l'administration tendant à libérer l'agriculture malgache des excès du mercantilisme » (2).

L'administration de la période coloniale a été, en dépit d'efforts généreux, impuissante à agir dans ce domaine, les efforts isolés des chefs de territoires se sont brisés contre la puissance des intérêts financiers. La force de défense des coalitions d'intérêts privés est apparue encore nettement tout récemment à l'occasion du scandale consécutif à la publication de l'ouvrage d'un économiste, R. Gendarme, dont les exem-

(1) Voir le choix d'écrits de Gallieni, publiés par H. Deschamps et Chauvet, Presses Universitaires de France, 1949, et également *La colonisation française* d'Henri BRUNSCHWIG, Calmann-Lévy, Paris, 1949, p. 213; du même auteur-*Histoire de la colonisation européenne*, cours de droit, fascicule 2, la partie consacrée au « despotisme éclairé » de Gallieni, p. 240 à 255, 1948-1949.

(2) H. ISNARD, *Madagascar, colonie d'exploitation*. Le diagnostic économique et social. *Économie et humanisme*, 30 octobre 1950, n° 18.

plaires ont rapidement été retirés de la circulation (1). A Madagascar, peut-être plus qu'ailleurs, trop de personnes ont intérêt au statu quo pour souhaiter un changement. Il n'est pas question d'aborder ce problème. Le fait que l'économie malgache reste en dépit de l'indépendance, selon l'expression de R. Gendarme, une économie garrottée et que toute possibilité de développement est niée et condamnée par ceux qui en ont la responsabilité formelle ou plus exactement par l'état-major d'experts qui les entoure, n'est que trop réel (2).

*
* *

Au niveau qui nous intéresse, au niveau des brousses, les administrateurs français sont pour la plupart restés en dehors de la question et n'ont jamais eu la possibilité d'agir efficacement d'autant plus que les systèmes de l'économie mercantile couvraient des espaces supérieurs aux espaces des circonscriptions administratives. Il serait possible de procéder à une étude de certains écrits de chefs de districts et d'étudier les phénomènes de transferts ou de rationalisation au sens psychologique qui dénoncent les abus de la colonisation marchande asiatique en feignant d'ignorer que dans la plupart des cas (surtout à l'époque de ces écrits), les produits aboutissent, en définitive, dans les entrepôts des trois puissantes compagnies qui sont : la Compagnie lyonnaise, la Compagnie marseillaise de

(1) R. GENDARME, *L'économie de Madagascar, diagnostic et perspectives de développement*. Éditions Cujas, Paris, 4^e trimestre 1960.

Les analyses de R. Gendarme ne sont pourtant aucunement en deçà de la vérité ; le reproche qui peut être fait à cet ouvrage est simplement que son auteur n'a pas pris le temps d'étayer davantage les arguments qu'il apportait. La violence des réactions que cet ouvrage a déclenchées est révélateur de la force des intérêts mis en cause.

(2) Il ne peut être question de développer cet aspect qui sortirait des limites du sujet. Toutefois pour l'étude de l'économie de traite, voir le tableau des liaisons entre les grandes compagnies publié dans l'ouvrage cité de GENDARME, p. 138 et 139. Voir également l'ouvrage de Ch. ROBEQUAIN, *Madagascar et les bases dispersées de l'Union française*, Presses Universitaires de France, Paris, 1958, en particulier le chapitre VI : Investissements et géographie financière, p. 339 à 350. Voir également Louis CHEVALIER, *Madagascar, populations et ressources*. Cahier n° 15 de l'INED, P. U. F. 1952, et surtout P. BOITEAU, *Madagascar. Contribution à l'histoire de la nation malgache*. Éditions ouvrières et sociales, 1958, où les convictions marxistes de l'auteur qui entraînent parfois quelques outrances ne peuvent pas faire méconnaître la grande valeur de son ouvrage, et la somme d'idées neuves qu'il apporte. Récemment, un article de G. CONDOMINAS dans les *Cahiers internationaux de sociologie*, 2^e semestre 1961, traitant de la situation coloniale à Madagascar, insiste sur le mercantilisme et le poids des trois compagnies françaises (vol. XXX, p. 67 à 74).

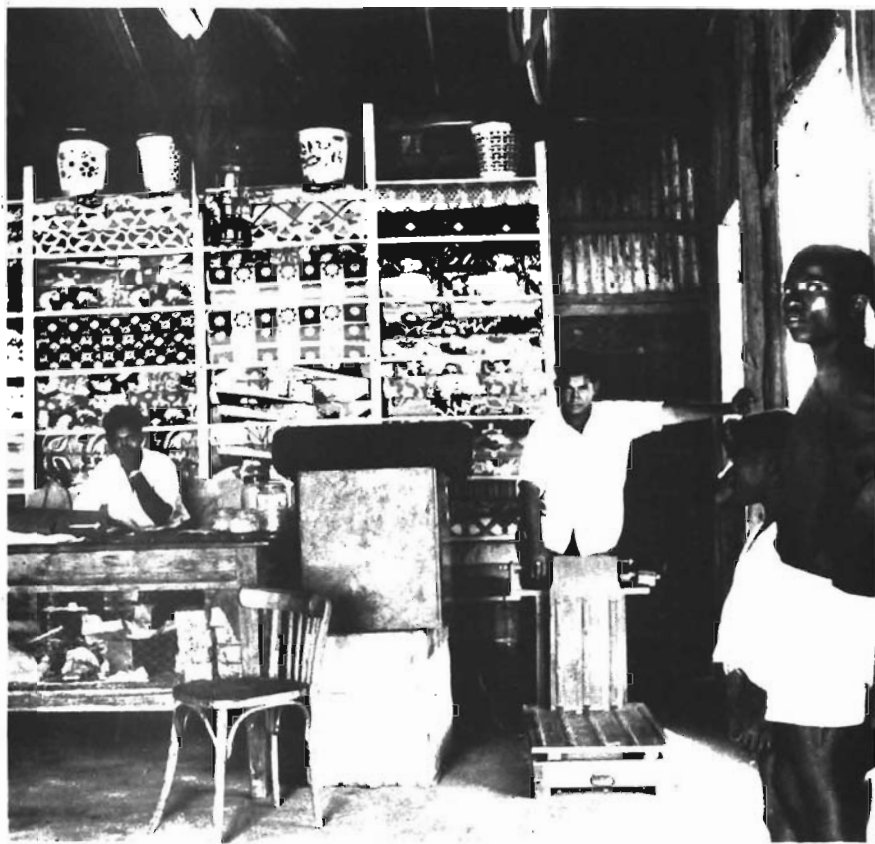


*Sajoa Saba
Réserve de valeur
(intérieur de la case
d'un Ombiasy)*

Photo G. Condominas



*Commerce ambulants
Vakinankaratra
sur un baiboho
du Mangoky*



Intérieur de boutique pakistanaise

Photo. H. Lavondès

Madagascar et la Société industrielle et commerciale de l'Émyrne.

En dehors d'efforts courageux mais dérisoires par la faiblesse et le caractère fragmentaire des moyens de connaissance et des moyens d'action, il semble qu'il y ait eu une sorte de partage de zones d'influences. De trop nombreux administrateurs se sont révélés comme des maniaques de l'autorité et n'exigeaient de la part des représentants de sociétés commerciales et des membres influents des congrégations asiatiques qu'une allégeance formelle, que ces derniers leur reconnaissaient sans difficulté. Ce n'est pas là non plus le lieu d'étudier ces types de personnalités très répandus parmi les membres de l'administration d'autorité que O. Mannoni qualifie d'archaïque (1), attachées aux aspects politiques, les plus fugaces et les moins significatifs, tout en ignorant de la manière la plus curieuse les problèmes socio-économiques fondamentaux.

Pendant cette période, le système mercantile a pu sans gêne, établir plus solidement ses assises, les interventions de hasard se sont dans la plupart des cas révélées inefficaces et inopérantes. Dans la plaine de Befandriana, l'un des derniers administrateurs français est parvenu avec des moyens très limités à surmonter les obstacles et à soustraire le marché de l'arachide aux traitants pakistanais. Lorsque de telles initiatives ont été entreprises, elles n'ont jamais été soutenues d'une manière résolue. Les commerçants se sont soustraits aux moyens de contrôle en exerçant leur activité dans le district voisin, où le fonctionnaire d'autorité ne s'intéressait pas particulièrement à ces questions. Très souvent, les interventions, d'autant plus libres qu'en certaines régions les entreprises asiatiques étaient parvenues à dépasser et à écarter les entreprises occidentales, prirent la forme de mesures de rétorsion inutilement vexatoires et arbitraires qui n'étaient pas toujours motivées par des raisons objectives.

*
* *

(1) A ce sujet, la très intéressante analyse de O. MANNONI, dans sa *Psychologie de la colonisation*, op. cit., où l'auteur étudie, pages 205 et 206, les processus de régression qui se produisent à l'intérieur des personnalités infantiles et non évoluées de nombreux leaders politiques. Dans le cas dont il est question, des chefs de circonscriptions administratives, ces processus se trouvaient encore accélérés par les attitudes extérieures des administrés malgaches ou européens. L'expérience a montré que seules de fortes personnalités ont été capables de résister à cette régression.

Cette matière apparaît donc complexe. Il importe avant de procéder à une étude de la domination économique asiatique (1) et de ses moyens d'action, d'étudier les caractéristiques de l'appareil commercial qui, de la base au sommet, forme un tout indissociable. Hors d'une conception d'ensemble, il n'est pas possible de comprendre la signification des pratiques telles qu'elles apparaissent aux différents niveaux. L'économie commerciale peut être étudiée en trois chapitres, traitant successivement des caractéristiques actuelles de l'appareil commercial, du fonctionnement de l'économie commerciale et enfin des campagnes de pois du Cap au niveau des commerces de brousse. A cette occasion, il sera procédé à une analyse approfondie des prêts et de l'importance des prélèvements. Ces analyses introduisent à la troisième et dernière partie qui s'attache aux effets et aux conséquences de cette situation sur l'économie et les populations du bas Mangoky.

(1) Le terme de domination n'a rien de péjoratif, il correspond au concept développé par le professeur Fr. Perroux dans ses ouvrages et dans divers articles des cahiers de l'I. S. E. A. Mais ainsi que le remarque Cl. Robineau dans une étude ORSTOM encore inédite sur les Comores (*Approche socio-économique d'Anjouan*), alors que pour Fr. Perroux, les phénomènes de domination jouent entre unités économiques concurrentes et comparables par nature, il est question en pays sous-développés de rapports de domination, il vaudrait mieux employer le terme de rapports asymétriques qui s'établissent entre des unités qui diffèrent totalement les unes des autres. Dans le cas du Mangoky il s'agit d'unités culturellement différentes qui se trouvent prises dans un même ensemble : d'une part des firmes pakistanaïses et d'autre part des communautés malgaches traditionnelles. Cette hétérogénéité des unités en rapport emporte de multiples conséquences dont certaines seront étudiées par la suite.

CHAPITRE I

LES CARACTÉRISTIQUES DE L'APPAREIL COMMERCIAL ACTUEL

Cette étude visant à caractériser les traits essentiels de la structure et du fonctionnement de l'appareil pakistanais apparaît complexe. Le système pakistanais qui couvre l'ensemble du delta du Mangoky se présente comme un oligopole de firmes dominantes commandant l'ensemble des réseaux formés par les collecteurs et commerçants de brousse. Les rapports sont plus ou moins fortement concurrentiels, mais dans le même temps font apparaître des enchevêtrements de réseaux avoués ou dissimulés. Une confusion caractéristique d'un esprit pré-capitaliste entre la vie de l'entreprise et les intérêts familiaux, la présence de petits collecteurs plus ou moins protégés, plus ou moins obligés, l'influence de firmes puissantes, de chefs d'entreprise exerçant un leadership non seulement sur le plan économique mais également sur le plan religieux et sur celui de la représentation formelle de la congrégation, multiplient les liaisons, les affiliations. Très souvent l'entreprise pakistanaise qui paraît autonome n'est en fait qu'un établissement dépendant d'une autre entreprise installée hors de la région du Mangoky. Les données fiscales apparaissent étrangement vagues et ne rendent pas compte des situations. Des critères comme celui d'unité de plan, de décision et de comptabilité, de date d'installation, plus encore que ceux relatifs à l'importance apparente des établissements, peuvent servir de repères.

La difficulté essentielle tient à la méfiance dont font montre les milieux asiatiques conscients des imperfections du système. Alors que les Européens dans l'ensemble considèrent que ne sont secrets que les éléments permettant une évaluation des prix de revient, les Pakistanais cachent jalousement l'ensemble

des données concernant leur activité, notamment tous les éléments favorables. Les rapports personnels, dès qu'ils ne se produisent plus sur un plan formel, apparaissent difficiles. Soucieux de maintenir une position dominante, persuadés que l'actuelle stratégie se présente non comme un choix mais comme une nécessité, ils tendent à introduire le secret dès qu'ils présentent une tentative d'approche ou de dénombrement ou qu'ils pensent que les renseignements demandés sont de nature à permettre d'individualiser leur position. Par la suite, au fur et à mesure que la connaissance directe de l'appareil s'accroît, le dialogue devient graduellement possible, quoique très limité.

La plupart des renseignements à caractère descriptif concernant cette matière ont été réunis en 1958-1959. Des tournées effectuées pendant toute la durée des campagnes correspondant à ces deux années ont fourni une documentation importante dont une petite partie seulement est exploitée dans le présent travail. L'analyse proprement dite n'a été possible que plus tard et a supposé réunies des informations statistiques. La partie relative aux comportements a été établie à la suite d'observations directes et d'informations recueillies auprès des intéressés et de différentes personnalités de Morombe. Les renseignements fournis par les producteurs malgaches et par les petits collecteurs pakistanais de brousse se sont révélés très intéressants.

L'étude des structures de l'économie commerciale de la vallée du Mangoky ramène à celle de l'appareil pakistanais. Du fait de sa complexité une telle étude ne peut être abordée qu'après un premier effort de classification des différents types d'entreprises et des types de liaison qui permettra ensuite de comprendre l'intégration des ensembles réels. Après une courte introduction historique, un premier paragraphe se propose de procéder à l'effort d'analyse et à caractériser les modèles schématiques. Un deuxième paragraphe, partant de ces éléments, fera ressortir l'importance comparée des différentes firmes et l'extension géographique des réseaux qu'elles contrôlent. Ces nouvelles données quantitatives introduisent directement à l'étude de fonctionnement.

L'ÉVOLUTION HISTORIQUE

La compréhension des caractéristiques de structure exige qu'il soit procédé à un bref rappel du processus qui a conduit

à la situation actuelle. En l'espace de quinze ans, un duopole européen, constitué par les Compagnies marseillaise et lyonnaise qui assumaient 90 % des exportations, est éliminé par un oligopole imparfait des firmes pakistanaises et sa part tombe à environ 5 %. Le processus qui explique le dessaisissement et le doublage des deux Compagnies occidentales par leurs agents asiatiques explique également certains autres traits caractéristiques de la structure économique actuelle. La comparaison de la situation de Morombe et de Tuléar avec celle de Morondava, ville pakistanaise du point de vue commercial, mais où les Compagnies ont su conserver, par leur rôle bancaire, la prééminence économique, est frappante.

A Morombe comme à Tuléar, les Compagnies européennes se sont trouvées en présence d'une infrastructure commerciale asiatique couvrant le pays. Après avoir inventorié les possibilités de la région qui pour le Mangoky se réduisaient aux pois du Cap, les agents européens se sont laissés aller à une politique de facilité, traitant par l'intermédiaire de collecteurs pakistanais auxquels ils fournissaient les avances de campagnes, se remboursant des intérêts bancaires et percevant une commission de 8 %.

A la fin de la période ils s'étaient eux-mêmes enfermés dans un rôle de courtier ne faisant pratiquement rien en cours de campagne si ce n'est qu'en assurer le financement. Il est nécessaire de préciser qu'ainsi que le font ressortir les statistiques, le mouvement des produits était beaucoup moins important que dans la période actuelle.

Dans la région du Mangoky, le risque majeur consistait à fournir des avances en numéraire aux collecteurs qui, individuellement, n'offraient que des garanties fragiles. Dans ces conditions d'incertitude, les Compagnies, gérées selon des normes européennes, ont tout naturellement, pour l'octroi des avances de campagne, pris en considération des données comptables tenant compte de la solidité des petites entreprises « indiennes ». Cette discrimination a favorisé la constitution d'une hiérarchie entre les différents collecteurs pakistanais. Certains bénéficiant des avances en répartissaient à leur tour une fraction entre des sous-collecteurs.

Avant 1947, deux entreprises pakistanaises détenaient des licences d'importation-exportation, mais la situation des Compagnies européennes apparaissait absolument dominante. La crise de 1947, la politique d'austérité britannique qui a conduit à fermer temporairement le marché anglais, seul débouché des

pois du Cap à cette date, devait permettre le mouvement de doublage. En 1947-1948, du fait de la crise, les productions achetées au producteur sur la base de 15 000 francs la tonne sont vendues en France de 5 à 10 000 francs. Toutes les entreprises de Morombe enregistrent de lourdes pertes, ce qui, les années suivantes, incite les Compagnies européennes à faire montre de la plus grande réserve en ce qui concerne les pois du Cap. Cela devait favoriser les entreprises asiatiques portées davantage vers la spéculation. Immédiatement après 1948, des agents des entreprises d'importations britanniques viennent à Morombe pour étudier la réouverture du marché et entrent en contact avec les représentants des firmes pakistanaises, des réseaux d'accords commencent à se nouer. Entre temps certaines entreprises obtiennent des licences d'exportation et travaillent pour leur compte propre, commencent à présenter une certaine surface.

Graduellement les Compagnies occidentales laissent échapper une part toujours plus grande des tonnages d'exportation. Sur le plan des quantités traitées, elles conservent une position solide. Mais, pour des raisons qui seront développées plus loin, le type de politique commerciale des entreprises asiatiques favorise une augmentation des quantités produites et fait diminuer en valeur absolue la part des Compagnies dans les exportations totales. Le seul avantage des Compagnies tient à leur situation de bailleuses de fonds. Empruntant aux banques, elles répartissent les sommes entre les exportateurs et apparaissent encore comme les intermédiaires obligés.

A partir de 1950, les entreprises dont les maisons-mères se trouvent à Tuléar commencent à bénéficier de prêts bancaires, directs, la suprématie des Compagnies est menacée. En 1955, la création à Morombe d'une agence du Comptoir National d'Escompte de Paris (C. N. E. P.) accordant directement des prêts aux importateurs bat en brèche la position des Compagnies et met un point final à l'évolution, précipitant leur éviction. Dans le même temps, les méthodes commerciales pakistanaises, leur assomption de risques plus grands avaient établi leur domination sur l'ensemble de l'économie de la basse vallée du Mangoky.

L'éviction des Compagnies européennes est un fait très important. Si l'économie reste étroitement une économie de traite, un dynamisme plus grand de certains chefs d'entreprises pakistanais, leur goût pour la spéculation qui les incite à assumer des risques réels, ont entraîné une rupture des rou-

tines et contribué à mettre fin au malthusianisme économique des compagnies commerciales européennes ancienne manière. La politique actuelle des milieux asiatiques offrant des débouchés aux producteurs est favorable à une expansion des productions, expansion réalisable par l'affectation de nouvelles terres aux cultures. Malheureusement, si les structures et les logiques propres à l'économie de traite ne s'opposent pas à une augmentation du produit global, ils ne favorisent aucunement la diffusion et la propagation du bien-être qui devrait normalement en résulter.

I — LA STRUCTURE DE L'APPAREIL COMMERCIAL

Afin d'apporter quelques lumières en cette matière, il est nécessaire de faire un effort de définition et de caractériser les différents types d'entreprises pakistanaises qui se rencontrent aux différents niveaux. Il sera ensuite possible de schématiser rapidement la structure pyramidale de l'appareil. Les éléments fournis se rapportant aux typologies des entreprises et à l'analyse des formes de liaison, sont purement qualitatifs. Les données d'ordre quantitatif, permettant d'apprécier l'importance comparée des différentes entreprises et la projection réelle de l'appareil dans le delta et la basse vallée du Mangoky, ainsi que dans les régions immédiatement voisines, font l'objet du paragraphe suivant.

a) Les différentes catégories d'entreprises et les différents niveaux

Suivant les années, si l'on tient compte au moment des campagnes de produits, des postes d'achat temporaires, il existe sur le Mangoky entre 120 et 150 entreprises, commerces ou boutiques pakistanais. Afin d'introduire un principe de classification il est nécessaire de faire appel à deux critères distincts ; le premier distingue les entreprises en fonction des niveaux auxquels elles se rencontrent, le second s'attache à la structure simple ou composite des différentes entreprises et permet de préciser les distinctions. La combinaison de ces deux critères, permet de déterminer quatre catégories de commerces ou entreprises pakistanais. Si les trois premières catégories correspondent chacune grossièrement aux trois niveaux du commerce, de gros, de demi-gros et de détail, les entreprises appartenant à la dernière catégorie, davantage

représentatives des entreprises asiatiques, procèdent à une intégration verticale et exercent simultanément leurs activités dans les différents domaines.

Dans la région étudiée, les entreprises pakistanaises peuvent grossièrement être classées selon les données comptables habituelles en petites, moyennes ou grosses entreprises. Ce critère simple n'indique pas, dans le cadre d'une économie commerciale, à quel niveau se situent les différentes pièces qui composent l'appareil commercial asiatique. De ce point de vue, il est possible d'établir un classement en répartissant les différentes entreprises en commerces de gros, de demi-gros et de détail, ce qui revient à distinguer trois niveaux superposés. A la base les petits commerces de brousse, définitifs ou temporaires, établis dans ce dernier cas à proximité des champs de culture, pendant les périodes correspondant aux campagnes des produits, et dont l'activité est basée sur le commerce de détail et sur la collecte des produits locaux. Au niveau intermédiaire, les commerces et magasins qui pratiquent simultanément le demi-gros et le détail, se trouvent dans les villes de Morombe et de Manja, mais aussi dans les centres importants, tels Ankiliabo, Befandriana, Andranopasy et Antongo (ce dernier, gros village coupé en saison des pluies du reste du pays, anime la partie gauche du delta). Enfin, au-dessus, les entreprises du sommet concentrées à Morombe commandent l'ensemble de l'appareil et se livrent à toutes les activités de gros, exportant les produits locaux et important les biens manufacturés. Parmi les entreprises du sommet, il importe de distinguer entre les firmes d'import-export qui ne travaillent qu'à ce niveau et les entreprises de même importance qui pratiquant une intégration verticale participent par l'intermédiaire de leurs établissements affiliés situés aux niveaux inférieurs, aux différentes opérations. Ces deux catégories d'entreprises de sommet, en concurrence directe, s'opposent à la fois par leur structure horizontale ou en profondeur, par leurs méthodes commerciales et par les types de rapports qu'elles entretiennent avec les commerces de petite et moyenne importance. Les premières apparaissent occidentalises, libérales dans leurs relations, tandis que les secondes plus traditionnelles, présentent la confusion typique des entreprises familiales asiatiques qui groupent d'une manière lâche des établissements dépendants ou affiliés, selon des cas, étroitement contrôlés, ou en dépit d'un autoritarisme latent, semi-autonomes. Du point de vue occidental, les commerces et entreprises qui restreignent leurs

activités à un seul niveau apparaissent plus rationnelles ; sur le plan de l'analyse l'entreprise composite pakistanaise est intéressante à étudier et mérite de plus larges développements. Les entreprises qui appartiennent aux trois premières catégories ne sont pas aussi complexes et se laissent définir plus aisément.

1. *Les différentes entreprises pakistanaises « autonomes »*

Il s'agit des commerces, entreprises ou firmes qui ne font pas partie d'un ensemble étroitement intégré et n'exercent leurs activités qu'à un seul niveau ou palier, bien qu'en fait dans quelques centres, des magasins pratiquent concurremment le commerce de demi-gros et de détail. Ces entreprises qui appartiennent aux trois premières catégories, s'opposent nettement aux entreprises familiales « intégrées » ou « composites » qui seront étudiées par la suite. Parmi elles, il convient toutefois de distinguer, d'une part, les commerces et boutiques des régions rurales et urbaines qui se trouvent à la base ou au niveau intermédiaire, et d'autre part, les firmes d'import-export du sommet qui ne se rencontrent qu'à Morombe et sont caractérisées par une gestion de type occidental. Les petits commerces de brousse et les commerces de centre bien distincts ont leurs activités également basées sur la vente des biens manufacturés et sur la collecte des produits locaux. Ces traits communs permettent de les étudier en même temps. Les firmes d'import-export par contre, doivent être examinées séparément.

a) Les entreprises commerciales de petite et moyenne importance

Il existe de grandes différences dans ces types de commerce. Les commerces urbains et quelques commerces de centres de brousse pratiquent le demi-gros et approvisionnent eux-mêmes des boutiques moins importantes situées dans des villages quelquefois éloignés, et d'accès difficile. L'implantation, dans un village d'aspect misérable, d'une case se révélant être une boutique asiatique, la rencontre inattendue d'un vieil indien résigné, assis les jambes repliées sur un tabouret entre deux ou trois caisses, un sac de riz et un coupon de tissu passé, est rapidement déprimante. Les quelques marchandises qui se trouvent dans la boutique semblent y avoir été entposées par charité. Rien de comparable dans les commerces de moyenne importance qui constituent des intermédiaires sur la chaîne

de distribution des produits manufacturés. L'affluence qui se produit dès les abords des magasins, l'activité fébrile que déploient des commerçants cordiaux ou méfiants, les quantités de marchandises entreposées évoquent une grande aisance. Une partie des marchandises est vendue directement, tandis qu'une autre fractionnée en lots dans l'entrepôt contigu sert à approvisionner les petites boutiques et le micro-commerce de brousse. Ce micro-commerce est de plus en plus fréquemment tenu par des Masikoro ou immigrés qui, quoique dépendants de l'appareil de distribution pakistanais, ne participent pas forcément aux campagnes de produits. Les petits commerçants d'origine comorienne au contraire, très nombreux sur la rive droite, sont collecteurs de produits pour le compte de leurs commettants. Un certain nombre de commerces moyens, bénéficiant d'une relative aisance, installent, au moment des campagnes, des postes d'achat et de vente sur les zones de récolte.

De nombreuses entreprises de moyenne importance, bien que prospères et apparemment autonomes, se trouvent dépendre d'une manière ou d'une autre de l'une des firmes de Morombe dont elles ne sont, bien souvent, que des prolongements. Les attitudes à l'égard des immobilisations différencient nettement les commerçants des centres urbains de ceux de brousse. A égalité de moyens, alors que les premiers consentent à des immobilisations, souvent importantes, à des constructions de bâtiments à usage commercial ou d'habitation, leurs homologues de brousse ne consentent qu'à des investissements très faibles, les installations matérielles restent sommaires, ce qui traduit soit un manque de disponibilités liquides, soit, lorsque ces disponibilités existent, la volonté délibérée de ne pas les convertir en biens immobiliers.

b) *Les entreprises d'import-export « occidentalisées »*

Il s'agit des firmes de Morombe et spécialement des firmes gérées sur le modèle occidental et plus précisément britannique, caractérisées par la recherche de méthodes efficaces, modernes, mais dans le même temps adaptées au milieu traditionnel. Les mobiles restent essentiellement mercantiles. Ces firmes mettent l'accent sur le commerce d'exportation et tendent à négliger le commerce d'importation. L'une d'elles qui en dehors de l'exportation de produits primaires, limite ses importations à quelques produits dont la demande est surtout urbaine, est en fait sortie du cadre de l'économie de traite. Depuis peu,

sorte de conséquence d'une aisance réelle, ces entreprises visent d'une manière encore confuse à exercer un certain leadership et à essayer de réorienter l'appareil commercial pakistanais dont elles perçoivent les contradictions. Dans la suite de l'étude, des développements auront trait aux activités et politiques pratiquées par ce genre d'entreprises, produisant des entrepreneurs qui, connaissant admirablement le pays, pourraient jouer un rôle dans le développement économique.

Les entreprises « occidentalisées » ne cherchent pas à intégrer étroitement, en un seul appareil rigide, les commerces de moindre importance, les rapports et les liaisons restent « libéraux » et il est laissée une très large marge de liberté aux établissements secondaires avec lesquels elles sont en relation.

L'influence de l'entreprise leader peut être mesurée directement et est fonction de la capacité financière du moment. D'une année à l'autre les variations de ses limites propres modifient le champ d'influence. Ces firmes maintiennent une clientèle à qui elles avancent les fonds nécessaires aux campagnes. Dans la plupart des cas elles agissent comme intermédiaires, répartissant, après fonctionnement entre les commerçants collecteurs, les fonds obtenus auprès des banques. En outre, bien qu'elles n'interviennent pas toujours dans le commerce d'importation et dans la répartition des biens manufacturés, leur position leur permet de donner une garantie ou d'avaliser les opérations des établissements de moindre importance.

Les différences au niveau des entreprises leaders, entre firmes occidentalisées et entreprises composites restées plus traditionnelles peuvent être interprétées comme des différences de nature. Une analyse de la structure des entreprises composites pratiquant l'intégration fait ressortir les oppositions.

2. *Les entreprises familiales « composites »*

Un élément de complication résulte du fait que nombre d'entreprises du Mangoky sont liées à d'autres entreprises situées dans d'autres centres de Madagascar, en particulier Tuléar. Les entreprises familiales constituées autrefois en société en nom collectif, ont actuellement, à une ou deux exceptions près, pris la forme de S. A. R. L. dont toutes les actions sont possédées par des parents. L'entreprise se développe à la fois en surface, installant des succursales dans des régions géographiques différentes, et en profondeur, intégrant sur un autre

plan des activités relevant de différents secteurs et de différents niveaux, depuis l'import-export jusqu'au comptoir de vente de biens manufacturés et de collecte des produits primaires de brousse.

Les caractéristiques essentielles des entreprises de cette catégorie tiennent à leur propension à créer des établissements secondaires, à intégrer différentes activités et à maintenir l'ensemble de l'appareil dans une structure autoritaire. Ces trois points doivent être examinés séparément.

a) *Création d'établissements secondaires*

Les affaires familiales à secteurs multiples connaissent en principe l'unité de caisse, de décision et de gestion. Un déterminisme propre pousse à la multiplication des établissements secondaires ou succursales qui, en dépit de l'intégration de l'ensemble, jouissent généralement d'une grande autonomie. A Morombe il n'existe qu'un seul cas de subordination stricte d'un frère cadet, dont l'établissement, en dépit de son importance extérieure, ne constitue qu'un bureau d'achat de l'entreprise mère de Tuléar. Le directeur de Tuléar dirige directement toutes les opérations et fournit, le moment voulu, l'appoint de trésorerie et le matériel roulant permettant l'évacuation des produits sur Morombe d'où ils sont embarqués. Dans deux autres cas, les maisons-mères dirigées par les frères aînés se trouvent à Tuléar, mais les gérants locaux, frères cadets, sont en fait pratiquement autonomes. L'intérêt des entreprises à large assiette territoriale tient à ce que cette formule permet au moment opportun de procéder à des transferts de trésorerie. Les besoins de fonds ne se produisant pas au même moment, il s'effectue entre les différentes succursales et la maison centre (qui n'est pas forcément la plus importante) des mouvements de fonds et de marchandises.

Un élément positif résulte du fait que souvent les entreprises familiales, entreprises qui tendent à être de type composite, arrivent à mettre les excédents dans des activités relevant du secteur secondaire. Les entreprises de Morombe ont lancé deux rizeries, l'une à Morombe, l'autre à Tuléar. Il se produit dans ce cas une spécialisation, l'un des frères tend à s'occuper plus particulièrement d'une activité relevant de l'un ou de l'autre secteur. Il est probable que cette tendance s'amplifie. Dans certains cas, seule la cohésion familiale explique les liens qui unissent des entreprises homologues qui en fait sont indépendantes l'une de l'autre.

L'examen des statuts montre que la part de rémunération des gérants est symbolique. Sur le plan de l'établissement local, il y a parfaite confusion entre les fonctions économiques et familiales. Les sommes nécessaires à l'entretien des ménages sont prélevées au fur et à mesure des besoins dans la caisse de l'affaire familiale. Étant donné l'importance des familles pakistanaïses, ces charges peuvent être très lourdes, la quatrième affaire de Morombe fait vivre seize adultes sans compter les enfants.

Outre les liaisons existant entre frères copropriétaires et gérants d'entreprises, il existe d'autres types de liaison plus difficiles à déceler, provenant des alliances matrimoniales qui s'établissent entre les différentes familles, et des apports de capitaux effectués fréquemment par les femmes. Ces liaisons, lâches lorsqu'elles sont constituées, se resserrent immédiatement à la première génération et peuvent aboutir à l'intégration ou à la fusion d'entreprises différentes. Lorsque cette fusion ne se produit pas, il en résulte tout de même des liens qui rendent ces entreprises plus ou moins solidaires.

b) *Intégration des différentes activités*

C'est là le trait essentiel des entreprises familiales asiatiques qui assument les fonctions les plus irréductibles les unes aux autres et ne savent pas renoncer à certaines activités. Cette intégration, qui se fait le plus souvent au hasard dans la plus grande confusion, arrive à servir admirablement les stratégies commerciales, et à tisser des réseaux de dépendance obligeant les producteurs demandeurs de biens manufacturés à effectuer des livraisons de produits.

L'intégration porte sur différents secteurs et différents niveaux. La mainmise sur différents secteurs, combinant la collecte des produits primaires et la distribution, par les mêmes chaînes, des biens manufacturés, permet de pratiquer des stratégies de déséquilibre, et procédant à des compensations, de vendre au-dessous des prix de revient, pour s'assurer, d'un autre côté, des livraisons de production. Vu de l'extérieur ces activités multiples, s'interpénétrant, donnent une impression de grande confusion quelquefois réelle. Souvent les branches rentables de l'entreprise permettent de maintenir en activité des branches qui, analysées séparément, ne semblent pas l'être, mais revêtent cependant une grande importance sur un autre plan. Le fait que l'entreprise importante est représentée dans les différents domaines de l'activité économique permet de

régulariser les prix et d'agir sur leur niveau. Cela est très net en matière de transport où les camions des firmes contribuent à faire descendre les niveaux des frets. L'imputation des coûts de fonctionnement relevant des différentes branches est très difficile sinon impossible. Souvent ce type de gestion, résultant directement de la structure, conduit à des gaspillages, et se traduit sur le plan économique par les pertes réelles que les avantages procurés en contrepartie ne permettent pas toujours de résorber. Ces pratiques aberrantes du point de vue occidental sont possibles, et se maintiennent du fait que les entreprises asiatiques ne vivent pas et n'effectuent pas leur calcul dans la même période réduite, mais fonctionnent en fait sur plusieurs générations. Les déséquilibres qui peuvent en résulter en période courte ou moyenne, et qui entraîneraient la mort d'une entreprise européenne, peuvent se résorber en période longue après une mise en veilleuse plus ou moins prolongée.

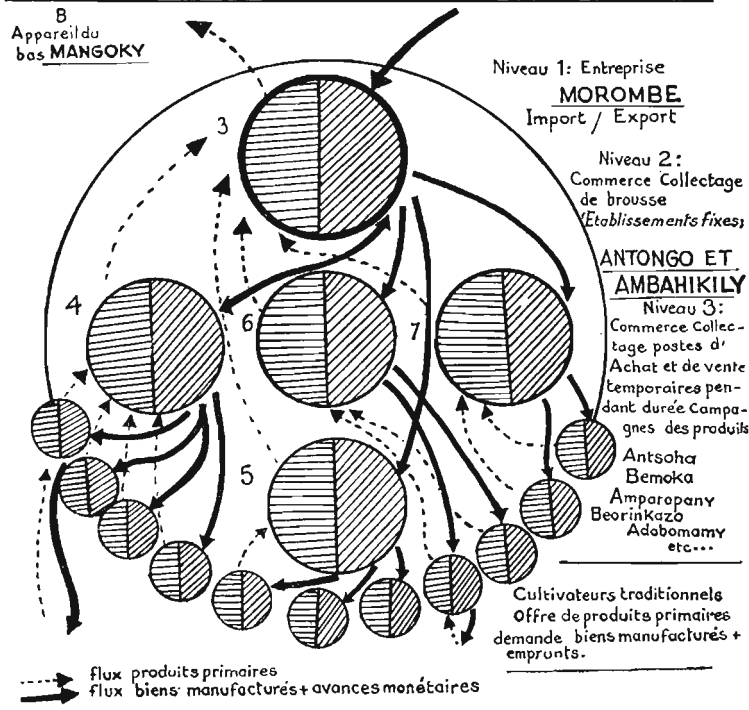
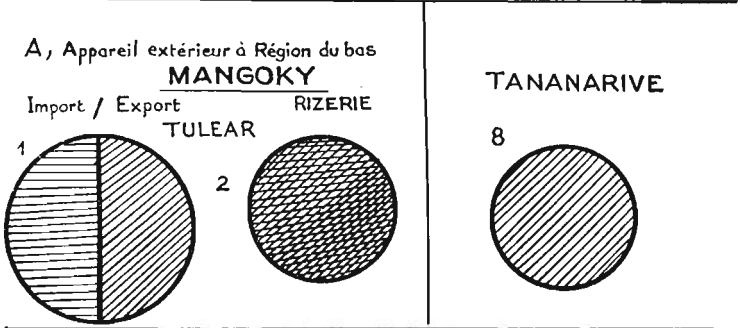
c) *Types de liaison*

La nature des liaisons qui jouent entre les différents établissements composant l'entreprise, le caractère autoritaire de ces liaisons, sont également caractéristiques de l'entreprise pakistanaise composite.

L'entreprise du sommet, outre l'intégration qu'elle réalise, exerce une véritable domination économique sur d'autres établissements moins importants. Le schéma général reproduit la structure pyramidale de l'ensemble.

La firme dominante réunit des activités multiples relevant de niveaux différents et parvient à réaliser une sorte d'intégration verticale depuis l'import-export jusqu'au commerce de détail et au poste de collecte de brousse. Ce type d'entreprise concentre dans ses mains les chaînes de production et de consommation, et contrôle directement un réseau de commerçants de demi-gros ou de détaillants-collecteurs et sous-collecteurs de produits locaux. Les agents d'établissements secondaires sont soit des parents, soit des étrangers ou alliés, soit des employés ou des commerçants en principe autonomes, en fait liés à la firme dominante par des contrats d'exclusivité. Aux termes de ces contrats ils s'engagent à ne pas s'approvisionner auprès d'autres maisons commerciales et à livrer à la firme la totalité des productions commercialisées lors des campagnes de produits. La terminologie employée sur le Mangoky faisant mention de « clients » et de « patrons » est parfaitement révélatrice de la nature des rapports entretenus.

ARTICULATIONS D'UNE ENTREPRISE COMMERCIALE PAKISTANAISE



Le graphique relatif à l'articulation d'une entreprise pakistanaise composite montre les liaisons qui s'établissent entre les différents établissements.

Les cercles entourés d'un trait fort, indiquent les établissements gérés par des proches parents. Dans le schéma en question l'entreprise 1 de Tuléar est la maison-mère dirigée par le frère aîné qui gère également une rizerie 2. A Morombe, l'entreprise 3 dirigée par un frère cadet anime tout un appareil dont les ramifications couvrent une partie du delta du Mangoky. Les deux établissements 1 et 3 sont du point de vue des affaires indépendants l'un de l'autre, mais des transferts de trésoreries peuvent se produire à tout moment. En principe, l'entreprise 4 suffit à animer l'ensemble qui dépend d'elle ; elle fournit les biens manufacturés et le crédit, et par le même réseau, reçoit en échange des produits primaires. Elle domine économiquement les autres entreprises 4 et 5 dirigées par des parents et 6 et 7 par des étrangers quasi employés. Les établissements secondaires définitifs 4, 6 et 7 ou temporaires 5 animent toute une série de boutiques d'achat et de vente ou de postes temporaires dont le nombre varie de douze à vingt suivant les années.

A tous les étages le schéma est identique, le flux de biens manufacturés et d'avances monétaires parti de 3, lui revient, transformé en flux de produits primaires.

L'établissement 8 de Tananarive est pratiquement autonome — les établissements 1, 2, 8, 4 et 6 possèdent chacun leur propre comptabilité.

b) L'organisation d'ensemble de l'appareil commercial

La description des types d'entreprises et de commerces fait ressortir leur inégalité tant du point de vue de leur importance, de leur surface, de leur capacité financière, que de leur horizon économique. En dépit des dissemblances, ces entreprises se trouvent liées les unes aux autres par des rapports de dépendance économique.

Cet ensemble hétérogène se distribue entre différents niveaux. A la base, figurent les commerces de brousse constituant autant de poste de collecte, au-dessus les commerces moyens demi-grossistes et collecteurs que l'on rencontre dans les gros villages, dans les centres administratifs et à Morombe. Au sommet un groupe d'exportateurs constituant un oligopole imparfait commande l'ensemble.

Dans tous les cas, l'appareil pakistanais apparaît comme un appareil à plusieurs étages, groupant des entreprises d'importance très diverses qui sont utilisées au moment des campagnes de produits. A ces époques les commerçants suivent les mouvements des populations et se transportent sur les *baiboho* où ils ouvrent des postes de collecte temporaires, offrant simultanément aux producteurs autochtones les marchandises avancées par leurs patrons respectifs ou achetées directement auprès d'un commerçant grossiste ou demi-grossiste pakistanais, ou d'une Compagnie occidentale.

L'ensemble, compte tenu du nombre d'entreprises qui se situent respectivement aux différents niveaux, affecte une forme pyramidale — les firmes importantes du sommet utilisant au moment des campagnes de produits les commerces secondaires — les modalités de cette utilisation tiennent à la nature des rapports que les entreprises de l'oligopole entretiennent avec les affaires commerciales d'importance secondaire. Les différences enregistrées dépendent, dans une grande mesure, du type de gestion pratiqué par l'entreprise du sommet qui commande et modèle les formes des rapports, déterminant, de ce fait, des structures différenciées.

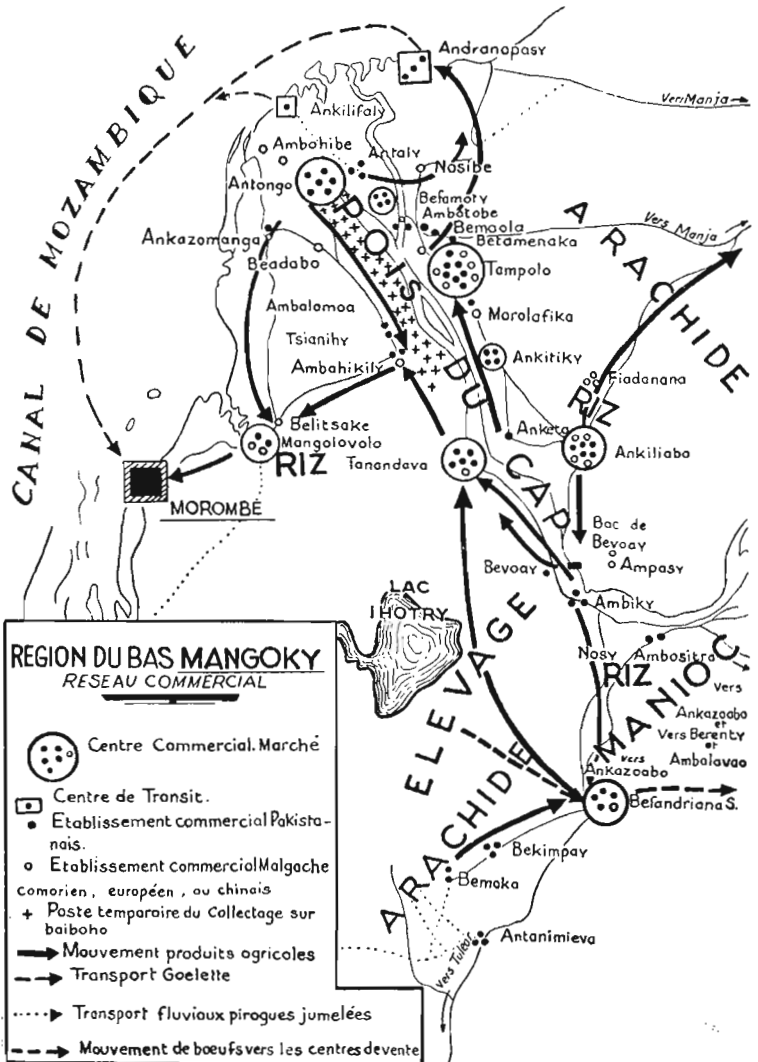
Après ces schémas abstraits il est intéressant de procéder à l'étude du système réel tel qu'il apparaît dans la région du Mangoky et d'examiner les aspects plus quantitatifs.

II — L'EMPRISE DE L'APPAREIL COMMERCIAL SA PROJECTION GÉOGRAPHIQUE

Dans ce paragraphe, il est question de donner une idée de la projection géographique de l'appareil pakistanais et de fournir quelques précisions sur des données chiffrées, montrant quelles sont les quantités de produits exportées par les différentes firmes de Morombe. L'étude purement statistique fait apparaître des inégalités et des phénomènes de domination dans les rapports d'entreprises dominantes à entreprises affiliées. Afin de faire apparaître la réalité du système pakistanais, il est nécessaire de décrire rapidement l'implantation de l'appareil et de tenter une mesure de l'importance comparée des différentes firmes dominantes.

a) L'implantation géographique

L'examen de la carte fait ressortir l'implantation géographique de l'appareil commercial. Les établissements commer-



ciaux pakistanais marqués d'un cercle noir sont les plus nombreux, une annexe donne exactement la répartition des centres commerciaux de brousse. Pour toute zone du Mangoky comprenant les deux rives du fleuve, la plaine de Befandriana, les complexes rizicoles et la ville de Morombe, le nombre des maisons de commerce variable d'une année à l'autre atteint la centaine en 1961. Ce chiffre augmente régulièrement ; en moyenne cinq ou six nouvelles boutiques de brousse s'ouvrent tous les ans. Une mortalité très forte, affectant les établissements marginaux, compense cet accroissement.

Il y a lieu de distinguer les établissements commerciaux établis dans les villes (Morombe, Befandriana) ou dans les centres importants et les établissements de brousse.

Les entreprises classées dans la première catégorie sont les plus nombreuses. Environ une soixantaine dans toute la région du bas Mangoky, selon les années, s'ajoutent à ces entreprises, de petits commerces de brousse tenus par des malgaches, souvent Antesaka ou Betsileo, quelquefois Masikoro ou par des Comoriens. Ces micro-commerces participent également le plus souvent à la collecte des produits et dépendent étroitement de l'appareil pakistanais, qui les approvisionne en produits secondaires et absorbe les produits primaires collectés. Ils n'en constituent qu'un prolongement, étant contrôlés soit par des exportateurs, soit le plus souvent par des collecteurs. Les commerces de brousse se rencontrent dans les villages importants dont ils contribuent eux-mêmes à l'importance. Des études de détail montrent que le choix des villages ne se fait pas au hasard, il s'agit de villages plus importants que les autres qui, pour des raisons diverses, se trouvent exercer une certaine influence sur l'ensemble d'un terroir et les hameaux et villages voisins. Certains villages constituent des pôles d'attraction dont l'influence devient prépondérante en saison pluvieuse après la fermeture des routes. Le centre d'Antongo, complètement coupé du reste du district en saison de pluies, offre l'exemple d'un pôle commercial animateur de l'ensemble d'une région.

Les commerces de demi-gros, entreprise de la catégorie 2, se répartissent à Morombe (une quinzaine d'entreprises) et dans les autres centres importants. Sur la carte ces centres sont entourés d'un cercle, Tanandava, qui ne comptait qu'un commerçant avant l'installation de la station expérimentale du bas Mangoky en compte cinq actuellement. Il semble que le commerce pakistanais s'établisse par groupage dans la même agglomération de plusieurs établissements quelquefois plus ou

moins liés entre eux. Les établissements d'Antongo et de Befandriana se réduisent en fait à trois entreprises.

A Morombe une spécialisation s'ébauche, un certain nombre d'entreprises moyennes tendent à se spécialiser dans certains articles : vêtements de confection, quincaillerie, produits pharmaceutiques. Un certain nombre de commerçants urbains ne s'intéressent pas directement aux produits locaux si ce n'est subsidiairement comme transporteurs.

Dans l'ensemble toutefois, toutes les entreprises pakistanaises de centres ou de brousse participent aux campagnes des produits, notamment aux campagnes de pois du Cap. La plupart des commerçants se transportent sur les bords du Mangoky de septembre à décembre et installent des postes de collecte temporaires (40 pour la rive gauche). La plupart sont davantage attirés par les possibilités de vente que par la commercialisation des produits.

Au-dessus de l'ensemble, septentrion prises d'import-export contrôlent la vie économique de l'ensemble de la région. Les exportateurs assurent eux-mêmes toutes les opérations de commercialisation : triage, stockage, ensachage, manutention et acônage. Ces entreprises sont elles-mêmes liées directement avec d'autres entreprises de Tuléar, de Manja, et ont des rapports étroits avec certaines entreprises de Morondava et de Tananarive.

La carte donne une vue incomplète de la situation dans la mesure où elle ne fait pas ressortir les liaisons existant entre les différentes entreprises. Le graphique marquant les articulations d'une entreprise pakistanaise de type composite a montré les différents types de liaisons directes susceptibles de s'établir entre les pièces d'un ensemble.

Les établissements affiliés qui ne sont pas dirigés par des parents le sont par un employé auquel il est toutefois laissé une large marge d'initiative et qui, outre une commission sur les tonnages de produits collectés, conserve les profits qu'il obtient des ventes des biens manufacturés.

Quatre entreprises de Morombe et deux de Befandriana contrôlent ainsi seize établissements de brousse répartis sur la rive gauche et dans la plaine de Befandriana. Il s'agit d'établissements fixes et non de postes temporaires établis sur les *baiboho* au moment de la récolte des pois du Cap. Il est évident que ces entreprises contrôlent directement elles-mêmes ou indirectement, par l'intermédiaire des établissements affiliés, un certain nombre de postes de collecte.

En dehors des établissements affiliés contrôlés directement

qui sont liés exclusivement aux entreprises leaders, quelques firmes de Morombe apparaissent à la tête de réseaux plus ou moins stables d'établissements liés de différentes manières et à des degrés divers. La création et la maintenance des réseaux de « clients » tiennent au type de politique commerciale pratiqué et plus encore au type de gestion plus ou moins occidental ou *a contrario* asiatique. Les réseaux, quels que soient les types de liaison entretenus, sont un élément essentiel de la puissance des firmes dominantes du sommet dont ils mesurent directement l'influence.

b) L'importance comparée des firmes dominantes

La gestion des différentes firmes, les secteurs d'activité qu'elles couvrent apparaissent dissemblables. D'après l'examen des statistiques d'exportation et de la part relative des différents exportateurs, il ressort que sur les sept entreprises pakistanaïses qui dominent le marché, quatre réalisent en moyenne 80 % des exportations totales, les trois autres se partagent avec les deux Compagnies marseillaise et lyonnaise le reste du trafic portuaire avec des pourcentages variant de 1 à 4 %.

Afin de comparer l'importance respective des différentes firmes, il est intéressant d'étudier en dehors des dernières statistiques disponibles une campagne de commercialisation de produits qui fait ressortir plus clairement l'importance réelle des différentes entreprises et l'efficacité des réseaux de commerçants-collecteurs qu'elles contrôlent.

1. Classement des entreprises

Il semble que parmi les quatre entreprises leaders, les deux plus puissantes soient en fait les entreprises les plus occidentalisées. Elles sont suivies de deux entreprises plus conservatrices qui exercent également leur activité dans le secteur du commerce d'importation. En 1960, l'examen des statistiques générales des exportations comprenant tous les produits, et non pas seulement les pois du Cap, fait apparaître que les entreprises pakistanaïses réalisent plus de 95 % des exportations et relativement aux quantités commercialisées et exportées, se distribuent de la manière suivante :

Firme n° 1	: 35,2 %
2	: 24,2 %
3	: 12,1 %
4	: 7,5 %

Les trois autres entreprises d'exportation suivent, avec respectivement 5,1, 5 et 4 %.

En 1960, les deux entreprises d'exportation les plus importantes ont ainsi réalisé environ 60 % des exportations totales du port de Morombe. La première est liée à deux entreprises de Manja et d'Andranopasy et entretient des liens avec Morondava et Belo-sur-Tsiribihina, elle exploite également une rizerie à Morombe. La seconde n'a pas de succursale et ne pratique que le commerce d'exportation. Ces deux affaires sont gérées selon des méthodes volontairement rationnelles sur le modèle européen, l'entreprise 2 tout particulièrement.

Ce classement ne correspond qu'au commerce d'exportation. Il est certain qu'un classement selon les comptes de résultats serait différent : les entreprises 3 et 4 contrôlent des chaînes de distribution de biens d'équipement et de consommation manufacturés répartis dans l'ensemble du delta, et maintiennent des réseaux de collecteur dont la réalité se manifeste avec le plus de netteté à l'occasion des campagnes de produits, campagne d'arachide, mais surtout campagne de pois du Cap.

2. Les campagnes de pois du Cap

Il a été possible pour la campagne 1957-1958, de contrôler strictement pendant une période de deux mois la campagne de pois du Cap, en relevant systématiquement les mouvements des camions achetant les produits de la rive gauche à partir des différents centres et les arrivées des goélettes provenant de la rive droite (voir tableau sur la page suivante).

Un graphique relatif à la commercialisation des pois du Cap sur la rive gauche au cours de cette campagne 1957-1958 fait ressortir pour chacun des exportateurs l'origine géographique des produits commercialisés. Ce graphique montre l'enchevêtrement des zones d'influences, ce qui s'explique souvent par le fait que plusieurs postes de collecte sont établis sur les centres les plus productifs (voir page 216).

Les affirmations selon lesquelles des accords fixent, avant l'ouverture des campagnes, les centres d'achat, les zones d'influence pour chaque exportateur, ne sont pas entièrement vérifiées, bien que dans le cas étudié, il apparaît que quatre exportateurs sur sept commercialisent dans un nombre limité de centres.

Le même graphique *a contrario* montre que d'autres exportateurs s'adressent indifféremment à de nombreux collecteurs répartis sur l'ensemble de la rive gauche en particulier 1, 2 et 5. L'exportateur 2 qui ne possède pas de poste d'achat fixe,

s'adresse à quinze collecteurs auxquels il a fourni les fonds nécessaires ou à des collecteurs autonomes travaillant pour leur compte propre.

Le tableau s'établit de la manière suivante :

Exportateurs	Production provenant de la rive gauche kg.	Nombre de postes de collectage	Nombre de voyages de camions	Production provenant de la rive droite kg.	Nombre de voyages de goélettes	Production totale kg.	%
1.	448 898	10	76	398 273	36	847 171	21,8
3 (1).	817 461	4	197	0	—	817 461	20,9
2 (1).	503 897	15	124	65 032	4	568 929	14,55
4.	644 042	6	158	0	—	644 042	16,5
5.	590 781	5	152	18 643	1	609 424	15,62
6.	273 292	8	64	18 388	1	291 680	7,45
7.	93 536	2	23	0	—	93 536	2,39
8 (2).	39 106	2	13	0	—	39 106	1

(1) Le classement de 1960 est respecté. L'exportateur 2 venait en 1958, en troisième position pour le pois de Cap.

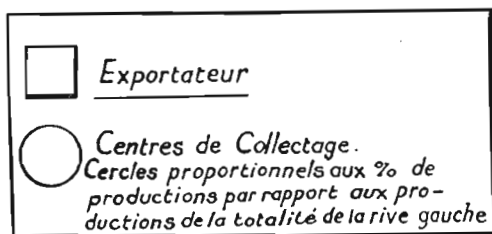
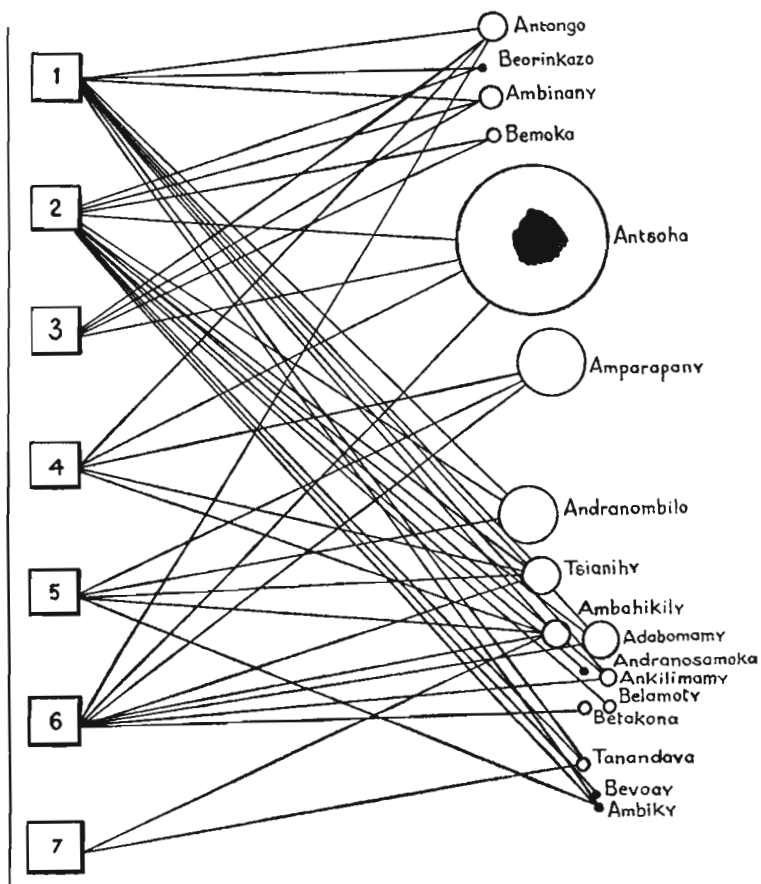
(2) Il s'agit d'une compagnie européenne.
Année 1958.

L'examen du tableau fait ressortir la concentration des productions sur la zone centrale de la rive gauche qui produit environ 60% de la récolte. La production de la région d'Ambahikily et des *baiboho* avoisinants est importante, de l'ordre de 20%. Par contre, les productions fournies par les *baiboho* de Tanandava ne dépassent pas dans les meilleures années, la production du seul centre d'Antongo au nord du delta (1) (voir carte page 210).

Les chiffres et pourcentages du tableau mettent en évidence les inégalités au niveau des entreprises du sommet. La position de la firme 1 s'explique par le fait qu'elle a pratiquement le monopole de la rive droite. La firme 2 selon le classement de 1960, n'occupait en 1958 que la troisième position en ce qui concerne les pois du Cap.

(1) La concentration des postes de collecte atteste de l'importance du *baiboho*. Pour la campagne 1957-1958, les producteurs en % de chacun des centres de la rive gauche se répartissent de la manière suivante de l'ouest à l'est : Antongo 6,2%, Beorinkazo 1%, Ambinany 3,6%, Bemoka 3,3%, Antsoha 31,2%, Amparapany 14%, Ambalamoa 9,1%, Andranombilo 9%, Tsianihy 7,1%, Ambahikily 5%, Adabomamy 6,6%, Andranosamaka 0,6%, Ankilimamy 2,6%, Betakona 2%, Belamoty 2%, Tanandava 1,8%, Bevoay 1,7%, Ambiky 1,4%.

COMMERCIALISATION DES POIS DU CAP
(RIVE GAUCHE)
(Campagne 1957-1958)



Les aires d'influence des différentes firmes apparaissent très dissemblables. Ces dissemblances ne sont pas sans rapport avec les différents types de gestion. Pour la campagne et la période considérée, l'entreprise « composite » 3 qui avait, directement ou par l'intermédiaire de collecteurs, collecté le plus de produits sur la rive gauche, ne commercialise en fait que la production de quatre centres : Antsoha, Antongo, Bemoka, Ambinany. Le centre le plus important où l'exportateur a installé un magasin d'achat de produits primaires et de vente de biens manufacturés est Antsoha. En dépit de la présence de quatre autres magasins et postes d'achat concurrents, il parvient à commercialiser plus de 600 tonnes, soit les deux tiers de la production de la zone. Compte tenu des modes de faire-valoir et des formules d'intéressement, cet exportateur absorbe la production de plus de 6 ou 700 exploitations familiales réparties dans les cinq ou six villages de l'axe Ambahikily-Ankazomanga ou dispersés dans les villages Masikoro de la rive gauche et les villages d'immigrés du complexe rizicole de Mangolovolo-Belitsaka. Par l'intermédiaire d'un représentant exclusif installé à Ambahikily, il obtient une fraction importante de la production de cette région.

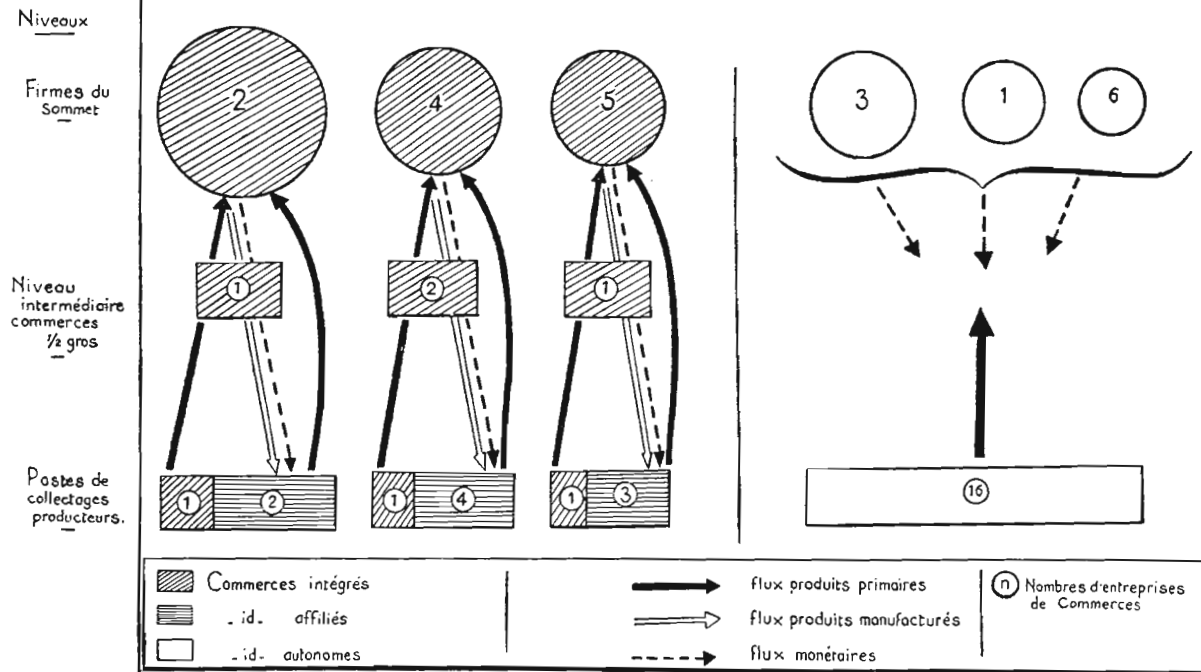
Il est utile après cet exemple de préciser l'influence qu'exercent les différents types de liaison enregistrés entre les firmes du sommet et les entreprises des étages inférieurs sur le volume des quantités commercialisées.

En limitant l'analyse à la rive gauche, le tableau de la page 219 fait ressortir, pour les différents exportateurs, les quantités commercialisées par l'intermédiaire des différents postes d'achat.

Il est possible en tenant compte de leur structure, de leur gestion et des types de liaisons qu'elles entretiennent avec les petites et moyennes entreprises, de distinguer des firmes occidentalisées, libérales et des firmes qui restent des entreprises familiales dominantes. La firme 7 de petite importance qui achète directement par l'intermédiaire de postes temporaires installés sur les *baiboho* doit être écartée. Les firmes 3, 4 et 5 pratiquant l'intégration verticale, apparaissent composites. Les firmes 2, 1 et 6 gérées selon des normes occidentales, sont beaucoup plus libérales (1).

(1) Il n'est pas possible de trancher sur le point de savoir si la firme 6 « se choisit » libérale, par option ou par obligation, sa surface financière lui interdisant de pratiquer des avances, qui, à leur tour, lui permettraient de « consolider » une clientèle.

COMMERCIALISATION SUR LA RIVE GAUCHE SYSTEME DE COLLECTAGE CAMPAGNE 1958



Pour les firmes du sommet les cercles sont proportionnels aux tonnages des Poids du Cap commercialisés sur la rive gauche au cours de la Campagne.

Firmes	2	4	5	3	1	6	7
	Valeurs absolues						
Quantités commercialisées.....	817 461	644 042	590 781	503 897	448 898	273 292	93 536
Nombre de postes de collecte.....	4	6	5	15	10	8	2
	%						
Quantités commercialisées.....	24,3	19,1	17,5	14,9	13,2	8,2	2,7
(1) Nombre de postes de collecte	10	15	12,5	37,5	25	20	5

(1) % calculé sur la base de 40 postes d'achat.

Ces firmes dominent ou entretiennent des rapports avec un ensemble formé de quarante postes de collecte. Sur cet ensemble sept apparaissent intégrés dans les entreprises du sommet dont ils ne constituent qu'un établissement, dix-sept constituent des commerces affiliés travaillant exclusivement pour la firme dont ils dépendent et seize constituent des commerces autonomes qui indifféremment traitent avec les différentes entreprises, mais particulièrement avec les entreprises libérales. Les commerçants autonomes peuvent vendre à d'autres acheteurs, par exemple à des exportateurs de Tuléar, ou comme dans le cas étudié aux Compagnies européennes de Morombe qui en fait ne se portent prenantes que pour une petite quantité (1% en 1958).

La mise en parallèle des tonnages moyens commercialisés par les différents commerçants dépendants ou autonomes participant aux différents appareils de collecte fait ressortir des différences sensibles :

Commerces liés aux entreprises	Commerce dominé			Commerce autonome		
	2	4	5	3	1	6
Volume en tonnes.....	152,9	80,5	118	33,5	44,8	22,7

D'après ce tableau, les tonnages réalisés par les commerces autonomes apparaissent inférieurs à ceux réalisés par les com-

merces dominés. La différence est sensible même si l'on tient compte du fait que certains commerces autonomes livrent en fait des produits à plusieurs entreprises, ce qui accroît les tonnages commercialisés. Il est utile également d'attirer l'attention sur le fait que ces moyennes, étant donné les grandes différences que présentent les commerces de brousse, ne sont pas très significatives, la dispersion est très forte. Néanmoins, quelles que soient les réserves qu'il convient d'apporter, il est établi que les commerces affiliés sont fréquemment plus puissants que les commerces autonomes et parviennent souvent du fait de la régularité du financement à commercialiser une quantité de produits plus importante et à réaliser ainsi un profit plus élevé. A partir d'un certain seuil, mesuré sur le plan de l'étendue géographique, de l'aire d'influence et sur celui des quantités traitées, le commerce dominé voit son pouvoir de négociation augmenter, ce qui lui permet de desserrer la domination dont il est l'objet.

Dans la pratique, les mécanismes de prestations, d'avances et de contre-prestations jouent dans le sens d'un renforcement de la domination et d'une intégration plus poussée.

Les firmes de type composite parviennent du fait de leur structure à réaliser une intégration verticale, à établir des liaisons rigides et à contrôler plus intensément les centres de production où sont établis des commerces affiliés. Les mécanismes de « retour » qui sont analysés dans le troisième chapitre augmentent les profits dans le même temps qu'ils solidifient les réseaux de dépendance. Les entreprises « libérales » doivent pour réaliser leur tonnage couvrir un espace géographique beaucoup plus vaste. Par opposition à la politique commerciale des entreprises libérales qui les porte à s'adresser aux intermédiaires des différents centres, il est possible dans le cas des entreprises « composites » de délimiter des zones d'influence réelle. La firme 3 possède en fait le monopole de la région d'Antsoha mais sa présence n'exclut en rien la concurrence qui ne se manifesterait pas s'il était établi un partage géographique.

L'étude de la structure de l'appareil commercial et de sa projection géographique revêt un caractère statique qui ne rend pas entièrement compte de la réalité. Il importe après l'analyse de la structure de passer à celle du fonctionnement qui s'exprime à tous les niveaux en termes de stratégies : stratégies de marché portant sur les prix, et stratégies de contrôle portant sur les quantités. Auparavant il est nécessaire d'étudier rapidement le marché des pois du Cap.

CHAPITRE II

LE MARCHÉ DES POIS DU CAP

La détermination des prix

Le fonctionnement de l'appareil commercial pakistanais, animé par le sommet, vise à maximiser les profits. Dans le cas du Mangoky une difficulté supplémentaire provient du fait que les profits dont la recherche constitue le moteur essentiel de l'économie de traite, sont fonction des cours imposés aux exportateurs par le marché international. Le pois du Cap étant la spéculation centrale, son marché principal, celui de Londres, va commander dans une grande mesure l'économie de l'ensemble de la zone. Compte tenu de cette importance, il n'est pas possible d'aborder l'étude de fonctionnement proprement dite de l'appareil pakistanais avant de donner une idée de l'importance du marché des pois du Cap, de ses caractéristiques et des influences qu'il exerce sur les comportements des exportateurs du Mangoky qui commandent l'appareil commercial asiatique. Il importe auparavant de prendre une vue d'ensemble de la situation actuelle. L'élimination des compagnies européennes qui, comme il a été vu, s'explique à la fois par la concurrence et par l'accident consécutif à la crise de 1947 enregistrée sur le marché de Londres, a eu sur le plan local de profondes conséquences. La direction de l'économie de traite passant de deux compagnies européennes aux firmes asiatiques, la combinaison conséquente de nouvelles pratiques commerciales, l'accessibilité d'autres sources de financement, mises à la disposition des exportateurs par le système bancaire, ont eu pour effet de stimuler considérablement le volume des productions destinées à l'exportation. Sans qu'il soit possible d'affirmer l'existence d'une relation de cause à effet, les statistiques d'exportation, après avoir enregistré une très longue stagnation correspondant à l'ère de domination des compagnies européennes, accusent

depuis leur élimination une nette allure ascendante. En l'espace de dix ans, les tonnages des pois du Cap exportés par le port de Morombe passent de 2 000 à 10 000 tonnes.

Toutefois, en dépit de cette élévation des quantités globales, l'impulsion donnée par les firmes dominantes pakistanaises n'agit pas sur les niveaux de vie qui restent anormalement bas. Cette situation résulte du fonctionnement de l'appareil commercial pakistanais qui apparaît à la fois comme un facteur d'expansion et un frein. L'analyse de fonctionnement de l'appareil prenant en considération les jeux des différents niveaux et leurs relations, doit permettre de vérifier cette affirmation. Le système commercial pakistanais est un facteur d'expansion du fait du dynamisme réel qui anime certaines entreprises du sommet et de l'assomption des risques qu'elles assument. Dans le même temps, sur un autre plan, les bénéfices qui pourraient dans une conjoncture favorable en découler pour le plus grand nombre, sont refusés, par la logique d'une économie de traite qui vise à établir et à maintenir à tous les niveaux des réseaux de dépendance. Les efforts qui s'expriment dans des stratégies ont pour but de parvenir à contrôler depuis le sommet, par l'intermédiaire de commerçants collecteurs, des populations traditionnelles d'autant plus dépendantes et soumises que, ainsi qu'il ressort des études précédentes, elles sont plus démunies. L'économie de traite ne tolère aucun excédent au-delà d'un fonds de subsistance que certains mécanismes concourent à établir au plus juste. Cet aspect qui relève de la répartition est étudié dans la troisième partie de ce travail. Auparavant il est indispensable d'analyser les conditions de fonctionnement de l'économie de traite pakistanaise qui apparaissent d'autant plus complexes qu'ils intéressent plusieurs niveaux et différents secteurs de la vie économique.

Le fonctionnement de l'appareil pakistanais impose dans le même temps des actions portant sur les prix et des actions de contrôle portant sur les quantités de produits commercialisés. Ces deux actions sont inséparables quoique distinctes. La première n'intéresse que les quelques exportateurs du sommet, qui définissent leur attitude en fonction des fluctuations des cours et de leurs anticipations. En dépit de leur caractère étroitement contingent et limité, les réactions des exportateurs ont une influence déterminante sur les campagnes qu'ils orientent complètement. Les actions de contrôle se développent sur un tout autre plan et visent au moyen de réseaux de domination à élargir au maximum les assiettes de collecte. Il s'agit dans ce

cas de véritables stratégies qui s'exercent de proche en proche du sommet à la base. Au niveau des firmes, elles portent sur les commerces de moyenne et petite importance de brousse, qui à leur tour en répercutent le poids sur les cultivateurs malgaches, vendeurs de produits primaires et acheteurs de biens manufacturés.

Les actions et stratégies de contrôle portant sur les quantités ne peuvent être comprises sans une étude préalable du marché actuel des pois du Cap, des modalités de formation des prix et de l'influence que les fluctuations enregistrées en début, en cours et en fin de campagne exercent tout aussi bien sur les exportateurs, que sur les collecteurs et les producteurs malgaches. Cette étude fait l'objet du présent chapitre. Un premier paragraphe volontairement succinct évoque très brièvement le rôle des banques dont l'intervention qui a marqué la fin de la première période de l'économie de traite devait rapidement permettre l'expansion économique actuelle du bas Mangoky. L'étude du deuxième aspect relatif aux politiques et stratégies déployées, n'est abordée que dans le chapitre suivant consacré au fonctionnement de l'appareil commercial.

I — LE RÔLE DES BANQUES

L'intervention des banques a eu une influence décisive sur l'économie commerciale de la région. Seul le rôle qu'elles assument permet de comprendre le schéma du fonctionnement de l'économie du bas Mangoky.

Autrefois les Compagnies jouaient le rôle de banque, et les principaux exportateurs pakistanais en étaient les collecteurs ; depuis quelques années le fait nouveau résulte de l'intervention de la Banque Nationale du Commerce et de l'Industrie de Tuléar, et plus récemment de la création à Morombe d'une succursale du Comptoir National d'Escompte de Paris. La mise en place d'un appareil bancaire a permis aux entreprises pakistanaises de s'affranchir des Compagnies et indirectement de constituer une brèche dans l'économie de traite du type colonial bouleversant la logique du système. D'un autre point de vue le rôle classique de banques pourvoyeuses d'informations a permis par les réseaux de correspondants de mettre en rapport les exportateurs avec des acheteurs éventuels. A l'origine elles sont intervenues directement faisant des offres pour le compte des exportateurs permettant par la suite à un réseau de relation de se tisser.

L'intervention des banques a été d'autant plus nécessaire que l'augmentation de quantité de produits exportés par le port de Morombe, la préparation de campagne exigeaient des moyens financiers de plus en plus considérables. Les banques doivent chaque année fournir des compléments de trésorerie de plus en plus importants.

a) Politique des banques

Les banques ont élaboré un cadre fixant une politique de crédit adaptée aux conditions économiques générales propres à Madagascar. Elles ne prêtent aux exportateurs que dans des limites précisées et sous certaines conditions, telles que l'existence de garanties économiques et morales. Elles jugent de l'opportunité de donner du crédit selon la surface des commerçants qui s'adressent à elles. Leur intervention permet de rationaliser la vie économique dans la mesure où en dehors des considérations comptables elles orientent leur politique en fonction de l'évolution économique générale et des perspectives offertes par les marchés internationaux. D'une manière générale, leur action permet aux exportateurs de disposer d'un complément de trésorerie, particulièrement en période de campagne. Leur intervention ne vise qu'à fournir un appoint.

Un financement total de la campagne se confondrait avec une opération de commandite et aurait pour effet de mettre les risques à leur charge. En dépit de ces limitations, leur action est très importante dans le delta du Mangoky.

b) Les campagnes de pois du Cap dans le delta du Mangoky, aspect financier

Selon diverses appréciations, la masse monétaire circulant en période normale dans le district de Morombe, siège des Compagnies d'exportation, n'excéderait pas 5 ou 6 millions. La collecte, le conditionnement, la manutention de 8 à 10 000 tonnes de pois du Cap exigent des dizaines de millions. La masse monétaire normale ne peut couvrir qu'un faible pourcentage des engagements de fonds nécessaires.

Le rôle du C. N. É. P. et de la B. N. C. I. de Tuléar consiste à injecter chaque année, avant la campagne, 60 à 80 millions dans le courant local dont la rentrée ne sera que très progressive. Il s'agit de monnaie fiduciaire arrivant en sacs scellés par avion de Tuléar. En dehors des fonds provenant des banques citées et de la Banque de Madagascar et des Comores, il se produit



Goélette échouée sur la plage à marée basse



Belo-sur-Mer. Goélette en construction

également de très importants transferts de fonds entre les entreprises de Tuléar et les entreprises affiliées de Morombe.

Les sommes injectées ne rentrent qu'après quelques mois. Suivant les années, suivant les prélèvements effectués par des pôles extérieurs à l'appareil commercial, en particulier par le pôle « administration » (recouvrement des impôts), le volume des retours varie dans de grandes proportions.

c) L'action dans le domaine des commerces d'importation

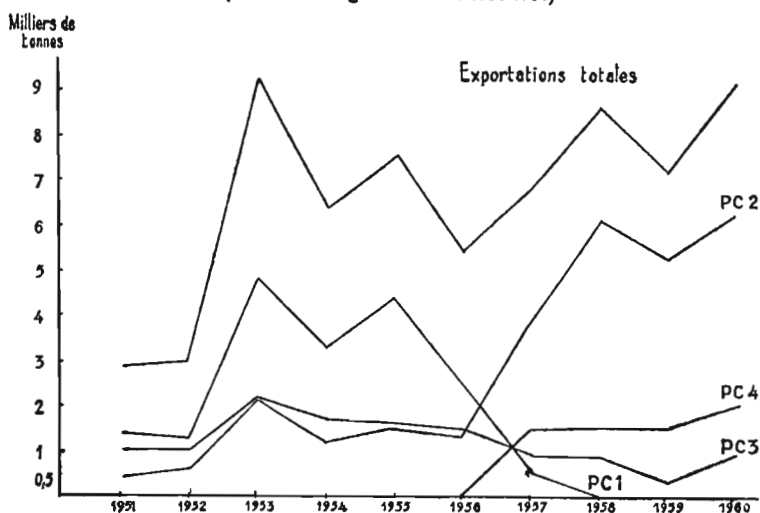
La mise à la disposition des usagers de guichets permettant de s'approvisionner en espèces a permis au commerce d'importation de suivre la croissance du commerce d'exportation et d'alimenter les circuits de distribution en biens manufacturés. Les Compagnies européennes livrent au grand commerce des produits secondaires payés comptant (en espèces) à concurrence de 10% et le reste à terme, ce qui provoque une augmentation de la circulation des effets commerciaux (lettre de change, billet à ordre). Cet accroissement de moyens de paiement qui ne peut être étudié ici, a une influence directe sur les vitesses des circuits, facilite l'émancipation des petits commerçants et indirectement devrait avoir pour effet l'éclatement à terme des mécanismes à domination interne.

II — LE MARCHÉ DES POIS DU CAP ET LES MODALITÉS DE FORMATION DES PRIX

Cette étude doit porter sur plusieurs questions. Tout d'abord il est nécessaire d'étudier les modalités de formation des cours du pois du Cap, cours en dernière analyse déterminés par les acheteurs de Londres, et ensuite d'étudier, en fonction des cours internationaux, les comportements des exportateurs susceptibles dans une certaine mesure de jouer sur la détermination des prix offerts par les marchés secondaires. Ces éléments permettent d'expliquer les fluctuations des cours enregistrés pendant les campagnes. L'intervention d'acheteurs de Tuléar doit également être étudiée; en dehors du fait qu'elle témoigne à la fois de la concurrence et de l'interdépendance des réseaux commerciaux de zones voisines, elle exerce une influence sur le niveau général des cours d'achat au producteur.

Seul le marché des pois du Cap est étudié. Un tableau en annexe donne toutefois pour 1960 le détail des productions exportées par le port de Morombe et leurs destinations respectives.

COMPOSITION DES EXPORTATIONS DE POIS DU CAP
(différentes catégories Période 1951-1960)



Sur le marché d'exportation, les pois du Cap achetés au producteur « tout venant » sont conditionnés et présentés sous trois formes : une qualité supérieure PC2, une qualité courante PC3 et une qualité dite de triage : PC4. A ces trois conditionnements s'ajoutent les pois « hors normes ». Un graphique montre la répartition des différentes catégories par rapport aux productions totales de la période 1950-1960. La production des PC2 est la plus importante. Pour 1960, les trois catégories suivies de la catégorie « hors normes » représentent respectivement 65, 13, 21, 8 et 0,2% de la production totale. La qualité « extra » PC1 a été abandonnée, la différence de prix de 2 livres sterling la tonne ne couvrant pas les frais de triage.

Jusqu'en 1960, la quasi-totalité de la production des PC2 était absorbée par Londres dont la demande moyenne est de l'ordre de 6 000 tonnes. La Réunion et Maurice constituent un marché secondaire pour les qualités inférieures : PC3 et PC4.

Fin 1960, l'ouverture du marché américain est de nature à bouleverser la situation actuelle; les U.S.A. se portent preneurs de 2 500 tonnes de PC2. Il semble que les efforts de la Compagnie lyonnaise soient à l'origine de cette ouverture. En poussant l'analyse, il s'agit vraisemblablement d'efforts suscités par les banques qui, depuis plusieurs années, dénoncent

les inconvénients que présente le monopole d'achat maintenu par les Anglais. Selon toute vraisemblance les USA achetaient déjà, mais par l'intermédiaire des courtiers de Londres. Le fait nouveau tient à l'établissement de nouveaux réseaux de relations directs USA - Madagascar. La capacité de la demande américaine est fonction de la production des *Lima beans*, pois du Pérou. Il n'est pas encore possible de se prononcer sur l'avenir de ce marché ; d'après des avis autorisés, les pronostics sont favorables. La production de qualité qui caractérise le Mangoky par rapport aux autres deltas du sud-ouest devrait, en vertu du principe des avantages comparés, permettre de répondre aux exigences rigoureuses du marché américain. La demande actuelle en début d'année représente déjà le tiers ou le quart des productions totales. Dans la mesure où la nouvelle demande n'est pas suivie immédiatement d'une extension des productions, c'est-à-dire pratiquement d'une affectation de nouvelles terres à cette culture (ce qui paraît douteux), elle est de nature à avoir des répercussions sur les niveaux des cours et par là, sur le marché des pois du Cap dans l'ensemble du sud-ouest de Madagascar.

a) L'influence des cours de Londres sur les cours des marchés secondaires

La fixation des prix au producteur et des cours d'achats sont déterminés par les cours des pois du Cap de qualité supérieure PC2 sur le marché de Londres.

La production des PC2 représente en moyenne 60 % de la production totale. Un graphique pour la période de 1950-1960 établit les répartitions des différentes catégories en fonction de la production totale.

1. Le marché principal

La demande anglaise portant sur la plus grosse partie de la production exerce une influence irréversible sur l'établissement des prix FOB. En début de campagne les exportateurs décident des cours de départ en fonction des cours de Londres. L'essentiel de la demande anglaise a lieu pendant l'hiver boréal de novembre à février. Au Royaume-Uni la production était, jusqu'à une date récente, achetée par quatre courtiers dont l'un, représentant l'African Mercantile, apparaissait comme le plus important. En 1961, tout récemment, trois autres courtiers connus sont intervenus sur le marché pour les ventes sur

les USA ; il semble qu'une partie des marchés USA continue à être traitée à Londres. Les acheteurs finaux sont des conserveurs ou des grosses entreprises d'alimentation ; l'une d'elles achète chaque année environ 2 000 tonnes, soit le tiers des importations anglaises. Une partie des pois du Cap est destinée au pays de Galles. La demande anglaise ne paraît pas très élastique (1).

Les cours de Londres varient d'une année à l'autre et, compte tenu du fait que les ventes sont échelonnées tout au long de l'année, varient en cours d'année. Il semble que les variations de cours d'une année à l'autre tiennent à l'importance des récoltes précédentes. Dans la mesure où l'écoulement est lent, les cours de Londres enregistrent une baisse continue. Si, ainsi que cela semble s'être produit à plusieurs reprises, les importateurs anglais sont amenés à faire des reports de stocks sur l'année suivante, il se produit, au moment de l'ouverture de la nouvelle campagne une chute des cours qui incite les importateurs à la prudence.

Il semble que les prix CIF oscillent autour de 75 Livres sterling la tonne. Ce prix, diminué du fret (11 Livres), donne le prix FOB de 64 Livres sterling. Bien qu'il soit question à Morombe de prix CIF, c'est en fait le prix FOB qui détermine les cours. Maurice et la Réunion achetant également du PC2 doivent aligner leurs prix sur celui de Londres, compte tenu des frets moindres : le prix FOB Maurice est de 69 Livres, mais les quantités absorbées par les Mascareignes ne permettent pas à ce cours d'exercer une influence sur le niveau général des prix. Les cours Sterling Maurice déterminent à leur tour les cours Réunion exprimés en Francs CFA.

2. Les marchés secondaires

Dans une grande mesure, les cours de la catégorie supérieure PC2 déterminent à leur tour les autres cours. Lorsque le PC2 se vend bien, les exportateurs de Morombe négligent les autres qualités. A ce moment les demandes des marchés secondaires preneurs de qualités inférieures PC3 et PC4 destinées à l'alimentation humaine et animale se faisant plus pressantes, les importateurs des Mascareignes sont amenés à proposer des

(1) Les exportateurs pakistanais pensent qu'il existe une corrélation entre les demandes élevées et les hivers rigoureux, les conditions climatiques entraînant une diminution de la consommation des légumes frais et accroissant dans le même temps celle des légumes secs.

prix susceptibles d'intéresser les exportateurs de Madagascar. Ce mécanisme très simple explique que les cours des Mascareignes sont relativement soutenus. A ce mécanisme élémentaire s'ajoutent d'autres considérations tenant aux situations particulières de la Réunion et de Maurice. La demande des Mascareignes intervient en avril au moment où les résultats de la récolte de canne sont connus. C'est alors que les importateurs procèdent à la reconstitution des stocks.

Le commerce d'importation à la Réunion est aux mains d'une dizaine d'importateurs et à Maurice de huit. A la Réunion, en 1960, un seul importateur chinois a traité 1 900 tonnes de PC4, soit plus de la moitié du total des importations. Il est suivi des trois Compagnies européennes : Marseillaise, Lyonnaise et Émyrne et d'une société pakistanaise (Kassam Chenai). Les autres importateurs viennent loin derrière. A Maurice deux importateurs principaux reçoivent plus de 60 % des produits provenant du sud-ouest malgache.

La demande des Mascareignes apparaît relativement stable et peu compressible, marquant une légère élasticité dans le sens de la hausse. En 1961, la demande de PC4 émanant de la Réunion n'a pas pu être satisfaite. Cela tient vraisemblablement à ce que le Royaume-Uni a acheté plus de PC3 que d'ordinaire, cette demande supplémentaire devant compenser les quantités absorbées par le marché américain. Toutefois, le marché d'importation des Mascareignes se caractériserait par une concurrence sérieuse. L'absence de coordination, le jeu des stratégies individuelles, pourraient conduire à la constitution des surstocks, eux-mêmes susceptibles, en cas de mévente, entraînant report sur la campagne suivante, de provoquer un fléchissement de la demande et des cours offerts.

b) L'incidence des cours internationaux sur la détermination des prix payés aux producteurs

Il convient de traiter séparément les comportements liés aux fluctuations des cours mondiaux. Celles-ci provoquent seulement des ajustements, explicables par certains traits particuliers de la mentalité commerciale pakistanaise et par les stratégies développées sur le plan local. Quelles que soient les conditions des marchés étrangers, ils sont susceptibles d'avoir une influence directe sur la détermination des prix d'achat au producteur. Les développements qui suivent mettent en évidence l'importance des facteurs purement psychologiques.

1. *Influence des cours internationaux sur le marché local*
(niveaux stables en cours de campagne)

Cette influence, dans l'hypothèse de cours stables pendant les campagnes, s'explique par les réactions immédiates des exportateurs réagissant aux cours extérieurs et par leur psychologie de spéculateurs à la hausse.

a) Les cours extérieurs s'imposent aux exportateurs ainsi qu'il a été établi dans le chapitre précédent. Les cours enregistrés en début de campagne sont influencés par les niveaux atteints au cours de la campagne précédente, et par les tendances que les prix ont manifestées. Le dernier cours de Londres enregistré immédiatement avant l'ouverture de la nouvelle campagne est de nature à l'influencer. En fait, il semble que les exportateurs de Morombe prennent du recul par rapport aux indications du marché international et ne se conforment pas directement à ses indications.

Si la récolte a été importante et difficile à écouler cela retentit sur les cours de Londres qui marquent en cours d'année une tendance à la baisse. Les stocks restant en Angleterre pèsent sur les cours de la campagne suivante qu'ils dépriment. Les exportateurs se basant sur les indications fournies par les niveaux des prix calculent les marges des collecteurs, les taux des frets routiers, fluviaux et maritimes, et déterminent par soustraction le prix d'achat au producteur. Des réunions entre les principaux exportateurs aboutissent à un minimum d'entente en ces matières.

L'examen des niveaux atteints par les cours internationaux comparés aux comportements des acheteurs pakistanais, montrent que fréquemment ceux-ci débutent la campagne en achetant à un taux supérieur à celui que leur permettraient normalement les indications fournies par les prix FOB du moment. Cette pratique est un sujet d'étonnement et d'énervement dans les milieux d'affaires européens qui jugent que les « Indiens » veulent jouer alors qu'ils pourraient fort bien ne pas jouer. Partant du principe que les prix vont monter, les exportateurs s'efforcent d'acheter autant que possible sur la base des prix de l'année précédente, au lieu de tenir compte des cours de Londres. Ceci est caractéristique de la politique commerciale de Morombe; les entreprises homologues de Tuléar, pour d'autres raisons, tendent à respecter davantage les normes orthodoxes. Les commerçants exportateurs spéculent à la hausse, espérant toujours que des mouvements de prix vont se produire et valoriser leurs stocks.

b) Il y a là une divergence fondamentale entre les comportements européens et les comportements asiatiques qui, en fait, rendent difficile la coexistence des deux types d'entreprises sur la même place, dès que celles-ci apparaissent également puissantes. Les entreprises européennes ne pouvaient s'accommoder des entreprises indiennes que dans le cadre d'une économie de traite en les dominant.

Les divergences fondamentales apparaissent sur le plan de l'assomption des risques. Les Compagnies européennes achètent sur contrat, c'est-à-dire qu'elles se refusent à prendre le risque de se porter acquéreurs de produits aussi longtemps qu'elles ne sont pas assurées des possibilités d'écoulement. Le volume des achats dépend directement de l'importance de la demande extérieure. Sans entrer dans des développements qui intéressent les effets du système, il est certain que cette politique peut, en période d'incertitude ou en cas de baisse des cours mondiaux, occasionner de brusques contractions de la demande, contractions qui retentissent immédiatement sur les niveaux des revenus locaux et volumes de production. Les régions d'Afrique au sud du Sahara et d'Asie des moussons soumises à des régimes d'économie de traite accusent directement les fluctuations de la demande du marché mondial; les spéculations annuelles se ressentent directement des à-coups qui peuvent, en période moyenne, provoquer une désaffection à l'égard de certaines cultures pérennes et à la limite des réaffectations de terres.

Au contraire, les acheteurs pakistanais tendent, quel que soit le niveau des cours et quelles que soient les perspectives du marché à se porter acquéreur de la totalité des productions. Suivant les années et les possibilités financières ou matérielles des exportateurs les volumes de produits se répartissent différemment entre les firmes. Au moment de la campagne, les contrats passés par les commerçants couvrent tout juste le dixième des achats effectués. Le risque est d'autant plus grand qu'il n'est pas possible, en cas de mévente, de reporter les stocks sur l'année suivante; les acheteurs étrangers, en particulier ceux du Royaume-Uni, exigent impérativement la nouvelle récolte. Ce fait peut avoir de multiples conséquences qui seront envisagées dans une troisième partie. En général, les stocks non écoulés au cours de la campagne sont faibles. En 1958, il est resté en fin d'année commerciale 300 tonnes de pois dans les magasins du principal exportateur de Morombe, qu'il a écoulées au-dessous des prix de revient. En 1959, le

report de stocks a été faible, inexistant en 1960 où la totalité de la récolte a été vendue. Généralement, les exportateurs s'efforcent de liquider les tonnages invendus avant l'ouverture de la campagne suivante.

Cette attitude est favorable à l'économie traditionnelle et de nature à en soutenir la croissance ou en tout cas, à ne pas la décourager.

Le comportement des milieux d'affaire pakistanais s'explique par des motivations à la fois économiques et extra-économiques. Dans le cadre d'une culture musulmane les considérations de prestige jouent un grand rôle, d'autant plus qu'elles s'allient à un désir de puissance et à une attitude volontiers agonistique. Deux principaux exportateurs de Morombe s'efforcent de rester les premiers et sont apparemment anxieux de « faire » leur tonnage sans hésiter à prendre des risques immodérés. Le désir de surpasser un concurrent peut avoir pour effet d'entraîner des fluctuations de cours qui retentissent sur toute une campagne. Les collecteurs, au bas de l'édifice, sont obligés de suivre, d'autant plus que certains exportateurs installent directement des magasins d'achat sur les *baiboho* et dictent les prix, forçant l'ensemble des postes d'achat à des ajustements. La concurrence réelle du sommet est modérée à la base par les « coagulations » que les commerçants-collecteurs provoquent dans le marché de l'offre par le jeu des prêts usuraires et des promesses de livraison des produits.

c) Dans la mesure où les niveaux des revenus particuliers dépendent pour les cultivateurs du prix des pois du Cap, ces pratiques visent à introduire des éléments de stabilité qui, en périodes moyenne et longue, sont favorables, en ce sens qu'elles permettent d'atténuer et de régulariser l'incidence des cours mondiaux.

Pour la courte période 1957-1960, les indices des prix au producteur calculés sur l'année de base 1957 s'établissent comme il a été vu de la manière suivante :

Années.....	1957	1958	1959	1960
Indices.....	100	112	125	80

Ces chiffres méritent un rapide commentaire et mettent en lumière l'importance que revêtent dans leur détermination les facteurs psychologiques, en même temps que la distance que les exportateurs prennent par rapport aux indications du marché.

Au cours des trois premières années on enregistre une hausse constante suivie en 1960 d'une chute brutale. 1957 et 1958 ayant été du point de vue des exportateurs de bonnes années, ils ont été dans chaque cas incités à attaquer plus hardiment la campagne suivante. En 1959, la tendance est toujours à l'optimisme et les exportateurs établissent des prix supérieurs à ceux que les données du marché leur permettaient objectivement d'offrir. Il faut noter que les exportateurs n'ont pas hésité à jouer à la hausse, bien que de nombreux signes indiquaient une tendance au fléchissement; accumulation des stocks à Londres, tendance à la baisse en cours d'année. La campagne se solde par de mauvais résultats, la baisse des cours ne permet pas aux exportateurs de valoriser leurs stocks.

En 1960, les exportateurs sont encore sous l'effet de la récession bien qu'*a contrario* des années précédentes, la campagne se présente favorablement, les prix marquant une tendance à la hausse. Les exportateurs décident une fois de plus, mais en sens inverse, de ne pas tenir compte des cours et, désireux d'éponger leur perte ou de récupérer un manque à gagner, ils proposent des prix inférieurs à ceux qu'ils peuvent raisonnablement offrir. Il s'agit d'obtenir une compensation et d'équilibrer les deux campagnes. La limitation de la baisse est venue des réactions des producteurs et des interventions des collecteurs dont la marge s'est trouvée écrasée entre un plancher incompressible et un plafond très bas. L'intervention d'acheteurs de Tuléar a également contribué à stabiliser le marché et à contrecarrer la politique de prix des exportateurs de Morombe.

Il semble que dans l'hypothèse de cours internationaux qui demeurent stables en cours de campagne, les facteurs psychologiques jouent un très grand rôle, l'importance de ces réactions est vérifiée davantage lorsqu'il se produit des fluctuations des cours mondiaux pendant la durée de la campagne d'achat.

2. Réaction des exportateurs aux fluctuations des cours mondiaux se produisant en cours de campagne

Lorsque les cours mondiaux sont stables, les fluctuations enregistrées en cours de campagne sont faibles. En période normale, si les cours marquent une légère tendance à la baisse, il semble que la confiance se maintienne jusqu'à atteindre, si la baisse continue, un point de rupture. Il arrive un moment où l'un des exportateurs cesse d'acheter, ce qui par conta-

giosité immédiate entraîne très rapidement un certain affolement suivi d'une chute des prix payés au producteur.

La hausse par contre provoque une certaine fièvre et se répercute dans le sens d'une hausse des produits locaux. La concurrence joue d'une manière assez mécanique et est souvent le fait des exportateurs qui ne possèdent pas de postes d'achat fixes et achètent par l'intermédiaire des collecteurs, ce qui les incite à aller plus loin que leurs concurrents, en dépit des ententes relatives à l'établissement de prix plafonds et des fréquentes réunions d'exportateurs qui se produisent en période de campagne.

Sur un plan rationnel, les répercussions des fluctuations survenues à la Bourse de Londres de septembre à décembre sont étranges, d'autant plus que les exportateurs ne vendent qu'une petite partie de la production sur la base de ces cours et ignorent en fait quelle sera la tendance ultérieure et à quels prix ils pourront écouler les stocks qu'ils constituent. Cette pratique, qui s'explique par une concurrence sérieuse à l'intérieur de l'appareil et par des réactions psychologiques immédiates, surprend et irrite les exportateurs européens.

c) Les fluctuations des prix, indépendantes du niveau des cours mondiaux

Il est nécessaire d'étudier les fluctuations indépendantes des mouvements internationaux qui s'expliquent uniquement par les stratégies locales. Ces fluctuations sont dues à l'action des exportateurs de Morombe et à l'intervention d'acheteurs de Tuléar sur le marché du Mangoky.

1. Mouvements tenant à l'action des exportateurs locaux

Les fluctuations indépendantes des indications du marché extérieur et explicables par des causes endogènes sont le fait des exportateurs ou même des collecteurs. En règle générale, les cours d'une campagne débutent à un niveau normal par rapport aux campagnes précédentes, pour descendre ensuite et remonter en fin de récolte.

Les prix élevés offerts les premiers jours lorsque les productions non ensachées ne sont pas en état d'être livrées, ont pour effet d'amorcer le mécanisme incitant les producteurs à vendre rapidement. L'offre simultanée de biens manufacturés doit avoir pour effet d'accroître cette incitation. Sitôt que l'afflux commence à se produire, les cours marquent une ten-

dance à la baisse pour se stabiliser à un niveau inférieur aux cours de début. En fin de campagne les prix offerts remontent, mais la quasi-totalité de la récolte est alors achetée et cette augmentation n'a pas d'influence notable sur le niveau des revenus.

Il se produit en début de campagne une période d'intensification des transactions. Généralement la moitié de la récolte est commercialisée en une quinzaine de jours, alors que la campagne s'étend sur un mois et demi. Les prix au producteur offerts pendant cette période déterminent directement les niveaux de revenus. Tout calcul doit faire intervenir des pondérations afin de parvenir à établir une moyenne réelle.

En 1958, les prix au producteur ont fluctué autour de 22 500 francs la tonne pour atteindre 25 et 27 500 certains jours. En 1960, les réactions des producteurs ont fait fluctuer les prix entre 18 et 20 francs le kilogramme.

2. *Mouvements dus à l'intervention d'acheteurs de Tuléar*

L'intervention de Tuléar sur le marché de Morombe a une grande influence sur le niveau des prix payés au producteur en cours de campagne. La récolte de Tuléar a lieu un mois plus tôt et les exportateurs de Tuléar présentent une plus grosse capacité pour le traitement des produits. Cette capacité tient au fait qu'ils sont réputés « plus rapides » et surtout à ce qu'ils disposent de plus de main-d'œuvre pour le triage (phénomène urbain avec sous-emploi chronique qui offre une réserve disponible).

Tuléar achète par l'intermédiaire de collecteurs de la plaine de Befandriana ou par un gros collecteur d'Ankazoaba sur le moyen Mangoky qui, au moment de la campagne, se déplace dans le delta, achetant surtout sur la rive droite. L'intervention de Tuléar est un facteur de hausse. Contrairement aux exportateurs de Morombe, les exportateurs de Tuléar achètent sur contrat et ont de ce fait plus de raison de suivre les cours du marché de Londres. Se conformant aux données des cours, ils sont portés à les répercuter directement et, en cas de hausse, à acheter plus cher aux collecteurs, ce qui oblige les exportateurs de Morombe à aligner leurs prix sur ceux de leurs concurrents.

En 1960, sur une production commercialisée de 9 500 tonnes, 1 500 tonnes, soit 15,8 %, sont parties sur Tuléar. La stratégie des exportateurs de Morombe consiste à s'efforcer de limiter cette fraction. Le jeu de Tuléar en sens contraire consiste à avantager les collecteurs qui, souvent d'ailleurs, retiennent

seuls les bénéfiques de l'opération. En 1960, il semble qu'un certain nombre de collecteurs du Mangoky soient allés à Tuléar où ils obtiennent des avances et des marchandises à de meilleures conditions.

L'ensemble de ces éléments permet d'aborder l'étude de fonctionnement de l'économie de traite pakistanaise de brousse et de ses moyens d'action sur le milieu malgache.

CHAPITRE III

LE FONCTIONNEMENT DE L'ÉCONOMIE COMMERCIALE

Les stratégies de contrôle

Ces problèmes afférents aux modalités de formation des prix, aux influences des fluctuations étudiées dans le chapitre précédent, nous amènent aux stratégies de contrôle caractéristiques du fonctionnement de l'économie de traite asiatique. Il ne s'agit plus comme dans le cas précédent de comportements d'adaptation, mais de véritables politiques et stratégies qui permettent d'exercer une action directe sur le milieu. Ces actions, liées au contrôle des quantités de produits commercialisés, doivent être étudiées au niveau des exportateurs et au niveau des collecteurs de brousse. Un aperçu rapide de ce que représente une campagne de pois du Cap a été fourni à l'occasion de l'étude de l'implantation de l'appareil pakistanais. Il a donné une idée de l'importance relative des quantités commercialisées par les différentes firmes et des réseaux de collecteurs. Il s'agit ici de procéder à une analyse des formes de liaison et de relation, des moyens employés et du poids de l'appareil sur les communautés rurales de la basse vallée du Mangoky.

Pour les entreprises du sommet, qui s'efforcent d'accroître les profits en traitant le plus grand volume possible lors des campagnes de produits, les éléments limitatifs tiennent d'une part aux possibilités financières et d'autre part à l'importance des réseaux de collecteurs qui sont contrôlés d'une manière ou d'une autre. Il semble que cet élément soit aussi important que l'élément proprement financier. L'intervention des banques favorise une propension caractéristique des entreprises pakis-

tanaises qui les incite à traiter le plus grand volume d'affaires possible, quelquefois au mépris de leur dimension et de leur surface financière. Une certaine tolérance des milieux d'affaires de Madagascar permet ces pratiques. Comme il a été vu, les stratégies des firmes dominantes consistent à s'assurer pendant les campagnes du concours du plus grand nombre possible de commerçants collecteurs de brousse. Dans le même temps certaines entreprises dominantes établissent directement des postes de collecte réalisant des intégrations verticales.

Pour les commerçants de brousse, en dépit des profits médiocres réalisés sur l'achat des produits, l'intérêt consiste tout de même à commercialiser la plus grande production possible en incitant les cultivateurs à acquérir immédiatement les biens d'équipement et d'habillement dont ils ont besoin. Le plus souvent, la double opération d'achat suivie de vente est simultanée et se réduit en fait, du moins pour une partie de la production, à un troc. Les cultivateurs conservent toutefois quelques moyens de paiement, dont le montant et l'importance dépendent d'un ensemble de données variables. L'usure, facteur aggravant, apparaît souvent comme un élément de la stratégie, permettant de fixer une clientèle d'obligés et de s'assurer de leur production. Dans la réalité, l'usure permet des profits conséquents, mais cela ne doit pas faire méconnaître son aspect tactique. Les pratiques commerciales, les efforts déployés au niveau des commerçants collecteurs ont des répercussions directes sur l'économie de traite et les niveaux de vie.

Quoique obéissant à la même logique de l'économie de traite, les comportements des chefs de firmes et les petits ou moyens commerçants de brousse apparaissent très différents. Il y a lieu de les étudier en deux paragraphes distincts, le premier traitant des politiques commerciales au niveau des exportateurs, et le second des stratégies observables au niveau des commerçants-collecteurs de brousse. Cette étude permet enfin dans un troisième paragraphe constituant une sorte de raccourci de la deuxième partie, de décrire brièvement d'une manière complète, le fonctionnement de l'appareil commercial pakistanais.

I — LA POLITIQUE DES FIRMES D'IMPORT-EXPORT DE MOROMBE

Les politiques au niveau des exportateurs de Morombe sont déterminées par les conditions générales de l'activité économique. L'aspect formel des relations entre les entreprises du sommet et les commerces dépendants ou affiliés de brousse a été analysé au cours de l'étude de structure. Il importe dans les développements suivants de présenter les liaisons et relations existant à l'intérieur de l'appareil commercial, sous une autre perspective et d'en donner une image quelque peu systématisée. Dans cette optique, il est indispensable à nouveau de tenir compte de l'opposition constatée au sommet, entre les firmes « dominantes » dont les rapports avec les établissements affiliés sont caractérisés par la contrainte, et les firmes occidentalisées, plus libérales, qui en dépit de leur puissance n'écrasent pas les petites affaires de brousse et apparaissent davantage comme des entreprises « leaders ».

Du point de vue des exportateurs, la vie commerciale de la région du Mangoky analysée en terme de flux et de circuits, se caractérise par l'interaction de trois circuits de directions opposées. Un premier circuit qui aboutit au collectage et à l'exportation des produits primaires est doublé par celui des biens manufacturés d'importation. Le flux des biens réels déterminant une circulation monétaire sous forme fiduciaire pour toutes les transactions intervenant localement, sous forme scripturale dès que les règlements font intervenir des acheteurs ou vendeurs de l'extérieur (reste de Madagascar ou étranger). Ces circuits sont complémentaires et ne fonctionnent pas dans le temps d'une manière continue. Leur intensité croît et décroît périodiquement au cours de l'année. Ils suivent étroitement les calendriers agricoles et marquent le maximum d'accélération lors des périodes de récolte des principaux produits d'exportation, appelés dans la région « campagne ». Il y a quelques années les campagnes d'arachides menées dans la plaine de Befandriana revêtaient une grande importance. Actuellement toutes les activités sont reportées sur les pois

du Cap (1). Toute la vie commerciale de la région du bas Mangoky est basée sur la préparation et la réalisation de ces campagnes.

C'est à l'occasion des « campagnes » de produits, que les situations de domination et l'asymétrie des rapports entre les puissantes entreprises du sommet et les commerces petits et moyens situés aux niveaux inférieurs, se manifestent avec le plus d'évidence.

Les firmes « dominantes » tendent à traiter le plus gros volume de produits. Les stratégies visent donc par l'intermédiaire obligé des commerçants-collecteurs, à contrôler le plus grand nombre possible de producteurs. Les rapports médiats expliquent la domination rigide que cette catégorie de firme fait peser sur les commerces de brousse. Cette domination est toutefois tempérée par la réaction des dominés et par la politique opposée des entreprises occidentalisées qui tendent à introduire de nouveaux types de rapports ménageant davantage les intérêts particuliers. Ceci encourage des réactions et con-

(1) Travail dactylographié de J. -P. TROUCHAUD sur la *Commercialisation des cultures d'exportation et le rôle des Indiens*, inédit ORSTOM qui écrit au sujet des campagnes d'arachide : « La première campagne de l'année agricole est celle de l'arachide, elle débute fin avril, début mai et se prolonge pendant un mois et demi jusqu'à la mi-juin. Elle n'intéresse que les zones voisines du delta du Mangoky : plaine de Befandriana et plateaux de Manja. Autrefois elle déterminait un mouvement important de commerçants indiens qui venaient de Morombe ou de Tuléar pour s'établir temporairement en brousse à côté des collecteurs locaux, mais de nombreux abus de la part des commerçants indiens déterminèrent l'administration à réglementer les opérations de collectage. Depuis cinq ans (c'est-à-dire depuis 1956), l'achat des arachides aux producteurs se fait à date régulière, à des prix fixés, sur des marchés contrôlés dans les centres de brousse comme Befandriana, Antanimieva, Bekimpay, Basibasy et Ambiky. Les commerçants de l'extérieur rebutés par ce contrôle ne viennent plus faire la campagne; seuls y participent les commerçants locaux qui se déplacent de quelques kilomètres pour aller au village où se tient le marché. Ce dernier fonctionnant un jour par semaine pendant la durée de la campagne, draine à lui la cueillette de plusieurs villages voisins. L'animation y est grande, l'arachide est apportée sur des charrettes à bœufs, en vrac ou dans des sacs prêtés par l'Indien. Ce dernier installé avec sa bascule et son camion au centre de la place du village achète le produit au comptant. Les quantités de produits ainsi commercialisés peuvent dépasser 50 tonnes... La réglementation du collectage n'arrive que partiellement à ses fins. De l'aveu même d'informateurs indiens, il existe un marché parallèle de l'arachide où les prix sont plus bas. Ce marché est lié à l'usure... La production des plateaux de Manja est acheminée par la route jusqu'à Andranopasy, où des goélettes frêtées par les exportateurs la prennent en charge jusqu'à Morombe. La production de la plaine de Befandriana atteint Morombe par transport routier direct et une faible partie provenant du sud de la région est dirigée vers Tuléar. L'arachide, culture en déclin dans la zone du Mangoky, ne provoque plus la grande activité commerciale d'autrefois. La réglementation du collectage ne permet plus au réseau indien de faire montre de son efficacité. C'est la grande culture commerciale du bas Mangoky, le pois du Cap, qui reste l'exemple typique de la traite indienne. »

tribuée à donner aux chefs des entreprises vieille manière une certaine mauvaise conscience, ou le sentiment que leur politique peut ne pas être la plus efficace. La forte pression démographique qu'enregistre le milieu pakistanais est un puissant facteur de modification des conditions générales qui pousse à une multiplication des petites entreprises leur faisant perdre de ce fait leur situation de monopole. Il en résulte à la base une concurrence très forte, qui, tout en aggravant la position des entreprises marginales, favorise l'apparition de nouveaux établissements (1). Depuis 1959, quelques collecteurs commencent à faire des achats pour leur compte propre et revendent les produits bruts ou conditionnés aux exportateurs « libéraux ». Certains commerçants bien établis ne possédant pas de licence d'exportation expédient directement par l'intermédiaire des exportateurs agréés agissant comme courtiers. Ces faits nouveaux marquent une nouvelle direction d'évolution, et dans le même temps font apparaître une nette volonté d'autonomie susceptible, dans un avenir proche, de mettre en question les structures à base de contrainte qui caractérisent une grande partie de l'appareil pakistanais.

L'élément financier reste l'élément déterminant. Au niveau étudié, l'essentiel consiste pour les exportateurs à disposer d'une quantité de fonds suffisante qui leur permette de se porter acquéreurs de la plus grande quantité de produits possible, et en deuxième lieu à se constituer, par le jeu des avances réparties entre les collecteurs, une assiette de collecte suffisamment vaste pour leur permettre de drainer les productions de plusieurs terroirs. Dans tous les cas, les firmes pakistanaises, passent des contrats avec les collecteurs aux termes desquels ces derniers s'engagent, en fonction des

(1) Le nombre de Pakistanais augmente très rapidement. En 1959 des chiffres de source administrative (district et cantons) donnaient pour le district de Morombe et le gouvernement de Befandriana un total de 341 Pakistanais. Ce chiffre ne correspond pas à la réalité, car de nombreux Pakistanais naturalisés français étaient recensés avec cette dernière catégorie qui à la même date comprenait 98 personnes, dont au moins un tiers de Français d'origine pakistanaise. Pour le district de Morombe : 181, pour environ 5 000 Malgaches ; Antongo : 61 pour 690 Malgaches ; Befandriana : 32 pour un millier de Malgaches. Bekimpay : 20 ; Antanimieva : 17 (ces trois centres importants se trouvent dans la plaine de Befandriana, les commerçants dont l'activité était orientée vers les arachides se tournent actuellement vers les pois du Cap et tentent des spéculations limitées sur le manioc) Ambahikily : 8 ; Tsianihy, village voisin d'Ambahikily : 7 ; Adabomalinika : 5 ; Bemoka : 3 ; Nosy Ambositra : 3 ; Andavadoaka : 2 ; Mangolovolo : 1. Sur la rive droite, la ville de Manja comptait 96 Pakistanais pour une population de 2 000 Malgaches. Le rapport administratif de 1961 fait mention de l'installation dans le district de Morombe de 40 Pakistanais venus de Morondava et de Tuléar.

avances consenties, à livrer une certaine quantité de produits qu'ils doivent acheter à un taux souvent déterminé à l'avance. Les contrats ne sont toutefois qu'indicatifs et sujets à de fréquentes révisions. Certains exportateurs, en fin de campagne, ou dans le cours des mois suivants, peuvent les réajuster. Il s'est produit (bien que rarement) qu'au cours d'une année favorable, des chefs de firmes aient versé à des collecteurs une petite somme à titre de gratification.

Compte tenu de cet arrière-plan, il convient d'étudier successivement les stratégies des deux catégories de firmes du sommet, d'une part des entreprises « dominantes » typiquement pakistanaïses qui combinent des activités relevant de secteurs et de niveaux différents, d'autre part les stratégies déployées par les firmes leaders se voulant plus rationnelles qui concentrent leurs intérêts sur le commerce d'exportation.

a) Les entreprises « dominantes »

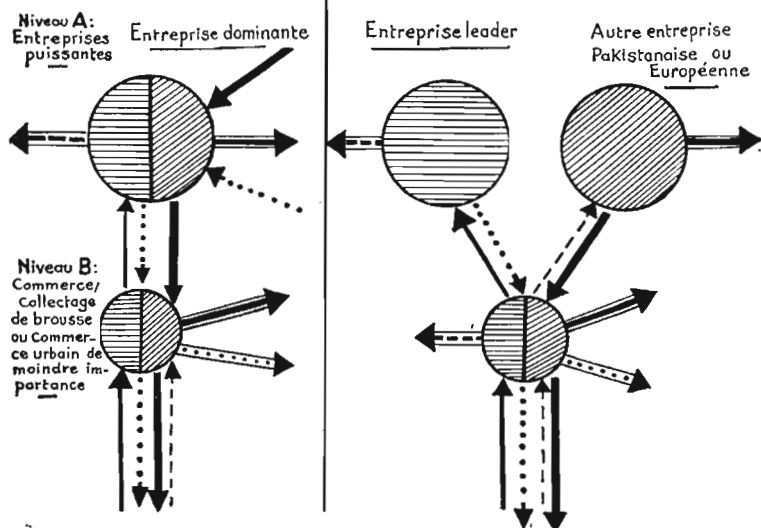
Le schéma de fonctionnement des entreprises caractérisées précédemment comme « intégrées et composites » montre que le grand avantage de ce type de structure tient à ce que les mêmes intérêts contrôlent simultanément la chaîne de production des biens primaires d'exportation et la chaîne de distribution des biens de consommation et d'équipement. Les commerçants, en échange de la production commercialisée des cultivateurs, fournissent à ces derniers les fonds qui leur permettront d'acquérir les biens indispensables figurant dans les patterns de consommation locaux, bien que n'étant pas produits localement. Le fonctionnement se ressent d'ailleurs dans le cas des entreprises intégrées, des différents étages et se différencie à chaque niveau. Au sommet, les profits des entreprises dominantes proviennent des bénéfices réalisés à la fois sur l'exportation des productions locales et sur la vente des biens manufacturés d'importation. Dans quelques cas, les profits illicites de l'usure, réalisés au niveau des établissements dépendants, viennent s'ajouter aux profits commerciaux.




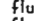

Ce système annonce le mécanisme fondamental qui se retrouve dans l'étude des stratégies des commerçants-prêteurs de brousse. Au niveau considéré, la domination n'est envisagée qu'à l'intérieur de l'appareil commercial, mais il reste entendu que ce schéma peut se répéter autant de fois qu'il y a d'étages et se rencontrer aussi bien dans les rapports entreprise dominante-établissement dominé, que dans les rapports entre collecteurs-




LES TYPES DE LIAISON ENTRE LES ENTREPRISES
DOMINANTES OU LEADERS ET LES PETITES
OU MOYENNES ENTREPRISES DOMINÉES OU SATELLITES

Modèle 1: schéma de domination

Modèle 2: schéma de liaison et d'articulation



-  Biens manufacturés
-  Produits primaires
-  flux produits primaires
-  flux produits manufacturés
-  flux moyens de paiement
-  flux moyens de paiement en échange biens manufacturés

-  Profits résultant produits primaires
-  Profits résultant vente biens manufacturés
-  Intérêt (à taux élevés) des prêts monétaires consentis aux agriculteurs

sous-collecteurs-démarcheurs. L'entreprise dominante consent des avances et approvisionne les établissements dépendants et les entreprises affiliées ou satellites en biens manufacturés que ces derniers lui remboursent en produits primaires au moment des campagnes. L'activité des commerçants s'exerce davantage dans le domaine de la vente des biens d'importation. L'enjeu consiste pour les acheteurs « mandataires », mal

rémunérés sur les produits locaux, de parvenir, par n'importe quel moyen à détourner à leur profit une part importante du pouvoir d'achat que l'économie de traite crée dans les brousses au moment des « campagnes ». Pour ce faire, les commerçants étroitement dépendants, s'efforcent dans le même temps de vendre le maximum de biens manufacturés et de faire rentrer les prêts et forts intérêts afférents qui ont été consentis au cours de l'année agricole en promesse des livraisons de récolte. Ces activités extra-commerciales seront étudiées avec plus de détail dans le paragraphe suivant. L'emprise est d'autant plus lourde que les commerces dépendants sont peu munis de fonds propres leur servant de fonds de roulement et dans le même temps de masse de garantie.

En dehors des cas où des liens familiaux ou d'alliance dissimulent l'entreprise dominante, les collecteurs dépendants, bien que très « fidèles », ont tendance à s'affranchir d'un système qui, le plus souvent, de par sa logique, les maintient dans une situation marginale. Cette domination, au fur et à mesure qu'elle se fait plus sévère, réduit les marges bénéficiaires des intermédiaires successifs et a pour résultat d'accroître d'une manière inversement proportionnelle l'âpreté des dominés. Vue du sommet, la domination croissante vise à déterminer les stratégies des intermédiaires et à les obliger à tisser des réseaux de dépendance rigide qui leur permettent d'obtenir les productions.

b) La politique des firmes « leaders »

La politique des firmes « leaders », qui, recherchant une économie de moyens et une plus grande efficacité, tendent à se rationaliser sur le modèle des entreprises occidentales, en particulier britanniques, s'oppose entièrement aux pratiques et stratégies des firmes restées plus conservatrices.

Les relations avec les collecteurs intermédiaires, sont très différentes. Ceux-ci ne sont pas « tenus » et contrôlés de la même manière étroite, et ont toute latitude pour approvisionner leur stock, de s'adresser à d'autres entreprises pakistanaises ou européennes. En principe la firme leader n'intervient pas dans ce secteur d'activité. En fait, à la demande des petites entreprises sans grande surface, elle intervient souvent pour avaliser les traites souscrites par les petits commerçants qui se trouvent dans sa mouvance.

Les collecteurs-commerçants, qui donnent leur préférence

aux entreprises libérales, ont généralement une position plus assurée, disposant fréquemment de fonds propres déposés dans une banque. Généralement, ils s'approvisionnent auprès des compagnies européennes marseillaise et lyonnaise, qui sont d'autant plus disposées à leur consentir des crédits et des mises de marchandises en dépôt que d'autres entreprises plus puissantes en arrière-plan, se portent fort pour eux et consentent à donner leur garantie.

L'influence des firmes leaders tient seulement au fait qu'elles fournissent au moment des campagnes la trésorerie nécessaire. Leur influence peut être mesurée directement par l'importance des fonds dont elles sont susceptibles de disposer, ce qui explique que pour ce type d'entreprises, les problèmes financiers sont les plus préoccupants. Parmi les entreprises occidentalisées du sommet, l'une d'elles est réputée très libérale dans les relations qu'elle entretient avec les collecteurs commerçants. Cette position, en dehors des déboires que cela peut lui valoir, accroît notablement son prestige. Dans le cas de campagne défavorable, cette firme accepte le report des avances consenties sur la campagne suivante. Dans ce cas particulier, les motivations profondes ne se laissent pas réduire à l'économique qui n'est pas, du point de vue d'un chef d'entreprise intelligent et ouvert mais ambitieux, l'essentiel. Ces largesses volontaires, prennent l'allure d'un déficit dès lors qu'elles sont comparées aux calculs sans ampleur, des autres commerçants asiatiques âpres au gain, souvent cupides. En renforçant un statut déjà incontesté, ces attitudes, au delà de la puissance, procurent de profondes satisfactions à leur auteur et dans le même temps mettent mal à l'aise les chefs d'entreprise fidèles aux vieilles méthodes.

Les relations de ce type ne permettent pas de maintenir l'étroite intégration qui résulte de la stratégie menée par certaines entreprises à l'égard de leurs collecteurs démunie de fonds propres. D'une année à l'autre, les réseaux de collecteurs se modifient. En 1960, comme nous l'avons signalé, un certain nombre de petits commerçants travaillant à la suite des firmes libérales de Morombe ont fait défection et ont été attirés par les facilités consenties par les exportateurs de Tuléar. Il ne peut être question ici d'aborder une étude des attitudes des commerçants de brousse. Il semble que beaucoup parmi eux cherchent avant tout la sécurité et préfèrent exercer leur activité dans l'ombre d'une entreprise puissante et tutélaire qui joue le rôle d'un écran protecteur. La plupart des commerçants

attirent l'attention sur les dangers qu'implique l'autonomie de gestion et surtout de décision, avec les risques de faillite afférents aux erreurs. Les mêmes commerçants considèrent comme moins probable l'éventualité de faillites en chaîne induites par le dépôt de bilan de la firme dominante. Ces craintes mal définies jointes au besoin de sécurité qu'offre la dépendance expliquent pour une grande part le maintien et la grande stabilité des réseaux de collecteurs de brousse. L'étroitesse de leur horizon économique interdit à de nombreux commerçants de faire le saut et d'accepter d'assumer des risques nouveaux. La recherche de l'autonomie de l'entreprise isolée de brousse implique une modification profonde de ces mentalités.

II — L'EMPRISE DES COMMERÇANTS-COLLECTEURS DE BROUSSE

Cette emprise résulte de la mise en œuvre de stratégies qui, dans une grande mesure, sont des stratégies d'adaptation, déterminées par la politique des entreprises du sommet qui dominant l'économie de la région. Ces stratégies ne peuvent se comprendre entièrement que par référence au contexte dans lequel elles s'exercent. Elles s'accompagnent de pratiques qui, actuellement rendent compte dans une large mesure de la stagnation des communautés traditionnelles. Les commerçants de brousse sont sans influence sur la formation des prix. Situés au bas de l'édifice ou à l'étage moyen, ils sont obligés de s'adapter aux prix fixés par les exportateurs. Ne pouvant agir sur les prix, ils essaient de jouer sur les quantités et sur la vente des biens manufacturés. Dans tous les cas, les profits sont fonction des quantités achetées et vendues beaucoup plus qu'ils ne sont fonction de l'importance de l'écart entre les prix d'achat et les prix de vente. Les commerçants-collecteurs sont dans l'ensemble davantage intéressés par les perspectives que peuvent leur offrir la vente des produits manufacturés. La limite provient du fait que les postes d'achat direct, que les exportateurs du sommet installent sur les *baiboho* au moment des campagnes de produits, sont également des postes de vente témoins pour les différentes catégories de biens et d'articles proposés aux cultivateurs, et obligent l'ensemble des vendeurs pakistanaïsi à des ajustements. Dans ces conditions la stratégie va consister à contrôler le plus grand nombre possible de producteurs ; les avances, prêts de soudure ou de campagne apparaissent comme l'un des moyens les plus efficaces de fixation

de clientèle. L'usure, outre les bénéfiques sans risques majeurs qu'elle procure, est une des pièces essentielles des stratégies de contrôle déployées en brousse, elle s'exerce quelle que soit la situation financière des entreprises moyennes et petites, autonomes ou dépendantes. Les petits commerçants-collecteurs marginaux ont tendance à recourir aux manœuvres dolosives ou frauduleuses que l'on impute à tort à l'ensemble de l'appareil asiatique.

La domination exercée par les commerçants-collecteurs de brousse sur les masses rurales est explicable par des raisons purement économiques. Les facteurs psycho-sociologiques qui concourent à faire accepter cette situation sont en fait sans grande influence sur elle et sur sa réalité. Dans un ensemble voué à de fréquents blocages, où se manifestent à toute occasion des phénomènes de rareté, le commerçant-collecteur isolé dans son centre par la saison des pluies qui a rendu les pistes impraticables, joue un rôle essentiel dans l'équilibre de la communauté villageoise. Dans le même temps qu'il condamne cette économie à une certaine stagnation, il n'en rend pas moins d'incontestables services. Son rôle consiste à intervenir dès que se produisent une rupture, un arrêt ou un ralentissement dans les flux des produits, des biens manufacturés ou du numéraire. L'efficacité de son intervention est d'autant plus grande que le rapport population-ressources disponibles est plus précaire. Ce rapport se modifiant au cours de l'année en fonction de l'importance des récoltes, son intervention peut se produire à plusieurs reprises. En période de soudure, les cultivateurs sont amenés à avoir recours à des prêts de subsistance qu'ils remboursent à 100 % quelques mois plus tard au moment de la récolte des pois du Cap. A ces prêts et consentis au même taux, s'ajoutent des prêts de campagne permettant aux cultivateurs démunis de fonds d'entreprendre la mise en valeur des *baiboho* à pois du Cap, culture qui les endette tout en les faisant vivre. Ce système vient à l'issue de l'année opérer un transfert de disponibilités au profit des commerçants prêteurs. Du point de vue des cultivateurs, ce transfert provoque un effet de *feed back* qui, à l'issue de l'année agricole, détruit l'excédent disponible avec lequel ils auraient pu constituer une épargne. Fait plus grave, dans une perspective de développement, il détruit par la même occasion l'horizon économique des sujets.

En brousse, l'appareil constitué par les entreprises de moyenne et petite importance, animé par le sommet, a pour fonction, du point de vue des exportateurs, de s'assurer des quantités

de marchandises en drainant les récoltes d'un certain nombre de producteurs obligés, liés par contrat, c'est-à-dire par une dette. Le collecteur « remet les sacs » destinés à recevoir la récolte en même temps qu'il consent les prêts. Du point de vue des commerces de brousse, l'appareil, outre qu'il doit permettre de s'assurer la production du plus grand nombre de cultivateurs, est construit de manière à fonctionner à peu près complètement en circuit fermé avec le minimum de perte, c'est-à-dire, d'un autre point de vue, de diffusion. Ceci d'autant plus aisément que les mêmes intérêts, comme il a été vu, contrôlent les chaînes de commercialisation des productions et de distribution des biens de consommation, d'équipement et du crédit. Le commerçant-collecteur-prêteur est en même temps l'acheteur des produits. Il ne consent à livrer les biens indispensables que dans la mesure où le cultivateur accepte de s'engager auprès de lui. Les rapports sont caractérisés par l'asymétrie la plus complète. Des ententes entre commerçants peuvent entraîner des représailles sur le cultivateur indocile.

Avant de tenter de mesurer directement les effets de l'économie de traite par une étude de la répartition et de la formation du capital, il est intéressant de tenter une analyse des mécanismes essentiels qui expliquent à la fois les prélèvements et les phénomènes de « retour » par lesquels la plus grande partie du pouvoir d'achat des producteurs de produits primaires fait retour à l'appareil commercial pakistanais. L'analyse des traits caractéristiques de l'économie traditionnelle des *baiboho* ayant été faite dans la première partie, il est nécessaire d'aborder l'étude du système de domination étendu par les commerçants-collecteurs-prêteurs sur les communautés rurales. Les éléments obtenus par plusieurs enquêtes permettent d'établir les pourcentages des prélèvements opérés, ainsi que l'importance des « retours ». La mise en lumière des comportements et pratiques réels a été particulièrement difficile. Seuls de longs séjours dans plusieurs villages du Mangoky, l'établissement de liens personnels avec un grand nombre de Masikoro et d'immigrés ont permis de surmonter les défiances et les difficultés. Les enquêtes ont été menées suivant les méthodes de l'ethnologie. Les contacts prolongés, l'observation « participante », la répétition de questionnaires posés aux mêmes personnes à des époques différentes, ont permis de recueillir des données sûres ainsi que des séries de chiffres qui, bien que ne pouvant constituer des séries chronologiques, n'en fournissent pas moins des renseignements précieux.

La domination apparaît brutale, non nuancée ; en mesurer le poids conduit à procéder à une étude de l'endettement. En deuxième lieu, une approche de la structure des budgets permet de comprendre, en tenant compte du quasi monopole que détiennent les commerçants de brousse, de quelle manière la plus grande partie des ressources et des disponibilités fournies aux paysans par l'appareil acheteur de produits primaires, retourne au même appareil distributeur de biens manufacturés.

a) La mesure de la domination : les prélèvements opérés en remboursement des prêts consentis

Il s'agit de la domination portant sur les activités des paysans envisagés comme producteurs-bénéficiaires de prêts : prêts de subsistances ou de soudure, prêts de campagne.

Il a été possible, à l'occasion de plusieurs missions successives dans la région du bas Mangoky, d'effectuer diverses recherches, soit en procédant à partir de questionnaires extensifs dont certaines rubriques étaient relatives aux emprunts, soit en effectuant des enquêtes spéciales. Il est traité ici de l'impact et du poids de l'emprunt sur l'économie villageoise et des rapports chiffrés qui s'établissent entre le montant des emprunts et celui des revenus. Cette étude ne vise pas à évaluer exactement les ressources que la pratique des prêts à fort intérêt procure aux commerçants-prêteurs de brousse.

La plupart des matériaux élaborés proviennent d'études approfondies dans les villages d'Ambahikily et de Bekoropoka qui ont été étudiés d'une manière complète. L'emprunt existe également dans le centre-pilote de Tanandava et dans les autres régions du bas Mangoky, zones rizicoles d'Ankiliabo, de Nosy Ambositra, et de Mangolovolo ou régions de cultures sèches de la plaine de Befandriana. D'une manière générale, l'emprunt en argent, et quelquefois en nature sous forme de denrées, est remboursé en produits, principalement en pois du Cap, en arachides ou en riz lors de la récolte. Les prêts consentis en cours d'année sont remboursés au double, soit à 100 %. Compte tenu du fait que le remboursement s'effectue souvent seulement quelques mois après l'emprunt, il n'est pas rare que le taux d'intérêt strictement calculé s'élève à 300 ou 400 %.

En matière d'emprunts, il n'a jamais été constaté de taux

inférieurs à 100 %. Les sommes prêtées par les cultivateurs à d'autres cultivateurs sont peu élevées, équivalentes généralement à quelques centaines de francs et sont prêtées sans intérêt (1). Il est toutefois vraisemblable que quelques Masikoro, sous-intermédiaires de commerçants, consentent des prêts usuraires. Les prêts d'argent sont rares dans les villages. Un cas a été relevé en 1960 à Ambahikily et ne représentait que 500 francs, alors que le montant des prêts consentis par les commerçants pakistanaïses à trente-neuf exploitants atteignait à la même époque la somme de 130 600 francs.

Dans les rares cas où des prêts d'argent ont été relevés dans d'autres villages de la rive gauche ou dans la région de Mangolovo, il s'agissait d'emprunts de subsistance ou de petits emprunts exceptionnels d'un faible montant. Les sommes empruntées ne dépassaient pas un millier de francs. Lorsque des prêts plus importants ont lieu dans les villages, le remboursement s'effectue en bœufs, mais une bête adulte vient en remboursement d'un prêt dont le montant n'excède pas la valeur d'un jeune taurillon. Le principe des intérêts élevés est admis dans un milieu où les moyens de paiement sont rares et où l'argent est cher.

Les emprunts liés à la culture des pois du Cap sur les deux rives du Mangoky, à celle des arachides et quelquefois du manioc dans la plaine de Befandriana, sont garantis par le riz dans les régions rizicoles et sur la station de culture de coton de Tanandava. Alors que pour les métayers de la station, l'intérêt des dettes ne représentait que 4 % des revenus en 1958 et 1959, il a suffi d'une mauvaise année en 1960 pour modifier totalement cette situation et les obliger de nouveau à recourir à des emprunts de subsistance. La soudure a été réalisée en empruntant des mesures (*daba*) de paddy, remboursées en nature ou en valeur, au double à la récolte suivante. Cet exemple montre que le système, même apparemment en sommeil, est prêt à fonctionner de nouveau dès qu'un accident se produit. Les métayers de la station qui les années précédentes s'étaient trouvés à la tête de quelques excédents, ont dû recourir contre leur gré aux anciens expédients.

(1) Il arrive qu'au moment des campagnes de produit, des commerçants consentent à l'occasion d'une fête, ou sur la demande d'un client « fidèle » un petit prêt sans intérêt. Ces prêts ne portent que sur de faibles sommes et n'excèdent pas quelques centaines de francs au maximum. Ils ont un caractère exceptionnel. Le commerçant se rembourse dans les quelques jours qui suivent lors de la livraison de la récolte.

1. Les différentes catégories de prêts

Les prêts de soudure peuvent être contractés, les années difficiles dès mars-avril, afin de pallier une récolte déficitaire. Généralement, en année « normale », les prêts de subsistance se placent en juin-juillet. Les prêts de campagne sont consentis au moment de la plantation des pois du Cap en avril-mai et ensuite en juin-juillet, périodes correspondant aux sarclages pour lesquels de nombreux propriétaires de *baiboho* font appel à une main-d'œuvre salariée.

Les prêts de campagne, en grande partie absorbés par des salaires, sont effectués en numéraire, les prêts de subsistance en produits vivriers (maïs, riz, manioc) dont le prix de détail est doublé. Le remboursement s'effectue en pois du Cap en octobre, les intérêts sont toujours de 100 %.

Afin de se prémunir contre des risques de non livraison les commerçants ne consentent les prêts que dans la mesure où les cultivateurs ont effectivement planté leur *baiboho*. Les prêts s'analysent en prêts gagés sur la production à venir. En principe, aucun emprunt n'est consenti à un cultivateur ne pratiquant pas la culture des pois du Cap, les calculs de corrélation l'attestent montrant que les prêts sont liés à cette spéculation qui les garantit (1).

2. La mesure des prélèvements

Tous les collecteurs sans exception consentent dans la mesure de leurs moyens des avances aux producteurs. Cette pratique constitue l'une des pièces essentielles de la stratégie tendant à la formation d'une clientèle d'obligés afin de s'assurer de la livraison des produits. Outre cet aspect intéressant tous les étages de l'appareil commercial pakistanaï, l'octroi des prêts constitue pour un certain nombre de commerçants une source importante de profits. Les deux tiers ou les trois quarts des producteurs Masikoro du delta souscrivent à des prêts. Les prélèvements nets correspondant à l'intérêt des sommes prêtées s'établissent entre 2 500 et 3 000 francs pour l'ensemble des chefs de famille de la zone. Soit un montant supérieur à l'impôt

(1) Le coefficient de corrélation calculé pour la récolte 1960 et portant sur 35 exploitations d'Ambahikily donne : $r = 0,65$ avec comme limites de confiance $r' = 0,85$ et $r'' = 0,40$. Le fait que la corrélation certaine n'est pas rigide s'explique par les fluctuations difficilement prévisibles des rendements. Le diagramme par point accuse une forte dispersion, l'écart quadratique moyen « u », traduisant la dispersion des points autour de la droite régression, est de 2,66.

qui, contrairement à ce dernier, rentre quasi automatiquement puisque le producteur ne reçoit qu'un solde et qu'il se produit en quelque sorte un prélèvement à la source. Les moyennes des sommes versées au titre des intérêts sont pour les deux villages de la zone au cours de quelques années de :

	1957	1958	1959	1960
Ambahiliky	2 775	2 765	3 714	3 425
Bekoropoka.....	3 384	4 586	—	—

Ces pratiques, nous le verrons plus tard, sont surtout le fait des entreprises moyennes de brousse. Un grand nombre de collecteurs marginaux ne peuvent pas, par manque de disponibilités en cours d'année, notamment pendant la période mars-juin, pratiquer des prêts ou tout au moins en pratiquer d'aussi importants. Toutefois l'étendue des prêts consentis élargissant l'assiette de collecte, les exportateurs sont amenés à fournir aux collecteurs travaillant pour eux un minimum de trésorerie, dans le même temps qu'ils passent les contrats d'achat par lesquels les collecteurs s'engagent à leur assurer l'intégralité des produits collectés.

Les pourcentages que représentent dans les budgets moyens les emprunts augmentés des intérêts s'établissent de la manière suivante :

	1957	1958	1959	1960
Ambahiliky	18,8%	18,4%	12,8%	18,2%
Bekoropoka	23,2%	20,2%	—	— (1)

Le prélèvement net du commerçant-prêteur en remboursement des intérêts usuraire représente dans les mêmes cas :

	1957	1958	1959	1960
Ambahiliky	9,4%	9,2%	6,4%	9,1%
Bekoropoka.....	11,6%	10,1%	—	—

(1) % obtenus par des enquêtes exhaustives.

Le fléchissement de 1959 s'explique par un facteur accidentel (intervention d'un exportateur inquiet engageant l'intermédiaire à la modération). Sous cette réserve, il est possible de considérer que le prélèvement « sans cause » qu'opèrent les commerçants collecteurs de brousse ou, plus exactement, certains de ces derniers, est de l'ordre de 10% de l'ensemble du produit global des économies villageoises.

En 1959, la diminution des pourcentages s'explique par des facteurs extérieurs. A cette époque, les exportateurs de Morombe ont paru être très émus par les travaux de la Mission sociologique de l'ORSTOM et la présence de chercheurs souvent installés à demeure dans les villages. Incertains de l'évolution politique et de l'attitude des pouvoirs publics à l'égard des Pakistanais ou originaires du Pakistan, quelques représentants influents de la Congrégation « indienne » ont fait pression sur les commerçants de brousse afin que ceux-ci diminuent et même cessent de faire des prêts ; il n'a pas, semble-t-il, été question de diminuer le taux de l'intérêt. Ces consignes ont été largement suivies, au moins à Ambahikily, à Tsianihy et à Beadabo où les commerçants n'ont prêté qu'à des paysans « sûrs ». Il est remarquable que récemment au début de 1961, une enquête menée auprès de nombreux Masikoro a révélé que chacun d'eux était ignorant des prêts consentis aux voisins pensant qu'ils avaient bénéficié d'une faveur spéciale, alors que deux ans auparavant, chaque cultivateur connaissait exactement le montant des sommes empruntées sinon par tous, du moins par un grand nombre d'habitants du village.

Du point de vue des incidences de ces pratiques sur le milieu traditionnel, des études menées sur quatre années ont permis de chiffrer au niveau des comptabilités individuelles et des comptabilités globales des villages l'importance des prélèvements opérés par les commerçants de brousse. Ces chiffres établissent que les trois quarts des exploitations autochtones sont liées à l'emprunt. A l'échelon des villages, la distribution des emprunteurs, suivant l'importance des tranches empruntées, fait ressortir une forte inégalité dans le recours au crédit et dans le degré d'endettement. Parmi les cultivateurs ne recourant pas à l'emprunt, la plupart se trouvent ne pas pouvoir offrir les garanties suffisantes. A Ambahikily parmi les quarante cultivateurs interrogés en janvier 1961, huit ont prétendu ne pas avoir pu obtenir des prêts pour cette raison.

a) Il est intéressant de procéder à une analyse plus approfondie. Dans les villages Masikoro des deux rives du Mangoky,

le pourcentage que représente le poste emprunt dans les budgets d'affectation s'élève constamment depuis 1957. En 1960, l'importance du prélèvement s'explique par la chute des cours des pois du Cap, chute qui devait engendrer un fort mécontentement dans les campagnes du bas Mangoky.

Les prélèvements nettement plus élevés pour le village de Bekoropoka tendraient à faire supposer que la domination est d'autant plus forte que le village est plus isolé. Il semble que les fluctuations d'une année à l'autre tiennent au fait que les prêteurs qui disposent sensiblement de la même masse monétaire liquide en font bénéficier un plus ou moins grand nombre de cultivateurs. En 1958, 58,8 % des cultivateurs de Bekoropoka ont eu recours à l'emprunt contre seulement 39,4 % l'année précédente. De la même manière pour Ambahikily, le montant global des prêts s'est maintenu sensiblement constant au cours des dernières années.

Pour les différentes années, considérées séparément, la corrélation entre l'existence des prêts et la réalisation de cultures de pois du Cap paraît évidente. A Ambahikily, en 1957 et 1958, sur un total de cinquante-six exploitations, trente-cinq apparaissent liées à l'emprunt et vingt-et-une indépendantes. Un examen plus minutieux faisait ressortir que, sur les vingt et une exploitations, six n'avaient pas effectué de récoltes et trois avaient des récoltes insuffisantes de l'ordre de 1 ou 2 quintaux. S'il n'est pas tenu compte de ces exploitations, il ressort que seulement douze ont été en fait autonomes, soit en pourcentage 25,5 % contre 74,5 % liées directement à l'emprunt. Le pourcentage des exploitations indépendantes est même encore plus faible. En 1961, des informateurs appartenant à un même clan (*hirijy*) se sont déplacés pour faire part des hésitations ressenties et des distorsions qu'ils avaient volontairement introduites par défiance lors des premières enquêtes de 1958-1959. Il n'a pas été jugé nécessaire de modifier les calculs, car la période étudiée qui s'étend sur quatre ans est suffisamment longue pour que d'autres distorsions soient possibles du fait de la confusion ou de l'oubli. Lors d'un des derniers passages dans le village d'Ambahikily, au cours d'une discussion générale, trois cultivateurs sur les quarante et un présents, ont déclaré ne pas avoir bénéficié d'emprunts. Parmi eux, un seul n'a effectivement jamais sollicité de prêts; quant aux deux autres, leurs demandes avaient été repoussées par les commerçants auxquels ils s'étaient adressés.

b) Un tableau établi en pourcentages pour Ambahikily, permet sur une période de quatre ans, de mettre en évidence les inégalités que représente le recours à l'emprunt dans le village. L'intervalle de classe correspondant à 4 000 francs a été scindé pour tenir compte des prêts de petite importance dont la fréquence de 1957 à 1960 augmente d'une manière considérable. Une catégorie hors classification correspond à l'absence de recours à l'emprunt.

En face des différentes tranches d'emprunt classées par ordre croissant, figurent sur la même ligne pour chaque année, le pourcentage d'exploitants y recourant par rapport à la population entière du village et le pourcentage que représentent les sommes empruntées par rapport au moment global des prêts consentis.

Village d'Ambahikily tranches emprunts	1957 %		1958 %		1959 %		1960 %	
	Exploi- tant	Sommes em- pruntées	Exploi- tant	Sommes em- pruntées	Exploi- tant	Sommes em- pruntées	Exploi- tant	Sommes em- pruntées
Pas d'emprunt....	29	0	26,5	0	20	0	16	0
1 à 2 000.....	19,2	4,9	16,2	4	28,5	7,6	52,2	19,2
2 001 à 4 000.....	12,7	9,8	21,4	15,1	31,4	24,8	11,3	12,5
4 001 à 8 000.....	19,2	29,5	21,4	30,2	2,8	4,5	6,8	15
8 001 à 12 000.....	14,9	38	10,7	25,2	5,6	15,2	11,3	43,7
12 001 à 16 000....	2,6	7,6	4	14,1	8,6	31,5	2,2	12,4
16 001 à 20 000....	2,6	9,8	—	—	—	—	—	—
20 001 à 24 000....	—	—	2	11	2,8	16,6	—	—

L'examen des différents pourcentages donne l'impression d'une masse désordonnée. Si le nombre de cultivateurs n'empruntant pas diminue régulièrement, corrélativement la proportion des paysans ayant recours à de petits emprunts augmente à peu près régulièrement, à l'exception d'une coupure en 1958. En 1960, 52,2% des Masikoro d'Ambahikily empruntent de petites sommes variant entre 500 et 2 000 francs.

Il est difficile et hasardeux de proposer des interprétations. S'il existe une corrélation entre le fait d'obtenir des productions importantes en métayage et celui d'emprunter de fortes sommes, souvent supérieures à 12 000 francs, les corrélations ne sont pas significatives aux autres niveaux. L'examen des pourcentages figurant dans les différentes lignes, donne à penser que de nombreuses variables interviennent pour expliquer les disparités.

Un diagramme de Lorentz fait ressortir avec plus de netteté les inégalités du recours à l'emprunt. La courbe correspondant à 1960 apparaît plus creusée que la courbe figurative de l'année 1957. En quatre ans, l'inégalité du recours à l'emprunt en ce qui concerne les montants s'accroît. Le creusement apparaît d'ailleurs remarquablement régulier, mais une comparaison par exploitation montre que d'une année à l'autre, les cultivateurs n'empruntent pas les mêmes sommes. Ces courbes peuvent être comparées aux autres courbes de Lorentz qui dans la première partie mettent en lumière les inégalités constatées dans la distribution des revenus provenant des pois du Cap.

3. Les inégalités à l'intérieur de l'appareil de collecte

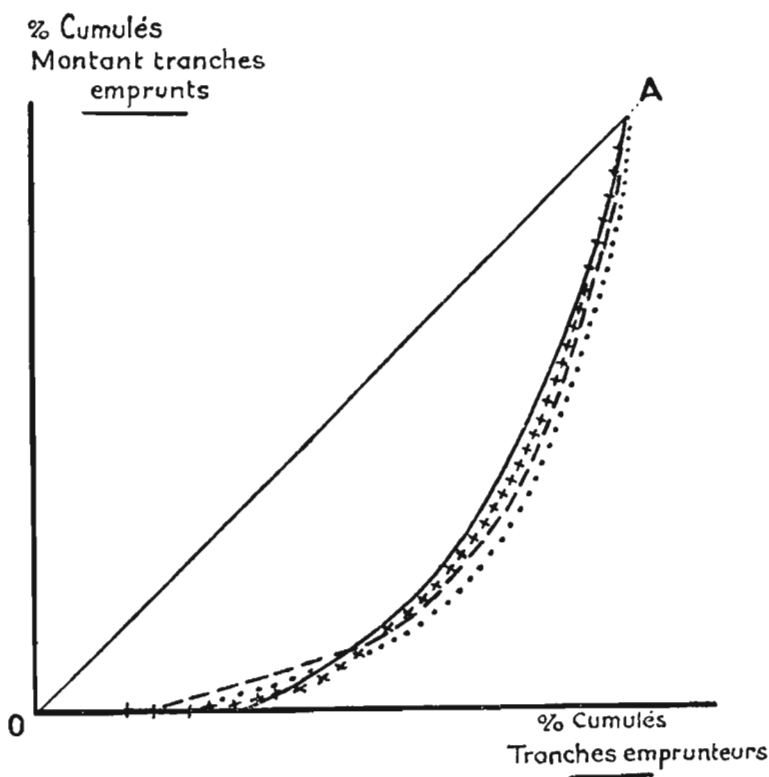
Les inégalités décelées dans les positions occupées par les différents commerçants de brousse peuvent être mises en lumière de différentes manières.

Du point de vue de l'importance des emprunts consentis et de l'influence des différents commerçants, il a été possible pour Ambahikily d'établir d'une manière précise les réseaux de dépendance qui relient les différents producteurs aux commerçants-prêteurs. Ces réseaux montrent que dans la grande majorité des cas, les paysans ne s'engagent qu'auprès d'un seul commerçant (ce dernier ne consentirait pas des prêts à un paysan engagé ailleurs). D'une année à l'autre, il est possible de noter une certaine « fidélité » des « obligés » et une stabilité des réseaux. Les pourcentages calculés sur deux années indiquant l'importance relative des réseaux et des sommes prêtées s'établissent comme suit :

Prêteurs	Résidence des prêteurs	1959		1960	
		Nombre d'obligés %	% prêts consentis	Nombre d'obligés %	% prêts consentis
A.	Ambahikily	75	81	75,2	84
B.	Ambahikily	15	5	14,6	4,2
C.	Tsianihy	6,9	13	4,9	10,7
D.	Befandriana	3,5	2,2	2,5	0,7
E.	Belitsake	0	0	2,5	0,3

VILLAGE D'AMBAHIKILY

Emprunts correspondants aux campagnes 1957-1958-1959-1960
 Courbe de Lorentz



Emprunts 1957	—————
1958	+ + + + +
1959	- - - - -
1960

Ce tableau montre que les habitants d'un même village peuvent avoir recours à des commerçants demeurant dans d'autres villages, mais les choix ne se font pas au hasard. Les paysans s'adressant à un commerçant de Tsianihy, village voisin, possèdent des champs de culture à proximité de ce centre. Il semble que fréquemment, les prêts suivent le *baiboho*. Ce fait s'explique pour des raisons de commodités : au moment de la récolte, le commerçant le plus proche fournit les sacs et souvent la charrette qui sert à transporter la production. Il s'ensuit que de nombreux Masikoro des deux rives du Mangoky se trouvent emprunter directement à des commerçants résidant normalement en cours d'année à Morombe, à Manja, dans la plaine de Befandriana ou à Ankiliabo, mais qui, au moment des campagnes, installent temporairement des postes de collectage à proximité de leurs champs de culture. C'est ainsi que le commerçant de Befandriana figurant sur le tableau s'établit au moment des récoltes sur l'un des *baiboho* d'Ambahikily.

Les cultivateurs, comme il a été signalé, ne dépendent pour leurs prêts que d'un seul commerçant, ce qui pour ce dernier constitue une garantie. Il existe pourtant quelques exceptions à ce principe et des cultivateurs possédant plusieurs champs de culture situés dans différents territoires villageois peuvent emprunter à deux ou plusieurs commerçants qui chacun se garantissent sur les récoltes des champs les plus proches.

Le tableau indique que A et C consentent des prêts importants alors que B, de par sa position économique et des disponibilités réduites, n'est à même que d'accorder des prêts plus faibles. Pratiquement, il a comme clientèle les petits producteurs qui n'intéressent pas A, principal collecteur de la région. La position de A s'explique en partie par le fait qu'il dépend d'un exportateur puissant et possède par ailleurs des fonds propres. A l'exception d'un prêteur malgache occasionnel E, les quatre commerçants sont pakistanais.

Les pourcentages présentés font apparaître l'inégalité des situations des différents commerçants de brousse, et l'étendue de leurs influences. Ils expriment en outre la grande hétérogénéité de l'appareil de collecte et la distance de plus en plus grande qui sépare les commerçants aisés de brousse ou de centre des petits « *karany* » dont la situation marginale explique sans la justifier, l'âpreté. A l'intérieur d'une telle structure, il est difficile que les comportements et les pratiques soient différents de ce qu'ils sont. Au fur et à mesure que la situation des commerçants est plus précaire, ils ont recours à l'ensemble

des manœuvres aggravantes souvent signalées : mesures discriminatoires, manipulation des balances, erreurs à biais systématiques. Ces pratiques réelles sinon généralisées ne doivent pas faire commettre des erreurs d'optique. Elles ne se rencontrent pas à tous les étages ; au-dessus d'un certain seuil, elles deviennent inutiles et les inconvénients qu'elles représentent excèdent les profits différentiels minimes qu'elles sont susceptibles de procurer. D'un autre point de vue, ces pratiques sont un indice de la concurrence régnant à l'intérieur de l'appareil pakistanais, particulièrement à la base, et des difficultés très graves qui sont le lot des petits collecteurs de brousse, difficultés qui, du fait de leur nombre, ne pourront à l'avenir que s'aggraver.

b) L'économie quasi fermée : les « retours »

Ce n'est qu'en période de récolte que les producteurs traditionnels se trouvent disposer de moyens de paiements. L'injection en abondance de numéraire provoque des effets inflationnistes qui entraînent une sorte d'accélération des rythmes de consommation.

Pour les commerçants-collecteurs de brousse, les possibilités de vente de biens manufacturés peuvent, compte tenu des marges bénéficiaires, laisser espérer des profits supérieurs à ceux que procure la collecte des pois du Cap.

Au niveau des commerces de brousse, la préparation des campagnes s'entend également d'un réapprovisionnement des stocks. Il se manifeste, de haut en bas, une certaine fièvre et les prix des produits manufacturés se gonflent tout au long de la descente vers les consommateurs. Au sommet, la marge des entreprises importatrices s'établit autour de 10 à 12 %, les demi-grossistes retiennent une marge variant de 10 à 15 %. Quant aux détaillants de brousse, il semble que le pourcentage se situe entre 20 et 30 % quelquefois plus, suivant les circonstances. Le produit parvenant au consommateur est augmenté de 40 à 60 %. Les règlements des marchandises distribuées par les commerçants-grossistes s'effectuent en numéraire, les collecteurs-commerçants établissent des traites remboursables à trente ou soixante jours. Les paiements en produits de collecte ne s'effectuent qu'à l'intérieur des appareils intégrés. Dans ce cas, il n'est pas rare que l'entreprise dominante dépose en compte des marchandises dans les boutiques de collecteurs ; ces marchandises en dépôt sont, dans ces cas-là, remboursées en produits.

Les collecteurs-détaillants s'efforcent de ramener à eux la plus grande partie des fonds qu'ils fournissent aux producteurs en paiement des productions. Dans les cas extrêmes des manœuvres discriminatoires, intervenant fréquemment en fin de campagne, proposent au moment de la « liquidation » le paiement des pois à raison de 50 % en espèces et 50 % en marchandises (biens d'habillement et d'équipement).

1. Les emplois

Les revenus étant connus avec suffisamment de précision, il est possible à partir des emplois et de l'étude succincte de la structure des dépenses, d'avoir une idée de la masse de numéraire qui, provenant de l'appareil commercial pour le paiement des produits primaires, y retourne en échange des biens manufacturés distribués par le même appareil.

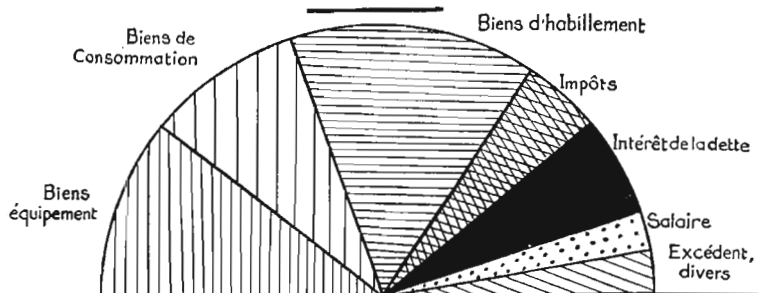
Les emplois sont calculés pour les deux villages de Bekoropoka et d'Ambahikily, le premier étant isolé et vivant en auto-suffisance, le second village plus important constituant un centre commercial. En 1958, la situation des deux villages apparaissait très différente, les emplois se répartissaient (en pourcentage) de la manière suivante :

	Biens d'équipement	Biens de consommation	Biens d'habillement	Impôts	Intérêt de la dette	Salaire	Excédent
Ambahikily. . .	22,3	18,5	29,4	9,8	8,7	4,9	7,6
Bekoropoka . .	18,9	1,3	18,7	13,9	10	0	26,9

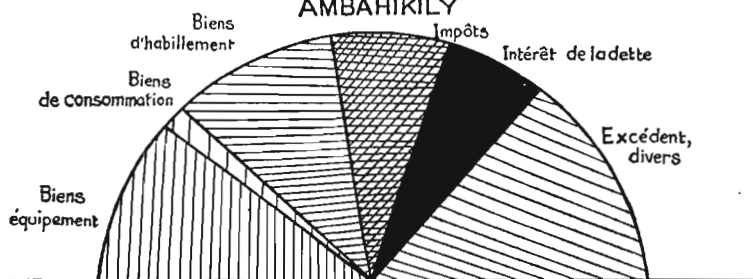
Ces pourcentages et l'importance des différents postes sont davantage visualisés dans les diagrammes semi-circulaires qui peuvent être comparés à celui de Tanandava, où les conditions économiques sont toutes différentes.

Sans s'attarder sur l'analyse des budgets qui permettraient de tirer des éléments intéressants, mais sans utilité directe pour la conduite de la présente étude, il faut toutefois donner un aperçu des emplois qui concernent d'une part l'exploitation, d'autre part le ménage. Les pourcentages dégagés, s'ils donnent une idée de la structure des emplois, ne doivent pas faire oublier l'importance de l'autoconsommation et en ce qui concerne la formation des capitaux, celle des constructions pour compte propre. Ces deux aspects complémentaires attestent de la désarticulation et de l'isolement du secteur agricole. Les

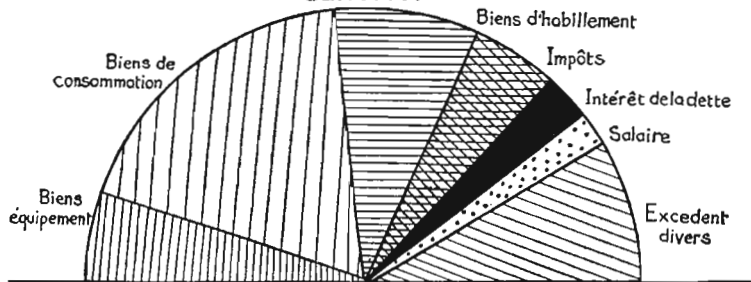
LES EMPLOIS



AMBAHIKILY



BEKOROPOKA



TANANDAVA

ANNEE 1958/
1959

consommations professionnelles, les achats de l'agriculture aux autres secteurs sont très faibles. Les cultivateurs du Mangoky tendent à l'autosuffisance sans toujours y parvenir, ce qui explique le déséquilibre et la dépendance de leur économie.

a) Les dépenses se rapportant à l'exploitation concernent essentiellement les salaires alloués et les parts des métayers, leur importance pour tous les villages du Mangoky est grande. L'étude effectuée, limitée au seul village d'Ambahikily a pu en donner une idée. Pour ce village ainsi que pour les villages de Tsianihy et de Beadabo, les données fournies par les propriétaires Masikoro concernant le salariat ont été fréquemment recoupées dans la plaine de Befandriana auprès des journaliers intéressés.

En dehors des salaires versés et des parts de métayers remises, les emplois en vue de la production apparaissent réduits, les achats de matériel agricole se ramènent à l'achat de couperets *fibera* et de bêches *antsoro*, seuls instruments aratoires exigés par les types d'agriculture pratiqués. La culture itinérante sur brûlis et la culture en poquets des *baiboho* ne semblent pas requérir d'autres moyens technologiques. L'agriculture sèche de la plaine de Befandriana et du plateau de Manja offrirait plus de possibilités d'équipement, incitant les paysans à utiliser des charrues attelées dont l'emploi se révèle sans utilité sur les terrains de décrue des rives du Mangoky. Les achats de semence tendent à régresser. Pour les pois du Cap, les semences (moins de 10 kilogrammes pour obtenir environ une tonne) sont de plus en plus empruntées au groupement de collectivité et rendues lors de la récolte contre une quantité légèrement plus élevée de pois tout venant. La question est différente pour l'arachide où, ainsi qu'il a été vu, il arrive que la seule fourniture de semence justifie le régime du métayage.

Les bâtiments d'exploitation se réduisent à des greniers ou à des parcs à bœufs et sont réalisés en construction pour compte propre. Le recours à des spécialistes charpentiers masikoro ou le plus souvent même à l'intérieur des terres, vezo, n'est requis que pour les habitations principales des villages.

b) En ce qui concerne les emplois des ménages, il ne peut être question ici que des biens fournis par le circuit commercial : biens de consommation (alimentation et habillement), biens d'équipement. L'importance de l'autoconsommation a été signalée dans la première partie, les achats se réduisent à des objets et denrées de première nécessité : tissus, couvertures, récipients émaillés, vêtements, riz, maïs, manioc, sel, sucre, pétrole... que l'on rencontre dans les boutiques de brousse.

Le poste habillement est relativement important, car dans ce domaine, les techniques traditionnelles ont peu à peu entièrement disparu. Les enquêtes ont été menées par questionnaires, il est certain que cette méthode, qui ne procède pas par des relevés réalisés de jour en jour à partir d'un échantillonnage probabiliste, peut encourir des critiques. Toutefois, compte tenu des conditions particulières du bas Mangoky, du degré de désarticulation de l'économie de subsistance, du peu de fréquence des transactions et du faible volume d'achat aux autres secteurs, l'emploi de questionnaires s'est avéré fournir des résultats relativement satisfaisants. Les données obtenues ont pu quelquefois être vérifiées par des inventaires complets qui ont paru recouper les affirmations des ménages. Il est vraisemblable qu'une telle méthode appliquée dans les régions voisines de Morondava ou de Tuléar risquerait du fait de l'ampleur du secteur monétaire, et de l'intensité des échanges, de ne pas donner de résultats valables.

Il faut noter parmi les biens d'équipement, l'achat de cruches de cuivre — *sajoa saba* — importées du Pakistan. Ces cruches dont l'achat représente respectivement pour Bekoropoka et pour Ambahikily 9,8 et 9,4 % des dépenses globales, jouent de la même manière que les marmites tripodes de fer — *valañe vy* — le rôle de monnaie dont elles présentent toutes les caractéristiques : réserves et étalons des valeurs, elles sont acceptées dans la communauté de paiement que constitue le milieu traditionnel. Dans les conjonctures difficiles, la vente d'une marmite ou d'une cruche, ou encore du fait de leur caractère libérateur le paiement direct effectué avec ces biens, peuvent éviter l'endettement. Il est notable que sur la station de Tanandava, l'achat de cruches de cuivre, ne représente pas 2 % des dépenses globales. La disparition de la « monnaie » traditionnelle s'explique à la fois par une plus grande aisance, par l'existence d'une certaine masse monétaire et par la pratique de prêts sans intérêt entre habitants à l'intérieur des villages de la station (1).

(1) G. Condominas fait remarquer que la marmite (et plus récemment à sa suite la cruche de cuivre d'importation) joue à Madagascar le même rôle de monnaie que dans l'archipel malais et le monde proto-indochinois du sud-est asiatique. A Madagascar et particulièrement dans les provinces, le vol d'une marmite constitue un délit très grave, il n'est pas rare que le voleur opérant la nuit, surpris en flagrant délit ou rejoint par ses poursuivants, soit sagayé. Le rôle de moyen de paiement est très net dans le domaine magique et religieux. La marmite et le bœuf constituent sur le Mangoky, les seuls instruments qui permettent de rémunérer les guérisseurs *ombiasy*. Les médecins traditionnels peuvent souvent se reconnaître lors d'une première visite au nombre de marmites qu'ils conservent chez eux, sur des étagères.

La rubrique « excédent » ne constitue pas une épargne virtuelle, mais comprend d'autres dépenses non repérées directement. Les véritables excédents sont la plupart du temps transformés en bœufs.

2. Les « retours »

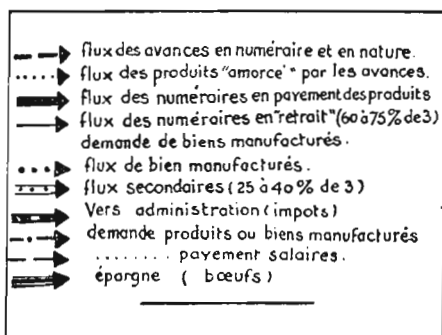
a) Les stocks des commerçants pakistanais correspondent exactement aux besoins des populations du bas Mangoky. Compte tenu de ce qu'une faible partie des biens de consommation, d'équipement ou d'habillement (sensiblement le dixième) est achetée à des marchands ambulants originaires des hauts plateaux qui viennent sur les *baiboho* au moment de la récolte, il apparaît que suivant les villages 47,5 à 65,5 % des revenus provenant de la vente des pois du Cap retourne à l'appareil pakistanais en paiement des denrées, objets et biens importés. Si l'on ajoute à ces pourcentages les intérêts des emprunts retenus lors du paiement des récoltes, les retours qui se produisent vers l'appareil pakistanais atteignent respectivement, pour Ambahikily et Bekoropoka, 74,2 % et 57,5 % des revenus. Cette différence s'explique de plusieurs façons et en particulier par l'isolement de Bekoropoka. Les pourcentages d'Ambahikily, correspondent davantage à la situation de la plupart des villages Masikoro des rives du Mangoky.

b) En fait, la part des revenus provenant de la vente des produits primaires qui échappe au commerce pakistanais ne doit pas excéder 25 %. Sur ce pourcentage, 10 % environ servent à acquitter les impôts et 5 % à payer les salaires à des journaliers Masikoro et Antandroy. La part (importante) qui passe dans l'achat de boissons alcooliques (non distribuées pour des raisons religieuses par les réseaux pakistanais) ou d'alcool de traite de fabrication locale, ne doit pas excéder 5 %. Enfin, il est possible que les derniers 10 % soient transformés en bœufs et diffusés de ce fait dans le secteur traditionnel. L'appareil pakistanais fonctionne, par conséquent, en circuit quasi fermé réabsorbant environ 75 % des moyens de paiement distribués et présente les caractéristiques d'une économie de factorerie coloniale de type XVIII^e siècle. Le schéma des rapports illustre ce jeu de va et vient. Le mécanisme est amorcé par un flux d'avance en numéraire ou en produits qui entraîne la livraison des produits primaires (2). En retour le producteur reçoit, après retenue des avances, du numéraire en paiement de ses produits (3) qui lui sert (4) à payer les biens manufacturés qui lui sont offerts (5). Pratiquement, les phases 2, 3, 4 et 5

L'ÉCONOMIE DE TYPE "FACTORERIE"
CIRCUIT QUASI FERMÉ

COMMERÇANTS COLLECTEURS
DES PRODUITS

PRODUCTEURS
CONSUMMATEURS



ont lieu simultanément. Une petite partie (6) sort de la sphère pakistanaise et est dirigée vers d'autres secteurs (administration, secteur traditionnel), épargnée, transformée en bœufs ou thésaurisée d'une autre manière.

3 — LE FONCTIONNEMENT DE L'ÉCONOMIE DE TRAITE

Les études précédentes permettent de dresser un schéma faisant ressortir le fonctionnement général du système commercial du bas Mangoky.

Ce schéma fait apparaître la circulation des différents flux (produits primaires, biens manufacturés et moyens de paiement) entre les différents pôles constitués par les producteurs traditionnels, les collecteurs, les entreprises d'import-export de Morombe et de l'extérieur et les organismes bancaires.

En ce qui concerne la circulation des produits primaires (commerce d'exportation), les banques, préalablement aux campagnes, consentent aux firmes pakistanaïses des avances qui constituent pour ces dernières un complément de trésorerie. Les firmes fractionnent ces avances entre les différents collecteurs leur permettant de payer les récoltes aux producteurs. Ces derniers, lors de la récolte, livrent leur production aux collecteurs et reçoivent en paiement une certaine masse monétaire. Les collecteurs, à leur tour, remboursent en produits les avances qu'ils ont reçues des exportateurs. Il y a, en quelque sorte, montée directe des produits primaires depuis le paysan jusqu'à l'exportateur qui, après conditionnement, les expédie sur l'extérieur. Les règlements se font par virement, par l'intermédiaire des banques et donnent lieu à Morombe à une passation d'écriture qui a pour effet, après déduction des avances et retenues des frais bancaires, de créditer ou de débiter le compte courant de l'exportateur morombéen.

Les règlements effectués localement en monnaie fiduciaire donnent lieu à des passations d'écriture dès qu'ils interviennent entre Madagascar et l'extérieur.

Le commerce d'importation distribuant les biens manufacturés utilise les mêmes canaux. Les collecteurs-commerçants de brousse autonomes, disposant de fonds propres ou bénéficiant de l'appui d'entreprises plus puissantes, s'approvisionnent directement auprès des maisons de commerce asiatiques ou européennes ; les règlements s'effectuent en espèces ou en effets de commerce à court terme. La circulation des biens manu-

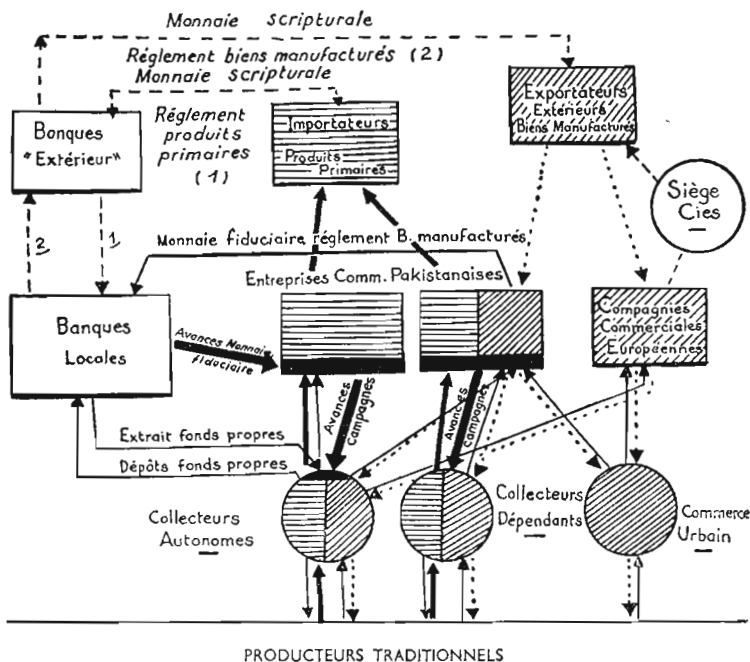


SCHÉMA DE FONCTIONNEMENT DE L'APPAREIL COMMERCIAL

- > flux de produits primaires (Export)
- - -> flux de biens manufacturés (Import)
- > flux de monnaie fiduciaire
- - -> flux de monnaie scripturale

MOROMBE



1) Extérieur ou Etranger.
 Certains mouvements se font à l'intérieur de la zone franc
 Le plus grand nombre avec la zone sterling et d'autres avec le reste du monde.

facturés entraîne, en sens inverse, la circulation d'un flux monétaire. Les collecteurs-commerçants dépendants démunis de fonds propres sont approvisionnés par la firme dominante et règlent les achats soit en espèces, soit quelquefois en produits.

La concentration des produits primaires et de la distribution des biens manufacturés, au même niveau de collecte, engendre des phénomènes de retour qui seront étudiés dans la partie suivante. L'importance de ces retours, par lesquels une fraction notable des ressources fournies aux producteurs revient à l'appareil commercial, met pratiquement le système étudié en circuit fermé.

Les règlements intervenant entre les importateurs morom-béens et les exportateurs de l'extérieur s'effectuent également par l'intermédiaire des banques.

*
* *

Le fonctionnement de l'économie de traite asiatique ayant été analysé tout au moins dans ses aspects essentiels, il est possible de comprendre dans une certaine mesure la situation actuelle des populations du bas Mangoky et les effets et conséquences qu'un tel système économique emporte sur les consciences des cultivateurs de l'intérieur. L'importance que l'économie de traite revêt pour les populations Vezo de la mer mérite un développement particulier.

Troisième partie

**LES EFFETS
DE L'ÉCONOMIE DE TRAITE
SUR LA RÉPARTITION
ET SUR LES COMPORTEMENTS**

La croissance sans développement

Après l'étude des cadres sociaux, de l'économie de traite et de la domination commerciale, cette partie se propose, en analysant les effets du système sur la répartition, sur la formation du capital et enfin sur les comportements des populations locales, de vérifier l'hypothèse de départ d'une croissance sans développement. Cette hypothèse, plus qu'une autre, paraît devoir expliquer l'un des paradoxes de l'économie du bas Mangoky. En dehors du plus grand nombre de données recueillies directement sur le terrain, un complément de documentation statistique provient d'une part de documents communiqués par le service de statistique de Tananarive et d'autre part de comptages, dénombrements, dépouillements d'archives effectués sur place à Morombe (et secondairement à Andranopasy), mettant à contribution la totalité des services, en particulier les services du district, de la commune rurale, des douanes et du conditionnement. L'ensemble de ces éléments permet de saisir au-delà des mécanismes essentiels esquissés dans les développements précédents, les effets de ces mécanismes sur l'ensemble de l'économie actuelle du bas Mangoky et sur les niveaux de vie des populations.

L'originalité de la partie suivante résulte de ce que l'ensemble des éléments présentés, notamment ceux des deux premiers chapitres, ont pu être vérifiés par des enquêtes menées à deux niveaux distincts d'analyse. Les résultats obtenus au niveau des villages, voire des exploitations individuelles, suivant les diverses méthodes directes et singularisantes de l'ethnologie, ont pu, après avoir été correctement pondérés, être recoupés par les résultats fournis par une analyse macro-économique procédant au niveau des quantités globales. En dépit des approches très différentes, quasi antithétiques, des articulations imparfaites et du décalage des enquêtes échelonnées dans le temps, les résultats essentiels, exprimés en pourcentages, se vérifient mutuellement.

Les éléments dégagés au cours des parties précédentes permettent de mesurer et d'évaluer d'une manière précise les effets du système commercial sur l'ensemble de l'économie de la région. Deux problèmes apparaissent importants, celui de la répartition et celui de la formation du capital. Ces deux problèmes sont liés, les conditions de cette répartition et de leurs effets sur la formation du capital permettent de saisir la réalité d'une économie asymétrique, son effet désarticulant, et « l'insularisation » consécutive de la grande masse des populations traditionnelles. Insularisation qui s'oppose au déclenchement de processus cumulatifs et, interdisant toute accumulation, explique que la croissance des quantités globales n'emporte pas automatiquement le développement et la promotion sociale des cultivateurs de la basse vallée et des pêcheurs du littoral.

L'étude de la répartition doit mesurer en valeur et en pourcentage les parts revenant aux différents agents participant à l'économie des pois du Cap. Elle fait l'objet d'un premier chapitre au cours duquel la situation actuelle des Vezo de la côte sera développée plus particulièrement. Le chapitre suivant étudie les conséquences de cette répartition sur les comportements des différents groupes bénéficiaires, sur les modalités de l'utilisation des revenus et ressources obtenus par les différentes catégories prenantes et sur les effets de cette utilisation sur la formation du capital. Ces développements décrivent mais n'expliquent pas suffisamment la situation observable. Un dernier chapitre permet de vérifier l'hypothèse de départ d'une croissance sans développement et s'attache plus particulièrement aux obstacles socio-culturels. A défaut d'une analyse rigoureuse, ces éléments visent à donner une vue partielle de la société locale actuelle, de ses attitudes fondamentales, de son attachement au système de valeur, qui souvent la rendent inconsciemment complice des efforts concertés qui tendent à maintenir sa stagnation. L'idéal de stabilité sociale, le conformisme social ont des incidences directes sur l'horizon économique des sujets, sur leurs comportements en matière économique et sur leur manière de participer aux activités, de consommer, d'employer leurs excédents ou d'ordonner leurs anticipations. Dans les sociétés étudiées, il existe certaines institutions que des chercheurs pressés ou les tenants d'*Economie et Humanisme* s'empresseraient de considérer comme des facteurs « négatifs » au développement. Il semble, en fait, que la réalité soit beaucoup moins simple et que ces institutions « négatives », souvent indéniablement anti-économiques au

point de vue occidental, aient, au-delà d'une fonction manifeste quelconque, une fonction latente, cachée, inconsciente, beaucoup plus importante, qui vise à préserver ce qui, dans le cadre de la culture locale, est considéré comme l'essentiel. Vouloir détruire de telles institutions sans prendre la peine d'en analyser toutes les implications est vain aussi longtemps qu'il n'est pas proposé une solution de remplacement élaborée de concert avec les intéressés.

La suppression des institutions « freins » doit s'accompagner de la mise en place d'organismes peut-être très différents, mais susceptibles néanmoins de remplir les mêmes fonctions sécurisantes et de préserver l'intégrité et la cohésion socio-culturelle du groupe. La conservation des valeurs fondamentales, plus qu'un vague idéal, constitue fréquemment pour des gens qui n'ont pas grand-chose d'autre, une raison de vivre, d'espérer et d'agir. Briser ces valeurs, ainsi que cela s'est fait trop souvent, revient, en détruisant l'âme de populations conscientes d'elles-mêmes, de leurs peines et de leurs espoirs, à les transformer en sous-prolétariat misérable. Cette masse, frustrée de l'essentiel, sans incitation d'aucune sorte, serait moins disposée que jamais à entreprendre les efforts ingrats et difficiles lui permettant de réaliser sa propre promotion.

CHAPITRE I

LA RÉPARTITION FINALE

La diffusion des revenus et des ressources

Il s'agit, pour respecter un principe de classification, de suivre le produit primaire du producteur à l'exportateur. Les productions collectées sur les deux rives du Mangoky sont acheminées sur Morombe par pistes et par mer, d'où, après un conditionnement, elles sont exportées sur les marchés extérieurs. Ces opérations font intervenir une série d'agents qui reçoivent une rémunération. Certains, tels les collecteurs et transporteurs routiers, appartiennent au milieu pakistanais, d'autres, en dehors des producteurs du delta assurant les transports maritimes et les différentes opérations de manutention ou de triage, appartiennent au secteur traditionnel. L'objet du chapitre est de parvenir à évaluer en quantité globale les parts des revenus des pois du Cap retenues par les différents agents, y compris par les exportateurs.

L'établissement d'un diagramme faisant ressortir les proportions du revenu global distribuées aux différents agents pose des problèmes de méthode. Il est possible, à partir de statistiques portant sur les dix dernières années, d'observations et enquêtes réalisées au cours d'une période de trois ans, d'évaluer avec une précision suffisante les éléments des coûts et charges qui par additions successives aboutissent, en bout de chaîne, au prix FOB. Par contre, le travail sur le terrain s'étant terminé début avril 1961, il n'était pas possible à cette date, de connaître avec certitude, d'une part le montant des ventes réalisées au moment de l'étude, ni l'évolution des cours de Londres, de New York et des Mascareignes au cours des mois suivants et d'autre part en se plaçant toujours au même

moment dans le temps, de préjuger du montant des quantités des différentes catégories vendues sur les différentes places, aux différents cours.

La détermination des prix de vente des produits, en l'absence d'autres éléments, a résulté d'une construction que l'évolution ultérieure n'est pas venue détruire. Sous l'influence des banques, les exportateurs, en dépit des promesses de hausse, s'étaient résignés à vendre « sûr » sur la base des cours du début de l'année. Un tiers de la production a été écoulé de cette manière. Les deux tiers restants ont, du fait de l'ouverture du marché américain, été vendus sur la base de cours régulièrement soutenus. Il a paru préférable au risque de sous-estimer légèrement les résultats de baser tous les calculs sur les cours atteints en mars-avril 1961.

Pour la conduite de l'étude, il est logique de progresser du connu au moins connu, et d'évaluer tout d'abord dans un paragraphe volontairement très réduit, les ressources que les exportateurs assurent à l'appareil pakistanais, en paiement des commissions des commerçants collecteurs et des tarifs de fret des transporteurs routiers. Un deuxième paragraphe, plus important, dégage les ressources distribuées en milieu malgache : producteurs des *baiboho* et également intermédiaires Vezo de la côte, qui assurent les transports par mer, et les différentes opérations de manutention, de conditionnement et d'acônage. Les développements consacrés aux Vezo dont il a été très souvent question dans le cours de ce travail, sont plus complets, et visent à donner un aperçu d'ensemble de ce peuple et de ses activités. Enfin, à partir des éléments dégagés et des autres composantes connues du prix FOB, il devrait être possible, en partant du prix de vente CIF global, d'évaluer au moins approximativement par soustraction successive des frais de douanes, de banques, d'assurances et de fret, les résultats des exportateurs de Morombe.

I — LES REVENUS PROCURÉS A L'APPAREIL PAKISTANAIS

Il existe quelques sous-collecteurs malgaches ; toutefois les sommes distribuées sont si faibles qu'il est possible de les négliger. Il n'est question ici que des parts revenant aux collecteurs de brousse et aux transporteurs routiers pakistanais, qu'il s'agisse de commerçants transporteurs autonomes ou de transporteurs dépendant d'entreprises plus importantes.

a) Les commissions des collecteurs

La situation précaire qui est le lot de la plupart des collecteurs de brousse a été soulignée au cours des chapitres précédents. En 1961, un Pakistanais de la plaine de Befandriana montrant des papiers à l'appui de ses dires expliquait au chef de district de Morombe qu'il avait « fait » au cours de l'année précédente en travaillant avec ses deux fils 165 000 francs de chiffre d'affaires. En 1960, les données calculées font apparaître que les commissions versées aux collecteurs travaillant pour les exportateurs de Morombe et également de Tuléar, s'élevaient à 20 millions de francs répartis très inégalement entre les commerces de brousse, les postes de collecte définitifs ou temporaires qui couvrent la basse vallée du Mangoky. Cette somme est importante comparativement aux années précédentes (1).

b) Les rémunérations des transports routiers

Les productions collectées sur les *baiboho* des deux rives sont évacuées sur Morombe, le trafic se fait par camions à destination de Morombe sur la rive gauche et d'Andranopasy, lieu de rupture de charge, sur la rive droite. Lors de la campagne 1958, 747 camions ont, dans l'espace de deux mois, évacué sur Morombe 3 371 tonnes de pois du Cap provenant des différents centres de la rive gauche. Pour 1960, les transports effectués sur la rive droite et sur la rive gauche ont rapporté aux transporteurs respectivement 3,5 millions et 6,5 millions — soit au

(1) Des exportateurs de Morombe, avaient à une occasion déclaré que conscients des difficultés des collecteurs-commerçants de brousse, ils avaient fait un effort. 1959 et 1960 avaient été de mauvaises années pour les petits collecteurs qui pensaient « se rattraper » sur la vente des biens d'importation et qui à la fin de la campagne sont restés avec 50 % des marchandises invendues ; certains d'entre eux s'étant approvisionnés en marchandises auprès des compagnies européennes en payant le dixième au comptant, ont eu les plus grosses difficultés à s'acquitter des traites. Le système des petits commerçants qui consiste à faire circuler très vite le capital réduit dont ils disposent, qui arrive à tourner trois fois dans l'année, s'est trouvé en défaut. La concurrence sérieuse des commerçants ambulants malgaches venus des plateaux, et le grand nombre de métayers Antandroy ayant participé à la culture des pois du Cap l'expliquent pour une grande part. A égalité de revenu, les Antandroy dépensent beaucoup moins en biens d'importation et consacrent une plus forte proportion de leurs disponibilités à l'achat de bœufs. Grossièrement, il est possible de dire que les Antandroy consacrent un tiers de leur revenu à l'achat de biens de consommation et deux tiers à l'achat de bœufs alors que les Masikoro font l'inverse.

total 10 millions (1). Ce chiffre ne correspond pas aux sommes effectivement versées car les exportateurs évacuent au moyen de leurs propres matériels 43 % des produits. Ce pourcentage a été calculé à partir d'un relevé exhaustif de tous les mouvements de camions en 1958 effectué par comptages routiers et par des sondages menés en 1959. La part des transporteurs autonomes de Morombe, Manja, Morondava, Tuléar et également des autres centres du delta s'élève donc à 5,7 millions.

2 — LES RESSOURCES ET REVENUS DISTRIBUÉS EN MILIEU MALGACHE — L'ÉCONOMIE VEZO

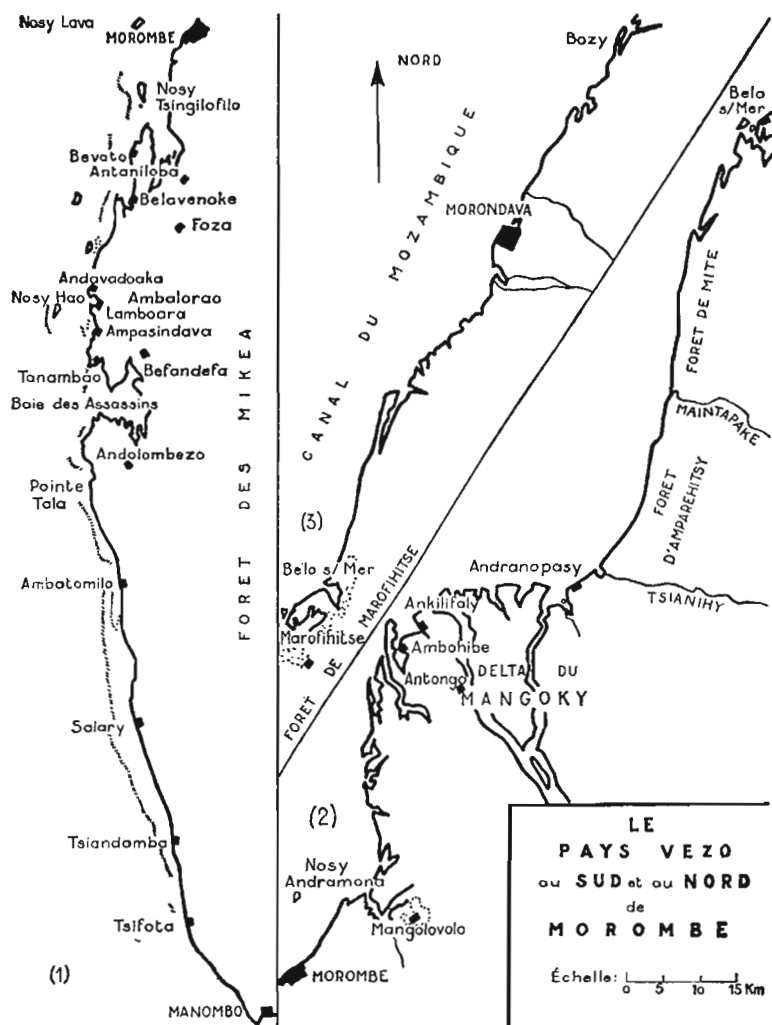
Il est question dans ce paragraphe, d'une part des revenus primaires retenus par les producteurs, surtout Masikoro, mais également Antesaka, Betsileo et Antandroy et d'autre part des revenus tertiaires diffusés en milieu Vezo. Il ne peut être procédé ici à une étude des économies Vezo du littoral ; une telle étude devrait faire l'objet d'un travail particulier. Toutefois, l'importance que le système économique actuel revêt pour les populations de la mer sera particulièrement soulignée. En revanche il ne paraît pas nécessaire de s'étendre sur les revenus des producteurs dont l'acquisition, l'emploi, l'utilisation des excédents ont déjà donné lieu à divers développements.

a) Les revenus des producteurs

De nombreux éléments relatifs à ce sujet ont été développés dans les deux premières parties du présent travail. Le chapitre suivant développera le problème des attitudes et des comportements Masikoro, ou immigrants, vis-à-vis des excédents non consommés. Il s'agit ici de déterminer simplement, le montant des revenus distribués aux producteurs sans tenir compte des modalités de faire-valoir.

Ce montant, calculé sur la base des prix d'achat aux producteurs, est de l'ordre pour 1960 de 162 millions, répartis environ entre 7 000 familles, soit près de 30 000 personnes

(1) En 1960, les tarifs de fret routier ont varié entre 1 000 et 1 500 francs la tonne pour la rive gauche (axe Tanandava-Andranombilo : 1 000 francs région centrale — Antsoha 1 250 et « extrémités » du delta — Antongo et à l'opposé Bevoay — 1 500 francs). Sur la rive droite, les variations ont été moins importantes allant de 1 000 à 1 250 suivant la distance des centres par rapport à Andranopasy. Les chiffres fournis ont été établis en tenant compte des pondérations et des quantités provenant des différents centres.



originaires en grande partie des districts de Morombe et de Manja, mais pouvant provenir également des régions limitrophes, en particulier de la région de Manombo (Tuléar) et d'Ankazoabo sur le moyen Mangoky. Les ressources des ménages varient entre 20 et 25 000 francs. Ces chiffres calculés sur la base des dénombrements menés dans le bas Mangoky en 1959 recourent les éléments fournis par les comptabilités des exploitations individuelles et des villages (moyenne Ambahikily : 23 000 francs). D'une année à l'autre, l'espace d'attraction ne cesse d'augmenter. Cela est lié à tout un ensemble de facteurs et tient également à la mobilité accrue d'une main-d'œuvre qui, du fait de l'actuelle « désertification » des régions du sud, voit ses moyens d'existence se réduire considérablement. Le métayage s'est largement développé depuis quelques années. Actuellement, divers chiffres semblent indiquer que près de 50 % de la production est effectuée grâce à l'appoint de métayers. Il est vraisemblable que l'afflux des métayers et des salariés a permis de procéder à une mise en valeur plus complète des *baiboho*, qui explique l'augmentation continue de la production. Cette augmentation n'a été possible que par le fait que la demande n'a pas faibli. Le salariat augmente. Les revenus que les Masikoro du delta affectent de cette manière font vivre des villages Antandroy du district de Manja et de la plaine de Befandriana et, comme il a été vu depuis les années 1958-1959, commencent à attirer des Antandroy venus soit des régions avoisinantes (Ankazoabo), soit directement de l'extrême-sud, en particulier des régions d'Ampanihy et de Bekily.

b) Les ressources des Vezo de la côte

Il est possible d'avancer que l'ensemble de la population Vezo du littoral participe à l'économie commerciale mise en place par les Asiatiques. Les revenus tertiaires et ressources disponibles se distribuent entre les goélettiers Vezo, qui assurent les transports par mer et le battelage, les Vezo des centres, en particulier Andranopasy et surtout Morombe et enfin les Vezo du sud de Morombe dont les activités en apparence les plus autonomes sont en relation étroite avec les exigences qu'impose le fonctionnement de l'économie pakistanaise.

Il a été question à plusieurs reprises, quoique toujours de manière incidente, des Vezo. Sur la mer, en face de Morombe, dans les chenaux qui pénètrent dans les palétuviers du delta,

il se produit un mouvement incessant de pirogues à balancier. Les goélettes construites sur un modèle introduit au temps de Gallieni, croisent plus au large, filant droit vent arrière, ou remontant vent debout en tirant des bords.

Les Vezo vivant entre Manombo et Morombe, sur la bordure de la forêt Mikea, constituent un peuple à part, qui se singularise à la fois par son genre de vie, ses coutumes (en particulier, ce qui est unique à Madagascar, l'absence de circoncision), sa langue qui en dehors de glotales qui se retrouvent en Mahafaly et en Antandroy, présente la curiosité de posséder quelques mots indéniablement polynésiens, et même par son aspect anthropologique. Les Vezo de taille moyenne, dont la peau foncée présente des reflets tirant sur une sorte de marron doré, le torse puissamment musclé, les jambes courtes, ressemblent étrangement à des Mélanésiens de Nouvelle-Guinée et se différencient nettement de leurs voisins, les grands Masikoro de l'intérieur beaucoup plus longiformes.

Sur toute la côte, le manque d'eau aussi bien sur la grande terre que sur les îles coralliennes du large, se fait sévèrement sentir. Les puits des villages ne donnent qu'une eau saumâtre, qui à certaines époques de l'année paraît légèrement gluante et laisse une impression désagréable. Les guetteurs de tortues, *mpiamby fano*, transportent de l'eau dans des récipients de bois cylindriques et s'installent dans les îles, sous des tentes constituées par les voiles des pirogues à balancier, tendues sur des espars.

La côte Vezo est peu hospitalière. En arrière du rivage où les vagues roulent sur un sable fait de débris de coquillages, la grisaille de la végétation épineuse et des arbustes rabougris et noués, le blanc éblouissant du sable brûlant au pied des dunes, les dalles de calcaire transpercées par l'érosion marine, les curieux baobabs *za*, courts, branchus, très différents des magnifiques baobabs *reniala* de la forêt Masikoro, le bleu profond du ciel, un silence écrasé évoquent un paysage de garrigues de haute Provence. Les flamands roses, *samaka*, très nombreux sur les étangs salés, surprennent. En été, ces étangs se réduisent à une croûte, qui dessine en se craquelant des étendues d'hexagones réguliers, recouvrant une boue noire et nauséabonde aussi tenace que de la poix. Vers l'ouest, du haut de chaque ressaut de terrain, la mer apparaît d'un bleu éclatant. Il n'est pas nécessaire d'être agronome pour se rendre compte que les Vezo ne peuvent vivre que de la mer, bien que pourtant 65 % d'entre eux s'essaient à pratiquer un minimum d'agricul-

ture (1). Les champs de culture des villages, situés à quelque distance de la plage derrière les dunes littorales, sont établis dans des zones déprimées et se présentent comme des jardins entourés de palissades grossières formées d'un entremêlement de piquets inégaux qui disparaissent sous des brassées de ronces et de branches épineuses. Ces clôtures, expliquent les Vezo, visent à prévenir les incursions des bœufs et à décourager les quelques bêtes qui parcourent les étendues salées des *sirasira*. Souvent les jardins disposent d'un puits, trou d'eau appelé *vovo*, de 30 à 40 centimètres de diamètre auquel on accède par une série de marches creusées dans l'argile mêlée de sable qui constitue le sol. L'eau destinée à l'arrosage est puisée au moyen d'une demi-calabasse, avec des gestes brefs et rapides qui font songer au maniement de l'écope dans les pirogues.

Pour les Vezo, les activités de la terre sont secondaires. A une occasion, au retour d'une visite prolongée à l'un de ces champs de culture, relevant du village de Lamboara, le propriétaire du champ, un homme d'environ trente-cinq ans, qui tout au long du chemin, avait exprimé son dégoût à l'égard des pastèques *voamanga*, qui à cette période de l'année constituaient dans la région la culture la plus importante et en même temps la principale alimentation végétale, escalada vivement une dernière dune et se retournant, me dit avec un large geste circulaire vers la mer : « *Ty riaka avao, ro tonda'ay* » (il n'y a que la mer qui soit notre champ de culture).

Si la terre est ingrate, la mer est généreuse, en arrière des avancées rocheuses, les platiers de corail mort, partiellement recouverts de sable, ou d'herbiers à Cymodocées — *lomotse* — permettent en tout temps à marée basse la pêche à la foène (2).

Les hommes pêchent en pirogue, sur place ou en se rendant à Morombe. Ils utilisent des lignes de nylon et des hameçons d'acier, apparaissant plus innovateurs que les Sakalava *Antandrano* du nord-ouest qui continuent souvent à employer des lignes végétales montées avec des hameçons naturels constitués par des épines de ronce. Un grand nombre de pêcheurs,

(1) Un questionnaire ouvert, important, basé sur la technique de l'interview prolongé, préparé à partir d'observations effectuées pendant près de deux ans, et d'une monographie inédite, a été posé après mon départ de mai à juillet 1961 par un jeune Vezo de Morombe, M. Andriamanantena J. René, qui m'a fait parvenir par la suite, par l'intermédiaire de mon collègue H. Lavondès, les résultats des interviews qui avaient porté sur une cinquantaine de pêcheurs.

(2) R. BATTISTINI, *Observations sur les récifs coralliens du sud-ouest de Madagascar*. Bulletin de la Société géologique de France, 7^e série, t. I, année 1959, p. 341 à 346, voir en particulier, p. 344 et 345.

sensiblement le tiers, pêchent uniquement à la ligne. Un plus grand nombre encore utilisent des filets — *harata* — cette pêche est réputée plus rentable et se pratique de différentes manières ; les filets peuvent être halés depuis le rivage ou laissés à la dérive, il s'agit alors de filets légers, fabriqués avec des fils obtenus à partir de l'aubier de certains arbres à bourre. L'*harata afotse* est un filet soutenu par des flotteurs de bois appelés *tantava* qui affectent une forme triangulaire percés dans l'un des angles. Des coquillages « *angata* » servent de poids et maintiennent le filet vertical. Le filet *harata hefo*, est tressé avec du fil de coton *foly*, acheté chez un commerçant pakistanaï de Morombe, spécialisé en articles de pêche. Le filet terminé est enduit de sang de bœuf, ce qui le rend plus solide, et il est employé sur des fonds de sable de la même manière que l'*harata afotse*.

En 1961, 63 % des pêcheurs interrogés à Morombe avaient déclaré avoir acheté un filet au cours de l'année précédente ; parmi eux, un tiers avait acheté un long filet de 300 mètres, qui était vendu 25 000 francs à Morombe. Cette somme est considérable dans un pays où suivant sa dimension le prix d'une pirogue s'établit entre 3 000 et 8 000 francs. Un petit nombre de pêcheurs, résidant surtout à Bevato, le village le plus proche de Morombe, pratiquant la pêche à la foène en eau peu profonde, *mihake*, sur les platiers qui se découvrent parallèlement à marée basse, font apparaître des étendues recouvertes seulement de quelques dizaines de centimètres d'eau. Sur ces étendues de *rano maike* (eau « sèche »), les pêcheurs hommes ou femmes, et enfants, capturent les poissons emprisonnés dans les marmites d'érosion ou les vasques formées par les formations coralliennes. Les langoustes *tsitsike be*, trahies par leurs antennes, dépassant des plaques calcaires, sont d'un rapport intéressant lorsqu'elles sont proposées à des Européens de Morombe, tandis que les poulpes *orita*, dissimulés dans les trous ou dans les herbiers, sont appréciés des Masikoro.

Quelques équipes de jeunes pêcheurs, plongent harponner de grosses pièces, en particulier des vieilles ou mérours — *alovo* — qu'ils découvrent dans les « *salova* », sortes de sillons sous-marins, perpendiculaires au rivage, orientés vers le large. Un Français, propriétaire de l'unique hôtel de Morombe, achète les produits de cette pêche et les expédie régulièrement sur Tananarive par avion. Les expéditions de poissons frais peuvent à certains moments favorables, atteindre deux tonnes par semaine. Les plongeurs originaires de Bevato, Lamboara et Ambatomilo, utilisent des lunettes sous-marines de fabri-

cation européenne et chassent au moyen du harpon *voloso*.

Les poissons sont vendus ou échangés, soit frais, soit traités. La chair des poissons séchés au soleil *fia venja*, ne se corrompt pas, mais rapidement de petits vers se mettent dans cette étoupe sèche et rendent les *fia venja* invendables. Les *fia saly* sont fumés au feu, ainsi que les *fia saly vaky* qui avant d'être fumés, sont ouverts en deux. Le traitement est simple, les poissons sont soigneusement enfilés sur des tiges de bois *tsonmontsony*, qui ressemblent à de longues brochettes d'environ un mètre. Ces tiges — *kitsoaka* — légèrement inclinées sont disposées en cercle autour d'un feu. La technique qui permet d'obtenir les *fia erotse* est plus complexe, mais permet de conserver les produits de la pêche plus longtemps. Les poissons fumés non salés ne se conservent que quelques jours ; au bout d'une semaine, les quantités invendues doivent être jetées.

La première impression, au bout de quelques jours passés dans un quelconque village Vezo entre Morombe et Manombo, est que les Vezo pêchent très irrégulièrement, beaucoup plus irrégulièrement que les Vezo du nord du Mangoky, en particulier que ceux de Belo-sur-Mer qui pratiquent en outre des pêches collectives qui ont disparu dans la région étudiée. Les résultats d'un questionnaire posé à des pêcheurs ont fait ressortir que selon leurs affirmations (qui demanderaient à être vérifiées par des observations directes) environ 13% pêchent très régulièrement, sortant plus de vingt jours par mois, un quart environ ne pêchent qu'à sept ou huit reprises dans le courant d'un mois, un autre quart sortirait environ quinze fois par mois.

Le reste enfin ne pêche qu'irrégulièrement selon les besoins, pouvant sortir très régulièrement pendant certaines périodes pour ensuite s'occuper d'autres activités. C'est ainsi que des pêcheurs de Morombe ou du sud travaillent à certains moments comme employés chez des commerçants et exportateurs pakistanais de Morombe, marins sur des goélettes ou métayers pour le compte de Masikoro sur les *baiboho*.

Le poisson est vendu à Morombe, la majorité des pêcheurs interrogés ont déclaré que la vente de poisson de mer leur rapportait moyenne de 1 500 à 2 000 francs par mois. Les dires concordants et l'observation font ressortir que très souvent, les pêcheurs ne parviennent pas à écouler la totalité de leur pêche et environ trois fois sur dix, ils en perdent une très grande partie qui invendue est laissée sur place. Les harponneurs de tortues, *mpitora-pano*, spécialistes de père en fils, jouissent d'une grande

considération. La chasse à la tortue donne lieu à des rites compliqués (1). Sitôt qu'une prise se produit, le plus souvent de nuit, le harponneur rejoint Morombe et procède au débitage de l'animal vivant. La chair de tortue est beaucoup plus appréciée par les Vezo que la viande de bœuf. Une tortue moyenne peut rapporter jusqu'à 4 000 francs au chasseur heureux. Les prises ne sont pas rares à Morombe; une dizaine de chasseurs de tortues, disposant de pirogues spécialement aménagées, parviennent chacun en moyenne à harponner une tortue par mois.

Si la vente de poisson constitue, en dépit de ses risques, des fluctuations d'une demande assez peu élastique, l'une des ressources les plus importantes des Vezo de la région, les échanges n'en sont pas moins développés. Des sondages successifs et un questionnaire portant exclusivement sur les Vezo des villages situés au sud de Morombe, ont établi que 89,6% des pêcheurs procèdent à des échanges. Généralement les Vezo du sud de la baie des Assassins échangent leurs produits avec les Masikoro de la région de Manombo, ceux résidant au nord de la baie se rendent à Morombe dans la région du delta et sur la rive gauche du Mangoky. Les échanges s'effectuent de mars à décembre, avec un maximum d'intensité au moment de la campagne des pois du Cap de septembre à fin novembre. De plus en plus, les Vezo, venus jusqu'à Morombe en pirogue, dressent leur tente sur la place et rejoignent les *baiboho* en taxis-brousse, transportant leur poisson dans des caisses de bois ou simplement des sacs. En période de campagne, les ventes et échanges s'intensifient sur les *baiboho* d'Antsoha, de Bemoka, d'Amparapany, Adabomamy, Andranosamaka et dans l'île de Maheritany. Pendant le reste de l'année, lorsque le Mangoky n'est plus en étiage, les pirogues de mer le remontent à la perche sur une quarantaine de kilomètres, les Vezo du nord visitent les villages de la rive droite, tandis que les Vezo du sud se limitent à ceux de la rive gauche. Dans la région « basse » d'Antongo et d'Antaly, les villages des deux rives sont visités indistinctement. De grands mouvements s'effectuent vers la région de Mangolovolo et d'Ankiliabo au moment des récoltes de riz. A Mangolovolo, existe un quartier Vezo, les pirogues empruntant les chenaux l'atteignent et sont halées sur les berges

(1) La pêche à la tortue dans le sud-ouest de Madagascar donne lieu comme la pêche au dugong, à des rites complexes menés autour d'un autel *Ranja*. Pour des détails voir G. PETIT, *L'industrie des pêches à Madagascar*, Paris, 1930, tous les développements se rapportant à la pêche à la tortue dans le sud-ouest malgache. Également J. FAURLÉE, *Les esprits de la vie à Madagascar*, P. U. F., 1953, p. 88 à 96 et R. DECARY, *La faune malgache*, Collection Payot, 1950, p. 98.

boueuses que bordent les palétuviers. Au sud, comme dans la région de Belo-sur-Mer, des échanges fréquents s'effectuent entre les villages de la côte et ceux de l'intérieur. Les habitants d'Andavadoaka, de Lamboara et de Befandefa sont en relation avec les groupes Mikea de la forêt sèche. Les Vezo du pourtour de la baie des Assassins, depuis Ambalorao au nord, jusqu'à Ambohitrabo et Andolombezo, traversent la forêt épineuse pour apporter le poisson sec au village Mikea de Voreha proche de la plaine de Befandriana.

La plaine agricole de Manombo est le centre d'un commerce animé. Si une partie des productions est évacuée par camion vers Tuléar, certains produits entretiennent un trafic important de pirogues vers le sud et vers le nord. C'est ainsi que des agrumes et les mangues atteignent Morombe et sont vendues directement sur la plage. Vers Morombe convergent également des pirogues doubles qui amènent du bois sec de Bevato ou du delta.

Ces mouvements provoquent une animation continue. A toute époque de l'année, la plage centrale de Morombe est couverte de tentes Vezo. Des observations répétées sur près de deux ans ont montré que le nombre de tentes a varié entre un minimum de deux (correspondant à une période de tempête) et un maximum de quarante-huit. Chacune de ces tentes abrite en moyenne deux ou trois adultes et un ou deux enfants. Elles ne sont pas dressées au hasard, chaque village dispose d'un emplacement de plage. Du nord au sud, s'installent des gens de Lamboara, d'Ambatomilo, de Bevohitse, de Bevato, d'Ampasilava, d'Andavadoaka et d'Itampolovo. Les gens de Bevato qui effectuent la traversée pratiquement tous les jours, pêchent à la ligne pendant le parcours, ne s'abritent pas sous les voiles des pirogues, mais ont construit de part et d'autre de la route du front de mer un village temporaire, sur la plage ; leurs abris ne sont que des cabanes de mauvais aspect, *tsano fefy*, recouvertes de roseaux *vonjo* et à défaut de vieilles nattes *tihy*. Le nombre de pirogues tirées sur le sable est variable, mais ne descend pratiquement jamais au-dessous d'une centaine. En 1960, immédiatement avant les fêtes de Noël, importantes pour les Vezo qui, contrairement aux Masikoro, sont à peu près complètement christianisés, il a été possible d'en dénombrer 255.

La fréquence des voyages entrepris vers Morombe, et la longueur des séjours dans cette ville présentent une certaine corrélation avec l'éloignement du village. Au fur et à mesure

que la distance s'accroît, la fréquence des déplacements tend à être moindre et la durée des séjours plus longue. Des piroguiers d'Ambatomilo et de Tsifota, qui manifestaient leurs hésitations à entreprendre un long voyage, expliquaient qu'une fois à Morombe, ils essayaient de profiter au maximum de leur temps, pêchant sur le récif au large de la baie, ou travaillant à l'occasion au chargement et déchargement des goélettes. La dimension des pirogues est d'autant plus importante qu'elles viennent de plus loin. Les pirogues de la région de Manombo peuvent porter facilement cinq ou six personnes, alors que celles de Bevato sont plus réduites et n'en transportent habituellement que deux ou trois.

Après ce panorama rapide, mais général, des activités traditionnelles de la mer, il convient d'étudier plus précisément les revenus distribués aux Vezo par l'appareil commercial asiatique. Ces revenus rémunèrent d'une part les propriétaires de goélettes et d'autre part les populations de la côte, d'Andranopasy jusqu'au delà de la baie des Assassins.

1. *Les revenus provenant des transports par mer et du batelage*

Les renseignements et éléments chiffrés ne peuvent être compris qu'en fonction de la domination et de la mainmise « indienne » sur l'ensemble des activités liées au cabotage. Les données quantitatives permettent tout d'abord d'avoir une idée de l'importance des mouvements maritimes et de la masse de ressources distribuée.

a) *Le cabotage et les mouvements maritimes*

A l'époque correspondant à la campagne et l'après-campagne des pois du Cap de 1959-1960, 270 goélettes venues de tout le sud-ouest ont touché Morombe entre le 10 octobre et le 31 janvier (1). Les goélettes jouent un rôle essentiel et leur intervention

(1) Tous les chiffres concernant les mouvements de goélettes, les quantités transportées proviennent d'un dépouillement exhaustif des archives du Service des Douanes pour la période du 1^{er} septembre 1959 au 31 janvier 1961. D'autres renseignements proviennent d'enquêtes directes, de comptages et de travaux sur photographies panoramiques prises régulièrement pendant la période décembre 1960-mars 1961.

En 1960, sur un total de 1 045 voyages, destination extérieure — Morombe, les goélettes morombéennes en ont effectué 275 et celles du reste du district 57, soit au total 332 représentant 31,9 % des mouvements. Dans 85 % des cas, les cargaisons provenaient du nord, consistant en produits primaires. Les goélettes en provenance du sud (Tuléar) voyagent le plus souvent à vide — sur lest — ou quelquefois transportent des produits manufacturés réexpédiés par les firmes importatrices de Tuléar.

est nécessaire à deux reprises ; d'une part pour le transport sur Morombe des produits primaires de l'ensemble de la région économique, d'autre part pour effectuer toutes les opérations de batelage que nécessite l'exportation de ces mêmes produits conditionnés.

En 1960, sur une production totale de 9 522 tonnes de pois du Cap, 4 912 tonnes, soit 51,5 % sont arrivées à Morombe par mer. Sur cette quantité, 1 383 tonnes (28,2 %) provenaient du centre d'Antongo sur la rive gauche, 5 383 tonnes (65 %) représentaient la production de l'ensemble de la rive droite et 354 tonnes (6,8 %) provenaient des autres deltas du sud et moyen-ouest de Morondava jusqu'à Maintirano (1).

Au taux des frets pratiqués en 1960, cela représente un total de 3,1 millions rémunérant 267 voyages accomplis par cent goélettes (2). Les transports de pois du Cap ont rapporté environ 500 000 francs à quarante goélettes effectuant le cabotage lointain Morondava et au-delà - Morombe. 1,9 million et 700 000 francs ont payé respectivement 147 et 80 voyages de goélettes évacuant les productions de la rive droite et de la rive gauche.

A ces revenus s'ajoutent ceux provenant du batelage. Dans le courant de l'année 1960, quarante navires des trois compagnies de navigation desservant Morombe (3) (Scandinavian East African Line, Clyne Line et Nouvelle Compagnie Havraise Péninsulaire) ont touché le port, y restant au total cent vingt jours soit trois jours en moyenne par bâtiment (4). Les opérations de chargement d'un steamer exigent la participation d'une trentaine de goélettes. Les goélettes de fort tonnage sont défavorisées par le fait qu'elles ne peuvent s'approcher suffisamment de la plage, ce qui rend difficiles les transbordements effectués à dos d'homme. Le chargement direct des cales de

(1) En provenance de Morondava, Andika, Belo-sur-Tsiribihina.

(2) Les frets maritimes goélettes pratiqués en 1960 ont été de 600 francs la tonne pour le trajet Andranopasy-Morombe et de 500 francs pour le trajet Ankilifaly-Ambohibe-Morombe. Les frets enregistrés entre Belo-Morondava-Morombe varient entre 1 200 et 2 000 francs la tonne. Le fret port-plage-navire lors du chargement des produits a été de 225 francs la tonne contre 250 l'année précédente.

(3) En 1960, sur un total d'export de près de 17 000 tonnes ces trois compagnies ont respectivement transporté les 46,7, 26,1 et 27,2 % des quantités exportées par le port de Morombe.

(4) Le manque d'équipement portuaire oblige les navires à de longues immobilisations. R. GENDARME dans son ouvrage sur *L'économie de Madagascar* (Cujas, 1960) reproduit, page 92, un tableau des rendements des manutentions portuaires pour 13 ports de Madagascar selon lequel Morombe vient en neuvième position avec 14,8 tonnes manipulées à l'heure.

goélettes aux navires se fait au palan. Calculés sur la base des prix pratiqués en 1960, les revenus procurés par ces opérations représentent 2,2 millions.

Au total, les revenus des goélettes provenant des pois du Cap atteignent 5,3 millions répartis dans les différents villages Vezo, de Tuléar à Bozy au nord de Morondava. Il a été relevé en 1960 le passage de cent goélettes différentes alors qu'il n'y a que quatorze goélettes à Morombe-port et six dans le reste du district.

b) *L'emprise pakistanaise sur le milieu des goélettiers*

Ce chiffre est en partie théorique. Très souvent, au delà des fictions juridiques, les goélettes Vezo appartiennent en fait aux commerçants exportateurs pakistanaïsi qui en financent par prêt la construction et en assurent pratiquement l'entretien toujours coûteux. En dehors d'une exception très particulière, il n'existe pas à Morombe, un seul Vezo qui ait pu entreprendre seul la construction d'un bâtiment. Il en est d'ailleurs de même à Morondava et à Tuléar. A Belo-sur-Mer, selon les dires des propriétaires de goélettes de ce centre, les Vezo seraient parvenus à se grouper pour échapper à la nécessité de l'emprunt. Ces associations n'ont pas pu être étudiées suffisamment, elles paraissent néanmoins très intéressantes. La situation de Belo-sur-Mer s'explique par un ensemble de circonstances particulières, les Vezo de Belo, en relation étroite avec les Masikoro de Marofihitse, bénéficient des conditions très avantageuses que ces derniers, bûcherons, leur consentent. L'artisanat Masikoro, produisant à partir des arbres des forêts de Mite et de Marofihitse des planches, poutres, couples et longerons de qualité taillés adroitement à la hache, est suffisamment développé pour permettre aux Vezo de faire face à leurs besoins et d'exporter une partie des matériaux. A Morombe, en 1961, la situation était bien différente. Sur les vingt goélettes que comptait le district, c'est-à-dire la ville de Morombe et les villages d'Ambohibe, d'Andavadoaka et de Lamboara, trois seulement étaient *afake*, c'est-à-dire entièrement payées. Généralement pendant l'année ou selon le tonnage, les deux ou trois ans que dure la construction de la goélette, le « propriétaire » Vezo a recours sans arrêt à l'aide d'un « patron » pakistanaïsi sans lequel les Vezo ne seraient pas à même de faire face aux frais de construction. La décision de construction dépend en réalité des commerçants qui cautionnent ou ne cautionnent pas le candidat éventuel. Dans les meilleurs cas, le futur propriétaire dispose

d'environ 50 % des fonds nécessaires. Le plus souvent, il ne dispose pas du dixième, le commerçant ou exportateur qui accepte de le patronner fournit les fonds, au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Quelques constructeurs courageux, afin de diminuer les coûts, demandent des permis de coupe et se procurent eux-mêmes les bois de construction, les abattant dans la forêt, et les faisant transporter vers Morombe en charrette ou par camion. D'autres, empruntent davantage et achètent directement les bois à Belo-sur-Mer.

Il existe à Morombe quatre charpentiers de marine réputés, travaillant chacun avec trois ou quatre hommes. Le travail se fait à forfait, et il est dit « *tsatokefa* ». Le paiement est différé jusqu'à l'achèvement du gros œuvre, c'est-à-dire de la coque et du pont. Pendant toute la durée des travaux, le chef charpentier qui ne fournit que le travail et auquel il est nécessaire d'amener tous les matériaux à pied d'œuvre, demande des avances. En fait, ces avances s'ajoutant les unes aux autres diminuent considérablement le montant du solde final. Le propriétaire ne paie que le travail effectué. Au fur et à mesure qu'il est sollicité, il va chercher chez son patron l'argent nécessaire au paiement des « avances ». Alors qu'au début, la construction a tendance à ne pas aller vite, la suspicion du commerçant, le manque d'argent causent de fréquentes suspensions des travaux (1). L'avancement s'accélère par la suite, dès que le commerçant, voyant que le bâtiment est presque achevé, n'a plus de raison de ne pas avoir confiance. L'infrastructure terminée, le recours au « patron » est encore davantage nécessaire, pour l'achat des matériaux manufacturés, en particulier le gréement, voiles, cordages, chaînes métalliques, ancres... Le propriétaire Vezo choisit lui-même les matériaux, le Pakistanais avançant les fonds ou fournissant quelquefois la marchandise.

Les sommes empruntées sont considérables et atteignent, suivant le tonnage de la goélette, 200 000 à 400 000 francs. Cette dette est constatée par des écrits multiples dont le total équivaut au double de la somme empruntée qui est ainsi majorée de sa propre valeur.

Les modalités de remboursement varient largement d'un goélettier à l'autre. Ordinairement, le patron pakistanais se

(1) En 1961 au mois de mars, 5 goélettes de 20 à 40 tonneaux étaient en construction à Morombe, deux « en train » et trois en attente depuis des mois « faute de crédit ». De la même manière, une goélette à demi achevée attendait depuis dix-huit mois à Ambohibe la reprise des travaux.



*Pirogues Vezo à Morombe
Le poisson est vendu sur la plage dès que les pirogues abordent*



rembourse à chaque voyage et prélève environ un tiers des bénéfiques. La formule est souple et la somme remboursée est susceptible de varier largement en fonction des circonstances. Une autre formule consiste à effectuer des voyages tantôt au profit du « patron », tantôt au profit du « propriétaire ». Les Vezo comptent une dizaine d'années au minimum avant de se libérer des dettes qu'ils ont contractées. En fait certains ne se libèrent jamais. Aussi étonnant que cela paraisse, à quelques exceptions près, les propriétaires Vezo de Morombe ne tiennent aucune comptabilité des remboursements effectués, disant que le commerçant la tient pour eux. Les dettes acquittées sont sans cesse renaissantes, d'autant plus qu'en dehors de la fraude certaine, le goélettier continue à avoir recours au « patron », chaque fois que la goélette a besoin de quelque réparation importante. Fait plus paradoxal, l'entretien du bâtiment qui souvent travaille les trois quarts du temps exclusivement pour le Pakistanais est à la charge de son propriétaire nominal. Par le jeu des avances remboursables au double, ce dernier se trouve payer deux fois le prix des matériaux, fournitures et services qui permettent de maintenir la goélette en état de tenir la mer. Les opérations de colmatage, de calfatage, les peintures, le remplacement des voiles ou des cordages reviennent très cher et se soldent généralement par deux années de dépendance supplémentaire. A juste titre, la domination exercée sur le milieu des goélettiers Vezo apparaît comme l'une des plus extrêmes qui soient. Afin de la juger objectivement, il y a lieu toutefois de distinguer deux cas, qui ne sont pas dignes du même intérêt. Quelquefois, le commerçant qui assume la totalité des risques financiers a lui-même suscité la construction de la goélette. Il y a création de capital au profit d'un prête-nom, qui la plupart du temps d'ailleurs confie le bâtiment à un « capitaine » rémunéré au pourcentage et n'exerce qu'un contrôle lointain. Dans d'autres cas les commerçants maintiennent leur emprise afin de s'assurer la disposition des goélettes. Une entente occulte oblige les « propriétaires » à rester fidèles aux « patrons » qui seuls sont à même de leur assurer l'appui financier souvent nécessaire. Une attitude de révolte aurait pour effet de condamner la goélette à l'inactivité, étant donné que pratiquement tout le cabotage se fait pour le compte des Pakistanais. Cet aspect échappait à un propriétaire de goélette qui exprimait son désir de voir au moins quelques Vezo bénéficier des prêts à la construction de bateaux, et de prêts d'entretien. Une telle politique ne pourrait être que générale,

d'autant plus que par suite de la concurrence régnant entre les transports maritimes et les transports routiers, il serait très facile aux exportateurs de laisser certaines goélettes sans fret. Le nombre de camions qui sillonnent les pistes de brousse est en effet de plus en plus important. Le camion évite des opérations de manipulation et de transbordement qui se révèlent à la fois longues et coûteuses. Les pluies qui rendent les pistes impraticables sont attendues avec impatience par les goélettiers. En définitive, il ressort que les revenus des transports par mer et du batelage sont moins importants que ne le laisseraient supposer les niveaux des frets. Il est possible d'évaluer à 4 millions la part réellement diffusée dans le milieu des goélettiers.

En dépit des retenues opérées, si l'on tient compte de l'équipage une goélette fait vivre en milieu Vezo une trentaine de personnes. La seule famille du propriétaire comprend un minimum de vingt personnes, adultes et enfants, répartis en plusieurs ménages, chacun d'eux retirant une part des profits. A l'intérieur des familles ou fragments de lignage, les revenus sont distribués en tenant compte de la composition des familles réduites, ce qui entraîne des sortes de péréquation. Environ un tiers des propriétaires conduisent eux-mêmes leur bâtiment, le plus souvent le propriétaire fait appel à un « capitaine », qui peut être un *foko* paternel, frère véritable, fils du frère ou de la sœur du père ou un étranger. Le « capitaine » dispose d'une large initiative et recrute lui-même son équipage qui suivant l'importance du bâtiment doit comprendre de deux à six hommes. Lorsque des différends se produisent, ou en cas de mort, les frères qui pratiquement possèdent la goélette en commun, peuvent s'entendre pour nommer un étranger, de manière à prévenir les heurts fréquents entre membres d'une même famille. L'équipage, nourri par le propriétaire pendant les périodes d'inactivité, est rémunéré au pourcentage. La part du capitaine se mesure par rapport à celle des hommes d'équipage, trois ou quatre fois plus élevée sur les goélettes de moyen ou fort tonnage ; elle n'est que le double de celle des hommes sur les petites embarcations. La part brute représentant, en période moyenne, la rémunération de l'équipage et la nourriture, absorbe sensiblement 50 % des profits. Avec le reste, le propriétaire subvient aux besoins de sa famille, entretient le bâtiment et s'efforce de payer ses dettes et leurs intérêts. Les transports par mer se développent sur l'ensemble de la côte ouest, dans l'incohérence la plus complète. Il semble que, par

rapport au niveau général des prix, les taux de fret aient notablement diminué en valeur relative au cours des dernières années. Les mécomptes sont fréquents, tout particulièrement lorsque les goélettes entreprennent des voyages lointains, au cours desquels l'équipage travaille largement pour son propre compte. Il semble, d'après quelques cas observés, qu'au retour des voyages les bénéfices nets sont dans la plupart des cas deux ou trois fois inférieurs aux profits attendus. L'entretien du bâtiment absorbe une grande part des « bénéfices ». Dans le milieu Vezo, en dépit des profits médiocres, le fait de posséder une goélette confère un statut envié, un prestige certain qui, pour ne pas être directement mesurable, n'en procure pas moins autant de satisfaction qu'un niveau de revenu élevé.

2. Les revenus distribués aux Vezo du centre et du sud

Il s'agit des revenus distribués à Morombe et également à Andranopasy, le très important centre Vezo de la rive droite du delta où, pour des raisons d'organisation matérielle et de convenance, une partie des produits reçoit un premier traitement et les pois du Cap un premier triage (1). Des revenus secondaires sont également distribués chaque fois que survient une rupture de charge. Ainsi, sur la rive gauche, 200 000 à 300 000 francs rémunèrent chaque année les Vezo du delta qui à partir d'Antongo évacuent sur pirogues doubles une partie des productions de ce centre vers Ankilifaly et Ambohibe, points d'embarquement.

a) Les revenus distribués à Andranopasy sont de l'ordre de 3 millions. Cette somme, considérable si on la rapporte à la population du gros village, tient à ce que les salaires des trieuses et des manœuvres porteurs, *kibaroa*, sont nettement plus élevés qu'à Morombe. Cette anomalie s'explique par le fait que les Vezo de Morombe considèrent les activités procurées par le commerce d'exportation comme des activités principales, alors que les Vezo du nord du Mangoky les considèrent comme des activités d'appoint. Leurs efforts se partagent entre les cultures, la pêche aux crevettes *patsa*, qui séchées sont expédiées sur les hautes terres ou exportées par l'intermédiaire d'acheteurs de Tuléar à la Réunion, et d'autres activités de cueillette. A certains moments, les gens d'Andranopasy se

(1) Il existe quatre sortes de triage de pois du Cap : (*miingo kabaro*) : le « merci », le « valibaty », le « mangala ty lo » et le « supérieur ». Les trieuses de Morombe reçoivent 25 francs par sac de 50 kilogrammes.

rendent dans la forêt pour chercher des grains de baobab qu'une société traitant les oléagineux achète à un bon prix.

b) Beaucoup plus importantes sont les ressources que les exportateurs assurent aux populations Vezo de Morombe et des villages du sud. Il est difficile de procéder à une ventilation, entre Morombe et la côte Vezo. Les mouvements sont tels que pratiquement la moitié de la population de la ville se partage entre Morombe et les villages d'origine. La plupart des Vezo déclarent posséder deux domiciles, l'un à Morombe, l'autre dans leur village. Ils se disent *miroe tsano*. Les ménages sont séparés environ six mois de l'année, 45 % des trieuses sont des femmes de pêcheurs qui, absents de la ville, y viennent régulièrement. D'autres trieuses expliquent s'être installées pour des raisons de commodité à Morombe depuis peu de temps ; il existe sur la dernière ligne de dunes à deux ou trois cents mètres de la mer, un nouveau quartier de gens du sud. Les exportateurs offrent de larges possibilités d'emploi et en dehors d'un noyau stable, acceptent un renouvellement continu de leur personnel. 25 % des pêcheurs de la plage (les jeunes) travaillent à l'occasion comme manœuvres *kibaroa*, lors de l'embarquement des produits. 12 % des hommes interrogés ont déclaré avoir dans le courant de l'année précédente travaillé chez un commerçant pakistanaï. Cette main-d'œuvre est au dire des employeurs très instable et l'absentéisme fréquent pour des motifs nombreux. A l'occasion de funérailles, des dizaines de personnes quittent précipitamment Morombe dès qu'elle reçoivent la nouvelle et s'absentent suivant la distance une ou deux semaines.

Les revenus diffusés sont des revenus « féminins » rémunérant les opérations de triage de pois du Cap effectuées par une main-d'œuvre féminine originaire soit de Morombe, soit des villages de pêcheurs situés jusqu'à une centaine de kilomètres au sud. Les salaires des trieuses représentent environ 10 millions et les activités de triage occupent facilement, suivant les époques, un millier de femmes. Les effectifs, à leur maximum d'avril à septembre, tombent au moment de la campagne des pois du Cap pour remonter lentement à partir de fin janvier. Au moment de la campagne, seules les femmes encombrées d'enfants en bas âge ou les femmes âgées restent à Morombe. La plupart des autres se rendent sur les *baiboho* où elles exercent de petites activités : commerce de poissons secs, de vin acheté à Morombe chez les détaillants européens ou plus souvent chez le commerçant chinois et revendu sur les bords

du Mangoky, fabrication et vente de gâteaux *mokary* très demandés dans tout l'ouest de Madagascar ou encore couture à façon. Quelques jeunes femmes se livrent à des activités moins avouables mais aussi rémunératrices. A l'issue de cette période, le plus grand nombre des non originaires de Morombe retourne quelque temps dans les villages du sud. Leur retour est commandé dans une grande mesure par l'arrivée des pluies. Si les pluies sont abondantes, l'absence se prolonge jusqu'à avril-mai. Si les pluies insuffisantes ne permettent pas raisonnablement d'entreprendre des cultures avec quelques chances de succès, elles reviennent à Morombe dès la fin janvier, pour chercher du travail. Les dix millions rémunérant cette main-d'œuvre se répartissent également entre femmes installées définitivement à Morombe et femmes résidant également ailleurs au cours de l'année. Toutefois, du fait de la séparation des ménages, une grande partie de ces disponibilités, distribuées par les firmes d'import-export asiatiques, font retour au commerce de détail de la ville en paiement de nourriture ou de tissus.

Dans la plupart des cas, les ménages sont séparés six mois de l'année, les femmes résident avec leurs enfants à Morombe, tandis que les hommes font un va-et-vient entre les villages de pêcheurs où ils s'occupent accessoirement de maigres cultures (maïs, pastèques, patates, melons d'eau) et Morombe où ils apportent les produits de leur pêche, éventuellement du bois à brûler et viennent chercher quelques revenus. Cette recherche est d'autant plus nécessaire que les activités traditionnelles qui quelquefois peuvent être très rémunératrices, se révèlent généralement très inégales. Suivant les années la mer est plus ou moins poissonneuse, les poissons, « partis » en 1958 et 1959, sont revenus, disent les Vezo, en 1960 et 1961. Morombe, en dehors de quelques revenus obtenus sur les salines situées entre Andavadoaka et Befandefa, assure l'essentiel des revenus monétaires, le marché est suffisamment important pour que le poisson s'y vende trois ou quatre fois plus cher que dans les petits villages de la côte où l'argent est rare.

Lors de l'arrivée des bateaux norvégiens ou anglais, la demande de main-d'œuvre est considérable. Les revenus des manœuvres *kibaroa* participant aux différentes opérations de manutention et d'acônage sont importants. Dans l'année, ils paraissent être de l'ordre de 8 millions, inférieurs à ceux offerts aux trieuses. Les opérations de transbordement des produits, lors de l'exportation, impliquent le transport des magasins sur la plage, de la plage aux goélettes et des goélettes au navire

à l'ancre au large de Morombe ; elles peuvent, compte tenu des ruptures de charge, occuper près de cinq cents hommes. Des comptages effectués directement ou par travail sur photos panoramiques, ont montré qu'il n'est pas rare que cent cinquante à trois cents manœuvres participent aux transports à dos d'homme. Les manœuvres sont payés soit au sac, soit par « lots » au forfait. Dans le premier cas, ils touchent 5 francs par sac transporté de la plage à la goélette. Le rythme de portage est très rapide, les hommes entrent dans la mer, un ou souvent deux sacs sur le dos, et reviennent en courant. Un *kibaroa* « moyen » transporte un minimum de cent à cent cinquante sacs. Le plus grand nombre en porte deux cents. Les revenus journaliers sont le plus souvent de l'ordre de 1 000 francs et peuvent même dépasser ce chiffre. Lors de l'arrivée des bateaux, à la population Vezo de Morombe s'ajoutent rapidement les jeunes hommes venus du sud, dont les tentes couvrent une partie de la plage. Dans les trois premiers mois de 1961, la plupart des Vezo ayant procédé à l'embarquement des sacs, avaient en trois mois obtenu entre 8 000 et 16 000 francs. Il n'est pas rare, que dans une seule journée, le village de tentes de la plage de Morombe reçoive près de 20 000 francs pour la rémunération des portages. Les gens du sud sont sensibles à la rémunération immédiate, et préfèrent ce système à celui des « lots ». Les exportateurs pakistanais, le savent bien, juchés sur les tas de sacs disposés sur la plage. Ils placent un « commandeur » à leur côté avec un récipient rempli de pièces de monnaie, chaque porteur passant devant le commandeur reçoit immédiatement sa rémunération et, stimulé, fait montre d'une très vive activité. Malheureusement, une grosse partie des gains passe le soir même en alcool dans les établissements débitant des « boissons hygiéniques » qui à Madagascar par une étrangeté administrative désignent tout simplement le vin et la bière. Les courbes croissantes en quantité et en valeur des importations de boissons alcooliques sont révélatrices (1). Les « indiens », musulmans ne vendent pas de boissons fortes, ces revenus leur échappent.

c) Les revenus distribués à l'occasion des seules opérations portant sur les pois du Cap représentent 18 millions pour Morombe et les autres villages Vezo que ce centre fait vivre. En y ajoutant les sommes diffusées à Andranopasy et sur la rive gauche, les revenus et ressources distribués en milieu Vezo

(1) Un tableau accompagnant le chapitre suivant reproduit ces courbes.

atteignent 21 millions. Il est nécessaire de tenir également compte de la part des goélettiers et des salaires distribués à l'occasion des frais d'arrimage à bord des navires anglais ou scandinaves, qui à la charge des exportateurs dépassent 2 millions et reviennent aux équipages Vezo des goélettes. La part des tertiaires Vezo atteint par conséquent à peu près 28 millions, soit sur la base des calculs, 8 000 à 12 000 francs par ménage et par an. Ce chiffre moyen admet une large dispersion et peut se trouver considérablement dépassé.

3 — LES RÉSULTATS, LA RÉPARTITION FINALE

Ce paragraphe constitue une sorte de bilan de l'ensemble de l'activité économique liée aux pois du Cap, et sous quelques réserves de l'activité économique générale du bas Mangoky (1).

Du point de vue de l'exportateur, la rémunération des facteurs forme le principal élément du prix de revient. Parmi les coûts de facteurs figurent les revenus primaires et tertiaires attribués aux différents agents qui interviennent dans le processus de production et de commercialisation des produits, ainsi que les achats au secteur secondaire (sacherie, insecticides, divers...). La sommation permet d'obtenir le prix de revient FOB qui, en ce qui concerne les coûts directs, peut être complété par l'addition des frais d'arrimage, dernière dépense incombant à l'exportateur. Ces éléments auxquels sont ajoutés les charges, taxes douanières, assurances et autres frais bancaires intervenant lors de l'exportation donne un agrégat qui, retranché à son tour du produit global brut procuré par la vente de la récolte, doit faire apparaître les résultats bruts de l'opération pour la campagne considérée.

La ventilation met en évidence les pourcentages retenus par les différentes catégories prenantes ou rémunérant les autres facteurs.

a) Produit global résultant de la vente des pois du Cap

Le prix global de la production des pois du Cap de la campagne de 1960, écoulée ou à écouler en 1961 sur les marchés

(1) Pendant quatre années, de 1956 à 1959 compris, la part exprimée en valeur dans les statistiques d'exportation correspondait pour les pois du Cap à 72 % contre 28 % représentant la valeur des autres produits groupés (arachides, manioc, maïs...). Ces pourcentages, qui sont des pourcentages moyens établis sur quatre années, ont diminué fortement en 1960 et en 1961. Pour obtenir le bilan de l'activité économique générale, il suffit de majorer de 25 % toutes les valeurs globales exprimées en francs courants 1961.

internationaux, atteint environ 326 millions. Ce chiffre calculé sur la totalité de la production doit, compte tenu d'environ 5 % de pertes, déchets, détériorations, être ramené à 310 millions. Cette quantité qui ne comprend pas les sommes correspondant aux frets à la charge des importateurs, représente les rémunérations des différents agents, les coûts matériels afférents aux diverses opérations de conditionnement et les transferts effectués au profit d'autres secteurs : « pôles administratif et financier » (taxes des douanes *ad valorem*, assurance, intérêts bancaires, agios...).

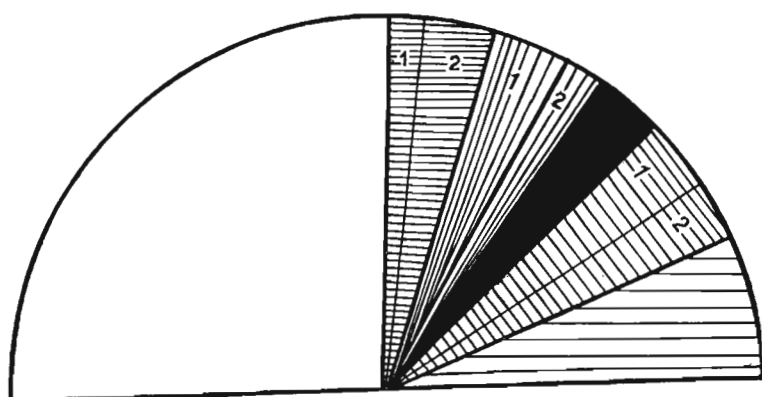
Ce montant a été calculé pour chacune des catégories suivant des modalités différentes. La seule difficulté réelle tenait à la détermination du prix de vente global de 6 315 tonnes de PC2. Un premier tiers, vendu au début de l'année sur la base de 55 livres sterling FOB la tonne anglaise (converti en francs CFA 37 950 francs) donne 79 695 000 francs. Il a paru préférable de ne pas baser les calculs concernant les deux tiers restants sur la base de 69 livres FOB, ce qui aurait donné environ 275 millions, mais de tenir compte d'un cours intermédiaire et d'imputer à ce cours 50 % des quantités restantes. Les résultats dégagés à partir des cours respectifs de 42 095 et 46 500 (62 et 69 livres FOB) donnent pour les 4 200 tonnes considérées 186 049 500 francs. Soit pour l'ensemble des exportations de PC2 : 265 744 500 francs (1).







L'établissement de vente des PC3 et PC4 écoulés en grande partie sur les Mascareignes ne présente pas autant de difficultés. Le cours de 32 000 francs FOB donne 30 393 600 francs pour les PC3 et les cours de 19 200 et 10 200 francs pour les variétés « supérieure » et « inférieure » de PC4 dégagent un total de 29 958 600 francs. La totalité de la production imputée selon ces modalités représente 326 096 700 francs.

b) Les décomptes, les prix des facteurs et charges d'exportation

Sur cette somme, ainsi qu'il ressort des développements précédents, les exportateurs versent 188 millions en milieu

(1) Contrairement aux années précédentes, les exportateurs ont été poussés par les banques à vendre, dès que l'occasion s'en présentait, sans spéculer à la hausse. Du fait de cette intervention active, environ un tiers de la production de PC2 a été vendu sur la base de 66 livres CIF en début de campagne. Par la suite, fin janvier, les cours sont montés rapidement pour atteindre en quelques semaines 75 livres. Une légère tendance à la baisse a été stoppée par l'intervention des acheteurs américains. Un mouvement de reprise a permis d'atteindre fin mars 80 livres, niveau bien supérieur aux niveaux enregistrés au cours des années précédentes.



-  (Revenus bruts) primaires producteurs Masikoro+ immigrés
-  1,2 Revenus tertiaires des **Vezo** 1) Goelettiers 2) manutention, transp, etc.
-  1,2 Revenus bruts tertiaires des milieux - Pakistanais
1) Collecteurs 2) Transporteurs routiers
-  Achats aux autres secteurs
-  1,2 Frais supportés à l'occasion de l'exportation
1) droits de douane 2) frais de banque et d'assurance.
-  Résultats bruts des exportateurs

malgache et 30 millions à l'appareil pakistanais, soit au total 218 millions.

A cette somme s'ajoutent des achats aux autres secteurs. Les besoins de sacherie sont considérables. Pour les seuls pois du Cap, les achats de sacs représentent 15 millions (1). Les produits chimiques insecticides (lévilite) interviennent pour 4 millions et les divers (dépenses de moindre importance; ficelle) pour 1 million. A ces coûts matériels, en ajoutant 2 millions pour les frais d'arrimage, on obtient le chiffre final de 22 millions.

A ces frais engagés directement à l'occasion des opérations de manutention et de conditionnement s'ajoutent les autres

(1) La majorité des exportateurs se plaignent de la cherté et de la mauvaise qualité des productions FITIM (fournisseur exclusif en matière de sacherie).

	Ensembles partiels en :		Détail en	
	Valeur millions CFA	Pourcentage	Valeur millions CFA	Pourcentage
A - REVENUS PRIMAIRES DISTRIBUÉS EN MILIEU MALGACHE				
- Production Masikoro et immigrants de l'intérieur.....	162	52,1	162	52,1
B - REVENUS SECONDAIRES.....	53,8	18,7	—	—
I - <i>distribués aux populations de la côte (Vezo)</i>	28,3	9,1	—	—
1° transporteurs maritimes				
- (goélettes).....	5,3	1,7	1	—
a) évacuation produits.....	—	—	3	1
b) batelage.....	—	—	2,2	0,7
2° Conditionnement, manutention.....	23	7,4	—	—
a) Andranopasy.....	—	—	3	1
b) Morombe :				
— trieuses.....	—	—	10	3,2
— manœuvres.....	—	—	8	2,5
— arrimage.....	—	—	2	0,7
II - <i>distribués au milieu pakistanais</i>	30	9,6	—	—
— collecteurs.....	—	—	20	6,4
— transports routiers.....	—	—	10	3,2
C - ACHATS AUX AUTRES SECTEURS	20	6,4	—	—
— Sacherie.....	—	—	15	4,8
— Insecticides.....	—	—	4	1,2
— Divers.....	—	—	1	0,3
D - FRAIS SUPPORTÉS A L'OCCASION DE L'EXPORTATION.....	34,6	11		
— Droits de sortie.....	—	—	19	6,1
— Frais de banque et d'assurance.....	—	—	15,6	4,9
E - RÉSULTATS BRUTS (1).....	35	11,3	35	11,3
	—	—	310	100

(1) Il se peut que les résultats bruts soient légèrement supérieurs à ceux d'une année normale. Ils se ressentent du « boom » provoqué par l'ouverture du marché américain.

frais afférents à l'exportation, notamment les frais de douanes, de banque et d'assurance.

Le calcul des taxes perçues par l'État pose un problème, du fait qu'une circulaire de 1961 est venue en cours de campagne supprimer la taxe de développement économique (T. D. E.) de 2%. Seuls subsistent les droits de sortie calculés sur la base de 5% *ad valorem*. En tenant compte de ce qu'une partie de la nouvelle production a supporté la T. D. E., il est possible d'établir que les droits perçus sur les pois du Cap atteignent 19 millions.

Enfin, les frais de banque et d'assurance intervenant respectivement pour 3 et 2% donnent 15,6 millions.

L'addition des différentes valeurs qui viennent d'être dégagées aboutit au total de 274,9 millions, soit 275 millions. Du point de vue des exportateurs, les résultats bruts sont égaux à la différence, soit 35 millions environ.

c) Bilan général de l'activité économique

Le tableau récapitulatif reprenant, en valeur et en pourcentage, les données du paragraphe se lit à la page 298.

CHAPITRE II

LES EFFETS DE LA RÉPARTITION SUR LES COMPORTEMENTS ET SUR LA FORMATION DU CAPITAL

L'importance de l'utilisation des excédents qui, ni consommés ni exportés, sont susceptibles de constituer une épargne et de permettre un investissement, est considérable. En milieu traditionnel, ces notions mêmes sont mises en question. La seule création d'équipement provient de l'auto-production. Il n'est question ici que de l'utilisation des disponibilités monétaires.

Dans la région du Mangoky, seules les recettes d'exportation déterminent le niveau des revenus. Les dépenses publiques n'interviennent pas, les salaires importants distribués par la station de Tanandava échoient surtout à des immigrants et n'influent pas d'une manière sensible sur les équilibres. L'existence de la station a favorisé par contre la concentration, à Tanandava village, de cinq commerces pakistanais.

L'objet de ce bref chapitre est de passer rapidement en revue la situation des bénéficiaires pakistanais et malgaches, des revenus et ressources distribués, de mesurer l'importance des excédents en ce qui concerne le milieu malgache et de voir quelle est l'influence des comportements sur les investissements. Cela permet dans un deuxième temps, de saisir la contribution des différents agents à la formation du capital. Des différences significatives obligent à traiter séparément, en deux paragraphes, des comportements et attitudes des milieux malgaches et des milieux pakistanais. Le premier paragraphe, traitant des comportements des milieux traditionnels, insiste sans anticiper sur le chapitre suivant consacré aux obstacles socio-culturels au développement, sur l'impor-

tance de l'arrière-plan et des déterminants culturels, en particulier, sur l'idéal de stabilité sociale qui, jamais exprimé, n'en sous-tend pas moins les conduites des malgaches du sud-ouest. Le paragraphe consacré au milieu pakistanais est centré sur l'aspect formation de capital.

I — LES COMPORTEMENTS DES MILIEUX MALGACHES

Il est question des comportements qui caractérisent les populations de l'intérieur et celles de la côte. Alors que les secondes apparaissent homogènes du point de vue ethnique, les premières sont très dissemblables ; aux Masikoro se superposent des immigrés Antesaka, Betsileo et Antandroy.

Le fait qu'environ les deux cinquièmes des revenus échoient directement ou indirectement à des immigrés originaires du sud-est malgache, des hautes Terres ou de l'extrême-sud n'est pas sans exercer une influence sur l'utilisation finale des ressources.

a) Les « effets d'imitation »

L'analyse de Ragnar Nurske, conduite à partir des travaux de Th. Veblen sur la consommation ostentatoire ou de prestige (*conspicuous consumption*), et l'ouvrage plus récent de J. S. Duesenberry, *Income, Saving and the Theorie of Consumer Behavior*, pourraient servir de guides à une analyse des comportements en matière de consommation et d'épargne, des différents groupes ethniques (1). R. Nurske met l'accent sur le fait que les « fonctions de consommation » sont en relation réciproque et s'influencent au travers de la consommation de prestige : « individual consumption functions are interrelated, not independent. They are interrelated, first, through the desire for social emulation by means of conspicuous consumption ». Quelques lignes plus loin, R. Nurske développe le concept « d'effet d'imitation » (*demonstration effect*) qu'il emprunte à J. S. Duesenberry. L'effet d'imitation, dont l'apparition est provoquée par la mise en contact avec des biens jusqu'alors

(1) RAGNAR NURSKÉ, *Problems of Capital Formation in underdeveloped countries*, 7^e th. impression, Oxford-Basil Blackwell, 1960, notamment chap. III, p. 57 et suivantes et les paragraphes : « A New theory of Consumption and Saving » et « Growing Awareness of Advanced Living Standards », p. 58 à 65. Les citations reproduites dans le texte ci-dessus sont extraites des pages 58 et 59.

inconnus, incite des sujets économiques à rechercher des biens nouveaux estimés supérieurs et à modifier leurs modes de consommation de manière à les rapprocher de normes jugées subjectivement plus satisfaisantes :

There is another way in which individual consumption functions are interrelated... Duesenberry calls it the « demonstration effect ». When people come into contact with superior goods or superior patterns of consumption, with new articles or new ways of meeting old wants, they are apt to feel after a while a certain restlessness and dissatisfaction. Their knowledge is extended, their imagination stimulated, new desires are aroused, the propensity to consume is shifted upward.

En ce qui concerne le bas Mangoky, il semble que si les effets ostentatoires jouent largement, notamment dans le domaine des cérémonies religieuses et accessoirement dans des domaines très limités, le concept d'effet d'imitation doit être précisé pour lui-même. Ainsi que R. Nurske le reconnaît lui-même dans le chapitre, cet effet joue de manière très différente suivant les différents milieux (1). Dans le cas étudié il semble que, pour les groupes Masikoro et Antandroy qui, quoique très différents, appartiennent au même ensemble culturel du sud de l'île, cet effet qui suppose une prise de conscience de standards de vie plus satisfaisants, ne joue pratiquement pas. Les cultures du sud sont réfractaires à certains traits étrangers qu'elles ne sont pas à même actuellement d'absorber. Il s'ensuit un rejet des valeurs extérieures. Les effets d'imitation sont liés aux phénomènes de capillarité sociale qui commencent timidement à se manifester à l'intérieur de sociétés qui, naturellement, ne permettent qu'une mobilité sociale et matérielle assez faible. Les incitations qui poussent certaines strates à imiter les habitudes de consommation de strates prises comme modèles ne jouent qu'à l'intérieur du cadre culturel mais n'en dépassent pas les limites. Les phénomènes d'acculturation n'affectent pas très profondément les conduites collectives et les styles de vie et sont limités aux objets matériels. Il ne semble pas qu'ils affectent les attitudes ni influencent les comportements collectifs. Les comportements économiques doivent rester conformes aux normes admises

(1) R. NURSKÉ, *op. cit.* ci-dessus, p. 65 : « We can readily admit that the strength of the demonstration effect varies a great deal as between countries. I believe it is an important factor in most parts of Latin America. In India, on the other hand, it may be weak and relatively insignificant. »

quel que soit le degré de richesses matérielles (au demeurant très variable). Les Masikoro, au delà de l'acquisition des quelques biens occidentaux « acclimatés » et objets de prestige entraînant une certaine considération pour leur possesseur (bicyclette, machine à coudre, lit métallique), ne savent plus de quelle manière utiliser leurs excédents. La pression sociale, la crainte d'être mis sociologiquement hors groupe pour non-conformisme les amènent presque automatiquement à convertir les surplus en bœufs. Si chez les Masikoro, cette affectation finale ne se produit qu'après l'acquisition des biens jugés désirables, de nombreux groupes Antandroy tendent à déprimer au maximum les consommations, notamment celles de biens manufacturés, à l'effet d'accroître l'importance des troupeaux. A l'opposé, d'autres groupes Tandroy s'efforcent de vivre le plus possible en auto-suffisance de manière à thésauriser en espèces.

b) L'idéal de stabilité sociale

L'idéal de stabilité sociale qui pénètre profondément les consciences individuelles constitue sans conteste l'obstacle majeur qui, dans les régions périphériques isolées, s'oppose à toute promotion individuelle et a pour résultat de décourager tout dynamisme novateur. L. Molet a relevé chez les Antemoro de la région des marais d'Ambila, dans le sud-est malgache, une institution qui est peut-être la plus pittoresque jamais signalée à Madagascar. Il s'agit d'une grande fête, le *Fibezana*, qui, célébrée tous les deux ans, a pour fonction manifeste de procéder à l'élection d'un nouveau chef, désigné sous le terme de *mpanjaka*, mot qui autrefois s'appliquait au seul souverain. En fait, au delà de cette fonction manifeste, la fonction latente de cette cérémonie régulièrement récurrente est d'assurer un nivellement des fortunes et d'interdire qu'il se produise, à l'intérieur des villages des marais, des réussites économiques cumulatives. En effet, le nouveau *mpanjaka*, automatiquement remplacé au bout de deux ans de mandat, est toujours l'homme le plus riche, qui ne peut en aucun cas décliner l'honneur qui lui est fait, et se trouve tenu d'assumer son statut et prendre à ses frais les fêtes ruineuses qui, en le consacrant, détruisent invariablement sa fortune. De tels exemples aussi significatifs sont évidemment rares ; toutefois, il existe sur le Mangoky des institutions qui sans être comparables traduisent de la même manière l'animosité du groupe

et ses défenses inconscientes contre tout ce qui peut représenter la réussite individuelle. Celle-ci n'est vraiment admise que dans les contes, où elle marque d'ailleurs le triomphe d'un héros humain sur des puissances contraires supra-humaines. Chez les Vezo du Mangoky, il existait jusqu'à ces dernières années, une coutume très curieuse, qui lors du lancement d'une goélette donnait droit aux membres du clan ou du lignage et même aux voisins, de mettre à mal le propriétaire de l'embarcation. Ce dernier, au moment où la goélette halée sur des rouleaux de bois par des dizaines de participants, entrait dans les vagues, était jeté à la mer et malmené de telle manière qu'il était retiré à demi noyé. H. Lavondès qui a rapporté cette coutume souligne qu'elle n'a pas été pratiquée à Morombe lors du dernier lancement, un charivari avait tenu lieu de simulacre. Le même ethnologue évoque avec une grande vérité les obstacles invisibles qui à l'intérieur des villages contrarient toute réussite individuelle et, au sujet de l'idéal de stabilité sociale, développe deux exemples qu'il a observés dans le village de Bekoropoka :

... Cet idéal de stabilité sociale se manifeste autrement que par des fêtes : une sorte de censure sociale qui condamne l'individu qui sort des normes, qui cherche à se singulariser. Le milieu a une influence qui empêche le désir d'amélioration du niveau de vie de se manifester pleinement. Deux des agriculteurs les plus actifs du village dans lequel j'ai travaillé pendant un an offrent à cet égard un contraste significatif. Ce sont tous deux des hommes jeunes, des agriculteurs particulièrement actifs, qui exploitent en faire-valoir direct 4 à 5 hectares de pois du Cap. Les revenus qu'ils retirent de leur culture oscillent dans les deux cas autour de 100 000 francs.

1) *L'un d'eux est résolument moderniste*, il s'est acheté une charrette, une machine à coudre, une bicyclette, ce qui représente la réalisation de tous les désirs du paysan Masikoro en matière d'investissement, il s'est construit une belle maison qui tranche sur les autres maisons du village, plus vaste, plus confortable. Il achète du riz, du sucre, du café, il s'alimente mieux que ses compatriotes.

À l'issue d'un questionnaire sociométrique visant à étudier les phénomènes de leadership à l'intérieur de la communauté villageoise, il apparaît comme la personnalité la plus souvent citée. Mais il faut tenir compte de la manière dont la question était posée, j'avais demandé en effet : « Si vous deviez choisir deux délégués pour représenter votre village dans une commission chargée de développer l'agriculture dans la région du Mangoky, qui choisiriez-vous ? » Si son nom était si souvent avancé, c'est que le personnage répondait parfaitement à l'idée que les gens se faisaient du rôle que définissait la question. On l'avait choisi parce que c'était un homme qui com-

prenait et partageait les idées du *Fanjakana* (1), qui adoptait maints traits de leur comportement et qui serait tout indiqué pour discuter avec eux et leur plaire.

Les élections des conseillers de la commune rurale ont confirmé le résultat du sondage sociologique : la candidature de notre homme a été retenue et il a été élu. Il n'en demeure pas moins que cet homme est en train de se couper du reste de la communauté, il s'en sépare par son comportement anormal qui le fait se distinguer des autres. C'est un homme qui, par son attitude, suscite une réaction ambivalente, une certaine admiration, une certaine estime pour l'homme qui a réussi, l'homme qui comprend mieux que les autres les ressorts du comportement insaisissable des gens du *Fanjakana*. Mais aussi une certaine méfiance contre l'homme qui n'est plus tout à fait comme eux-mêmes, qui s'éloigne des coutumes des ancêtres, dont la maison tranche sur les autres maisons du village, qui, chose anormale, n'investit pas son argent liquide en bœufs. Par sa situation, il occupe une position marginale. Une indication en a été donnée récemment : après les élections pour le conseil de la commune rurale, un hameau a demandé le statut de village pour manifester, semble-t-il, son manque de sympathie pour la personnalité élue. Confirmation de notre interprétation, un an après qu'elle ait été faite, le personnage en question est devenu commerçant, acquérant ainsi un statut social qui le sépare définitivement des autres membres du groupe.

2) *L'autre homme riche du village* au contraire, après avoir réalisé les trois perspectives d'investissement du Masikoro moyen, n'a pas cessé de rester dans le cadre des normes du groupe. Sa maison ne se distingue guère des autres cases du village, elle reste comparable à celle qu'occupe son père. Quoique son nom soit parfois avancé en réponse au questionnaire sociométrique dont j'ai eu l'occasion de parler, c'est un homme extrêmement discret, qui ne se met pas en avant. Il fait partie du lignage le plus important par le nombre et par l'influence dans le village, mais la place qu'il y occupe ne le fait pas sortir de son milieu, ne le place pas dans une position marginale. C'est son père (qui est le *mpiantoka* au pilier de culte ancestral) qui se met en avant et qu'on écoute.

Incontestablement le premier de nos deux cultivateurs est de beaucoup le plus intéressant pour un promoteur de développement de la région. Mais il importe de voir clairement qu'il n'est pas représentatif de son milieu.

Cet exemple illustre l'idée que le projet (2) cadre mal avec l'idéal de la population sur le territoire de laquelle il va être exécuté. Cet

(1) Administration.

(2) Il s'agit d'un grand projet de mise en valeur du bas Mangoky au moyen de la culture industrielle du coton irriguée sur sable roux. Les rendements sur les périmètres d'essai ont été très prometteurs, en dépit d'un parasitisme virulent que les techniciens pensent maîtriser.

idéal vise essentiellement à renforcer la cohésion de groupe ; à exalter sa force, il condamne les efforts individuels d'élévation et la compétition économique telle que la conçoit la société occidentale (1).

Les possibilités de « réalisation » personnelle sont dissemblables en Occident et dans le sud-ouest de Madagascar. Entre le planificateur installé derrière un bureau dans un building de Tananarive et le cultivateur Masikoro qui dans sa brousse arbore volontiers un sourire amusé, se place tout un monde, qui facilement deviendrait un monde d'incompréhension. Ainsi qu'il a été vu, les techniques culturelles, la nature des terrains ne semblent pas pour le moment exiger des innovations majeures. Sur un autre plan, les besoins traditionnels directs ou indirects sont très vite saturés. L'acquisition d'une charrette, d'une machine à coudre, d'une bicyclette épuise l'éventail des désirs les plus ambitieux. Il n'existe pas de biens de substitution susceptibles de recueillir rapidement les faveurs des consommateurs aborigènes. Bien que l'analyse des revenus fasse ressortir de sérieuses inégalités, les sociétés du sud-ouest sont à certains égards beaucoup plus égalitaires que celles des hautes Terres. Plus qu'ailleurs l'ambition des gens, pour des raisons de quiétude et de satisfaction personnelle, est étroitement limitée. Des considérations qui touchent peut-être davantage à une esthétique qu'à une éthique font que les cultivateurs ou les pêcheurs s'efforcent de vivre de la même manière que leurs voisins. Les excédents peuvent améliorer les consommations, permettre de les égaliser au cours de l'année, de diminuer l'acuité des soudures, mais ne les modifient pas fondamentalement. L'horizon économique de la collectivité s'impose avec une grande force à l'individu, les exemples rapportés par H. Lavondès l'attestent suffisamment. Comme il a été dit la non-reconnaissance de ce fait conduit à mettre l'innovateur en quelque sorte au ban de son groupe. La seule épargne, le seul placement possible pour l'agriculteur qui ne désire pas se singulariser et prêter à critique reste le troupeau. Dans la région étudiée, quelques paysans riches qui « n'investissent pas en bœufs » auraient tendance à thésauriser en vue de pratiquer des prêts usuraires à l'exemple des commerçants asiatiques.

Comme il a été vu, le registre réduit des biens désirables fait qu'à partir d'un certain seuil, l'exploitant ne sait plus en fin d'année agricole que faire de son argent. Il s'ensuit une

(1) Texte extrait de l'*op. cit.* de H. LAVONDÈS, p. 17 à 19.

dépréciation des moyens qu'il possède et un emploi de « liquidation », en dépenses d'ostentation ou en dépenses peu compatibles avec un idéal de promotion sociale. Les excédents transformés en vin, en alcool d'exportation ou en alcool de traite, peuvent être considérables les bonnes années.

Ce point devrait retenir l'attention des observateurs ; l'excédent obtenu sur le plan de la production peut être perdu sur le plan de l'utilisation sans qu'aucun avantage n'en résulte pour le groupe. Au contraire, en l'absence d'un plan de promotion, la politique qui dans l'hypothèse d'un succès aurait pour résultat d'augmenter les revenus risque, du fait de la fixité des biens et services disponibles, de l'horizon économique des sujets qui manifeste un décalage par rapport aux possibilités réelles, et de l'absence de biens de substitution désirables, de provoquer, soit une inflation locale, soit, fait plus grave, une détérioration durable des habitudes de consommation.

c) L'utilisation des « excédents »

Le genre de vie Masikoro a profondément marqué les groupes immigrés, particulièrement chez les gens du riz, les Betsileo. Ces derniers, peu dynamiques en pays d'ouest, font néanmoins montre d'un certain affairisme et, à l'affût de petits gains, investissent à l'occasion quelques disponibilités dans le secteur secondaire, assumant un petit artisanat de village. En milieu Antesaka, la rigidité des structures sociales et familiales draine ainsi qu'il a été dit, une part importante des disponibilités vers les dépenses de caractère traditionnel. Une grande partie des ressources assemblées dans l'ouest par les immigrés — *mpamanga* — vont s'investir dans les fastueux tombeaux claniques de la côte est (1).

A Morombe, les goélettiers investissent dans des maisons d'habitation construites en planches. Les ressources des manœuvres restant hors du circuit pakistanaïse passent en grande partie en alcool. 3 à 5 millions sont transformés en boissons alcooliques dans ce seul centre. L'examen des statistiques en poids illustre la tendance et fait ressortir l'importance

(2) V. étude citée sur les *Migrations Antesaka*, S. VIANÈS, documents du Conseil supérieur des Recherches Sociologiques Outre-Mer, Paris, 1959. L'activité principale d'une entreprise de construction européenne de Vangaindrano consiste à construire des tombeaux *Kibory*.

comparée que présentent les importations de boissons par rapport aux importations de produits alimentaires.

En reprenant ces éléments en quantités globales, il est possible d'établir que, pour l'intérieur, sur 162 millions diffusés, selon toute vraisemblance 100 à 130 font retour à l'appareil commercial en paiement de biens manufacturés ou de produits vivriers. Une quinzaine de millions se trouvent drainés par les impôts vers le pôle administratif, 8 à 10 millions sont versés à des journaliers. L'excédent englobant une grande partie de dépenses non repérées directement (5 à 8 millions en alcool d'importation ou de traite — *toaka*) ne dépasse en aucun cas 5 à 10 %. Les proportions de ressources affectées à l'achat des boissons alcooliques sont effrayantes. Il est inutile de parler de promotion sociale et de progrès aussi longtemps que ce problème n'est pas pris en considération pour l'ensemble des régions périphériques.

Les achats de bœufs dans la zone ou hors de la zone doivent atteindre les années normales une dizaine de millions, ces transactions modifient les répartitions sans modifier les quantités globales dont dispose le milieu traditionnel.

En fait, il n'existe pas d'épargne, il est d'ailleurs très difficile en Masikoro d'exprimer ce concept. Les excédents lorsqu'ils existent, sont pulvérisés entre des milliers de ménages de telle manière que les disponibilités particulières de l'ordre, dans les meilleurs cas, de quelques milliers de francs ne permettent pas d'atteindre à un seuil d'utilisation. Les seules possibilités d'emplois sont celles que proposent les modèles traditionnels ou la thésaurisation. Dans l'ensemble des cas, la faiblesse des excédents a pour effet de dissoudre les anticipations. Plus brièvement, les populations locales n'exercent en dehors de la production pour compte propre, aucune influence sur la formation du capital. Il se produit un véritable phénomène d'insularisation qui isole la grande masse des producteurs autochtones.

2 — LES COMPORTEMENTS DES MILIEUX PAKISTANAIS (1)

Les comportements apparaissent très dissemblables et s'expliquent par de grandes différences dans les situations des différents agents, situations qui rejaillissent sur les niveaux

(1) Ce paragraphe reste volontairement succinct

d'instruction, sur les facultés combinatoires, les anticipations et transformant les horizons économiques.

a) Les comportements au niveau des petites et moyennes entreprises

A la base se manifeste une tendance à éviter les immobilisations, il s'agit d'une sorte de volonté délibérée de réduire au maximum les investissements matériels visibles. La seule exception concerne le matériel de transport, les statistiques portuaires des dix dernières années accusent un trend nettement ascendant pour cette catégorie de biens.

Années	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959
Poids T.....	5	9,4	13,8	8,9	26,8	12,7	37,3	51,5	34,9	55,1
Valeur (millions).....	—	—	—	—	—	—	2,8	4,4	3,5	5,9

Ces statistiques ne valent que pour indiquer la tendance. La plus grande partie des camions que l'on rencontre dans le delta provient de Tuléar ou d'autres lieux et ont été achetés sur le marché d'occasion. La propension à investir dans les transports routiers constitue l'une des étrangetés de l'ouest et du sud malgaches, résultant de raisons de prestige, d'un désir d'émulation et de la croyance vague que cette activité est rentable ou peut l'être, ce qui a été exact dans les années d'après-guerre mais ne l'est plus actuellement. Dans un bon nombre d'entreprises moyennes à activités multiples caractéristiques de Madagascar, la branche transport de produits (1) apparaît la plupart du temps déficitaire. Le désordre des comptabilités à ce niveau ne permet pas de procéder à des imputations et à des déterminations de prix de revient par branches d'activité.

Une partie des profits réalisés par les commerces moyens est fréquemment transformée en or et thésaurisée sous cette forme.

b) Les comportements au niveau des exportateurs

Pratiquement dans la zone du bas Mangoky, seules les grosses firmes sont à même de consentir des investissements impor-

(1) Le transport de personnes (transports en commun, taxi brousse) apparaît par contre plus rémunérateur.

tants et d'avoir une influence sur l'ensemble du système. Leur structure respective propre, les conditions générales de l'activité économique, l'évolution politique ne sont pas sans agir sur la nature des affectations et sur la forme que prennent les investissements. La formation de l'investissement brut en capital fixe se distribue entre les habitations et autres constructions à usage commercial ou mixte et le matériel de transport avec, contrairement aux petits commerçants, une forte accentuation sur le matériel léger. Il est préférable d'étudier les investissements qui déterminent directement la formation du capital. Les plus importants paraissent être les investissements dans les bâtiments et les investissements dans le secteur secondaire.

1. Investissements en bâtiments

Les statistiques d'importation font apparaître, en ce qui concerne les produits minéraux, deux sommets en 1954 et en 1957. Ces sommets correspondent à des importations de ciments préalables à deux grandes vagues d'investissements dans la construction en 1955-1956 et 1958-1959-1960. Il semble que ces investissements aient absorbé la plus grande partie des disponibilités.

En ce qui concerne les bâtiments à usage d'habitation, professionnel ou mixte, un relevé systématique effectué à Morombe, en 1961, montre que sur un ensemble de 94 bâtiments en « dur », 50 (49 + 1 mosquée), soit 53,5 % appartiennent à la fraction pakistanaise.

Un tableau général fait apparaître plus clairement la situation actuelle.

En dehors des bâtiments constituant l'infrastructure administrative, sanitaire et scolaire, la plupart des constructions sont récentes, les 8/10 datent de l'après-guerre et plus de la moitié des constructions les plus importantes par leurs dimensions ont moins de cinq ans (1). Sur l'ensemble, 75 % des dernières constructions sont pakistanaises. Les immeubles conséquents s'alignent le long de l'artère centrale de Morombe. Leurs blocs carrés contrastent avec les habitations Vezo construites en matériaux végétaux sur les dunes. Il s'agit principalement soit d'habitations, soit de bâtiments mixtes abritant également des bureaux. Les grosses entreprises séparent nette-

(1) Il existe à Morombe une entreprise de constructions européennes, la SOCA-BANO qui s'est chargée d'une partie des nouvelles constructions.

Morombe	Ensemble		%		Bâtiments à usage commercial (industriel)	Habitations	Mixte	Bâtiments publics ou culturels
Secteur public.	29		31			14		15
Secteur privé.	59		63					
Pakistanaï.		49	53,4	83	17	13	19	
Européens-Chinois.		10		6,7	0	3	7	
Malgaches.		2		0,3	0	2	0	
Édifices culturels.	5		6					3
Total.	93				17	32	26	18

ment les magasins et entrepôts qui, chez les petits commerçants sont contigus.

2. Investissements dans le secteur secondaire.

Une tendance récente très sensible incite à étudier de nouveaux types d'investissements. La structure segmentaire des entreprises pakistanaïses, facilitant les transferts de fonds provenant des profits, donne une plus grande mobilité aux capitaux. Les « espaces » à l'intérieur desquels travaillent les entreprises pakistanaïses étant stabilisés du fait de la présence d'entreprises concurrentes, il semble que l'extension, ne pouvant se faire sur le plan géographique, essaie de se produire vers les autres secteurs jusqu'à présent délaissés ou non inventoriés. Les incitations à investir dans le secteur primaire (agriculture) existent. L'entreprise agricole équipée de la manière la plus moderne dans la plaine de Befandriana est une entreprise pakistanaïse. Toutefois, il semble que l'essentiel des anticipations se porterait vers le secteur secondaire (rizerie, huilerie, savonnerie). Il existe une rizerie à Morombe et les intérêts morombéens en contrôlent également deux autres : l'une à Morondava et la seconde à Tuléar. Les entreprises industrielles pakistanaïses sont un curieux mélange de climat industriel, artisanal et d'esprit commerçant avec, dans un milieu très instable, des efforts indirects de fixation de clientèle.

Ce climat retentit directement sur la forme que prennent les investissements. Les entrepreneurs pakistanaïses organisent dif-

féremment les facteurs de la production, décidant du type de matériel en fonction des capacités techniques actuelles que présente la main-d'œuvre. Les préférences se portent vers du matériel simple, dont l'ensemble relativement peu intégré doit permettre des reconversions et supporter certaines transformations. En dehors des immobilisations en bâtiments explicables par tout un ensemble de considérations non économiques tenant à la culture gudjerati, la part des investissements fixes et des immobilisations est réduite au maximum. Contrairement aux investissements occidentaux qui, conçus en fonction des conditions générales de la production et des besoins métropolitains, se portent naturellement vers les secteurs travaillant pour l'exportation, il semble que les entreprises pakistanaises tendent, tout au moins en grande partie, à travailler pour le marché local. Les biens produits, s'ils ne peuvent supporter la concurrence de producteurs étrangers, conviennent aux exigences présentes du marché intérieur où les acheteurs sont plus sensibles à l'accessibilité des prix qu'à la qualité des articles.

3. *Thésaurisations*

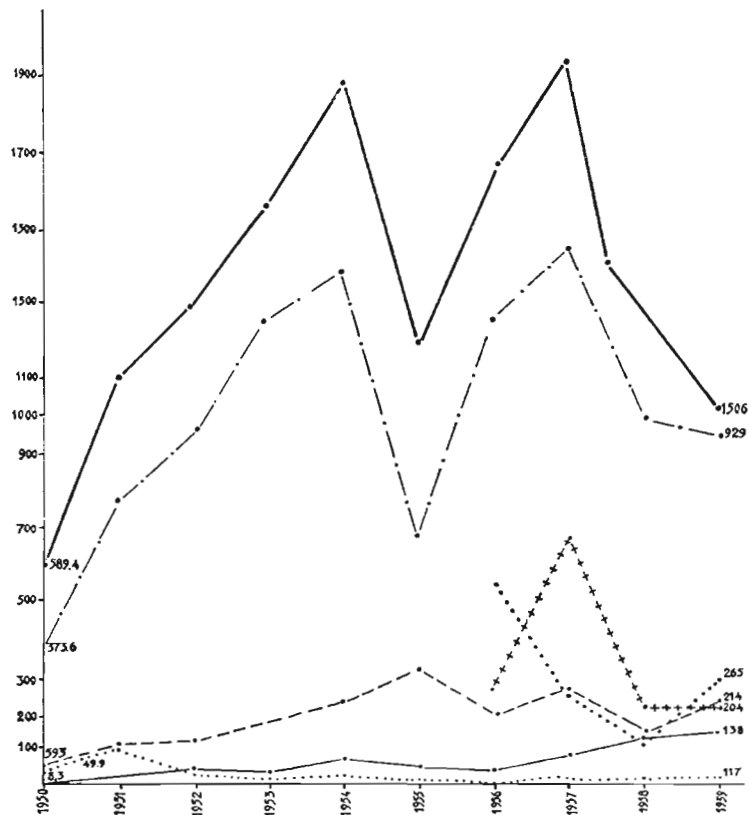
Une partie des profits est thésaurisée sous forme d'or. Cette thésaurisation, évidemment très difficile à chiffrer, pourrait être très importante. L'or est transféré dans les patrimoines féminins et, à l'abri des risques inhérents aux activités économiques, constitue une sécurité. Il est peu probable qu'il se produise, comme dans le nord, des sorties clandestines d'or à destination du Pakistan. Les Pakistanais du Mangoky apparaissent fixés à demeure à Madagascar. Deux exportateurs puissants qui avaient à l'occasion d'un voyage à La Mecque dont ils sont revenus *hadj* avec un prestige renforcé, effectué une visite au Pakistan qu'ils ne connaissaient pas, ont été vivement impressionnés par la faiblesse des niveaux de vie et ont déclaré au retour avoir été fort déçus.

CHAPITRE III

LES OBSTACLES SOCIO-CULTURELS AU DÉVELOPPEMENT

La situation économique de la région étudiée apparaît dans l'ensemble très satisfaisante, les statistiques d'exportation accusent l'augmentation continue des tonnages exportés, du point de vue de l'économie de marché, les promesses sont réelles. La question importante est de savoir dans quelle mesure la croissance actuelle de l'activité générale, due en grande partie à la politique commerciale des entreprises morombéennes, est de nature à avoir quelque influence sur une amélioration des niveaux de vie de l'ensemble des populations.

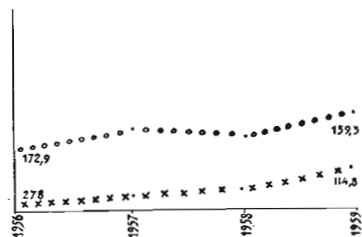
En examinant les statistiques d'importation des dix dernières années, compte tenu du fait qu'un dixième des produits sont acheminés par la route, et proviennent d'autres centres tel Tuléar, il est possible de se rendre compte que les quantités vendues sur le marché local sont faibles. Il a paru préférable, afin d'éviter les variations dues à la valeur de la monnaie, de dresser un graphique à partir des statistiques exprimées en poids. Le seul intérêt réside dans l'allure des courbes. Un examen très superficiel montre que les plus grandes fluctuations sont enregistrées sur les produits minéraux, ciment, carburants, dont la demande émane du pôle commercial en grande partie, en deuxième lieu du pôle administratif, et s'adresse principalement aux Compagnies européennes. Les demandes de biens de consommation ou d'habillement ainsi que des biens de petit équipement émanant du milieu traditionnel apparaissent au contraire stables au cours des dix dernières années, et ne suivent pas l'accroissement de la production. Si d'autres faits sont pris en considération, tels que l'accroissement démographique, l'afflux de travailleurs saisonniers ou d'immigrés, la mise en



IMPORTATIONS PORT DE MOROMBE

En Poids (Tonnes)
Période 1950/1959

- Imports totales
- · - · Produits minéraux (ciments, carburants)
- · · · · Essence (détail)
- + + + + + Ciment (détail)
- - - - - Produits des industries alimentaires (ensemble)
- Métaux
- · · · · Matière textiles (tonnes)
- o o o o o Boissons (détail)
- x x x x x Produits alimentaires.



place dans le delta d'une station pilote de culture de coton qui diffuse largement des revenus, il semblerait qu'il y ait une certaine régression.

Les moyennes générales n'ont aucune signification. La distribution des revenus et des ressources procurés par les pois du Cap, entre les différents groupes d'agents qui participent à leur économie, a fait ressortir les inégalités considérables des parts. L'économie du bas Mangoky est une économie asymétrique qui apparaît animée par une fraction étrangère. Cette fraction, démographiquement minoritaire, n'en domine pas moins les masses malgaches infiniment plus nombreuses, mais vouées à des activités qui, faute d'être cumulatives, ne permettent pas une accumulation suffisante, et sont les moins rentables. La distinction malgache - non malgache est significative, en ce qui concerne tout à la fois les rôles économiques et les influences exercées sur les destinées du pays.

Il serait possible de développer sur un plan général, en termes sociologiques ou purement économiques, les thèmes des disparités : disparités sectorielles, disparités des échelles de valeur, tenant à l'hétérogénéité du milieu à la fois culturel et économique.

Le phénomène d'asymétrie explique que la fraction la moins nombreuse, en dépit de ses graves contradictions internes, n'exerce pas moins actuellement le contrôle de la totalité des activités de la zone. Le résultat du système a pour effet de généraliser dans une région relativement riche par rapport à d'autres régions de Madagascar, des revenus anormalement déprimés. La comparaison avec d'autres populations, en particulier les Sakalava du nord, Antakarana et Tsimihety qui à égalité de revenus ou quelquefois à revenus plus faibles, sont indiscutablement plus progressives, pose des problèmes essentiels en matière de théorie du développement, dans le même temps qu'elle met en lumière l'importance des facteurs non économiques.

L'ethnologue qui circule actuellement dans le sud ou moyen ouest, et qui compare ce qu'il voit aux descriptions qu'en ont laissées il y a deux ou trois siècles les navigateurs, est frappé par l'immobilité des sociétés locales. Il est légitime de la même manière de se demander sur les rives du Mangoky ce que sont devenus les profits résultant de la culture des pois du Cap pratiquée depuis des dizaines d'années. En procédant à des inventaires, il apparaît que, sous l'influence des biens manufacturés, l'artisanat local accuse une nette régression. La société

masikoro est très peu progressive. La prise de conscience, qui commence enfin à se manifester, est très récente.

Il est nécessaire, en matière d'analyse, de retenir la distinction essentielle entre les concepts de croissance et de développement (1). Il y a actuellement sur le Mangoky croissance des quantités globales sans que cette croissance s'accompagne, pour les masses, de développement. Le fait essentiel tient à ce que la croissance, l'expansion, s'accomplissent sans changement de structure. Les changements qui ont eu pour effet de substituer à une économie de traite de type occidental une économie également mercantile contrôlée par des firmes pakistanaises, n'ont pas eu en revanche pour effet de bouleverser la structure commerciale de brousse ni, au delà des structures, d'altérer un système dont les disparités ont été plutôt accentuées. Les populations ne sont pas davantage mises en condition de participer autrement que d'une manière très passive à l'expansion générale.

Sur le Mangoky, où l'économie de subsistance n'est que très légèrement transformée sans qu'il y ait pour autant passage à un type d'économie monétaire, où les populations sont rendues plus vulnérables dans la mesure où, cessant de vivre en auto-suffisance, elles deviennent étroitement dépendantes de l'extérieur, il existe un déterminisme qui mène à l'assujettissement de la plus grande masse à une minorité dominante. Que cette minorité soit étrangère comme dans une grande partie des régions périphériques ou nationale, comme sur les hautes Terres, notamment en Imerina, les effets sont en tout point comparables. Une économie mercantile est forcément étrangère à l'intérêt et aux aspirations des populations, et tend à créer les conditions qui favorisent son propre fonctionnement. Dans une culture où les systèmes de valeur ne privilégient pas indûment les objectifs économiques, où les besoins sont pour tout un ensemble de raisons rapidement satisfaits, une logique implacable, se développant le long des lignes de moindre résistance, tend à maintenir les fractions dépendantes à un niveau très bas, qui de l'extérieur peut sembler misérable. Les mécanismes de destruction des épargnes procédant par transferts, ne visent à rien d'autre qu'à maintenir la dépendance en

(1) Voir notamment C. ZARKA, *De la distinction entre la « croissance » et le « développement »* dans la littérature scientifique consacrée aux pays sous-développés. *Cahiers de l'I. S. E. A.* « Développement, Croissance, Progrès », novembre 1959 (Série F, n° 12).

s'opposant au déclenchement de processus cumulatifs. D'un autre point de vue, de tels efforts constituent souvent une tactique permettant d'obtenir du travail.

La politique de non-intervention, de laisser-faire, permet aux asymétries de se renforcer et retarder la prise de conscience. La situation du Mangoky ne peut se comprendre qu'au travers de la société masikoro actuelle et de son système de valeur, en particulier de son attachement à un idéal de stabilité sociale.

I — LA SOCIÉTÉ MASIKORO ACTUELLE

Cette croissance sans développement, si elle résulte en grande partie de l'actuelle répartition et de divers handicaps économiques majeurs découlant à la fois de conditions naturelles peu favorables et de l'asymétrie créée par l'implantation de l'appareil asiatique, tient également pour une part non négligeable aux attitudes des populations du bas Mangoky. Ces attitudes et comportements ne sont que la manifestation de valeurs culturelles profondément enracinées dans les consciences individuelles. L'abstention des pouvoirs publics, l'ignorance réelle ou feinte des bureaux à l'égard des conditions paysannes, l'hésitation des nouveaux dirigeants à détruire un système avant d'être à même de le remplacer, ne sont pas de nature à favoriser une prise de conscience. Les populations du bas Mangoky, Masikoro mais également immigrées, sont dépendantes à la fois du milieu écologique, du système économique et de la tradition. Cette dépendance est manifestement opposée à tout effort de création, d'innovation. Le problème pour les populations soumises au système de traite est de trouver des solutions. En fait les essais apparaissent souvent mal venus, les formules inefficaces et peu probantes. Aussi longtemps que la vie sur le Mangoky a revêtu son aspect traditionnel et s'est laissé pénétrer par le folklore, les rites, les très vieilles activités liées à une ancienne économie de subsistance, les réactions ont été quasiment nulles ou lointainement intermittentes. Les premiers mouvements ont commencé à se manifester à partir du moment où se sont produites à l'intérieur des sociétés homogènes les premières transformations, préfigurant la formation de groupements nouveaux d'affinité économique. L'appartenance à ces groupements est établie par la possession de *baiboho* bien situés, par la pratique du métayage et le recours constant à une main-d'œuvre salariée, par un niveau de revenus

notablement plus élevé que celui de la moyenne des habitants des villages. Les nouvelles couches, prenant lentement conscience d'elles-mêmes, mettent en question les équilibres anciens qui supposaient sur le plan économique une certaine homogénéité des ressources et des genres de vie. Ces processus de différenciation ont été involontairement favorisés par les nécessités de l'économie de traite et la pratique des prêts à intérêt. A l'intérieur des sociétés masikoro ou assimilées, l'appareil commercial pakistanaï a créé des hiérarchies économiques. Les propriétaires masikoro, notables influents des villages commencent à entrer en concurrence avec les commerçants de brousse dont la situation s'est souvent amoindrie du fait de leur perte de monopole résultant de la multiplication des boutiques. Il n'est pas exclu qu'il se produise sur le Mangoky comme dans d'autres régions périphériques substitution des dominants et alliance entre les propriétaires fonciers et les commerçants ; ces derniers se dissimulant habilement derrière les premiers qui assumeront les risques de l'impopularité (1). Actuellement, il semble que les cultivateurs moyens, qui forment la majorité, soient les plus fortement opposés aux commerçants de brousse. Les stéréotypes sont affectivement très chargés, à leurs yeux, le *karany* apparaît de plus en plus comme un voleur et suivant une expression souvent entendue, une sangsue : *linta*. Dans peu de temps, en échange d'avantages réels qui pour l'instant leur sont encore refusés, les notables aisés des villages, grands possesseurs de *baiboho*, apparaîtront comme des médiateurs calmant les impatiences. Leur position, dès maintenant, se trouve considérablement renforcée par les fonctions électives qu'un grand nombre d'entre eux assument dans les communes rurales.

Dans les villages, la plupart des Masikoro, indifférents il y a quelques années, commencent à prendre une conscience aiguë du mécanisme de l'économie de traite, de l'inévitabilité des emprunts et des conséquences de l'usure qui en découle. La bonhomie du commerçant, dont la boutique fait partie intégrante de la vie du village, fait de moins en moins oublier le poids de la domination et de la même manière l'exaltation de la période des « campagnes » celui des prélèvements.

Pourtant, aussi bien du côté des cultivateurs de l'intérieur que des goélettiers de la côte, les réactions qu'oppose le milieu

(1) Cela s'est produit fréquemment sur les hautes Terres, depuis le pays Betsileo jusqu'au lac Alaotra.

traditionnel se révèlent la plupart du temps inefficaces. Elles sont d'ailleurs le plus souvent négatives et s'expriment, dans les meilleurs cas, par une tendance à l'autarcie de village. C'est ainsi que les immigrés des villages Antandroy de la plaine de Befandriana s'efforcent d'être le moins possible dépendants de l'extérieur. A l'intérieur des villages, les circuits trocs sont très développés et l'entraide à charge de réciprocité : *kola*, permet aux services de s'échanger très largement sans qu'il soit nécessaire de faire appel à une rémunération monétaire. Les Antandroy n'empruntent généralement pas d'argent. Le seul cas de réaction positive a été relevé à Berenty dans le pays Bara, à la limite des districts d'Ankazoabo et de Beroroha. A Berenty, les Antesaka immigrés qui y sont nombreux, avaient créé en 1947 une sorte de caisse, servant en cas de vol de bœufs, à payer les poursuivants. Actuellement cette caisse, ouverte à tous les habitants de la localité, sans distinction de groupe ethnique, fonctionne comme une mutuelle de prêt et est alimentée par des cotisations régulières. Elle permet de consentir des prêts tant pour le commerce des bœufs que pour l'agriculture ; les intérêts des prêts variant avec l'importance de la somme empruntée, sont de l'ordre de 10 à 20 %. Cette association est désignée sous le terme français malgachisé de « *membra* » (1). Sur le Mangoky, les prêts entre habitants des communautés interethniques sont fréquents, notamment dans les zones rizicoles d'Ankiliabo et de Vondrove sur la rive droite et de Nosy Ambositra et Mangolovolo sur la rive gauche ainsi que sur la station de coton de Tanandava : mais il n'existe pas une organisation formelle comparable à celle de Berenty. Les Vezo du littoral sont dans une position plus favorable. La pêche, le commerce de poisson frais ou sec, les occasions d'emplois salariés à Morombe leur permettent d'escompter des rentrées de numéraire régulièrement réparties tout au long de l'année. La situation des cultivateurs est plus critique, les possibilités de vente sont limitées à la saison pluvieuse. Parmi les agriculteurs du delta et de la basse vallée, les Masikoro, sans conteste, luttent avec le moins d'efficacité et ne parviennent pas à trouver les solutions les mieux adaptées aux exigences de leur situation. La thésaurisation des marmites et des cruches de cuivre exprime les tâtonnements vers la recherche d'une autonomie difficile. L'impatience des Masikoro s'est exprimée nettement en 1959 et en 1960. Les cultivateurs

(1) Pour plus de détail voir G. CONDOMINAS, *Perspectives...*, op. cit., p. 27 et 28.

ont manifesté leur mécontentement sur les *baiboho*, amorçant des sortes de grèves et se refusant à livrer leurs productions sur la base des conditions imposées par les firmes du sommet et répercutées par les collecteurs qui subissent le poids du mécontentement. Les commerçants de brousse s'inquiètent d'une évolution à laquelle ils ne s'attendaient pas, installés comme ils étaient dans des pratiques routinières en partie inconscientes, dont les abus avaient été longtemps encouragés par l'absence de réaction. Au sommet, les exportateurs de Morombe commencent seulement à s'étonner de l'« insolence » des cultivateurs anonymes qu'il leur arrive de rencontrer. Cette situation se répercute à l'intérieur de l'appareil commercial et crée des tensions. En 1958, les dirigeants des firmes de Morombe qui conseillaient aux collecteurs et commerçants des brousses de cesser les prêts, ne leur accordaient pas pour autant une marge plus large. Les « petits » boutiquiers qui ont conscience de la colère naissante des populations au milieu desquelles ils vivent, ressentent un énervement croissant à l'égard des puissants commerçants, selon eux responsables de cette situation. D'un point de vue concret, les résultats de ces actions sporadiques menées à l'occasion des campagnes par un grand nombre de Masikoro ont été peu déterminants. Souvent les commerçants pakistanais très proches des milieux malgaches, très au fait des moyens d'action à employer, ont su agir sur des notables influents, sensibles à l'occasion d'une fête traditionnelle au don d'un taureau de sacrifice. Il semble en outre que les manœuvres dolosives ne heurtent pas outre mesure la conscience des cultivateurs du sud-ouest. Jadis, le Masikoro comme le Sakalava du Menabe voisin, allait dans la forêt chercher du bois *fandro-rotà* ; il lui servait à préparer un charme qui, quelle que soit la qualité de ses produits, lui permettait d'obtenir des prix intéressants auprès des commerçants (1). Actuellement, le commerçant le trompant sur la quantité, il le trompe sur la qualité. Les pois du Cap, battus sans soin, sont brisés (2) des mottes de terre les « pois noirs » — *kabaro mainty* — se mélangent au

(1) H. REY, *Le folklore menabe*, *Bulletin de l'Académie malgache*, année 1913, volume XII (Deuxième partie), p. 54.

(2) Les pois du Cap devraient pour être écosés être battus sur une claie au moyen de roseaux ou d'un fléau constitué par des cordes ou de vieux sacs noués. En fait les pois sont battus avec des bâtons ordinaires à même le sol ce qui entraîne de nombreuses brisures. Les cultivateurs à qui l'on reproche cette pratique font remarquer que les pois sont achetés tout venant au même prix. Les commerçants pakistanais qui reconnaissent l'intérêt que présenteraient des prix discriminatoires affirment que la période réduite qui correspond aux campagnes ne leur permet pas de procéder aux contrôles de qualités indispensables.



*Tentes Vezo constituées par une voile tendue
sur les espars des pirogues. Plage de Morombe*



Poulpes séchant sur la plage de Morombe

produit dans le fond des sacs, faisant tout de « même le poids ». Il n'est pas rare que ce « poids » atteigne dans quelques cas constatés, jusqu'à 5 % du poids global du lot. Ceci est tout de même peu fréquent en dépit des affirmations répétées des commerçants. Toutefois, en tenant compte des brisures, il est certain que 5 % des productions totales ne sont pas commercialisables et se trouve éliminé lors des triages.

Il serait du plus grand intérêt de procéder à une étude complète de la personnalité et de la mentalité Masikoro. Malheureusement, en dehors de ses difficultés propres, une telle entreprise dépasserait les objectifs de ce travail et devrait faire l'objet d'une recherche spéciale. Il n'en est pas moins indispensable, avant de donner un aperçu de l'arrière-plan culturel et des valeurs profondes qui orientent les comportements, de traiter de la dépendance des Masikoro, à l'égard d'une part du milieu géographique qui est celui du bas Mangoky et du système commercial, et d'autre part à l'égard de leur propre système social.

a) La dépendance à l'égard du milieu naturel et du système commercial pakistanais

Ces deux aspects méritent un rapide examen.

1. — La dépendance du paysan Masikoro à l'égard du milieu naturel résulte de son adaptation aux conditions particulières du sud-ouest malgache. De nombreux agronomes qui n'ont pas cherché à minimiser l'acquis des connaissances empiriques ont estimé que les méthodes culturales et les techniques particulières étaient relativement satisfaisantes. La dépendance provient davantage des conditions du milieu et du régime des pluies caractérisés par une grande irrégularité. D'une année à l'autre, les hommes ne peuvent prévoir la superficie de *baiboho* susceptible d'être inondée. Il s'ensuit qu'ils s'efforcent de répartir les risques en élargissant, lorsque cela est possible, le registre des cultures et en cultivant plusieurs parcelles situées dans des secteurs différents. Utilisant habilement le micro-relief ou l'inégale perméabilité des sols, l'agriculteur essaie de se prémunir à la fois contre la sécheresse et contre l'excès d'eau. Le champ de maïs est établi à moitié dans un bas-fond et sur une éminence, ce qui, quel que soit le régime des pluies, peut laisser l'espoir de sauver au moins une partie de la récolte. Ces pratiques entraînent une dispersion des efforts. La servitude de l'étendue (Mendras), le temps perdu

en déplacements sont une réalité de l'agriculture du Mangoky. Sur le plan de la gestion de l'exploitation, cette même tendance qui vise à équilibrer les risques conduit fréquemment les Masikoro aisés à étendre exagérément le registre des cultures qu'ils entreprennent et à mettre en culture des superficies qui excèdent les possibilités du groupe familial. Dans l'espoir de s'assurer des gains monétaires, l'exploitant fait appel au salariat et a recours à une arithmétique aussi compliquée qu'inconsciente, rémunérant avec le produit d'une récolte la main-d'œuvre nécessaire à une autre culture et recourant à des prêts usuraires chaque fois que cette pratique s'avère insuffisante. Ces attitudes sont liées à une économie précaire ; le cultivateur est plus dépendant des rythmes biologiques et du régime des pluies que des fluctuations internationales des cours de produits. La vie des communautés du Mangoky se déroule dans une temporalité particulière faite d'attentes successives, de craintes au sujet de la prochaine période de soudure. La pression impérieuse des besoins rend difficile une recherche des solutions les plus avantageuses et engendre des ajustements négatifs, une soumission à des nécessités qui paraissent dépasser l'homme, ses désirs, ses craintes et ses espoirs. Le lien qui unit le paysan à la terre est complexe, ses moyens d'action, étroitement limités, seuls les principes d'entraide villageois ou familiaux peuvent atténuer les dangers provenant d'accidents ou de calamités toujours susceptible d'intervenir. De fréquents reproches dénoncent, chez les cultivateurs Masikoro, le manque d'esprit de prévoyance, l'insouciance, une certaine nonchalance. Ces notions trop souvent associés à tout essai de définition de la psychologie du paysan de l'ouest ne rendent pas compte des faits. Comme il a déjà été écrit, s'il existe en Occident un rapport fréquent entre les deux termes travail fourni-résultats obtenus, il en va différemment dans le sud-ouest malgache. Les cultivateurs sont soumis à des aléas trop nombreux ; sécheresse, inondations, incendie de zones cultivées, vols de sauterelles. Lorsqu'ils déposent dans la terre quelques graines, ils ne sont jamais sûrs de retirer leur semence. Cette insécurité se traduit par le développement des rites magico-agricoles, par le rôle des vieux des lignages et autrefois des souverains, maîtres de l'eau. Les charmes protecteurs sont nombreux, enfouis dans les champs, n'assurant qu'une garantie dérisoire. Dans une autre optique, les jugements hâtifs ne tiennent pas suffisamment compte de faits positifs tels que l'état physiologique de la moyenne des habitants du Mangoky qui leur interdit

de fournir plus de quatre ou cinq heures de travail effectif par jour. Ce faible potentiel résulte lui-même de causes très diverses et à son tour engendre des effets qui rejaillissent sur lui : alimentation insuffisante découlant des conditions locales mais aussi des habitudes alimentaires, absence d'aliments carnés qui n'est pas sans rapport avec le rôle des bœufs dont la valeur sociale dissimule en partie la valeur économique et s'oppose à une utilisation rationnelle. L'animation des nuits d'été, l'intensité de la vie nocturne dans les villages, les réunions de jeunes gens, les discussions des hommes et des femmes plus âgés expliquent le rythme de sommeil étalé sur toute la journée, les siestes prolongées aux heures chaudes, le temps perdu au lendemain des fêtes traditionnelles célébrées dans une grande excitation.

La propension à consommer immédiatement tout bien disponible peut être considérée comme un autre trait typiquement Masikoro. Ce manque de prévision dérive en grande partie de l'absence signalée de techniques de conservation, absence qui sur un autre plan s'est opposée à la création dans les villages de greniers collectifs qui ne se rencontrent que chez des populations pratiquant la culture du riz, du sorgho, du mil ou du blé. Autrefois l'autorité politique a été trop absorbée par les menées de guerre pour entreprendre ou élaborer une ébauche de politique économique. Par la suite, les cellules familiales ou villageoises ont été trop exiguës pour fonctionner comme organismes de compensation, bien que des redistributions de récolte de maïs puissent, les mauvaises années, s'effectuer entre familles réduites à l'intérieur des lignages. Malgré ces ajustements de fortune, les communautés Masikoro sont mal préparées à lutter contre les périodes difficiles, elles n'ont pas réussi à résoudre le problème majeur qui reste celui de la subsistance. Paradoxalement, ce problème devait être résolu par l'implantation de l'appareil commercial pakistanais qui, par le jeu des avances réparties en cours d'année, permettait d'absorber les à-coups. En dépit de son coût prohibitif, le système commercial apportait à des gens dont les préoccupations allaient vers le plus pressés, un mieux-être incontestable, ce que les vieux, se souvenant des conditions antérieures, n'ont pas oublié.

2. — Pour les cultivateurs du bas Mangoky, la dépendance à l'égard du système commercial imposé de l'extérieur a été longtemps ressentie comme une nécessité inéluctable. L'appareil commercial pakistanais joue à l'intérieur des villages un rôle

d'assurance et distribue des prêts auxquels a recours la quasi-totalité de la population active, les prêts n'étant accordés que dans la mesure où l'emprunteur possède des champs de *baiboho* et pratique une culture commerciale. Les femmes seules et isolées (ce qui est rare) sont éliminées, n'étant pas à même de cultiver une superficie suffisante.

a) Après la récolte, ainsi qu'il a été vu, le remboursement des emprunts, le paiement des intérêts et l'achat des biens indispensables : outils agricoles, équipement domestique, vêtements... laissent le cultivateur Masikoro absolument démuné, à moins qu'il n'ait eu la possibilité d'acquérir quelques ustensiles en surnombre, en particulier des cruches de cuivre ou des marmites qui constituent une épargne et une sorte de volant de sécurité. Dans les moments difficiles ces biens permettent d'éviter de recourir à l'endettement. Dans la conjoncture actuelle, l'infrastructure commerciale pakistanaise de brousse apparaît dans la majorité des cas comme un facteur de stagnation interdisant pratiquement aux cultivateurs de sortir de leur condition. D'un autre côté, dans les villages, les commerçants rendent des services que si chers soient-ils, il est difficile de méconnaître. Leur présence est une garantie de sécurité et diminue les souffrances imputables aux irrégularités de production et aux périodes de soudure. Le commerçant joue également un autre rôle. Dans une société où la pression des nécessités ne favorise aucunement l'esprit de recherche et l'innovation, le Pakistanais est très souvent l'intermédiaire entre les besoins résultant des formes d'activités traditionnelles et les biens technologiques modernes susceptibles de correspondre à ces besoins. Des objets utiles peuvent être introduits en toute sécurité sans affecter le pattern traditionnel. Comme l'écrit R. Battistini : « La boutique indienne est souvent pour lui (l'habitant du Mangoky) l'unique porte ouverte sur la « civilisation », et c'est souvent, plus qu'on ne le croit habituellement, d'après cette boutique qu'il se fait une idée concrète de cette dernière » (1).

b) Les rapports entre les paysans traditionnels et les commerçants pakistanaïses ne laissent pas d'être étonnants. Il y a quelques années, le Malgache du sud-ouest était beaucoup plus proche du Pakistanais que des Européens. Dans la nouvelle conjoncture, ceci est important car les éléments mérina, parmi lesquels se recrutent de nombreux cadres, prennent, dans

(1) R. BATTISTINI, *Économies...*, op. cit., p. 19.

l'esprit des populations du bas Mangoky, la place autrefois occupée par les Français. D'une manière générale, le Masikoro ou le Vezo, travaillant suivant des normes modernes, préfère travailler chez un Pakistanais que chez un autre Malgache ou chez un Européen. Cela tient à plusieurs faits, en particulier à ce que le Pakistanais est à mi-chemin entre les techniques traditionnelles et les pratiques plus rationalisées qui caractérisent la gestion des chefs d'entreprise européens. Le Malgache du sud-ouest travaillant chez un Pakistanais n'est pas dans une situation clairement définie, ni juridiquement sanctionnée. De part et d'autre les rôles apparaissent moins statutaires. Il est évident qu'en ne considérant que l'intérêt économique sous sa forme monétaire, il est plus avantageux de travailler chez un Européen. Il est possible dans ce cas pour un travailleur raisonnant suivant les normes classiques en Occident de parvenir à une certaine prévision et d'organiser sa vie en fonction de revenus définis dont la perception n'entraîne aucune surprise. En fait il semble qu'il faille se placer dans une autre optique. Le Malgache rural qui entre en rapports avec un Pakistanais fait en quelque sorte partie de sa clientèle ; sa présence et sa fidélité attestent de la puissance économique et du prestige de son « patron » pour qui, dans le cadre d'une culture musulmane, cette dernière notion a beaucoup d'importance et s'inscrit dans une configuration sociale précise. Le Malgache a conscience de participer à ce prestige. Dans cette optique, les rapports économiques sont subordonnés aux rapports humains réels, même au cas où ils permettent au Pakistanais de profiter de son ascendant. Né dans le pays, connaissant le dialecte de la région qu'il a appris d'une nourrice malgache, le commerçant consent à perdre beaucoup de temps en discussions sans introduire la concision abrupte et impolie qui caractérise les rapports avec les milieux européens ou administratifs. Sans qu'il soit possible de s'étendre sur cet aspect essentiel, les procédés de gestion asiatique correspondent davantage aux habitudes, aux préférences et aux manières d'agir des Malgaches du sud-ouest. Le rythme de travail, la confusion entre les fonctions commerciales, familiales et personnelles, les temporalités dans lesquelles s'ordonnent les activités des Pakistanais sont semblables à ceux des cultivateurs de la basse vallée. La vie des entreprises est rythmée par les mêmes événements familiers qui affectent la vie des villages aborigènes ; de ce point de vue, il y a correspondance. Dans les rapports à l'occasion des activités, le Pakistanais s'adapte au Malgache

et n'exige pas comme l'Européen que le Malgache s'adapte, lui. Les amortissements sont établis — lorsqu'ils le sont — de manière à tenir compte d'une usure anticipée du matériel d'exploitation, notamment du matériel roulant. Les commerçants de Morombe trouvent naturel de remplacer tous les deux mois au maximum, les troussees à outil des véhicules, en particulier les pinces multiprises qui, à Morombe, constituent une véritable monnaie.

La société européenne semble peu cohérente, les structures familiales réduites, l'individualisme qui caractérise les rapports entre Européens, les relations entre les sexes, paraissent étonnants. Appartenant au secteur privé, à l'administration, à des organismes religieux, les Européens poursuivent des activités mal articulées et fréquemment contradictoires, leurs exigences sont irréalistes et témoignent souvent d'une rare méconnaissance du milieu. Les gens du sud-ouest se sentent à l'abri de leur culture qu'ils savent impénétrable mais, de la même manière, le schéma général de la culture occidentale ne leur apparaît pas. Les rapports avec les Occidentaux sont difficiles et compliqués du fait de leurs réactions et comportements qui ne se laissent pas réduire et expliquer par rapport à des causes précises. Les contacts restent individuels, colorés au hasard des circonstances. Ceci explique que la plupart du temps, plus que la fonction, les gens jugent l'individu sans se préoccuper de son rôle social qui ne saurait donner qu'une indication.

La distance entre la culture du sud-ouest et la culture occidentale ne facilite pas la compréhension réciproque ; la culture pakistanaise apparaît plus compréhensible. La structure familiale, le schéma de la société globale et de sa culture apparaissent clairement, les mobiles mercantiles sont nets et ne font pas illusion. La recherche du plus grand profit possible, qui explique l'avidité d'un grand nombre de commerçants, ne diminue aucunement les avantages qu'offre leur présence. Au moment où il est absolument indispensable d'obtenir de l'argent pour une circoncision, un mariage ou tout autre événement important, « l'indien » consent des prêts onéreux, mais sans aucune formalité. L'Européen sollicité y consent de la même manière souvent sans exiger d'intérêt. Cependant il ne peut s'empêcher de demander des explications qui paraissent d'autant plus désagréables que le prêteur, partant de considérations moralisantes ou de logique économique entachée d'ethnocentrisme se croit obligé de donner son avis sur la cérémonie

en question. Le Pakistanais ne demande rien, étant donné qu'il connaît la raison pour laquelle le Malgache a recours à lui. Le prix de cette discrétion majeure d'autant le coût de l'intérêt.

b) La dépendance à l'égard du système social

La dépendance à l'égard du système social constitue un facteur de stagnation. Cette dépendance s'exprime de multiples manières, le chapitre traitant des effets de la répartition sur les comportements et sur la formation du capital a montré combien l'horizon économique de la collectivité s'imposait à l'individu isolé. Puis généralement, ainsi que le signalait à plusieurs reprises B. Malinowski à propos des insulaires des Trobiands, « les conventions, restrictions sociales et les principes de la structure sociale conditionnent étroitement les conduites économiques des sujets » (1). La dépendance à l'égard du système social n'apparaît jamais aussi clairement qu'à l'occasion des délibérations générales auxquelles prennent part les hommes des villages. Ces délibérations ont fréquemment trait à des questions d'ordre économique. Il semble malheureusement qu'il se produise au sein de la société traditionnelle une véritable paralysie dès que ces questions exprimées d'une manière nouvelle exigent des prises de position pour lesquelles la tradition ne fournit pas de modèle. De nombreux obstacles rendent l'expression des oppositions difficiles, les principes de responsabilité interdisent de la même façon au grand nombre d'exprimer ses opinions. Suivant les groupes, les décisions importantes susceptibles d'intéresser l'ensemble de la communauté sont prises avec plus ou moins de solennité, le caractère formel semble s'accroître d'autant plus que les communautés sont moins homogènes. Dans les groupes restreints, la décision est prise dès que l'accord est obtenu, généralement la pression sociale est assez forte pour permettre de surmonter les contradictions et de parvenir à une décision. Dans les groupes plus complexes la décision obtenue, bien qu'en apparence plus formelle, n'a aucun caractère démocratique ; la minorité, apparemment, renonce à ses conceptions et se rallie à l'opinion du degment dominant.

1. — Le respect d'une prétendue unanimité, dont le fondement idéologique est en contradiction flagrante avec la

(1) Voir R. FIRTH, *Man and Culture*, op. cit., p. 210.

complexité des structures sociales et les données économiques, rend très difficile l'élaboration d'une décision correspondant réellement aux désirs et aspirations de l'ensemble des cultivateurs. L'expérience montre que les strates d'âges, les autorités étagées s'opposent à ce qu'une opinion se dégage clairement. La décision ne peut s'élaborer de la même manière que dans une société de type occidental et cela pour de nombreuses raisons.

a) Tout d'abord, si tous les habitants du village — souvent femmes comprises — assistent aux délibérations, ils n'y participent pas de la même manière. Parmi les assistants, certains ne sont que spectateurs et assistent passivement sans pouvoir prendre la parole directement, d'autres peuvent discuter mais ne décident pas, d'autres enfin ont le pouvoir de décider. Ceci n'est pas absolument une règle en tout lieu. Actuellement dans certaines régions, rien ne semble interdire à n'importe qui d'intervenir dans une discussion publique; en fait il reste des traces de cet ancien état, il en reste d'autant plus que le groupe est plus isolé.

Fréquemment une apparente unanimité, motivée par des considérations de respect, dissimule une opposition réelle. Cela tient à ce que dans un tel système, l'opposition peut difficilement se manifester ouvertement. Il paraît malséant et déplacé de s'opposer à l'avis d'une personne plus âgée qui par définition possède une plus grande expérience et une meilleure connaissance du fait considéré. Néanmoins, les dissensions ne disparaissent pas et ne se résorbent pas automatiquement, les éléments peuvent continuer à travailler l'opinion après qu'une question soit réputée tranchée jusqu'à l'aboutissement d'un renversement de cette opinion. Il est difficile avant l'écoulement d'un certain délai de déclarer qu'une affaire est définitivement réglée.

Il arrive pour les mêmes raisons, que des décisions qui paraissent avoir été prises par une assemblée, ne l'ont été en réalité que par une petite minorité. Dans ces conditions il est évident que l'accord obtenu est fragile et peut ressembler dans certains cas à un statu quo. Dès que les circonstances viennent à être modifiées, tout peut être remis en question.

Le mécanisme selon lequel s'élaborent les décisions montre que souvent il n'y a pas unanimité véritable, bien que le système prétende qu'elle existe effectivement. C'est là l'exemple d'un fait admis comme tel, répondant à une sorte d'idéologie à laquelle la majorité des gens ne croit pas individuellement

tout en étant persuadée que les autres y croient. Ce fait contraire à la réalité implique, ce qui est plus grave, que le contexte culturel et la structure de la société ne permettent pas aux oppositions de se manifester.

L'opposition est culturellement niée, cela engendre des tensions d'autant plus aiguës qu'actuellement plus que dans les temps anciens, les collectivités se trouvent placées devant des alternatives et doivent exercer des choix. La règle de l'unanimité empêchant les gens, ou certaines gens, de s'exprimer librement, provoque chez certains un sentiment de frustration. Les éléments qui n'ont pas pu faire prévaloir leurs vues feignent souvent d'accepter la décision générale mais s'en désintéressent en réalité. L'inertie de certains organismes ne s'explique pas d'une autre manière.

Lorsque suivant la nature du sujet abordé, il apparaît vraisemblable que l'opinion réelle ne pourra pas se dégager, on assiste à une sorte d'appauvrissement des délibérations et à une fuite devant les sujets dangereux. Seules sont proposées les idées sur lesquelles il est possible de trouver un terrain d'entente. Cette tendance s'explique par un trait commun dans le sud et l'ouest, l'attachement à un idéal de stabilité.

Le conflit peut être grave lorsqu'interviennent des éléments jeunes plus ou moins formés par les écoles officielles ou privées ; l'opposition marque alors la révolte contre un ordre établi et peut devenir systématique quelle que soit la matière envisagée, provoquant pour des questions de personne une coupure. La segmentation de l'opinion correspond fréquemment aux classes d'âge. Cette situation peut dans les cas extrêmes conduire à une sorte de stérilisation du pouvoir de décision chez ceux qui le possèdent.

Le même fait peut se produire lorsqu'existent des oppositions entre les représentants de certains lignages. Les causes peuvent être historiques — anciens rapports de dominants à dominés — ou dans des groupes de même niveau social elles peuvent résulter d'anciennes querelles tenaces relatives à des affaires de vols de bœufs, d'adultères... Dans ces cas lorsqu'un désaccord se produit, la solidarité des groupes joue et rend difficile tout compromis, engendrant à la limite de nouveaux clivages.

Le conflit ne survient en règle générale que dans une situation de crise, le plus souvent les divergences d'opinion provoquent une insatisfaction ou un certain malaise, qui s'expriment dans la plupart des cas par l'attitude passive des minoritaires.

b) Le principe de responsabilité se pose surtout pour les personnes qui, du fait de leur position, sont à même de prendre des décisions susceptibles d'engager le groupe.

Dans le domaine de l'expression et de la responsabilité, le Malgache du sud, même investi régulièrement d'un mandat, et par là habilité à représenter le groupe, ne se sent pas autorisé à prendre des décisions sur le champ, sans discuter le problème posé avec les membres de la communauté à laquelle il appartient. Il est conscient du fait qu'il n'est pas en droit d'engager les autres ou tout simplement de se porter fort pour eux. Ce faisant, il irait à l'encontre d'un principe essentiel et ne manquerait pas de susciter une opposition de la part des gens non consultés. Jusqu'au moment où le groupe aura donné son adhésion, confirmant l'engagement pris par son représentant, cet engagement reste fragile et conjectural.

Sur un autre plan, il existe une relation entre l'importance ou la gravité du problème posé et le niveau hiérarchique auquel appartient le représentant du groupe, la place qu'il occupe dans l'échelle des statuts reconnus. Il arrive qu'un homme du sud-ouest, interrogé, se dérobe et ne veuille en rien connaître l'affaire, même si dans l'esprit de l'interlocuteur, il s'agit d'une simple consultation préalable destinée à situer une question.

Les avis et opinions de certaines personnes du fait de leur âge, de leur sexe ou de leur position sociale ne sont pratiquement pas pris en considération. Dans les groupes, certains éléments de la société ne s'expriment pas directement. Pour les questions importantes tous les rapports qu'ils entretiennent avec l'extérieur sont médiats et passent par le chef du lignage ou de la communauté considérée. Demander un avis à quelqu'un qui n'aurait aucune autorité pour le donner prêterait à sourire.

L'observation montre que, dans la plupart des cas, les membres du groupe qui sont à même de prendre des décisions sont des personnes qui occupent une situation sociale et économique favorable. D'après les sondages, il semble que leur rôle consiste essentiellement à coordonner les rôles des autres membres du groupe, à assumer certaines responsabilités et à prévoir les situations. Cela devrait, semble-t-il, leur conférer une certaine latitude et un certain dynamisme ; dans la réalité il en va autrement. Sur un autre plan en effet, les personnes en vue incarnent une manière de vivre, ils sont les garants de l'ordre établi et des pratiques éprouvées, gardiens et dépositaires des traditions. En filigrane ressort sans cesse le vieil

idéal de stabilité sociale. Tout cela explique qu'en l'état actuel des choses, les personnes influentes qui pourraient orienter une discussion et faire admettre leur point de vue plus aisément que d'autres, soient en général très prudentes. L'erreur peut entraîner une perte de prestige. Mais il y a plus, l'expérience paraît montrer que le leader au sens large doit s'en tenir au rôle qui lui est assigné et agir de la manière normale, attendue. Si son comportement s'écarte du comportement prévu il risque de perdre la confiance du groupe. Paradoxalement les éléments qui pourraient résoudre les nouveaux problèmes sont les plus dépendants de la tradition.

Toutefois dans la région du Mangoky le problème se pose d'une manière un peu différente, car une partie des anciens chefs traditionnels qui, bien que jouissant d'un certain prestige, ont perdu le leadership sur le plan politique, s'efforcent de le retrouver dans un autre domaine et essaient d'assumer la responsabilité très lourde d'une promotion des populations. Les dernières élections ont paru ratifier les choix et options que des descendants des anciens *mpanjaka* ont consciemment effectués. L'ancienne aristocratie tient à nouveau à tenter sa chance dans un contexte tout différent et à utiliser son prestige pour établir un nouveau statut. L'attitude de l'*intelligenza* Masikoro contraste avec celle des notables sakalava influents de certaines régions qui, le plus souvent, paraissent s'être efforcés d'utiliser au maximum leur avantage et afin de le maintenir, de s'opposer à une promotion des populations placées traditionnellement sous leur autorité.

2. — Il est intéressant, après ces constatations, d'essayer de dégager quelques-uns des traits qui donnent aux groupes du sud-ouest leur physionomie particulière.

Lorsqu'un groupe se constitue, il s'agit tout d'abord d'un groupement reposant sur des liens de parenté, de commune origine ou d'appartenance à un même groupe ethnique. Les membres du groupe ne l'ont généralement pas choisi. Le trait frappant tient à ce que l'on peut appeler une dépendance de référence ; une grande partie des assistants se rallie à l'opinion d'un certain nombre. Il s'agit d'une adhésion plus extérieure que profonde, une sorte de délégation permanente du pouvoir de décision.

Les facteurs de cohésion du groupe sont plus négatifs que positifs, le groupe exerce sur ses membres une attirance très variable suivant leur degré respectif de participation. D'une manière générale les éléments jeunes marquent une tendance

à se désintéresser des problèmes ; la réponse : « Nous ne savons pas, c'est l'affaire des anciens », est fréquente. Il est certain que les possibilités de satisfaction qu'offre le groupe à ses membres sont très différentes, suivant la position de ces derniers. Certaines personnes occupant une position favorable trouvent lors des délibérations l'occasion de faire montre de leur savoir et de leur sagesse. La valeur personnelle se trouve réintroduite de cette manière. En raccourci, il est possible d'avancer que le groupe traditionnel satisfait bien davantage les dirigeants qui peuvent exercer une influence que les autres participants ou assistants qui n'en exercent que relativement peu et, presque toujours, par personne interposée. La cohésion existe du fait de la dépendance économique dans laquelle se trouvent la plus grande partie des éléments. La crainte d'un rejet de la communauté, tel l'*arian'an-donaka* est toujours présente, cette sanction est toujours très grave, bien qu'il y ait glissement du plan religieux au plan juridique.

La pression interne joue dans le sens de l'unanimité. L'unanimité est d'autant plus forte que le degré de dépendance est plus réel. Cette pression vers l'unanimité engendre diverses conséquences et en particulier de nouvelles forces, cette fois centrifuges, qui s'exercent par des pressions dissociatives. Ces pressions s'expliquent du fait que l'unanimité réputée atteinte est ressentie comme fautive. Le trait essentiel actuellement est une tendance à désacraliser les situations. Des faits qui autrefois relevaient de l'ancien, lequel agissait en qualité de prêtre *mpisoro* ou *mpiantoka* dès que survenait un principe de changement — source de danger — sont ressentis comme relevant du jugement des hommes et non pas des ancêtres, des morts ou des dieux. La communauté, ceci est nouveau, se trouve devant des options, des choix, d'autant plus urgents qu'il se produit sous la pression économique un bouleversement des structures traditionnelles. L'économie plus ou moins monétisée, fait craquer l'ancien cadre d'économie de subsistance. Le capital, l'emploi des signes monétaires remplacent l'ancienne entraide ou prennent place à côté d'elle, modifiant profondément l'équilibre ancien. De la même façon, le salariat favorise l'émancipation des familles réduites à l'intérieur des lignages. Ce que celles-ci gagnent en autonomie, elles le perdent souvent en stabilité et sécurité.

2 — LES VALEURS CULTURELLES, LA SIGNIFICATION DES FÊTES TRADITIONNELLES

En dehors de l'aspect juridique et fonctionnel, l'étude des manifestations sociales particulières est intéressante. Il est possible de distinguer à cet égard deux catégories différentes : d'une part l'ensemble des cérémonies familiales marquant les grands événements de la vie et comprenant les rites de passage, naissances, circoncisions, mariages, décès; d'autre part, les conduites collectives intéressant davantage le groupe, qui concrétisent l'existence des gens qui ne sont qu'en relation de voisinage, et font intervenir non pas le *Mpisoro*, prêtre de la famille patriarcale, mais le devin-guérisseur *Ombiasa*, dont la fonction constitue un sacerdoce indépendant de la catégorie sociale à laquelle il appartient. C'est un des rares cas dans la vie malgache traditionnelle où la personnalité de l'homme apparaît et se réalise pleinement. Ces cérémonies, d'un autre côté, marquent l'appartenance de l'individu au groupe qui participe à son état.

a) Les hauts moments de la vie familiale

Nombre d'événements importants et décisifs se produisent au niveau de la famille réduite, qui assure la perpétuité de la *Raza* (Faublée). Sur le plan des valeurs, il serait toutefois faux de penser que la famille réduite constitue la seule cellule de base et que la famille étendue patriarcale ne soit qu'une entité évanescence. En fait, la grande famille sert de fondement à la famille conjugale qui lui est profondément intégrée, trouvant dans un cadre plus large une sécurité morale et matérielle qui la décharge pour une grande part de ses responsabilités et permet au coefficient de nuptialité d'être élevé chez les couches jeunes vivant d'une manière traditionnelle.

La famille réduite est au confluent de diverses configurations sociales, les événements qui l'affectent, affectent en même temps les groupes paternels et maternels et au delà, l'ensemble de la communauté. Ceci se manifeste en plusieurs occasions. Les grands moments de la vie de l'homme donnent lieu à des cérémonies auxquelles participe le groupe entier. Mais seuls les *foko* et les *longo*, parents au sens large des lignes paternelle et maternelle, les alliés par le sang participent activement aux

rites de « passage ». Les habitants du village unis par des liens de voisinage assistent en arrière-plan.

b) La signification des fêtes traditionnelles

Jusqu'à une date récente, les volontés et aspirations collectives, bloquées dans le domaine économique cherchaient à se réaliser dans une autre direction en maximisant les valeurs sociales symbolisées dans l'unité du groupe. Dès que cette unité a paru menacée, il s'est produit une recrudescence des fêtes traditionnelles et religieuses. Ces activités au delà des apparences, possèdent une fonction latente au sens de R. K. Merton (1), permettant de maintenir la cohésion des lignages et autres ensembles sociaux, seuls éléments sécurisants pour une société qui n'est pas assurée de son équilibre économique.

L'ensemble de ces activités où les facteurs religieux et sociaux s'entrepénètrent, atteste de la cohésion des groupes, cohésion fondée principalement sur l'unicité des représentations collectives s'exprimant en conduites collectives rituelles régulières qui dépassent la société *masikoro*, s'étendent avec peu de variantes à l'ensemble du sud de l'Ile, facilitant de ce fait l'intégration des groupes allogènes particulièrement *Tesaka* et *Tandroy* et même *Betsileo*. Les conduites collectives rituelles et de ce fait relativement stables, continuent à se dérouler, se déclenchant en quelque sorte automatiquement dans certaines conjonctures sociales. Elles apparaissent d'autant plus vivaces qu'elles constituent l'une des survivances les moins affectées du passé *Masikoro*, passé qui reste prestigieux et qui est ressenti comme tel aussi bien par les clans *Masikoro* que par les communautés étrangères. Passé où les raisons profondes de la culture, où la trame des rôles sociaux étaient ordonnées comme il a été vu en fonction de l'idéal du guerrier. Dans l'ensemble des cérémonies les danses de femmes symbolisent le *mirary*, danse destinée à assurer la protection des guerriers ; le respect des interdits de toute sorte, garantie de la virilité du groupe, permettait autrefois la victoire des combattants. Les tiges que brandissent les danseurs ou les participants évoquent la sagaie, les disques placés sur le front des enfants correspondent au

(1) R. K. MERTON, op. cit., chapitre relatif au concept de fonction latente. Exemples pris dans l'ouvrage de T. VEBLEN, *The Theory of Leisure Classes*, p. 134 à 168.

fela, insigne de nacre du guerrier attesté depuis la lointaine Mélanésie jusqu'à Madagascar.

Ces activités cérémonielles mettent en mouvement les proches, les consanguins, les maternels, et l'ensemble des habitants du village. En dehors du fait qu'elles favorisent une forte intégration des groupes, elles revêtent de nombreuses autres significations. Il est possible de retenir dans ces manifestations qui comportent toutes des sacrifices sanglants, en particulier des sacrifices de bœufs, la signification économique et physiologique révélatrice d'une économie alimentaire insuffisante. En fait, bien que les Masikoro estiment qu'ils manquent de viande, seule une enquête de nutrition serait susceptible d'apporter des données certaines sur ce problème. Il serait possible en appliquant les concepts de Kardiner et Linton de caractériser la personnalité de base de l'individu comme déterminée par la rareté des aliments, en particulier des protides d'origine animale. Ceci semble tenir davantage au rôle social du bœuf qu'à une rareté véritable (1).

A cette situation considérée dans la terminologie de ces auteurs comme « institution primaire » correspond une anxiété alimentaire, des peurs incontrôlées et le sentiment de la fragilité de l'existence. L'aliment apparaît comme un moyen d'exalter le moi ; l'échange d'aliments et en particulier de viande s'inscrit dans un cycle de dons réciproques qui marquent à la fois l'indépendance et la dépendance des groupes. L'aspect agonistique n'est pas exclu, la disposition des bœufs marque la richesse et par là dans une certaine mesure le prestige du groupe.

A cette situation correspond l'existence des cérémonies traditionnelles, en particulier de celle du *Bilo*. Au sens de Kardiner, ces cérémonies sont des institutions secondaires, constituant des réponses à l'anxiété ressentie.

Ces cérémonies sont nombreuses, l'homme membre d'une *Raza*, d'un *Tariky*, lié aux *foko* maternels par sa mère, lié par des liens de sang à des étrangers, lui-même chef de famille

(1) Voir dans l'ouvrage de Jorgen RUND, *Taboo*, consacré aux interdits malgaches, les développements relatifs au « Sacred Cattle », p. 80 et 81 dans le sud-ouest. Oslo University Press, 1960 et également Kardiner et Linton : *Travaux de la première période et application du concept de A. Kardiner, de « Personnalité de base »* voir l'ouvrage de KARDINER et son traitement des données ethnologiques : « *The Individual and his society* » Columbia University Press, 1939. L'ouvrage de base de R. LINTON, *The Cultural Background of Personality*, Appleton Century, 1945. Cet ouvrage fondamental est traduit en français sous le même titre, *Le fondement culturel de la personnalité*, avec une préface de J. C. Filloux aux éditions Dunod, Paris, 1959. En français également l'ouvrage de M. DUFRENNE, *La personnalité de base*, Presses Universitaires, Paris, 1953.

habitant d'un village apparaît au centre d'une constellation de relations familiales et sociales. Tout événement touchant l'un des groupes avec lequel il est en relation l'affecte, et il est tenu d'y participer. Le temps passé à des cérémonies sociales est considérable. Le calendrier des festivités Masikoro marque son maximum d'intensité à l'époque de la récolte des pois du Cap où les revenus obtenus rendent possibles des manifestations coûteuses. En 1959, pour la seule région d'Antsoha, il a été célébré en deux mois une soixantaine de *bilo*.

Sur un autre plan, la fatigue nerveuse est grande, les manifestations sont précédées de veillées ou de cérémonies nocturnes qui se prolongent tard dans la nuit, quelquefois jusqu'au lever du soleil. Un *bilo* s'étend sur plusieurs jours et la population du village assiste à la danse du *bilo* les deux nuits précédant la cérémonie proprement dite et le sacrifice des bœufs.

Les parents ou alliés viennent souvent de très loin et il est nécessaire de tenir compte des délais de route. Il est certain que les cérémonies rituelles pouvant survenir à n'importe quelle époque de l'année et apparaissant indispensables, sont susceptibles d'entraîner l'arrêt des activités en cours et un absentéisme sérieux. Généralement la date fixée par l'*Ombiasa* ne peut pas être modifiée, du fait qu'elle tient compte de données astrologiques complexes.

Le nombre des cérémonies, loin de diminuer, paraît au contraire augmenter. Corrélativement à la disparition des guerres tribales se produit un développement de formes de potlach permettant à certains antagonismes latents de se manifester. D'un autre côté en relation avec ce dernier aspect, ces cérémonies marquent peut-être une modification de la structure établie et l'apparition de nouvelles différenciations sociales fondées non plus sur l'appartenance à des clans plus ou moins prestigieux, mais sur la richesse ou la puissance économique. Dans les villages étudiés, la richesse ne correspond pas au statut social, les descendants des chefs traditionnels n'ont pas, dans la moyenne des cas, une situation économique considérable. L'« Indien » accordant ses prêts ne tient pas compte du pattern traditionnel. Ses relations avec les anciens chefs sont serrées lorsqu'il estime que ces derniers conservent une large audience dans la population. Les nouvelles élites, issues de milieux humbles trouvent à assurer un rôle social dans la nouvelle hiérarchie administrative, cela ne va pas sans heurts et explique en quelques cas le maintien des hiérarchies parallèles si déroutantes pour le non-averti.

Les nouveaux alignements sont un moyen pour les gens appartenant à des clans jugés inférieurs d'assumer un rôle. Leur puissance apparaît au nombre de bœufs sacrifiés. Cette évolution est lente dans les régions de peuplement homogène où la pression sociale oblige les membres de la communauté à respecter la hiérarchie établie. Lorsqu'elle est rapide dans ces mêmes régions, elle exprime un état de révolte contre l'ordre ancien ou fait ressortir des antagonismes latents entre différents groupes. Ces antagonismes peuvent tenir à des causes différentes : attitude d'opposition eu égard aux valeurs traditionnelles, perte d'autorité et de prestige des chefs ou de certains notables. En tout état de cause ce phénomène est révélateur d'une situation de crise. L'évolution apparaît dans tous les cas très rapide dans les zones où des populations différentes sont en contact.

Les fêtes traditionnelles sont un moyen d'intégrer les éléments extérieurs. Les étrangers participent aux cérémonies *fisà* et sont par là reliés au groupe dont ils partagent les élans et les tensions.

c) L'éducation et l'évolution actuelle

Les mentalités se transforment avec les divers modes de vie. Les éléments qui les composent et qui les sous-tendent changent de dimension, il se produit des décalages d'autant plus accusés que, si certains éléments rattachés au rituel et aux aspects fixés du social varient relativement peu, d'autres éléments sont remis en question. En particulier la cosmologie, essai de rationalisation des connaissances empiriques, est fortement entamée. Elle l'est d'autant plus qu'il existe dans la zone une école officielle installée par l'administration. Aux procédés traditionnels d'éducation qui, procédant lentement par « imprégnation » transformaient insensiblement l'enfant, puis l'adolescent, en homme pleinement réalisé, prêt à assumer ses responsabilités au sein du groupe, se surimpose une méthode d'enseignement de type occidental que les anthropologues américains qualifient de *schooling* et qui apparaît aux yeux des communautés comme un « enseignement intensif donné en dehors du cadre familial par des personnes qui y sont spécialement préparées et qui ne se livrent à aucune autre activité » (Herskovits).

1) A l'origine, lors de l'arrivée des Européens, cette forme d'enseignement avait été considérée avec la plus grande défiance.

Parents et enfants pensaient que les livres et l'écriture étaient entachés de sortilèges. Ce préjugé existe encore chez de vieilles gens, qui ne se représentent pas en quoi consistent les cours. Les incidences de l'enseignement dispensé en classe sont d'autant plus fortes que cet enseignement est mieux adapté. A l'époque ancienne, les élèves avaient entre les mains des ouvrages destinés à des enfants occidentaux dont peu de centres d'intérêt étaient susceptibles d'être rapportés à la culture qui leur était familière. L'enseignement occidental restait sans grande portée, la plupart du temps refusé en bloc ou rapidement oublié avec les rudiments de français qui lui servaient de support, il ne menaçait en rien les structures traditionnelles. Les notions apportées, mal vérifiables à l'expérience, restaient marginales chez l'homme qui continuait à vivre comme ses ancêtres avaient vécu. Très vagues elles s'intégraient plus ou moins dans un domaine coupé du réel. Les faits à caractère historique se rattachaient aux mythes lorsqu'ils présentaient quelques correspondances. L'apport culturel occidental demeurait marginal faute de pouvoir être mis en œuvre dans un contexte adapté.

2) Actuellement, certaines notions acquises, notamment dans le domaine des sciences appliquées, battent directement en brèche les croyances ancestrales, s'imposant dans certains domaines jusqu'à briser les bases de certaines croyances empiriques ou de relations erronées de cause à effet. Les jugements de réalité annihilent certains jugements de valeur, assises de la connaissance primaire.

Les heurts entre membres d'une même communauté appartenant à des classes d'âges différentes atteignent dans son principe même une société construite sur le seul critère de l'ancienneté. Les éléments jeunes, préparés à utiliser les appareils que leur offre la technologie occidentale, acquièrent une efficacité plus grande. Rejetant le principe d'une économie qui pour eux reste une économie de rareté et de pénurie, ils souhaitent occuper une position plus avantageuse. Des groupes aspirent à jouer un certain rôle social mal défini parce que très différent des rôles que la culture traditionnelle offre à ses membres. Le vieil idéal d'immobilité sociale, lié à une société qui, sans grand moyen d'action, sur la nature, ne possédait pas de grandes réserves, ne satisfait plus les jeunes générations qui voient dans cette immobilité une entrave sans justification.

Cette évolution inévitable explique en partie le malaise que

ressentent certaines communautés. Ce malaise, très net dans la vallée du Mangoky et sur la côte Vezo, l'est encore davantage dans les régions situées à proximité immédiate de Morondova et de Tuléar.

La société du sud-ouest connaît de sérieuses tensions, tensions négatives qu'elle s'efforce de réduire en déployant à cette fin beaucoup d'activité et d'énergie. La question du statut des éléments jeunes et de leur place dans la société se pose. Ces éléments, qui culturellement n'ont pratiquement aucune influence sur la conduite des affaires, sont peut-être à même de comprendre mieux que les autres, les problèmes actuels formulés en termes nouveaux qui se posent à la société traditionnelle.

Actuellement, les jeunes générations paraissent aux yeux des anciens, comme révoltées contre l'ordre établi. Leur ménager une place plus large n'est pas facile du fait de la structure de la société qui ne favorise pas l'émergence des personnalités. Toutefois, la tendance qui donne toujours plus de relief aux groupements réduits, à la famille élémentaire au détriment du lignage doit aider à ce réajustement.

Les Masikoro se rendent, au moins intuitivement compte de la nécessité d'une évolution rapide et dans le même temps des dangers qu'une telle évolution comporte. Les hésitations, les retours en arrière, dans de nombreuses couches de la société, un désarroi général des symboles et des valeurs qui s'exprime dans des conduites contradictoires, semblent le révéler. Pour les Masikoro du Mangoky le problème consiste à favoriser l'évolution actuelle tout en évitant d'aboutir à une destructuration comparable à celle du nord-ouest de Madagascar. L'aménagement de nouveaux rapports n'est pas aisé, cela ne peut se faire que lentement et exige une transformation parallèle des mentalités. Les élites locales comprennent que vouloir aller trop vite risque d'être dangereux et ne conduire qu'à briser les anciens cadres de référence sans les remplacer par de nouveaux ; d'un autre côté, aller trop lentement pourrait, en provoquant une révolte, aboutir au même résultat.

CONCLUSION

Il ressort de cette étude que la croissance du produit brut, croissance due en grande partie à la politique commerciale des firmes exportatrices pakistanaises après l'éviction des Compagnies européennes, ne signifie pas développement pour la grande masse des populations locales. Cela s'explique par l'état des structures sociales et surtout économiques qui nécessiteraient de profondes réformes. Ce type d'économie à double secteur peut croître suivant la croissance des volumes sans apporter de bien-être réel au plus grand nombre.

Le problème le plus grave reste celui de la « mise en condition » des populations malgaches. Les freins majeurs au développement sont connus notoirement, mais il n'en est jamais question dans les politiques concrètes. Ainsi que le remarque G. Myrdal (*The Convenience of Ignorance*), il est rare que l'ignorance ne soit pas en quelque manière opportuniste. De nombreux obstacles disparaîtront, ou leur solution sera plus aisée, le jour où une prise de conscience s'effectuera.

En fin de campagne, le transfert, au profit des Pakistanais, des excédents susceptibles de constituer une épargne et de permettre un investissement, maintient les populations locales dans un cercle vicieux qui, pour elles, constitue la seule expérience et la seule connaissance du jeu économique.

La suppression des pratiques signalées, généralisées au niveau des collecteurs, apparaît comme l'une des conditions nécessaires, mais non suffisantes à un réel développement. Quelles que puissent en être les difficultés, l'effort essentiel doit porter sur une mise en condition psychologique de populations pour l'instant insensibles à l'idée de progrès. L'impasse actuelle est parfaitement comprise des paysans traditionnels, comprise au point qu'ils savent pertinemment qu'ils ne peuvent, sans aide extérieure, briser le cercle de pauvreté qui les enserme. Les culti-

vateurs sont conscients des conditions du système et de la condition à laquelle ils sont voués par ce système (1).

Parallèlement à un effort en matière économique, cette action ne peut s'obtenir que par un très vigoureux effort d'éducation et d'encadrement au niveau des communautés rurales ou urbaines (2). Les modèles de développement communautaire expérimentés en Inde, en Amérique andine et dans des pays relevant de la commission du Pacifique sud sont plus adaptables dans les régions périphériques que dans les vieilles régions des hautes Terres. Sur les côtes, le problème de l'alcool, celui de l'urgence qu'il y a à offrir des biens de substitution devraient être au centre des préoccupations. Ces préalables doivent être résolus avant que l'on puisse parler sérieusement de développement économique et social. Dans ces domaines, les efforts ne seront jamais assez énergiques, d'eux dépend la réalisation de l'intégration de la nation malgache et de l'homogénéisation de son peuple.

La domination, telle qu'elle a été analysée, apparaît brutale. Dans une optique de développement elle pourrait aisément être contournée et supprimée. Jusqu'à une date récente, comme il a été vu, son efficacité résultait en quelque sorte d'une conjonction fortuite et de certaines correspondances dans les attitudes des protagonistes. L'emprise des Pakistanais s'exerçait d'autant plus aisément qu'elle portait sur des domaines qui, du point de vue des « dominés », n'étaient pas les plus importants.

Tout extérieur, l'appareil asiatique serait facile à démanteler par une action concertée agissant au choix sur la chaîne de commercialisation des produits primaires ou sur celle de distribution des biens manufacturés.

Les facteurs d'évolution endogènes

Même en l'absence d'actions extérieures, les contradictions internes de l'appareil commercial pakistanais ne peuvent manquer de modifier la situation dans un avenir rapproché.

(1) Des cultivateurs Masikoro, des goélettiers Vezo devant lesquels je m'étonnais de certains faits répétés qu'ils me rapportaient, me reprochaient mon attitude d'occidental à l'abri du besoin qui ne peut savoir ce que c'est que de devoir recourir périodiquement aux services d'un protecteur puissant, capable tout naturellement de retirer son aide.

(2) L'action en milieu urbain permettant une diffusion plus grande serait peut-être beaucoup plus efficace et rapide qu'une action en milieu rural. Les idées de Henke comportent des aspects très intéressants; sans les privilégier indûment, il serait peut-être avisé de ne pas les ignorer complètement. En fait, un développement à partir des seules communautés paysannes est-il possible? quels en sont les exemples actuels?

L'expérience montre que les firmes dirigées suivant les normes les plus occidentales apparaissent comme les plus prospères. Si, d'un point de vue logique, l'adoption de certains modèles occidentaux dans les domaines de la gestion s'impose au niveau des entreprises leaders, cette adoption est contrariée par la double appartenance et la nécessité de respecter certaines normes culturelles antiéconomiques. En dépit de ces freins, la tendance est évidente et cela accroît l'écart entre les entreprises puissantes et la boutique de brousse des « parents » pauvres, méprisés et utilisés souvent sans ménagement. Il y a là un ferment de désintégration entretenu et accru par un processus de causation circulaire tel qu'il est défini par Myrdal (1). Dans quelques années l'écart actuel en s'aggravant déterminera une rupture complète. La prochaine génération mettra en contact des Pakistanais occidentalisés, pourvus de diplômes européens, avec une masse de Pakistanais de brousse n'ayant reçu aucune espèce d'instruction. Un phénomène de classe se traduit comme il a été dit par une discrimination toujours plus évidente dans les alliances matrimoniales, par un resserrement ou par l'établissement de liens familiaux entre les entreprises puissantes de l'ensemble de Madagascar. A contrario, les « Indiens » boutiquiers de brousse se trouvent, du fait d'une très forte poussée démographique, dans une situation de plus en plus marginale avec un horizon économique de plus en plus rétréci ; l'assimilation au milieu en dépit d'obstacles est probable à long terme. Il y a là deux processus cumulatifs inverses et opposés qui sont en eux-mêmes des facteurs de désintégration du système tel qu'il apparaît sous sa forme actuelle.

Depuis peu, les élites locales des communes rurales entrevoient confusément de nouvelles directions d'évolution et des promesses. De nombreux notables, hommes influents qui, il n'y a pas très longtemps, se refusaient à assumer des fonctions administratives et constituaient des hiérarchies parallèles — qui le plus souvent exerçaient la réalité des pouvoirs — acceptent des responsabilités dans les nouvelles organisations. Pour la première fois il y a coïncidence. Sur un autre plan, la décolonisation a enlevé le préalable que constituait l'indépendance et les regards, plus disponibles, se portent vers les réalités immédiates, c'est-à-dire les réalités économiques.

(1) G. MYRDAL, *Economic Theory and Under-developed Regions*, Gera! Duckworth and Co, London, 1958, chap. 11, p. 11 à 22. The Principle of Circular and Cumulative Causation.

Dans cette optique, le milieu pakistanais joue le rôle de bouc émissaire et concentre les rancœurs dans l'ensemble de l'ouest de Madagascar. Les stéréotypes des Pakistanais enregistrent cette évolution et apparaissent de plus en plus défavorables (1). A ce point de vue un seuil est atteint ou près d'être atteint qui porte à faire sentir comme intolérable une situation comparable à celle des années précédentes (et même améliorée dans une grande mesure).

La position de nombreux Pakistanais risque d'être de plus en plus précaire. Le problème, pour ce milieu et pour ses élites, est de réaliser rapidement une conversion complète. De par la structure, les efforts de certains chefs d'entreprises éclairés se trouvent paralysés à la base. L'élément pakistanais est à même de jouer un rôle très important dans le développement de l'ouest de Madagascar. Il est très vraisemblable que certains chefs de firmes pakistanaises sont, de par leur connaissance du pays, plus à même d'en comprendre les directions d'évolution. Des mesures fiscales pourraient accélérer le mouvement et faciliter des transferts de capitaux et de compétences des activités commerciales vers des activités industrielles plus productrices.

Les possibilités d'intervention extérieure

La solution qui consisterait à doubler le système de collecte pakistanais en agissant soit sur la chaîne de production, soit sur la chaîne de distribution des biens manufacturés, par la mise en place de coopératives, ne doit pas faire illusion. La coopération ne sera possible qu'après une préparation et le passage par un stade pré-coopératif. Il n'est pas question de développer les raisons pour lesquelles la coopération moderne est à peu près sans rapport avec l'entraide traditionnelle (2). Le seul précédent de mise en place d'une coopérative d'achat à Ambahikily s'est, ainsi que le signale J. P. Trouchaud (3), malencontreusement placé en 1947, date de fermeture du marché anglais qui fut accompagnée d'un effondrement des cours et d'une grave récession. Cet échec accidentel n'en a pas moins renforcé la position des intermédiaires de brousse. Actuellement, en cette matière, l'ensemble des paysans du Mangoky,

(1) Sur le plan politique les dernières élections se sont résolues par l'échec des listes sur lesquelles figuraient des Pakistanais naturalisés. Dans le nord de l'île, l'échec du puissant Hassanaly de Nosy Be est plein de signification et marque un changement fondamental d'attitude.

(2) Voir M. MEAD, *Cultural Patterns and Technical Change*, coll. Mentor, New American Library, p. 182 et suivantes : The meaning of co-operation, 1955.

(3) J. P. TROUCHAUD, *op. cit.*

tout en souhaitant la mise en place de coopératives ou d'organisations de groupement, redoutent que les premiers efforts restent sans suite ou se trouvent rapidement interrompus. Il est très probable que dans une première période, les engagements et les adhésions ne seront pas totaux. Des informateurs parmi les plus avisés craignent que les gens du pays jouent perdants en face de commerçants asiatiques, sans conteste plus adroits en matière commerciale. Il est nécessaire qu'aux explications intelligibles s'ajoute la croyance en l'efficacité de l'action entreprise.

L'amélioration des qualités de produit n'est pas aisée, il serait souhaitable d'instaurer un système de prix discriminatifs, propre à inciter les paysans à soigner leur production et à limiter les pertes, notamment en s'efforçant de ne pas briser une grande quantité des pois lors du battage, ce qui serait aisément possible. La difficulté tient à la quasi-impossibilité d'un contrôle de la qualité des produits. La campagne est limitée dans le temps aux crues du Mangoky et dure d'un mois et demi à deux mois. La seule solution consisterait à une action d'encadrement paysannale et à l'apposition de labels de garantie sur les productions de certains cultivateurs, voire de certaines collectivités rurales. Labels permettant l'achat à un prix supérieur au tout venant pour les paysans ayant respecté les normes prescrites.

Cette question n'est pas l'une des plus importantes. Dans la perspective actuelle d'une mise en valeur de la région du Mangoky, au moyen du coton, le problème consiste à coupler l'économie future du coton à l'économie des *baiboho*, tout au moins en période courte et de faire une très grande part aux cultures vivrières afin d'éviter l'endettement et le mécanisme classique de destruction des revenus et des excédents que cet endettement implique.

Vouloir séparer ces questions témoigne d'une méconnaissance étonnante des conditions locales et, ainsi que cela a déjà été dit ailleurs, conduirait à la constitution de deux espaces économiques imbriqués quoique sans rapport, ce qui ne peut engendrer que des malajustements et à terme des difficultés entre des populations dont les niveaux de vie apparaîtront trop dissemblables.

Une action de développement reposant sur la culture industrielle du coton, ignorante de ces conditions n'apporterait sur le plan local aucun bien-être aux populations. Ainsi qu'il a été signalé dans l'introduction, le mécanisme actuel est tel que les revenus des producteurs ne restent pas dans les mains de ces

derniers, qu'ils soient producteurs de pois du Cap, d'arachides, de coton ou de toute autre spéculation. Une action extérieure qui ne viserait qu'à inscrire le coton parmi les exportations de Madagascar sans s'accompagner d'une politique d'encadrement ne paraît pas pouvoir engendrer de foyer de progrès (1). Les analyses économiques de M. Bye relatives aux « Grandes unités interterritoriales » animées par l'extérieur, pièces intégrantes d'un autre espace économique ont montré que ce type d'entreprise est impuissant à modifier les structures et au contraire tend, dans la réalité, à fortifier les inégalités et à renforcer la position des classes ou groupes dominants et d'une manière générale des groupes ayant intérêt au statu quo (Myrdal). Seules, des actions généralisées et diversifiées agissant sur les différents niveaux et portant sur les groupes significatifs, peuvent permettre par une « mise en condition » des masses de rendre possible leur promotion. Cette mise en condition des populations du bas Mangoky pourrait être entreprise par une action paysannale, menée dans les villages par des moniteurs qui, délaissant la recherche de réussites spectaculaires, auraient dans un premier temps pour seul objectif, de faire prendre aux cultivateurs conscience de leurs besoins. Cette préparation souvent ingrate, permettrait par la suite de rechercher sur place avec les cultivateurs les voies et moyens propres à assurer la promotion des populations, et de faire apparaître les formules de développement comme des réponses à des problèmes préoccupants et non pas comme des impératifs catégoriques. Il est nécessaire, également, que les responsables des actions entreprises et les intéressés se rendent compte de certains dangers qui inévitablement résultent du passage d'un type d'économie de subsistance, à un type d'économie différent faisant une plus grande place au secteur monétaire.

L'économie monétaire et les structures des consommations (2)

L'augmentation des revenus monétaires des sociétés en essor pose de nouveaux sujets de préoccupation. Les effets de

(1) Sur le problème de la mise en valeur du Mangoky, voir *Premier rapport sur les problèmes humains dans le delta du Mangoky* par OTTINO, LAVONDÈS, TROCHAUD, et notamment préface de R. PAULIAN. O. R. S. T. O. M. - Tananarive, 1960, ronéoté 132 pages.

(2) Voir numéro spécial de *The Annals of the American Academy of Political and Social Science* : « Agrarian Societies in Transition », mai 1956, Philadelphie. Article consacré à « The Impact of money Economy on Consumption Patterns » par E. E. Hoyt, p. 12 à 22, en particulier le paragraphe « The Market and Other Means of Constructive Change », p. 20.

la production pour le marché sur les sociétés traditionnelles, l'impact de l'économie monétaire sur les vieilles structures précapitalistes ont été maintes fois décrits comme provoquant rapidement une atomisation des rapports sociaux et la destruction de systèmes de valeurs garants de la cohésion des groupes. Les jeunes générations posent des problèmes *sui generis* et apparaissent comme une classe à part très instable, très différente des autres générations. L'argent est d'autant plus déséquilibrant que, n'étant pas généralement employé à créer encore plus d'argent, il permet la satisfaction d'appétits qui ne sont pas forcément très relevés.

La structure des consommations est modifiée. Conformément aux données classiques de la science économique, lorsque le revenu augmente, la proportion relative des dépenses destinées à la consommation alimentaire diminue. Ceci d'autant plus à Madagascar que les habitudes alimentaires paraissent relativement fixes. Dès lors une part plus considérable des ressources disponibles doit recevoir une autre affectation. Dans le sud-ouest après l'alimentation et le logement, dépenses relativement stables (location dans les centres urbains) la part la plus importante des ressources passe dans l'habillement, cela est net pour les générations jeunes. Outre ces biens de prestige et d'émulation, les nouveaux choix se portent fréquemment vers les biens ou services qui offrent et procurent des satisfactions immédiates, tel l'alcool.

L'horizon économique du sujet « promu » ne s'adapte pas immédiatement aux nouvelles possibilités, un apprentissage est nécessaire. D'emblée il n'est généralement pas à même d'exercer des choix rationnels. Dans le cas où cette période dure, le danger consiste en ce que les sujets économiques risquent de ne plus être à même de s'adapter aux nouvelles situations. Les habitudes de consommation risquent de se détériorer d'une manière durable. La solution devrait consister à diriger dans une certaine mesure les choix individuels ou collectifs et à offrir des biens de remplacement ou de substitution afin d'éviter que les nouvelles disponibilités soient transformées en alcool ou servent à rétribuer les services des prostituées ou des femmes temporaires.

Le marché peut être un moyen de contrôle et un instrument de direction. Trop peu d'attention a été consacrée à cette question. Il ne s'agit ici, en supposant que le pouvoir d'achat des populations se soit élevé, que du marché des biens de consommation (immédiate et durable) et d'équipement.

Alors qu'il est souvent question d'agir par des moyens autoritaires de manière à inciter les gens à travailler ou à utiliser le système de l'impôt « stimulant », l'impôt éperon des anglosaxons, il n'est jamais question de l'action possible que peut jouer l'offre de produits désirés par les consommateurs. Les commerçants pakistanais utilisent ces possibilités qui seraient susceptibles, en employant au niveau des collectivités quelques procédés élémentaires de publicité, d'être développées notablement.

En ce domaine, une intervention auprès des importateurs et des commerçants de détail serait souhaitable. Les importateurs participant généralement à des ententes et quelquefois à de véritables cartels d'achat n'ont pas toujours la possibilité d'acquérir certains biens de « promotion » souhaitables et d'un autre côté introduisent sur le marché des biens qu'il serait préférable d'écarter. Un contrôle de la qualité des produits offerts pourrait permettre d'éduquer dans une certaine mesure les consommateurs. Un effort d'information pourrait également être entrepris auprès des importateurs et des commerçants qui apparaissent le plus souvent peu au courant de l'éventail des biens et services disponibles qu'ils pourraient offrir aux consommateurs.

En ce qui concerne l'utilisation des excédents qui, d'un point de vue ou d'un autre, paraissent « mal utilisés », si quelques vagues efforts ont été tentés pour signaler les dangers que présentent l'alcoolisme ou la prostitution, il n'en reste pas moins vrai que les autorités n'ont pas encore porté leur attention sur la recherche des nouvelles dépenses possibles, allant dans le sens d'une promotion des populations. Aucun essai n'a été entrepris pour chercher à étendre le registre des biens de remplacement, des biens « d'alternative ». Certains biens de nature à améliorer le bien-être sont vendus trop cher. En dehors des circuits de distribution vicieux qui dans certaines régions concourent à renchérir considérablement le coût de la vie en grossissant les marges commerciales, il est probable qu'ainsi que le signalait une commission d'enquête en Turquie, les pouvoirs publics, par des taux visant à récupérer des pertes dans d'autres secteurs, favorisent une politique de prix élevés.

Il serait utile que parallèlement à une action sur les emplois des revenus menée au niveau des collectivités, un bureau s'appuyant sur des études régionales précises faisant ressortir les besoins des consommateurs, décide de l'introduction de tel

ou tel article de consommation ou d'équipement. Cela a été pratiqué au Japon à la période de Meiji. Des Japonais en mission à l'étranger recherchaient les éléments des cultures étrangères, les biens matériels ou autres susceptibles d'être intégrés sans dommage à la culture nationale.

Ce domaine très important n'a pas été inventorié, si ce n'est accidentellement. Pourtant, dans la mesure où le but recherché consiste à promouvoir économiquement et socialement des populations, c'est là un élément essentiel. Le bénéfice réalisé sur le plan de la production peut être totalement perdu sur celui de la consommation et l'ensemble de l'opération se solder en outre par une grave détérioration des systèmes de valeur.

L'action paysannale, les conditions de l'efficacité

Les planificateurs ont trop tendance à considérer le variable temps comme l'ennemi des projets : cela est loin d'être prouvé, mais il est certain qu'il s'agit actuellement d'un point admis avec lequel il faut compter. La peur de la rapide prolétarianisation des campagnes, peur encore aggravée par la chute des cours des produits tropicaux sur les marchés mondiaux, pousse à des actions trop souvent entreprises avant même d'avoir véritablement été pensées.

Des réformes de fond s'imposent et nul ne songerait à le nier. Sans s'étendre sur l'éventail des salaires, il est certain que la disproportion est telle que les jeunes gens des campagnes et des brousses les plus reculées pensent que la vie traditionnelle est synonyme de misère et leur plus grand désir est de s'en évader. Les éléments ruraux les plus capables, à défaut d'un emploi administratif, essaient de trouver un emploi dans une entreprise privée et en dernier recours se rendent dans un centre urbain où ils espèrent d'une manière intermittente se procurer quelques salaires. Les jeunes gens pensent qu'il leur sera toujours possible de reprendre le genre de vie traditionnel.

La désertion des campagnes tient évidemment à tout un ensemble de raisons et il est difficile de privilégier une explication au détriment d'une autre. L'absence de rémunération du travail familial fourni par l'adolescent est également un facteur négatif. La faiblesse des disponibilités rend très difficile l'application d'une législation portant sur les salaires différés.

Pris au niveau des communautés, le problème tel qu'il se pose consiste à apporter, par une politique à objectifs multiples, des progrès de nature à modifier les conditions de vie des populations. Par la force des choses, il n'est possible dans un premier temps de n'avoir qu'une conception matérialiste du développement économique et social. Cette conception correspond d'ailleurs autant aux désirs des bénéficiaires qu'aux intentions des gouvernants. Ainsi que le dégage avec sûreté l'économiste H. Belshaw (1), le but est de relever graduellement les niveaux de consommation. Le terme consommation n'implique pas seulement des biens matériels d'alimentation ou d'équipement, mais également les biens et services dont le rôle est d'améliorer les niveaux d'instruction ou de santé publique. Indirectement une économie plus humaine (F. Perroux) doit permettre aux hommes d'exprimer plus largement leur personnalité.

Il est nécessaire de persuader les populations rurales de procéder aux changements qui sont considérés comme souhaitables et de leur permettre de disposer des moyens de promouvoir ces changements. C'est là le domaine de la vulgarisation qui relève d'une action paysannale. D'une manière générale il est préférable de centrer une campagne de vulgarisation sur les besoins ressentis par les intéressés. Toutefois, il est souvent nécessaire de faire prendre conscience aux gens de problèmes qui n'apparaîtront que dans un deuxième temps. Cet effort est d'autant plus nécessaire que les cultivateurs traditionnels vivent dans un temps cyclique et, privés d'information, ont un horizon économique très réduit. Le futur, pour de multiples raisons, ne présente ni l'attrait, ni la sécurité du connu et éveille assez peu de curiosité. Les spéculations sur le futur sont vues avec d'autant plus de défaveur que les paysans traditionnels, soumis à des aléas sur lesquels ils ne peuvent avoir aucune influence, ne sont jamais sûrs des résultats de leurs efforts.

D'une manière générale le cultivateur pense que les pouvoirs de l'homme sur la nature et sur sa condition même sont très réduits. Les techniques qu'il possède, à l'exception de quelques techniques éprouvées telle l'hydraulique des Betsileo, sont plus ou moins efficaces. En compensation il a recours à d'autres

(1) H. BELSHAW, *Le développement économique par l'aménagement des collectivités locales*. Commission du Pacifique sud, document technique, n° 84, Nouméa, Nouvelle-Calédonie, juillet 1955, 34 pages.

techniques quelquefois magiques, mais plus souvent aujourd'hui il fait montre d'une acceptation passive à l'égard des événements extérieurs. Trop d'aléas imprévisibles l'ont déshabitué de lutter avec conviction. Cette attitude apparaît fréquemment en matière de vulgarisation agricole lorsque les raisons qui justifient l'application d'une technique ne sont pas entièrement comprises. Cela était net sur la station de Coton du bas Mangoky où de nombreux associés ont eu du mal à concevoir que la culture du coton exige toute une série de traitements insecticides et que le fait de négliger un seul traitement risque de compromettre toute la récolte et oblige de reprendre la série. Par contre, l'intérêt des façons culturales pratiquées également à l'occasion des cultures traditionnelles tels des sarclages est parfaitement saisi. Cette absence de conviction explique que de nombreux cultivateurs, par bonne volonté, mettent en œuvre des prescriptions sans trop y croire et sans y apporter le soin nécessaire. Cette attitude à la récolte engendre des désillusions et l'échec est souvent mis sur le compte de l'inefficacité des techniques proposées, si ce n'est du moniteur. Cette attitude est d'autant plus fréquente que les échecs mis au passif des services de l'agriculture existent et sont connus. Par voie de conséquence, les essais proposés sont interprétés comme des paris sur des conditions nouvelles comportant toujours un fort élément de risque à la charge du cultivateur qui tente l'expérience.

L'action paysannale doit vaincre cette crainte du futur et faire prendre conscience aux gens de la situation de départ afin de se mettre à l'abri des surprises, des facteurs limitatifs ou incertains. La participation des intéressés doit être d'autant plus entière que les risques et le coût social sont plus élevés. Il est nécessaire et fondamental, au départ, de prémunir les participants contre des illusions dangereuses susceptibles d'engendrer ultérieurement une amertume ou des sentiments de frustration. Ce risque est particulièrement grand dans le domaine des spéculations sur cultures de marché dont les cours toujours susceptibles de fortes fluctuations, peuvent, en cas de chute, décourager les producteurs.

Toute politique, afin de ne pas être par trop vulnérable, se doit d'élargir son emprise et, après en avoir suscité l'intérêt, d'entreprendre des actions qui relèveraient dans les conceptions classiques de l'éducation ou de la santé. Une intervention dans le domaine des loisirs et de leur utilisation apparaît capitale, la première tâche des moniteurs devrait être

d'agir sur les préférences individuelles et de promouvoir dans les consciences un besoin d'information au sens large. Des exemples tels ceux de Ceylan ou des Philippines sont concluants, en ce domaine. Le spectacle touchant d'un moniteur anonyme parcourant les pistes de l'Androy, un tableau noir sur le dos, devrait être un modèle et même une doctrine. Il est certain qu'en période longue de tels efforts sont les plus payants et ne risquent pas d'être anéantis par des fluctuations de cours enregistrés à la Bourse de New York, de Londres ou de Paris. Il ne peut y avoir de promotion des brousses sans éducation de base et une telle éducation ne peut être, actuellement, dispensée par les services officiels de l'Enseignement.

L'objectif majeur : susciter les initiatives (1)

H. Belshaw, souligne que l'objectif premier doit être de susciter l'initiative personnelle à l'échelon du village; continuant, il affirme que

dès qu'on perd de vue cet objectif et que l'on se met à chercher à obtenir des résultats concrets, et non pas à amener les habitants à travailler ensemble, tout le programme commence à revêtir et revêt, chaque jour davantage, la forme d'une action administrative dirigée par le haut.

L'éveil de la participation intelligente et active des populations est le premier résultat à atteindre. Cette initiative peut être éveillée de bien des manières, et la participation des intéressés peut être orientée également dans d'autres directions que celle de la production directe de biens ou de services destinés au marché. Dans de nombreux pays sous-développés en voie de développement, les associations d'hommes, de femmes, de jeunes gens et de jeunes filles jouent un rôle considérable. Les femmes africaines en particulier apparaissent très actives avec d'autant plus de profit que la femme est le plus souvent le canal par lequel il est possible d'agir profondément sur la structure de la société. A Madagascar il est vraisemblable qu'une formation en matière d'économie domestique destinée aux femmes serait d'autant plus rentable que dans la plupart des cas, ces dernières contrôlent le budget à l'intérieur des familles réduites.

(1) H. BELSHAW, *op. cit.*, p. 18 et suivantes : *L'initiative locale, but de l'organisation.*

La participation collective des habitants est très importante et permet de prendre conscience d'intérêts communs qui dépassent le cadre immédiat. Il importe, dès le départ, de lutter contre l'édification de groupes fermés et contre les phénomènes de clientèles. L'action de type communautaire qui évite de favoriser tel ou tel segment de la société devrait être presque systématiquement préférée aux autres modes d'action. Une étude sur les planteurs témoins apporterait sans doute des éléments intéressants sur l'incompatibilité de cette formule avec celle d'une promotion des masses.

L'édification dans les villages de locaux collectifs hauts lieux de diffusion de l'information apparaît urgent. Madagascar, et particulièrement le sud-ouest, souffrent de l'absence de locaux publics où les villageois seraient à même de se réunir, aussi bien pour les activités sociales ordinaires que pour la discussion de questions d'intérêt collectif. Cet élément ajoute à l'actuelle désarticulation du pays. Partout les réseaux d'information devraient précéder les réseaux proprement économiques. Les associations féminines, les clubs d'adolescents devraient être partie intégrante de l'organisation qu'il est convenu de nommer « Paysannat ». En France, les associations de jeunes jouent un rôle décisif en matière de promotion rurale. L'existence de groupes de ce genre permet également, une fois qu'ils existent, de susciter et de faire aboutir les réalisations au moindre coût (1).

La recherche, l'incitation, la stimulation des initiatives sont d'autant plus indispensables que l'acceptation des concepts de développement économique et de progrès social impliquent certains changements dans les mentalités, certaines modifications dans les rapports sociaux et les représentations collectives qui souvent constituent la véritable assise des sociétés traditionnelles.

Ainsi que le souligne le professeur F. Perroux

le vrai problème plutôt que de viser à l'élévation du produit réel... ou à l'accroissement des produits particuliers de certaines industries... vise à rendre une société économiquement progressive et à rechercher la progressivité en tant que telle (2).

(1) R. DUMONT, à ce propos, toute la dernière partie qui forme la conclusion de l'ouvrage *Évolution des campagnes malgaches*, Imprimerie officielle, Tananarive, 1959.

(2) F. PERROUX, « Une distinction utile à la politique des pays à croissance retardée : Points de développement et foyers de progrès ». *Cahier de, P. I. S. E. A.* série F, n° 12.

Ces efforts préalables dont il n'est plus possible de nier l'intérêt, permettent s'ils sont entrepris, de créer les conditions de l'expansion et d'un réel développement. En leur absence, tout effort, quels que soient les motifs qui le sous-tendent et les moyens mis en œuvre, risque fortement soit de rester inopérant, soit dans les meilleures conditions, de ne produire des effets qu'à très long terme.

ANNEXE I
TEXTE DE LA CONVENTION
DITE DE « MANDABE »

CONVENTION DU FOKONOLONA

sur le vol des bœufs et sur le gardiennage des « *kizo* »

Art. 1. — La raison d'être des *Miraidraika* est la surveillance de tous les *kizo* appartenant aux gens du village.

Art. 2. — Les habitants des villages et des parcs où ont passé des bœufs volés qui n'ont pas signalé ce passage, mais attendent que ce soient les propriétaires des bœufs volés ou les poursuivants qui le fassent, sont punis de deux *tamana* (1).

Art. 3. — Les villages où des bœufs volés sont entrés qui n'ont pas pris les dispositions nécessaires pour les saisir et les livrer sont tenus de fournir autant de bœufs qu'il y en a de non livrés.

Art. 4. — Les villages qui ont été alertés pour poursuivre les voleurs et qui n'ont rien fait pour s'exécuter sont punis de deux *tamana*.

Art. 5. — Toute personne qui cache un individu poursuivi pour vol est punie de dix *tamana*.

Art. 6. — Tout poursuivant qui rebrousse chemin sans avoir obtenu l'autorisation du *Fokon'olona* est puni d'un *tamana*.

Art. 7. — Celui qui veut sortir du canton de son domicile devra demander un passeport au *Fokon'olona*. A défaut de quoi, il sera puni d'un *tamana*.

Art. 8. — Tout étranger arrivant dans un village qui n'a pas fait l'objet d'une déclaration au *Fokon'olona* sera arrêté et l'hôte qui l'a hébergé sera puni d'un *tamana*.

Art. 9. — Si quelqu'un veut aller à un endroit pour y vendre des bœufs, y conduire des bœufs ou y chercher des bœufs, il devra être porteur d'un *tarasasy* (2) du *Fokon'olona* ; à défaut de quoi, il sera

(1) Il s'agit de jeunes bœufs.

(2) Papier sauf-conduit.

arrêté et puni d'un *tamana*, même s'il fournit la preuve que le bœuf lui appartient. Il en est de même des acheteurs ou des vendeurs qui font leurs opérations en cachette ou en dehors des endroits publics.

Art. 10. — Les agents de quartiers mobiles et de police du *Fanjakana* (1) ne doivent inquiéter aucun habitant du village s'ils n'ont pas de motifs valables pour procéder ainsi. Au cours de leur passage, il est du devoir du *Fokon'olona* de leur livrer les personnes recherchées pour vol. S'il y a des poursuites à faire et que le *Fokon'olona* juge que les moyens dont il dispose ne sont pas suffisants, il pourra faire appel au concours du *Fanjakana*.

Art. 11. — Le vol avec effraction est puni de deux *tamana* et le délinquant est livré aux autorités. Celui qui blesse ou mutilé des bœufs dans un parc est puni de deux *tamana* sans préjudice du remplacement des bœufs blessés.

Art. 12. — Le propriétaire du parc où des bœufs volés ont séjourné, est tenu de remplacer lesdits bœufs.

Art. 13. — Les voleurs de bœufs pris en flagrant délit sont livrés aux autorités. Toutefois, ils doivent remplacer tête pour tête en présence du *Fokon'olona* et avant leur mise en prison les bœufs volés. S'ils ne peuvent pas s'exécuter, ce sont des parents qui se substituent à eux pour payer l'amende. S'il est prouvé que ces parents sont dans l'incapacité d'exécuter la sentence du *Fokon'olona*, ce sont les villages de leur domicile qui paieront à leur place.

Art. 14. — Les personnes condamnées qui ont fait appel de leur condamnation deux ou trois fois et qui n'ont obtenu que la confirmation du premier jugement, sont tenues de doubler ou tripler leur amende, c'est-à-dire que si le premier juge l'a condamné à une amende d'un bœuf, il sera exigé deux ou trois bœufs à l'issue de l'appel.

Art. 15. — Les *dramotsy* (2) — pseudo-propriétaires — c'est-à-dire ceux qui n'ayant pas perdu de bœufs exigent illégalement la restitution d'un certain nombre de bœufs, seront tenus de donner autant de bœufs qu'ils déclarent en avoir perdu aux innocents. Les complices et les faux-témoins à la solde des pseudo-propriétaires encourront les mêmes peines.

Art. 16. — Les chefs tels que : délégués, chefs de quartier, chefs de village, notables, présidents de police rurale, quartier mobile, etc... qui se sont rendus complices d'un voleur ou qui ont abusé de leur autorité feront l'objet d'un rapport aux autorités et seront révoqués de leurs emplois. Ils seront en outre individuellement punis de deux *tamana*.

(1) Administration.

(2) Également faux témoins.

Art. 17. — Tous différends devront être portés devant le délégué cantonal et le notable assistant du lieu où ils se sont produits pour conciliation. Si ceux-ci n'arrivent pas à mettre d'accord les intéressés, ils feront appel au deuxième délégué cantonal du canton. Si ceux-ci n'arrivent pas à concilier les adversaires, ils feront appel au délégué du canton voisin, et ce qui sera décidé par cette dernière instance ne pourra plus faire l'objet d'aucune modification, sera sans appel et acquerra l'autorité de la chose jugée.

Art. 18. — Si un village ou une personne condamnée n'exécutent pas la condamnation dont ils sont l'objet, ils seront expulsés du *Fokon'olona* et celui-ci ne s'occupera plus d'eux, dans le meilleur et dans le pire. Ceux qui cherchent à aider ou à apporter leur concours en faveur de ces condamnés seront également expulsés du *Fokon'olona*.

Art. 19. — Les bœufs de commerce doivent être présentés au chef de quartier au délégué cantonal pour qu'ils vérifient et leur nombre avant la délivrance du passeport par le chef de canton. Autrement, l'acheteur de bœufs sera puni d'un *tamana* et s'il n'exécute pas cette sentence il ne sera plus autorisé à pénétrer dans la circonscription. Les bœufs ne doivent jamais circuler la nuit, ils doivent être présentés au *Fokon'olona* de chaque village où ils passent.

Art. 20. — Un campement (ou stationnement de bœufs) devra comporter au moins dix personnes et tous les campements d'un lieu donné devront être réunis en un seul.

Art. 21. — Il est interdit de mettre en culture un terrain que le *Fokon'olona* déclare être un terrain de pacage. Ceux qui enfreignent cette interdiction ne peuvent demander aucun dommage-intérêt si leurs cultures sont endommagées.

Art. 22. — La poursuite d'un troupeau de bœufs volés ne fera pas l'objet d'autorisation entre les six districts suivants : Belo, Mahabo, Miandrivazo, Manja, Beroroha, Morondava (1). Les passeports indiquant les robes de bœufs volés suivront les poursuivants.

Art. 23. — Tous poursuivants devront apporter avec eux leurs provisions de route. Les villages où ils passent ont le devoir de fournir des vivres aux poursuivants et au quartier mobile en tournée. Les villages qui n'ont pas fourni de vivres aux poursuivants et au quartier mobile, dont les provisions sont épuisées, seront punis d'un *tamana*.

Art. 24. — Ceux qui volent de l'eau d'irrigation, de récoltes, qui commettent des dégâts dans un parc dans un but de larcin, qui volent avec effraction ou dans les grands chemins, devront être appréhendés par les *Fokon'olona* et livrés aux autorités.

(1) En 1959 la convention était étendue aux districts de Morombe et d'Ankazabo.

Art. 25. — Tout homme qui ne possède aucun terrain de culture ni aucun moyen d'existence sera puni d'un *tamana*.

Art. 26. — Tous les *Fokon'olona* des six districts susvisés se réunissent deux fois par an.

Art. 27. — En vue de certifier que nous approuvons la présente Convention, nous, tous délégués cantonaux des Districts intéressés, apposons nos signatures au bas du présent en présence du Conseiller Provincial Loda et des ministres venant de Tananarive.

Fait à Mandabe, ce jour samedi 29 juin 1957.

Suivent les signatures de tous les délégués cantonaux des six districts du Menabe.

ANNEXE II

LISTE DES CENTRES COMMERCIAUX DE BROUSSE

Noms de villages	Nombre de commerces pakistanaïis	Nombre de commerces malgaches et autres
<i>Plaine de Befandriana</i>		
Befandriana	5	1
Bekimpay	3	
Bemoka	2	
Antanimieva	3	
<i>Mangoky - rive gauche</i>		
Ambiky	3	
Tanandava	4	1
Ambahikily	2	
Tsianihy	2	
Beadabo		1
Ankazomanga	1	1
<i>Mangoky - rive droite</i>		
Ampasy		2
Anketa	1	
Ankity	4	
Marolafika	1	1
Tampolo	6	5
Betamenaka	1	
Bemaola	2	
Nosibe		1
Andranopasy	3	
<i>Mangoky - delta</i>		
Ambatobe	2	1
Antaly	3	
Befamoty	6	
Ambohibe		1
<i>Zones rizicoles - Ankiliabo</i>		
Ankiliabo	5	4
Ankiliabokely		1
Fiadana		3
<i>Nosy - Ambositra</i>		
Nosy - Ambositra	2	
<i>Mangolovo</i>		
Mangolovo	2	2
Belitsaka	1	1
<i>Littoral Vezo</i>		
Andavadoaka	1	
	63	26

ANNEXE III

Exportations du port de Morombe, 1960

PRINCIPALES DESTINATIONS (en kilogrammes)

Produits	Afrique du nord	Alle- magne	Australie	France	Italie	Malte	Maurice	Réunion	Royaume Uni	U.S.A.	TOTAUX
Pois PC - 2		9 860	90 462		9 860	84 254	100 572	805 611	5 076 957	64 090	6 241 666
Pois PC - 3							17 107	943 653			960 760
Pois PC - 4				24,650				1 878 706			1 903 356
Pois HN				99,160				118 844			218 004
Manioc B - 2				3485 727				20 720			3 506 447
Manioc n° 2				12 782							12 782
Haricot LB - 2								35 782			35 782
Haricot RS - 2								37 946			37 946
Haricot SB - 3								552			552
Haricot RS - 3				14 661				198 244			212 905
Arachides Valencia BG - 3	120 800										120 800
Arachides Standard n° 4	436 777			10 800							447 177
Maïs n° 4							88 971	982 925			1 071 896
Cuir arseniqués TC - 1				1,077							1 077
Cuir arseniqués TC - 4				1,985							1 985
Cuir arseniqués				1 204							1 204
Totaux.....	557 177	9 860	90 462	3652 056	9 860	84 254	17 679	4 481 838	5 076 957	64 090	15 166 119

ANNEXE IV

Cours du PC2 à Londres, par mois, de 1958 à 1961 en £ sterling
(coût et fret)

(Cours en fin de mois en général)

	1958	1959	1960	1961
Janvier		83	80	82
Février.....	62	80	76	80
Mars.....	63	80	72 ½	80
Avril.....	66	77	72	
Mai.....	77	80	70	
Juin.....	70	80	66	
Juillet.....	74	75 ½	67	
Août.....	—	—	66	
Septembre.....	76 ½	—	66	
Octobre.....	76	72	65	
Novembre.....	80	79	72 ½	
Décembre.....	88	76	78	

Source : Renseignements fournis sans garantie, à titre indicatif, par le CNEP de Morombe.

V. BIBLIOGRAPHIE DES OUVRAGES CITÉS

Abbreviations :

- B. A. M. : Bulletin de l'Académie Malgache.
M. A. M. : Mémoires de l'Académie Malgache.
B. Mad. : Bulletin de Madagascar.
B. E. Mad. : Bulletin Économique de Madagascar.
O. R. S. T. O. M. : Office de la Recherche Scientifique et Technique
Outre-Mer.
I. S. E. A. : Institut de Science Économique Appliquée.
- RR. PP. ABINAL et MALZAC, *Dictionnaire malgache-français*. Mission Catholique de Madagascar.
- BARRE (M.), *Le développement économique*. Analyse et Politique. I. S. E. A., Paris février 1958.
- BATTISTINI (R.), *Observation sur les récifs coralliens du sud-ouest de Madagascar*, Bul. de la Société Géologique. Paris 7^e série 1959.
- BATTISTINI (R.) et S. FRÈRE, *Population et Économie Paysanne du bas Mangoky*. O. R. S. T. O. M. Paris 1958.
- BELSHAW (H.), *Le développement économique par l'aménagement des Collectivités Rurales*. Commission du Pacifique sud. Nouméa juillet 1955.
- BIRKELI (E.), *Marques de Bœufs et Traditions de Race*. Oslo 1926.
- BIRKELI (E.), *Les Vazimba de la Côte ouest*. M. A. M. Tananarive 1936.
- BOITEAU (P.), *Contribution à l'Histoire de la Nation Malgache*. Paris 1958.
- BRAUDEL (F.), *Histoire et Sociologie dans Traité de Sociologie de G. Gurvitch*. Paris 1958.
- BRUNSWIG (H.), *La colonisation française*. Paris 1944.
- BRUNSWIG (H.), *Histoire de la colonisation européenne*. Cours de Droit. Paris. Fascicule II 1948-1949.
- CHEVALIER (L.), *Madagascar, Populations et Ressources*. Cahiers de l'I. N. E. D. Cahier n^o 15. Paris 1952.
- CONDOMINAS (G.), *Nous avons mangé la forêt*. Chronique d'un village Mnong Gar. Paris 1957.

- CONDOMINAS (G.), *Fokon'olona et Collectivités Rurales en Imerina*. Paris 1960.
- CONDOMINAS (G.), *Perspectives et Programme de l'Étude Sociologique du bas Mangoky*. O. R. S. T. O. M. Paris 1959.
- CONDOMINAS (G.), *La Situation Coloniale à Madagascar*. Cahiers Internationaux de Sociologie. Paris 2^e semestre 1961.
- DAHL (O.), *Malgache et Maanjan*. Oslo 1951.
- DECARY (R.), *L'Androy*, 2 volumes. Paris 1938.
- DECARY (R.), *La faune malgache*. Paris 1950.
- DECARY (R.), *Mœurs et Coutume des Malgaches*. Paris 1951.
- DESCHAMPS (H.), *Les Antaisaka : Géographie Humaine, Coutumes et Histoire d'une population malgache*. Tananarive 1936.
- DESCHAMPS (H.), *Les Migrations Intérieures à Madagascar*. Paris 1959.
- DESCHAMPS (H.), *Histoire de Madagascar*. Paris 1960.
- DESCHAMPS (H.) et CHAUVET, *Gallieni pacificateur*. Paris 1949.
- DESCHAMPS (H.) et S. VIANÈS, *Les Malgaches du sud-est*. Paris 1958.
- DE THUY, *Étude Historique de la Province de Tuléar*. Tananarive 1902.
- DUBOIS (R. P.), *Monographie du Betsileo*. Paris 1938.
- DUFRENNE (M.), *La Personnalité de Base*. Paris 1953.
- DUMONT (R.), *Évolution des Campagnes Malgaches*. Tananarive 1959.
- DURKHEIM (E.), *Les Règles de la Méthode Sociologique*. Paris 1960.
- EVANS PRITCHARD, *The Nuers*. Oxford 1940.
- FAGERENG, *Histoire des Maroserana du Menabe*. B. A. M. Tananarive 1947-1948.
- FAUBLÉE (J.), *Ethnographie de Madagascar*. Paris 1946.
- FAUBLÉE (J.), *Pirogue et Navigation chez les Vezo du sud-ouest de Madagascar*. L'Anthropologie, tome 54, janvier 1951.
- FAUBLÉE (J.), *Les esprits de la Vie à Madagascar*. Paris 1953.
- FAUBLÉE (J.), *La Cohésion des Sociétés Bara*. Paris 1953.
- FIRTH (R.), *Malay Fishermen*. Londres 1946.
- FIRTH (R.), *Economic Anthropology in « Man and Culture »*. An evaluation of the work of Malinowski. Londres 1960.
- FRANKEL (S. H.), *The Economic Impact on Under Developed Societies*. Oxford 1954.
- FRÈRE (S.), *Panorama de l'Androy*. Paris 1958.
- GENDARME (R.), *L'Économie de Madagascar*. Diagnostic et Perspectives de Développement. Paris 1960.
- GEORGE (P.), *La Campagne, le Fait Rural dans le Monde*. Paris 1956.
- GOLDMANN (L.), *Sciences Humaines et Philosophie*. Paris 1955.
- GOUROU (P.), *Les Pays Tropicaux*. Paris 1953.
- GURVITCH (G.), *Déterminismes sociaux et Liberté Humaine*. Paris 1955.
- GURVITCH (G.), *La Vocation Actuelle de la Sociologie*. Paris 1958.

- GURVITCH (G.), *Traité de Sociologie*, tomes I et II. Paris 1958-1960.
- GRANDIDIER (A. et G.), *Ethnographie de Madagascar*. (4 tomes en 5 volumes). Paris 1908 à 1928.
- GROTTANELLI (V.), *Pescatori dell'Oceano Indiano*. Rome 1955.
- GUILCHER (A.), *Madagascar : Géographie Régionale*. C. U. D. 1954 Paris.
- HEBERT (M.), *Robe des bœufs dans l'Ambongo*. B. A. M. Tananarive 1959.
- HEBERT (M.), *La Parenté à Plaisanterie à Madagascar*. B. A. M. Tananarive, mars-avril 1958.
- HERSKOVITS (M. J.), *Economic Anthropology*, réédition de *The Economic Life of Primitive People*. New-York 1940.
- HERSKOVITS (M. J.), *Man and his Work*. New-York 1948.
- HIRSCHMAN (O.), *The Strategy of Economic Development*. Yale 1959.
- HOYT (E. E.), *The impact of Money Economy on Consumption Patterns*. *Annals of American Academy of Political and Social Science*. Mai 1956.
- ISNARD (H.), *Madagascar, Colonie d'Exploitation*. Diagnostic Économique et Social. Économie et Humanisme. Paris, octobre 1950 n° 18.
- JULIEN (G.), *Le Bœuf dans le sud-ouest de Madagascar*. Article inédit déposé à l'Institut de Recherche Scientifique de Madagascar. (O. R. S. T. O. M.).
- KARDINER (A.), *The Psychological Frontier of Society*. Columbia 1945.
- LAVONDÈS (H.), *Sociologie du développement Agricole*. Service du Paysannat. Tananarive 1959.
- LAVONDÈS (H.) et OTTINO (P.), *Rapport sur les Problèmes humains dans la Région de la Sakay*. Tananarive. O. R. S. T. O. M. 1961.
- LAUFFENBURGER, *Le pois du Cap*. B. Mad. n° 88. Septembre 1953. Tananarive.
- LEBRET (R. P.), *La dynamique concrète du Développement*. Paris 1961.
- LEVI STRAUSS (Cl.), Introduction à l'Œuvre de Marcel Mauss, in *Sociologie et Anthropologie*. Paris 1950.
- LEVI STRAUSS (Cl.), *Anthropologie Structurale*. Paris 1958.
- LINTON (R.), *Le fondement culturel de la Personnalité*. Paris 1959.
- MALINOWSKI (B.), *The Argonauts of Western Pacific*. Londres 1922.
- MANNONI (O.), *Psychologie de la Colonisation*. Paris 1950.
- MAUSS (M.), *Essai sur le Don, forme archaïque de l'Échange*. Année Sociologique. 1924.
- MAUSS (M.), *Sociologie et Anthropologie*. Paris 1950.
- MEAD (M.), *Cultural Patterns and Technical Change*. New-York UNESCO, 1955.
- MERTON (R. K.), *Éléments de Méthode Sociologique*, Paris 1953.
- MICHEL (L.), *Mœurs et Coutume des Bara*. M. A. M. Tananarive 1957.

- MOLET (L.), *Le bœuf dans l'Ankaizina*. O. R. S. T. O. M. Tananarive 1953 (série C).
- MOLET (L.), *La population de la Taheza*. Mémoire O. R. S. T. O. M. Tananarive 1958.
- MOLET (L.), *La population du marais d'Ambila*. Mémoire O. R. S. T. O. M. Tananarive 1958.
- MYRDAL (G.), *Economic Theory and under-developed Regions*. Londres 1958.
- MYRDAL (G.), *Une Économie Internationale*. Paris 1958.
- NURSKÉ (R.), *Problem of Capital Formation in under-developed Countries*. Oxford 1960.
- OTTINO (P.), LAVONDÈS (H.) et TROUCHAUD (J. P.), *Premier Rapport sur les problèmes humains dans le delta du Mangoky*. O. R. S. T. O. M. Tananarive 1960.
- PERRIER DE LA BATHIE (H.), *Les Phaesolus de Madagascar*. B. E. Mad. 1924.
- PETIT (G.), *L'Industrie des Pêches à Madagascar*. Paris 1930.
- PERROUX (F.), *La Coexistence Pacifique*, 3 vol. Paris 1958.
- PERROUX (F.), *Une distinction utile à la politique des pays à croissance retardée : Points de Développement et Foyers de Progrès*. Cahiers de l'I. S. E. A. Série F. n° 12, novembre 1959.
- Publication des Nations Unies : *Processes and Problems of Industrialization in under-developed countries*. New-York 1955.
- RADCLIFFE BROWN (A. R.), et D. FORDE, *Systèmes Familiaux et Matrimoniaux en Afrique*. Paris 1953.
- REY (H.), *Le Folklore Menabe*. B. A. M. vol. XII. Tananarive 1913.
- REYNAUD (P. L.), *La Psychologie Économique*. Paris 1954.
- ROBEQUAIN (Ch.), *Madagascar et les bases dispersées de l'Union Française*. Paris 1958.
- ROBINEAU (Cl.), *Approche Socio-Économique d'Anjouan* (Archipel des Comores). Mutsamudu-Tananarive O. R. S. T. O. M. 1961.
- RONDOT (P.), *L'Islam et les Musulmans d'Aujourd'hui*. Paris 1958.
- RUUD (J.), *Taboo*. Oslo 1960.
- SEGALEN et MOUREAUX, *Notice de la carte pédologique du bas Mangoky*. O. R. S. T. O. M. Tananarive 1950 (série D).
- THEBAULT (E. P.), *Traité de Droit Civil malgache : les lois et coutumes Hova*. 3 fasc. Tananarive 1953.
- TROUCHAUD (J. P.), mem. inédit. *Commercialisation des cultures d'exportation et rôle des Indiens dans le bas Mangoky*. O. R. S. T. O. M. 1959.
- VEBLÉN (Th.), *The Theory of Leisure Classes*. New-York 1955.
- VIANÈS (S.), *Contribution à l'étude des migrations Antesaka*. O. R. S. T. O. M. Paris 1959.
- ZARKA, *De la distinction entre « croissance » et « développement » dans la littérature scientifique*. Cahiers de l'I. S. E. A. Série F. novembre 1959.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Pages.

1. CARTES

Région du bas Mangoky. Croquis de situation.....	19
Le sud de Madagascar, carte générale.....	35
Origine des immigrés installés dans le bas Mangoky (carte de J. P. Trouchaud).....	65
Delta du Mangoky, rive gauche. Répartition de la population (carte de J. P. Trouchaud).....	73
Réseau commercial pakistanais dans le bas Mangoky.....	210
Le pays Vezo, au sud et au nord de Morombe.....	277

2. CROQUIS

Tonnage des produits exportés par les ports du sud-ouest de 1950 à 1959.....	28
Exportations du port de Morombe en 1960.....	29
Production de maïs du village d'Ambahikily, graphique montrant les irrégularités des productions.....	134
Production de maïs à Ambahikily en 1958.....	136
Production des pois du Cap, campagnes 1957 et 1958 : irrégularités des récoltes.....	152
Variation des productions de pois de Cap suivant les exploitations : villages d'Ambahikily et de Bekoropoka.....	154
Irrégularités des récoltes de pois du Cap : 35 exploitations suivies pendant quatre ans.....	156
Distribution inégale des revenus provenant de la commercialisation des pois du Cap.....	178
Articulation d'une entreprise commerciale pakistanaise....	207
Schéma de commercialisation des pois du Cap sur la rive gauche du Mangoky.....	216

	Pages.
Système de collectage des pois du Cap sur la rive gauche du Mangoky en 1958.....	218
Composition des exportations de pois du Cap. Différentes catégories, période 1951-1960.....	226
Types de liaisons entre les entreprises dominantes et les petites et moyennes entreprises.....	243
Les emprunts (village d'Ambahikily).....	257
Comparaison des emplois : villages d'Ambahikily, de Bekoropoka et de Tanandava.....	261
L'économie de type « factorerie », circuit quasi fermé.....	265
Schéma de fonctionnement de l'appareil commercial dans la région du bas Mangoky.....	267
Distribution des résultats, année 1961.....	297
Importations du port de Morombe (période 1950-1959)....	314

3. PHOTOGRAPHIES

Enfants du sud-ouest.....	<i>Couverture</i>
Rizières à Mangolovolo, bas Mangoky, et baobabs.....	64
Rizières inondées par le jeu des marées, dans le delta de la Tsiribihina, Kaday.....	65
Maïs litsake sur brûlis forestier (photo G. Condominas)....	96
Rizières Tesaka abandonnées du fait du manque d'eau sur la rive droite du Mangoky.....	97
Mpiarak'andro. Gardien de bœufs.....	128
Village de Tanandava.....	129
Poquet et plant de pois du Cap.....	160
« Savatse » à Antsoha : quelques-uns des 44 bœufs abattus...	161
Sajoa Saba : réserve de valeur (intérieur de la case d'un Ombiasy) (photo G. Condominas).....	192
Commerce ambulant Vakinankaratra sur un baibofo du Mangoky.....	192
Boutique pakistanaise (photo H. Lavondès).....	193
Goélette échouée sur la plage à marée basse.....	224
Bélo sur mer. Goélette en construction.....	225
Pirogues Vezo à Morombe. Le poisson est vendu sur la plage dès que les pirogues abordent.....	288
Morombe : pêcheur Vezo.....	289
Tentes Vezo constituées par une voile tendue sur des espars de pirogues, sur la plage de Morombe.....	320
Poules séchant sur une plage de Morombe.....	321

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

INTRODUCTION

L'ethnologie et la science économique	7
---	---

PREMIÈRE PARTIE

LES CADRES SOCIAUX ET LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Chapitre I — *Le milieu humain*

Caractéristiques.....	37
1 — Les systèmes familiaux et matrimoniaux.....	41
a) Les clans anciens.....	42
1. La Raza.....	43
2. L'autorité de l'aïeul.....	44
b) Le système familial et matrimonial.....	45
1. Les parents Foko et Longo.....	46
2. La terminologie de la parenté.....	49
c) La parenté et les relations juridiques et économiques.....	50
1. Le lignage ou fragment de lignage.....	51
a) Les lignages et les biens lignagers.....	52
b) La transmission des biens lignagers.....	53
2. La famille élémentaire.....	54
a) L'union légitime.....	54
b) Le statut de la femme.....	56
c) La famille élémentaire et la vie économique... ..	57
d) L'ordre de dévolution des biens particuliers... ..	58
2 — Les communautés traditionnelles du Mangoky.....	60
a) Les villages, les communautés villageoises.....	60
1. Les communautés ethniquement homogènes.....	62
2. Les communautés inter-ethniques.....	63
a) Les rapports entre différentes ethnies.....	67
b) Les institutions interethniques.....	69

	Pages.
b) Les déplacements saisonniers liés à la culture des pois du Cap.....	71
<p>Chapitre II — <i>Les cadres juridiques des activités économiques et sociales</i></p>	
Les cadres juridiques.....	75
1 — Les communautés rurales et les territoires villageois..	77
a) La notion de territoire villageois.....	78
1. La réalité des territoires de village.....	79
2. La perméabilité des territoires villageois.....	82
b) L'aménagement de l'espace.....	83
1. La cohésion des communautés homogènes.....	85
2. Les conflits entre communautés.....	85
2 — La possession du sol et les groupes familiaux.....	88
a) La possession traditionnelle.....	90
1. Les ventes de terres.....	93
2. Les donations de terres.....	96
3. L'accession à la possession par défrichements direct.	98
b) L'immatriculation des terres.....	99
1. Le milieu masikoro.....	100
2. Les immigrés.....	101
<p>Chapitre III — <i>L'économie traditionnelle des Baiboho</i></p>	
L'économie traditionnelle.....	103
<i>Section I.</i> Les activités de production.....	106
1 — L'élevage, l'intérêt pour les bœufs.....	112
a) L'importance des bœufs dans la région du Mangoky.	115
1. Les groupements de localités liés à l'élevage.....	116
2. Les différents droits et usages.....	118
3. Les mouvements de transhumance.....	119
b) La place des bœufs dans l'économie traditionnelle..	122
1. Intérêt économique des troupeaux.....	122
2. Le bœuf, réserve de valeur.....	125

	Pages.
2 — Les cultures vivrières et l'autoconsommation.....	126
a) Le riz et les centres rizicoles.....	127
b) Le maïs et les autres cultures.....	130
1. La production de maïs dans les villages masikoro.	131
2. Les irrégularités de production.....	135
3. L'intérêt du maïs de brûlis.....	138
c) L'autoconsommation.....	139
1. L'autoconsommation dans les villages.....	139
2. Les échanges.....	141
3 — Les cultures commerciales, le pois du Cap.....	143
a) Les baibofo du Mangoky.....	145
b) Les opérations culturales.....	148
c) L'irrégularité des productions.....	151
 <i>Section II. Les nécessités de l'aide extérieure et les niveaux de revenus.....</i>	 158
1 — L'importance de l'aide extérieure.....	159
a) Les « formules d'intéressement ».....	160
I. Métyage.....	160
1. Les rapports sociaux et formes de métyage..	160
2. Les formes de métyage.....	162
a) Le métyage sur les rives du Mangoky....	162
b) Le métyage dans la plaine de Befandriana..	164
3. Caractéristiques de métyage traditionnel....	164
II. Salariat.....	167
b) Importance du métyage et du salariat dans les villages.....	168
1. Le métyage.....	168
2. Le salariat.....	171
3. La part des Antandroy dans l'aide extérieure....	171
2 — Les revenus.....	172
a) Les revenus des pois du Cap.....	173
b) Les revenus autres que les pois du Cap.....	178
c) Les handicaps économiques liés à la culture des pois du Cap.....	180

DEUXIÈME PARTIE
L'ÉCONOMIE DE TRAITE
ET LA DOMINATION COMMERCIALE

Caractéristiques.....	186
<i>Chapitre I — Caractéristiques de l'appareil commercial actuel</i>	
L'évolution historique.....	195
1 — La structure de l'appareil commercial.....	199
a) Les différentes catégories d'entreprises et les différents niveaux	199
1. Les différentes entreprises pakistanaises « autonomes ».....	201
a) Les entreprises commerciales de petite et moyenne importance.....	201
b) Les entreprises d'import-export « occidentalisées ».....	202
2. Les entreprises familiales « composites ».....	203
a) Création d'établissements secondaires.....	204
b) Intégration des différentes activités.....	205
c) Types de liaison.....	206
b) L'organisation d'ensemble de l'appareil commercial.....	208
2 — L'emprise de l'appareil commercial; sa projection géographique	209
a) L'implantation géographique.....	209
b) L'importance comparée des firmes dominantes.....	213
1. Classement des entreprises.....	213
2. Les campagnes de pois du Cap.....	214
<i>Chapitre II — Le marché des pois du Cap</i>	
La détermination des prix.....	221
1 — Le rôle des banques.....	223
a) Politique des banques.....	224
b) Les campagnes de pois du Cap dans le delta du Mangoky, aspect financier.....	224
c) L'action dans le domaine des commerces d'importation	225
2 — Le marché des pois du Cap et les modalités de formation des prix.....	225
a) L'influence des cours de Londres sur les cours des marchés secondaires.....	227
1. Le marché principal.....	227
2. Les marchés secondaires.....	228

Pages.

b) Incidence des cours internationaux sur la détermination des prix payés aux producteurs.....	229
1. L'influence des cours internationaux sur le marché local	230
2. Réaction des exportateurs aux fluctuations des cours mondiaux se produisant en cours de campagne	233
c) Les fluctuations des prix, indépendantes du niveau des cours mondiaux.....	234
1. Mouvements tenant à l'action des exportateurs locaux.....	234
2. Mouvements dus à l'intervention d'acheteurs de Tuléar.....	235
 Chapitre III — <i>Le fonctionnement de l'économie commerciale</i>	
Les stratégies de contrôle.....	237
1 — La politique des firmes d'import-export de Morombe.	239
a) Les entreprises « dominantes ».....	242
b) La politique des firmes « leaders ».....	244
2 — L'emprise des commerçants-collecteurs de brousse...	246
a) La mesure de la domination : les prélèvements opérés en remboursement des prêts consentis.....	249
1. Les différentes catégories de prêts.....	251
2. La mesure des prélèvements.....	251
3. Les inégalités à l'intérieur de l'appareil de collecte.	256
b) L'économie quasi fermée. Les « retours ».....	259
1. Les emplois.....	260
2. Les « retours ».....	264
3 — Le fonctionnement de l'économie de traite.....	266

TROISIÈME PARTIE

LES EFFETS DE L'ÉCONOMIE DE TRAITE
SUR LA RÉPARTITION ET SUR LES COMPORTEMENTS

Croissance sans développement.....	270
------------------------------------	-----

Chapitre I — *La répartition finale*

<i>La diffusion des revenus et des ressources</i>	273
1 — Les revenus procurés à l'appareil pakistanais.....	274
a) Les commissions des collecteurs.....	275
b) Les rémunérations des transports routiers.....	275

2 — Les ressources et revenus distribués en milieu malgache.	
L'économie Vezo.....	276
a) Les revenus des producteurs.....	276
b) Les ressources des Vezo de la côte.....	278
1. Les revenus provenant des transports par mer et du batelage.....	285
a) le cabotage et les mouvements maritimes.....	285
b) l'emprise pakistanaise sur le milieu des géolettiers.....	287
2. Les revenus distribués aux Vezo du centre et du sud.	291
3 — Les résultats, la répartition finale.....	295
a) Produit global résultant de la vente des pois du Cap...	295
b) Les décomptes, les prix des facteurs et charges d'exportation	296
c) Bilan général de l'activité économique.....	299

Chapitre II — *Les effets de la répartition sur les comportements et sur la formation du capital*

1 — Les comportements des milieux malgaches.....	301
a) Les « effets d'imitation ».....	301
b) L'idéal de stabilité sociale.....	303
c) L'utilisation des « excédents ».....	307
2 — Les comportements des milieux pakistanaïes.....	308
a) Les comportements au niveau des petites et moyennes entreprises.....	309
b) Les comportements au niveau des exportateurs....	309
1. Investissements en bâtiments.....	310
2. Investissements dans le secteur secondaire.....	311
3. Thésaurisations	312

Chapitre III — *Les obstacles socio-culturels au développement*

1 — La société Masikoro actuelle.....	317
a) La dépendance à l'égard du milieu naturel et du système commercial pakistanaïes.....	321
b) La dépendance à l'égard du système social.....	327

	Pages.
2 — Les valeurs culturelles. La signification des fêtes traditionnelles.....	333
a) Les hauts moments de la vie familiale.....	333
b) La signification des fêtes traditionnelles.....	334
c) L'éducation et l'évolution actuelle.....	337

CONCLUSION

— Les facteurs d'évolution endogènes.....	342
— Les possibilités d'interventions extérieures.....	344
— L'économie monétaire et les structures des consommations.....	346
— L'action paysannale, les conditions de l'efficacité...	349
— L'objectif majeur : susciter les initiatives.....	352

ANNEXES

1. Traduction de la Convention dite de « Mandabe »....	355
2. Liste des centres commerciaux de brousse.....	359
3. Tableau des exportations du port de Morombe en 1960.	360
4. Cours des pois du Cap PC2 à Londres de 1958 à 1961.	361
5. Bibliographie des ouvrages cités.....	362
TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	367

IMP. BERGER-LEVRAULT, NANCY
N° 119567
DÉPÔT LÉGAL : 1^{er} TRIM. 1963
PRINTED IN FRANCE

Dans la même collection

L'homme d'outre-mer

NOUVELLE SÉRIE

N° 1

H. DESCHAMPS

LES MIGRATIONS INTÉRIEURES A MADAGASCAR

N° 2

J.-L. BOUTILLIER

avec la collaboration de J. CAUSSE

BONGOUANOU, COTE D'IVOIRE

N° 3

G. CONDOMINAS

FOKON'OLONA

et collectivités rurales en Imerina

N° 4

Cl. TARDITS

LES BAMILÉKÉ DE L'OUEST CAMEROUN

N° 5

A. LE ROUVREUR

SAHELIENS ET SAHARIENS DU TCHAD

N° 6

H. DESCHAMPS

TRADITIONS ORALES ET ARCHIVES AU GABON

Editions BERGER-LEVRAULT